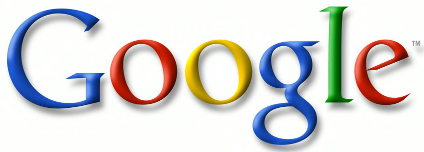


Blanchet

HISTOIRE DU MOYEN AGE

Premier Cycle

Classe de cinquième

PARIS

LIBRAIRIE CLASSIQUE EUGÈNE BELIN


SE TAIRE
FAIRE

HISTOIRE DU MOYEN AGE

COURS COMPLET D'HISTOIRE

A L'USAGE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

rédigé conformément aux programmes officiels de 1902

PAR

Désiré BLANCHET et Jules TOUTAIN

CLASSES ÉLÉMENTAIRES

Huitième. — Histoire sommaire de la France, jusqu'à 1610.
Septième. — Histoire sommaire de la France, depuis 1610 jusqu'en 1871.

PREMIER CYCLE

Sixième. — Histoire de l'antiquité.
Cinquième. — Histoire du moyen âge.
Quatrième. — Histoire moderne.
Troisième. — Histoire contemporaine.

SECOND CYCLE

Seconde. — Histoire de l'Orient et de la Grèce.
Histoire du moyen âge et histoire moderne, du Xe siècle jusqu'en 1715.
Première. — Histoire romaine et Histoire du moyen âge, jusqu'au Xe siècle.
Histoire moderne et contemporaine, de 1715 à 1815.
Philosophie et Mathématiques. — Histoire contemporaine, de 1815 à nos jours.

COURS COMPLET D'HISTOIRE
A L'USAGE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
rédigé conformément aux programmes officiels de 1902

HISTOIRE DU MOYEN AGE

SOMMAIRES. — RÉCITS. — LECTURES

PAR

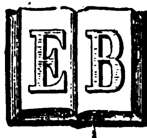
Désiré BLANCHET
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
ANCIEN PROFESSEUR AGRÉGÉ D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE AU LYCÉE CHARLEMAGNE
AU LYCÉE FÉNELON ET A L'ASSOCIATION DE LA SORBONNE
PROVISEUR DU LYCÉE CONDORCET

ET

Jules TOUTAIN
AGRÉGÉ D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE, DOCTEUR ÈS LETTRES
MAITRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

PREMIER CYCLE
CLASSE DE CINQUIÈME

TROISIÈME ÉDITION



PARIS
LIBRAIRIE CLASSIQUE EUGÈNE BELIN
BELIN FRÈRES
RUE DE VAUGIRARD, 52

1904

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE BELIN FRÈRES.

AVERTISSEMENT

En publiant cette nouvelle série d'ouvrages pour l'enseignement historique, nous avons tenu à nous conformer aux programmes de 1902, et nous avons cherché à nous inspirer de leur esprit.

L'histoire qui convient aux élèves du premier cycle, de la Sixième à la Troisième, doit être essentiellement narrative. Présenter aux enfants de cet âge la suite des événements en une série de tableaux, mettre en pleine lumière les plus importants, faire revivre les personnages les plus illustres, choisir dans le récit d'une guerre la bataille la plus célèbre, en un mot retenir seulement, parmi tant de faits qui constituent la vie des peuples, ceux dont la connaissance importe au développement de l'intelligence et à la formation de la conscience, mais sacrifier résolument ceux qui encombrent la mémoire, sans aucun profit, tel doit être le but de cet enseignement; telle a été notre pensée.

Nous estimons également que l'étude détaillée des institutions, que les dissertations historiques sur le mouvement social, que la partie philosophique de l'enseignement de l'histoire doivent être plus particulièrement réservées pour le second cycle de l'enseignement.

Nous avons conservé le plan et la méthode de nos ouvrages précédents.

Chaque chapitre comprend un *sommaire,* plan et résumé de la leçon; un *récit,* exposé court et substantiel des principaux événements; des *lectures* extraites des documents ou des principaux historiens.

Des *gravures*, copies d'œuvres et de monuments, et des cartes intercalées dans le texte complètent l'enseignement par la vue.

Nous souhaitons que ces livres continuent à être un auxiliaire utile pour l'enseignement du maître.

Désiré BLANCHET. Jules TOUTAIN.

HISTOIRE DU MOYEN AGE

CHAPITRE Ier

LA GAULE ANCIENNE : **Principaux peuples. La religion et les mœurs.**

SOMMAIRE

1. La Gaule et les Gaulois. — Les anciennes populations de la Gaule comprenaient : 1° les descendants des populations préhistoriques; 2° les Ligures; 3° les Ibères; 4° les Celtes ou Gaëls; 5° les Belges; 6° les colonies phéniciennes et grecques.
Les Gaulois étaient belliqueux, braves, généreux et hospitaliers.

2. La civilisation gauloise. — Les Gaulois cultivaient la terre, exploitaient les mines, avaient des industries actives et un commerce assez étendu.
La Gaule était divisée en petits Etats rivaux. La société comprenait quatre classes : les nobles, les prêtres, les hommes libres et la plèbe. Ces divisions entretenaient partout des luttes et des désordres.

3. La religion gauloise. — Les Gaulois adoraient un grand nombre de divinités. Les fêtes du culte se célébraient dans les forêts. La plus célèbre était celle de la récolte du gui.
Les prêtres de la religion gauloise s'appelaient les druides. Ils avaient une grande autorité. Ils étaient à la fois prêtres, professeurs, médecins et juges.

4. Les expéditions gauloises. — Les Gaulois, peuple guerrier, ont fait de nombreuses expéditions. Ils s'établirent en Italie, dans la Gaule Cisalpine, vainquirent les Romains et s'emparèrent de Rome (390 av. J.-C.).

RÉCIT

1. La Gaule primitive. — A une époque très lointaine, dans les temps préhistoriques, c'est-à-dire antérieurs à toute histoire, notre pays n'était pas ce qu'il est aujourd'hui. Les volcans d'Auvergne n'étaient pas éteints; les gla-

ciers des Alpes s'étendaient beaucoup plus loin. Ni les vallées des fleuves, ni le littoral de la mer n'avaient l'aspect actuel.

Le climat lui-même était différent, beaucoup plus chaud dans certaines régions, plus froid dans d'autres.

Des animaux vivaient alors sur notre sol qui en ont disparu : le lion, le tigre, l'éléphant, l'hippopotame, le rhinocéros, l'ours blanc, le renne.

Quelques-uns même, dont on a retrouvé les restes fossiles, n'existent plus nulle part : tels le mammouth, sorte d'éléphant gigantesque, et l'ours des cavernes.


Silex taillés.

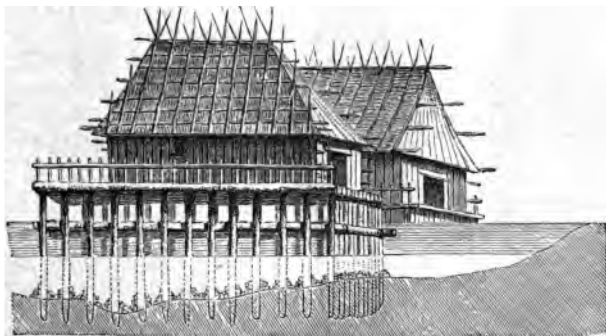
2. Les populations primitives. — Nos ancêtres les plus reculés furent les contemporains de ces animaux étranges. Ils vivaient comme vivent encore les tribus les plus sauvages. Ils avaient pour abris les cavernes. Aussi les appelle-on *troglodytes*, c'est-à-dire hommes des cavernes. Ils avaient pour vêtements des peaux d'animaux, pour nourriture les produits de la chasse ou de la pêche. Leurs outils étaient grossiers. Ils taillaient ou aiguisaient en forme de haches des pierres dures de silex. Ils fabriquaient avec les cornes du renne et avec les os de poisson des hameçons pour pêcher et, peu à peu, toutes sortes d'outils.

3. Les cités lacustres. — A cette première période succéda celle des *cités lacustres*, ainsi nommées parce qu'elles étaient construites sur des planchers au milieu de lacs peu profonds. Ces planchers étaient fixés sur des pilotis enfoncés dans l'eau et dans la vase; quelques-uns d'entre eux portaient jusqu'à trois cents cabanes. Un pont de bois, formé de deux poutres, les reliait à la terre ferme. La nuit, les

habitants enlevaient le pont de bois et se trouvaient ainsi à l'abri des attaques des animaux. Ils savaient déjà travailler le bronze; ils menaient la vie pastorale; ils commençaient même à cultiver le sol et à semer quelques graines.

4. Monuments mégalithiques. — C'est probablement à cette époque que se sont élevés sur notre sol les monuments qu'on appelait à tort *druidiques*, et qui remontent plus loin que la période gauloise. On les appelle *mégalithiques*, c'est-à-dire formés de grandes pierres.

Ce sont d'immenses pierres plantées debout (menhirs), rangées ou en cercle (crom-lecks), ou en alignement. Quelquefois, elles sont placées en équilibre sur quelque pointe de rocher (pierres branlantes), ou bien elles sont disposées horizontalement sur deux roches verticales (dolmens).



Maison lacustre.

Ces monuments étaient probablement les tombeaux de quelque chef puissant. On en rencontre en grand nombre en Bretagne.

5. Les premières invasions. — A l'époque où commencent les temps historiques, la Gaule était habitée par un grand nombre de peuplades, dont la plupart étaient, comme les Pélasges et les Hellènes, originaires de la haute Asie. Ces peuplades étaient réunies en trois familles : les Ligures, les Ibères et les Celtes.

Les Ligures habitaient la vallée inférieure du Rhône et la

partie des Alpes qui, de leur nom, s'appelle encore aujourd'hui les Alpes Liguriennes.

Les Ibères occupèrent d'abord tout le pays entre les Pyrénées et la Loire; plus tard, ils furent refoulés au sud de la Garonne, où ils s'établirent sous le nom d'Aquitains ou de Vascons. Les *Basques* semblent être les descendants des Ibères de l'antiquité. La langue qu'ils parlent encore aujourd'hui ne ressemble à aucune des langues européennes.

Les Celtes occupèrent tout le pays entre le Rhin et l'Océan. Plus tard, une seconde bande de Celtes, appelés Belges, repoussa les premiers envahisseurs au delà de la Seine et occupa le nord ouest de la Gaule : ce territoire s'appela désormais la Gaule belgique.

6. Les Phéniciens en Gaule. — Les hardis navigateurs de Tyr et de Carthage, qui parcoururent de si bonne heure tous les rivages de la Méditerranée, fondèrent quelques comptoirs dans le midi de la Gaule. Plus tard, Carthage entretint des relations suivies avec les principales colonies grecques de cette région.

7. Les Grecs en Gaule. — Les Grecs, en effet, avaient suivi de bonne heure la route ouverte par les Phéniciens. Vers 600 avant Jésus-Christ, les Phocéens, chassés de l'Asie par Cyrus, abordèrent, sous la conduite de leur chef Euxène, vers les bouches du Rhône. Le pays était habité par des peuples de race ligure, les Salyes. Les Grecs obtinrent d'eux un territoire appelé « le Mas (ou maison) des Salyes ». Ils y fondèrent une ville qui garda ce nom, sous une forme grecque, Massilia. C'est l'origine de Marseille.

Les Grecs de Marseille créèrent sur le littoral de nombreuses colonies. Les principales furent Monaco, Nice, Antibes et Agde.

8. La civilisation grecque. — Marseille conserva longtemps, même après l'arrivée des Romains, sa civilisation hellénique. La langue était grecque; la religion également. Les temples d'Apollon, de Diane, de Minerve, étaient nombreux dans la région. On retrouve encore dans la langue provençale et dans certains types de la population, à Arles, notamment, des traces évidentes de l'influence grecque.

Les Grecs de Marseille apprirent aux indigènes l'usage de l'alphabet et de la monnaie.

9. La Gaule et les Gaulois. — Les Romains, qui vinrent après les Grecs, donnèrent le nom de Gaule à toute la région comprise entre l'Océan, le Rhin, les Alpes, la Méditerranée et les Pyrénées. Ils appelèrent Gaulois tous les habitants de cette région.

Mais les Gaulois ne formaient pas un peuple. Ni les Ibères, ni les Celtes, ni les Belges, ni les Ligures, ne parlaient la même langue. Ils n'obéissaient pas au même chef : ils étaient divisés en un nombre considérable de peuplades dont quelques-unes étaient puissantes, les Arvernes (Auvergne), les Edues (Bourgogne), les Séquanes (Franche-Comté), les Allobroges (Dauphiné).

Chacune de ces peuplades avait son gouvernement. Nulle entente entre elles. Les jalousies et les rivalités les excitaient fréquemment à la guerre.

Elles en venaient souvent à un tel point d'inimitié qu'elles appelaient l'étranger. Ainsi les Edues, en querelle avec les Arvernes, provoquèrent l'intervention des Romains.

La division fut le malheur de la Gaule.

10. Caractère des Gaulois. — Les Gaulois avaient la taille élevée, le teint blanc, la chevelure blonde, les yeux bleus. Ils aimaient à porter de grandes moustaches et des cheveux longs qu'ils rejetaient fièrement derrière la tête comme la crinière des chevaux. Aussi avaient-ils un aspect terrible. La guerre était leur passion favorite.



Gaulois.

« Le caractère commun de toute la race gauloise, dit un écrivain ancien, c'est qu'elle est irritable et folle de guerre, au point de la faire non seulement aux hommes, mais encore à la nature et aux dieux. Les Gaulois lancent des flèches contre le ciel, quand il tonne ; ils prennent les armes contre la tempête et marchent l'épée à la main au-devant des fleuves débordés ou de l'océan en courroux.

» A la moindre excitation, les Gaulois marchent droit à l'ennemi, et l'attaquent de front, sans s'informer d'autre chose. Aussi, par la ruse, on en vient facilement à bout. Leur caractère est franc et généreux, mais léger et fanfaron. La

victoire les rend d'un orgueil insupportable, tandis que la défaite les abat. »

Les Gaulois étaient généreux; ils prenaient volontiers en main la cause de l'opprimé. Sociables, ils étaient hospitaliers pour l'étranger. Enfin, ils étaient curieux et bavards, à ce point qu'ils arrêtaient les voyageurs sur les marchés et sur les routes pour entendre le récit de leurs voyages.

11. La société gauloise. — La société gauloise était divisée en quatre classes : les nobles, les prêtres, les hommes libres et la plèbe.

Les nobles faisaient la guerre ; les prêtres étaient chargés du culte religieux, instruisaient la jeunesse et rendaient la justice. Parmi les hommes libres, les uns cultivaient la terre; d'autres s'adonnaient à l'industrie et au commerce; d'autres enfin se groupaient autour d'un chef noble, dont ils devenaient les compagnons et les clients dévoués. La plèbe était en majeure partie composée de serfs de la glèbe et d'esclaves.

Ces divisions sociales entretenaient dans toutes ces petites sociétés gauloises les factions et les désordres. Elles affaiblirent la Gaule et furent la cause principale de sa défaite.

12. La civilisation gauloise. — Un demi-siècle avant notre ère, la Gaule était en plein mouvement de civilisation. Avant l'arrivée des Romains, les Gaulois n'étaient pas des barbares. L'agriculture avait fait chez eux de grands progrès : ils cultivaient l'orge, le seigle, l'avoine et le millet ; ils fabriquaient de la bière et, dans le sud de la Gaule, du vin. Sous l'influence des Phéniciens et des Grecs, plusieurs industries s'étaient développées. Les Gaulois exploitaient les mines, travaillaient le fer, l'argent et l'or. Ils savaient étamer le cuivre, plaquer ou argenter les métaux, tisser et teindre les étoffes. Leurs guerriers portaient des cottes de mailles en fer, et leurs femmes des bijoux en émail. Ils connaissaient l'écriture : les uns se servaient de l'alphabet grec ; les autres, des caractères latins. Des ponts jetés sur les fleuves, des routes établies au milieu des marais et une navigation fluviale très active facilitaient les échanges ; leurs marchands parcouraient la Gaule, la haute Italie, la Germanie et la Bretagne ; leurs principaux ports de commerce étaient, sur la mer du Nord, Portus Itius (Calais) ; sur l'océan Atlantique, Burdigala (Bordeaux); sur la Méditerranée, Narbonne, colonie romaine, et Marseille, cité grecque.

13. La religion des Gaulois. — La religion commune à tous les Gaulois était le druidisme, c'est-à-dire la religion des druides. Cette religion divinisait soit les grandes forces de la nature comme le soleil, la lumière, la foudre ; soit les forces intellectuelles et morales, par exemple l'ordre, l'harmonie, le génie de l'invention, la poésie, l'éloquence. C'était donc un polythéisme assez semblable à celui des Grecs et des Romains.

Les principaux dieux, ceux qui recevaient à peu près partout des hommages, étaient : Bel ou Belen, le dieu du soleil ; Tarann, le dieu du tonnerre ; Teutatès, l'inventeur du commerce et des arts ; Camul, le génie de la guerre ; Ogmius, le dieu de la poésie et de l'éloquence, représenté avec des chaînes d'or qui sortaient de sa bouche pour lier ses auditeurs ; enfin Hésus le Terrible, dieu mystérieux et suprême, que ses adorateurs appelaient le seigneur de la forêt.

Chaque pays avait, en outre, ses divinités particulières et ses cultes locaux. Tels étaient : Vosagus, le dieu des Vosges ; Arduina, la fée des Ardennes ; Nemausus, la divinité protectrice de la ville de Nîmes, etc.

14. Les fêtes gauloises. — C'est au milieu des forêts de chênes que les Gaulois célébraient les fêtes de leur religion. Une des plus populaires était la récolte du gui. Les Gaulois attribuaient à cette petite plante, surtout à celle qui naît sur les branches du chêne, la vertu de guérir tous les maux. Lorsqu'on avait trouvé le gui, un prêtre coupait avec une faucille d'or la plante sacrée, qui était reçue sur un voile blanc. On immolait deux jeunes taureaux sans tache, et toute l'assemblée prenait part à un immense banquet. Les Gaulois conservaient précieusement le gui ; ils le regardaient comme le symbole de la vie.

Les fêtes religieuses étaient quelquefois sanglantes. Les Gaulois croyaient apaiser la colère de leurs dieux par des sacrifices humains. Ils remplissaient d'hommes vivants des mannequins d'une grandeur immense et tissés en osier ; ils y mettaient le feu et faisaient périr leurs victimes dans les flammes. Ils pensaient que le supplice des criminels était plus agréable aux dieux ; mais, quand les criminels manquaient, ils prenaient des innocents.

15. Les druides. — Les prêtres de cette religion s'ap-

pelaient les druides, c'est-à-dire les hommes des chênes. Ils paraissent avoir eu des croyances plus élevées que celles du peuple. Ils avaient l'idée d'un Etre suprême, d'un Dieu unique, et croyaient à l'immortalité de l'âme. Leur autorité était très grande sur les populations gauloises; et, même longtemps après l'occupation romaine, leur influence persista. Seuls, ils instruisaient les enfants; seuls, ils exerçaient la médecine; seuls enfin, ils rendaient la justice. Les druides étaient donc à la fois les prêtres, les professeurs, les médecins et les juges des Gaulois. Aussi avaient-ils de grands privilèges. Ils ne payaient pas d'impôt et étaient exemptés de tout service militaire. La Bretagne était la terre sacrée des druides; elle fut leur dernier asile.


Druide.

16. Les Gaulois hors de la Gaule. — A l'origine, les peuplades gauloises, peu attachées au sol qu'elles cultivaient mal, se déplaçaient fréquemment, « par nécessité ou par goût, pour se soustraire aux attaques d'un voisin plus fort, pour se transporter dans de nouveaux pâturages, à la suite de quelque dissension intérieure, ou bien aussi pour le seul plaisir de guerroyer, de courir les aventures, pour échapper à l'ennui d'une vie monotone. Les Gaulois de toute race allaient, en bandes quelquefois très nombreuses, chercher au loin du butin et un établissement. L'Espagne, l'Italie, la Germanie, la Grèce, l'Asie Mineure, l'Afrique, ont été le théâtre de ces expéditions gauloises. »

17. Les Gaulois en Grèce. — Six cents ans avant Jésus-Christ, une bande de Gaulois, conduits par Sigovèse, chef des Bituriges (Berry), franchit le Rhin, s'établit en Bavière et dans la Galicie (pays des Gaulois). Là, on n'entendit plus parler d'eux jusqu'à l'époque d'Alexandre. Plus tard, le conquérant de l'Asie fut frappé de leur bravoure, leur donna le titre d'alliés et les appela en Grèce.

Désormais ils furent mêlés à tous les événements de l'histoire de ce pays. Une de leurs bandes alla attaquer le temple

de Delphes; une autre passa en Asie Mineure et s'établit dans le pays qui, de leur nom, s'appela la Galatie.

18. Les Gaulois en Italie. — A la même époque, une autre bande gauloise, conduite par Bellovèse, franchissait les Alpes, descendait en Italie, le pays de la vigne et des moissons, et s'établissait dans les riches plaines du Pô. Le nord de l'Italie prit alors le nom de Gaule Cisalpine.

A cette époque, la cité guerrière de Rome grandissait dans l'Italie centrale. Un jour les Gaulois passèrent les Apennins et voulurent s'emparer des terres de la vallée de l'Arno. Les Romains déclarèrent qu'ils prenaient ce territoire sous leur protection, et envoyèrent des députés au camp du *brenn*, ou chef gaulois, qui assiégeait la ville de Clusium. Le brenn, irrité, marcha sur Rome. Il battit l'armée romaine sur les bords de l'Allia, près du Tibre, et s'empara de la ville en 390 avant Jésus-Christ.

Plus tard, les Romains se vengèrent en exterminant quelques-unes des tribus gauloises établies dans le nord de l'Italie et en asservissant les autres. Plus tard encore, ils poursuivirent les Gaulois dans la Gaule elle-même.

LECTURE. — **Les fêtes gauloises.**

Les grandes fêtes des Gaulois correspondent à celles que nous célébrons encore aujourd'hui. A l'époque de notre Noël, c'est-à-dire au solstice d'hiver, on allumait, la nuit, des feux sur les montagnes, en l'honneur du dieu soleil, et on se livrait aux danses et aux festins

Dans la nuit du 1er au 2 novembre, on célébrait la fête du dieu Nouveau : tous les feux étaient éteints dans toute la Celtique pour être ensuite rallumés à la flamme de l'autel. C'était aussi la fête des défunts : cette nuit-là, le dieu Teutatès procédait au jugement des morts.

La fête de la cueillette du gui était aussi la fête de l'année nouvelle : on s'invitait à des festins et l'on échangeait des étrennes.

Au solstice d'été, c'est-à-dire en juin, on célébrait une autre fête en l'honneur de Belen : des feux étaient encore allumés sur les montagnes; on plantait des arbres ornés de fleurs et de rubans et l'on s'offrait mutuellement des œufs.

A l'époque des moissons, les prêtres parcouraient les champs en invoquant la protection des dieux sur la récolte; c'est une des origines des Rogations, instituées par l'Église chrétienne au cinquième siècle.

(RAMBAUD, *Histoire de la civilisation française.* — Paris, A. Colin.)

Livres à consulter : HENRI MARTIN, BORDIER et CHARTON, DARESTE, MICHELET, *Histoire de France.* — AMÉDÉE THIERRY, *Histoire des Gaulois.* — Musée de Saint-Germain à visiter.

CHAPITRE II

LA GAULE ROMAINE : **Villes, monuments, routes.**

SOMMAIRE

1. Les Romains en Gaule. — Les Romains furent appelés dans la Gaule par la ville de Marseille. Ils conquirent la Provence et la Narbonnaise. Marius défendit la Gaule contre l'invasion des Teutons par la victoire d'Aix (101 av. J.-C.).

2. Conquête de la Gaule par César (58-50 av. J.-C.). — La conquête de la Gaule fut l'œuvre de Jules César. Dans ses trois premières campagnes, il repoussa l'invasion des Helvètes et celle des Suèves commandés par Arioviste, il soumit la Belgique et l'Armorique; dans la quatrième et la cinquième campagne, il fit une expédition dans la Germanie et dans la Grande-Bretagne; enfin, dans la sixième et la septième campagne, il triompha de Vercingétorix, s'empara d'Alésia et pacifia tout le pays.

3. La Gaule romaine. — La Gaule resta province romaine malgré quelques tentatives d'insurrection. Elle fut divisée en quatre provinces (Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise et Belgique) et en soixante cités. Les Gaulois adoptèrent les mœurs, la langue et la religion des Romains. Ils donnèrent à Rome des empereurs, des poètes, des historiens et des artistes.

4. La civilisation romaine. — La civilisation romaine pénétra en Gaule. Les villes de Lyon, Toulouse, Bordeaux, Autun, Trèves, Paris, furent embellies par de magnifiques monuments et eurent des écoles florissantes. L'industrie gauloise fournit des produits très recherchés; le commerce fut facilité par la construction de nombreuses routes. La prospérité de la Gaule déclina dans les dernières années de l'empire.

RÉCIT

1. Les Romains en Gaule. — Lorsqu'ils se furent rendus maîtres de toute l'Italie, du nord de l'Afrique et de l'Espagne, les Romains voulurent conquérir le midi de la Gaule pour s'assurer une route entre les Alpes et les Pyrénées. Après avoir vaincu les Gaulois de la Cisalpine, ils n'attendirent qu'une occasion pour franchir les Alpes.

Marseille, depuis longtemps alliée des Romains, leur fournit cette occasion. Menacée par ses voisins, les Ligures,

elle implora le secours de Rome. Les légions romaines accoururent à cet appel, vainquirent les tribus gauloises et donnèrent à Marseille les territoires enlevés aux vaincus.

Appelée une seconde fois par la cité grecque, Rome revint en Gaule, fut de nouveau victorieuse, et garda, au moins en partie, le fruit de cette seconde victoire. Le consul Sextius avait remarqué, à quelques lieues au nord de Marseille, auprès de la petite rivière de l'Arc, un site agréable, au milieu d'eaux thermales abondantes et de collines couvertes de forêts. « Il y fit construire une enceinte, des aqueducs, des bains, des maisons, une ville enfin, à laquelle il donna son nom, *Aquæ Sextiæ*, aujourd'hui Aix, la première ville de la province romaine (*Provence*) dans la Gaule Transalpine. » (122 av. J.-C.)

2. La province romaine. — Les Romains avaient pris pied en Gaule. Bientôt, par leurs intrigues, ils excitèrent les rivalités des peuples gaulois. Les Eduens (Bourgogne) recherchèrent leur alliance et implorèrent leur secours contre les Allobroges (Dauphiné) et les Arvernes (Auvergne). Rome prit les Eduens sous sa protection. Le roi des Allobroges, Bituit, à la tête d'une nombreuse armée, monté sur un char d'argent et entouré de sa meute de combat, vint attaquer les Romains. A la vue de leur petite armée, il s'écria avec dédain : « Il y en a à peine pour un repas de mes chiens. » Cependant, il fut vaincu par cette poignée d'hommes bien armés et bien disciplinés.

Rome occupa alors le pays des Allobroges compris entre les Alpes, le lac de Genève et le Rhône. Bientôt même elle s'étendit jusqu'aux Pyrénées. Une seconde colonie romaine, Narbonne (*Narbo Martius*, 118), fut fondée vers les bouches de l'Aude.

Les territoires conquis formèrent la province romaine, qui plus tard, après la soumission de la Gaule tout entière, prit le nom de Narbonnaise.

3. Les Cimbres et les Teutons. — A peine les Romains étaient-ils établis dans le sud de la Gaule, qu'une invasion de peuples germaniques menaça ce pays et l'Italie elle-même. Les Cimbres et les Teutons fuyant, dit-on, devant un débordement de la Baltique, pénétrèrent en

Gaule par l'Helvétie et dévastèrent toute la contrée. Quatre fois les légions romaines furent vaincues par ces hordes redoutables.

Marius, le plus célèbre des généraux romains, fut chargé de défendre la province. Il aguerrit ses soldats en leur imposant de si durs travaux qu'on les appela « les mulets de Marius ». Il fit creuser vers les bouches du Rhône un canal pour permettre aux navires de remonter ce fleuve. Cette région de la Provence s'appelle encore aujourd'hui la Camargue, c'est-à-dire le Champ de Marius (*Caïi Marii ager*).

La bataille contre les Teutons se livra près d'Aix. Elle dura deux jours. Les femmes des barbares défendirent avec un acharnement indomptable les chariots où elles étaient restées presque seules, gardant leurs enfants et le butin. Le carnage fut grand. « Le champ où tous ces cadavres restèrent sans sépulture, pourrissant au soleil et à la pluie, en prit le nom de *Champ de la Putréfaction*, nom qui se retrouve encore aujourd'hui dans celui de *Pourrières*, village voisin. » Marius, par cette victoire, mérita le titre de troisième fondateur de Rome (101 av. J.-C.).

4. Les Helvètes et les Suèves. — Moins d'un demi-siècle après cette invasion formidable, un autre peuple germanique, les Suèves, pénétrait, sous la conduite d'Arioviste, dans la vallée de la Saône. En même temps, les Helvètes (Suisse) quittaient leurs montagnes pour aller chercher sur les bords de l'Océan un séjour plus tranquille, un ciel moins âpre et un sol plus fertile. Le danger était grand. Deux peuples gaulois, les Eduens et les Séquanes, implorèrent le secours de Rome. Le Sénat nomma Jules César gouverneur de la province, et lui confia le soin de repousser cette double invasion.

5. Premières campagnes de César en Gaule. — César ne se contenta pas de protéger le territoire romain; il soumit les Gaulois et conquit toute la Gaule par un mélange d'habileté politique et de science militaire. Il sut profiter des rivalités qui déchiraient la nation gauloise et de l'anarchie qui régnait au sein de chaque tribu. Il put vaincre un peuple que l'union eût rendu invincible.

Il parut d'abord en protecteur de la Gaule. Dans une première campagne, il repoussa les Helvètes; puis il battit Ario-

viste et le rejeta au delà du Rhin (58). Dans une seconde campagne, il attaqua les Belges et les vainquit; l'année suivante, il détruisit dans une bataille navale la flotte des Vénètes, tandis que le jeune Crassus, son lieutenant, recevait la soumission de l'Aquitaine.

Ainsi, après cette troisième campagne, les légions romaines avaient parcouru la Gaule entière. César voulut alors isoler sa conquête en repoussant les Germains et en intimidant les Bretons. Il franchit d'abord le Rhin, pénétra en Germanie, et terrifia les tribus barbares de la forêt Hercynienne. Puis il se tourna contre les Bretons, et les força à payer tribut (55-54).

6. Soulèvement général. Vercingétorix. — Mais, au moment même où il pouvait croire sa conquête affermie et assurée, la Gaule se souleva contre la domination romaine. Un premier complot, ourdi dans le nord du pays par deux chefs populaires, Ambiorix et Indutiomar, fut dompté assez facilement. Beaucoup plus dangereuse pour César fut la révolte générale dirigée par l'Arverne Vercingétorix.

Le général romain n'en vint à bout qu'après avoir couru personnellement de graves périls et au prix des plus sérieux efforts. Le dernier acte de ce drame national fut le siège d'Alésia et la prise de cette ville, après la capitulation de Vercingétorix (51).

Désormais la Gaule était vaincue. Dans une septième et dernière campagne, César brisa les dernières résistances.

En 50, la Gaule fut réduite en province romaine.

7. La Gaule romaine. — La Gaule, qui avait opposé une résistance si énergique à César, ne fit aucune tentative sérieuse pour s'affranchir de la domination romaine. Pendant plusieurs siècles, elle fut une des provinces les plus fidèles de l'empire. Quelques révoltes partielles, comme celles de Florus et de Sacrovir, à l'époque de Tibère, de Vindex, sous le règne de Néron, de Civilis et de Sabinus, sous le règne de Vespasien, n'eurent jamais le caractère d'un soulèvement national. La plupart des chefs d'insurrection furent abandonnés de leurs partisans et se donnèrent la mort.

8. Politique habile des Romains. — Si les Gau-

lois subirent facilement la domination romaine, c'est qu'elle leur parut préférable à celle des chefs qui les opprimaient.

César inaugura, après la conquête, une politique habile de pacification et d'annexion. Il déguisa sous le nom de solde militaire le tribut qu'il imposa aux Gaulois; il forma des plus braves d'entre eux la célèbre légion de l'Alouette; enfin il admit dans le Sénat de Rome un certain nombre de chefs gaulois. L'empereur Claude accorda le même privilège



à beaucoup de notables et leur ouvrit l'accès des hautes dignités de l'empire. Enfin, sous l'empereur Caracalla, qui était né à Lyon, tous les Gaulois de naissance libre devinrent citoyens romains.

9. Administration romaine. — Les Romains modifièrent l'ancienne organisation de la Gaule. L'empereur Auguste la divisa en quatre provinces : la Narbonnaise,

l'Aquitaine, la Lugdunaise ou Lyonnaise et la Belgique. Plus tard, au quatrième siècle, le nombre des provinces gauloises fut considérablement augmenté.

Les provinces étaient subdivisées en cités. La cité comprenait non seulement une ville, mais encore son territoire; elle avait presque l'étendue d'un de nos départements. Les cités se gouvernaient librement; elles élisaient un sénat ou curie, et des magistrats municipaux.

Fidèle à sa devise politique : *Diviser pour régner*, Rome n'accorda pas à toutes les cités gauloises les mêmes privilèges ni les mêmes droits politiques. Les unes furent déclarées autonomes; d'autres furent exemptées de l'impôt foncier; celles-ci durent accepter les institutions romaines; celles-là purent s'administrer d'après leurs anciennes coutumes. La vie municipale fut contrôlée, mais non pas entravée par les gouverneurs romains.

La tranquillité était d'ailleurs si grande dans la Gaule, que trois mille soldats suffisaient pour surveiller ce vaste pays. Tout le reste des troupes romaines vivaient dans les camps, sur la frontière du Rhin.

10. Les Gallo-Romains. Les mœurs. Les Gaulois deviennent Romains. — En peu de temps les Gaulois se transformèrent et devinrent semblables aux Romains. Les riches abandonnèrent les campagnes pour vivre dans les villes. Ils dédaignèrent leurs anciennes huttes de bois et se bâtirent de belles maisons, surmontées de terrasses, dallées de marbre, pavées de mosaïque, ornées de bains, de bibliothèques, de galeries de tableaux. Ils s'habillèrent à la romaine : ils renoncèrent aux braies, à la saie, aux galoches, et adoptèrent la toge romaine, les cothurnes et les sandales. Ils coupèrent leurs longues chevelures et portèrent les cheveux courts, comme les Romains.



Gallo-Romain.

Ils parlèrent la langue romaine qui remplaça peu à peu les anciens dialectes gaulois ou qui, se combinant avec eux, donna naissance à la langue dite romane.

11. La religion gallo-romaine. — Les Gaulois adoptèrent la religion romaine. Les dieux gaulois se transformèrent en dieux romains : Teutatès devint Mercure; Arduina, Diane; Belen, Apollon; Belisane, Minerve. Le culte de Rome et d'Auguste fut partout accueilli avec faveur et loyalement célébré. Auguste avait des autels dans toutes les cités de la Gaule; le plus célèbre était l'autel de Lyon, autour duquel, chaque année, les délégués des villes gauloises se réunissaient en une assemblée solennelle.

Les druides firent la résistance la plus vive à cette religion nouvelle. Mais peu à peu leur influence diminua. Persécutés par les empereurs, ils se retirèrent dans la Bretagne, le dernier asile de leur religion.

Ainsi par les mœurs, par la langue et par la religion, les Gaulois devinrent des Gallo-Romains.

12. Importance des Gallo-Romains. — Les Gaulois, devenus Romains, prirent une place importante dans la société romaine. Ils donnèrent à Rome des empereurs : Claude et Caracalla, nés à Lyon, Antonin, né à Nîmes; des poètes : Cornélius Gallus, de Fréjus, l'ami de Virgile, et, plus tard, au quatrième siècle, Ausone, de Bordeaux, qui célébra dans ses vers les plus belles vallées de la Gaule; des historiens : Trogue-Pompée, qui écrivit la première histoire universelle; des romanciers : le Marseillais Pétrone, si célèbre pour les grâces de son esprit et de son style; des orateurs : Valérius Asiaticus, de Vienne, et Domitius Afer, de Nîmes; des artistes : Zénodore, qui éleva dans la cité des Arvernes la statue du Mercure gaulois et, à Rome, sur le Capitole, la statue colossale de Néron; enfin des hommes de guerre : Agricola, né en Provence, le conquérant de la Bretagne.

13. Les villes. — Les Gaulois avaient montré une aptitude remarquable à recevoir la civilisation romaine et à se l'assimiler. Aussi, en moins d'un siècle, la physionomie de la Gaule était tout à fait transformée.

Le pays se couvrit de villes florissantes : aux anciennes villes d'origine grecque ou phénicienne, telles que Marseille,

Nice, Antibes, Nîmes, Arles, s'ajoutèrent des villes d'origine latine : Fréjus, Vienne, Lyon, Autun, Toulouse, Bordeaux, Trèves.

Lyon, bâtie par Auguste, au confluent de la Saône et du Rhône, prit les proportions d'une capitale. Elle avait élevé un temple aux soixante cités de la Gaule. C'est de Lyon que partaient les quatre grandes voies romaines qui se dirigeaient vers l'Océan, les Pyrénées, la mer du Nord et le Rhin.

14. Les monuments et les écoles. — Ces villes furent embellies de magnifiques monuments. Toutes avaient

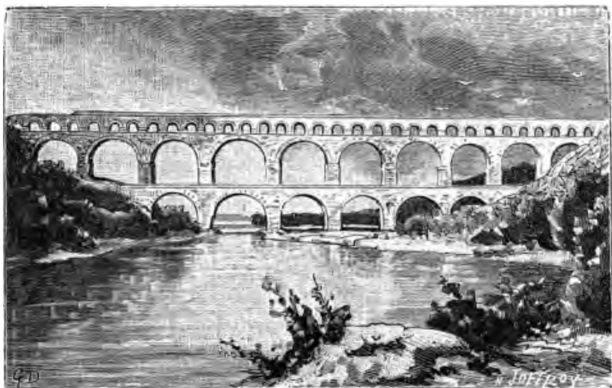


Maison-Carrée de Nîmes.

des palais, des temples, des thermes, des basiliques où les juges rendaient la justice, des amphithéâtres ou arènes pour les combats de gladiateurs, des théâtres, des arcs de triomphe, des colonnes, des statues, des aqueducs. Ces monuments étaient construits avec une solidité remar-

quable. Nous admirons encore aujourd'hui le magnifique pont du Gard, les arènes d'Arles et de Nîmes, la Maison-Carrée et le temple de Diane, à Nîmes, le théâtre d'Orange, les thermes de Paris.

Des écoles célèbres et très fréquentées existaient dans la plupart de ces villes. Marseille était la métropole des études



Le pont du Gard.

grecques; Autun avait ses écoles méniennes, sorte d'université, où l'élite de la jeunesse gauloise recevait la culture des belles-lettres. Toulouse, Lyon, Bordeaux, Arles, Trèves, eurent aussi des écoles florissantes. Ces deux dernières avaient des bibliothèques très riches en manuscrits.

15. Prospérité de la Gaule. — La Gaule devint ainsi un pays civilisé, comme l'Italie; elle fut aussi un pays très prospère. Arles et Narbonne avaient, avec Marseille, une grande importance commerciale. Trèves était l'entrepôt de tous les produits de la Moselle; à Lutèce, une corporation de *Nautes parisiens* transportait les marchandises par la Seine. L'agriculture fut encouragée : l'olivier fut naturalisé en Provence; les vignobles de la Bourgogne et de la Champagne datent de l'époque romaine. Enfin l'industrie gauloise fournit des produits très recherchés. On vantait les draps d'Arras, les manteaux de laine ou *caracalles*

de Langres et de Saintes, les armes de Trèves, d'Autun, de Reims.

16. Décadence de la Gaule. — Dans les dernières années de l'empire, cette prospérité de la Gaule déclina. Les impôts, les guerres, les exigences des grands propriétaires ruinèrent les campagnes; certaines contrées se dépeuplèrent.

Les provinces gauloises eurent aussi beaucoup à souffrir des discordes civiles qui désolèrent l'empire à partir du troisième siècle; elles furent l'un des principaux théâtres de l'anarchie militaire (261-273).

Sous l'influence de ces causes diverses, des révoltes éclatèrent. La plus terrible fut celle des *Bagaudes*, paysans soulevés, qui mirent à sang et à feu tout le nord et tout l'est de la Gaule. Maîtres des campagnes, ils brûlèrent plusieurs villes et commirent d'épouvantables ravages. L'empereur Maximien réussit à vaincre et fit massacrer sans quartier ces multitudes indisciplinées.

Cette répression sanglante ne rendit pas à la Gaule son antique prospérité. La domination romaine, jadis si bienfaisante, était devenue oppressive. Aussi, quand les barbares germains envahirent l'empire, à la fin du quatrième siècle, les Gaulois ne leur firent aucune résistance sérieuse.

LECTURE. — **Les monuments romains en Gaule.**

La civilisation gallo-romaine est brillante. Il n'est pas de cité qui n'ait ses palais, ses temples, ses thermes ou bains; ses basiliques, où s'assemblent les marchands et où le préteur rend la justice; ses amphithéâtres ou arènes, pour les combats de gladiateurs, les chasses aux lions et aux panthères, même pour des batailles navales sur une mer improvisée; ses théâtres où l'on représente des pantomimes, avec machines, trucs, changements à vue; ses arcs de triomphe, ses colonnes, ses statues à la gloire des empereurs.

Des aqueducs, comme le magnifique pont du Gard, amènent de loin l'eau des sources. Encore aujourd'hui se dressent les arcs de Nîmes, Orange, Brives, Carpentras, la porte de Mars à Reims, la porte Noire à Besançon, la porte Dorée à Fréjus, la porte de France, la Maison-Carrée et le temple de Diane à Nîmes, le temple de Livie à Vienne, le théâtre et l'amphithéâtre d'Arles, les arènes de Nîmes et de Trèves, les thermes de Paris et de Sauxay. Ils témoignent, par leurs débris encore imposants, de la magnificence du domaine, et aussi de la richesse des villes, car c'est aux frais, non de l'État, mais des municipes gaulois, qu'ils se sont élevés.

(RAMBAUD, *Histoire de la civilisation française*. — Paris, A. Colin.)

Livres à consulter : *Histoires de France*, de Henri MARTIN et MICHELET. — A. RAMBAUD, *Histoire de la civilisation française.* — E. DESJARDINS, *la Gaule romaine.* — FUSTEL DE COULANGES, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France.* — Am. THIERRY, *Histoire de la Gaule sous la domination romaine.* — Collection Berthold ZELLER, *la Gaule romaine.* — C. JULLIAN, *Gallia.* — G. CARRÉ, *le Moyen Age*, choix de lectures historiques.

CHAPITRE III

LE CHRISTIANISME EN GAULE : **Les évêques.**

SOMMAIRE

1. La diffusion du christianisme. — Tandis que la société païenne se désorganisait, l'Eglise chrétienne s'élevait sur les ruines du monde antique. En trois siècles, le christianisme s'était répandu de Palestine dans toutes les provinces de l'empire romain; de bonne heure il avait conquis la Gaule.

2. Les persécutions. — Le paganisme avait essayé de détruire cette religion nouvelle en la persécutant. Les empereurs édictèrent contre les chrétiens les supplices les plus terribles, sans pouvoir arrêter les progrès du christianisme. Les églises gauloises, celle de Lyon en particulier, souffrirent cruellement des persécutions.

3. Le triomphe du christianisme. — Enfin, au début du quatrième siècle, l'empereur Constantin prit les chrétiens sous sa protection (édit de Milan, en 313). Après lui, le paganisme fut à son tour persécuté.

4. Influence morale du christianisme. — Le triomphe du christianisme introduisit dans la société païenne des idées nouvelles; l'esclavage commença dès lors à être adouci; les humbles, les faibles, les pauvres furent protégés et secourus; la législation elle-même s'inspira des principes chrétiens de charité et de fraternité humaine.

5. Organisation générale de l'Eglise. — Devenue toute-puissante, l'Eglise s'organisa. Il y eut : dans chaque cité, un évêque; dans chaque province, un archevêque ou métropolitain; dans chacune des plus grandes cités de l'empire, un patriarche.

6. Vie intérieure de l'Eglise. — L'Eglise se divisait en clergé séculier et clergé régulier. Le clergé séculier était spécialement chargé de la célébration du culte; le clergé régulier vivait dans les monastères. Les chefs du clergé se réunissaient dans les conciles provinciaux, nationaux ou œcuméniques.

7. Rôle de l'Eglise. — Bien organisée et douée d'une vie intérieure très active, l'Eglise chrétienne augmenta encore son influence par les richesses qu'elle acquit, par les privilèges de toutes sortes qui lui furent conférés. Au moment de l'invasion des barbares, les évêques étaient, dans tout l'empire, les personnages les plus importants des cités.

RÉCIT

1. L'Eglise chrétienne. — A l'époque où la société païenne, désorganisée et ruinée, tombait dans une décadence

chaque jour plus profonde et plus irrémédiable, une force nouvelle, un élément de vie et de prospérité, jeune, vigoureux et ardent, le christianisme, surgissait des ruines du monde antique.

2. Diffusion du christianisme dans l'empire. — La religion chrétienne était née en Palestine, sous le règne de Tibère. C'est alors que Jésus avait parcouru la Judée, enseignant l'amour de Dieu et des hommes, la pureté et la justice, la récompense des bons et le châtiment des méchants. Quand Jésus fut mort sur la croix, ses disciples, les apôtres, se répandirent dans le monde romain et y prêchèrent la religion du Messie, la bonne nouvelle, l'Evangile. Ils furent écoutés par les colonies juives, répandues un peu partout; ils attirèrent à eux tous ceux qui étaient dégoûtés des superstitions du paganisme et cette foule de misérables, esclaves, affranchis, colons, ouvriers des villes et des campagnes, à qui le christianisme apportait une parole de paix et de consolation.

A la fin du premier siècle de l'empire, des églises chrétiennes étaient constituées dans tout l'Orient; les provinces occidentales ne furent converties qu'au second et au troisième siècle; en l'année 400, le christianisme était répandu dans tout le monde romain.

3. Le christianisme en Gaule. — La religion nouvelle ne pénétra en Gaule qu'assez lentement. Pendant le premier siècle de l'empire, il y eut sans doute quelques chrétiens isolés, surtout dans les ports du littoral méditerranéen, que leur commerce mettait en relations directes avec l'Orient. Mais la première communauté chrétienne, la première église de Gaule, ne fut fondée que dans la seconde moitié du deuxième siècle : vers l'année 160, des prêtres, venus de Smyrne, l'organisèrent à Lyon et à Vienne, sous la direction de l'évêque Pothin. Ce fut de là que le christianisme rayonna dans tout l'Occident, jusqu'en Bretagne et jusque sur les bords du Rhin.

4. Les premiers chrétiens et leurs communautés. — Dans chaque cité, les adeptes de la religion chrétienne formaient, aux premiers temps du christianisme, une communauté très modeste, composée surtout de petites gens.

Le soin de célébrer le sacrifice de la messe et de prêcher fut d'abord confié aux plus âgés, aux *prêtres ;* puis, lorsque les fidèles devinrent plus nombreux, ils choisirent, pour les diriger et pour surveiller leurs intérêts communs, celui d'entre eux qu'ils jugeaient le plus digne, et qu'ils saluaient du nom d'*évêque.* L'évêque était le chef de la communauté, mais à l'origine il ne se distinguait par aucun insigne extérieur des autres membres de son église. Le culte était d'ailleurs très simple ; les chrétiens se réunissaient pour prier en commun, pour lire ensemble les Livres Saints, pour chanter des hymnes en l'honneur de leurs frères morts. Dans plusieurs villes, en particulier à Rome, ces réunions des chrétiens avaient lieu dans des cimetières creusés sous terre en forme de galeries ; ces cimetières sont restés célèbres sous le nom de *catacombes.*



Evêque.

5. Les persécutions. — Les progrès du christianisme attirèrent vite l'attention du gouvernement impérial. Les empereurs ne pouvaient pas rester indifférents au succès toujours croissant de cette religion nouvelle : car elle attaquait et voulait détruire la religion païenne ; elle défendait à ses fidèles de reconnaître la divinité de l'empereur et de participer aux cérémonies religieuses ordonnées par les lois de l'Etat ; ses adeptes, enfin, en se réunissant dans leurs églises ou dans leurs cimetières, formaient des sociétés secrètes, officiellement interdites. Les chrétiens furent poursuivis comme ennemis de l'Etat et comme violateurs de la loi. Ce ne furent pas seulement les mauvais empereurs, comme Néron et Domitien, mais aussi les meilleurs, comme Trajan, Marc-Aurèle et Aurélien, qui les persécutèrent.

Les chrétiens qui mouraient au milieu des plus cruels tourments, en attestant leur foi, étaient appelés *martyrs,* d'un mot grec qui signifie témoins.

6. Les persécutions en Gaule : saint Pothin à Lyon (177 ap. J.-C.). — L'Eglise chrétienne de Lyon, à peine fondée, fut atteinte par la persécution. Son premier évêque, Pothin, souffrit le martyre en 177, sous le règne de Marc-Aurèle. A l'approche du danger, et malgré son grand âge (il avait alors quatre-vingt-dix ans), il ne voulut point quitter la ville. Les soldats le portèrent sur leurs bras devant le gouverneur, tandis que la foule le suivait en l'insultant. Le vieillard infirme sut agir et parler avec dignité. « Qu'est-ce que le Dieu des chrétiens ? demanda le juge. — Tu le connaîtras si tu en es digne. » Comme on conduisait Pothin en prison, la populace se jeta sur lui, le frappant du pied et de la main, l'accablant de pierres. L'évêque, qui n'avait plus que le souffle, mourut deux jours après.

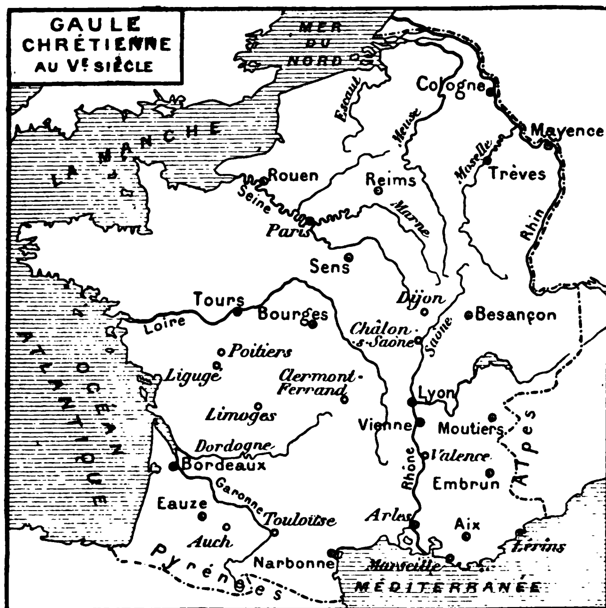


Catacombe.

7. Supplice de Blandine. — Une jeune esclave, nommée Blandine, subit le martyre en même temps que le vieil évêque. En présence du peuple, elle fut attachée à un poteau dans le cirque de Lyon, assez près de terre pour que les bêtes féroces pussent l'atteindre en se dressant. De là, elle vit ses compagnons déchirés à coups de dents ou grillés sur des chaises de fer rougi. On la détacha, on essaya sur elle tous les instruments de torture ; enfin on l'exposa, enveloppée dans un filet, à l'attaque d'un taureau furieux. Irrité par l'aiguillon, l'animal la frappa de ses cornes avec tant de

violence, qu'il la lança en l'air; puis il se précipita sur elle, et la foula aux pieds pour l'enlever encore. Blandine semblait être insensible à cet atroce supplice.

8. Saint Irénée. — Les persécutions n'arrêtèrent pas le zèle des chrétiens. A saint Pothin, martyr, succéda comme évêque de Lyon, saint Irénée, le plus savant et le plus célèbre



des premiers chefs de l'Eglise dans les Gaules. Il consacra sa vie à propager la foi chrétienne et à défendre, par ses écrits, la doctrine contre les hérésies et les dissensions qui s'étaient déjà déclarées parmi les fidèles. En 202, dans la persécution de l'empereur Septime Sévère, saint Irénée couronna par le martyre son active et puissante vie.

9. La Gaule chrétienne. — Ce fut surtout à l'époque de l'épiscopat de saint Irénée que les missionnaires chrétiens

se répandirent dans toute la Gaule. Les uns partirent de Lyon, sous l'impulsion de l'évêque; les autres, de Rome, spécialement sous le pontificat du pape saint Fabien. Les principaux furent saint Félix et saint Fortunat à Valence, saint Ferréol à Besançon, saint Marcel à Chalon-sur-Saône, saint Bénigne à Dijon, saint Trophime à Arles, saint Paul à Narbonne, saint Saturnin à Toulouse, saint Martial à Limoges, saint Andéol et saint Privat dans les Cévennes, saint Austremoine à Clermont-Ferrand, saint Gratien à Tours, et saint Denis à Paris. Celui-ci subit le supplice sur la montagne qui dominait Lutèce : elle s'appela la montagne des martyrs (Montmartre).

10. Le triomphe du christianisme. — Ainsi, malgré les persécutions, le christianisme devenait de plus en plus puissant dans tout l'empire; au début du quatrième siècle, il comptait plusieurs millions de fidèles. Constantin comprit que, dans la lutte qu'il soutenait contre ses nombreux rivaux, il mettrait une grande force de son côté s'il se déclarait favorable aux chrétiens : il arbora la croix sur ses étendards. Lorsqu'il eut conquis l'empire, il reconnut, par l'édit de Milan (313), à la religion chrétienne une existence légale; sans détruire l'antique paganisme, il l'obligea à tolérer et à respecter la foi nouvelle; pendant toute la fin de son règne, il força les deux religions à vivre en paix l'une auprès de l'autre.


Emblème du triomphe du christianisme.

Mais, après sa mort, la guerre éclata. Vainqueur, le christianisme proscrivit à son tour les dieux du paganisme. Les chrétiens détruisirent les temples, les statues, les arbres sacrés. Vers 360, saint Martin, ancien soldat, plus tard évêque de Tours, si populaire dans la Gaule, se distingua dans ces luttes religieuses. Sous ses coups de nombreux monuments disparurent dans le Poitou, la Touraine et la Bourgogne.

11. Les hérésies. — L'Eglise n'eut pas à combattre

seulement contre le paganisme, mais aussi contre les hérésie- et les discordes qui menaçaient son unité. De graves et dangereuses discussions s'étaient élevées entre les chrétiens sur les points principaux du dogme : Arius et ses disciples, les ariens, niaient la divinité de Jésus-Christ; d'autres hérétiques voulaient expliquer et commenter à leur façon les saintes Ecritures; d'autres allaient jusqu'à prêcher un nouvel Evangile.

12. Le concile de Nicée. — Constantin s'efforça de rétablir la paix et l'unité dans le christianisme. Il convoqua, en 325, le concile de Nicée, le premier des conciles œcuméniques ou universels. Cette assemblée, à laquelle prirent part trois cent dix-huit évêques, prêtres ou diacres, se prononça contre les doctrines d'Arius; elle rédigea le symbole de Nicée, que signèrent presque tous les évêques, et qui est aujourd'hui encore le fondement du dogme catholique.

13. Influence morale du christianisme. — L'influence du christianisme se fit bientôt sentir dans le gouvernement et dans la législation. Les combats de gladiateurs furent proscrits; il ne fut plus permis de soumettre à la torture les débiteurs insolvables de l'Etat; le massacre des prisonniers de guerre fut officiellement interdit. Des institutions de charité et d'assistance publique furent pour la première fois organisées : les pauvres, les veuves, les orphelins furent secourus; des hôpitaux furent construits pour abriter les malades; enfin les esclaves, considérés désormais par les hommes libres comme des frères, furent traités moins durement.

14. Organisation générale de l'Eglise. — Après sa victoire définitive, l'Eglise chrétienne s'organisa, en prenant pour modèle l'organisation administrative de l'empire romain. Chaque cité, avec son territoire, forma un diocèse, à la tête duquel se trouvait un évêque; tous les évêques d'une même province étaient placés sous la juridiction et l'autorité de l'évêque qui résidait dans la capitale de la province ou métropole, et qui s'appelait le métropolitain; plus tard, les métropolitains devinrent les archevêques.

Il y eut donc en Gaule dix-sept métropolitains; c'étaient

les évêques de : Mayence, Cologne, Trèves, Reims, Besançon, Lyon, Rouen, Tours, Sens, Bourges, Bordeaux, Auch, Vienne, Narbonne, Aix, Moutiers en Tarentaise et Embrun; l'un des métropolitains devint, sous le nom de *primat des Gaules*, le chef de l'Eglise gauloise. Le titre de *primat* fut revendiqué d'abord par les évêques de Lyon et de Vienne, plus tard par celui d'Arles.

15. Organisation d'un évêché. — Pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne, les évêques n'avaient été que les chefs des communautés de fidèles instituées dans les villes. Au quatrième et au cinquième siècle, leur influence et leur pouvoir s'étendirent. Autour de la basilique primitive, qui conserva le privilège de posséder la chaire de l'évêque (en latin *cathedra*), et qui s'appela désormais la *cathédrale*, d'autres chapelles s'élevèrent soit dans la ville même, soit dans les campagnes d'alentour ; chacune de ces chapelles fut le centre d'une *paroisse*, et chaque paroisse eut à sa tête un prêtre, qui plus tard fut nommé *curé*, parce que l'évêque lui confiait la *cure* des âmes. C'est ainsi que les évêchés devinrent, après le triomphe du christianisme, de véritables circonscriptions ecclésiastiques.

Les évêques réunissaient en une assemblée, appelée *synode*, les prêtres de leur évêché, pour examiner avec eux toutes les questions qui intéressaient le culte ou l'administration ecclésiastique.

Ce régime de libre discussion donna de plus en plus à l'Eglise chrétienne l'activité et la vie qui se retiraient chaque jour davantage de l'administration impériale.

16. Les conciles. — A tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique existaient des assemblées analogues aux synodes. Ces assemblées reçurent le nom de conciles. Il y avait plusieurs sortes de conciles.

Les conciles *œcuméniques* étaient ceux auxquels tous les évêques du monde chrétien étaient convoqués.

Les conciles *nationaux* étaient composés des évêques d'une nation.

Le rôle de ces divers conciles a été considérable dans l'histoire de l'Eglise. Ces assemblées d'évêques fixèrent les points douteux du dogme, combattirent les hérésies, réglèrent les questions de hiérarchie et de discipline intérieure.

17. Le clergé régulier; les monastères en Gaule. — Telle était l'organisation du clergé *séculier*, ainsi appelé parce qu'il était mêlé au *siècle*, c'est-à-dire au monde. Auprès de lui commença de bonne heure à se former le clergé *régulier*, ou soumis à la *règle*, composé de moines qui se séparaient du monde. Les premiers moines avaient été des ermites, isolés dans les forêts ou dans les déserts; mais plus tard ils se réunirent et vécurent en commun dans des monastères. La règle qu'ils observaient leur imposait la prière, l'étude et le travail manuel; en outre, ils faisaient vœu, personnellement, de pauvreté et d'obéissance. Le célibat était pour eux obligatoire.

Les premiers monastères de la Gaule furent ceux de Ligugé, près Poitiers, et de Marmoutiers, sur la Loire, fondés par saint Martin de Tours; de Lérins, dans une île de la Provence, fondé par saint Honorat; de Saint-Victor, à Marseille, fondé par saint Cassien. Au milieu des troubles et des violences du cinquième siècle, les monastères devinrent très nombreux.

18. Les richesses de l'Eglise. — La société ecclésiastique, formée par la réunion du clergé séculier et du clergé régulier, possédait de grandes richesses. Ces richesses provenaient de plusieurs sources : 1° les offrandes volontaires des fidèles; 2° les prémices des fruits de la terre; 3° les dîmes, qui furent d'abord volontaires, mais que l'Eglise déclara bientôt obligatoires; 4° enfin les revenus des domaines et, en général, de toutes les propriétés des églises et des monastères. Les rois barbares comblèrent de présents l'Eglise chrétienne. Dans la Gaule mérovingienne, les évêques furent parmi les plus riches et les plus puissants propriétaires fonciers.

19. Privilèges et immunités de l'Eglise. — En outre, l'Eglise jouissait de privilèges très importants. Les sanctuaires chrétiens avaient le droit d'asile; toute personne qui se réfugiait au pied des autels était inviolable. C'était là une institution bienfaisante, à une époque où la force brutale régnait presque partout en souveraine maîtresse.

L'Eglise eut de bonne heure ses tribunaux particuliers. La juridiction des tribunaux ecclésiastiques, présidés par les évêques, s'étendit de plus en plus : elle embrassa bientôt

toutes les causes qui ne se rattachaient qu'indirectement au culte et à la religion, par exemple, les débats relatifs aux mariages et aux testaments, les procès dans lesquels étaient impliqués les pauvres, les orphelins, les veuves, etc.

A ces privilèges, l'Eglise joignait l'avantage d'être exempte des charges les plus lourdes qui pesaient, à la fin de l'empire, sur la société laïque : l'impôt et le service militaire.

20. Le rôle politique des évêques. — Ces richesses et ces privilèges permirent aux évêques de jouer, dans les villes, un rôle politique et administratif considérable. Ils en devinrent, sous le titre de *défenseurs de la cité*, les premiers magistrats; ils siégeaient dans le sénat municipal, ils s'occupaient avec activité de toutes les questions de justice, d'impôts, de travaux publics. Aussi, quand commencèrent les invasions barbares, leur influence fut-elle partout prépondérante. Ils déployèrent, pour défendre les populations groupées autour d'eux, le plus noble courage. Tandis que les fonctionnaires impériaux s'enfuyaient lâchement devant les agresseurs, les évêques essayèrent de leur résister, et souvent ils réussirent à calmer leur colère. Seule, au-dessus des ruines de l'empire romain d'Occident, l'Eglise chrétienne resta debout.

LECTURE. — **Saint Martin de Tours.**

L'homme qui amena véritablement la Gaule au Christ fut saint Martin, évêque de Tours, de 372 à 397. Pendant vingt-cinq ans, sans relâche, il pria, prêcha, lutta, renversant les idoles, haranguant la foule, imposant aux grands sa parole et son Dieu. Il fonda à Ligugé, en Poitou, le premier monastère de la Gaule. On l'appela, même de son temps, l'apôtre des Gaules. Un contemporain s'écriait : « Heureuse la Grèce d'avoir entendu saint Paul; mais Dieu n'a pas abandonné la Gaule, car il lui a donné Martin. » Par sa vie, par sa parole, il exerça sur tous ceux qui l'approchèrent un ascendant qu'on a peine à croire.

Il est difficile de mieux le caractériser que ne l'a fait M. Boissier dans *la Fin du Paganisme :* « Saint Martin est d'abord un saint un peu démocratique, ce qui n'a jamais nui chez nous. Il est de basse extraction, et ne fait rien pour le dissimuler. Avec les petits il est doux et familier; mais avec les grands il se relève. Il ne souffre pas que les empereurs eux-mêmes manquent au respect qu'on lui doit... Martin était un homme de petite science, mais de grand sens; il évitait les excès et savait garder en tout une juste mesure. Sa foi était ardente, mais elle cherchait à être éclairée. Il se méfiait beaucoup des saints douteux, et ne se croyait pas obligé d'accepter sans examen les récits qu'on lui faisait... Au-dessus de toutes les vertus, Martin mettait la

charité. Il était doux et compatissant pour tout le monde. A plus forte raison, ne voulait-il pas qu'on punît de mort les hérétiques. Sa conscience honnête et droite lui disait qu'il avait raison de sauver, même au prix d'une faiblesse, la vie de quelques malheureux. Cette haine des persécutions, cette horreur du sang versé, jointe à cette charité ardente, à cette pitié inépuisable et à ce ferme bon sens, n'est-ce pas là l'idéal d'un saint français? »

Saint Martin a fixé les destinées du christianisme gaulois; il en a été vraiment le créateur. Mais, en outre, il a été l'inspirateur, pendant des siècles, de notre littérature religieuse. Sa vie est le principal épisode de l'épopée de la Gaule chrétienne, comme elle en est par bonheur le morceau le plus historique. Déjà au début du cinquième siècle, l'Aquitain Sulpice Sévère écrivait : « Qu'on nous parle latin ou gaulois, peu importe! Mais qu'on nous parle de saint Martin. » Il est peu de prêtres lettrés au temps des Mérovingiens, qui n'aient essayé d'écrire une vie de l'apôtre ou le récit de ses miracles posthumes. Par les conversions opérées sur son tombeau ou à la lecture de sa vie, il fut donné à saint Martin de continuer et d'achever son œuvre bien longtemps après sa mort; et du fond de sa basilique de Tours, devenue le sanctuaire du christianisme gaulois, il demeura pendant des siècles encore l'apôtre des Gaules.

(C. JULLIAN, *Gallia.* — Paris, Hachette.)

Livres à consulter : V. DURUY, *Histoire des Romains.* — G. BOISSIER, *la Fin du Paganisme.* — MICHELET, Henri MARTIN, *Histoire de France.* — AM. THIERRY, *Histoire de la Gaule sous la domination romaine.* — A. RAMBAUD, *Histoire de la civilisation en France.* — Collection B. ZELLER, *la Gaule chrétienne.* — C. JULLIAN, *Gallia.* — L. DUCHESNE, *les Origines de l'épiscopat en Gaule.* — LECOY DE LA MARCHE, *Saint Martin.* — MARTIGNY, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes.*

CHAPITRE IV

LES INVASIONS BARBARES : **Mœurs des Germains. Les invasions en Gaule. — Les Huns.**

SOMMAIRE

1. L'EMPIRE ROMAIN A LA FIN DU QUATRIÈME SIÈCLE. — En 395, à la mort de Théodose, l'empire romain n'avait pas encore été entamé par les Barbares. Il se divisait en deux parties : l'empire d'Orient avec Constantinople, et l'empire d'Occident avec Rome, pour capitales.

2. SA DÉCADENCE. — L'empire, sous l'apparente régularité de son gouvernement, était en décadence. Il n'était plus défendu par une armée nationale. Il allait être envahi par les Barbares.

3. LE MONDE BARBARE. — Les peuples barbares ou étrangers étaient tous ceux qui n'étaient pas soumis à l'empire romain. Les principaux étaient les Germains.

4. LES INVASIONS GERMANIQUES. — Vers la fin du quatrième siècle de l'ère chrétienne, l'apparition des Huns dans l'Europe orientale précipita sur l'empire toutes les peuplades germaniques. Les Visigoths avec Alaric, les Vandales avec Genséric, les Burgondes et les Francs s'établirent dans les provinces que ravageaient les incursions de Radagaise et d'Attila.

5. FIN DE L'EMPIRE D'OCCIDENT. — Seule l'Italie était restée sous la domination nominale des empereurs. Mais en 476, un chef barbare, Odoacre, roi des Hérules, détrôna le dernier empereur, Romulus-Augustule, mit fin à l'empire d'Occident et prit le titre de roi d'Italie.

6. LE ROI THÉODORIC. — Quelques chefs barbares essayèrent de fonder des royaumes, en faisant revivre les traditions romaines. Tel fut Théodoric, roi d'Italie (493-526).

Il donna à l'Italie quelques années de prospérité. Son œuvre ne fut pas durable.

RÉCIT

1. Etendue et limites de l'empire romain à la fin du quatrième siècle. — A la fin du quatrième siècle, à la mort de Théodose, en 395, l'empire romain était encore intact. Il embrassait tous les pays riverains de la Méditerranée, sauf les plaines de la Russie méridionale; il

s'étendait, sur les côtes de l'Atlantique, depuis le Maroc jusqu'aux bouches du Rhin ; il possédait la plus grande partie de la Bretagne.

L'empire était partagé en deux parties : l'empire d'Orient avec Constantinople, et l'empire d'Occident avec Rome, pour capitales.

2. Gouvernement de l'empire : l'empereur. — Au sommet de la hiérarchie régnait l'empereur, dont le pouvoir était héréditaire et absolu. Sa personne, comme



L'EMPIRE ROMAIN AU IVe SIÈCLE

celle d'un dieu, était sacrée ; sacrés également, son palais, sa chambre, son trésor, sa cour. Depuis Dioclétien, le maître du monde était vêtu de pourpre, couronné d'un diadème, toujours représenté avec l'auréole. Entouré d'une pompe orientale, servi par une cour nombreuse, il rappelait les antiques souverains de l'Asie.

3. L'administration. — L'empereur était assisté, dans l'administration du monde romain, de plusieurs ministres et grands dignitaires. C'étaient : les *préfets du prétoire*, chefs de l'administration provinciale ; le *questeur du*

palais sacré, chargé de préparer les lois; le *comte des largesses sacrées* et le *comte des domaines privés*, qui dirigeaient les finances impériales; les *maîtres de la milice*, qui commandaient et qui administraient l'armée. La plupart de ces ministres formaient le Conseil d'empire, ou *Consistoire sacré*.

Chaque ministre était à la tête d'une administration qui comprenait dans les provinces de nombreux fonctionnaires : vicaires, présidents, comtes, intendants, préposés.

4. Les impôts et le régime fiscal. — Les impôts étaient nombreux et lourds. C'étaient : l'impôt foncier, qui était perçu sur le sol; l'impôt personnel, ou capitation, que payait surtout la plèbe; les impôts indirects (douanes, péages, impôts sur les successions, sur les ventes, sur les affranchissements d'esclaves). L'empereur et ses agents fixaient la quotité de l'impôt. Mais, dans chaque ville, le travail de répartition avait été laissé aux *curiales*, membres de la bourgeoisie municipale, sous la surveillance et le contrôle des fonctionnaires provinciaux. Bien loin d'être un privilège, cette fonction était pour les curiales une charge ruineuse; car ils étaient responsables du chiffre fixé pour leur ville et tenus de le parfaire, en cas d'insuffisance de rendement, sur leur fortune personnelle.

5. L'armée. — Au quatrième siècle, l'armée constituait dans l'empire un corps nettement séparé. Elle se recrutait de plus en plus parmi les Barbares. Les Romains se dérobaient au service militaire, jadis considéré comme un honneur. Bientôt même, les généraux, ainsi que les *comtes* et les *ducs* chargés de la garde des frontières, furent choisis dans les rangs des ennemis de l'empire. Stilicon était Vandale, Aétius était Hun. Rome, menacée par l'invasion des Barbares, en était réduite à confier sa défense à des chefs barbares!

6. L'état social. — C'est surtout dans l'état social que se révélait la faiblesse de l'empire. Les classes moyennes qui font la force des Etats avaient disparu ou étaient en train de disparaître. Il n'y avait plus en présence qu'une noblesse privilégiée et une multitude opprimée ou servile.

La noblesse ou classe sénatoriale se composait de courtisans et de fonctionnaires d'empire ; elle était héréditaire. Il y avait entre les nobles des différences de rang : les uns étaient *illustrissimes*, d'autres *clarissimes*, *perfectissimes*, etc. Tous étaient exempts de la plupart des impôts ; ils exerçaient les plus hautes fonctions et possédaient les grands domaines.

7. La classe moyenne. — La classe moyenne était formée, d'un bout de l'empire à l'autre, par la bourgeoisie des villes. Elle comprenait surtout les petits propriétaires provinciaux, au premier rang desquels figuraient les *curiales*. Etre curiale avait été un honneur très envié ; c'était une servitude intolérable depuis l'établissement du nouveau régime fiscal. Aussi les curiales, pour éviter les lourdes charges qui pesaient sur eux, abandonnaient leurs terres ; ils s'efforçaient d'entrer soit dans l'administration et de là dans la noblesse sénatoriale, soit même dans les classes inférieures de la société.

8. Les classes inférieures. — On peut à peine donner le nom de plèbe à ces classes inférieures, tant elles étaient différentes de l'ancienne plèbe romaine. Les hommes libres, artisans et petits négociants, s'y trouvaient en minorité. Beaucoup plus nombreux étaient alors les affranchis, les colons, les serfs de la glèbe et les esclaves : tous pauvres, ignorants, incapables de s'élever au-dessus de leur condition misérable.

9. Les villes et les campagnes. — Cette transformation de l'état social avait exercé l'influence la plus funeste sur la vie municipale. La décadence de la classe moyenne provoqua la ruine des cités. Aussi les villes se dépeuplèrent et leurs monuments, délaissés, tombèrent peu à peu en ruines.

La situation des campagnes n'était guère plus brillante. Dans certaines provinces, la moitié du sol était inculte.

10. La civilisation romaine. — Au siècle d'Auguste et sous les Antonins, la civilisation romaine avait rayonné dans toutes les contrées voisines de la Méditerranée. Mais, au quatrième siècle, elle avait terminé son œuvre : les pays

qu'elle avait transformés, comme la Gaule, allaient recevoir, par le fait des invasions, un afflux de vie nouvelle; du mélange de ces deux éléments, d'abord hostiles, devait naître peu à peu la civilisation moderne, à la fois fille du monde antique et indépendante de lui.

11. Le monde barbare. — Au delà des frontières de l'empire romain (Rhin, Danube, mer Noire, Caucase), l'Europe était habitée par une multitude de peuples qui avaient conservé leur indépendance. Ces peuples, les Romains les appelaient les barbares, c'est-à-dire les étrangers. On peut les répartir en trois grandes races : les Tartares, les Slaves et les Germains.

Les Tartares n'apparaissaient encore que sur les limites orientales de l'Europe, vers la mer Caspienne et la mer Baltique. Ils formaient plusieurs confédérations : les Huns, les Bulgares, les Avares, les Hongrois et les Turcs.

Les Slaves ou Sarmates, voisins des Huns, occupaient les territoires compris entre la Vistule et le Volga. Ils formaient encore une masse confuse. Parmi ces peuplades, on pouvait déjà distinguer : les Tchèques qui s'établirent plus tard en Bohême, les Lettons dans la Lithuanie, les Moraves dans la Moravie; et au sud les Esclavons, les Bosniens, les Serviens et les Croates. Les Slaves devaient former le fond de la nation russe.

Les Germains occupaient toute la région entre le Rhin, le Danube et la Vistule. A la fin du quatrième siècle, ils formaient quatre confédérations principales : les Francs, les Saxons, les Alamans et les Goths.

12. Les Germains. — Les Germains, situés sur les limites de l'empire, en étaient les ennemis les plus redoutables. Ils avaient, dit l'historien Tacite, le regard farouche et les yeux bleus, les cheveux blonds, de grands corps vigoureux, habitués à endurer le froid et la faim, mais non la chaleur et la soif. Ils s'habillaient d'une saie légère attachée avec une agrafe, ou, à défaut d'agrafe, avec une épine. Les plus riches se distinguaient par un habillement serré qui dessinait toutes les formes. Ils se couvraient aussi de peaux de bêtes. Les femmes s'enveloppaient d'étoffes de lin rayées de pourpre, qui laissaient à découvert les bras jusqu'aux épaules et le haut de la poitrine.


Irlande
BRETAGNE
MER DU NORD
Angles
Saxons
Suèves
Sarmates
ou Slaves
Tartares
Huns
Francs
Lombards
Vandales
Rhin
Mayence
Reims
Metz
Paris
Orléans
Alamans
Burgondes
Marcomans
Quades
Danube
Ostrogoths
Hérules
Alains
Caucase
Bâle
GAULES
Milan
Vérone
Rhône
Pollentia
ILLYRICUM
Wisigoths
PONT-EUXIN
(MER NOIRE)
Andrinople
PONT
Constantinople
Arménie
THRACE
DACIE
OCÉAN ATLANTIQUE
ESPAGNE
Corse
Rome
ITALIE
MER ADRIATIQUE
Capoue
Nole
Baléares
Sardaigne
MACÉDOINE
ASIE
Sicile
Hippone
Carthage
MER MÉDITERRANÉE
AFRIQUE
ORIENT
Syrie
ÉGYPTE
MER ROUGE
LIBYE
L'EMPIRE ROMAIN
ET LES BARBARES
A LA FIN DU IVe SIÈCLE

Les Germains habitaient des cabanes de bois ou de terre rarement groupées en villages, le plus souvent isolées dans les champs ou dans les bois et séparées entre elles par de grands intervalles. Ils avaient peu de goût pour l'agriculture et en laissaient le soin à des esclaves appelés *lites*.

13. Gouvernement des Germains. — Le principe du gouvernement résidait dans l'assemblée de tous les hommes libres. Chaque peuple avait son assemblée générale. L'assemblée élisait les deux chefs suprêmes de la nation, le roi (*Koning*) et le chef de guerre (*Herezoghe*). Le roi était choisi dans la famille la plus noble ; il présidait aux sacrifices et gouvernait pendant la paix. Le chef de guerre était choisi parmi les plus braves guerriers. Il conduisait les expéditions militaires. Le plus souvent le roi était en même temps le chef militaire. L'assemblée décidait de toutes les affaires générales ; elle votait la paix ou la guerre; elle élisait tous les magistrats.

L'assemblée des hommes libres rendait aussi la justice. Elle punissait les lâches de la peine de mort ; pour les autres crimes, elle condamnait le coupable à des indemnités pécuniaires appelées le *Wehrgeld*.

14. Mœurs guerrières des Germains. — Chez les Germains, tout homme libre était un guerrier, tout peuple était une armée. Quand la guerre était résolue, les Germains choisissaient un chef ; ils étaient ses compagnons, ses leudes ou fidèles. Ils se dévouaient pour lui et se faisaient tuer pour le défendre. Après la guerre, les compagnons du chef restaient auprès de lui ; ils formaient sa maison, mangeaient à sa table et considéraient comme un honneur de remplir les offices domestiques. Ces bandes guerrières vivaient du métier de la guerre.

Pendant l'hiver, le guerrier germain prenait part à des banquets bruyants, interminables et souvent sanglants, ou bien encore il jouait avec passion, au point d'engager la liberté de sa famille et la sienne. Mais, quand le printemps faisait fondre les glaces, quand la forêt verdissait, le guerrier prenait ses armes et quittait la cabane pour courir aux combats.

Tout poussait l'homme libre à la guerre : le jeune homme était obligé de tuer un ennemi pour payer sa naissance ; le

guerrier devait suivre partout le chef auquel il s'était dévoué, et qui lui promettait comme prix de sa valeur une place à sa table, un cheval de guerre ou une lance d'honneur ; enfin, le brave, mort au champ de bataille, entrait seul dans le palais du dieu Odin pour y combattre tout le jour, pour y boire toute la nuit la bière et l'hydromel dans le crâne de ses ennemis vaincus.

15. Religion des Germains. — Les Germains adoraient un grand nombre de dieux qu'ils se représentaient sous une forme humaine. Leurs dieux forment une famille. Wotan, le père des dieux, est un guerrier borgne ; il fend les airs, invisible, armé de la lance, monté sur son cheval blanc. C'est le dieu des batailles. Sa femme, Friga, vénérable et austère, est la déesse des mariages. Leurs enfants sont : Donar, à la barbe rouge, le dieu du tonnerre et des orages ; Tyr, le dieu de l'épée ; Freyr, le dieu pacifique, qui fait mûrir les moissons ; Freya, la déesse de la jeunesse et de la beauté.

Les dieux habitent un palais céleste, le Walhalla, relié à la terre par l'arc-en-ciel. Ils siègent sur des trônes d'or, entourés de Walkures, divines messagères qui vont recueillir sur les champs de bataille les âmes des braves. Le séjour des dieux est le paradis des guerriers.

Les lâches sont précipités dans l'enfer, lieu sombre et glacé, situé dans les profondeurs de la terre, où habitent les divinités malfaisantes, Loki, le dieu du mal, Holla, la déesse de la mort.

Les Germains n'avaient ni temples ni idoles. Comme les Gaulois, ils adoraient leurs dieux sur les montagnes ou dans les bois, auprès des sources sacrées.

16. Les femmes germaines. — Chez les Germains, la femme était respectée et honorée. Ils croyaient, dit Tacite, qu'il y avait en elle quelque chose de divin. Le mariage était soumis à des lois fixes. La femme n'apportait pas de dot ; elle était associée à tous les travaux de la maison et elle suivait le guerrier à la guerre. A la bataille d'Aix, les femmes des Cimbres ne voulurent pas survivre à la défaite de leurs maris.

17. L'invasion des Barbares. — Depuis longtemps

les peuplades germaniques cherchaient à s'établir sur le territoire de l'empire. Elles y étaient attirées par la fertilité plus grande du sol, la douceur du climat, les richesses des villes. Les empereurs romains ne cessèrent de lutter contre les bandes guerrières qui essayaient de franchir le Rhin et le Danube. Auguste dut envoyer ses plus habiles généraux, Drusus, Tibère, Germanicus, contre les tribus germaniques qui habitaient entre le Rhin et l'Elbe. Trajan et Marc-Aurèle firent plusieurs campagnes très rudes au delà du Danube. Au troisième siècle, la frontière du Rhin fut le théâtre de combats ininterrompus.

Mais, dès cette époque, l'empire, de plus en plus affaibli, admettait les barbares dans ses armées; les soldats et les vétérans de race germanique remplissaient les légions; des colons très nombreux étaient installés en territoire romain. Ce mouvement d'infiltration ne fit que s'accentuer au quatrième siècle, et bientôt les empereurs permirent à des tribus entières de barbares d'occuper, sur les frontières, les provinces qui s'étaient dépeuplées. C'est ainsi que les Goths furent établis comme alliés de l'empire en Thrace et en Macédoine; et que les Francs peuplèrent, au même titre, la vallée inférieure du Rhin. Il se produisit ainsi, pendant deux siècles, une lente et continuelle migration des peuples du nord et de l'est vers le midi et l'ouest.

Après la mort de Théodose, en 395, ce mouvement prit des proportions plus considérables. L'apparition des Huns en Europe précipita en masse sur l'empire toutes les peuplades germaniques. Goths, Burgondes, Vandales, Suèves, franchirent les frontières, et, comme un torrent qui a brisé ses digues, se répandirent sur le monde romain. Un siècle plus tard, en 476, l'empire d'Occident était détruit, et, sur ses ruines, se fondèrent de nouveaux royaumes. Cette période de l'histoire s'appelle l'invasion des barbares.

18. Alaric et les Visigoths. — Chassés de leurs anciennes demeures par les Huns, les Visigoths avaient obtenu de l'empire un vaste territoire au sud du Danube et s'étaient mis à sa solde. A la mort de Théodose, ils prirent pour chef Alaric et recommencèrent leurs incursions.

La Grèce fut envahie; Athènes n'échappa à la destruction qu'en livrant la plus grande partie de ses richesses; Corinthe et Sparte furent mises à feu et à sang.

Stilicon, ministre de l'empereur d'Occident, Honorius, accourut au secours de l'empire d'Orient. Vandale d'origine, Stilicon était arrivé par ses talents aux plus hautes dignités de l'empire. C'était un brave général, un esprit cultivé, un caractère loyal.

Il cerna Alaric dans les montagnes du Péloponèse. Mais les Visigoths parvinrent à s'échapper avec leur chef à travers les retranchements ennemis. Stilicon se mettait à leur poursuite, quand il apprit que l'empereur d'Orient avait traité avec Alaric et lui avait donné le gouvernement de l'Illyrie avec le titre de maître général de la milice.

Alaric profita de son titre pour donner à ses soldats toutes les armes que contenaient les arsenaux de la province. Puis il envahit l'Italie. Déjà il était maître de toute la Lombardie, quand Stilicon l'arrêta dans sa marche victorieuse. Alaric dut retourner en Illyrie.

19. La grande invasion de 406. Radagaise. — L'empereur, encore sous le coup de la terreur qu'avait provoquée la dernière invasion, abandonna Rome et alla s'enfermer dans Ravenne. Cette ville était bâtie sur les lagunes de l'Adriatique; elle était entourée de canaux et de marais inabordables. Une chaussée, qu'on pouvait aisément défendre ou détruire, joignait seule Ravenne au continent. C'est de cette retraite inexpugnable que l'empereur vit passer la grande invasion de 406, conduite par Radagaise.

Des hordes innombrables, composées de Vandales, de Suèves, de Burgondes, d'Hérules, d'Alains, poussées par l'invasion des Huns, avaient passé les Alpes, envahi l'Italie et tout détruit jusqu'à Florence.

Pour la troisième fois, Stilicon sauva l'empire. Il cerna les barbares près de Fiesole, et les réduisit par la famine. Radagaise fut décapité; ses compagnons furent vendus comme esclaves.

Pour récompense de tant de services, Stilicon périt victime d'une conspiration du palais. Il fut massacré sur le seuil de l'église de Ravenne où il était venu chercher un abri.

20. Alaric en Italie. — Alaric, délivré de ce redoutable adversaire, reparut aussitôt et marcha sur Rome sans rencontrer de résistance. Les esclaves lui ouvrirent les portes

et les Goths se précipitèrent dans la ville. Six jours durant, Rome fut pillée, saccagée, incendiée, jusqu'au moment où le vainqueur effrayé de son ouvrage, saisi d'une terreur superstitieuse à la pensée qu'il avait porté une main sacrilège sur la capitale du monde, abandonna ces ruines fumantes, ces palais détruits et ces habitants éperdus.

Alaric ne survécut pas longtemps à son triomphe. Il se dirigea vers la Campanie avec son armée chargée de dépouilles. Il se disposait à conquérir la Sicile quand il fut enlevé par une courte maladie. Les Goths lui firent des funérailles dignes de lui. « De peur que des mains romaines, excitées par la cupidité ou la haine ne violassent les restes du violateur de Rome, ils creusèrent sa fosse près de Cosenza, dans le lit d'une petite rivière appelée Buzantin, qu'ils rendirent ensuite à son cours naturel ; et celui qui avait traversé le monde avec la violence et le fracas d'un torrent entendit gronder éternellement sur sa tête les eaux déchaînées de l'Apennin. Une partie du trésor royal avait été déposée près de lui dans la fosse ; afin d'assurer le secret du lieu, les Goths égorgèrent les captifs qu'ils avaient employés à la creuser. »

21. Les Visigoths en Gaule et en Espagne. — Suivis de leur chef, les Visigoths se mirent de nouveau à la solde de l'empire. Ils passèrent dans la Gaule, qui avait été envahie par des bandes de Suèves, d'Alains, de Burgondes et de Vandales, échappés, pour la plupart, au désastre de Radagaise. Ils rejetèrent au sud des Pyrénées les Alains, les Suèves et les Vandales ; les Burgondes furent refoulés dans les vallées de la Saône, où ils s'établirent pacifiquement après avoir reçu des terres.

En récompense de leurs services, les Visigoths obtinrent de l'empereur tout le pays qu'ils avaient conquis. En Gaule, ils s'étendirent peu à peu depuis les Pyrénées jusqu'à la Loire. Toulouse fut la capitale de leur royaume, et Bordeaux en devint rapidement une des cités les plus riches et les plus peuplées.

22. Les Vandales en Afrique. Le roi Genséric. — Repoussés dans le sud de l'Espagne, les Vandales ne tardèrent pas à tourner vers l'Afrique des regards de convoitise. Ils avaient alors pour roi Genséric, qui fut peut-

être le plus rusé et le plus féroce des chefs barbares. Petit et boiteux, il cachait sous ces apparences chétives une âme ardente, une grande ambition et une profonde habileté à séduire les hommes et à semer la discorde et la haine. Genséric franchit avec son peuple le détroit de Gibraltar, s'empara de tout le nord de l'Afrique, et, punissant toute résistance par l'incendie et le massacre, il fit un désert de cette florissante contrée. Quelques villes maritimes résistèrent : Hippone ne céda qu'après la mort de son évêque, saint Augustin. Carthage fut enlevée par surprise; mais Genséric, au lieu de la détruire, résolut de restaurer son antique prospérité, en faisant d'elle ce qu'elle avait été jadis, la capitale d'un vaste empire maritime.

Rome elle-même fut la proie des Vandales; le pillage dura quatorze jours et quatorze nuits. Genséric, dont les fureurs mêmes étaient prévoyantes, fit soigneusement transporter sur ses vaisseaux toutes les richesses publiques. Les ornements du palais impérial, les statues des dieux du Capitole, la table d'or des Juifs et le chandelier à sept branches, les vases sacrés des chrétiens, tout fut pillé; puis les Vandales regagnèrent l'Afrique, dont ils devaient rester les maîtres pendant près d'un siècle encore.

23. Attila et les Huns. — Les Huns, après avoir poussé devant eux les peuplades germaniques, franchirent à leur tour les frontières de l'Empire. Vêtus de tuniques de lin et de casaques de peaux de rats sauvages qu'ils laissaient pourrir sur leurs corps, passant leur vie sur leurs petits chevaux rapides et décharnés, ils produisirent sur les Romains une impression de terreur mêlée de dégoût qui paralysait leur résistance. « Vous diriez, dit un historien, des bêtes à deux pieds, ou une de ces figures de bois mal


Guerrier hun.

charpentées dont on orne les parapets des ponts. »

Attila était le roi des Huns. Ce barbare avait, comme tous ceux de sa nation, la tête large, le teint basané, le nez aplati, les yeux enfoncés, la barbe rase. Trapu et vigoureux, il avait la démarche fière et assurée. Son ambition était immense. Un jour un pâtre lui apporta une épée rouillée; il prétendit que c'était l'épée du dieu Mars et qu'elle lui promettait l'empire de l'univers. Véritable barbare, il détruisait pour le plaisir de détruire. « L'herbe, disait-il, ne poussait plus sous les sabots de son cheval. » Cependant il ne manquait pas d'une certaine habileté politique, et il joua plus d'une fois par son astuce et sa ruse les ambassadeurs de Rome.

24. Invasion des Huns en Gaule. — Les Huns remontèrent la vallée du Danube et passèrent le Rhin entre Bâle et Mayence. Ils ravagèrent tout sur leur passage. A Metz, l'évêque s'était retiré dans l'église avec son clergé ; il fut épargné et emmené captif, mais ses prêtres furent tous égorgés au pied de l'autel. Les maisons furent réduites en cendres ; il ne resta debout qu'un oratoire, consacré à saint Etienne. De Metz, Attila se dirigea sur Reims.

La ville était presque déserte, ses habitants s'étant retirés dans les bois; seul l'évêque, Nicasius, était resté avec une poignée d'hommes courageux et fidèles. Il fut massacré sur le seuil de son église; mais, la basilique ayant retenti d'un bruit soudain et inconnu, les Huns effrayés s'enfuirent, laissant là leur butin, et quittèrent bientôt la ville. Le lendemain, les habitants reprirent possession de leurs maisons désolées, et recueillirent les restes de ceux qu'ils considéraient comme des martyrs; ils élevèrent un monument à leur pasteur, que l'Eglise honore encore aujourd'hui sous le nom de saint Nicaise[1].

25. La terreur à Paris. — Lutèce, le chef-lieu de la peuplade des Parisii dont elle prit le nom, était déjà une cité importante. Un camp fortifié, des arsenaux, un palais, un amphithéâtre, des temples, en un mot tout ce qui constituait un grand établissement militaire et une résidence impériale, avait été construit successivement sur la rive

1. Amédée Thierry, *Histoire d'Attila.*

gauche de la Seine. L'empereur Julien avait pris ce lieu en affection et y avait passé plusieurs hivers.

A l'approche d'Attila, les habitants de Lutèce avaient tenu conseil et résolu de ne point attendre l'ennemi. Déjà se faisaient les apprêts d'une émigration générale; toutes les barques étaient à flot. On ne voyait que meubles entassés sur les places, que maisons désertes et nues, que troupes de femmes et d'enfants qui allaient dire à leurs foyers un dernier adieu trempé de larmes. Une femme entreprit de les arrêter. Ce fut sainte Geneviève.

Pendant son enfance, Geneviève avait été bergère; mais, dès l'âge de quinze ans, elle avait pris le voile des vierges chrétiennes et elle était vénérée par sa grande piété. Elle conseilla aux femmes de s'enfermer dans l'église, elle résista aux hommes qui voulaient fuir. A tous elle annonça qu'Attila n'approcherait pas des murs.

Les Parisiens restèrent et la ville dut sa conservation à l'obstination courageuse d'une pauvre et simple fille[1].

26. Attila devant Orléans. — Attila, après avoir brûlé Reims et Arras, alla mettre le siège devant Orléans. Cette ville avait alors pour évêque saint Aignan. Celui-ci appartenait à cette race héroïque d'évêques que produisit le cinquième siècle, et qui, hommes de savoir et de piété, hommes de conseil, hommes de main, devenaient, dans les périls publics, les magistrats naturels de leur cité. Saint Aignan alla implorer à Arles le secours du préfet des Gaules, Aétius. « O mon fils, lui dit-il, je t'annonce que si, le huitième jour avant les calendes de juillet (c'était le 14 juin), tu n'es pas venu à notre secours, la bête féroce aura dévoré mon troupeau. » Aétius promit qu'il y serait au jour marqué[1].

Cependant Orléans, réduit par la famine et par les souffrances du siège, avait ouvert ses portes aux ennemis. Déjà les chefs des Huns pénétraient dans la ville pour se partager les plus belles dépouilles, lorsque soudain un bruit retentit. C'était l'armée d'Aétius qui arrivait. Un furieux combat s'engagea. Les captifs, brisant leurs chaînes, secondèrent les Romains. Attila fit sonner la retraite. La délivrance d'Orléans sauva la civilisation d'une destruction totale en Occident.

1. Amédée Thierry, *Histoire d'Attila.*

27. Bataille de Châlons-sur-Marne (451). — Les ravages de l'invasion avaient ému la Gaule entière. Le patrice Aétius, qui commandait les légions romaines et dont le prestige était très grand, appela aux armes les Barbares établis dans l'empire. Son appel fut entendu par les Francs de Mérovée, par les Burgondes, par les Visigoths, par toutes les populations gauloises. Attila, qui se trouvait encore près de la Loire, recula vers l'est jusqu'en Champagne. La bataille se livra dans les Champs Catalauniques, au sud de Châlons-sur-Marne.

La bataille dura toute la journée. Le soir Attila se retira dans son camp qui toute la nuit retentit du bruit des trompettes et des hurlements des hommes. Les alliés, qui craignaient une surprise, se tinrent sous les armes. Au matin ils virent avec étonnement que les Huns avaient battu en retraite, emportant leur butin.

28. Mort d'Attila. — L'année suivante, Attila se jeta sur l'Italie et marcha sur Rome. Les prières du pape saint Léon l'en détournèrent et, se contentant d'une forte rançon, il revint dans son camp du Danube. Il y célébra, par des fêtes et des orgies, son mariage avec la jeune Ildico, fille d'un roi germain. Le lendemain, les Huns, pénétrant dans la chambre nuptiale, trouvèrent leur roi étendu au milieu d'une mare de sang et la nouvelle épouse assise près du lit, la tête baissée et toute en larmes sous son long voile.

Après la mort de leur chef, les Huns se dispersèrent, et bientôt il ne resta rien de leur terrible puissance.

29. Fin de l'empire d'Occident. — A la suite de ces diverses invasions, plusieurs Etats barbares s'étaient fondés sur les ruines de l'empire d'Occident.

La Gaule, l'Espagne, l'Afrique et la Grande-Bretagne étaient tombées, au moins partiellement, entre les mains des Barbares. Seule, pendant la seconde moitié du cinquième siècle, l'Italie était restée ou semblait être restée à l'abri de la conquête germanique. Cette suprême apparence de liberté n'allait pas tarder elle-même à s'évanouir.

Les derniers empereurs ne furent que des jouets entre les mains de chefs barbares. L'un d'eux, Oreste, Hun d'origine, ancien secrétaire d'Attila, plaça sur le trône son propre fils, le jeune Romulus, que les soldats appelèrent par dérision *Augustule* ou le petit Auguste.

Le roi des Hérules, Odoacre, mit fin à cette comédie. Il mit à mort Oreste, renvoya à Constantinople les insignes impériaux et prit le titre de roi d'Italie (476).

Le nouveau roi d'Italie ne jouit pas longtemps du fruit de ses victoires. L'invasion des Ostrogoths mit fin à sa courte royauté.

30. **Théodoric et les Ostrogoths.** — Les Ostrogoths ou Goths de l'est, après avoir suivi la fortune d'Attila, s'étaient fixés en Pannonie. Un de leurs rois, Théodomir, traita avec l'empereur de Constantinople, s'engagea à le servir et à ne pas sortir de sa province. Pour garantir sa parole, il donna en otage son jeune fils Théodoric.

Théodoric fut élevé à Constantinople jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Il prit goût à la vie civilisée; il admira cette organisation si savante de l'empire; mais il put voir aussi combien la force militaire lui faisait défaut. Le jeune barbare comprit quel rôle magnifique il pouvait jouer.

Devenu roi, après la mort de son père, Théodoric servit fidèlement l'empereur Zénon. Celui-ci lui donna les titres de consul et de patrice et lui fit élever une statue sur la place de Constantinople.

Mais les Ostrogoths murmuraient de l'absence de leur roi. Un jour Théodoric reçut des bords du Danube ce menaçant message : « Pendant que tu t'engraisses à Constantinople, ton peuple meurt de faim. Viens, si tu ne veux pas que nous choisissions un autre roi. »

Théodoric quitta précipitamment Constantinople et vint se mettre à la tête de son peuple. Il proposa à l'empereur d'aller reconquérir l'Italie sur le roi Odoacre. Zénon, heureux de se débarrasser d'un voisin si redoutable, lui donna son consentement.

31. **Théodoric, roi d'Italie** (489-493). — Théodoric passa les Alpes, en plein hiver, vainquit Odoacre dans deux batailles et le força à se réfugier dans Ravenne. Le blocus de cette place dura deux ans; enfin l'évêque de Ravenne ménagea un accord entre les deux adversaires. Il fut convenu qu'ils régneraient conjointement sur l'Italie. Un grand festin réunit les deux nations. Le festin était près de finir, lorsque Théodoric se leva brusquement et égorgea Odoacre et son

fils; les chefs des Hérules furent massacrés. C'est ainsi que le roi des Ostrogoths devint roi d'Italie (493).

32. Empire de Théodoric. — Confirmé dans la possession de l'Italie par l'empereur Anastase, qui lui envoya les insignes impériaux, Théodoric étendit sa domination par de nouvelles conquêtes. Au sud, il reconquit la Sicile sur les Vandales; au nord, il atteignit la frontière du Danube par la conquête de l'Illyrie, de la Pannonie, du Norique et de la Rhétie; à l'ouest, les Visigoths lui cédèrent la province d'Arles, et les Burgondes, la Narbonnaise. Enfin, il gouverna l'Espagne pendant la minorité d'Amalaric. Ainsi Théodoric plaça sous son autorité la plus grande partie de l'ancien empire d'Occident.

Il n'essaya pas d'arracher le reste aux barbares qui l'occupaient, mais il affecta vis-à-vis d'eux la suprématie d'un empereur : il les groupa autour de lui par des liens de famille; il donna une sorte d'unité à ce monde germanique. Il épousa la sœur de Clovis; il donna ses deux filles aux rois des Visigoths et des Burgondes, sa sœur au roi des Vandales et sa nièce à celui des Thuringiens. Il était donc pour l'Occident une sorte d'empereur barbare, qui imposait son autorité personnelle par les armes et la politique.

33. Gouvernement de Théodoric. — Dans son gouvernement, Théodoric fit revivre le régime impérial. Dans son palais de Ravenne, entouré d'évêques, de ministres, de grands dignitaires, de gardes d'élite, revêtu de la pourpre, il avait l'air d'un César romain. Quand il visita Rome, il fit son entrée dans la ville en grand appareil, monté sur un char de triomphe, entouré de cavaliers goths et de patriciens romains; il fut reçu par le sénat suivant l'antique cérémonial.

Théodoric confia les charges les plus élevées de l'empire aux patriciens les plus illustres de Rome. Le philosophe Boèce fut maître du palais, son beau-père Symmaque eut les honneurs du consulat, et Cassiodore fut pendant quinze ans premier ministre. L'Italie put se faire l'illusion qu'elle vivait sous un nouveau Constantin.

Théodoric essaya de réunir en un seul peuple les vainqueurs et les vaincus, les Goths et les Romains. Mais il leur donna des fonctions différentes : les Goths portèrent les

armes, les Italiens exercèrent les professions civiles. Aux uns il réserva les gymnases et les exercices militaires, aux autres les écoles et les charges du gouvernement.

34. Prospérité de l'Italie. — Pour la première fois depuis longtemps, l'Italie retrouva sous un barbare la prospérité que ne lui donnaient plus les empereurs romains. La population s'accrut, l'agriculture défricha les terres incultes, les mines furent exploitées, les marais desséchés, les monuments restaurés : des palais embellirent Pavie et Vérone, une basilique s'éleva à Ravenne; à Rome, les aqueducs et le théâtre de Pompée furent restaurés.

35. Théodoric et l'Eglise. — Il semblait que l'Italie eût adopté son roi, et que le barbare devenu Romain n'eût rien à craindre de son peuple. Mais les deux nations juxtaposées restaient hostiles et défiantes, parce qu'elles n'avaient



Tombeau de Théodoric.

pas la même religion : les Italiens étaient chrétiens orthodoxes, les Ostrogoths étaient ariens. Théodoric s'était montré toujours tolérant pour toutes les religions. Il interdit les persécutions contre les Juifs. Mais cette tolérance même ne

fut pas comprise parce qu'elle n'était pas dans les mœurs de l'époque.

Une conspiration se forma contre lui ; Boèce et Symmaque y furent impliqués, peut-être à tort. Alors le prince aux instincts barbares reparut tout entier. Boèce fut enfermé dans la tour de Pavie, où il écrivit son beau livre sur la *Consolation de la philosophie*, puis il fut soumis à la torture; Symmaque fut décapité; un grand nombre de chrétiens furent condamnés à mort.

36. Mort de Théodoric (526). — Théodoric, poursuivi par les remords, survécut peu à cette persécution. La mort de Symmaque le jeta dans une mélancolie qui altéra sa raison. Il voyait sans cesse le spectre de son serviteur innocent; il était poursuivi par des hallucinations; il mourut dans un accès de fièvre chaude.

Théodoric est, avant Charlemagne, le seul roi barbare à qui l'histoire ait donné le nom de Grand. Cependant il ne resta rien de son royaume un instant si brillant. Théodoric n'avait rien fondé, ni Etat, ni dynastie, ni société. Il avait usé sa vie à restaurer des ruines romaines.

LECTURE. — **L'assemblée générale chez les Germains.**

Tacite nous a donné une très vive peinture de la grande assemblée qui représentait la tribu germanique. « Il y a, dit-il, des sessions ordinaires, à jours fixes, et des sessions extraordinaires, quand les circonstances l'exigent. On prend pour date de ces réunions la nouvelle ou bien la pleine lune, deux phénomènes qui passent pour être d'un heureux présage. Les hommes libres, chacun à son heure, y viennent bien moins remplir un devoir qu'exercer un droit. Dès qu'on se trouve assez nombreux, on ouvre la séance, tout en armes. D'abord le prêtre commande le silence; à lui seul appartient pendant la session le droit de réprimer et de punir; puis on discute les propositions qui sont faites. Un des principaux ou des chefs prend la parole; il recommande ou blâme les mesures proposées; la résolution définitive appartient à l'assistance, qui approuve en faisant retentir l'air du choc de ses armes, et qui blâme ou refuse par ses murmures.

C'est dans cette grande assemblée générale que le jeune Germain reçoit publiquement le bouclier et la framée; à partir de ce jour il fait partie de la cité et non plus seulement de la famille : il peut suivre un chef illustre dans quelque expédition guerrière, et se préparer ainsi aux droits comme aux devoirs du citoyen. C'est là aussi que sont nommés par la réunion des hommes libres ceux d'entre eux qui seront chargés de présider au gouvernement civil, et de rendre la justice pour les affaires courantes. Du reste, la grande assemblée de la tribu peut devenir, elle aussi, un tribunal pour les affaires les plus

importantes, pour les crimes politiques, pour les infractions aux lois militaires et les actions infamantes. C'est elle enfin qui résout les expéditions; car elle est tour à tour assemblée politique, cour civile, tribunal et conseil militaire.

(GEFFROY, *Rome et les Barbares.*)

Livres à consulter : GEFFROY, *Rome et les Barbares.* — Amédée THIERRY, *Récits de l'histoire romaine au cinquième siècle;* — *Histoire d'Attila et de ses successeurs.* — H. MARTIN, MICHELET, DARESTE, V. DURUY, *Histoire de France.* — LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale.* — ZELLER, *Histoire d'Italie.* — G. CARRÉ, *le Moyen âge*, choix de lectures historiques.

CHAPITRE V

LES FRANCS : **Clovis. — Formation du royaume franc. — Démembrement de ce royaume. — Mœurs de l'époque mérovingienne.**

SOMMAIRE

1. Les Francs. — Les Francs, fixés sur les deux rives du Rhin, se divisaient en deux tribus principales, les Francs Saliens et les Francs Ripuaires. Ils profitèrent des troubles causés par la grande invasion pour étendre leurs possessions jusqu'à la Somme.

2. Clovis. — Clovis, avec l'aide des évêques catholiques, soumit à sa domination la Gaule presque tout entière. Il vainquit d'abord le Romain Syagrius à Soissons (486), s'empara de toute la vallée de la Seine, et fixa sa résidence royale à Paris. Après avoir épousé une princesse catholique, Clotilde, il fit une expédition contre les Alamans qui voulaient envahir la Gaule, les vainquit à Tolbiac (496) et reçut le baptême de l'évêque de Reims, saint Remi.

3. La Gaule franque. — Maître du nord de la Gaule, et soutenu désormais par tous les catholiques orthodoxes, Clovis attaqua les Burgondes et les Visigoths, qui étaient ariens. Il vainquit les premiers à Dijon en 500; les seconds à Vouillé et conquit le pays jusqu'aux Pyrénées.

4. Les crimes de Clovis. — Clovis souilla par des crimes toute la fin de sa vie. Pour affermir son pouvoir, il fit assassiner plusieurs chefs francs. Mais l'Eglise lui pardonna ces crimes, en reconnaissance des services qu'il lui avait rendus. Clovis doit être considéré comme le véritable fondateur de la domination franque en Gaule.

5. Les fils de Clovis (511-561). — Les fils et petits-fils de Clovis se partagèrent le royaume des Francs. Leur règne fut ensanglanté par la rivalité des deux royaumes de Neustrie et d'Austrasie et par la lutte des deux reines Brunehaut, femme de Sigebert, et Frédégonde, femme de Chilpéric. Tous les princes de la famille impériale périrent de mort violente.

6. Clotaire II et Dagobert. — Les Etats francs furent réunis sous le gouvernement de Clotaire II (613-628) et de son fils Dagobert (628-638). Dagobert, populaire pour son amitié avec saint Eloi, pour la fondation de Saint-Denis, pour le faste de sa cour, jeta un dernier éclat sur la dynastie mérovingienne.

7. Les rois fainéants et les maires du palais. — Après le règne de Dagobert, les rois mérovingiens furent sans autorité. On les appela

les rois fainéants. Le pouvoir fut exercé par les maires du palais. L'un d'eux, Pépin d'Héristal, maire d'Austrasie, gagna sur les Neustriens la grande bataille de Testry (687). Cette victoire assurait la prépondérance de l'aristocratie et l'avènement d'une nouvelle famille royale, celle des Carolingiens.

8. L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE. — Les mœurs de cette société étaient brutales et grossières. Les violences contre les personnes étaient fréquentes. L'Église chercha à adoucir ces mœurs et à protéger les faibles. Les monastères étaient alors les seuls asiles de travail et de paix.

RÉCIT

1. Les Francs. — La véritable origine des Francs est inconnue. Leur nom signifie soit les hommes libres, soit les hommes armés de la francisque. Ils n'apparaissent dans l'histoire que vers le milieu du troisième siècle de l'ère chrétienne. Ils formaient alors une confédération de peuplades diverses, établies sur la rive gauche du Rhin.


Guerrier franc.

Les guerriers francs étaient grands et forts; ils relevaient et rattachaient sur le sommet du front leurs cheveux d'un blond roux, qui formaient une espèce d'aigrette et retombaient par derrière en queue de cheval. Leur visage était entièrement rasé, à l'exception de deux longues moustaches qui leur tombaient de chaque côté de la bouche. Ils portaient des habits de toile serrés au corps et sur les membres, avec un large ceinturon auquel l'épée pendait.

2. Mœurs guerrières des Francs. — Les Francs aimaient la guerre avec passion..

Leur arme favorite était une hache à un ou deux tranchants, dont le fer était épais et acéré et le manche très court. Ils commençaient le combat en lançant de loin cette hache, soit au visage, soit contre le bouclier de l'ennemi. Rarement ils manquaient d'atteindre l'endroit précis où ils voulaient frapper.

Les plus jeunes et les plus violents d'entre eux éprouvaient quelquefois dans le combat des accès d'extase frénétique, pendant lesquels ils paraissaient insensibles à la douleur et

doués d'une puissance de vie tout à fait extraordinaire. Ils restaient debout et combattaient encore, atteints de plusieurs blessures dont la moindre eût suffi pour terrasser d'autres hommes. Les Romains, qui éprouvaient si souvent leur valeur, disaient : « Il vaut mieux avoir les Francs pour amis que pour voisins. »

3. Les Francs en Gaule. — Depuis le milieu du troisième siècle les Francs firent une guerre incessante aux Romains. Tous les ans ils lançaient de l'autre côté du Rhin des bandes de jeunes fanatiques, dont l'imagination s'était enflammée au récit des exploits d'Odin.

A la fin du troisième siècle, Rome cessa de les combattre pour les prendre à son service.

L'empereur Julien établit, vers l'année 358, la tribu des Francs Saliens (ainsi appelés de la rivière Sala, aujourd'hui Yssel), en qualité de fédérés, dans le pays entre la Meuse et l'Escaut. A la même époque, une autre tribu de Francs, appelés Francs Ripuaires, fut fixée par les Romains sur les bords du Rhin aux environs de Cologne.

Les Francs profitèrent des troubles provoqués par les invasions pour étendre leur territoire. Ils occupèrent le pays jusqu'à la Somme; et ils prirent une part glorieuse, sous leur chef Mérovée, à la bataille de Châlons; Clovis allait les établir dans la Gaule entière.

4. Etat de la Gaule en 481. — A l'avènement de Clovis, la Gaule était partagée entre les Francs au nord, les Burgondes à l'est, les Visigoths au midi, les Bretons et les Armoricains à l'ouest. Quelques légions romaines étaient encore campées dans la vallée de la Seine.

Les Visigoths étaient le peuple le plus puissant. Ils étendaient leur domination depuis les Pyrénées jusqu'à la Loire. De plus, ils possédaient l'Espagne presque tout entière. Depuis longtemps en contact avec les Romains, ils étaient les plus civilisés des barbares. Toulouse, leur capitale, égalait en politesse et surpassait peut-être en éclat la cour de Constantinople. Le roi Euric était entouré de Gaulois de distinction, parmi lesquels figuraient l'un des rhéteurs les plus estimés de ce temps pour la pureté et la grâce de son style Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont.

Ainsi les anciens habitants du pays, les Gallo-Romains,

en changeant de maîtres, avaient conservé leur manière de vivre, leur langue, leurs lois. L'accord aurait pu se faire si la question religieuse n'avait été une cause grave de dissentiment. Mais les Visigoths étaient ariens, tandis que la population gallo-romaine était chrétienne orthodoxe. Les évêques et le clergé des Gaules supportaient avec peine le



joug de ces hérétiques. Ils tournèrent leur espoir vers les Francs qui, étant encore païens, pouvaient être convertis à l'orthodoxie. Ce fut le principal mérite de Clovis, et la principale cause de ses victoires, d'avoir profité de la haine de l'Eglise contre l'arianisme. Allié des évêques chrétiens, puis chrétien lui-même, il assura le triomphe commun de l'Eglise et de la nation franque.

5. Clovis (481-511). — Clovis, roi des Francs établis à Tournai, commandait à cinq mille guerriers. Il attaqua près de Soissons Syagrius qui gouvernait la province romaine, le vainquit et se fixa dans cette ville. Après la bataille, il partagea le butin entre ses compagnons. Il demanda, en sus de sa part, un vase d'or réclamé par l'évêque de Reims; un soldat répondit : « Tu n'auras que ce qui t'appartient, » et il brisa le vase d'un coup de hache. Le roi dissimula sa colère; mais, un autre jour, il s'arrêta devant le soldat, lui

reprocha d'avoir des armes mal tenues, les jeta à terre, et, comme le Franc se baissait pour les ramasser, il lui brisa la tête en disant : « Souviens-toi du vase de Soissons! »

6. Mariage de Clovis avec Clotilde. — Désormais Remi et les évêques mirent leurs espérances dans ce jeune prince victorieux qui se montrait si plein de respect pour l'Eglise. Ils résolurent de le marier avec une femme chrétienne, dans la pensée que ce mariage préparerait sa conversion.

Alors vivait à Genève, sous une étroite surveillance, la jeune Clotilde, nièce de Gondebaud, roi des Bourguignons. Son père avait été tué; elle-même avait échappé miraculeusement au massacre de sa famille et avait été élevée dans la foi orthodoxe. Le Gaulois Aurélien, déguisé en mendiant, fut chargé d'aller lui remettre l'anneau de Clovis. Tandis que Clotilde s'empressait de laver les pieds du voyageur, il lui dit : « Dame, j'ai une grande nouvelle à t'annoncer! — Parle, répond-elle. — Le roi des Francs m'envoie vers toi. Si c'est la volonté de Dieu, il désire vivement t'épouser, et, pour que tu me croies, voici son anneau. »

Clotilde épousa Clovis à Soissons, et elle essaya de le convertir à sa religion. Le roi païen hésita longtemps à abandonner la religion de ses ancêtres. Un événement extraordinaire décida sa conversion.

7. Conversion de Clovis. — L'invasion d'une peuplade germanique, les Alamans, menaçait les Francs établis sur la rive gauche du Rhin. Clovis marcha au secours de ses frères d'armes et attaqua les Alamans à Tolbiac, près de Cologne. Pressé par le nombre, il allait être vaincu. Déjà ses soldats fuyaient; alors il se souvint des prières de la reine : « Dieu de Clotilde, dit-il, si tu me donnes la victoire, je me ferai chrétien. » Gaulois et Francs revinrent au combat, et les Alamans furent défaits.

A son retour de la guerre, Clotilde lui rappela sa promesse, et Clovis la tint. Il se fit instruire par saint Remi. Le jour de Noël 496, l'évêque le reçut à la porte de l'église de Reims. En versant sur son front l'eau du baptême, il prononça ces paroles : « Baisse la tête, Sicambre adouci; brûle ce que tu as adoré, et adore ce que tu as brûlé. »

8. Conséquence de cette conversion. — Trois

mille guerriers imitèrent leur roi. Ce fut un grand événement. Sans doute Clovis resta barbare après son baptême, et le christianisme n'adoucit pas ses mœurs. Mais il y avait enfin un roi germain qui partageait la foi de la population gallo-romaine, et qui pouvait faire avec la Gaule et son clergé une alliance intime et féconde. L'épiscopat tressaillit de joie. L'évêque de Vienne écrivit : « L'Occident a trouvé sa lumière. » L'Eglise avait dès lors une épée à son service, et elle pouvait dire, en parlant au roi des Francs : « Quand tu combats, c'est à moi qu'est la victoire ! »

L'autorité de Clovis s'étendit sans obstacle jusqu'à la Loire; son armée fut grossie des soldats romains cantonnés sur les frontières; il devint tout d'un coup un puissant roi.

9. Guerre contre les Burgondes. — Poussé par Clotilde qui voulait venger la mort de son père, Clovis tourna d'abord contre les Burgondes les armes des Francs. Le roi Gondebaud, trahi par son frère Godegisèle, fut vaincu à Dijon (500). Assiégé dans Avignon, il signa un traité avec Clovis pour sauver sa vie. Il s'engageait à ne plus persécuter les chrétiens et à régner en bon accord avec son frère, Godegisèle. Mais à peine les Francs s'étaient-ils retirés que Gondebaud fit périr son frère. Les fils de Clovis devaient venger plus tard ce meurtre.

10. Guerre contre les Visigoths. — Clovis se tourna ensuite contre les Visigoths. Un jour, à Paris, il convoqua ses Francs : « Il me déplaît, dit-il, que ces ariens possèdent la meilleure partie des Gaules; allons sur eux avec l'aide de Dieu, et chassons-les; soumettons leur terre en notre pouvoir; nous ferons bien, car elle est très bonne. » Les Francs applaudirent à ces paroles qui flattaient leur ardeur de néophytes et leurs instincts de pillards.

Nul obstacle sur la route; les villes s'ouvraient; les habitants, conduits par les évêques, offraient leur soumission. Les miracles même, au dire de l'historien de ce temps, l'évêque Grégoire de Tours, ne manquèrent pas. Une biche guida l'armée égarée dans les montagnes du Limousin et lui indiqua un gué dans la Vienne. Un globe de feu apparut sur la cathédrale de Poitiers. Enfin saint Martin lui-même aurait prédit la victoire du fond de son tombeau. Ces récits légendaires montrent combien l'Eglise protégeait l'œuvre de Clovis.

Alaric, roi des Visigoths, s'était avancé jusqu'à Poitiers. Clovis parut tout à coup et le surprit à Vouillé (507) : Alaric fut vaincu et tué. Les Francs prirent Bordeaux et Toulouse et occupèrent tout le pays jusqu'aux Pyrénées. Seul le littoral de la Méditerranée resta au pouvoir des Goths.

11. Clovis consul. — Clovis avait triomphé de tous les rois ou chefs établis en Gaule. La puissance réelle, que lui avaient donnée toutes ces victoires, fut augmentée encore et pour ainsi dire légitimée par l'investiture qui lui fut envoyée de Constantinople. L'empereur d'Orient, Anastase, lui conféra les titres de *maître de la milice* et de *patrice des Romains*. Clovis revêtit à Tours les insignes de ses nouvelles dignités. Il fit son entrée dans la ville, à cheval, le diadème en tête, vêtu de la pourpre, et jetant des pièces d'or au peuple.

Vainqueur sur les champs de bataille, soutenu par l'Eglise, reconnu par l'empereur, Clovis était dès lors le maître de la Gaule.

12. Dernières années de Clovis. — Le roi franc sous la pourpre romaine n'en restait pas moins un barbare. Le baptême n'avait pas adouci sa férocité, et les instincts du sauvage reparurent dans les dernières années de sa vie. Sans nul doute il était fort supérieur aux autres chefs francs. Mais, aux yeux de sa nation, il n'était que le roi des Saliens de Tournai et l'égal des rois de Cambrai, de Thérouanne et de Cologne. Il craignit qu'après sa mort sa conquête et ses trésors ne fussent disputés par eux à ses fils, et il résolut d'exterminer leur race. Tous ces princes francs furent mis à mort par son ordre.

Clovis essaya de se faire pardonner ses forfaits en accordant à l'Eglise de nouveaux privilèges. Il fit bâtir à Paris l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, aujourd'hui Sainte-Geneviève, et il présida à Orléans le premier concile qui ait été tenu sous la domination franque.

Clovis mourut à Paris, en 511. Il a joué un rôle considérable dans l'histoire de notre pays. Il a été le fondateur non seulement de la société franque, mais encore de l'unité nationale. Tandis que les Etats fondés par les Visigoths et les Burgondes [illegible]aule, par les Ostrogoths en Italie, par les Vanda[illegible]que, étaient appelés à disparaître rapide-

ment, le royaume franc de Clovis devait vivre pendant de longs siècles, malgré les vicissitudes et les révolutions.

13. Les fils de Clovis (511-561). — A la mort de Clovis, ses quatre fils se partagèrent, suivant la coutume germanique, la succession paternelle. Chacun d'eux eut sa part des terres conquises, des trésors et des esclaves. Ils établirent leur résidence dans les villes situées au nord de la Loire, où les guerriers francs avaient conservé leurs cantonnements. Thierry, l'aîné, fut roi à Metz, Clodomir à Orléans, Clotaire à Soissons, Childebert à Paris. Les quatre frères firent quatre parts de tout le territoire situé au sud de la Loire. Ils s'attribuèrent chacun un lot de cette terre méridionale, si fertile et si riche, comme complément de leurs domaines du nord.

La mort de Clovis n'arrêta pas les conquêtes des Francs. Ses fils firent de nouvelles expéditions pour satisfaire l'humeur belliqueuse et pillarde de leurs guerriers.

14. Conquête de la Thuringe. — Thierry fit la conquête de la Thuringe. Il franchit le Rhin, ravagea le pays et força Hermanfried à reconnaître sa suzeraineté. Une entrevue eut lieu entre les deux rois. Ils se promenaient sur les remparts de Tolbiac, lorsque Hermanfried tomba du haut du mur, « poussé on ne sait par qui », dit le complaisant historien Grégoire de Tours, et se brisa la tête. Thierry occupa la Thuringe et il partagea avec ses frères les trésors et les esclaves.

Parmi ces esclaves était une jeune princesse, fille du roi de Thuringe. Elle s'appelait Radegonde. Elle échut en partage au roi Clotaire qui l'épousa. Pour échapper aux brutalités de son époux, elle se consacra à Dieu et elle fonda à Poitiers un monastère qui devint célèbre; ce fut le monastère de Sainte-Radegonde.

15. Ravage de l'Auvergne. — Cependant les soldats de Thierry étaient mécontents de ces expéditions pénibles et peu fructueuses dans les forêts marécageuses de la Germanie. Un jour ils se soulevèrent contre lui et lui dirent : « Si tu ne veux pas aller en Bourgogne avec tes frères, nous te quitterons et nous les suivrons de préférence à toi. » Thierry effrayé leur répondit : « Venez avec moi dans l'Au-

vergne qui s'est révoltée contre ma puissance : la terre est riche ; vous prendrez de l'or et de l'argent autant que vous le désirerez ; vous enlèverez du bétail, des esclaves, des vêtements en abondance. Mais surtout ne suivez pas mes frères ! »

La malheureuse Auvergne subit alors les douleurs de l'invasion. Arbres, moissons, chaumières, tout disparut sous les pas des Francs. « Rien ne fut laissé aux habitants, hormis la terre, que les barbares ne pouvaient emporter avec eux. On voyait des troupeaux d'enfants, de beaux jeunes gens et de jeunes filles aux gracieux visages, traînés, les mains liées derrière le dos, à la suite de l'armée et vendus à l'enchère[1].

16. Expédition des fils de Thierry. — Thierry ne survécut pas longtemps au pillage de l'Auvergne. Son fils Théodebert, animé de l'esprit aventureux de ses ancêtres, conduisit plusieurs expéditions au delà du Rhin, puis il entraîna cent mille hommes en Italie. Il passa le Tessin sur un pont de cadavres, trompa et battit tour à tour les Ostrogoths et les Grecs de Byzance qui se disputaient la vallée du Pô, et mourut au retour de l'expédition. Peu de temps après, le royaume de Metz fut partagé entre les rois francs (555).

17. Conquête de la Bourgogne. — La guerre contre les Burgondes fut inspirée par Clotilde. Cette reine n'avait pas oublié que les deux rois de ce peuple, Gondemar et Sigismond, étaient les fils du roi Gondebaud, le meurtrier de sa famille. Un jour, elle dit à ses fils : « Partagez, je vous prie, le ressentiment de mon injure et mettez tout votre zèle à venger la mort de mon père et de ma mère. » Les Francs envahirent la Bourgogne, firent prisonnier le roi Sigismond et le jetèrent avec sa femme et ses enfants dans un puits qui fut comblé de pierres. Le roi Gondemar fit une résistance plus énergique. Il vainquit et tua Clodomir à la bataille de Vézeronce, entre Lyon et Genève. La tête du roi franc fut plantée au bout d'une pique, et ses guerriers s'enfuirent avec épouvante.

Dix ans plus tard, Clotaire et Childebert vengèrent la mort de leur frère et soumirent tout le pays.

1. Augustin Thierry, *Récits des temps mérovingiens*.

Après la conquête de la Bourgogne, Clotaire et Childebert essayèrent d'enlever aux Visigoths le midi de la Gaule. Ils prirent Narbonne, qui était devenue la capitale de ce peuple, ravagèrent tout le pays et refoulèrent les Visigoths au sud des Pyrénées.

18. Clotaire Ier, seul roi. — Des quatre fils de Clovis, Clotaire était resté seul roi des Francs. Un de ses fils s'étant révolté contre lui, il le fit enfermer dans une chaumière avec sa femme et ses enfants, y mit le feu et les brûla vivants.



Tombeau de Clotaire Ier.

L'année suivante, le roi, après une grande chasse dans la forêt de Compiègne, fut pris d'une fièvre violente. « Hélas, disait-il, que pensez-vous que soit ce roi du ciel qui fait ainsi périr les plus grands rois de la terre? » Et il rendit le dernier soupir.

19. La Neustrie et l'Austrasie. — A la mort de Clotaire, ses quatre fils procédèrent à un nouveau partage de l'empire franc. Mais, à la mort de l'un d'eux, les Etats francs furent réduits à trois royaumes, dont les divisions, plus conformes à la nationalité des populations, furent plus durables. C'étaient : l'Austrasie, la Neustrie et la Burgondie ou Bourgogne.

L'Austrasie, c'est-à-dire le pays de l'Est, comprenait le nord-est de la Gaule, entre le Rhin, l'Escaut et les Ardennes. Elle était peuplée presque entièrement de Francs Ripuaires. Les mœurs germaniques y dominaient.

La Neustrie, le pays de l'Ouest, était comprise entre les Ardennes et la Loire. Les Francs Saliens étaient mêlés à la

population gallo-romaine, dont ils avaient peu à peu adopté les mœurs et les coutumes.

La Bourgogne, arrosée par la Saône et le Rhône, avait une colonie germanique peu nombreuse. L'élément romain y avait complètement prévalu.

Sous les fils de Clotaire I[er], les Francs tournèrent leurs



armes contre eux-mêmes. La lutte fut surtout violente entre les Francs germains de l'Austrasie et les Francs romains de la Neustrie. Elle dura jusqu'au huitième siècle. Elle commença avec la rivalité de Brunehaut et de Frédégonde, se continua avec celle d'Ebroïn et de saint Léger, et se termina par l'avènement de la famille austrasienne d'Héristal.

20. Brunehaut et Frédégonde. — Le roi d'Austrasie, Sigebert, était le plus brave et le plus généreux des princes francs; pendant les premières années de son règne, il guerroya au delà du Rhin ; puis, ayant conçu du dégoût pour la conduite de ses frères, qui épousaient des servantes et changeaient d'épouse suivant leur caprice, il demanda et obtint la main de Brunehaut, fille du roi des Visigoths,

Athanagilde. La jeune reine était belle, altière, d'un caractère violent et énergique. Le mariage fut célébré en grande pompe, à Metz, au milieu d'un nombreux concours de guerriers francs et de nobles gallo-romains (566).

Le roi de Neustrie, Chilpéric, fut jaloux de son frère et résolut de l'imiter. Ce prince, qu'on a surnommé le Néron mérovingien, était fourbe et cruel, débauché et sanguinaire. Il renvoya sa femme Frédégonde, fille d'un serf de Picardie, et demanda en mariage la sœur de Brunehaut, Galswinthe. Cette jeune princesse, douce et vertueuse, fut saisie de terreur à la pensée qu'elle allait quitter sa patrie pour vivre à la cour barbare des Francs. Elle dut obéir aux ordres de son père, et elle partit, l'âme pleine de sinistres pressentiments.

Chilpéric eut quelque temps pour elle une véritable affection. Il l'aima d'abord par vanité parce qu'elle était fille de roi; puis par avarice, parce qu'elle lui avait apporté de grandes sommes d'argent. Mais bientôt il l'abandonna. Ni la douceur, ni la résignation, ni la charité de la pieuse reine, ne touchèrent Chilpéric. Il reprit avec lui Frédégonde. Quelque temps après Galswinthe fut trouvée étranglée dans son lit. L'opinion désigna Frédégonde et Chilpéric comme les auteurs de ce crime.

21. Crimes de Frédégonde. — Brunehaut résolut de venger sa sœur. Après plusieurs années de luttes, pendant lesquelles Chilpéric fit preuve d'une insigne perfidie, Sigebert appela à son aide les guerriers de la Germanie, qui ravagèrent la Neustrie et réduisirent Chilpéric à s'enfermer dans Tournai. La ville allait se rendre, quand deux émissaires envoyés par Frédégonde demandèrent à parler à Sigebert et le frappèrent de leurs couteaux empoisonnés. Le fils de Sigebert, Childebert, fut sauvé par les soldats, qui le conduisirent à Metz.

Brunehaut, captive à Rouen, fut délivrée par Mérovée, fils de Chilpéric, qui l'épousa. Mais Frédégonde fit tuer Mérovée par ses émissaires, ainsi que l'évêque de Rouen, Prétextat, qui avait béni le mariage. Cette femme barbare se délivra par l'assassinat de tous les fils de Chilpéric et peut-être de Chilpéric lui-même. Elle voulait conserver pour elle seule et pour son fils Clotaire tous les trésors des rois francs.

22. Le traité d'Andelot (587). — Effrayés par l'am-

bition de Frédégonde et par de fréquents complots ourdis contre eux, le roi de Bourgogne, Gontran, et le roi d'Austrasie, Childebert, fils de Brunehaut, se jurèrent alliance par le traité d'Andelot. Les deux rois se garantirent réciproquement leurs Etats et prirent des précautions contre la trahison de leurs leudes ou guerriers. Ils leur assurèrent, pour les rendre fidèles, toutes les donations de terres qui leur avaient été faites jusqu'alors à titre précaire et toujours révocable. Ces donations furent l'origine des fiefs.

23. Mort de Frédégonde et de Brunehaut. — Peu de temps après ce traité, le roi Gontran et le roi Childebert moururent. La Bourgogne et l'Austrasie furent partagées entre les deux fils de ce dernier. Ils régnèrent sous la tutelle de leur aïeule Brunehaut. Frédégonde profita de cette minorité pour envahir l'Austrasie ; elle mourut après une campagne victorieuse.

Brunehaut, délivrée de sa rivale, gouverna alors au nom de ses petits-fils l'Austrasie et la Bourgogne. Elevée dans les idées romaines, elle résolut de restaurer l'autorité royale, menacée par l'indépendance des guerriers francs, et d'établir une administration forte et régulière. Elle fit percer des routes, bâtir des églises et des monastères. Pour briser l'opposition de la noblesse, elle dépouilla les grands de leurs biens, les força à payer les impôts et condamna à mort les plus illustres d'entre eux.

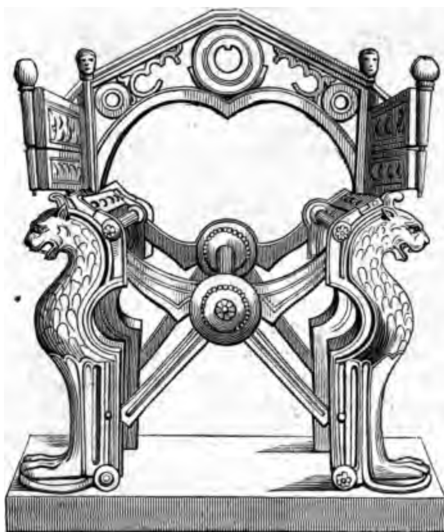
Les grands, irrités de sa tyrannie, la livrèrent au roi de Neustrie, au fils de Frédégonde, Clotaire II. « Lorsqu'elle fut amenée en présence de Clotaire, dit le chroniqueur de ce temps, Frédégaire, il sentit se ranimer la haine furieuse qu'il lui portait, et il lui reprocha d'avoir causé la mort de dix rois francs. Ensuite il la livra pendant trois jours à toutes sortes de tourments, et la fit passer, montée sur un chameau, à travers toute son armée. Après cela, elle fut attachée par les cheveux, par un pied et par un bras à la queue d'un cheval très vicieux qui la brisa, membre par membre, à coups de pieds, en l'entraînant dans sa course. »

24. Clotaire II seul roi (613-628). — Clotaire II réunit sous son gouvernement toutes les nations franques. « Il était patient, dit la chronique de ce temps, instruit dans les lettres, craignant Dieu, grand bienfaiteur des églises et

des prêtres, très charitable envers les pauvres, plein de bonté et de pitié envers tous. »

Il fut toute sa vie l'humble sujet des évêques et des grands. Il leur accorda d'importants privilèges par la Constitution perpétuelle de Paris.

25. Dagobert (628-638). — Sous Dagobert, son fils, la dynastie mérovingienne jeta son dernier éclat. Les grands admiraient leur jeune roi, si fier et si actif; les clercs l'ai-



Fauteuil de Dagobert.

maient pour ses largesses envers les églises; les masses populaires respiraient sous la protection de sa hache justicière; les leudes, les évêques, les ambassadeurs étrangers admiraient la magnificence de sa cour, qui étalait, dans ses rustiques palais, les dépouilles de l'Europe. Dagobert égalait le faste des monarques de l'Orient; il siégeait, aux jours de fête, sur un trône d'or massif forgé par saint Eloi, qui, avant de devenir évêque de Noyon et l'un des saints les plus populaires de la Gaule, fut longtemps directeur de la monnaie royale de Paris, et le plus habile orfèvre de son siècle.

Le peuple franc reprenait son ascendant au dehors; Dagobert soumit les Armoricains et les Vascons; les Lombards, quoique indépendants du roi des Francs, lui témoignaient une grande déférence. Dagobert semblait plus puissant que n'avait été aucun prince de sa race depuis le grand Clovis, et l'empire franc était alors plus étendu qu'il ne l'avait jamais été.

Dagobert mourut à la fleur de l'âge et fut inhumé dans la basilique de Saint-Denis. Son nom est demeuré populaire et comme proverbial en France[1].

26. Les rois fainéants et les maires du palais. — Après Dagobert l'histoire des rois mérovingiens tombe dans une obscurité profonde. Leurs noms sont à peine connus.

Ces princes vivaient relégués dans des maisons de campagne, entourés de quelques domestiques. Parfois ils se rendaient à l'assemblée des Francs, traînés sur un chariot attelé de bœufs et conduit par un bouvier. Assis sur un trône, les cheveux flottants, ils conservaient les insignes extérieurs de la royauté; mais ils n'avaient plus aucun pouvoir.

La plupart moururent jeunes avant l'âge de trente ans; quelques-uns périrent misérablement.

Le pouvoir abandonné par les mains impuissantes des Mérovingiens fut recueilli par les maires du palais. L'origine de ces puissants fonctionnaires était déjà ancienne. Le roi franc, après la conquête, avait conservé auprès de lui ses compagnons d'armes.

Ceux-ci formèrent, avec les nobles gallo-romains, la cour du roi; ils furent les grands officiers du palais.

L'un d'eux, le *maire*, avait la surveillance générale du palais. Il devint ainsi le premier officier de la cour, l'intendant général des domaines, le plus grand personnage après le roi.

27. Ebroïn. — L'un d'eux, Ebroïn, maire du palais de Neustrie, exerça son pouvoir avec une grande autorité. Issu de la classe moyenne, probablement d'une famille gallo-romaine, il lutta avec énergie contre la puissance des leudes. Il commença par supprimer l'article de la Constitution perpétuelle qui ordonnait de choisir les comtes parmi les grands

1. Henri Martin, *Histoire de France*.

propriétaires des comtés, brisa sans scrupules toutes les résistances, força la reine Bathilde, mère du roi Clotaire III, à se réfugier dans le monastère de Chelles, et mit à mort les évêques de Paris et de Lyon. Saint Léger, évêque d'Autun, se fit le défenseur des privilèges des grands.

28. Ebroïn et saint Léger. — Saint Léger triompha d'abord ; il fit enfermer Ebroïn au monastère de Luxeuil et proclama Childéric II roi de Neustrie et d'Austrasie (671). Le nouveau roi se montra énergique avec les grands. Saint Léger fut disgracié à son tour et alla rejoindre Ebroïn à à Luxeuil. Ils restèrent en captivité jusqu'à la mort de Childéric II, qui périt assassiné dans la forêt de Bondy, en 673.

Ebroïn et saint Léger quittèrent ensemble Luxeuil, après s'être promis l'oubli de leur querelle et une alliance pour l'avenir. Mais leur amitié fut de courte durée. Ebroïn fit mettre le siège devant Autun, qui fut énergiquement défendu par saint Léger. L'évêque fit briser sa vaisselle d'argent à coups de marteau et la distribua aux pauvres ; il ordonna un jeûne de trois jours, demanda pardon à ceux qu'il avait offensés, et anima si bien les habitants que les assauts de l'ennemi furent repoussés. Mais des traits incendiaires mirent le feu aux maisons, et saint Léger, se dévouant pour son peuple, sortit de la ville et se livra. Ebroïn lui fit crever les yeux, couper la langue et les lèvres, et il le fit comparaître ainsi mutilé devant le concile de Marly. Saint Léger fut condamné à mort et décapité (678).

29. Puissance et mort d'Ebroïn. — Désormais Ebroïn, maître en Neustrie et en Bourgogne, usa de son pouvoir sans scrupule et sans pitié. Il enleva les terres du domaine royal aux leudes qui les occupaient, les répartit entre ses créatures, constitua une classe nombreuse de petits propriétaires, qui étaient tout à lui parce qu'ils tenaient tout de lui, confisqua le patrimoine des grands et les força de s'exiler en Austrasie.

Ebroïn les poursuivit : il vainquit les deux maires Pépin d'Héristal et Martin, et fit périr ce dernier par trahison. Mais il ne survécut pas longtemps à sa victoire. Un leude, nommé Hermanfried, qu'il avait insulté, l'attendit un dimanche matin, armé d'une hache. Ebroïn sortait pour aller aux matines, lorsque son ennemi lui brisa la tête (681).

30. Appréciation du rôle d'Ebroïn. — Ebroïn avait été l'ennemi acharné de l'aristocratie. Aussi les historiens qui ont parlé de lui et qui étaient favorables aux grands n'ont pas épargné sa mémoire.

« Ebroïn, dit un de ses chroniqueurs, homme de naissance infime, n'aspirait qu'à tuer, à chasser ou à dépouiller de leurs honneurs tous les Francs de haute race, pour leur substituer des gens de basse origine. » Une légende, qui se répandit alors, racontait qu'un homme, aveuglé par ses ordres, s'était retiré à l'île Barbe près de Lyon; une nuit, ce malheureux entendit un bateau qui remontait le courant du Rhône à force de rames, et il demanda au patron où il allait. Une voix terrible lui répondit : « C'est Ebroïn que nous emportons à la chaudière infernale ! » Et la victime du terrible maire se mit à prier pour son âme.

Cependant les écrivains de ces vieux âges ne sont pas tous si durs. Un d'eux parle ainsi : « Ebroïn réprimait virilement toutes les méchancetés et les iniquités qui se commettaient sur la surface de la terre; il châtiait les forfaits des hommes superbes et injustes; il faisait régner partout la paix. C'était un homme de grand cœur bien qu'il fût trop cruel envers les évêques. »

31. Bataille de Testry (687). — La mort d'Ebroïn marqua la chute de la puissance royale des Mérovingiens. Son successeur voulut continuer son œuvre, et marcha contre Pépin d'Héristal, maire d'Austrasie, à la tête d'une grande multitude de petites gens. Il fut battu et tué à Testry.

Cette bataille eut une importance décisive. Désormais la Neustrie était vaincue par l'Austrasie, la royauté par l'aristocratie, la famille de Clovis par celle de Pépin d'Héristal. Une période nouvelle s'ouvre alors dans l'histoire de France.

32. La Gaule mérovingienne. — La Gaule, sous la domination des Francs, conserva la plupart de ses institutions romaines. Les rois mérovingiens ne firent qu'appliquer les règles du gouvernement romain. Ils ne furent que les imitateurs, souvent maladroits et grossiers, de l'empire.

Ils prenaient les insignes impériaux, la couronne d'or, le

sceptre, la tunique de pourpre. Ils avaient une cour qu'ils appelaient, comme les empereurs, le palais sacré. Les hommes des plus grandes familles, Francs ou Gaulois, tenaient à honneur d'y résider. Cette vie de cour était large et brillante ; il ne faut pas se figurer ces rois vivant dans des fermes de paysans grossièrement construites ; ils avaient à leur disposition les nombreux palais qui avaient été construits au siècle précédent pour l'usage des empereurs ou de leurs fonctionnaires.

Les rois traitaient les affaires importantes dans des réunions appelées le plaid du roi. Ils y convoquaient les évêques, les comtes et les principaux leudes.

Les provinces étaient gouvernées par des ducs et des comtes. Les ducs avaient surtout un pouvoir militaire. Les comtes avaient l'autorité civile; ils présidaient les assises dans lesquelles était rendue la justice, ils faisaient les levées d'hommes pour l'armée et enfin ils percevaient les impôts. Peu à peu, ces fonctionnaires, choisis parmi les grands propriétaires du pays, se rendirent indépendants.

33. La société gallo-franque. — La société comprenait, comme à l'époque gallo-romaine, quatre classes de personnes : les nobles, les hommes libres, les colons et les esclaves.

Les nobles, d'origine franque ou gallo-romaine, étaient les grands propriétaires. Les uns vivaient à la cour du roi : on les appelait les leudes, les fidèles, les antrustions du roi. Ils possédaient d'immenses domaines, que le roi leur avait concédés pour s'assurer leur fidélité. Les autres vivaient dans leurs terres, à la campagne, entourés de nombreux serviteurs.

Les hommes libres vivaient également sur leurs terres ; ils disposaient librement de leurs biens et de leur personne. Ils n'avaient d'autres obligations que d'aller à la guerre et de siéger comme juges au tribunal du comte.

Les colons, comme nos fermiers actuels, payaient une redevance annuelle au propriétaire qui leur avait cédé la jouissance d'une terre.

Enfin les esclaves dépendaient entièrement du maître. Ils cultivaient la terre pour son compte; ils prirent bientôt le nom de serfs.

34. Les mœurs. — Les mœurs subirent une transformation plus grave : elles devinrent brutales et grossières. La guerre et la chasse étaient les occupations régulières des hommes de ce temps. La vie intellectuelle avait à peu près disparu. Les écoles étaient abandonnées ; les théâtres étaient fermés. On cite quelques rois comme Chilpéric, Gontran ou Dagobert, qui se sont intéressés aux lettres romaines, mais c'était là une exception.

Les violences contre les personnes et les attentats contre la propriété étaient des crimes fréquents dans cette société barbare. Le christianisme n'avait pu adoucir les mœurs. Clovis tuait ses parents; Clotaire et Childebert faisaient périr leurs neveux. Les crimes de Brunehaut et de Frédégonde sont tristement célèbres. L'époque qui va du sixième au huitième siècle est une époque de complète barbarie.

35. Les lois. — Les crimes et les délits étaient punis par les tribunaux. Mais il était permis de se racheter à prix d'argent. L'indemnité donnée à la victime ou à sa famille s'appelait le werhgeld. Elle était tarifée suivant la gravité de la blessure.

« Si quelqu'un frappe un homme à la tête et que le sang coule, dit la loi salique, il payera quinze sous d'or. S'il le frappe à la tête et fait sortir trois os, 30 sous. Si la cervelle se voit, 45 sous. Pour un pied, une main, un nez coupé, 100 sous. Si la main coupée pend encore, 45 sous. Si elle est tordue et arrachée, 62 sous. Si l'on coupe le pouce de la main ou du pied, 45 sous. Pour le deuxième doigt avec lequel on bande l'arc, 35 sous. Pour le troisième doigt, 15 sous. Pour le quatrième, 5 sous. Pour le petit doigt, 15 sous. »

La loi n'était pas la même pour tous. Chaque homme était jugé d'après la loi de son peuple et chaque peuple avait sa loi. Ainsi il y avait la loi salique ou loi des Francs saliens, la loi des Ripuaires, la loi des Burgondes, la loi des Visigoths.

36. L'Eglise. — Dans cette société barbare, les lois étaient souvent impuissantes. Aussi les faibles restaient-ils exposés aux violences des plus forts. L'Eglise prit en main leur défense et chercha à faire prévaloir les préceptes de l'Evangile. Rémi protégea le peuple contre les soldats de

Clovis ; Germain, évêque de Paris, imposa aux envahisseurs le respect de son caractère ; Grégoire, évêque de Tours, fit entendre aux Mérovingiens de sévères avertissements ; Nicétius, évêque de Trèves, reprocha au petit-fils de Clovis, Théodebert, ses désordres et ses violences, et lui fit baisser la tête.

Cependant les évêques prirent bientôt les mœurs du temps. Riches, possesseurs d'immenses domaines, entourés de serviteurs et d'hommes d'armes, ils vivaient comme les seigneurs laïques. Ils devinrent aussi grossiers et aussi ignorants.

Les monastères furent le seul asile de paix et de travail. A la fin du cinquième siècle, un noble italien, Benoît de Nursie, fonda, près de Rome, le monastère du Mont-Cassin, et il rédigea pour ses moines un règlement, qui, de son nom, s'appelle la règle bénédictine. Un de ses disciples, saint Maur, l'apporta en Gaule où elle fut adoptée par tous les monastères.

A la même époque, un moine irlandais, saint Colomban, fonda le monastère de Luxeuil.

Parmi les autres monastères célèbres, il faut citer ceux de Saint-Denis et Saint-Germain-des-Prés, près de Paris ; Saint-Wandrille ou Jumièges, aux portes de Rouen ; Saint-Médard, à Soissons ; Saint-Bertin, à Saint-Omer ; Sainte-Radegonde, à Poitiers.

Les moines bénédictins rendirent de grands services. Ils défrichèrent le sol, qui était redevenu inculte ; ils copièrent les manuscrits des ouvrages anciens, ils les conservèrent précieusement dans leurs bibliothèques, et ils ouvrirent des écoles. Autour des monastères les paysans vinrent bâtir des maisons, et ainsi naquirent de nombreux villages.

Les moines furent, au moyen âge, les dépositaires des lumières transmises par les âges précédents, et que les tempêtes de la barbarie eussent éteintes, si leur main ne les eût pas protégées.

LECTURES

PREMIÈRE LECTURE. — **Les crimes de Clovis.**

Tandis que le roi Clovis résidait à Paris, il envoya secrètement vers Chlodéric, fils de Sigebert, roi des Francs Ripuaires, et lui fit dire : « Voici que ton père est vieux et qu'il boite de son pied malade (il

avait été blessé à Tolbiac); s'il venait à mourir, son royaume t'appartiendrait de droit ainsi que notre amitié. » Alors le fils, séduit par l'ambition, médita de tuer son père. Il arriva que Sigebert sortit de la cité de Cologne et passa le Rhin pour se promener dans la forêt de Buconie : comme il s'endormit dans sa tente, sur le midi, son fils dépêcha contre lui des meurtriers et le fit tuer, afin de posséder son royaume.

Mais, par le jugement de Dieu, il tomba lui-même dans la fosse qu'il avait creusée pour son père. Il envoya des messagers vers Clovis : « Mon père est mort, lui manda-t-il, et j'ai en mon pouvoir ses biens et son royaume. Expédie-moi quelques-uns des tiens, et je te remettrai volontiers ce qui te plaira dans ses trésors. — Je te rends grâce de ton bon vouloir, répondit Clovis, et te prie seulement de montrer à mes hommes les biens dont tu resteras possesseur. » Chlodéric ouvrit donc devant les messagers les trésors de son père. Tandis que ceux-ci regardaient çà et là, il leur dit tout à coup : « Voici le coffre où mon père avait coutume d'entasser ses pièces d'or. » Les envoyés lui répondirent : « Plonge ta main jusqu'au fond afin de t'assurer s'il n'y reste rien. » Et pendant qu'il se baissait, l'un d'eux leva sa francisque et lui brisa le crâne.

Clovis aussitôt se rendit à Cologne, convoqua tout ce peuple et dit : « Ecoutez ce qui est arrivé. Tandis que je naviguais sur le fleuve d'Escaut, Chlodéric, le fils de mon parent, poursuivait son père, prétendant que je voulais le tuer. Et pendant que Sigebert fuyait à travers la forêt de Buconie, Chlodéric l'a fait mettre à mort par des brigands, puis lui-même, à l'instant où il ouvrait les trésors de son père, a été frappé et tué je ne sais par qui. Je ne suis nullement complice de ces choses, car je ne puis verser le sang de mes parents, ce qui n'est pas permis; mais, puisque c'en est fait, je vous donne un conseil : s'il vous est agréable, acceptez-le. Ayez recours à moi et mettez-vous sous ma protection. » Les Ripuaires accueillirent ces paroles en poussant de grands cris et en entre-choquant leurs boucliers : ils élevèrent Clovis sur un bouclier et le proclamèrent roi.

Clovis déclara ensuite la guerre à Chararic, roi des Francs de Thérouanne, sous prétexte que celui-ci avait refusé de l'assister vingt-quatre ans auparavant dans sa lutte contre Syagrius. L'ayant environné de pièges, il le fit prisonnier avec son fils, les fit charger de liens et tondre tous les deux en signe de déchéance, et commanda que le père fût ordonné prêtre et le fils diacre. Comme Chararic gémissait et pleurait sur son abaissement, on rapporte que son fils dit : « Ces feuillages ont été coupés sur un arbre vert; l'arbre ne séchera point et produira bien vite une verdure nouvelle; puisse aussi vite mourir l'homme qui a fait ces choses! » Cette parole retentit aux oreilles de Clovis, qui comprit que Chararic et son fils voulaient laisser repousser leur royale chevelure et le tuer ensuite. Clovis enjoignit qu'on leur abattît la tête à tous deux et, les ayant mis à mort, il acquit leur royaume avec leurs trésors et leur peuple.

A la même époque régnait dans Cambrai, Ragnachaire, homme d'une luxure si effrénée qu'il épargnait à peine ses plus proches parents dans ses débauches. Il avait pour conseiller un certain Faron, souillé de la même impureté, et lorsqu'on apportait au roi quelque mets ou quelque présent, il avait coutume de dire : « Voilà pour moi et pour mon Faron! », ce qui gonflait d'une grande indignation le cœur des Francs. Clovis, sachant cela, donna aux guerriers de Ragnachaire des bracelets et des baudriers qui semblaient d'or, afin qu'ils se tournassent contre leur roi; puis il conduisit son armée contre Ragnachaire. Celui-ci

dépêcha plusieurs éclaireurs à la découverte, et leur demanda quelle était la force de la troupe ennemie qui approchait. « Oh! répondirent-ils, c'est un grand renfort pour toi et ton Faron! » Et Clovis arrivant lui livra bataille. Ragnachaire, voyant son armée en déroute, voulut s'enfuir, mais il fut arrêté par ses propres guerriers qui lui lièrent les mains derrière le dos et le menèrent ainsi devant Clovis avec son frère Richaire. « Pourquoi as-tu fait honte à notre race en te laissant enchaîner? lui dit Clovis; ne valait-il pas mieux mourir? » Et il lui fendit la tête d'un coup de hache; puis, se tournant vers Richaire : « Si tu avais porté secours à ton frère, il n'eût pas été enchaîné. » Et il le frappa aussi de sa francisque.

Après leur mort, ceux qui les avaient livrés reconnurent que l'or que leur avait donné Clovis n'était que cuivre doré; mais, quand ils se plaignirent de cette tromperie, le roi leur répondit : « Celui qui fausse sa foi envers son chef et le livre de sa propre volonté à la mort, ne mérite pas d'être épargné. »

Les rois ci-dessus étaient des parents de Clovis; leur frère Rignomer fut aussi tué dans la cité du Mans par ordre de Clovis, et Clovis reçut tout leur royaume et leurs trésors. Et, ayant encore tué beaucoup d'autres rois et les principaux de ses parents, qu'il craignait de voir un jour prétendre à son royaume, il étendit sa souveraineté sur toutes les Gaules.

(D'après Grégoire de Tours, *Histoire des Francs.*)

DEUXIÈME LECTURE. — **Le meurtre des fils de Clodomir.**

Clodomir, en mourant, laissait trois fils en bas âge; leur aïeule, Clotilde, les avait recueillis.

Un jour, Childebert et Clotaire se concertèrent et firent dire à leur mère : « Envoyez-nous les enfants, que nous les fassions rois. » La reine embrassa ses petits-fils et les fit partir en disant : « Je croirai n'avoir pas perdu mon fils, si je vous vois régner à sa place. » Quand Childebert les tint en son pouvoir, il envoya à sa mère un messager, nommé Arcadius. C'était un de ces Romains qui mettaient leur esprit de ruse au service des passions violentes des barbares. Celui-ci se présenta tenant d'une main une épée et de l'autre des ciseaux. « Très glorieuse reine, dit-il froidement, nos seigneurs, tes fils, te font demander conseil sur ce qu'on doit faire des enfants; veux-tu qu'ils vivent la chevelure coupée, ou veux-tu qu'ils soient égorgés! » Clotilde, stupéfaite et hors d'elle, s'écria dans l'égarement de la douleur : « S'ils ne sont pas rois, j'aime mieux les voir morts que tondus. »

Arcadius se hâta de se retirer, sans lui donner le temps de la réflexion, et porta cette réponse aux deux rois. Alors Clotaire prit le plus âgé par le bras, le jeta contre terre, et, lui plongeant un couteau dans l'aisselle, le tua impitoyablement. Son petit frère, tout tremblant, embrassa les genoux de Childebert, qui se laissa attendrir. Mais Clotaire furieux : « Laisse-le, cria-t-il, ou je te tue à sa place! c'est toi qui m'as poussé à faire ceci, et voilà que tu manques à ta foi. » Childebert lui jeta l'enfant; Clotaire le saisit et lui enfonça son couteau dans le flanc. Alors les serviteurs et les leudes de Clodomir firent irruption dans la chambre, et enlevèrent le jeune Clodoald que ses oncles allaient tuer; l'enfant se consacra plus tard à Dieu, et mourut

en 560 après avoir fondé, dans les environs de Paris, le monastère de Saint-Clodoald ou Saint-Cloud. « Ces choses étant faites, dit Grégoire de Tours, Clotaire alla se promener tranquillement par la ville. »

(*Id.*)

TROISIÈME LECTURE. — **Ravage de l'Auvergne par le roi Thierry Ier.**

Dès que les soldats du roi Thierry eurent mis le pied sur les riches plaines de la Basse-Auvergne, ils commencèrent à ravager et à détruire, sans épargner ni les églises ni les autres lieux saints. Les arbres à fruits étaient coupés et les maisons dépouillées de fond en comble. Ceux des habitants que leur âge et leur force rendaient propres à être vendus comme esclaves, attachés deux à deux par le cou, suivaient à pied les chariots de bagages, où leurs meubles étaient amoncelés. Les Francs mirent le siège devant Clermont, dont la population, voyant du haut de ses murs le pillage et l'incendie des campagnes, résista aussi longtemps qu'elle put. L'évêque de la ville, Quintianus, partageait les fatigues et soutenait le courage des citoyens. « Pendant toute la durée du siège, dit un ancien auteur, on le vit de nuit faire le tour des murailles, chantant des psaumes et implorant par le jeûne et les veilles l'aide et la protection du Seigneur »

Malgré leurs prières et leurs efforts, les habitants de Clermont ne purent tenir longtemps contre une armée nombreuse et animée par la soif du pillage : la ville fut prise et saccagée. Le roi, dans sa colère, voulait en raser les murailles; mais les hommes qu'il chargea de l'exécution de cet ordre furent arrêtés par des terreurs religieuses, seule garantie qu'eussent les indigènes de la Gaule contre la furie des Barbares. Sur les remparts de Clermont s'élevaient de distance en distance un grand nombre d'églises et de chapelles, qu'il était impossible d'épargner en démolissant les murs. La vue de ces édifices effraya les chefs des Francs, qui reculèrent devant un sacrilège commis de sang-froid et sans profit. L'un d'eux, nommé Hilping, vint dire à Thierry : « Ecoute, glorieux roi, les conseils de ma petitesse : les murailles de cette ville sont très fortes, elles sont flanquées de redoutables défenses; je veux parler des basiliques des saints qui en garnissent le pourtour; et en outre l'évêque de ce lieu passe pour grand devant le Seigneur. N'exécute pas ce que tu médites : ne détruis pas la ville et ne maltraite pas l'évêque. » La nuit suivante, le roi eut dans son sommeil une attaque de somnambulisme : il se leva de son lit, et, courant sans savoir où, fut arrêté par ses gardes, qui l'exhortèrent à se munir du signe de la croix. Il ne fallut pas moins que cet accident pour le disposer à la clémence; il épargna la ville et interdit même le pillage dans un rayon de huit mille pas; mais, lorsque cette défense fut prononcée, il ne restait plus rien à piller.

Maître de la capitale de l'Avernie, Thierry attaqua l'un après l'autre tous les lieux fortifiés où les gens du pays s'étaient renfermés avec ce qu'ils avaient de plus précieux... Le château de Meriolacum (Merliac) résista longtemps : c'était un lieu naturellement fort, entouré de rochers à pic et renfermant dans ses murs plusieurs sources dont l'eau s'échappait en ruisseaux par l'une des portes. Les Francs désespéraient de prendre cette place, lorsque le hasard fit tomber entre leurs mains cinquante hommes de la garnison, qui étaient sortis pour fourrager.

Ils les amenèrent au pied des remparts, les mains liées derrière le dos, et firent signe qu'on les mettrait à mort sur l'heure si le château n'était rendu. La pitié pour des compatriotes et des parents détermina les défenseurs de Merliac à ouvrir leurs portes et à payer rançon.

Après la réduction de toutes les places fortes et la distribution du butin, de longues files de chariots et de prisonniers, escortées par les soldats francs, prirent la route du nord. Des gens de tout état, clercs et laïques, étaient ainsi emmenés à la suite des bagages; et l'on remarquait surtout un grand nombre d'enfants et de jeunes gens des deux sexes, que les Francs mettaient à l'enchère dans tous les lieux où ils passaient. La plupart de ces captifs suivirent l'armée jusqu'aux bords de la Moselle et du Rhin.

(Aug. THIERRY, *Lettres sur l'histoire de France.*)

Livres à consulter : H. MARTIN, MICHELET, DARESTE, BORDIER et CHARTON, V. DURUY, *Histoire de France.* — Aug. THIERRY, *Lettres sur l'histoire de France; — Récits des temps mérovingiens.* — LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale.* — RAMBAUD, *Histoire de la civilisation française.* — GUIZOT, *Histoire de la civilisation en France.* — FUSTEL DE COULANGES, *les Institutions politiques de l'ancienne France* (t. I et II). — P. VIOLLET, *Histoire des institutions politiques de la France.* — Collection B. ZELLER : *Clovis et ses fils; — les Fils de Clotaire; rois fainéants et maires du palais.* — G. CARRÉ, *le Moyen âge*, choix de lectures historiques.

CHAPITRE VI

L'EMPIRE D'ORIENT : **Justinien.**

SOMMAIRE

1. L'EMPIRE D'ORIENT. — L'empire romain d'Orient survécut dix siècles, jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs en 1453. Cette longue durée s'explique surtout par la situation de Constantinople et par l'administration de l'empire.

2. LES PRÉDÉCESSEURS DE JUSTINIEN. — Sous les premiers successeurs de Théodose, l'empire d'Orient fut menacé sur toutes ses frontières par des peuples barbares et fut déchiré, à l'intérieur, par des révoltes militaires ou des discordes théologiques.

3. JUSTINIEN (527-565). — Le plus puissant et le plus célèbre des empereurs d'Orient fut Justinien. Il eut l'ambition de maintenir en Orient et de reconstituer en Occident l'unité de l'empire romain. Cette ambition s'affirma dans les guerres qu'il entreprit, dans les travaux législatifs qu'il fit poursuivre, dans l'impulsion qu'il donna aux arts

4. LES GUERRES DÉFENSIVES. — Les guerres défensives, dirigées contre les Perses en Asie, contre les Bulgares et les Avares sur le bas Danube, furent entreprises afin de protéger les frontières de l'empire d'Orient.

5. LES GUERRES OFFENSIVES. — Les guerres offensives eurent pour théâtre l'Afrique, l'Italie et l'Espagne, que Justinien voulait reconquérir sur les Barbares.

En Afrique, Bélisaire, vainqueur du roi Gélimer en plusieurs rencontres, mit fin au royaume des Vandales (534).

En Italie, Bélisaire et Narsès, détruisirent le royaume des Ostrogoths (554).

En Espagne, Justinien enleva aux Visigoths le côté sud-est de la péninsule.

6. LES TRAVAUX LÉGISLATIFS. — Justinien voulut résumer en une série de recueils et de traités législatifs toute la science juridique des Romains. Il fit publier le Code Justinien, le Digeste ou les Pandectes, les Institutes et les Novelles. Son principal collaborateur dans cette œuvre fut le jurisconsulte Tribonien.

7. L'ART BYZANTIN. — Ce fut sous Justinien que l'art byzantin prit surtout son essor. Cet empereur ordonna la construction de nombreux monuments; l'église de Sainte-Sophie, à Constantinople, est restée le plus beau modèle de l'art de cette époque.

8. DÉCADENCE DE L'EMPIRE. — L'éclat extérieur du règne de Justinien ne saurait dissimuler la décadence des mœurs et la corruption de la cour. L'impératrice Théodora n'était qu'une comédienne couronnée. Les révoltes des gardes du palais, les séditions provoquées par les courses du cirque et les discussions théologiques entretenaient une perpétuelle anarchie.

La décadence ne fit qu'augmenter après Justinien. Un seul empereur, Héraclius (610-641), lutta avec gloire contre les Avares et les Perses; mais il ne put arrêter l'invasion victorieuse des Arabes.

RÉCIT

1. L'empire d'Orient. — Moins d'un siècle après la mort de Théodose, l'empire d'Occident avait succombé sous les coups des Barbares. Plus heureux, l'empire d'Orient survécut pendant tout le moyen âge. Malgré les attaques incessantes que dirigèrent contre lui des ennemis redoutables, l'empire byzantin ne disparut qu'en 1453, quand les Turcs se furent emparés de Constantinople.

Trois causes principales expliquent la longue durée de cet empire : 1° la position géographique de Constantinople; 2° la supériorité du gouvernement impérial sur les royaumes barbares; 3° l'énergie de quelques empereurs.

2. Constantinople. — Constantinople bâtie par Constantin, sur l'emplacement de l'antique colonie grecque de Byzance, avait une situation merveilleuse. Protégée au nord par la vallée du Danube et par la chaîne des Balkans, au sud par le Bosphore, elle put défier longtemps les attaques de ses ennemis. Son magnifique port de la Corne d'Or était le centre du commerce du monde entier. En communication facile avec l'Europe par la grande route du Danube, avec l'Afrique et la vallée du Nil par Alexandrie, avec l'Asie dont elle n'était séparée que par un bras de mer, elle était l'entrepôt des richesses et le grand marché de l'Orient et de l'Occident.



Constantinople et ses environs.

3. Le gouvernement. — L'empire d'Orient était devenu de plus en plus semblable à une monarchie orientale. L'empereur était maître absolu. Assis sur un trône

d'or, vêtu de soie et de pourpre, couvert de pierres précieuses, il étalait un faste inouï au milieu d'une cour pompeuse que formaient autour de lui les grands officiers, lés évêques, les hauts dignitaires, les gardes du palais. Les conspirations étaient fréquentes parmi les courtisans, qui se disputaient les faveurs du maître ; et la cour de Constantinople n'était pas moins célèbre par sa corruption et par ses intrigues que par ses richesses.

Mais, malgré ses vices, l'empire était bien supérieur aux royaumes barbares de l'Occident. Il avait un gouvernement régulier et une législation savante, qui rappelaient encore l'organisation de l'empire romain.

4. L'empire d'Orient pendant le cinquième siècle. — La plupart des empereurs qui régnèrent à Constantinople pendant le cinquième siècle manquèrent d'énergie et de virilité. Arcadius, prince faible et incapable, se laissa gouverner soit par de bas favoris, soit par l'impératrice, l'altière et vicieuse Eudoxie, ennemie du grand patriarche d'Antioche, saint Jean Chrysostome. Théodose II ne fut qu'un sophiste couronné. Sa passion était de copier les beaux manuscrits ; aussi fut-il surnommé le Calligraphe. Sa sœur Pulchérie exerça le pouvoir en son nom. Marcien, que la faveur de Pulchérie avait appelé au trône, était un brave soldat, fit preuve d'une grande fermeté en présence des Barbares comme dans les discordes religieuses. Après lui, le trône fut occupé par les empereurs thraces, Léon, Zénon, Anastase et Justin. Sous ces princes, d'origine souvent très basse (Justin était un ancien pâtre et ne savait même pas lire), les frontières de l'empire furent sans cesse envahies par les Perses en Asie Mineure, par les Bulgares et les Avares sur le Danube. Pour protéger Constantinople, Anastase fit bâtir un mur de 18 lieues entre la mer de Marmara et la mer Noire.

A l'intérieur, l'Etat byzantin était de plus en plus déchiré par les querelles théologiques, par les factions du cirque, par les révoltes du palais. L'empire d'Orient semblait arrivé à ses derniers jours, lorsque Justinien, neveu de l'empereur Justin, monta sur le trône.

5. Justinien (527-565). — Justinien parvint à l'empire à l'âge de quarante ans. Comme son oncle et prédécesseur

Justin, il avait été berger pendant sa jeunesse; mais il s'était peu à peu élevé aux plus hautes charges de l'empire; il avait été consul; enfin il avait décidé son oncle à abdiquer en sa faveur.

Pendant tout son règne il suffit à des travaux divers par une activité fiévreuse. Il dormait à peine trois ou quatre heures par jour : il se levait au milieu de la nuit, et parcourait d'un pas agité les galeries de son palais, en songeant aux affaires de l'Etat et de l'Eglise. L'énergie de sa volonté égalait l'activité de son esprit. Il n'hésita pas à abroger une



Justinien et sa cour (d'après une mosaïque de Ravenne).

loi pour épouser la fameuse Théodora, fille d'un gardeur d'ours, elle-même ancienne comédienne et danseuse; il lui donna le titre d'*Auguste* et l'associa à l'empire. Théodora d'ailleurs ne manquait ni d'esprit, ni de jugement, ni de fermeté. Elle donna toujours à Justinien les plus sages conseils; elle lui sauva, dans une sédition populaire, le trône et la vie.

Justinien voulait d'une part conserver et défendre toutes les régions que l'empire possédait encore, d'autre part reconquérir en Occident la plupart des territoires perdus par Rome et transformés en royaumes barbares. Son ambition était de reconstituer ainsi l'unité de l'empire.

Il fut aidé dans toutes ses entreprises par des hommes

remarquables, les généraux Bélisaire et Narsès, le jurisconsulte Tribonien, le préfet du prétoire Jean de Cappadoce. Son règne de trente-huit ans fut rempli par de nombreuses guerres et par des travaux législatifs importants; une grande impulsion fut aussi donnée aux arts.

6. La guerre contre les Perses. — Entre les Perses et l'empire, la guerre durait depuis plusieurs siècles. Sous les règnes de Justin et de Justinien, ce conflit séculaire fut encore envenimé par la question des Lazes, question à la fois économique et religieuse. Le petit peuple des Lazes (*Lazi*) habitait, au pied du Caucase, près de l'extrémité orientale de la mer Noire, un territoire d'une étendue médiocre mais d'une importance géographique considérable. Là aboutissait une grande route commerciale de l'Europe et de l'Asie centrale. En outre les Lazes venaient de se convertir au christianisme, et, comme chrétiens, ils réclamaient la protection de l'empereur d'Orient. Or, les Perses avaient intérêt à ce que ce petit pays, limitrophe de leur empire, ne fût pas soumis à la domination byzantine.

La guerre eut pour théâtre la vallée de l'Euphrate et l'Arménie. Bélisaire, vainqueur au début, fut ensuite battu; l'empereur le disgracia; il signa un traité avec les Perses.

Huit ans plus tard, la guerre recommença et dura vingt-deux ans. Elle fut marquée, pour les deux adversaires, par des alternatives de victoires et de défaites. Tantôt Chosroès envahissait la Syrie et réussissait à s'emparer d'Antioche, « la Perle de l'Orient » ; tantôt, au contraire, Bélisaire pénétrait jusqu'au cœur de la Perse. Enfin les deux souverains signèrent un traité : Chosroès renonçait à toute souveraineté sur le pays des Lazes, mais Justinien consentait à lui payer un tribut annuel.

7. Les Barbares du Danube. — Contre les peuples barbares qui occupaient la rive gauche du Danube, la guerre ne fut ni moins longue ni plus heureuse. Chaque année, les Bulgares, les Huns, les Slaves, passaient le fleuve, franchissaient même les Balkans, se répandaient dans la Thrace, dans la Macédoine, jusqu'en Epire, jusqu'en Grèce, jusque dans le voisinage de Constantinople. La plus dangereuse de toutes ces incursions fut celle de 559 : cette année-là, les hordes barbares forcèrent le mur d'Anastase et assié-

gèrent la capitale de l'empire. Ils ne furent repoussés que par les savantes manœuvres de Bélisaire. Ils recommencèrent d'ailleurs, dès l'année suivante, leurs perpétuelles invasions. De ce côté, le péril était incessant.

8. Justinien et les Vandales. — Malgré les dangers qui menaçaient constamment les frontières orientales de l'empire, Justinien entreprit plusieurs guerres pour rétablir la domination romaine.

Il tourna d'abord ses armes contre les Vandales d'Afrique. Leur roi Gélimer avait une puissance plus brillante que solide. Bélisaire vainquit une première fois les Vandales à quelques kilomètres de Carthage, et fit dans cette ville une entrée triomphale; puis il poursuivit Gélimer, qui battait en retraite vers l'ouest, le mit en déroute près de Tricaméron, et réussit à le cerner sur le mont Pappua (peut-être la montagne appelée aujourd'hui l'Edough, près de Bône).

Gélimer résista longtemps. Un jour, il demanda du pain dont il n'avait pas goûté depuis trois mois, une éponge pour essuyer ses larmes, et une harpe pour chanter ses malheurs. Réduit enfin à se rendre, il éclata de rire en paraissant devant Bélisaire. Il fut conduit en captivité à Constantinople. Traîné derrière le char du vainqueur, il répétait ces paroles de l'Ecclésiaste : « Vanité des vanités, tout n'est que vanité. »

Avec lui finit le royaume des Vandales (534). Les îles Baléares et la Sardaigne, jadis conquises par Genséric, se soumirent en même temps que l'Afrique à la domination byzantine. Tous ces territoires formèrent une nouvelle préfecture dont Carthage fut la capitale.

9. Justinien et les Ostrogoths. — La guerre contre les Ostrogoths d'Italie fut plus longue et plus difficile. Le prétexte de l'expédition fut la mort d'Amalasonthe, fille de Théodoric, qui avait demandé la protection de l'empereur et que Théodat avait fait assassiner. Bélisaire occupa rapidement la Sicile, conquit l'Italie méridionale et entra dans Rome de vive force (536).

Vitigès, successeur de Théodat, essaya vainement de relever par son courage la cause que la lâcheté de son prédécesseur avait compromise. Il appela à son aide Théodebert et les Francs d'Austrasie. Trahi par eux, il s'enferma dans



Ravenne et fut forcé de se rendre à Bélisaire. L'heureux vainqueur amena pour la seconde fois un roi captif aux pieds de Justinien.

Cependant Bélisaire fut victime d'une de ces intrigues si fréquentes à la cour de Constantinople. Il fut disgracié. Les Goths reconquirent toute l'Italie.

Il fallait recommencer la guerre. Narsès partit de Constantinople avec une nouvelle armée, vainquit les Goths, arrêta une invasion des Francs et soumit toute la péninsule.

Comme l'Afrique, l'Itaiie forma une préfecture dont Ravenne fut la capitale.

10. Théodoric et les Visigoths d'Espagne. — Les armes de l'empire pénétrèrent jusqu'en Espagne. Un prétendant au trône des Visigoths, Athanagilde, appela les

armées de Justinien à son aide contre son rival. Il céda à l'empereur, pour prix de ses secours, la côte de l'Espagne, depuis Cadix jusqu'à Valence, avec la partie occidentale de la Bétique (Andalousie).

Justinien avait donc recouvré, par les armes, la plupart des pays que les Barbares avaient enlevés aux Romains. En Gaule, les princes francs se disaient vassaux de l'empire. L'unité impériale semblait presque reconstituée, et Justinien put se décorer des titres pompeux de vainqueur des Vandales et des Goths, de souverain des Francs et des Germains. Mais cette souveraineté était illusoire.

11. Construction de nombreuses forteresses. — En effet, si brillante qu'elle parût, l'œuvre militaire de Justinien n'en était pas moins d'une extrême fragilité. Il fallut hérisser de forteresses, de tours, de lignes retranchées non seulement les frontières extrêmes de l'empire, mais même l'intérieur des provinces. Quatre-vingts postes militaires furent construits le long du Danube; en arrière de cette première ligne, six cents places fortes furent relevées ou bâties dans la seule péninsule des Balkans. En Asie, une longue chaîne de forteresses relia la mer Noire au cours de l'Euphrate. En Afrique, les anciennes provinces romaines furent couvertes de postes échelonnés et de citadelles souvent puissantes. Ces constructions ne sauvèrent d'ailleurs l'empire byzantin d'aucune invasion; elles n'arrêtèrent ni les Arabes, ni les Slaves, ni plus tard les Turcs.

12. Les travaux législatifs de Justinien. — La gloire que Justinien doit à ses travaux législatifs est plus méritée. C'est lui qui a codifié définitivement le droit romain. Il réunit une commission de jurisconsultes présidée par le savant Tribonien. Cette commission classa toutes les anciennes lois, les édits des préteurs, les constitutions des empereurs et fixa ainsi les principes du droit romain. Elle rédigea quatre ouvrages principaux :

1° Le Code Justinien, recueil des ordonnances des empereurs romains depuis le cinquième jusqu'au sixième siècle;

2° Le Digeste ou les Pandectes, recueil des décisions des jurisconsultes romains;

3° Les Institutes, manuel de droit romain à l'usage des écoles;

4° Les Novelles, recueil des ordonnances promulguées par Justinien lui-même.

Dans ces ouvrages furent consacrés les principes que la philosophie et le christianisme avaient apportés au monde.

Les lois justiniennes, adoptées par les peuples barbares, se substituèrent peu à peu aux coutumes germaniques.

13. L'art byzantin. — Le règne de Justinien occupe une aussi grande place dans l'histoire de l'art que dans celle du droit. C'est l'époque, en effet, où de magnifiques monuments, palais et églises, s'élèvent à Constantinople et dans les principales villes de l'empire; où se forme un art tout particulier, l'art byzantin.

« Le grand art byzantin, c'est l'architecture; son monument le plus important est l'église de Sainte-Sophie à Constantinople, bâtie sous Justinien et conservée par les Turcs qui l'ont transformée en mosquée. — L'église byzantine se compose d'un grand dôme central, terminé par une coupole d'où vient le jour, et entouré de plusieurs dômes ou demi-dômes plus petits. Tous ces dômes sont dorés au dehors et étincellent au loin. A l'intérieur, les colonnes sont en marbre précieux, en jaspe, en porphyre, toutes veinées de rouge et de vert. Le sol est pavé en mosaïque brillante; les murs sont couverts de fresques à fond d'or. L'impression qu'on a cherché à produire est celle de la richesse. Ce sont ces édifices à coupoles, toutes rondes et toutes dorées, qui du sixième au onzième siècle ont servi de modèles aux architectes, non seulement dans l'empire byzantin, mais chez les barbares chrétiens d'Occident; elles sont restées en Orient le type de l'architecture chrétienne; toutes les églises russes sont des églises byzantines[1]. »

Les artistes byzantins étaient aussi très habiles à sculpter le bois et l'ivoire, à confectionner les bijoux et les émaux, à dessiner et à peindre les miniatures des manuscrits. Là encore ils ont été les maîtres des artistes d'Occident au moyen âge[1].

14. Les mœurs byzantines. — Cet éclat extérieur du règne de Justinien ne doit pas nous faire illusion sur la décadence morale qui caractérise cette époque. Aucun des

1. Seignobos, *Histoire de la civilisation.*

grands personnages de ce temps n'y échappe. Justinien, qui possède quelques qualités du véritable homme d'Etat, est en même temps pusillanime jusqu'à la lâcheté et ingrat envers ses meilleurs serviteurs. Bélisaire, que la légende a trop embelli, est sans doute un honnête homme et un général habile; mais il est incapable de supporter la mauvaise fortune, et, pour regagner la faveur de son maître, il n'est point de supplications humiliantes auxquelles il ne s'abaisse. Narsès était d'une avarice sordide; Tribonien ne connaissait pas moins l'art de la flatterie que le droit romain. Quant aux femmes, l'impératrice Théodora, nous l'avons vu, était une ancienne danseuse; l'énergie, dont elle fit preuve sur le trône, n'excuse ni ne justifie les débordements de sa vie. Antonina, l'épouse de Bélisaire, est aussi célèbre par ses débauches que son mari par ses victoires.

La foule ne valait pas mieux que ses chefs. A Constantinople surtout, elle n'éprouvait plus que deux passions : les courses de chars et les discussions théologiques. Elle était partagée en deux camps ennemis : les uns tenaient pour les Verts, c'est-à-dire les cochers à casaque verte; les autres acclamaient les Bleus. Une victoire des Bleus ou des Verts intéressait beaucoup plus vivement le peuple de la capitale qu'un triomphe de Bélisaire ou de Narsès. Les deux noms de *Bleus* et *Verts* désignèrent bientôt non plus seulement deux partis dans l'Hippodrome, mais deux grandes factions politiques et religieuses dans l'empire tout entier. Les Bleus étaient catholiques orthodoxes et fidèles à Justinien; les Verts étaient plus favorables aux hérétiques et formaient une opposition souvent redoutable. L'arène de l'amphithéâtre était devenue le centre et le foyer de la vie publique; c'est de là que partit la fameuse sédition populaire de *Nika*, dans laquelle Justinien faillit perdre son trône.

15. Mort de Justinien. — Justinien mourut en 565. La fin de sa vie fut triste : les Barbares forçaient les frontières de l'empire, les laboureurs abandonnaient les champs, les ouvriers des villes étaient ruinés par le fisc, la misère atteignait jusqu'aux riches, la population diminuait. L'emblème de ce règne, c'est bien la magnifique basilique de Sainte-Sophie, construite par ordre de l'empereur et fendue en deux par la foudre avant même la mort de Justinien.

16. Décadence de l'empire. — Après Justinien, l'empire tomba en décadence. Il perdit peu à peu ses conquêtes. L'Italie la première échappa à sa domination.

Narsès, gouverneur de l'Italie, disgracié par l'empereur Justin II, se vengea en appelant les Lombards. Ceux-ci franchirent les Alpes sous la conduite de leur roi Alboin, qui conquit la Lombardie, se fit couronner roi d'Italie à Milan, et établit sa capitale à Pavie (569).

L'empereur ne conserva plus que Venise, Ravenne, Rome, Naples et la Sicile.

En Orient l'empire était menacé. Les Avares franchirent le Danube et ravagèrent la Thrace et la Macédoine. Les Perses, conduits par Chosroès II, s'emparèrent de l'Asie Mineure et arrivèrent en face de Constantinople. La terreur était grande dans la ville; la population voulait émigrer en masse.

L'empereur Héraclius (610-641), un des successeurs de Justinien qui se montra le plus digne de l'empire, sauva Constantinople et reconquit ses Etats. Il confia au patriarche Sergius la défense de la ville, et lui-même dirigea trois expéditions en Perse. Vainqueur à Ninive, il menaça le roi Chosroès jusque dans Ctésiphon. Il ramena triomphalement à Constantinople, le 14 septembre 628, la croix sur laquelle, disait-on, le Christ était mort et que les Perses avaient enlevée à Jérusalem. La fête de l'exaltation de la croix perpétua le souvenir de cette cérémonie triomphale.

L'empire était sauvé des Perses. Une autre invasion plus redoutable se préparait contre lui : celle des Arabes.

LECTURE. — **L'église Sainte-Sophie.**

Constantin avait déjà élevé sur le grand forum de la ville qu'il avait fondée une église consacrée à la Sagesse Divine; brûlée dans une émeute en 404, reconstruite sous Théodose II, elle avait été de nouveau détruite par les flammes dans la terrible sédition Nika en 532. Maître de l'insurrection, Justinien résolut de construire à la même place une église qui dépassât par la splendeur tous les édifices connus, tout ce qu'on racontait même du temple de Salomon. Il ne fallut pas plus de vingt ans pour construire cet admirable monument, et la rapidité avec laquelle il fut terminé explique comment il se distingue, entre tous les édifices aussi importants, par une parfaite unité de style. On y employa dix mille ouvriers, divisés en équipes de cent hommes commandées chacune par un chef de chantier. Pour gagner du temps, on n'hésita pas à prendre dans les monuments antiques des matériaux

tout ouvrés. L'empereur écrivit dans ce sens aux gouverneurs des provinces. On lui envoya d'Ephèse huit colonnes en vert antique; d'Egypte, des colonnes de granit et de porphyre. La grande diversité des matériaux de toute couleur, mais employés avec goût, ne fit qu'ajouter à l'effet d'ensemble, et se maria parfaitement avec la richesse déployée dans la décoration. Les principaux architectes de Sainte-Sophie furent deux Grecs d'Asie Mineure, Anthémius de Tralles et Isidore de Milet.

..... Dès l'entrée on saisit l'ensemble de l'édifice dans la grandiose harmonie de lignes droites et de courbes magistralement unies. Au centre s'élève une coupole de 35 mètres de diamètre, s'appuyant sur quatre arcs de même diamètre, les deux arcs perpendiculaires à la nef reposent sur deux demi-coupoles, les deux autres sont fermés par les murs ajourés des colonnades. La construction de la coupole attira surtout l'attention des architectes; on l'appuya sur des piliers massifs construits avec le plus grand soin et, pour en alléger le poids énorme, on se servit de tuiles blanches spongieuses, fabriquées à Rhodes, et qui, à dimensions égales, pesaient cinq fois moins que les tuiles ordinaires. Toutes ces précautions furent inutiles. La coupole avait résisté en 553 à un tremblement de terre qui dura quarante jours : mais, en 557, un nouveau tremblement de terre qui renversa une partie de la ville l'ébranla à tel point qu'elle s'écroula bientôt après (7 mai 558). Les premiers architectes étaient morts; mais le neveu d'Isidore de Milet, Isidore le Jeune, osa reprendre la construction en lui donnant même plus d'élévation; toutefois, au lieu d'employer la forme sphérique, il fit porter la coupole sur un tambour peu élevé percé de vingt-quatre fenêtres, et lui donna une forme surbaissée et elliptique qui ajoute à l'effet de grandeur et presque d'effroi qui frappe le spectateur au centre du monument.

Un luxe inouï avait été prodigué dans l'ornementation; l'or et les pierres précieuses s'y mêlaient aux marbres les plus beaux. L'ambon seul coûta les revenus d'une année de la riche province d'Egypte. La mosaïque était partout répandue. Quel spectacle admirable, lorsque les six mille candélabres dorés, qu'on allumait aux jours de fête, illuminaient la clôture d'argent massif du sanctuaire, faisaient scintiller l'autel d'or, étincelant de gemmes et d'émaux, sous son dôme soutenu par quatre colonnes d'argent et d'or, et semblaient se refléter dans les yeux des grandes figures en mosaïque du Christ, de la Vierge, des anges, des apôtres, des prophètes, gardiens et hôtes éternels de l'enceinte sacrée!

Malgré les iconoclastes, malgré les Turcs, qui ont fait couvrir à la chaux les figures humaines qu'un bon musulman ne saurait souffrir dans un temple, l'effet d'ensemble reste encore incomparable, et le regard va chercher au fond du sanctuaire, sous le badigeon qui les cache, les lignes confuses d'une figure colossale, image de la Sagesse Divine, qui, sous ce voile demi-transparent, assiste impassible aux cérémonies d'un culte étranger. L'extérieur a été plus défiguré, non pas tant par les quatre minarets qui se dressent aux quatre angles, que par les constructions parasites, tombeaux, écoles, boutiques, échoppes même, qui ont déparé Sainte-Sophie, comme tant d'autres monuments restés chrétiens. Sainte-Sophie n'en est pas moins le Parthénon de l'art byzantin.

(R. PEYRE, *Histoire générale des Beaux-Arts.* — Paris, Delagrave.)

Livres à consulter : GIBBON, *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*. — DRAPEYRON, *L'empereur Héraclius*. — DEBIDOUR, *L'impératrice Théodora*. — RAMBAUD, *L'empire grec au dixième siècle : Constantin Porphyrogénète*. — SCHLUMBERGER, *Un empereur byzantin du dixième siècle, Nicéphore Phocas*. — DIEHL, *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*. — BAYET, *L'art byzantin*. — LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale*. — G. CARRÉ, *Le Moyen Age*, choix de lectures historiques.

CHAPITRE VII

LES ARABES : **Mahomet. — Le monde musulman.**

SOMMAIRE

1. Les Arabes. — Les Arabes, fixés en Arabie, étaient divisés en plusieurs tribus, dont les unes étaient sédentaires, et les autres nomades; leur religion dominante était l'idolâtrie. Mahomet leur donna une religion nouvelle, et les lança à la conquête du monde.

2. Mahomet. — Mahomet commença ses prédications à la Mecque. Chassé de cette ville, il se retira à Médine en 622. Ce fut l'année de la fuite ou Hégire, qui ouvre l'ère musulmane. Après une guerre sanglante, le prophète rentra en vainqueur à la Mecque et mourut en 632.

3. Le Coran. — Le Coran est le livre religieux des musulmans. Il enseigne l'unité de Dieu et l'immortalité de l'âme; il prescrit le jeûne, la prière, l'aumône et recommande la guerre sainte contre les infidèles.

4. Le khalifat électif (632-660). — Les Arabes furent d'abord gouvernés par des khalifes électifs, chefs religieux et chefs politiques. Ce furent Abou-Bekre, Omar, Othman et Ali. A cette époque, les Arabes firent la conquête de la Syrie, de la Perse et de l'Egypte.

5. Le khalifat des Ommiades (660-750). — Le khalifat devint héréditaire dans la famille des Ommiades. La capitale fut transportée de la Mecque à Damas. Sous les Ommiades, les Arabes conquirent à l'est le Turkestan et une partie de l'Inde, à l'ouest l'Afrique septentrionale, l'Espagne et une partie de la Gaule. Ils furent arrêtés par les Francs à la bataille de Poitiers (732).

6. Le khalifat des Abbassides. — La dynastie des Abbassides remplaça, en 750, la dynastie des Ommiades. Elle fixa sa capitale à Bagdad. Sous les princes de cette famille, dont les plus célèbres sont Almanzor, Haroun-al-Raschid et Almamoun, l'empire des Arabes jeta un vif éclat.

7. Démembrement du khalifat. — Mais déjà cet empire, trop vaste, s'était démembré en plusieurs khalifats. Les plus puissants furent, avec celui de Bagdad, ceux du Caire et de Cordoue.

8. Civilisation des Arabes. — La religion des Arabes ne disparut pas avec leur puissance. Elle compte aujourd'hui encore un grand nombre de sectateurs. Leur civilisation très brillante a laissé des monuments impérissables dans les sciences, les lettres et les arts.

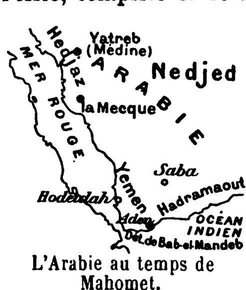
RÉCIT

1. L'invasion arabe. — Les grandes invasions germaniques du cinquième et du sixième siècle avaient transformé l'état politique de l'Europe occidentale. Les anciennes

provinces romaines de Germanie, de Gaule, de Bretagne, d'Espagne étaient devenues des royaumes barbares.

Pendant le septième siècle une autre invasion se produisit; elle atteignit l'Europe, non par le nord ou par l'est, mais par le midi; après avoir couvert toute l'Afrique septentrionale, elle passa en Sicile et en Espagne; elle franchit même les Pyrénées. Ce fut l'invasion arabe, dont le point de départ avait été l'Arabie.

2. L'Arabie. — L'Arabie est une vaste presqu'île de l'Asie, comprise entre la mer Rouge, le golfe Persique et l'océan Indien. On peut la diviser en trois régions : 1° au nord-ouest, l'Hedjaz ou la terre du Pèlerinage, l'Arabie Pétrée des anciens, pays montagneux où s'élèvent les grandes villes de la Mecque et de Médine; 2° au centre, le Nedjed, ou Arabie Déserte, plateau sablonneux, parsemé d'oasis aux pâturages excellents qui nourrissent de belles races de chevaux et de chameaux; 3° au sud, l'Yémen, ou Arabie Heureuse, la terre de l'encens, des parfums et du café, avec les villes commerçantes de Saba, Hodeida, Moka et Aden.



L'Arabie au temps de Mahomet.

Dans son ensemble, l'Arabie a bien des traits communs avec l'Afrique. Elle a son climat sec et brûlant, ses déserts de sable et aussi ses fertiles oasis.

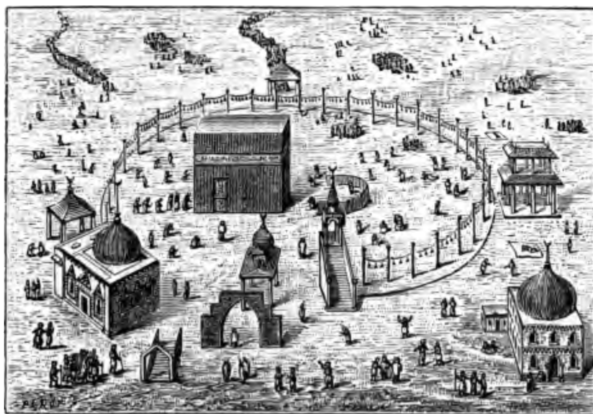
3. Les Arabes. — Les Arabes étaient de la même race que le peuple juif; ils se vantaient de descendre d'Abraham. Ils avaient les mœurs du régime patriarcal. Ils étaient divisés en tribus et chaque tribu obéissait à un cheik ou seigneur. Pendant la guerre, plusieurs tribus choisissaient un cheik qui prenait le nom d'émir ou commandant. Quelques Arabes, sédentaires dans les villes de l'ouest, étaient adonnés au commerce et à l'industrie. Mais le plus grand nombre vivaient comme les pasteurs nomades, plantant leurs tentes dans les oasis, traversant sur leurs chameaux les déserts de sable.

Les Arabes, avec leur tempérament sec et nerveux, étaient violents et passionnés. L'amour des aventures, dans

la vie libre du désert, du brigandage et du butin conquis après le combat sanglant, mais l'horreur du vol accompli par la ruse et le mensonge; la passion de la vengeance, mais un sentiment très vif de l'honneur et le respect de la parole donnée; le besoin du bruit, du mouvement, de l'éclat; l'impatience de tout frein; une admiration égale pour les folies criminelles et les sacrifices sublimes : tel était le caractère des Arabes, mélange de vices et de vertus.

4. La poésie des Arabes. — L'amour de la poésie était, avec la passion de la liberté, le trait dominant du caractère arabe. Dans les grandes assemblées qui se tenaient tous les ans près de la Mecque, des poètes célébraient les exploits des héros et les faits mémorables de l'histoire nationale. Ces poésies à l'inspiration ardente, à la langue sonore, aux images éclatantes excitaient les imaginations des Arabes. Les plus belles d'entre elles étaient transcrites en lettres d'or sur des voiles de lin, et elles étaient suspendues aux murs du temple de la Caaba. Antar, le guerrier chevaleresque, fut le plus célèbre de ces poètes nationaux.

5. La religion des Arabes. — Quelques tribus



La Caaba de la Mecque.

avaient conservé la religion d'Abraham, le culte d'un Dieu unique; d'autres, en petit nombre, avaient subi l'influence

juive ou chrétienne. Mais la religion de la grande majorité était l'idolâtrie. Chaque tribu avait ses idoles, ses bons et ses mauvais génies. Le temple de la Caaba, à la Mecque, renfermait les trois cent soixante idoles des tribus. C'était le centre religieux de l'Arabie, un lieu de pèlerinage.

Toutefois, au sixième siècle, une sorte de rénovation religieuse se manifestait en Arabie. Des prophètes parcouraient les tribus, protestant contre le culte des idoles et prêchant la religion d'Abraham. On les appelait les Hanyfes, c'est-à-dire les hommes pieux. Mahomet fut le plus éloquent de ces prophètes et il devint ainsi le fondateur d'un grand empire et d'une religion nouvelle.

6. Mahomet (570-632). — Mahomet naquit à la Mecque, en 570. Il était de la famille de Haschem, une des plus illustres de la noble tribu des Koréichites. Orphelin de bonne heure, il fut élevé par son aïeul et plus tard par son oncle Abou-Taleb. Il mena longtemps la vie aventureuse des Arabes, se distingua par sa bravoure et par sa générosité, acquit une grande influence dans sa tribu par son caractère et par la fortune que lui donna son mariage avec une riche veuve nommée Kadidja. Toutefois, jusqu'à l'âge de quarante ans, Mahomet n'avait accompli aucune de ces actions extraordinaires qui font prévoir la grandeur d'un homme.

7. Ses prédications. — En 611, Mahomet se retira dans la solitude pour se livrer à ses méditations. Il était agité par des troubles nerveux, tombait en extase, avait des visions. Une nuit qu'il était dans la caverne du mont Hira, racontent les historiens arabes, l'ange Gabriel lui apparut et, lui présentant un livre, dit : « Lis. — Mais je ne sais pas lire, » reprit Mahomet. Alors l'ange le prit par les cheveux et le jeta trois fois à terre. Puis il dit encore : « Lis ce livre au nom de ton Seigneur qui a tout créé. » Cette fois Mahomet lut dans le livre et il entendit une voix qui disait : « Tu es l'apôtre de Dieu ! »

Dès lors Mahomet se donna la mission de prêcher la religion nouvelle qu'il appela *l'Islam*, c'est-à-dire la foi qui sauve. Les vrais croyants prirent le nom de *musulmans*. Ils furent au début peu nombreux. Mahomet convertit d'abord sa femme, son cousin Ali, son esclave et quelques habitants de la Mecque.

En 614, il réunit ses sectateurs et leur dit : « Qui de vous veut être mon frère, mon lieutenant, mon vizir? » Ali se leva impétueusement et s'écria : « C'est moi qui serai cet homme; et, si quelqu'un te résiste, je lui casserai les dents, je lui arracherai les yeux, je lui fendrai le ventre, je lui briserai les jambes. » Ainsi se révélaient le fanatique dévouement inspiré par le prophète et la passion guerrière de ses fidèles.

8. La fuite ou hégire (622). — Cette nouvelle religion, qui prétendait anéantir toutes les autres, excita bientôt les alarmes et les colères des Koréichites, les gardiens du temple de la Caaba. Mahomet fut menacé de mort; il résista longtemps : « Quand tous mes ennemis lutteraient contre moi, disait-il, le soleil à droite et la lune à gauche, si Dieu l'ordonne, je persévérerai. » Cependant il dut s'enfuir de la Mecque.

Cette fuite ou hégire est restée célèbre dans l'histoire de l'islamisme ; elle est devenue l'ère des musulmans (16 juillet 622).

L'exilé trouva à *Médine*, c'est-à-dire *la Ville* par excellence, la Ville Sainte, un asile et des sectateurs. Avec eux il organisa une petite armée, et rentra en maître à la Mecque. Il prit possession du temple vénéré de la Caaba et renversa les trois cents idoles, en disant : « La vérité est venue, que le mensonge disparaisse (630). »

9. Mort de Mahomet (632). — Pendant les deux dernières années de sa vie, Mahomet soumit à sa religion toutes les tribus arabes. En 632, plus de cent mille musulmans vinrent en pèlerinage à la Mecque. Cette même année, le prophète sentit approcher la mort. « Si j'ai frappé un de mes frères, dit-il, qu'on me frappe; si je dois quelque chose à un fidèle, voici ma bourse. » Un homme réclama quelques pièces de monnaie; Mahomet le paya en le remerciant d'avoir rappelé cette dette dans ce monde plutôt que dans l'autre.

10. Le Coran. — La religion de Mahomet est renfermée dans le Coran, le livre religieux des musulmans comme la Bible est le livre des chrétiens. Le Coran contient les dogmes, les préceptes, les conseils que Mahomet avait dictés dans ses différentes prédications. Comme le prophète ne savait pas

écrire, on avait pieusement conservé ses enseignements sur des feuilles de papyrus, des os de chameau ou des omoplates de mouton; après lui, un de ses successeurs, le khalife Abou-Bekre, les mit en ordre et en fit le livre du Coran.

On peut regarder le Coran comme le chef-d'œuvre de la littérature arabe. La langue en est vive, imagée, poétique. Ainsi s'explique l'influence inouïe qu'il a exercée. Les Arabes ont cru d'autant plus aisément qu'il était la parole de Dieu, que jamais homme n'avait fait entendre parmi eux des accents aussi éloquents.

11. Les dogmes. — Les dogmes sont simples : Dieu est un, éternel et tout-puissant. Mahomet est le prophète de Dieu. L'âme humaine est immortelle. La vie future réserve aux bons des récompenses et aux méchants des punitions. Dans la description du paradis, l'imagination orientale de l'apôtre se donne carrière; mais, par delà le jardin délicieux destiné à séduire les croyants vulgaires, il montre au sage des joies dignes de lui : « Le plus favorisé de Dieu est celui qui verra sa face soir et matin; c'est une félicité qui dépasse tous les plaisirs des sens, comme l'Océan l'emporte sur une goutte de rosée. »

12. Les préceptes. — Les préceptes sont nombreux et minutieux. Les principaux sont la prière, qui doit être faite cinq fois par jour; les ablutions; le jeûne du Ramadan, qui dure trente jours avant la fête du Beïram; enfin l'aumône fixée pour chaque fidèle au dixième de son bien. « La prière, disait le khalife Omar, nous conduit à moitié chemin vers Dieu; le jeûne nous mène à la porte de son palais; les aumônes nous y font entrer. »

Le Coran interdit l'usage de la viande de porc et des liqueurs fermentées, si dangereux sous un climat brûlant. Il condamne le meurtre, l'adultère, le vol, et recommande la justice, la bienveillance et la douceur. Il permet la polygamie, mais il relève la situation de la femme. « Hommes, dit-il, vous avez des droits sur vos femmes, et vos femmes ont des droits sur vous. Traitez-les avec bonté et affection. C'est un dépôt que Dieu vous a confié. » Et ailleurs : « O musulmans! respectez votre mère. Le baiser donné par un enfant à sa mère égale en douceur celui que nous im-

primerons sur le seuil du paradis. Un fils gagne le paradis aux pieds de sa mère. »

Tel est le Coran. Si l'on considère les croyances idolâtriques qu'il remplaça, la cruelle grossièreté des mœurs qu'il abolit, on reconnaîtra que la religion de Mahomet était, à cette époque, un véritable progrès moral.

13. Le khalifat électif (632-660). — Après la mort de Mahomet, les Arabes élurent un khalife, c'est-à-dire un vice-prophète qui fut à la fois leur chef politique et leur chef religieux. Quatre khalifes furent élus dans l'espace de vingt-huit ans : Abou-Bekre, Omar, Othman et Ali.

Ces élections provoquèrent des luttes sanglantes parmi les Arabes. Omar, Othman et Ali périrent de mort violente. Aujourd'hui encore, l'islamisme est divisé en deux sectes, qui se formèrent dans cette époque de troubles. Ce sont les sunnites, qui regardent les trois premiers khalifes comme les successeurs légitimes de Mahomet, et les schiites, qui n'admettent que la légitimité du khalife Ali. De nos jours, les Turcs et les Arabes sont des musulmans sunnites, les Persans sont schiites.

14. Conquêtes des Arabes. — Ces discordes civiles n'arrêtèrent pas l'élan de la conquête. Mahomet avait recommandé la guerre sainte contre les infidèles; elle commença le lendemain de sa mort.

La rapidité des conquêtes des Arabes s'explique par deux raisons : 1° l'esprit militaire et le fanatisme religieux des conquérants; 2° la faiblesse des peuples qu'ils attaquèrent.

Mahomet avait dit aux Arabes : « Achevez mon œuvre, étendez partout la maison d'Islam; la maison de la guerre est à Dieu, Dieu vous la donne! » Les khalifes disaient à leurs soldats : « Dieu est vivant et vous regarde; ne tournez jamais le dos; le paradis est devant vous, l'enfer derrière vous. » Les Arabes entraînés par leur passion guerrière, avides de conquêtes et de pillages, se jetèrent dans la guerre sainte avec toute l'ardeur du fanatisme religieux.

Au contraire, leurs adversaires étaient faibles. En Asie et en Afrique, les deux grands empires que les Arabes combattirent, l'empire grec de Constantinople et l'empire des Perses, étaient en pleine décadence, épuisés par des querelles religieuses ou par des guerres civiles; en Espagne, le

royaume des Visigoths était tombé dans l'anarchie. En Gaule seulement les Arabes rencontrèrent pour la première fois un peuple belliqueux et brave, les Francs austrasiens : là s'arrêtèrent leurs conquêtes.

15. Conquêtes du khalifat électif (632-660). — Sous les quatre premiers khalifes, les Arabes firent trois conquêtes importantes : la Syrie, la Perse et l'Egypte.

Khaled commença la conquête de la Syrie et mit le siège devant Damas. Il dispersa, après une bataille de trois jours, l'armée de l'empereur Héraclius, s'empara de Jérusalem et occupa la Syrie, la Palestine et la Mésopotamie.

A la même époque, Saïd envahit la Perse. Vaincus à Cadésiah, les Perses perdirent Ctésiphon, qui fut détruit de fond en comble; puis ils subirent une dernière défaite à Néhavend, que les Arabes appelèrent la victoire des victoires. Les vainqueurs fondèrent dans la vallée de l'Euphrate la grande ville de Bassorah, qui devint le centre du commerce de l'Extrême-Orient.

Amrou pénétra en Egypte, appelé par les indigènes qui détestaient leurs conquérants, les Grecs. Il s'empara de Péluse et de Memphis. Les Crecs résistèrent quatorze mois dans Alexandrie qui fut emportée d'assaut. Amrou ne brûla pas, comme on l'a dit, la bibliothèque de cette ville. Elle avait été déjà deux fois détruite en partie, à l'époque de César et sous le règne de Théodose le Grand.

16. Le khalifat des Ommiades (660-750). — Une affreuse guerre civile interrompit les conquêtes. Moavyah, gouverneur de la Syrie, se souleva contre le khalife Ali. Les deux rivaux se livrèrent en cent dix jours quatre-vingt-dix combats. Enfin Ali fut assassiné; Moavyah prit le pouvoir et fonda le khalifat héréditaire avec la dynastie des Ommiades.

Les Ommiades transportèrent la capitale de la Mecque à Damas, en Syrie. Les khalifes, tout en restant les chefs religieux des Arabes, devinrent de véritables souverains politiques.

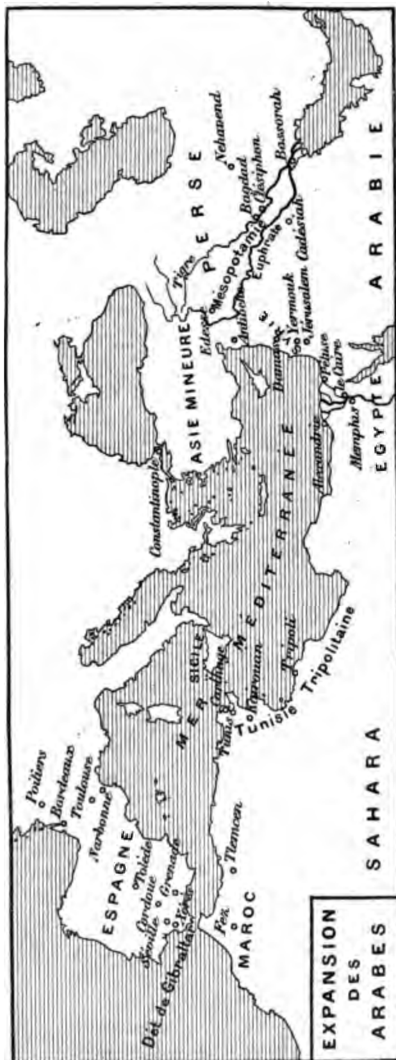
17. Les conquêtes des Ommiades. — Les conquêtes, un moment interrompues par les guerres civiles, recommencèrent.

En Orient, les Arabes envahirent le Turkestan, prirent

la grande ville de Samarcande, et pénétrèrent jusque dans les bassins de l'Indus et du Gange. Mais les peuples de l'Inde furent rebelles à l'islamisme et conservèrent leur ancienne religion.

Dans l'Afrique du nord, les Arabes n'hésitèrent pas à s'élancer vers l'ouest, à travers le Sahara; ils conquirent sans résistance les ports de la Tripolitaine. Le vaillant Akbah s'empara de la Tunisie et fonda la ville de Kaïroan, au sud de Carthage. Cette dernière ville, la capitale de l'Afrique, tomba elle-même au pouvoir des Arabes.

Les montagnards de l'Atlas, les Berbères, ancêtres des Kabyles, luttèrent avec acharnement contre leurs agresseurs; ils se révoltèrent à plusieurs reprises. La rigueur sans pitié des chefs arabes eut enfin raison des suprêmes résistances.



Bientôt les Arabes, sous la conduite de Tarik, franchirent le détroit qui, du nom du conquérant, prit le nom de Gibraltar (de Djebel-al-Tarik, montagne de Tarik). Ils étaient appelés en Espagne par le comte Julien qui s'était révolté contre le roi des Visigoths, Rodéric. La victoire de Xérès, en 711, leur livra toute l'Espagne. Les montagnes des Asturies furent le dernier refuge des Visigoths.

Les Pyrénées n'arrêtèrent pas l'élan de la conquête. Narbonne, Toulouse et Bordeaux tombèrent aux mains des Arabes. Ils s'avancèrent, sous la conduite d'Abd-el-Rhaman jusqu'à Tours; mais ils furent vaincus par les Francs de Charles Martel à la grande bataille de Poitiers (732).

18. Le khalifat des Abbassides. — Ce fut à cette époque, vers le milieu du huitième siècle, que l'empire arabe atteignit son apogée et ses limites extrêmes. Il s'étendait alors de l'Inde à l'océan Atlantique, du Turkestan au Sahara; outre l'Arabie, il comprenait tout l'empire perse, toutes les possessions des empereurs d'Orient en Asie et en Afrique, le Maroc, l'Espagne et le midi de la Gaule.

Cet empire était trop vaste et se composait de parties trop différentes pour rester longtemps uni. Le démembrement en fut d'ailleurs préparé et favorisé par la chute sanglante des Ommiades.

En 750, un descendant de Mahomet, Aboul-Abbas, réunit de nombreux partisans dans l'Arabie et leva l'étendard de la révolte. Alors éclata la lutte des noirs ou Abbassides contre les blancs ou Ommiades. Ces derniers furent vaincus. Aboul-Abbas fit égorger dans un seul jour quatre-vingt-dix membres de la famille des Ommiades, invités à un festin de réconciliation. Il fut surnommé le Sanguinaire.

La dynastie des Abbassides transporta la capitale de Damas à Bagdad, sur les bords du Tigre. Cette ville fit revivre les splendeurs de l'antique Babylone. Elle renferma plus d'un million d'habitants. Elle se couvrit de magnifiques monuments. Les khalifes y tenaient leur cour au milieu des fêtes, et entourés d'un faste dont les récits fantastiques des *Mille et une Nuits* donnent une idée.

Le règne des Abbassides fut l'époque la plus brillante de la domination arabe en Orient. Les khalifes Almanzor, le Victorieux; Haroun-al-Raschid, le Justicier, contemporain de Charlemagne, avec lequel il échangea des ambassades et

des présents; Almamoun, l'Auguste des Arabes, sont restés justement célèbres. Ils encouragèrent les lettres et les sciences, firent traduire les ouvrages des Grecs et donnèrent à la civilisation arabe un éclat incomparable.

19. Le démembrement du khalifat. — Malgré leur puissance et leur grandeur, les Abbassides avaient vu la plus grande partie de l'empire arabe échapper à leur domination. L'Asie seule leur obéissait.

En Espagne, un descendant des Ommiades, Abd-er-Rhaman, qui avait pu s'enfuir après le massacre de tous ses parents, fonda dès 756 le khalifat de Cordoue, qui dura près de trois siècles. Sous ce prince et sous ses successeurs, l'Espagne arabe atteignit un très haut degré de prospérité.

L'Afrique du nord subit plus de vicissitudes. Le Caire, en Egypte, Kairouan en Tunisie, Fez au Maroc, devinrent des khalifats particuliers et furent des centres religieux, politiques, littéraires et scientifiques très considérables.

20. La civilisation arabe. — Malgré le démembrement du khalifat et la décadence rapide de la puissance arabe, la religion et la civilisation arabes sont demeurées parmi les plus importantes du monde entier. L'islamisme n'a pas cessé de dominer dans toute l'Afrique septentrionale, dans la plus grande partie de l'Asie occidentale; il a fait de très grands progrès dans l'Afrique centrale et orientale. Il compte aujourd'hui deux cents millions environ de fidèles.

La civilisation arabe a jeté, pendant plusieurs siècles, un très vif éclat; elle a même exercé une grande influence sur la civilisation de l'Europe. Ce furent les Arabes qui, au début du moyen âge, recueillirent, dans les grandes écoles d'Alexandrie et d'Edesse, l'héritage littéraire et scientifique des Grecs; ils y ajoutèrent leurs propres travaux et les œuvres de leur génie national; ils fondèrent à Cordoue, à Fez, au Caire, à Bagdad, à Samarcande, des écoles célèbres.

21. Les sciences. — Les Arabes firent faire à toutes les sciences de très grands progrès. Ils inventèrent l'algèbre et simplifièrent la trigonométrie; ils firent en optique de très ingénieuses découvertes, et réussirent à mesurer un degré du méridien.

Leurs chimistes inventèrent la distillation de l'alcool;

leurs médecins, dont les deux plus célèbres furent Avicenne en Orient et Averroès en Espagne, répandirent l'usage de plusieurs remèdes nouveaux, entre autres la rhubarbe et le camphre.

Dans la plupart des sciences, les Arabes furent les véritables maîtres du moyen âge.

22. Les lettres. — Leurs conquêtes, l'extension de leur empire et plus tard l'activité de leur propagande religieuse dans des régions que l'antiquité classique n'avait pas connues, leur permirent de donner à la géographie un développement considérable. Aux renseignements fournis par les géographes grecs, ils ajoutèrent les relations des voyageurs musulmans.

Leurs œuvres historiques ont beaucoup moins de valeur. Les Arabes avaient trop d'imagination pour être de bons historiens ; il leur manquait l'esprit critique et le sentiment de la chronologie.

La littérature arabe, surtout dans les œuvres de fantaisie, fut très brillante. La langue arabe, telle que Mahomet l'a fixée dans le Coran, est d'une richesse merveilleuse. Aussi se prête-t-elle admirablement à la poésie et au conte. Le plus fameux recueil de contes arabes, les *Mille et une Nuits*, a rapidement acquis une popularité universelle. Mais cette littérature manque d'énergie et de fond ; elle est ingénieuse plus que virile, étincelante plus que solide.

23. Les arts. — Le Coran interdit aux musulmans de représenter la forme humaine ; les Arabes ne furent donc ni peintres ni sculpteurs. En architecture, ils ont élevé de somptueux monuments, la grande Mosquée de Cordoue, l'Alcazar de Séville, l'Alhambra de Grenade, les palais de Tlemcen, de Tunis, du Caire, de Bagdad, la Mosquée d'Omar à Jérusalem ; dans ces édifices ils ont multiplié les coupoles et les minarets, les arcs brisés et les colonnettes ; l'ensemble, harmonieux et plutôt simple, est revêtu des détails les plus riches.

Sur les murs, se développent des arabesques aux sinuosités élégantes et d'une infinie variété. Mais cet art ressemble à l'art byzantin ; il ne s'en distingue essentiellement que par l'absence de forme humaine ; et c'est là, sans aucun doute, une cause réelle d'infériorité.

24. Industrie, commerce, agriculture. — Les Arabes ont créé ou développé de florissantes industries : celle des cuirs à Cordoue, celle des armes à Tolède et à Damas, celle des tapis dans tout l'Orient, celle des verreries artistiques en Egypte, en Syrie et à Bagdad. En outre ils ont révélé en Europe une industrie nouvelle, qu'ils n'inventèrent pas, qu'ils empruntèrent à la Chine, mais qui avant eux était inconnue en Occident : la fabrication du papier.

Le commerce arabe suivait de préférence les voies de



L'Alhambra de Grenade.

terre et se faisait par caravanes. De Bagdad les caravanes atteignaient l'Inde, le Tibet et la Chine; du Caire, elles remontaient la vallée du Nil; de Tripoli, de Kairouan et de Fez, elles s'avançaient à travers le Sahara et pénétraient jusqu'au Soudan.

Elles rapportaient de leurs longs voyages des épices, des aromates, des pierres précieuses, des étoffes de soie, de l'ivoire, de la poudre d'or et des esclaves; elles en apportèrent aussi d'importantes inventions, entre autres la boussole et la poudre à canon.

Les Arabes furent de très habiles agriculteurs : ils donnèrent à certaines régions, à la Perse, à la Mésopotamie, à

l'Espagne du sud, une incomparable prospérité économique. Ils atteignirent ce résultat par d'ingénieux travaux d'irrigation, destinés surtout à ménager prudemment et à bien distribuer l'eau. Ils créèrent ainsi ce « magnifique jardin potager, qu'on appelle la huerta de Valence et qui est toute une province ».

C'est surtout après les croisades, que la civilisation arabe exerça une grande influence sur l'Europe occidentale et, en particulier, sur la France.

LECTURES

PREMIÈRE LECTURE. — **La mort de Mahomet.**

Sa fin approchait, et il le sentait lui-même. Au mois de mars de l'an 632, il fit son dernier pèlerinage. Il avait, d'après sa propre opinion, accompli sa grande tâche : « Allah, disait-il, j'ai porté mon message et rempli ma mission. » Ses forces diminuaient visiblement; ses cheveux avaient blanchi; son corps s'était voûté. Au mois de juin il tomba malade, et lui-même était convaincu que cette maladie serait la dernière. Une nuit qu'il cherchait en vain le sommeil, il se leva sans bruit, et, accompagné d'un serviteur, se rendit au cimetière de Médine, où reposaient tant d'amis. Il y resta longtemps plongé dans ses pensées; il pria ensuite à haute voix pour les morts, et dit : « En vérité, vous et moi, nous avons vu l'accomplissement des promesses de notre Seigneur. Vous êtes bénis, car vous jouissez d'un sort qui est de beaucoup préférable au sort de ceux qui restent après vous. » En retournant chez lui, il dit à son serviteur : « J'ai eu le choix entre une prolongation de ma vie et la présence immédiate de Dieu; c'est cette présence que j'ai choisie. »

Il songea aux pauvres. Jamais il n'avait désiré les richesses, et c'était son habitude, dès qu'il avait quelque argent, de l'employer à des aumônes. Quelque temps auparavant, il avait cependant donné à sa femme Aïcha une petite somme à garder. Devenu malade, il exigea qu'elle la distribuât immédiatement aux nécessiteux et tomba ensuite dans un demi-sommeil. Quand il se fut éveillé, il demanda à Aïcha si elle avait fait ce qu'il lui avait ordonné. « Pas encore », répondit-elle. Il lui fit chercher tout de suite l'argent, nomma les ménages pauvres auxquels il devait être distribué et dit : « Maintenant me voilà en paix. En vérité il n'eût pas été décent pour moi de me présenter à mon Seigneur avec cet or en ma possession. »

Le lundi matin 8 juin, il se sentit beaucoup mieux. La mosquée de Médine était remplie à l'excès, car chacun voulait avoir des nouvelles de l'état du prophète; en ce moment Abou-Bekre, que Mahomet avait chargé de ce soin pendant sa maladie, présidait à la prière. Mahomet, qu'on n'attendait pas du tout, apparut en personne; sa marche était chancelante et on devait le soutenir; mais tout le monde put remarquer le sourire de satisfaction qui éclairait son visage : c'était peut-être un signe du bonheur qu'il éprouvait d'avoir réussi à accomplir sa tâche. Pour la dernière fois il parla au peuple et sa voix était encore

tellement forte qu'on pouvait même le comprendre au dehors de la mosquée. « Par Allah! dit-il, personne ne peut rien dire à ma charge; je n'ai rien déclaré permis que Dieu ne l'eût déclaré permis, ni rien défendu que Dieu ne l'eût défendu dans son livre. » Il fit aussi ses adieux à Osâma, à qui il avait confié le commandement en chef de l'armée qui devait marcher contre la Syrie et lui dit : « Va en avant avec ton armée et que la bénédiction de Dieu soit avec toi! »

Après cela, il se rendit de nouveau dans la chambre d'Aïcha et s'étendit sur son lit, épuisé de fatigue. Il ne dit plus que peu de mots, de courtes prières : « Allah, aide-moi dans mon agonie! — Gabriel, viens tout près de moi! — Allah, accorde-moi ton pardon, et réunis-moi à mes amis là-haut! L'éternité dans le paradis! » Puis tout se tut; le prophète de l'Arabie venait de s'endormir doucement et avec calme.

(R. Dozy, *Essai sur l'histoire de l'islamisme.* — Paris, Maisonneuve.)

DEUXIÈME LECTURE. — **Ce que nous devons aux Arabes.**

Dans le domaine de l'art nous devons beaucoup à la fréquentation des Arabes. Ils étaient admirables pour tout ce qui regarde les arts décoratifs : mosaïques, peintures murales, tentures, poteries. Nous leur avons pris une infinité de motifs d'ornementation. Encore aujourd'hui on dit : des *arabesques.*

Ils furent nos maîtres pour les sciences. Nous leur devons les chiffres arabes qui ont remplacé les chiffres romains et l'algèbre.

Ils furent nos maîtres en physique, en chimie. Les mots « alambic, alcool, alcali, antimoine, bismuth, borax, amalgame », sont d'origine arabe.

Ils furent nos maîtres en médecine. Les premiers pays européens où cette science fit quelque progrès sont ceux qui furent le plus longtemps en contact avec les Arabes : l'Espagne, où ils avaient fondé l'Université de Cordoue, l'Italie du sud, où prospéra l'école de Palerme, le Languedoc, où s'éleva, au onzième siècle, celle de Montpellier. Les mots « sirop, julep, élixir, séné, looch, camphre », sont des mots arabes que nous avons empruntés aux médecins musulmans.

(Rambaud, *Histoire de la civilisation française.* — Paris, A. Colin.)

Livres à consulter : *Le Coran.* — Dozy, *Essai sur l'histoire de l'islamisme.* — Barthélemy Saint-Hilaire, *Mahomet et le Coran.* — Sédillot, *Histoire des Arabes.* — Le Bon, *la Civilisation des Arabes.* — Bourgoin, *Précis de l'art arabe.* — J. Zeller, *Entretiens sur l'histoire du Moyen Age.* — Lavisse et Rambaud, *Histoire générale.* — G. Carré, *le Moyen Age*, choix de lectures historiques.

CHAPITRE VIII

L'EMPIRE FRANC : **Pépin le Bref. — Charlemagne. L'Empire. — La vie de l'empereur. — La cour. — L'armée. — Les écoles.**

SOMMAIRE

1. La famille d'Héristal. — La victoire de Testry avait donné le pouvoir à la famille austrasienne d'Héristal. Pépin d'Héristal, Charles Martel et Pépin le Bref, ancêtres de Charlemagne, furent les plus illustres représentants de cette famille; par leurs victoires et leur politique, ils préparèrent l'œuvre du grand roi qui leur succéda.

2. Charles Martel (714-741). — Charles Martel, fils de Pépin d'Héristal, assura le triomphe définitif de l'Austrasie. En Germanie, il poursuivit les conquêtes commencées par Pépin d'Héristal, et, fidèle à la même politique, protégea l'apôtre des Germains, saint Boniface; il repoussa l'invasion arabe par sa victoire de Poitiers (732) et soumit l'Aquitaine.

3. Pépin le Bref et Carloman (741-747). — Les deux fils de Charles Martel, Pépin le Bref et Carloman, lui succédèrent comme maires du palais. Après la retraite de Carloman, Pépin s'empara du pouvoir. Il prit le titre de roi et se fit sacrer par saint Boniface (752).

4. Pépin le Bref. — Appelé en Italie par le pape, Pépin le Bref fit deux expéditions contre le roi des Lombards, donna au Saint-Siège les anciennes possessions byzantines du nord et du centre de l'Italie; ce fut l'origine du pouvoir temporel des papes.

En Germanie, Pépin le Bref continua de protéger les missionnaires chrétiens, auxquels il ouvrit la Saxe. Il chassa les Arabes de la Septimanie et soumit les ducs d'Aquitaine.

5. Charlemagne (768-814). — Après la mort de Pépin le Bref, ses deux fils, Charles et Carloman, se partagèrent le pouvoir. Carloman mourut en 771 et Charles resta seul roi.

Charles le Grand ou Charlemagne a mérité le nom de Grand par ses guerres, par son administration et par la protection qu'il a accordée aux lettres et aux arts.

6. Guerres en Germanie. — Le règne de Charlemagne fut un règne guerrier. La plus importante des guerres fut celle de Germanie.

Il combattit les Saxons sans relâche pendant trente-trois ans, força leur chef Witikind à recevoir le baptême chrétien, réprima avec beaucoup de rigueur toutes leurs révoltes et fonda de nombreux évêchés dans les régions du Wéser et de l'Elbe.

Au nord et à l'est du pays des Saxons, Charlemagne soumit les tribus slaves, commença la conversion des peuplades riveraines de la mer Baltique, et repoussa les premières invasions des pirates danois.

7. Guerres dans la vallée du Danube. — Dans la haute vallée du Danube, Charlemagne triompha d'une coalition redoutable formée contre

lui par le duc de Bavière. Il réunit ce pays à ses Etats et créa la Marche d'Autriche.

8. GUERRES EN ITALIE. — Au delà des Alpes, il fit une double expédition contre les Lombards. Il prit la couronne de fer à Milan, confia l'administration des territoires conquis à des Francs, et confirma les donations faites par son père au Saint-Siège.

9. EXPÉDITION EN ESPAGNE. — Au sud des Pyrénées, il dirigea une expédition restée surtout célèbre par la mort de Roland à Roncevaux, et il fonda contre les Arabes la marche de Gothie.

10. CHARLEMAGNE EMPEREUR. — Charlemagne, maître d'un vaste empire, reçut à Rome, en l'an 800, la couronne impériale des mains du pape Léon III.

11. SON GOUVERNEMENT. — Il régla l'administration de ce vaste empire, qui fut divisé en royaumes, légations et comtés et qui fut surveillé par les *missi dominici*. Il fit rédiger les projets de lois ou *capitulaires* dans les assemblées nationales ou *champs de mars*.

12. LES LETTRES ET LES ARTS. — Charlemagne s'efforça de ranimer le goût des lettres : il fonda des écoles dont la plus célèbre fut l'école palatine. Il appela à lui les écrivains les plus connus, Pierre de Pise, Alcuin et Eginhard. Il fit construire de beaux monuments (église et palais d'Aix-la-Chapelle).

Charlemagne mourut en 814. Son nom a dominé tout le moyen âge.

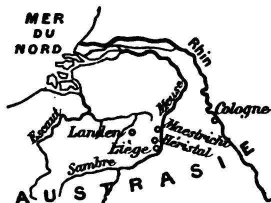
RÉCIT

1. Dissolution de l'empire franc. — Pendant les sanglantes luttes de la Neustrie et de l'Austrasie, l'unité de l'empire franc avait été brisée. Les peuples vaincus avaient peu à peu reconquis leur indépendance et s'étaient donné des chefs nationaux.

Les officiers royaux ne reconnaissaient plus l'autorité impuissante des Mérovingiens ; les leudes rebelles formaient des bandes guerrières, avec lesquelles ils commettaient les pires excès ; les hommes de condition libre étaient sans cesse exposés à des attaques violentes ; la masse de l'ancienne population gallo-romaine était livrée sans protection à la cupidité des soldats francs. L'anarchie était complète dans tout le royaume et la monarchie de Clovis était menacée de disparaître comme avaient disparu les autres royautés barbares. C'est alors que parut, pour reconstituer l'œuvre des Francs, l'héroïque famille d'Héristal.

2. La famille d'Héristal. — La famille d'Héristal était originaire de l'Austrasie. Elle possédait d'immenses domaines dans les pays de Meuse et Moselle. Son manoir d'Héristal dominait, non loin de Liège, la vallée de la Meuse. Elle avait dans sa clientèle de nombreux serviteurs qui

constituaient une véritable armée. Elle disposait de la mairie du palais, à titre héréditaire. Enfin, à la puissance qu'ils tenaient de l'étendue de leurs domaines et du nombre de leurs leudes, ils ajoutaient le prestige de l'autorité religieuse. L'aïeul paternel de Pépin d'Héristal, Arnulf, était évêque de Metz. Cette famille allait profiter de l'appui de l'Eglise qui avait été si favorable à Clovis.



Domaine des Carolingiens en Austrasie.

3. Pépin d'Héristal. — Après la victoire de Testry, en 687, Pépin d'Héristal réunit sous son autorité les trois royaumes de Neustrie, d'Austrasie et de Bourgogne. Il confia à son fils Grimoald le gouvernement de la Neustrie, et lui-même retourna, au milieu de ses leudes, dans ses domaines patrimoniaux. Alors il commença contre les tribus germaniques une lutte dans laquelle il usa sa vie. Partout il marcha de concert avec les missionnaires chrétiens. Saint Willibrod pénétra dans la Frise en même temps que Pépin et y fonda l'archevêché d'Utrecht. Les Bavarois furent convertis par Rudbert, évêque de Worms ; les Alamans, trois fois vaincus, se soumirent à la suprématie des Francs et à la loi chrétienne ; les Saxons furent repoussés et durent laisser saint Willibrod pénétrer dans leur pays. Ainsi la famille austrasienne commençait en Germanie son œuvre de civilisation.

4. Charles Martel (714-741). — A la mort de Pépin d'Héristal la mairie du palais échut à son petit-fils, âgé de six ans. Le roi mérovingien n'avait lui-même que quinze ans. « C'était, dit Montesquieu, un fantôme sur un fantôme. » Toute autorité ayant disparu, les Neustriens se révoltèrent, les Germains reprirent les armes.

Alors sortit d'une prison de Cologne, où il avait été enfermé, un fils naturel de Pépin, Charles que son surnom de Martel devait illustrer. Il se mit à la tête des guerriers austrasiens. Il vainquit les Neustriens à Vincy et à Soissons et força le duc d'Aquitaine, leur allié, à reconnaître sa suzeraineté.

5. L'œuvre de Charles Martel. — Maître des trois royaumes francs, Charles Martel continua l'œuvre de son père.

La Gaule chrétienne était alors menacée par une double invasion : à l'est, du côté du Rhin, par la Germanie païenne;



au sud, du côté des Pyrénées, par les Arabes musulmans. La gloire de Charles Martel est d'avoir repoussé ces deux invasions, et, ainsi, d'avoir sauvé la civilisation chrétienne.

6. Guerres en Germanie. — En Germanie, Charles Martel fit une guerre continuelle. Partout il favorisa l'œuvre des missionnaires chrétiens. Le plus illustre de ces missionnaires fut Winfried.

Winfried, devenu si célèbre sous le nom de saint Boniface, était un moine anglo-saxon.

Nommé évêque régionnaire de la Germanie, en 723, il commença l'œuvre de la conversion. Avec l'appui du glorieux chef des Francs, l'apôtre put pénétrer au cœur des pays païens, renversant les arbres sacrés, et, avec les bois

des idoles, construisant des chapelles. La crainte du duc des Francs arrêtait la vengeance des païens. « Sans les ordres de Charles, écrivait Boniface, je ne pourrais ni diriger le peuple, ni défendre les prêtres, les diacres, les moines et les servantes de Dieu, ni interdire les superstitions des païens et le culte sacrilège des idoles. »

Avec ses courageux compagnons Lull et Sturm, il fonda les églises de Fritzlar, d'Erfurt, et surtout la célèbre abbaye de Fulde, qui fut le principal foyer de la civilisation chrétienne en Germanie. En même temps, il organisa les évêchés de Wurtzbourg, de Passau, de Ratisbonne et de Salzbourg. Peu à peu la Germanie se transforma sous l'influence du christianisme.

Saint Boniface, nommé à l'archevêché de Mayence, termina par le martyre sa glorieuse carrière. Il partit pour la Frise en 752, et y mourut l'année suivante. Il fut, en même temps que l'apôtre de la Germanie, l'un des ouvriers les plus actifs de l'alliance conclue entre les ducs austrasiens et la papauté.

7. Bataille de Poitiers (732). — Vainqueur des Germains, Charles ne tarda pas à rendre à la cause du christianisme et de la civilisation occidentale un service encore plus signalé.

Les Arabes, maîtres de l'Espagne, avaient franchi les Pyrénées et envahi la Gaule. Eudes, duc d'Aquitaine, vainqueur à Toulouse, battu à Bordeaux, s'enfuit près de Charles, son ancien ennemi, se reconnut tributaire et demanda aide et vengeance. Pendant ce temps, l'émir Abd-er-Rhaman, poussant ses escadrons en avant, brûlait Poitiers et la basilique de Saint-Hilaire, et se portait sur Tours, attiré par la renommée du riche sanctuaire de Saint-Martin.

Charles fit pousser le cri de guerre dans tout l'empire des Francs. Aquitains et Gascons fugitifs, Neustriens menacés, Austrasiens jusque-là triomphants, Thuringiens, Alamans, Frisons, Bavarois et Saxons répondirent à l'appel du puissant duc d'Austrasie. L'Europe chrétienne et l'Asie musulmane se rencontrèrent entre Tours et Poitiers.

Pendant huit jours, les deux armées s'observèrent avec étonnement. Les Francs, serrés les uns contre les autres, semblaient des « murs de glace, contre lesquels les musulmans, armés à la légère, venaient se heurter sans y faire

impression ». Enfin le huitième jour, Abd-er-Rhaman tenta une grande bataille. Déjà les Arabes avaient fourni bien des charges sans pouvoir entamer le front de bataille des Francs, lorsqu'ils aperçurent derrière eux leur camp en flammes : Eudes d'Aquitaine avait fait un détour et incendié les tentes. Abd-er-Rhaman ne put retenir ses soldats ; tous se précipitèrent pour sauver leurs richesses, fruit du pillage de la Gaule. Les Francs s'ébranlèrent, poussant les fuyards et les abattant sous les coups de leurs framées. Ils s'arrêtèrent à l'entrée du camp et y passèrent la nuit.

Le lendemain, les Francs s'attendaient à recommencer la lutte, mais ils trouvèrent les tentes vides et la plaine silencieuse. Les Arabes s'étaient enfuis. Le *mur de glace* des Francs fut la barrière de leurs conquêtes, et Charles fut le *marteau* qui les écrasa.

Charles Martel poursuivit les Arabes dans le Midi de la France. Il prit Avignon, Nîmes, dont il incendia les arènes, Agde et Béziers. Les Arabes, vaincus une dernière fois sous les murs de Narbonne, ne conservèrent que la Septimanie.

8. Charles Martel et l'Eglise. — Après chacune de ces campagnes glorieuses, les soldats austrasiens réclamaient leur récompense. Charles leur donnait des domaines dans les pays qu'ils venaient de conquérir. Les biens de l'Eglise ne furent pas plus respectés que les autres. Aussi le clergé poussait-il des cris d'indignation contre celui qu'il appelait le tyran austrasien. Le pape, plus clairvoyant, entretint les relations les plus amicales avec l'homme qui avait rendu de si grands services à la civilisation chrétienne. D'ailleurs, il avait besoin de son épée pour délivrer l'Italie des Lombards.

En 741, Grégoire III s'adressa à Charles Martel, par une lettre des plus pressantes et des plus flatteuses ; il lui fit offrir par saint Boniface le titre de patrice des Romains, et lui envoya les clefs de l'église de Saint-Pierre. L'ambassade pontificale fut reçue avec les plus grands honneurs, mais Charles Martel n'eut pas le temps d'aller au secours de Rome. Il mourut dans sa villa de Kiersy-sur-Oise (741).

9. Carloman et Pépin le Bref (741). — A la mort de Charles Martel, ses deux fils, Pépin et Carloman, devinrent maires du palais. Ils réprimèrent avec énergie les soulèvements qui avaient éclaté en Germanie et en Aquitaine.

Pour s'assurer l'appui de l'Eglise, que les spoliations de leur père avaient irritée, ils lui rendirent ses biens. Ils voulurent aussi réformer les mœurs ecclésiastiques. La guerre fut interdite aux évêques, et la règle bénédictine fut imposée à tous les monastères.

Après cette réforme du clergé des Gaules, Carloman prit la robe des moines et se retira dans le monastère du Mont-Cassin, en Italie. Pépin le Bref dépouilla ses neveux et resta seul maître de l'empire des Francs.

10. Pépin, roi des Francs (752). — Ce fut alors que l'étroite union de Pépin et de saint Boniface amena une grande révolution chez les Francs. Pépin ne voulant pas rester simple maire du palais, et désirant changer la souveraineté réelle qui était dans sa famille en souveraineté légale, s'adressa, d'après les conseils de saint Boniface, au siège de Rome comme à la source du droit. Il envoya Burchard, évêque de Wurtzbourg, et Fulrad, abbé de Saint-Denis, auprès du pape Zacharie, pour lui demander si celui qui remplissait les fonctions de roi ne méritait pas mieux d'être roi que celui qui n'en portait que le titre. Zacharie répondit que celui-là devait être roi qui exerçait la puissance royale.

Dès que ses envoyés furent de retour, et qu'il apprit d'eux cette réponse, Pépin n'hésita plus. Il se fit élever sur un bouclier par les Francs, et saint Boniface lui donna l'onction royale, dans la cathédrale de Soissons. Le dernier roi mérovingien, Childéric, fut tonsuré et mis dans un monastère (751).

Le règne de Pépin le Bref fut la continuation glorieuse de son gouvernement comme maire du palais. Trois faits principaux le remplissent : la lutte contre les Lombards, la conquête de la Septimanie sur les Arabes et la soumission de l'Aquitaine.

11. Pépin le Bref et les Lombards. — Le roi des Lombards, Astolphe, ayant envahi l'Exarchat et la Pentapole, le pape Etienne écrivit au nouveau roi des Francs pour demander son assistance au nom même de l'apôtre Pierre : « Moi, Pierre, apôtre de Dieu, lui dit-il, qui vous ai pour fils adoptif, je vous adjure, par votre affection, de défendre de ses ennemis cette Eglise romaine et le peuple

que Dieu m'a confié, et la demeure où je repose selon la chair, parce que vous tous, peuples francs, vous êtes notre peuple élu parmi les nations. »

Etienne II partit pour la Gaule. Pépin alla au-devant de lui. A la vue du pape, il descendit de cheval et se prosterna devant lui. S'étant acheminés ensemble vers Paris, Etienne occupa le monastère de Saint-Denis, où il renouvela le sacre de Pépin, qu'il étendit à ses deux fils. Cette cérémonie eut surtout pour objet d'établir l'hérédité royale dans la famille nouvelle.

12. Le patrimoine de Saint-Pierre. — Pépin, fidèle à sa promesse, passa deux fois les Alpes avec une armée. Dans sa première expédition, il prit Pavie. Dans la seconde expédition, il força les Lombards à payer tribut; Astolphe dut livrer le tiers de ses trésors, et renoncer à toute prétention sur l'Exarchat, la Pentapole et la Romagne.

Ces territoires, qui avaient été conquis par les Lombards sur l'empire byzantin, furent donnés en toute souveraineté au pape par Pépin le Bref. Ce fut le patrimoine de Saint-Pierre, origine du pouvoir temporel des papes en Italie.

13. Conséquences de ces événements. — Ainsi, à la suite des relations établies par saint Boniface entre les chefs des Francs et les souverains de l'Eglise, une double révolution s'était accomplie. En Italie, le pape devenait prince temporel. En France, le duc d'Austrasie devenait roi. Cette royauté franque prenait un caractère nouveau. L'Eglise, en sacrant Pépin le Bref, comme autrefois les prophètes sacraient les rois d'Israël, donnait à la royauté une investiture religieuse. Le roi était ainsi associé à la puissance spirituelle; il était le représentant de Dieu. La monarchie franque devint le modèle des royautés qui s'établirent en Europe. Aussi disait-on qu'elle était la fille aînée de l'Eglise.

14. Conquête de la Septimanie. — A peine débarrassé des Lombards, Pépin se tourna contre les Arabes. Pendant les premières années de son règne, il n'avait pas cessé de soutenir les populations chrétiennes de la Septimanie dans leurs efforts pour secouer le joug musulman. Il sut profiter habilement des divisions qui avaient éclaté

parmi les Arabes d'Espagne ; il s'empara de Narbonne, occupa toute la Septimanie et porta jusqu'aux Pyrénées la limite méridionale du royaume franc.

15. Soumission de l'Aquitaine. — L'Aquitaine, un moment soumise, s'était révoltée sous la conduite du duc Waïfer, fils d'Hunald. Pépin résolut de la remettre sous la domination franque. La guerre fut longue et sanglante. Il se proposa de faire le tour du grand massif de montagnes qui couvre le centre de la France méridionale, de tout détruire dans cette vaste plaine qui comprend le Nivernais, le Lyonnais, le Languedoc, le Poitou, le Bourbonnais et le Berry, et de cerner le duc d'Aquitaine dans les vallées de l'Auvergne. Ce fut l'œuvre de sept années d'une lutte opiniâtre. Pépin poursuivit son adversaire vers la haute Loire, s'avança jusqu'à la Dordogne, prit les villes du plat pays, y passa l'hiver, coupa les arbres, brûla les moissons et atteignit aux environs du Puy-de-Dôme Waïfer et ses infatigables Gascons. Le duc d'Aquitaine périt assassiné, et son pays reconnut l'autorité des Francs.

16. Mort de Pépin le Bref. — Pépin mourut en 768. Le premier il avait soumis à la domination des Francs la Gaule tout entière. L'héroïque famille d'Héristal, qui avait déjà produit trois hommes si remarquables, Pépin d'Héristal, Charles Martel et Pépin le Bref, allait avoir son représentant le plus illustre, Charlemagne, dont le nom restera attaché à la dynastie carolingienne.

17. Charles et Carloman (768-771). — Avant de mourir, Pépin le Bref, suivant l'usage germanique, avait partagé l'empire franc entre ses deux fils, Charles et Carloman. Le vieux duc d'Aquitaine, Hunald, qui vivait depuis vingt-trois ans dans un monastère de l'île de Noirmoutiers où il s'était enfermé après avoir pris l'habit religieux, voulut profiter de cette division du pouvoir royal pour venger la mort de son fils Waïfer et pour délivrer son pays. Les deux frères l'attaquèrent ; mais bientôt Carloman se retira, et Charles continua seul l'expédition ; il vainquit les Aquitains et éleva la citadelle de Fronsac pour surveiller le pays. Hunald chercha un asile auprès de Didier, roi des Lombards.

Carloman mourut à la même époque. Les leudes francs réunis décidèrent que ses enfants étaient trop jeunes pour

commander à des hommes et ils reconnurent Charles pour leur chef. Les princes dépossédés se réfugièrent avec leur mère auprès de Didier. Alors commença véritablement le règne de celui que la postérité a appelé Charles le Grand ou Charlemagne (771).

18. Charlemagne (771-814). — Charlemagne, comme ses ancêtres les Francs Austrasiens, fut surtout un prince guerrier. Il était gros, robuste et d'une taille élevée, mais bien proportionnée. Il s'adonnait assidûment aux exercices du cheval et de la chasse; c'était chez lui une passion de famille. Son costume ordinaire était celui de ses pères, l'habit des Francs. Il vivait d'habitude, à la manière des seigneurs de son royaume, dans de grandes villas entourées de vastes domaines, à Héristal, à Worms, à Thionville, et surtout à Aix-la-Chapelle, qui fut sa résidence favorite.


Charlemagne empereur.

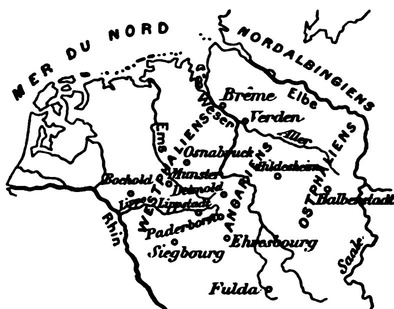
Son activité était merveilleuse. Pendant plus de quarante ans il parcourut à cheval et l'épée à la main l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Il dirigea cinquante-cinq expéditions militaires, des plaines marécageuses de l'Elbe et du Weser jusqu'aux bords du Garigliano en Italie, des rives du Danube jusqu'aux confins de l'empire arabe d'Espagne.

Les guerres de Charlemagne eurent quatre théâtres principaux : la Germanie, la haute vallée du Danube, l'Italie, l'Espagne septentrionale.

19. Lutte contre les Saxons. — Le plus redoutable adversaire que Charlemagne rencontra en Germanie fut le peuple saxon. Aussi la guerre de Saxe fut-elle la plus longue et la plus difficile de toutes celles que Charlemagne entreprit. Les Saxons, ou hommes aux longs couteaux, habitaient le nord de la Germanie, entre l'Elbe et le Rhin. La nation comprenait quatre tribus, Westphaliens, Ostphaliens, Angariens et Nordalbingiens, subdivisées en cantons. Chaque canton était placé sous les ordres d'un comte (*Graf*). La religion des Saxons était celle d'Odin ; leur principale idole était l'*Irminsul*, tronc d'arbre grossièrement taillé, planté au fond d'une forêt et représentant Arminius, le héros de la Germanie, ou la Germanie elle-même; les Saxons lui offraient tous les ans des sacrifices humains.

La guerre contre les Saxons fut à la fois une guerre d'ambition, une lutte de races et une croisade. Charlemagne voulait étendre sa domination sur un peuple qui avait payé tribut à ses pères ; il voulait donner satisfaction à la haine des Francs contre ces ennemis qui les harcelaient depuis six siècles ; il voulait enfin venger les missionnaires massacrés et imposer par la force le joug du Christ.

20. Première partie de la guerre (772-777). — Appelé par le missionnaire Libuin, que les Saxons avaient menacé de mort, Charles s'empara d'Ehresbourg, la *Forteresse de l'honneur*, détruisit l'Irminsul, et en ensevelit les débris. Les Saxons de l'ouest ou Westphaliens firent leur soumission et livrèrent des otages.



La Saxe sous Charlemagne.

Deux nouveaux soulèvements provoquèrent deux nouvelles expéditions des Francs. Charles prit Siegbourg, la *Forteresse de la victoire*, éleva sur les bords de la Lippe la place forte de Lippstadt et convoqua les Saxons vaincus à la grande diète

de Paderborn. Un grand nombre d'entre eux y reçurent le baptême.

21. Witikind. — Le plus fameux des chefs saxons, Witikind, n'avait pas paru à la diète de Paderborn ; il s'était réfugié chez les Danois. Bientôt il revint en Saxe et souleva ses compatriotes. Il chassa les religieux du monastère de Fulda et s'avança jusqu'au delà du Rhin. Battu à Bochold, il laissa au vainqueur le temps de s'éloigner, puis surprit et massacra une armée franque dans la vallée de Sonthal, près du Weser.

Charlemagne, poussé à bout, fit décapiter à Verden sur l'Aller quatre mille cinq cents compagnons de Witikind. Cette terrible exécution excita jusqu'à la folie la haine des Saxons ; tous se levèrent. Mais, repoussés à Detmold, battus sur le bord de la Hase, traqués et massacrés par des corps francs, qui parcoururent les pays pendant deux ans, ils laissèrent tomber leurs armes, et Witikind lui-même se rendit à la diète d'Attigny, où il reçut le baptême (785).

22. Derniers soulèvements. — Pendant huit ans les Saxons vaincus restèrent soumis. Mais ils profitèrent encore une fois de l'éloignement des armées franques, occupées à combattre les Avares, pour tenter un dernier soulèvement. Charles irrité prit des mesures énergiques. Il enleva du pays dix mille familles saxonnes qu'il établit en Gaule et en Italie, et il les remplaça par des Slaves qui lui étaient fidèles. La Saxe ne fut définitivement soumise qu'à la diète de Saltz, en 804.

23. Transformation de la Germanie. — Avec l'œuvre de la conquête commença l'œuvre de la civilisation. De hardis missionnaires, dirigés par Sturm et les moines de Fulda, travaillèrent à la conversion du pays. Ils fondèrent un grand nombre d'abbayes et d'évêchés, qui devinrent plus tard des villes florissantes. Ainsi furent bâties les villes de Münster, Osnabrück, Brême, Halberstadt, Hildesheim, Verden, Paderborn, Minden. En même temps Charlemagne entreprit de grands travaux publics. Il fit jeter des ponts sur le Rhin, à Mayence, et sur l'Elbe. Il essaya même d'unir par un canal le Mein au Danube et d'ouvrir ainsi une communication directe entre la mer du Nord et la mer Noire. Enfin il soumit les Saxons aux lois et à l'administration des

Francs. Désormais la Germanie chrétienne allait entrer dans la société civilisée. Charlemagne a été le créateur de l'Allemagne.

24. Soumission des Slaves et lutte contre les Danois. — A l'est des Saxons, la Germanie était habitée par des tribus de race slave ; Charlemagne les força toutes à accepter de gré ou de force sa prépondérance, les tint en respect par de nombreuses forteresses, et les obligea de recevoir les missionnaires qui propagèrent le christianisme sur les bords de la mer Baltique.

Au nord de la Germanie, les Danois, maîtres de la péninsule du Jutland, essayèrent de lutter contre Charlemagne, soit en envahissant les territoires habités par les Saxons soumis et les Slaves fidèles au monarque franc, soit en pillant avec leurs barques légères les côtes de la Frise. Mais ils durent reculer, et Charlemagne ajouta à son empire la partie méridionale du Jutland.

25. Guerre contre les Bavarois. — Charlemagne ne rencontra pas moins d'ennemis dans la Germanie méridionale. La vallée supérieure du Danube appartenait aux Bavarois.

Tassilon, duc de Bavière, essaya de réunir en un faisceau redoutable tous ceux qui avaient leur indépendance à revendiquer ou à défendre contre le puissant roi des Francs. Poussé par sa femme, fille de Didier, roi détrôné des Lombards, il fit alliance avec Arégise, duc de Bénévent, avec l'empereur de Constantinople, avec les leudes mécontents de la Thuringe et de la Franconie, et s'appuya sur un peuple hunnique, les Avares, campé dans les plaines du Danube et de la Theiss.

Une armée grecque envahit l'Italie, les Avares se jetèrent sur le Frioul, le duc de Bénévent marcha sur Rome, et Tassilon envoya à Charlemagne son défi.

Les armes et la fortune des Francs triomphèrent partout. Arégise mourut, les Grecs furent jetés à la mer, les Avares chassés jusqu'au Raab, les leudes rebelles surpris et traduits devant l'assemblée de leurs pairs ; enfin Charlemagne, plaçant son camp sur le Lech, entra dans les pays des Bavarois et des Alamans, et somma Tassilon de comparaître devant les comtes francs à Ingelheim près de Mayence.

Le duc, abandonné de ses alliés et vaincu sans combat, obéit.

Il fut condamné à mort comme traître, et Charlemagne, lui faisant grâce de la vie, le relégua avec toute sa famille dans le monastère de Jumièges. La Bavière fut dès lors gouvernée par des comtes francs.

26. Guerre contre les Avares (791-797). — Charlemagne poursuivit alors chez eux les Avares. Ce peuple campait au milieu d'un pays dévasté, dans de vastes enceintes appelées *rings*, divisées en zones concentriques par des retranchements qui avaient vingt pieds de hauteur et autant de largeur.

C'étaient des murailles de pierre soutenues par des troncs d'arbres et appuyées sur des terrassements que surmontaient des haies vives impénétrables. Au centre de la plus petite enceinte étaient le palais du *Khan* et les trésors de la nation; dans les autres étaient répartis les villages, tous placés à portée de la voix. Chaque enceinte était percée de passages étroits habilement dissimulés, par lesquels pouvait circuler la légère cavalerie hunnique. Après la guerre des Saxons, celle des Avares fut la plus terrible et dura huit ans. Pépin, fils de Charlemagne, la termina par la prise du ring royal.

Plus tard, les Avares furent convertis au christanisme par l'évêque de Salzbourg.

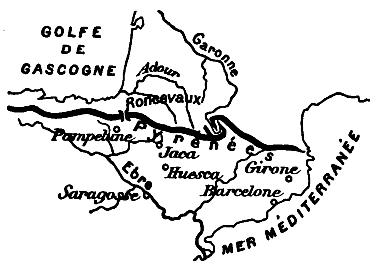
Charlemagne ne réunit pas à l'empire franc les territoires que possédaient les Avares sur les bords du Danube et de la Theiss; mais, pour défendre de ce côté les frontières de ses Etats, il créa la Marche d'Autriche.

27. Guerre contre les Lombards (773-775). — Au delà du Rhin et dans la haute vallée du Danube, Charlemagne s'était fait le vengeur des missionnaires chrétiens massacrés ou avait puissamment aidé à la propagation du christianisme. En Italie, il se présenta comme le protecteur et le champion du pape. Il avait de nombreux griefs contre le roi des Lombards, Didier, dont il avait épousé la fille Désidérata. Il reprochait à Didier d'avoir donné asile au duc d'Aquitaine, Hunald, et d'avoir voulu forcer le pape Adrien Ier à sacrer rois des Francs les fils de Carloman. Il répudia Désidérata, convoqua ses fidèles au champ de mai de Genève, et, après la première expédition de Saxe, il franchit les

Alpes par le grand Saint-Bernard et le mont Cenis. Didier fut bloqué dans Pavie, son fils Adalgise dans Vérone, et Charles, laissant ses comtes dans la haute Italie, se rendit à Rome. Il fut reçu en libérateur, confirma la donation faite par Pépin, et conçut pour le pape une amitié qui ne se démentit jamais.

L'année suivante, Pavie se rendit ; Didier fut enfermé dans un monastère ; Charles prit la couronne de fer des rois lombards et laissa au pays ses ducs nationaux. Mais ceux-ci regrettaient leur indépendance. Aussitôt après le départ des Francs, ils formèrent une conspiration pour placer sur le trône Adalgise, fils de Didier. Charlemagne passa de nouveau les Alpes et sa seule présence suffit pour étouffer la révolte. Il enleva aux ducs lombards le gouvernement des provinces et le confia partout à des comtes francs.

28. Guerre contre les Sarrasins (778). — Trois ans plus tard, Charlemagne se tourna contre les musulmans, ennemis de la foi chrétienne. L'émir de Saragosse, Soliman, était venu à Paberborn lui demander son appui contre le khalife de Cordoue. Le roi des Francs, convoquant son champ de mai à Chasseneuil, sur la Garonne, passa les Pyrénées aux deux extrémités de la chaîne. Il prit Girone, Barcelone, Huesca, Jaca, Pampelune, échoua devant Saragosse, parvint jusqu'à l'Ebre, et, voyant tous les musulmans unis et les Espagnols indifférents, il prit des otages et repassa les montagnes.



Expédition de Charlemagne en Espagne.

Pendant que l'armée défilait sur une longue ligne, les Gascons surprirent l'arrière-garde dans la vallée de Roncevaux, tuèrent les hommes, pillèrent les bagages et se dispersèrent. Roland, commandant des frontières de Bretagne, périt dans cette affaire. Tel fut le combat de Roncevaux, dont le récit légendaire a fourni le sujet de l'immortel poème intitulé : *la Chanson de Roland.*



EMPIRE
DE
CHARLEMAGNE
Echelle
L'EMPIRE FRANC.
LA MANCHE
PEUPLES SLAVES TRIBUTAIRES
AVARES
Moraves
Wiltzes
Sorabes
Bohême
Hambourg
Brême
SAXE
Magdebourg
Paderborn
FRISE
FRANCONIE
Cologne
Francfort
Marche de Thuringe
AUSTRASIE
ALEMANIE
FRANCS
Augsbourg
Ratisbonne
Marche Orientale
Marche de Carinthie
Frioul
Trieste
Trente
LOMBARDIE
Pavie
Helvétie
Bâle
Constance
Aix la Chapelle
Gand
Boulogne
NEUSTRIE
ROYAUME DES
Paris
Sens
Orléans
Dijon
BOURGOGNE
Lyon
Vienne
Provence
Arles
Marseille
Narbonne
Bretagne
Marche de Bretagne
Cornouaille
Londres
Cantorbery
ANGLO-SAXONS
Bourges
Limoges
Poitiers
Saintes
Périgueux
Bordeaux
ROY. D'AQUITAINE
GASCOGNE
Agen
Cahors
Auch
Toulouse
Albi
SEPTIMANIE
Pyrénées
Marche de Gothie
Barcelone
Navarre
Royaume Chrétien des Asturies
ESPAGNE
Empire des Arabes
MÉDITERRANÉE
Corse
Gênes
Florence
Marche de Toscane
Rome
Tibre F.
Ravenne
Ancône
MER ADRIATIQUE
ITALIE
Duché de
Dalmatie
Raguse
EMPIRE GREC
Theiss R.

Pendant quelques années, Charlemagne, absorbé par ses guerres contre les Saxons, les Bavarois et les Avares, négligea les affaires de l'Espagne. Ce fut seulement en 787 qu'il reprit l'offensive; plusieurs bandes musulmanes, qui avaient franchi les Pyrénées, furent chassées de la Septimanie, et poursuivies jusqu'à l'Ebre. En 789, la marche de Gothie fut créée pour protéger, contre les incursions des Arabes, le sud de la Gaule.

Charlemagne conquit aussi sur les Sarrasins les îles de Corse, de Sardaigne et des Baléares.

29. Etendue de l'empire de Charlemagne. — La



Couronne de Charlemagne.

domination de Charlemagne s'étendit, après tant de guerres heureuses, au delà des limites de l'ancien empire romain d'Occident. Elle comprenait la France avec la Neustrie, l'Austrasie, la Bourgogne, l'Aquitaine, la Septimanie; la Germanie avec la Saxe, la Thuringe, la Bavière et l'Alemanie; le royaume d'Italie.

Les frontières de l'empire étaient protégées par des mar-

ches ou territoires militaires. Les principales étaient au nord : la marche danoise entre l'Elbe et l'Eyder ; à l'est, la marche sorabe entre l'Elbe et la Saale, la marche de Frioul en Italie ; au sud, la marche d'Espagne ; et, à l'ouest, la marche de Bretagne.

Au delà de ces frontières, les Danois, les Slaves, les Avares, les Navarrais et les Bretons étaient tributaires du puissant roi des Francs.

30. Charlemagne couronné empereur (800). — Vers l'an 800, l'empire carolingien avait atteint ses dernières limites. C'est alors que le conquérant reçut le titre d'empereur. Il avait été appelé à Rome par le pape Léon III, successeur d'Adrien, que les Romains venaient d'accabler de mauvais traitements. Pendant la nuit de Noël de l'année 800, il priait dans l'église de Saint-Pierre, lorsque le pape vint lui poser une couronne d'or sur la tête en disant : « Vie et victoire à Charles-Auguste, couronné par Dieu grand et pacifique empereur des Romains ! »

En rétablissant au profit de Charlemagne l'empire d'Occident, le pape brisait les derniers liens qui le rattachaient à l'empire d'Orient ; il se ménageait un protecteur contre les attaques des Grecs et les séditions des Romains ; enfin il assurait au roi des Francs lui-même une supériorité incontestable sur ces ducs et ces leudes qui venaient de se coaliser contre lui ; il le mettait hors de pair.

Mais cette alliance de l'empire et de la papauté contenait en elle-même le germe de graves conflits : c'est de l'acte du pape Léon III que sont sorties les luttes entre les empereurs et le Saint-Siège, luttes qui ont ensanglanté l'Italie pendant tout le moyen âge.

31. Gouvernement de Charlemagne. — Le gouvernement de Charlemagne conserva un caractère aristocratique. L'empereur consulta les grands en toute occasion, et, même au faîte de la plus haute puissance, n'osa jamais se passer de leur assentiment. A la mort de son frère Carloman, ce furent les leudes qui lui transférèrent l'héritage entier de Pépin. En 806, lorsqu'il partagea son empire entre ses trois fils, Charles, Pépin et Louis, les Francs assemblés donnèrent leur avis et leur serment. Toutes les fois que l'empereur eut à prendre une décision grave, il crut indispensable la présence de ses leudes et leur concours.

Obligé de compter avec les grands qui l'avaient fait vaincre, l'empereur était aussi dans une certaine dépendance du pape et des évêques qui l'avaient sacré. Le sacre, qui lui donnait un titre, lui imposait aussi une sujétion.

Aussi Charlemagne dut-il partager son pouvoir avec ses alliés, et donner aux grands cette indépendance dont ils étaient si jaloux, et aux évêques une juridiction étendue et des biens immenses qui ajoutèrent à leur autorité de pasteurs celle de magistrats et de grands propriétaires.

32. Organisation du pouvoir central. — Le gouvernement central de l'empire appartenait à l'empereur et aux assemblées qui se tenaient périodiquement au printemps et à l'automne. L'assemblée d'automne était une sorte de conseil d'Etat, composé d'évêques, d'officiers du palais et de leudes choisis. Elle délibérait sur les projets de lois, donnait des conseils et décidait, sous la présidence de l'empereur ou du comte du palais, toutes les affaires urgentes. L'assemblée du printemps était une grande revue des hommes qui devaient le service militaire. Quand l'assemblée était réunie, elle prenait connaissance des projets de lois préparés par l'empereur et ses ministres, et elle faisait elle-même ses propositions. Ces projets de lois, ordonnances et instructions ont été conservés sous le nom de *Capitulaires*.

33. Organisation du gouvernement provincial. — L'empire comprenait trois royaumes, ceux d'Aquitaine, d'Italie et de Bavière, où résidaient les fils de Charlemagne, des duchés et des margraviats destinés à surveiller les frontières, et des comtés qui étaient les provinces de l'intérieur. Les magistrats placés à la tête de ces circonscriptions réunissaient les trois pouvoirs : civil, politique et militaire.

34. Les missi dominici. — Les comtes, surtout ceux qui résidaient loin d'Aix-la-Chapelle, devaient être souvent tentés d'abuser de leur pouvoir. Charlemagne institua, pour les contenir, des magistrats inspecteurs ou *missi dominici*. Ils faisaient quatre tournées par an, en janvier, avril, juillet et octobre, voyageant deux à deux, un comte du palais avec un évêque ou un abbé. Ils surveillaient l'administration du comte et recevaient les plaintes formulées contre lui. Ils

devaient tenir quatre assises par an, d'un mois chacune et dans quatre endroits différents ; ils y appelaient les évêques, les abbés, les comtes et les bénéficiers ou propriétaires de bénéfices, jugeaient en appel toutes les affaires déjà examinées par les tribunaux permanents, et s'enquéraient soigneusement de tout ce qui pouvait importer à l'empereur.

35. L'administration : armée, justice, impôts. — Le gouvernement de Charlemagne donna plus de régularité à l'administration de l'armée, de la justice et des finances. Tout homme libre, possesseur d'une propriété, devait le service militaire. Celui qui n'obéissait pas au mandement du comte était passible de l'*hériban* et payait l'amende de la moitié de son bien.

Le comte présidait le tribunal chargé de juger les hommes libres. Il tenait ses assises, entouré des leudes et d'un certain nombre de pairs de l'accusé, appelés *échevins*. Le comte dirigeait les débats et prononçait la sentence, mais c'étaient les assesseurs qui la votaient. Pour arriver à la connaissance de la vérité, on interrogeait les témoins, on discutait leurs allégations, et, en cas de doute, on en appelait au jugement de Dieu : les deux plaideurs se battaient avec le bâton et le bouclier.

Enfin, le comte, chef du contingent militaire et président de la cour de justice dans son comté, était encore chargé de la levée des impôts. Les revenus de l'empereur consistaient en *dons* obligatoires que les bénéficiers et les propriétaires d'alleux apportaient chaque année à l'assemblée du printemps, en denrées fournies à la maison impériale ou aux armées en marche, en corvées faites sur les terres du domaine, enfin dans le produit des amendes et le revenu des biens royaux.

36. Restauration des études. — Du cinquième au huitième siècle la Gaule était tombée dans une véritable barbarie. Tout travail intellectuel avait cessé, si ce n'est dans quelques rares monastères. Charlemagne voulut restaurer les études et il s'adressa aux pays voisins où s'étaient conservées quelques traditions littéraires. L'Italie donna à l'empire franc ses premiers maîtres : des clercs de sa chapelle, des maîtres de calcul et de grammaire. Pierre de Pise enseigna à Charlemagne la grammaire et la poésie, et Paul

Diacre apprit le grec à la princesse Rotrude fiancée alors à Constantin, empereur de Contantinople.

L'Irlande, l'*île des saints*, aussi savante que l'Italie, ne pouvait manquer de contribuer à la restauration des études en Gaule. Un jour, deux savants de ce pays débarquèrent avec des marchands bretons. Charlemagne les garda quelque temps tous deux près de sa personne; puis, à son départ pour la Saxe, il établit le premier, nommé Clément, en Gaule, et lui confia un grand nombre d'enfants qui appartenaient aux plus nobles familles, aux familles de condition moyenne et aux plus humbles. Le second, Dungal, fut conduit en Italie et reçut le monastère de Saint-Augustin, près de Pavie, pour y réunir tous ceux qui voudraient prendre ses leçons.

L'Angleterre, qui n'avait pas été ravagée comme la Gaule par des invasions périodiques, avait conservé les écoles fondées par le christianisme. A York, en particulier, l'archevêque Egbert avait réuni de nombreux disciples. L'enseignement comprenait la grammaire, la rhétorique, le droit, l'astronomie, les mathématiques, l'histoire naturelle, la poésie, la chronologie et l'explication des saintes Ecritures. Alcuin, qui dirigeait cette école, fut envoyé à Rome par son archevêque. Il revenait dans son pays, lorsqu'il rencontra Charlemagne à Parme. Malgré son désir de finir sa vie dans sa cellule, il ne put résister aux sollicitations empressées du roi des Francs; il vint s'établir en Gaule, et reçut aussitôt les abbayes de Ferrières, de Saint-Loup et de Saint-Martin de Tours, dont les terres comptaient vingt mille serfs. C'est là que vivait Alcuin, lorsqu'il n'accompagnait pas le maître qu'il aimait, partageant son temps entre une active correspondance avec l'empereur, la correction des manuscrits et la direction de l'école de Tours.

37. L'académie et l'école du palais. — Mais Alcuin ne se contenta pas de fonder des écoles et de répandre des livres, il enseigna lui-même et il eut pour auditeurs les plus illustres serviteurs de l'empire, la famille de l'empereur lui-même. Il fut pendant seize ans le chef de l'enseignement du palais. Le palais impérial renfermait une *académie* et une *école*. L'académie était composée des hommes les plus instruits et les plus élevés en dignité, qui se réunissaient pour discuter des questions de discipline ecclésiastique, de jurisprudence

et de littérature, ou pour se récréer par des conversations piquantes, parfois puériles. Charlemagne y portait le nom de David, Alcuin celui de Flaccus.

L'école du palais fut le modèle de toutes les autres. Charlemagne prescrivit, en effet, d'établir près des évêchés et des monastères des écoles où les enfants apprissent le chant, le calcul et la grammaire. C'est aux ecclésiastiques, seuls compétents alors en matière d'instruction, qu'il confia la charge d'élever la jeunesse. Un capitulaire ordonna aux prêtres d'ouvrir des écoles dans les bourgs : « Si quelque fidèle veut leur confier ses enfants pour leur enseigner les lettres, ils ne doivent pas refuser de les instruire, mais le faire avec une grande charité, ne rien exiger d'eux pour ce service, et ne recevoir que ce que les parents leur offriront volontairement. »

Un autre capitulaire, promulgué en 789, détermina les matières, et, si l'on peut dire, le programme de l'enseignement : « Que les enfants apprennent la lecture, le chant, le calcul et la grammaire ; qu'ils aient entre les mains des livres catholiques bien corrigés. Ne souffrez pas qu'ils altèrent les livres en lisant ou en écrivant. »

Le concile de Châlons fit des règlements conformes aux volontés de l'empereur. Dès lors les écoles se perpétuèrent, les hommes instruits se succédèrent sans interruption, même pendant l'époque si triste qui suivit la mort de Charlemagne, et unirent par une tradition continue les écoles carolingiennes aux écoles de l'Université.

38. Œuvre de Charlemagne ; sa renommée. — L'œuvre de Charlemagne a été considérable. Guerrier, il a arrêté à l'est et au sud la double invasion germanique et musulmane; il a créé l'Allemagne; il a constitué l'unité chrétienne du moyen âge. Législateur, il a assuré, par la restauration de l'empire d'Occident, l'ordre et la paix. Protecteur de l'Eglise, il a favorisé le développement de la civilisation chrétienne. Restaurateur des lettres et des arts, il a ravivé la lumière que l'antiquité nous avait transmise et que la barbarie des siècles précédents avait failli éteindre.

Aussi la renommée du grand empereur s'était étendue dans tout le monde civilisé. Le puissant khalife de Bagdad, Haroun-al-Raschid, recherchait son alliance et lui envoyait deux ambassades qui apportèrent les clefs du Saint-Sépulcre

et de magnifiques présents. Le nom de Charlemagne était une protection pour les marchands qui visitaient l'Orient. Le roi des Asturies, les princes anglo-saxons, les rois d'Ecosse se reconnaissaient pour ses vassaux.

Cette renommée grandit pendant tout le moyen âge et devint légendaire. Les Francs en marchant à la croisade, les Normands en faisant la conquête de l'Angleterre, chantaient la gloire de l'empereur dans la *Chanson de Roland*. Enfin quand les peuples, accablés par les malheurs de l'invasion et en proie à l'anarchie féodale, reportaient leurs souvenirs vers les temps passés, ils aimaient à se représenter le grand Charles, entouré de ses douze pairs, comme l'idéal de la force et de la justice.

LECTURE. — **Le portrait de Charlemagne.**

Charles était gros, robuste et d'une taille élevée, mais bien proportionnée. Il avait le sommet de la tête rond, les yeux grands et vifs, le nez un peu long, les cheveux beaux, la physionomie ouverte et gaie; qu'il fût assis ou debout, toute sa personne commandait le respect et respirait la dignité. Il marchait d'un pas ferme, tous les mouvements de son corps présentaient quelque chose de mâle; sa voix, quoique perçante, paraissait trop grêle pour son corps. Il s'adonnait assidûment aux exercices du cheval et de la chasse; c'était chez lui une passion de famille, car à peine trouverait-on dans toute la terre une nation qui pût y égaler celle des Francs. Il aimait beaucoup encore les bains d'eau naturellement chaude et s'exerçait fréquemment à nager, en quoi il était si habile que nul ne l'y surpassait. Par suite de ce goût il bâtit à Aix-la-Chapelle un palais qu'il habita constamment les dernières années de sa vie jusqu'à sa mort.

Le costume ordinaire du roi était celui de ses pères, l'habit des Francs. Il portait sur la peau une chemise de lin et des hauts-de-chausses de la même étoffe; par-dessus une tunique bordée d'une frange de soie; aux jambes, des bas serrés avec des bandelettes; aux pieds, des brodequins. L'hiver un justaucorps en peau de loutre ou de martre lui couvrait les épaules et la poitrine. Par-dessus tout cela il revêtait une saie bleue, et était toujours ceint de son épée, dont la poignée et le baudrier étaient d'or et d'argent... Dans les grandes fêtes, ses brodequins étaient brodés d'or et ornés de pierres précieuses; mais, les autres jours, son costume était simple et différait peu de celui des gens du peuple.

Sa sobriété lui faisait éviter tous les excès de table, surtout ceux de la boisson; car il détestait l'ivrognerie dans quelque homme que ce fût. Mais il lui était pénible de s'abstenir de manger, et il se plaignait souvent de l'incommodité des jeûnes. Il était fort rare qu'il donnât de grands festins, excepté aux principales fêtes, et alors il y invitait de nombreux convives. Pendant qu'il était à table, il aimait à entendre un récit ou une lecture, et c'étaient les histoires et les hauts faits des temps passés qu'on lui lisait d'ordinaire.

(D'après EGINHARD, *Vie de Charlemagne.*)

Livres à consulter : H. Martin, Michelet, Dareste, Bordier et Charton, V. Duruy, *Histoire de France.* — Lavisse et Rambaud, *Histoire générale.* — Guizot, *Histoire de la civilisation en France.* — Rambaud, *Histoire de la civilisation française.* — Fustel de Coulanges, *les Transformations de la royauté carolingienne.* — P. Viollet, *Histoire des institutions politiques et administratives de la France.* — Haureau, *Charlemagne et sa cour.* — G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne.* — G. Carré, *le Moyen Age*, choix de lectures historiques. — Coll. B. Zeller, *Charlemagne.*

CHAPITRE IX

DÉCOMPOSITION DE L'EMPIRE FRANC : **Le démembrement de l'empire en royaumes. — Les invasions. — Les Normands. — Démembrement du royaume de France en grands fiefs.**

SOMMAIRE

. Démembrement de l'empire de Charlemagne. — L'empire de Charlemagne se démembra rapidement. Les principales causes de ce démembrement furent : la trop grande étendue de l'empire, la diversité des races qui l'habitaient, et l'incapacité des successeurs de Charlemagne.

2. Louis le Pieux (814-840). — La faiblesse de Louis le Pieux hâta la chute de l'empire. Les fréquents partages entre ses trois fils provoquèrent des révoltes. L'empereur humilié par sa pénitence publique, déposé et dégradé, puis rétabli sur son trône, mourut de douleur en 840.

3. Traité de Verdun. — Les prétentions de Lothaire à l'empire excitèrent contre lui la rivalité de ses frères Louis et Charles, qui furent vainqueurs à Fontanet, s'associèrent par le fameux serment de Strasbourg (842) et imposèrent à Lothaire le traité de Verdun (843).

Par ce traité qui brisa l'unité de l'empire, Lothaire Ier eut l'Italie, plus un territoire qui s'étendait jusqu'à la mer du Nord, séparant l'Allemagne qui fut donnée à Louis le Germanique et la France qui fut donnée à Charles le Chauve.

4. Les Normands. — La faiblesse et le démembrement de l'empire favorisèrent de nouvelles invasions des peuples barbares : Sarrasins, Hongrois et Normands. La plus redoutable fut celle des Normands.

Les incursions des Normands furent nombreuses sous le règne de Charles le Chauve. Un de leurs chefs, Hastings, fut longtemps redouté dans la vallée de la Loire. Robert le Fort, duc de France, fut tué à Brissarthe en le combattant (866).

5. Divisions intérieures. — Ces attaques et les progrès de la féodalité affaiblirent de plus en plus l'empire. En France, Charles le Chauve soutint de longues guerres contre Pépin II, dans l'Aquitaine. Il fut obligé de reconnaître l'indépendance de la Bretagne sous le duc Noménoë.

L'Italie, à la mort de Lothaire, fut partagée entre les trois fils de Lothaire. Louis, l'aîné, eut l'Italie; Lothaire II eut l'Austrasie qui prit le nom de Lotharingie ou Lorraine; Charles eut la Bourgogne et la Provence.

Ainsi l'empire de Charlemagne se démembrait de plus en plus en royaumes, et les royaumes eux-mêmes se morcelaient en propriétés féodales.

6. Fondation du duché de Normandie. — Un des fiefs les plus importants fut concédé par le roi Charles le Simple au duc des Normands Rollon et prit le nom de duché de Normandie.

7. Avènement des Capétiens. — Les derniers Carolingiens luttèrent péniblement contre les ducs de France, Eudes, Robert, Raoul de Bourgogne, Hugues le Grand et Hugues Capet. Ce dernier fonda une nouvelle dynastie, la dynastie capétienne.

RÉCIT

1. Causes du démembrement de l'empire. — Plusieurs causes contribuèrent à renverser l'empire carolingien qui paraissait si solide. 1° Charlemagne n'eut que de faibles successeurs, incapables de continuer son œuvre. 2° Les peuples soumis malgré eux à un pouvoir central se séparèrent violemment pour former des nations dictinctes, dès qu'ils ne furent plus tenus par la forte main du conquérant. 3° Les grands et les évêques, que Charlemagne avait contenus et dirigés, aspirèrent de nouveau à l'indépendance. 4° Enfin, de nouveaux barbares, Normands, Hongrois, Sarrasins, envahirent l'empire.

2. Louis le Pieux (814-840). — Le successeur de Charlemagne, Louis le Pieux, avait la mâle prestance de son père. Sa taille était avantageuse, sa poitrine vigoureuse, ses épaules larges, ses bras robustes; pour manier l'arc et lancer le javelot, personne ne pouvait lui être comparé. Mais l'âme d'un moine se cachait dans ce corps de soldat. Quand il se rendait à l'église, il fléchissait les genoux et touchait le pavé de son front; il priait longtemps et quelquefois avec larmes. Il manquait totalement de décision : avant d'agir, il craignait toujours de commettre une faute; après avoir agi, il était assailli de regrets et de remords : cette double disposition donnait à son caractère une faiblesse déplorable.

3. Capitulaire d'Aix-la-Chapelle (817). — Louis le Pieux, à l'exemple de son père, nomma rois ses trois fils par le capitulaire d'Aix-la-Chapelle. Pépin eut l'Aquitaine et la surveillance de l'Espagne musulmane; Louis obtint la Germanie méridionale avec le soin de défendre la frontière contre les Slaves et les Avares; Lothaire, l'aîné, reçut l'Italie avec le titre impérial et la suzeraineté sur ses frères.

Cet acte était habile : les trois nations les plus éloignées de l'Austrasie recevaient un gouvernement séparé, et l'unité de l'empire pouvait être sauvegardée par la suprématie reconnue à Lothaire et à ses descendants.

4. Révolte et mort de Bernard. — Bernard, neveu de Louis le Pieux, protesta contre ce partage qui le dépouillait de ses droits sur l'Italie, et se révolta. Il passa les Alpes, fut vaincu et fait prisonnier près de Lyon ; il fut condamné à mort par l'assemblée des Francs. La peine fut commuée en celle de la mutilation ; le malheureux eut les yeux brûlés. Il mourut de cette cruelle opération.

5. Pénitence publique d'Attigny (822). — Louis, qui n'avait su ni punir ni pardonner, montra bientôt l'irrésolution de son caractère. Il se repentit de la mort de Bernard ; le remords le prit, et il résolut de faire publiquement pénitence aux pieds des évêques. Dans l'assemblée générale d'Attigny, en présence des grands et des évêques, il confessa ses fautes. Les leudes francs virent avec étonnement et indignation cette humiliation de l'empereur. « L'orgueil brutal des hommes de ce temps rougit pour la royauté de l'humble aveu qu'elle faisait de sa faiblesse ; il leur sembla que celui qui avait baissé le front devant le prêtre ne pouvait plus commander aux guerriers. L'empire en parut, lui aussi, dégradé, désarmé. »

6. Première révolte des fils de l'empereur (830). — Le mécontentement éclata bientôt. L'empereur avait eu un quatrième fils de sa seconde femme, Judith de Bavière. Cet enfant, plus tard, connu sous le nom de Charles le Chauve, reçut, au détriment de ses frères, une part de l'empire.

Ceux-ci, soutenus par les évêques et les leudes francs, prirent les armes. Le jeune Charles fut dépouillé de son royaume ; Judith dut prendre le voile monastique, et Louis le Pieux, déposé, fut gardé prisonnier à Compiègne.

Cependant il obtint d'être jugé dans l'assemblée générale de Nimègue, au milieu des leudes austrasiens qui lui étaient restés fidèles. Il fut rétabli dans son pouvoir.

7. Le Champ du mensonge. — Une nouvelle révolte

suivit aussitôt. L'empereur ayant voulu donner à Charles la part de Pépin, roi d'Aquitaine, les trois frères prirent les armes. Le pape Grégoire IV, qui était dans le camp de Lothaire, excommunia les évêques et les leudes qui étaient restés fidèles à Louis le Pieux. Le malheureux empereur fut abandonné de tous ses partisans. On a conservé le nom de *Champ du mensonge* à la plaine de l'Alsace où se fit cette triste défection.

L'empereur prisonnier fut conduit à Soissons. Lothaire le força de faire, dans l'église de Saint-Médard, une confession publique de ses fautes et à prendre l'habit des pénitents. Cette humiliation provoqua un nouveau sentiment de sympathie pour Louis le Pieux. Une fois encore il fut rétabli dans son pouvoir.

8. Mort de Louis le Pieux (840). — L'ambition de l'impératrice Judith et son affection exclusive pour son fils Charles devaient amener de nouveaux partages et de nouvelles révoltes. Louis le Germanique fut soutenu par toutes les tribus d'outre-Rhin. Le vieil empereur marcha contre son fils rebelle. Mais, déjà affaibli par l'âge et par ses malheurs, il mourut près de Mayence, dans une île du Rhin. « Je pardonne à mon fils, dit-il; mais qu'il songe à lui-même, lui qui, foulant aux pieds la loi de Dieu, a plongé dans le tombeau les cheveux blancs de son père. »

9. Bataille de Fontanet (841). — On peut dire que l'empire ne survécut pas à Louis le Pieux. Lothaire, alléguant son droit d'aînesse, revendiqua l'empire et voulut traiter ses frères comme de simples lieutenants. Louis et Charles, également menacés, unirent leur cause, réclamèrent des royaumes indépendants et furent soutenus par leurs peuples. Lothaire eut pour lui les Austrasiens, fidèles au souvenir de Charlemagne, et les Italiens, attachés à l'idée de l'unité impériale.

Une grande et sanglante bataille se livra à Fontanet, près d'Auxerre, où il y eut, disent les contemporains, « une grande tuerie de Francs. » Lothaire fut vaincu. Le *jugement de Dieu* s'était prononcé contre lui (841).

10. Serment de Strasbourg (842). — Lothaire, soutenu par les Austrasiens, résista encore un an dans Mayence;

mais ses frères resserrèrent leur alliance par le fameux serment de Strasbourg. Les deux armées des Gallo-Francs et des Francs-Germains se rangèrent dans une vaste plaine voisine de la ville; Louis prêta son serment en langue *romane* devant les soldats de Charles, et Charles prêta le sien en langue *teutonique* devant ceux de Louis. Les paroles prononcées par les deux princes sont parmi les plus anciens monuments des deux langues française et allemande.

11. **Traité de Verdun** (843). — L'empereur Lothaire fut forcé de consentir au traité de Verdun.

« Toute la partie de la Gaule située à l'ouest de l'Escaut, de la Meuse, de la Saône et du Rhône, avec le nord de l'Espagne jusqu'à l'Ebre, fut laissée au roi Charles surnommé le Chauve. Les pays de langue teutonique furent donnés en partage à Louis. Lothaire réunit à l'Italie toute la partie orientale de la Gaule, comprise, au sud, entre le Rhône et les Alpes, au nord, entre le Rhin et la Meuse, et entre la Meuse et l'Escaut jusqu'à l'embouchure de ces deux fleuves. Cette longue bande de territoire reçut le nom de pays du roi Lothaire ou Lotharingie. Ce nom resta dans la suite attaché à une partie des provinces septentrionales de l'ancienne Gaule, qu'on appela la Lorraine[1]. »

Désormais les trois nations italienne, germanique et française poursuivront leur destinée et auront leur histoire à part : Charles le Chauve peut être considéré comme le *premier roi de France.*

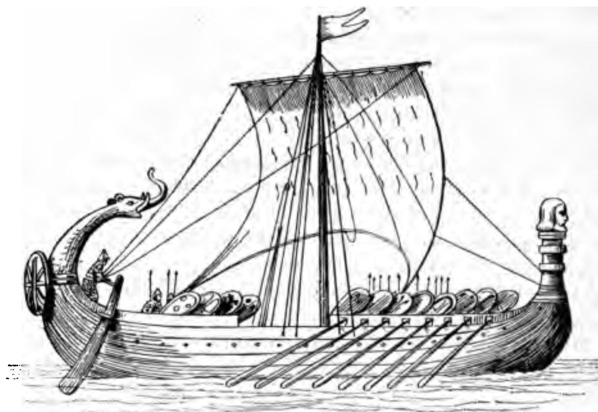
12. **Charles le Chauve** (840-877).— Charles le Chauve était un prince instruit, intelligent, capable de gouverner avec honneur en des temps moins difficiles. Mais son règne fut troublé par des luttes continuelles. A l'extérieur, la France était en proie à de nouvelles invasions, celle des Normands; à l'intérieur, la royauté était affaiblie par les révoltes des provinces et les progrès croissants des grands seigneurs.

13. **Les Normands.** — Les trois peuples scandinaves, Danois, Suédois et Norvégiens, qu'on désignait du nom général de Normands ou hommes du Nord, tournèrent leur activité contre la chrétienté au moment où l'empire de Char-

1. Aug. Thierry.

lemagne touchait à son déclin. La configuration de leur pays les avait rendus les premiers marins de l'Europe; la religion d'Odin, qui ne connaissait de vertu que le courage, de vice que la lâcheté, et qui n'ouvrait le paradis qu'aux braves morts sur le champ de bataille, fit d'eux les premiers guerriers du monde. Tout chef normand qui se trouvait à l'étroit sur son domaine se faisait guerrier errant et pirate, avec des fidèles dévoués à sa personne.

14. Caractère de leurs invasions. — Les irruptions des Normands n'eurent rien de commun avec les anciennes



Navire normand.

invasions barbares. Ce n'étaient plus là des peuples quittant leurs foyers en masse avec leurs femmes et leurs enfants, mais des associations peu nombreuses de guerriers d'élite, matelots et soldats tout ensemble, parcourant les mers aussi rapides que les oiseaux de tempête, et opérant leurs descentes avec une soudaineté et une impétuosité qui paralysaient la défense et qui glaçaient de terreur leurs ennemis vaincus avant d'avoir livré le combat.

Dans les nuits orageuses des équinoxes, quand les marins des autres peuples se hâtent de chercher un abri et de rentrer dans les ports, ils mettent toutes voiles au vent, ils font bondir leurs frêles esquifs sur les flots furieux ; ils entrent

dans l'embouchure des fleuves avec la marée écumante, et ne s'arrêtent qu'avec elle; ils se saisissent d'un îlot, d'un fort, d'un poste de difficile accès, propre à servir de cantonnement, de dépôt et de retraite; puis remontent le fleuve et ses affluents jusqu'au cœur du continent. Le jour, ils restent immobiles dans les anses les plus solitaires, ou sous l'ombre des forêts du rivage : la nuit venue, ils abordent, ils escaladent les murs des couvents, les tours des châteaux, les remparts des cités; ils portent partout le fer et la flamme : ils improvisent une cavalerie avec les chevaux des vaincus, et courent le pays en tous sens jusqu'à trente ou quarante lieues de leur flottille.

15. Charles le Chauve et les Normands. — Dès le règne de Charles le Chauve, les incursions des Normands causèrent les plus grandes calamités dans les provinces. Dans le Midi, ils saccagèrent Bordeaux, brûlèrent les faubourgs de Toulouse et pillèrent Tarbes et Bayonne. Dans le Nord, ils établirent leurs stations dans l'île de Walcheren, à l'embouchure de l'Escaut; dans l'île d'Oyssel, à l'embouchure de la Seine; dans l'île de Noirmoutiers, à l'embouchure de la Loire; et de là, remontant les fleuves, ils envahirent l'intérieur des terres. Rouen, Nantes, Tours, furent pillées; les abbayes de Sainte-Geneviève, de Saint-Germain des Prés, aux portes de Paris, furent saccagées.

Charles le Chauve se montra impuissant à combattre les Normands. Il leur paya une forte rançon, espérant les éloigner. Il ne fit qu'augmenter le nombre des envahisseurs. A leur approche, les paysans éperdus allaient chercher un refuge auprès des châteaux forts. Ainsi, à l'origine, le pouvoir des seigneurs, unique défense contre l'ennemi, fut populaire.

16. Robert le Fort. — La France, abandonnée de son roi, fut défendue par d'héroïques aventuriers. Quelques-uns d'entre eux conquirent, dans cette défense du sol national, une grande célébrité. Un paysan breton se signala par son courage, devint comte d'Anjou et fut le père de la glorieuse race des Plantagenets. Un autre aventurier, Baudouin, Bras de fer, devint comte de Flandre et fut le chef de cette puissante famille qui donna des empereurs à Constantinople. Enfin le plus célèbre de tous fut Robert le Fort, l'ancêtre de la dynastie capétienne.

Robert le Fort était issu, dit-on, d'une famille saxonne transportée en Gaule par Charlemagne. Sa vie tout entière fut consacrée à la lutte contre les Normands. Il les poursuivit sans relâche des bords de la Loire au bord de la Seine.

17. Bataille de Brissarthe. — L'ennemi le plus redoutable de Robert le Fort fut Hastings, un paysan champenois, qui s'était fait chef de pirates. Ce terrible aventurier, après avoir ravagé les pays de la Loire, avait conduit ses bandes en Italie, attiré par la grande renommée de Rome. Depuis quelques années il avait disparu, quand on signala sa présence près d'Angers. Robert le Fort accourut et lui livra bataille près de Brissarthe. Les Normands vaincus se barricadèrent dans l'église. Les Français célébraient déjà leur victoire, quand les Normands sortirent tout à coup de leur retraite. Robert le Fort s'élança contre eux sans prendre le temps de revêtir sa cuirasse, et, au moment même où il les refoulait dans l'église, il fut frappé à mort. La France pleura la perte de ce héros, et l'Eglise le surnomma « le Macchabée des Francs ».

18. Charles le Chauve et les seigneurs. — Les



seigneurs profitèrent de la faiblesse du roi et de l'anarchie provoquée par les invasions normandes pour fortifier leur pouvoir. La Bretagne et l'Aquitaine se rendirent indépendantes.

Charles le Chauve favorisa lui-même les progrès des seigneurs. Il ordonna à tout homme libre de se choisir un seigneur et à tout seigneur de bâtir des forteresses contre les Normands. Ces forteresses, qui devaient servir à la défense nationale, devinrent bientôt des citadelles contre l'autorité royale.


Guerrier du neuvième siècle.

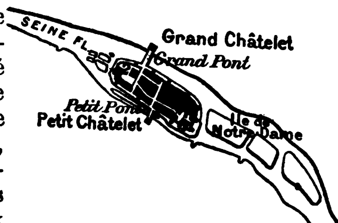
Enfin, par l'ordonnance célèbre de Kiersy-sur-Oise, Charles le Chauve confirma à tous les comtes et autres officiers de la couronne l'hérédité de leurs charges. Ainsi les seigneurs, possesseurs de vastes domaines, étaient en même temps investis, à titre héréditaire, de toute l'autorité politique. Ils devenaient de véritables souverains.

19. Charles le Chauve empereur. — Charles le Chauve, malgré son impuissance contre les attaques des Normands et sa faiblesse à l'égard des seigneurs, eut l'ambition de reconstituer à son profit l'empire de Charlemagne. Il prit la couronne impériale, mais vainement il chercha à conquérir l'Allemagne et l'Italie. Il préparait une expédition contre ce pays quand il mourut subitement, emporté par la fièvre, dans un village des Alpes. Il avait voulu être empereur d'Occident et il n'avait pas su être roi de France!

20. Charles le Gros (884-887). — Les successeurs de Charles le Chauve, Louis II le Bègue ou le Fainéant, Louis III et Carloman, furent aussi impuissants que lui. Ils ne régnèrent que quelques années et ne laissèrent pour leur succéder qu'un enfant, Charles le Simple. Les grands ne voulurent pas obéir à un enfant de cinq ans. Ils offrirent la couronne au fils de Louis le Germanique, Charles le Gros, qui possédait déjà l'Allemagne et l'Italie.

21. Siège de Paris par les Normands (885-886). — Les Normands, rendus plus hardis par leurs précédents

succès, avaient reparu plus nombreux. En 886, ils remontèrent la Seine sur une flotte immense, qui portait quarante mille guerriers, et vinrent faire le siège de Paris. Cette ville comprenait alors l'île de la Cité et deux faubourgs à droite et à gauche de la Seine; le grand Pont et le petit Pont, tous deux fortifiés, assuraient les communications de la ville avec les deux rives. A l'approche des pirates, les habitants des faubourgs se retirèrent dans l'île, et se préparèrent à une vigoureuse résistance, sous la conduite d'Eudes, fils de Robert le Fort, comte de Paris, de l'évêque et de l'abbé de



La Cité.


Siège de Paris par les Normands.

Saint-Germain des Prés. Ils repoussèrent tous les assauts et subirent les privations avec une constance admirable.

Le siège durait depuis un an, lorsque Eudes sortit une nuit de Paris et alla implorer les secours de l'empereur. Celui-ci s'avança lentement avec son armée et parut sur les hauteurs de Montmartre. Mais, au lieu de combattre les Normands, il traita avec eux et livra la Bourgogne à leurs ravages.

22. Diète de Tribur (887). — Les grands, indignés de cette lâcheté, se réunirent à Tribur et déposèrent Charles le Gros comme « inutile et incapable ». L'empire carolingien disparut avec lui.

Les peuples qui avaient fait partie de l'empire se rendirent indépendants et reconnurent des rois particuliers. Sept royaumes se formèrent du démembrement définitif de l'empire : la France, l'Italie, la Bourgogne cisjurane, la Bourgogne transjurane, la Navarre, la Lorraine, enfin l'Allemagne.

Mais le démembrement de l'empire ne se limita pas à ces grandes divisions territoriales. Le morcellement féodal fut plus complet encore. Dans chaque royaume des fiefs nombreux conservèrent, sous la suzeraineté nominale du roi, une réelle indépendance.

23. Eudes (887-898). — Eudes fut élu roi de France par les seigneurs qui avaient déposé Charles le Gros. Fils de Robert le Fort, le héros de Brissarthe, il s'était signalé lui-même par sa belle conduite au siège de Paris. Possesseur de l'Anjou et de la Touraine, des comtés de Paris, d'Orléans et de Blois, maître des abbayes de Saint-Martin de Tours et de Marmoutiers, il était le plus riche et le plus puissant seigneur de France. Les services que sa famille avait rendus, sa bravoure personnelle, ses richesses l'avaient désigné au choix des barons. Son règne fut consacré à la défense du royaume contre les Normands et de son autorité royale contre les seigneurs.

24. Eudes et les Normands. — Malgré les embarras intérieurs, Eudes combattit vigoureusement les Normands. Il les arrêta dans l'Argonne par la victoire de Montfaucon. Les années suivantes, il les chassa à sept reprises différentes du bassin de la Seine et de la Marne. Enfin, en 892, il remporta deux victoires à Montpensier en Auvergne. Malheureusement, l'activité du roi ne suffisait pas à repousser des attaques incessantes. Vaincus dans une province, les Normands apparaissaient sur un autre point du territoire. Il était plus facile de les vaincre que de les chasser.

25. Eudes et les seigneurs. — Eudes n'avait pas été reconnu roi par tous les seigneurs. Au nord, les comtes de

Flandre et de Vermandois avaient offert la couronne au roi de Germanie. Dans le Midi, le comte de Poitiers avait pris le titre de roi d'Aquitaine. Eudes vainquit une première fois ses rivaux. Mais bientôt une coalition générale de tous les mécontents, soutenue par le roi de Germanie, lui opposa Charles le Simple, fils de Louis le Bègue. La lutte se termina par un compromis. Eudes devait conserver la couronne, mais il reconnaissait pour son successeur Charles le Simple. Il mourut en 898.

26. Charles le Simple (898-923). — Charles le Simple ou le Sot n'avait aucune des qualités de son prédécesseur. Il ne sut ni combattre les Normands ni faire respecter son autorité par les seigneurs. Du moins sa faiblesse eut un bon résultat; elle permit aux Normands de s'établir définitivement sur le sol français.

27. Fondation du duché de Normandie (911-912). — Le plus célèbre des chefs de pirates était alors Roll ou Rollon. Exilé de la Norvège par le roi Harold, il réunit tous les hommes audacieux et décidés, et débarqua à l'embouchure de la Seine. Il remonta le fleuve jusqu'à Jumièges, sans rencontrer d'ennemis. Guy, archevêque de Rouen, alla au-devant des Normands et obtint du chef la promesse de respecter les habitants et leurs biens. Les Normands entrèrent pacifiquement à Rouen, examinèrent soigneusement les remparts, les quais, les sources vives, le site, trouvèrent tout à leur gré, et s'établirent dans leur nouvelle conquête. Peu à peu ils se fixèrent dans toute la région, se la partagèrent et choisirent pour roi Rollon, le plus brave de leurs guerriers.



Charles le Simple, sur l'avis des barons et des évêques, résolut de traiter avec Rollon. L'archevêque de Rouen alla trouver le Normand, et lui offrit la cession du pays, à condition qu'il se ferait chrétien. Le pirate accepta. Le pacte fut conclu entre Charles et Rollon au village de Saint-Clair-sur-Epte,

Peu de temps après, Rollon se convertit. Désormais la partie de la Neustrie, donnée aux Normands, prit le nom de ses nouveaux habitants et s'appela la Normandie.

L'établissement des Normands eut d'heureux résultats. Rollon gouverna sagement son duché. Il divisa les terres au cordeau entre ses compagnons, releva les églises, répara les murailles des villes. Il établit une si exacte justice, que beaucoup de laboureurs et d'artisans vinrent s'établir dans le pays. On raconte que Rollon avait suspendu ses bracelets d'or aux branches d'un arbre et que, les ayant oubliés, il les retrouva trois ans plus tard. Personne n'avait osé y toucher. Plus tard les Normands devinrent des chevaliers hardis et valeureux; ils conquirent l'Angleterre et la Sicile, et, pendant les croisades, se couvrirent de gloire.

28. Charles le Simple et Robert de France. — Délivré des Normands, Charles le Simple ne fut pas plus fort pour combattre les seigneurs. Robert de France, frère d'Eudes, réunit une assemblée des grands à Soissons, et, profitant du mécontentement qu'avait soulevé Haganon, favori du roi, il fit déposer Charles le Simple. Lui-même fut élu et couronné à Reims par l'archevêque de Sens. Charles le Simple accourut avec ses partisans et livra bataille aux seigneurs dans les plaines de Soissons. Robert fut tué au premier choc. Mais son fils, Hugues le Grand, rallia les soldats et resta maître du champ de bataille.

29. Election de Raoul, duc de Bourgogne (923). — Hugues le Grand dédaigna une couronne qui n'ajoutait rien à sa puissance et il fit élire son beau-frère Raoul, duc de Bourgogne. Charles le Simple, attiré dans un guet-apens par Héribert, comte de Vermandois, fut enfermé dans la tour de Péronne, où il mourut en 929.

30. Les derniers Carolingiens. — A la mort de Raoul, Hugues le Grand dédaigna pour la seconde fois de prendre la couronne et il appela d'Angleterre un fils de Charles le Simple, Louis, surnommé d'Outre-mer. Il comptait gouverner au nom de ce jeune roi, dont il se constituait le défenseur intéressé. Il prit le titre de duc des Francs qui lui donnait une autorité égale à celle du roi. Il se fit céder le duché de Bourgogne, et, un peu plus tard, il installa son neveu dans l'archevêché de Reims.

Hugues le Grand continua à être le véritable maître du royaume sous Lothaire, fils de Louis IV. Son fils Hugues Capet fut l'héritier de son pouvoir et de son ambition. Celui-ci profita de l'assemblée des grands, réunis à Soissons, pour se faire reconnaître roi, à la mort de Louis V, le dernier roi carolingien.

Hugues Capet fondait ainsi une dynastie nouvelle (987).

LECTURE. — **Louis le Pieux et les Normands.**

Si les Normands devinrent un danger pour l'empire, c'est que Louis le Pieux avait tout fait pour les y attirer. Au lieu de les combattre, dès qu'ils s'étaient montrés, il avait entrepris de les convertir et, pour mieux les gagner au christianisme, il s'était fait un plaisir de leur laisser entrevoir les richesses des pays chrétiens. Quand le roi Harald, chassé du Jutland par ses sujets, fut venu le trouver dans sa résidence d'Ingelheim, il fit tant par ses promesses que celui-ci consentit à recevoir le baptême.

Au sortir de la cuve baptismale, Harald fut revêtu d'une chlamyde de pourpre; on lui ceignit l'épée des Césars, on lui jeta sur les épaules un manteau d'or, on lui chaussa des brodequins d'or, et on lui posa une couronne sur la tête. Sa femme fut parée par l'impératrice d'une tunique brodée, toute constellée de pierreries et de bijoux précieux. Son fils et ses fidèles reçurent aussi des vêtements, dignes de la munificence du grand roi des Francs.

A la nouvelle qu'Harald et ses compagnons avaient été si bien traités, les Danois vinrent en foule demander le baptême. Ils se faisaient baptiser pour avoir des habits. On n'en pouvait trouver assez pour tous les néophytes qui se présentaient. Il arriva un jour qu'on manqua de tuniques de lin. On donna à l'un d'eux une mauvaise chemise mal cousue. Il la regarda avec mépris et dit à l'empereur : « J'ai déjà été lavé ici vingt fois et toujours vêtu de beau lin blanc comme la neige : un pareil sac est-il fait pour un guerrier ou pour un gardeur de pourceaux? Si je n'avais pas peur d'aller tout nu, maintenant que je n'ai plus mes habits, je laisserais là ton manteau et ton Christ. »

Mais les Danois ne se contentèrent bientôt plus de tuniques. Sous Charles le Chauve, voyant le pays sans défense, ils comprirent qu'ils gagneraient beaucoup plus à se faire pirates qu'à se faire chrétiens, et ils se répandirent dans le royaume, ruinant si complètement les villes et les campagnes, qu'on faisait des lieues entières « sans voir la fumée d'un toit, sans entendre aboyer un chien ».

(G. CARRÉ, *le Moyen Age.* — Paris, Belin frères.)

Livres à consulter : H. MARTIN, MICHELET, DARESTE, BORDIER et CHARTON, V. DURUY, *Histoire de France.* — Aug. THIERRY, *Lettres sur l'histoire de France.* — GUIZOT, *Histoire de la civilisation en France.* — LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale.* — HIMLY, *Wala et Louis le Pieux.* — E. BOURGEOIS, *le Capitulaire de Kiersy-sur-Oise.* — LOT, *les Derniers Carlovingiens.* — DEPPING, *Histoire des expéditions maritimes des Normands.* — Coll. B. ZELLER, *Louis le Pieux et Charles le Chauve;* — *les Derniers Carlovingiens.* — G. CARRÉ, *le Moyen Age,* choix de lectures historiques.

CHAPITRE X

FRANCE. PROGRÈS DU POUVOIR ROYAL : **Avènement des Capétiens. — Philippe-Auguste.**

SOMMAIRE

1. LA ROYAUTÉ CAPÉTIENNE. — Les premiers Capétiens ne jouirent pas en fait d'une grande autorité politique; mais la monarchie capétienne, grâce à l'hérédité et au droit divin, ne tarda pas à devenir toute-puissante.

2. HUGUES CAPET (987-996). — Hugues Capet, duc de France, élu roi par les barons du Nord, battit son compétiteur, le Carolingien Charles de Lorraine, mais il ne put obtenir l'obéissance de la féodalité.

3. ROBERT LE PIEUX (996-1031). — Robert le Pieux, malgré sa piété, fut excommunié pour avoir épousé sa cousine, Berthe, héritière de Bourgogne : il dut la répudier. Son mariage avec Constance de Toulouse fit éclater l'opposition des Français du Nord et de ceux du Midi. Il rattacha la Bourgogne au domaine royal, mais abandonna la Lorraine à l'Empire.

4. HENRI Ier (1031-1060). — Henri Ier céda la Bourgogne à son frère Robert, et donna quelque éclat à la royauté. Sous son règne fut établie la *trêve de Dieu*, mais elle ne put arrêter les guerres privées des seigneurs.

5. PHILIPPE Ier (1060-1108). — Philippe Ier, excommunié au concile de Clermont, vaincu par Guillaume de Normandie, ne prit part à aucun des grands événements de cette époque; il augmenta le domaine royal par d'importantes acquisitions.

6. LOUIS VI (1108-1137). — Louis VI le Gros, très actif, très énergique et très habile, rétablit l'ordre dans ses domaines avec le secours des milices paroissiales, et fit respecter sa suzeraineté par les grands feudataires du royaume.

Louis VI soutint contre Henri Ier Beauclerc, roi d'Angleterre, son neveu Guillaume Cliton, mais il fut vaincu à Brenneville (1119). Il opposa une résistance victorieuse à l'empereur Henri V qui avait tenté d'envahir la Champagne. Enfin, par le mariage de son fils avec Eléonore d'Aquitaine, il prépara l'annexion au domaine royal de la France méridionale.

7. LOUIS VII (1137-1180). — Le fils de Louis VI, Louis VII, après une courte expédition en Champagne, partit pour la croisade. Il laissa la régence du royaume à l'abbé de Saint-Denis, Suger. Malheureusement, le divorce de Louis VII et d'Eléonore d'Aquitaine compromit les résultats du règne précédent.

Pendant les dernières années de son règne, Louis VII résista avec

avantage au puissant roi d'Angleterre, Henri II Plantagenet, qui avait épousé Eléonore d'Aquitaine. Il offrit un asile à Thomas Becket et soutint les fils d'Henri II révoltés contre leur père.

8. Philippe-Auguste. — Philippe-Auguste (1180-1223) fut, par ses conquêtes et par ses institutions, le véritable fondateur de l'unité monarchique en France.

Par son mariage avec Isabelle de Hainaut, dernière descendante de Charlemagne, il consolida la dynastie capétienne. En même temps il agrandit le domaine royal des comtés d'Amiens et de Vermandois.

9. Philippe-Auguste et l'Angleterre. — Il reprit la lutte de la France contre l'Angleterre et soutint les fils révoltés de Henri II. Cette lutte fut interrompue par la troisième croisade. Philippe-Auguste profita de la captivité de Richard Cœur de Lion pour attaquer la Normandie.

Excommunié par Innocent III, à cause de son divorce avec Ingeburge, Philippe ne put ni envahir les possessions anglaises, à l'avènement de Jean sans Terre, ni prendre part à la quatrième croisade.

10. Philippe-Auguste et Jean sans Terre. — Le meurtre d'Arthur de Bretagne par Jean sans Terre lui fournit l'occasion de reprendre la lutte avec l'Angleterre. Il s'empara de la Normandie, du Maine, de l'Anjou et d'une partie du Poitou (1203-1205), et doubla ainsi l'étendue du domaine royal.

Aussi Philippe-Auguste fut-il assez fort pour vaincre la redoutable coalition de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la Flandre. Pendant que son fils était vainqueur à la Roche-aux-Moines, dans le Poitou, il remporta lui-même la grande victoire nationale de Bouvines sur Othon de Brunswick et Ferrand, comte de Flandre (1214).

11. Administration de Philippe-Auguste. — Philippe-Auguste fut un roi législateur. Il assura la bonne administration du domaine royal par les baillis et les prévôts; il rendit les guerres privées plus rares par l'établissement de la *quarantaine-le-roy;* il embellit Paris de nombreux monuments, l'entoura d'une enceinte fortifiée, et fonda l'Université.

12. Louis VIII (1223-1226). — Son fils, Louis le Lion, se fit un moment reconnaître roi d'Angleterre, et retira tous les profits de son intervention dans la croisade des Albigeois.

RÉCIT

1. La monarchie capétienne. — Les premiers Capétiens n'eurent pas en réalité une autorité beaucoup plus grande que les derniers Carolingiens. Possesseurs d'un patrimoine exigu, ils ne disposaient que de faibles ressources qui, pour le moment, suffisaient à leurs besoins; souverains du duché de France, ils n'obtenaient pas sans difficulté l'obéissance de leurs vassaux directs; suzerains du royaume, ils n'exerçaient qu'un droit de suzeraineté très vague et toujours contesté sur les grands feudataires.

Toutefois cette monarchie capétienne, si faible à l'origine, était destinée au plus brillant avenir; sa force résidait dans

son principe même. Seuls parmi les seigneurs, les Capétiens portaient le titre de rois. Et ce titre, qui leur donnait une suprématie morale sur le monde féodal, leur assurait dans les idées populaires une véritable souveraineté. Seuls ils étaient sacrés par l'Église, et le sacre les constituait rois par le droit divin. Enfin ce titre de roi que l'élection pouvait leur enlever, ils parvinrent de bonne heure à le rendre héréditaire dans leur famille. Ils associèrent, de leur vivant, leur héritier à la couronne. Robert le Pieux, Henri Ier, Philippe Ier, Louis VI, Louis VII et Philippe-Auguste furent désignés rois et sacrés du vivant de leur père. Philippe-Auguste le premier renonça à cette précaution, désormais inutile. La royauté, qui en principe était élective, était alors devenue, en fait, héréditaire.



2. Hugues Capet (987-996). — Proclamé roi à Senlis et sacré à Noyon, Hugues Capet consacra les quatre premières années de son règne à combattre son compétiteur, Charles de Lorraine.

Malgré sa victoire, il ne fut guère plus puissant. Au nord de la Loire, son titre était reconnu, mais par des barons qui s'appelaient ses pairs. Au sud de ce fleuve, les nobles vivaient « sous le règne de Dieu, en attendant un roi ». Ils agissaient en maîtres sur leurs domaines, et se faisaient la guerre sans s'inquiéter du roi de Paris. Adalbert de Périgord ayant conquis sur Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine, les comtés de Tours et de Poitiers, Hugues lui envoya ce message : « Qui t'a fait comte? » — « Qui t'a fait roi? » répondit le baron, et il garda sa conquête.

Hugues Capet mourut en 996. Dès la première année de son règne, il avait associé au trône son fils Robert, et l'avait fait sacrer par l'archevêque de Reims.

3. Robert II le Pieux (996-1031). — Robert était un prince pieux et bon. Comme Louis le Pieux, il faisait de

longues et fréquentes prières ; il allait souvent à l'église de Saint-Denis, en habits royaux, pour chanter avec les moines. Il nourrissait tous les jours trois cents pauvres, et donnait aux mendiants un libre accès dans sa demeure. Un jour, l'un d'eux, assis pendant le repas du soir, coupait les glands d'or de son manteau ; Robert se pencha en disant : « Ami, il faut en laisser pour les autres. »

Robert ne manqua pourtant pas d'habileté politique, et, sous son règne, la royauté capétienne continua ses progrès.

4. Mariage de Robert et de Constance de Toulouse. — Robert, malgré sa piété, fut excommunié pour avoir épousé Berthe de Bourgogne, sa parente à un degré prohibé par l'Eglise. Il résista pendant deux ans à l'interdit du pape. Mais, abandonné de tous ses serviteurs, il se résigna à répudier la reine Berthe et il épousa Constance, la fille du comte de Toulouse.

La nouvelle reine amena avec elle une suite d'Aquitains, dont le costume, les manières et l'esprit déplurent fort aux Français du nord. Elle tourmenta elle-même le bon Robert par son caractère impérieux et acariâtre.

5. Agrandissement du domaine royal. — Pendant le règne de Robert, le domaine royal commença à s'agrandir. Le roi s'empara du duché de Bourgogne et du comté de Sens. Il fut moins heureux dans une tentative sur la Champagne.

6. L'an 1000. — Le règne de Robert avait été troublé par les terreurs qu'avait fait naître l'approche de l'an 1000. Sous l'influence de ces terreurs, l'Eglise devint plus puissante que jamais. Partout s'élevèrent de magnifiques églises ; des pèlerinages se rendirent sans cesse aux tombeaux des saints, et le culte des reliques se développa sans mesure. Cette rénovation religieuse eut malheureusement pour conséquence le retour aux persécutions : des juifs et des chrétiens hérétiques furent brûlés, sous prétexte d'apaiser la colère divine.

7. Henri Ier (1031-1060). — Henri Ier céda à son frère Robert le duché de Bourgogne. Robert fut le fondateur de la première maison capétienne de Bourgogne, qui porta la couronne ducale jusqu'en 1361.

Veuf d'une princesse allemande qui était morte sans lui laisser d'enfants, Henri Ier épousa en 1051 Anne, fille d'Iaroslav, grand-duc de Russie. De ce mariage naquirent deux fils, dont l'aîné reçut le nom grec de Philippe, en mémoire des rois de Macédoine dont la reine se prétendait issue. Conformément à la tradition des premiers Capétiens, le jeune prince fut sacré roi du vivant de son père, dans la cathédrale de Reims. La cérémonie se fit avec une pompe extraordinaire. Le duc d'Aquitaine, seize grands feudataires et cinquante-neuf archevêques y assistèrent, sans compter une multitude de chevaliers, de bourgeois et d'hommes du peuple. On put voir combien avait grandi le prestige de la royauté.

8. Trêve de Dieu (1041). — L'un des faits les plus importants de ce règne fut la proclamation de la *Trêve de Dieu.* Les guerres féodales avaient provoqué une misère générale. La famine et les épidémies ravageaient les campagnes. L'Eglise prêcha partout la paix de Dieu. Mais il était bien difficile d'interdire complètement la guerre. Faute de pouvoir imposer la *paix*, l'Eglise proclama une *trêve* obligatoire. Du mercredi soir jusqu'au lundi matin il était interdit à tout chrétien de se venger de ses ennemis ou de ravir quoi que ce fût à son prochain. En outre, les lieux saints devaient toujours rester inviolables : les clercs, les marchands, les laboureurs, les récoltes, les instruments de travail devaient être respectés. Ce fut cet ensemble de mesures qu'on appela la *Trêve de Dieu.*

9. Philippe Ier (1060-1108). — A la mort de son père, Philippe, âgé de sept ans, fut placé sous la tutelle de Baudouin, comte de Flandre, son oncle. Pendant cette régence obscure, les Normands firent deux brillantes expéditions auxquelles la royauté resta étrangère : la conquête des Deux-Siciles et celle de l'Angleterre.

Philippe avait les vices d'un prince oisif, brutal et besogneux. Il vendait les évêchés et les abbayes ; il détroussait les voyageurs ; il répudia sa femme Berthe de Hollande, dont il avait quatre enfants, pour épouser Bertrade de Montfort. Le pape Grégoire VII se fit le vengeur de la morale outragée ; il mit le royaume en interdit. Excommunié par le pape Urbain II au concile de Clermont, Philippe Ier brava pendant dix ans les foudres de l'Eglise.

10. Activité de Philippe Ier. — Cependant ce roi, pour lequel l'Eglise s'est montrée si justement sévère, suivit une politique qui ne fut pas sans profit pour le pouvoir royal. Il força Guillaume, duc de Normandie et roi d'Angleterre, à renoncer à la suzeraineté de la Bretagne. Il soutint contre lui son fils aîné Robert Courte-Heuse dans la revendication de la Normandie. Guillaume irrité se tourna contre le roi de France, lui réclama le Vexin, et se jeta sur Mantes, où il trouva la mort. Sous son successeur Guillaume II le Roux, Philippe continua à soutenir les prétentions de Robert contre Guillaume II le Roux. Le premier, il comprit combien il était nécessaire à la monarchie française que le duché de Normandie fût séparé de la couronne d'Angleterre.

Enfin Philippe Ier, profitant toujours des successions vacantes et des héritages contestés, fit entrer le Vexin, le Vermandois et le Valois dans le patrimoine de la famille capétienne.

11. Louis VI le Gros (1103-1137). — Sous les quatre premiers Capétiens, le pouvoir royal n'avait fait que peu de progrès. Le roi n'était alors qu'un des seigneurs féodaux de la France septentrionale. Ce fut seulement au douzième siècle que le caractère national de la royauté commença à se dégager. Le roi apparut alors comme le représentant d'une autorité sacrée et comme le protecteur des humbles et des opprimés.

Elevé dans l'abbaye de Saint-Denis avec le moine Suger qui devint son conseiller et son ministre, Louis VI donna à la royauté un caractère de pouvoir médiateur pour rétablir partout l'ordre et la paix. « Il entreprit de pourvoir aux besoins des églises, et, ce qui avait été négligé longtemps, de veiller à la sûreté des laboureurs, des artisans et des pauvres. »

Louis VI, surnommé le Gros à cause de sa corpulence, mérita aussi d'être appelé l'Eveillé et le Batailleur. Ce fut un prince très actif, qui ne cessa de conduire des expéditions et de lutter contre tous les ennemis de l'autorité royale.

12. Le domaine royal à l'avènement de Louis VI. — « C'était alors un bien petit royaume que le domaine propre et direct du roi de France. L'Ile-de-France proprement dite et une partie de l'Orléanais, à peu près les cinq

départements de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise et Loiret, plus, par des acquisitions récentes, le Vexin français, la moitié des comtés de Sens et de Bourges : telle



Sacre de Louis VI.

était toute son étendue. Mais ce modeste Etat était aussi agité, aussi souvent troublé et aussi laborieux à gouverner que les plus grands Etats modernes; il était plein de petits seigneurs, presque souverains sur leurs terres et assez forts pour lutter contre leur royal suzerain[1]. »

Les plus redoutables et les plus turbulents des vassaux directs du roi étaient : au nord de Paris, Bouchard de Montmorency, qui ravageait les terres de l'abbaye de Saint-Denis; Enguerrand de Coucy et son fils Thomas de Marle, qui, maîtres de plusieurs châteaux sur les bords de la Somme et

1. Guizot.

de l'Aisne, ne cessaient de troubler la paix publique; vers le sud, le châtelain de Montlhéry et surtout Hugues du Puiset, qui infestait de ses brigandages toute la région comprise entre Orléans et Chartres.

13. Louis VI et ses vassaux directs. — Louis VI



entreprit contre eux une guerre acharnée. Suger a raconté seize des nombreuses expéditions intérieures que le roi entreprit pour accomplir son œuvre de répression ou de châtiment exemplaire. La prise du château du Puiset lui coûta trois années d'efforts; aussi le détruisit-il de fond en

comble; et, par une ordonnance royale, une foire fut établie sur l'emplacement même de cette caverne de bandits.

14. Louis VI et les grands feudataires. — Hors de son domaine, Louis VI intervint avec la même activité, au nom de la royauté suzeraine des grands feudataires et protectrice des opprimés.

En 1121, l'évêque de Clermont porta plainte au roi contre le comte d'Auvergne qui s'était emparé de la ville et de l'église épiscopale. Louis VI se rendit deux fois en Auvergne; la seconde fois, il emporta le château de Montferrand

Louis VI intervint ensuite en Flandre pour venger la mort du comte Charles le Bon, son vassal et son allié. Il s'empara du château de Bruges, fit mettre à la torture les meurtriers du comte et donna la Flandre à Guillaume Cliton. Mais, après le départ du roi, les Flamands appelèrent le neveu de Charles le Bon, Thierry d'Alsace, qui reconnut la suzeraineté du roi de France.

15. Relations de Louis VI avec l'Angleterre et avec l'Allemagne. — Le roi de France fit preuve de la même fermeté dans ses relations avec ses deux puissants voisins, le roi d'Angleterre et l'empereur d'Allemagne. Louis VI chercha à détacher la Normandie de la couronne d'Angleterre, en soutenant les prétentions de Guillaume Cliton, fils de Robert Courte-Heuse, contre Henri Ier Beauclerc. Allié aux comtes de Flandre et d'Anjou, il envahit le duché; mais il fut vaincu au combat de Brenneville (1119).

En 1124 les deux rois se brouillèrent encore au sujet de la Normandie; cette fois, Henri Ier détermina l'empereur d'Allemagne Henri V, son gendre, à envahir la France. En présence de ce danger qui menaçait tout le territoire, Louis prit la direction de toutes les forces féodales et parut un puissant roi. Henri V, effrayé, ne dépassa pas la Champagne, et Henri Ier fit la paix. Ce déploiement de forces fut très utile à la royauté, parce qu'il montra, dit l'abbé de Saint-Denis, « jusqu'où va la puissance du royaume de France, lorsque tous ses membres sont réunis. »

16. Mariage du fils de Louis VI avec Eléonore d'Aquitaine. — Louis VI termina son règne par un acte d'une grande habileté politique. Le duc d'Aquitaine avait

confié au roi, en partant pour le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne, la tutelle de sa fille Eléonore, son unique héritière. Louis VI s'empressa de la marier à son fils Louis. La dot de la jeune princesse se composait de l'Aquitaine, de la Gascogne, de l'Agenais, du Limousin et du Poitou, avec la suzeraineté sur l'Aunis, l'Angoumois, la Saintonge, la Marche et le Périgord. Louis VI mourut pendant que ce mariage se célébrait à Bordeaux (1137).

17. Louis VII le Jeune (1137-1180). — Le fils de Louis VI, Louis VII le Jeune, ne sut pas faire porter à la politique de son père tous les fruits qu'elle contenait. C'était un prince d'une grande piété et d'une rare bravoure personnelle. Mais il manquait de décision. Il laissa les gens d'église prendre sur lui une influence considérable, et il apporta sur le trône, au lieu de l'énergie d'un roi, la dévotion d'un moine. Pendant les premières années de son règne, il garda du moins comme principal conseiller l'homme qui avait été le compagnon et le collaborateur assidu de son père, l'abbé de Saint-Denis, Suger.

18. L'abbé Suger. — Suger est certainement l'une des



L'abbé Suger (d'après un vitrail de Saint-Denis).

physionomies les plus remarquables du douzième siècle. Il était né à Saint-Omer, vers 1080. Fils de parents pauvres,

il fut recueilli et élevé dans le monastère de Saint-Denis. Il s'y lia d'amitié avec le prince Louis, fils de Philippe Ier; et, quand celui-ci monta sur le trône, il devint son principal conseiller. Louis VII, élevé par lui, lui donna toute sa confiance. « Elu abbé de Saint-Denis dès 1121, il fit admirer à tous, la force, la sagesse et la magnificence de son gouvernement. Les moines de Saint-Denis avaient des colonies jusqu'en Bourgogne et tout un peuple de serfs à gouverner. Suger doubla les revenus de l'abbaye par les progrès de la culture et le défrichement des terres; il appela de tous les pays de la France les artistes et les ouvriers les plus habiles pour embellir le cloître et l'église, la cathédrale des sépultures. On lui attribue la fondation des fameuses *Chroniques de Saint-Denis*, archives précieuses de la monarchie.

» Les évêques du royaume reconnaissaient volontiers une supériorité de caractère et d'esprit qui se montrait sans orgueil. Le clergé, consulté par le roi, le renvoyait toujours à la décision de Suger. Les rois d'Angleterre, de Sicile et d'Ecosse l'appelaient leur ami. Il mena de front les affaires du royaume et celles de l'abbaye[1]. »

19. Premiers actes de Louis VII. — Louis VII combattit d'abord avec beaucoup de violence tous les adversaires de l'autorité royale.

Il châtia cruellement les bourgeois d'Orléans qui avaient voulu former une commune. Il entra en conflit avec Thibaut, comte de Champagne, qui s'était allié avec le pape pour soutenir un candidat à l'archevêché de Bourges. Louis VII envahit la Champagne pour se venger de son vassal, ravagea ses terres et brûla la ville de Vitry.

Les flammes gagnèrent l'église où s'étaient réfugiés la plupart des habitants, hommes, femmes et enfants. Treize cents périrent.

Le roi, ému de cet horrible événement, résolut de prendre la croix, et, malgré les conseils de Suger, il partit pour la croisade (1147).

20. Régence de Suger. — Avant de quitter la France pour entreprendre de concert avec l'empereur Conrad III la deuxième croisade, Louis VII confia l'administration du

1. Toussenel.

royaume, pendant son absence, à Suger. Celui-ci fit respecter son autorité par les barons, même par le frère du roi, doubla les revenus du domaine royal, et fournit à toutes les dépenses du roi pendant la croisade.

Son biographe résume ainsi l'œuvre qu'il accomplit pendant sa régence : « Faisant plus qu'un bon père de famille, il améliora ce qu'il était chargé de conserver ; il restaura les maisons royales en ruines, les tours et les murailles... Et afin que la dignité royale ne souffrît pas de l'absence du roi, on payait régulièrement les troupes, et, à certains jours, on distribuait aux hommes d'armes des habits et de royales largesses.

» Suger pourvoyait à toutes les dépenses plutôt sur ses propres ressources qu'à l'aide des revenus du trésor ; car l'argent qui entrait dans les coffres royaux fut ou envoyé au roi ou réservé comme une ressource pour l'avenir. » Par là l'abbé de Saint-Denis mérita le beau surnom de Père de la Patrie.

21. Mort de Suger. — Louis VII revint enfin en 1149. Suger ne survécut que peu d'années au retour du roi. L'avenir de la royauté lui inspirait des craintes très graves. Il savait que Louis VII et Eléonore d'Aquitaine étaient de plus en plus désunis.

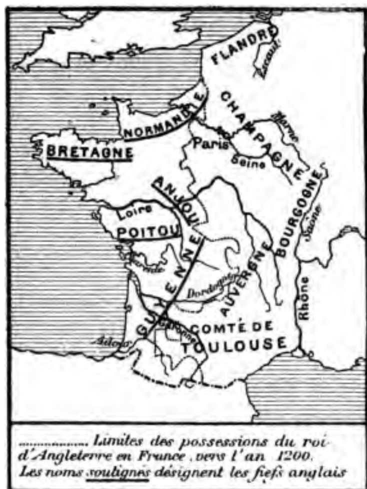
Suger redoutait la rupture d'un mariage qui avait donné l'Aquitaine à la couronne. En outre, le prestige du roi avait été affaibli par l'échec de la seconde croisade. Ce fut au milieu de ces tristes pressentiments et de ces alarmes que la mort le surprit en 1152.

22. Divorce de Louis VII. — Les craintes du grand ministre n'étaient pas exagérées. L'année même de la mort de Suger, Louis VII fit prononcer, sous prétexte d'une parenté lointaine, par le concile de Beaugency, son divorce avec Eléonore d'Aquitaine.

Cette faute politique eut de graves conséquences. Eléonore donna sa main à Henri Plantagenet, le futur roi d'Angleterre.

23. Puissance du roi Henri Plantagenet. — Henri Plantagenet possédait par sa mère, Mathilde, petite-fille de Guillaume le Conquérant, la Normandie et le Maine ; par son père, Geoffroy Plantagenet, la Touraine et l'Anjou.

Son mariage lui donna le Poitou, la Guyenne et la Gascogne, avec la suzeraineté sur l'Aunis, la Saintonge, l'Angoumois, le Quercy, la Marche, l'Auvergne et le Périgord. Deux ans plus tard, il fut reconnu roi d'Angleterre, sous le nom de Henri II ; plus tard enfin, il gouverna la Bretagne, comme tuteur de son jeune fils, Geoffroy, époux de l'héritière de ce duché. Ainsi Henri II possédait toutes les côtes de la France, depuis la Somme jusqu'à l'Adour.



Le domaine des rois d'Angleterre en France à la fin du douzième siècle.

Ses domaines couvraient cinquante-trois de nos départements, et ceux du roi en comprenaient à peine six. La monarchie capétienne paraissait bien faible à côté de la puissante monarchie des Plantagenets !

L'avènement d'Henri II Plantagenet ouvre pour la France et l'Angleterre une période de conflits, qui dura plus d'un siècle (1154-1253).

24. Rivalité de Louis VII et de Henri II. — La rivalité des deux rois éclata à l'occasion des prétentions de Henri II sur le comté de Toulouse. Louis le Jeune se jeta bravement dans cette ville pour la défendre. Le roi d'Angleterre n'osa pas combattre contre son suzerain ; il craignit d'être à son tour abandonné par ses vassaux, s'il violait le premier la loi féodale.

La lutte de Henri II contre le clergé et l'archevêque de Cantorbéry, Thomas Becket, détourna pendant quelque temps son attention de la France. Thomas Becket, proscrit par son roi, se réfugia auprès de Louis VII, qui, malgré les menaces d'Henri II, lui accorda sa protection.

Plus tard, quand l'évêque revenu en Angleterre périt assassiné, Louis VII dénonça le roi comme l'auteur du crime.

Louis VII soutint encore contre Henri II ses fils révoltés. Il fut vaincu à Verneuil et dut signer la paix de Montlouis, qui laissait au roi d'Angleterre ses possessions du continent (1174).

25. Mort de Louis VII (1180). — Lorsque le roi sentit sa fin approcher, il fit couronner son fils Philippe-Auguste, et il tint à ce que la cérémonie fût célébrée en grande pompe.

Elle eut lieu à Reims, en présence d'un immense concours de prélats et de barons. Les fils du roi d'Angleterre, Henri II, figurèrent comme vassaux du nouveau roi parmi les pairs de France. Philippe fut le dernier prince sacré avant son avènement. Désormais le principe de l'hérédité était solidement établi. Louis VII mourut l'année suivante (1180).

26. Philippe-Auguste (1180-1223). — La faiblesse et



Sceau de Philippe-Auguste.

les fautes de Louis VII avaient, sinon compromis, du moins arrêté les progrès de l'autorité royale en France. Ce fut le

fils de Louis VII, Philippe-Auguste, qui fonda vraiment l'unité et la monarchie françaises. Il était d'une grande bravoure personnelle, comme tout chevalier féodal; mais il dédaignait la vaine gloire, et il cherchait surtout son profit. Ambitieux et tenace, il savait pourtant être souple et patient, quand ses intérêts l'exigeaient; il se préoccupait plus d'atteindre le but qu'il s'était fixé que de choisir les moyens pour y arriver. Il fut avec tous ses adversaires, même avec l'Eglise, d'une habileté consommée, et il n'éprouva pour ainsi dire aucun échec sérieux pendant son long règne de quarante-trois ans.

Par ses conquêtes, il doubla l'étendue du domaine royal; par ses institutions, il affermit le pouvoir du roi. Philippe-Auguste a été un des plus grands rois du moyen âge.

27. Le mariage de Philippe-Auguste. — Philippe-Auguste avait à peine quinze ans quand il succéda à son père Louis VII.

Sa mère et ses oncles pensaient régler la conduite du roi enfant. Mais il était déjà jaloux de son pouvoir et il voulut choisir librement ses conseillers et sa femme. Il épousa la nièce du comte de Flandre, Isabelle de Hainaut, et reçut le Vermandois pour dot.

Isabelle était la dernière descendante de Charlemagne : ce mariage donna une légitimité nouvelle à la dynastie capétienne, et, quand le roi fit dans Paris son entrée solennelle avec sa reine de treize ans, le peuple les reçut avec des transports de joie.

28. Philippe-Auguste et Henri II. — Philippe-Auguste, fidèle à la politique de Louis VI et de Louis VII, soutint contre Henri II ses fils révoltés. Le roi d'Angleterre, abandonné de tous ses serviteurs, trahi par ses fils, par ses barons d'Aquitaine et de Normandie, dut signer, en 1189, la paix humiliante d'Azay-le-Rideau, par laquelle il cédait le Berry à Philippe-Auguste. La même année, il mourut désespéré, maudissant ses fils et lui-même.

29. Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion. — Richard, surnommé Cœur de Lion, succéda à son père Henri II sur le trône d'Angleterre. C'était un prince bouillant et chevaleresque, plus aventurier que roi, tantôt cruel et

tantôt magnanime; il n'avait aucune des qualités politiques qui distinguaient le roi de France.

La lutte entre les Capétiens et les Plantagenets fut un moment suspendue par la troisième croisade, à laquelle prirent part Richard et Philippe-Auguste. Mais, dès le début de l'expédition, l'amitié, qui avait jadis uni les deux princes, fit place à une rivalité violente, d'où la guerre devait fatalement sortir.

Le roi de France quitta le premier la Palestine, pendant que l'armée des croisés assiégeait la place de Saint-Jean-d'Acre. Il avait hâte, disait-il, de revoir son royaume; mais surtout il voulait mettre à profit l'absence du roi d'Angleterre.

La captivité de Richard en Allemagne servit encore ses projets. Philippe-Auguste s'allia avec Jean sans Terre, frère de Richard, et se jeta sur la Normandie. Mais la vieille reine Eléonore s'occupa de la délivrance de son fils aîné; elle le recommanda au pape, et l'empereur, menacé d'excommunication, fut obligé de relâcher le croisé : « Prenez garde à vous, écrivit-il à Philippe et à Jean, le diable est déchaîné ! »

30. Guerre entre les deux rois. — Richard, délivré de sa prison, débarqua en Angleterre, reprit ses domaines qu'il avait aliénés au moment de partir en Terre Sainte, et passa en Normandie pour avoir raison du roi de France. Jean, qui attendait en tremblant l'arrivée de son terrible frère, acheta sa grâce par le massacre de la garnison française qu'il avait introduite lui-même dans Evreux, et la guerre commença.

Le combat de Fréteval, où furent saisies les archives de France, fut suivi d'une trêve qui devait durer dix ans.

La guerre reprit bientôt. Richard, vaincu à Aumale, prit à sa solde des routiers brabançons et gallois : ces brigands, enveloppés aux Andelys, furent massacrés par les Français. Dans sa rage, le roi d'Angleterre fit arracher les yeux à quinze prisonniers, et les envoya à Philippe, sous la conduite d'un chevalier à qui il avait laissé un œil. Aussitôt le roi de France fit aveugler quinze chevaliers anglo-normands, « afin que nul ne le pût estimer inférieur à Richard en force et en courage, ou penser qu'il le redoutât. »

La même année, Richard assiégeait le château de Chalus

en Limousin, lorsqu'un archer lui creva l'œil droit d'un coup d'arbalète ; il en mourut.

31. Démêlés de Philippe-Auguste avec Innocent III. — Philippe-Auguste ne put pas profiter de la mort subite de Richard Cœur de Lion. Il était alors aux prises avec de graves embarras. A la mort de sa première femme, il avait épousé Ingeburge de Danemark et l'avait répudiée le lendemain même du mariage, pour s'unir avec Agnès de Méranie.

La malheureuse Ingeburge, seule, sans appui, dans un pays dont elle ne connaissait même pas la langue, en appela au pape, et Philippe, contempteur de la morale publique, fut excommunié. Le royaume fut mis en interdit ; le roi ne put prendre part à la quatrième croisade.

Philippe-Auguste ne tarda pas à sentir que dans cette lutte le bon droit et la justice étaient du côté d'Innocent III ; il comprit qu'il jouait peut-être sa couronne et son trône. Il se soumit et se sépara d'Agnès de Méranie.

32. Philippe-Auguste et Jean sans Terre. — Réconcilié avec le Saint-Siège, Philippe-Auguste poursuivit le cours de ses conquêtes politiques. Le successeur de Richard Cœur de Lion, Jean sans Terre, était un ennemi peu redoutable. Lâche, cupide et cruel, il était détesté et méprisé de tous.

Profitant des vices et de l'odieuse tyrannie de son rival, Philippe-Auguste investit le jeune neveu de Jean sans Terre, Arthur de Bretagne, de toutes les possessions anglaises en France, sauf la Normandie qu'il se proposa de prendre lui-même.

Arthur fut armé chevalier par le roi de France et devint son gendre. Puis il alla guerroyer en Poitou contre les partisans de Jean sans Terre ; mais il fut fait prisonnier par son oncle (1202). La légende raconte qu'il fut assassiné près de la Tour de Rouen : ce qui est certain, c'est qu'il disparut complètement. Jean sans Terre avait trop d'intérêt à la disparition d'Arthur, pour qu'on ne l'en considère pas avec raison comme l'auteur.

33. Condamnation de Jean sans Terre par la cour des pairs. — Philippe se déclara le vengeur du

prince assassiné et somma le meurtrier de comparaître devant la cour du roi ou cour des pairs. Jean demanda un sauf-conduit. « Il peut venir sans crainte, dit Philippe. — Et retourner aussi, seigneur? demanda l'évêque d'Ely. — La cour des pairs en décidera. » L'accusé se le tint pour dit; il déclara qu'en sa qualité de duc de Normandie il était vassal du roi de France et tenu de se soumettre à ses plaids, mais que, en sa qualité de roi d'Angleterre, il ne relevait de personne et était tenu de ne point abaisser sa couronne.

La cour des pairs condamna Jean sans Terre par contumace à la mort et à la confiscation, et chargea le suzerain d'exécuter la sentence (1203).

34. Conquête de la Normandie (1203-1206). — Philippe, aidé par les contingents féodaux, entra en Normandie, prit rapidement Falaise, Domfront, Caen, Bayeux, Avranches, et mit le siège devant Rouen, « ville très opulente, dit l'historien Rigord, remplie de nobles hommes et capitale de la Normandie tout entière ». Sur la demande des habitants, le roi leur accorda une trêve de trente jours pour leur permettre d'envoyer des députés à leur roi; ils promettaient de rendre la ville à l'expiration du délai s'ils n'avaient pas reçu de secours. Jean était à Douvres; les députés se jetèrent à ses pieds pour le supplier de garder la capitale de Guillaume le Conquérant. Il jouait aux échecs et continua sa partie sans répondre. A la fin il s'écria brusquement qu'il n'avait pas de secours à leur donner et qu'ils n'aient qu'à se garder eux-mêmes. Rouen se rendit; la Normandie avait été séparée pendant près de trois cents ans du domaine royal. La Touraine, l'Anjou, le Maine et le Poitou furent aussi rapidement conquis.

35. Jean sans Terre et Innocent III. — Bientôt ce ne fut plus seulement avec Philippe-Auguste que Jean sans Terre entra en conflit, il devint odieux à tous ses sujets et en particulier au clergé d'Angleterre. Le pape Innocent III prit parti contre lui.

Jean sans Terre avait nommé un courtisan au siège primatial de Cantorbéry. Le pape cassa l'élection, et fit donner l'archevêché au savant Etienne Langton. A cette nouvelle, Jean sans Terre tomba dans un de ces accès de fureur qui

semblent particuliers à sa famille ; il menaça de faire fustiger les évêques, jura qu'il couperait le nez aux légats, qu'il jetterait à la mer tout le clergé anglais, et qu'il se ferait musulman. Innocent l'excommunia, le déclara déchu de son trône, fit prêcher une croisade contre lui et chargea Philippe-Auguste d'exécuter la sentence.

Le roi de France réunit ses barons et fit d'immenses préparatifs pour descendre en Angleterre. Alors Jean, plein de terreur et se défiant de tous ceux qui l'entouraient, s'humilia, accepta toutes les conditions qui lui furent imposées par Innocent III, se déclara vassal de la papauté et promit de payer mille marcs d'argent comme tribut annuel. Philippe-Auguste dut renoncer à son expédition, la rage au cœur. Il se vengea de sa déception sur la Flandre, dont le comte, Ferrand, s'était allié au roi d'Angleterre.

36. Coalition contre Philippe-Auguste. — Jean sans Terre et le comte de Flandre formèrent alors contre le roi de France une ligue redoutable dans laquelle entrèrent les ducs de Brabant et de Lorraine, les barons du Poitou et l'empereur d'Allemagne Othon IV de Brunswick. Cette ligue se proposait d'envahir par deux côtés le royaume de Philippe-Auguste. Jean sans Terre vint débarquer à la Rochelle, rallia autour de lui les seigneurs de l'Ouest, et s'avança vers les bords de la Loire, mais il fut vaincu par le fils du roi de France, Louis, à la Roche-aux-Moines.

37. Bataille de Bouvines (1214). — En même temps les coalisés de l'Est et du Nord, soutenus par Othon IV, s'avançaient par la Flandre. Le roi Philippe-Auguste, entouré de presque tous les grands vassaux, d'innombrables chevaliers et de nombreuses milices communales, les attendait de pied ferme.

Le choc eut lieu à Bouvines, entre Lille et Tournai. L'ennemi, arrivé au ruisseau de la Marcq, le passa lentement et parut se diriger vers Tournai, puis, se retournant tout à coup, fondit sur l'arrière-garde. Le roi, fatigué par le poids de ses armes et la longueur du chemin, avait quitté son casque et sa cuirasse et s'était couché à l'ombre d'un frêne, près d'une chapelle de saint Pierre, quand il apprit l'approche de l'ennemi. Il entra dans la chapelle, fit une courte prière, sortit pour prendre ses armes, et, le visage animé,

« avec une joie aussi vive que si on l'eût appelé à une noce », il sauta sur son cheval, et se plaça sur le front de la bataille.

Le combat commença par des charges de cavalerie qui ne décidèrent rien. Mais bientôt arrivèrent, avec la bannière de Saint-Denis, les gens des communes. Ceux de Corbie, Amiens, Beauvais, Compiègne et Arras, pénétrèrent dans les rangs des chevaliers et se placèrent devant le roi lui-même. Philippe courut un grand danger : tiré à bas de son cheval, il allait être percé de coups, lorsque les siens le sauvèrent. L'empereur Othon lui-même faillit périr. Guillaume des Barres, le plus fort de son temps, le tenait par la tête et le frappait à coups d'épée. Mais une troupe d'Allemands dégagea l'empereur qui prit la fuite, entraînant l'armée après lui.



Un guerrier à l'époque de Philippe-Auguste.

Le comte de Flandre, Ferrand, qui commandait la droite fut blessé et fait prisonnier.

38. Importance de la bataille de Bouvines. — Cette victoire était un événement national; la France entière en ressentit la joie. Partout, sur le passage du roi, les rues et les maisons étaient tendues de tapisseries, les paysans quittaient leurs travaux, pour voir le comte de Flandre enchaîné : « Ferrand, disaient-ils, te voilà maintenant ferré, tu ne regimberas plus, tu ne pourras plus ruer et lever le talon contre ton maître. »

Les habitants de Paris, et, par-dessus tout, la multitude des écoliers, allèrent au-devant du roi et se livrèrent à la joie, pendant la nuit suivante, au milieu de nombreux flambeaux, « en sorte que la nuit paraissait aussi brillante que le jour ».

39. Louis de France en Angleterre. — Les deux princes vaincus par Philippe n'étaient plus redoutables pour lui. Othon IV, dépouillé de la couronne impériale par son

compétiteur Frédéric II, mourut obscurément. Jean sans Terre entra en lutte avec son clergé et sa noblesse, qui offrirent la couronne au prince Louis de France. Louis accepta et passa en Angleterre; il fut d'abord accueilli avec faveur; mais bientôt, abandonné par ses alliés, il dut rentrer en France.

40. Les dernières années de Philippe-Auguste. — Pendant les dernières années de son règne, Philippe-Auguste ne se mêla personnellement à aucune entreprise considérable. Il suivait avec attention les événements qui se passaient alors dans le midi de la France; en 1219, il autorisa même son fils Louis à intervenir dans la croisade des Albigeois. Quatre ans plus tard, il mourut après avoir fait de grandes libéralités aux églises.

41. Gouvernement de Philippe-Auguste. — Philippe-Auguste n'agrandit pas seulement le domaine royal; il lui donna une bonne administration. Il fut un roi conquérant et législateur. Le gouvernement central fut plus fortement organisé avec les grands officiers de la couronne, le sénéchal, le chancelier, l'échanson, le panetier, le chambrier. Leurs attributions furent déterminées avec soin.

L'administration du domaine royal était confiée à des prévôts qui avaient le pouvoir judiciaire, la perception des revenus du roi et la police. Avant de partir pour la croisade, Philippe-Auguste publia une ordonnance, appelée le *testament du roi*, qui fixait un nouveau plan d'administration. Il institua des officiers supérieurs appelés *baillis*, dont la circonscription ou *bailliage* comprenait plusieurs prévôtés. Tous les ans, les baillis faisaient une tournée dans leur bailliage, réformaient les abus, et rendaient compte de leur inspection au sénéchal du roi. C'était une première tentative de centralisation administrative.

42. Philippe-Auguste et les seigneurs. — Le roi fit valoir sur tous les seigneurs, ses vassaux, sa suzeraineté féodale. Il convoqua souvent dans des parlements les grands vassaux de la couronne et les vassaux du duché de France. C'est dans une de ces assemblées que fut publiée la fameuse ordonnance la *quarantaine-le-roi*, qui prescrivait pour les luttes privées un intervalle de quarante jours entre la décla-

ration de guerre et le commencement des hostilités. Comme la trêve de Dieu, la quarantaine du roi eut pour but de rendre les guerres privées plus difficiles et plus rares.

43. Philippe-Auguste et les bourgeois. — Philippe-Auguste chercha son appui dans la bourgeoisie contre la féodalité. Il accorda des chartes d'affranchissement à un grand nombre de villes; à Paris, il confirma les privilèges de la hanse des marchands avec son prévôt, ses échevins et ses armoiries. Il encouragea le commerce et favorisa les corporations. Mais il se montra sans pitié pour les villes qui voulaient s'ériger en communes indépendantes. A Paris et à Orléans, il réprima cruellement des révoltes contre l'autorité royale.

44. Les embellissements de Paris. — Paris, sa capitale, attira spécialement son attention, et il commença des embellissements qui nous paraissent aujourd'hui bien modestes. Les rues n'étaient point pavées, et la boue était si épaisse que les voitures s'y enfonçaient jusqu'au moyeu. Dans les plus élégantes et les plus fréquentées, on semait du foin et de la paille, et on appelait ces rues favorisées rue du *Foin* ou rue du *Fouarre*. Philippe commença le pavage de la ville; il construisit le château du Louvre, continua à bâtir la cathédrale Notre-Dame, commencée sous Louis VII, en 1163, éleva les halles et l'Hôtel-Dieu, et agrandit l'enceinte fortifiée.

45. L'Université. — En 1200, Philippe-Auguste organisa l'Université de Paris. Les écoles furent affranchies du chapitre de Notre-Dame, dont elles dépendaient; elles s'établirent autour de la montagne Sainte-Geneviève; ce fut le *quartier latin*. Elles devinrent bientôt illustres. « On ne voit pas, dit Guillaume le Breton, qu'il y ait jamais eu un si grand nombre d'étudiants à Athènes ni en Egypte. Cela tenait aux privilèges et à la protection spéciale que le roi accordait aux écoliers. »

46. Louis VIII (1223-1226). — Le fils de Philippe-Auguste, Louis VIII, ne régna que trois ans, mais il continua la politique de son père, et agrandit encore le domaine royal. Il conquit sur les Anglais le bas Poitou, la Saintonge, l'An-

goumois, le Limousin, le Périgord et la moitié du Bordelais. Les Anglais ne possédaient plus en France que l'Aquitaine, avec Bordeaux.

D'autre part, Louis VIII retira tout le profit de la croisade des Albigeois. Héritier du comte de Toulouse, Amaury de Montfort, il partit pour le Midi de la France. A la tête d'une armée de cinquante mille hommes, il mit le siège devant Avignon et fit capituler cette ville. Les Albigeois effrayés livrèrent sans combat Nîmes, Carcassonne, Béziers, Albi. Toulouse seule résista.

Le roi soumit et organisa tout le pays compris entre le Rhône et le Tarn. Il établit des sénéchaux royaux à Beaucaire, à Béziers et à Carcassonne. Louis VIII mourut, à son retour, à Montpensier, en Auvergne. Il laissait un fils mineur sous la tutelle d'une femme étrangère : mais cet enfant était saint Louis, et cette femme, Blanche de Castille.

LECTURE. — **Mort du roi Henri II Plantagenet.**

Henri II tomba malade et ce fut au lit qu'il reçut les envoyés de Philippe-Auguste. Il demanda les noms de ceux qui s'étaient engagés secrètement ou ostensiblement contre lui. Le premier sur la liste était Jean, son plus jeune fils. En entendant prononcer le nom de Jean, le seul de ses enfants qu'il eût toujours cru fidèle, il se leva sur son séant par un mouvement convulsif, promenant autour de lui des yeux pénétrants et hagards : « Est-ce bien vrai, dit-il, que Jean, mon cœur, mon fils de prédilection, celui que j'ai choisi plus que les autres, et pour l'amour duquel je me suis attiré tous mes malheurs, s'est aussi séparé de moi? » On lui répondit qu'il en était ainsi. « Eh bien, dit-il, en retombant sur son lit et en tournant son visage contre le mur, que tout aille désormais comme il pourra, je n'ai plus de souci, ni de moi, ni du monde. » Il mourut peu de jours après.

(BORDIER et CHARTON.)

Livres à consulter : *Histoires de France*, déjà citées. — LUCHAIRE, *Manuel des institutions monarchiques sous les Capétiens directs.*

CHAPITRE XI

FRANCE. PROGRÈS DU POUVOIR ROYAL : **Saint Louis et Philippe le Bel.**

SOMMAIRE

1. Régence de Blanche de Castille (1226-1236). — Louis IX régna d'abord sous la tutelle de sa mère, Blanche de Castille. Celle-ci défendit l'autorité de son fils contre les coalitions féodales favorisées par le roi d'Angleterre; elle imposa à Raymond VII le traité de Paris et assura ainsi l'action du pouvoir royal sur la France méridionale.

Elle prépara le retour du Languedoc et de la Provence au domaine royal par le mariage du roi et de son frère avec les héritières de ces grands fiefs. Elle se fit céder par Thibaut de Champagne les comtés de Blois et de Chartres; enfin elle imposa l'autorité royale au clergé et à l'Université.

2. Politique de saint Louis. — Devenu majeur (1236), saint Louis intervint avec autorité dans les luttes de l'Eglise et de l'Empire.

Il assura par ses victoires de Taillebourg et de Saintes la victoire de la royauté sur les seigneurs de l'Ouest et sur le roi d'Angleterre, Henri III.

Partisan d'une politique loyale, il restitua au roi d'Angleterre les conquêtes de Louis VIII, mais fit légitimer celles de Philippe-Auguste; il intervint comme arbitre entre Henri III et les barons révoltés; il refusa la couronne impériale à la mort de Frédéric II et vit avec regret Charles d'Anjou accepter la couronne de Naples.

3. Ses croisades. — Ce roi, poussé par sa piété, fit la septième croisade en Egypte et ne rentra en France que rappelé par la mort de sa mère (1254).

C'est sur les instigations de Charles d'Anjou qu'il fit la huitième croisade à Tunis où il mourut (1270).

4. Administration de saint Louis. — Saint Louis donna à la royauté une grande force morale par ses vertus et une force matérielle considérable par ses institutions. Il interdit les guerres privées et le duel judiciaire; il permit qu'on en appelât aux tribunaux royaux; il régla ses rapports avec la féodalité dans ses *Etablissements*, et il organisa l'industrie de Paris par les Statuts d'Etienne Boileau. Enfin il fit continuer la cathédrale de Paris, construire la Sainte-Chapelle et l'hospice des Quinze-Vingts.

5. Philippe III le Hardi (1270-1285). — Sous le règne de Philippe III, le domaine royal fut considérablement agrandi; mais, hors de France, la politique des Capétiens subit des échecs en Sicile et en Espagne.

6. Philippe IV le Bel (1285-1314). — Philippe IV le Bel se préoccupa surtout de donner à la royauté française le caractère d'un pouvoir absolu. Entouré de légistes, il combattit avec acharnement tous

les ennemis de l'autorité royale et créa en France un gouvernement despotique.

7. Luttes contre l'Angleterre et la Flandre. — Philippe le Bel voulut d'abord étendre le domaine royal. Il essaya d'enlever la Guyenne au roi d'Angleterre, Edouard Ier; il fit plusieurs expéditions en Flandre, marquées par la défaite de Courtrai et la victoire de Mons-en-Puelle.

8. Conflit avec le pape. Les Templiers. — Philippe le Bel entra en lutte avec le pape Boniface VIII à l'occasion d'un nouvel impôt qui frappait les biens ecclésiastiques. Le conflit devint rapidement très aigu. Le roi de France eut recours à la force brutale et le pape, insulté dans Anagni, mourut quelques jours plus tard (1303).

Après la mort de Boniface VIII, la papauté tomba dans la dépendance de Philippe le Bel, et quitta Rome pour Avignon. Le roi put alors détruire l'ordre des Templiers, dont il convoitait les grandes richesses (1314).

9. Administration de Philippe le Bel. — Philippe le Bel, par son administration et ses réformes, fit faire de grands progrès à l'autorité royale. Il organisa le Conseil du roi, le Parlement et la Cour des Comptes; le premier, il réunit les états généraux, en 1302.

10. Les fils de Philippe le Bel (1314-1328). — Les trois fils de Philippe le Bel, Louis X le Hutin, Philippe V le Long et Charles IV le Bel, occupèrent successivement le trône de France. A la mort de ce dernier, la famille des Capétiens directs s'éteignit; la dynastie des Capétiens Valois lui succéda.

RÉCIT

1. Régence de Blanche de Castille (1226-1236). — Louis VIII était mort subitement, et la reine Blanche ne soupçonnait pas la catastrophe qui la menaçait. Elle savait que le roi était parti du Languedoc, et elle-même avait quitté Paris avec ses enfants pour aller à sa rencontre, lorsque la fatale nouvelle lui parvint.

Blanche prit son parti avec décision. Elle mena rapidement son fils à Reims et le fit sacrer. Le voyage et la cérémonie se firent au milieu d'un grand appareil militaire : les milices des communes escortèrent la cour, et, le jour du sacre, trois cents chevaliers armés de toutes pièces et montés sur leurs chevaux de combat amenèrent dans leurs rangs serrés l'abbé de Saint-Remi qui portait la sainte ampoule. Tous les assistants jurèrent fidélité au roi, et prêtèrent hommage à sa mère.

2. Coalition féodale. — Mais les grands barons n'étaient pas tous venus à Reims. Les fêtes étaient à peine terminées que les luttes commencèrent. Une dangereuse coalition féodale se forma contre le jeune roi et sa mère. Le

comte de Boulogne, Philippe Hurepel, Thibaut, comte de Champagne, Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, le comte de la Marche, Hugues de Lusignan, enfin le comte de Toulouse voulaient profiter de la mort de Louis VIII, de la jeunesse de son fils et des embarras de la reine mère pour recouvrer le pouvoir ou les territoires qu'ils avaient perdus.

Cette ligue des grands vassaux de France, qui pouvait, au moins dans l'Ouest, compter sur l'appui du roi d'Angleterre, eût été très redoutable pour la royauté capétienne, si Blanche de Castille n'avait pas très habilement réussi à la rompre peu à peu, en en détachant l'un après l'autre les principaux coalisés.

3. Politique de Blanche de Castille. — Elle ramena d'abord à la cause royale le comte de Champagne. Thibaut était moins un seigneur féodal qu'un poète. En vrai troubadour, il la prit pour dame de ses pensées, l'assura de sa fidélité et défendit même le jeune roi contre les attaques de ses anciens alliés.

Après Thibaut, ce fut Philippe Hurepel que Blanche de Castille réduisit, par d'autres moyens, à l'obéissance. Hurepel n'était en possession de son comté de Boulogne que depuis la captivité de son beau-père Renaud, fait prisonnier à Bouvines : la reine mère menaça le comte de Boulogne de rendre la liberté à Renaud.

Contre les seigneurs de l'Ouest et du Midi, la lutte fut plus longue et plus sérieuse. Mais Blanche de Castille et son fils étaient soutenus par le clergé et par la bourgeoisie, qui préféraient une royauté forte au régime tumultueux et violent de la grande féodalité.

4. Fin de la guerre des Albigeois. — L'appui du clergé fut très utile à Blanche contre le comte de Toulouse, Raymond VII. La régente réveilla contre lui les anciennes accusations d'hérésie; une nouvelle croisade, dirigée par le légat du pape et par les archevêques de Bordeaux et d'Auch, envahit les domaines du comte de Toulouse et refoula Raymond jusque sous les murs de sa capitale. La ville résista vaillamment, mais l'armée royale dévasta tous les environs, et bientôt le comte rebelle se résigna à demander la paix; il signa avec Blanche le traité de Meaux confirmé par celui de Paris (1229).

Il cédait définitivement à la couronne le duché de Narbonne, avec Béziers, Agde, Nîmes, Uzès, Viviers et le Gévaudan; il abandonnait au pape le comtat Venaissin; il se réservait le duché de Toulouse avec le Quercy, le Rouergue, l'Agenais et une partie de l'Albigeois. Mais il assurait cette riche succession à son unique héritière, sa fille Jeanne, qui était fiancée au frère du roi, Alphonse de Poitiers.

La guerre des Albigeois se terminait, au profit de la royauté capétienne, par la victoire politique du Nord sur le Midi. Les tribunaux de l'Inquisition poursuivirent l'œuvre commencée par Simon de Montfort et réprimèrent sans pitié, en même temps que toute hérésie, tout esprit d'indépendance locale.

5. Lutte contre Pierre Mauclerc; fin des coalitions féodales. — Blanche de Castille et le jeune roi ne triomphèrent qu'après plusieurs expéditions des intrigues et des révoltes du duc de Bretagne, Pierre Mauclerc. Le roi d'Angleterre, Henri III, ne profita point de ces guerres intestines pour reconquérir les territoires qu'avaient perdus Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre; s'il débarqua en Bretagne, il commit faute sur faute et retourna en Angleterre sans avoir rien fait. Le duc de Bretagne, abandonné par le roi d'Angleterre qui lui avait promis des secours, signa le traité de Saint-Aubin-du-Cormier par lequel il faisait sa soumission au roi. Ce fut la fin des coalitions féodales qui avaient troublé la régence de Blanche de Castille.

6. Gouvernement de Blanche de Castille. — Mais Blanche de Castille ne se contenta pas de défendre victorieusement l'autorité et les domaines du roi contre la ligue des grands vassaux. Elle sut agrandir ces domaines et par d'heureux mariages leur assurer pour l'avenir d'autres accroissements. En 1234, elle maria le roi avec la fille aînée du comte de Provence, la belle et pieuse Marguerite; puis, quand le comte de Provence, qui n'avait point eu de fils, eut proclamé sa dernière fille, Béatrix, héritière de ses domaines, Blanche de Castille obtint sa main pour le plus jeune frère de saint Louis, Charles d'Anjou.

Enfin elle acheta à Thibaut de Champagne la suzeraineté des comtés de Blois, de Chartres, de Sancerre et de la vicomté de Châteaudun.

La régente ne se montra pas moins ferme vis-à-vis de la bourgeoisie et du clergé. Elle réprima avec énergie quelques désordres fomentés par les écoliers de l'Université de Paris; elle obligea l'archevêque de Rouen et l'évêque de Beauvais à respecter l'autorité royale et les prérogatives de la couronne.

Blanche de Castille continua dignement le règne de Philippe-Auguste et prépara celui de saint Louis.

7. Saint Louis. — A partir de 1236, saint Louis prit le gouvernement de son royaume.

« Louis IX, dit Voltaire, paraissait en tout le modèle des hommes. Sa piété, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta aucune vertu de roi. Une sage économie ne déroba rien à sa libéralité. Il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte; et peut-être est-il le seul souverain qui mérite cette louange : prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats sans être emporté, compatissant comme s'il n'avait jamais été que malheureux. Il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu. »



Saint Louis.

Saint Louis s'inspira de la politique suivie par sa mère; mais il l'appliqua avec plus de douceur, plus de modération, parfois même avec des scrupules exagérés.

8. Nouvelle coalition féodale. — Il eut bientôt à lutter contre une nouvelle coalition féodale. Hugues de Lusignan, comte de la Marche, excité par sa femme, l'orgueil-

leuse Isabelle, avait refusé de prêter l'hommage féodal à son suzerain, le comte de Poitiers, Alphonse, frère du roi; puis il avait formé une nouvelle ligue avec Raymond de Toulouse. Les rebelles comptaient sur l'appui des rois de Castille et d'Angleterre.

9. Combats de Taillebourg et de Saintes (1242). — Saint Louis déjoua les espérances de cette nouvelle ligue par la rapidité et la décision de ses mouvements. Tandis que beaucoup de barons d'Aquitaine et de Poitou hésitaient à se joindre aux coalisés, le roi se portait en toute hâte vers Bordeaux. Le choc eut lieu sur les bords de la Charente. L'armée royale emporta le pont de Taillebourg et mit les Anglais et leurs alliés en pleine déroute sous les murs de Saintes. Hugues de Lusignan vint faire humblement sa soumission. Raymond VII renouvela le traité de Paris.

10. Saint Louis et la septième croisade. — Depuis plusieurs années, saint Louis était préoccupé des événements qui se passaient en Orient. Il mit plusieurs années à préparer la croisade; mais le résultat ne répondit pas aux efforts dépensés. Saint Louis, fait prisonnier en Egypte par les Mamelucks, dut revenir en France sans avoir délivré la Palestine du joug musulman[1]. Pendant son absence, le royaume avait été de nouveau gouverné par Blanche de Castille; mais la reine mère était morte en 1253, et saint Louis retourna en France l'année suivante.

11. Politique extérieure de saint Louis. — Saint Louis s'inspira toujours dans sa politique extérieure comme dans son gouvernement des sentiments de droiture, de loyauté et de justice.

Bien qu'il eût remporté sur Henri III d'Angleterre deux victoires éclatantes, il pensait néanmoins que les provinces enlevées jadis à Jean sans Terre ne lui appartenaient pas légitimement. « La conscience lui remordait de la terre de Normandie, » dit Guillaume de Nangis. Ses conseillers, au contraire, étaient d'avis de ne rien rendre de ce qu'on pouvait garder; les habitants du Limousin et de la Saintonge tremblaient de rentrer sous la mauvaise administra-

1. Voir le chapitre XVI : les Croisades.

tion de Henri III. Mais rien ne put ébranler le roi : sa conscience avait parlé. Il voulut donner la sanction du droit aux conquêtes de son père et de son aïeul. Il signa donc avec Henri III le traité de Paris, par lequel il lui rendait le Limousin, le Périgord, le Quercy, l'Agenais et une partie de la Saintonge. Henri, de son côté, renonça à toute prétention sur la Normandie, le Maine, la Touraine et le Poitou, et fit hommage comme duc d'Aquitaine.

Dans ses rapports avec l'Espagne, il suivit la même politique, dictée par les mêmes scrupules. Le roi d'Aragon avait la suzeraineté de beaucoup de fiefs dans le Languedoc et l'Auvergne : Louis obtint au traité de Corbeil qu'il y renonçât, en lui abandonnant les anciennes prétentions de la couronne de France sur la Catalogne et le Roussillon.

12. Autorité morale de saint Louis. — Cette droiture de saint Louis, cet amour de la justice, ces scrupules qui témoignaient de tant de loyauté, donnèrent au roi de France une grande autorité morale. Pendant tout son règne, on invoqua son arbitrage, comme autrefois on invoquait celui du pape. Partout il intervint comme pacificateur. En Flandre, il fit cesser la lutte entre les deux compétiteurs à la succession de la comtesse Marguerite. En Angleterre, il chercha à réconcilier Henri III et ses barons révoltés (1264).

Dans la lutte du sacerdoce et de l'empire, il apporta le même esprit d'équité et de sagesse. Saint Louis déplorait cette lutte sans pitié, et adressait tour à tour aux deux adversaires ses prières et ses reproches. Lorsque Grégoire IX déposa Frédéric II sans jugement, et offrit sa couronne au comte Robert d'Artois, frère du roi, Louis refusa sans hésiter.

Plus tard encore, après la mort de l'empereur Frédéric II, saint Louis refusa pour un de ses fils la couronne des Deux-Siciles, que lui offrait le pape Urbain IV, et c'est malgré lui que son frère, l'ambitieux Charles d'Anjou, l'accepta pour lui-même.

Par le caractère de sa politique et par la nature de ses interventions dans les affaires européennes, saint Louis mérita d'être appelé par le pape Innocent IV le « messager de paix ».

13. Gouvernement intérieur de saint Louis. — Le gouvernement intérieur de saint Louis fut peut-être plus

remarquable encore que sa politique extérieure. Il fut surtout un roi administrateur et législateur. Il fit beaucoup pour le *bon mesnage* du royaume, et il laissa après lui, au peuple, le souvenir de ses bienfaits; à ses successeurs, l'autorité de ses exemples.

Le roi était un saint et un chevalier : aussi dans son gouvernement se fit-il un cas de conscience de respecter les droits établis. Il n'était animé d'aucune hostilité contre les institutions féodales au milieu desquelles il avait grandi. Mais, s'il ne porta aucune atteinte aux droits d'autrui, il entendit faire valoir dans toute son étendue son droit de roi, seigneur suzerain du royaume.

14. Administration du domaine royal. — Saint Louis conserva, dans ses traits généraux, l'administration établie par Philippe-Auguste.

Pour surveiller l'administration des baillis et des prévôts, saint Louis créa les enquesteurs royaux, commissaires extraordinaires, analogues aux *missi dominici* de Charlemagne. Ils parcouraient les provinces, s'assuraient que la justice était partout rendue avec équité, et s'efforçaient de faire disparaître les abus.

15. Institutions de saint Louis. — L'attention de saint Louis se porta principalement vers la justice, qui reposait encore sur deux principes barbares : le droit de guerre privée et le duel judiciaire. En 1245, il renouvela l'ordonnance de Philippe-Auguste, la *quarantaine-le-roi*, et il la compléta par une institution nouvelle, l'*asseurement*. En cas de guerre privée, le vassal le plus faible pouvait demander à son suzerain l'asseurement, c'est-à-dire l'assurance de ne plus être attaqué par les armes. La cause du conflit était alors appelée devant la cour ou parlement du suzerain, et la guerre privée se changeait en procès.

Le duel judiciaire fut aussi aboli parce qu'il n'était pas *voie de droit*. Désormais les tribunaux jugèrent surtout d'après les témoignages; leurs sentences furent par là soustraites à la tyrannie de la force brutale. Ainsi la force ne primait plus le droit.

Enfin saint Louis multiplia les *cas royaux*. C'étaient les procès dont la connaissance était réservée aux magistrats du roi.

16. Les légistes et le parlement. — La substitution du droit à la force amena toute une révolution. Puisque les hommes d'épée étaient remplacés par des hommes de loi, il fallut connaître la loi et avoir des juges pour l'appliquer. Aussi l'influence des hommes de loi ou légistes grandit-elle sous ce règne. Saint Louis attira auprès de lui des jurisconsultes comme Pierre de Fontaines, Geoffroy de Villette, Philippe de Beaumanoir. Il fit rédiger un recueil des lois et usages de son temps, appelé les *Etablissements de saint Louis*.

La composition des tribunaux fut aussi modifiée. Désormais les seigneurs, « ne voulant pas changer leurs épées en écritoires », abandonnèrent leurs places de juges à des hommes de loi.

La cour du roi, qui jugeait tous les appels, prit à cette époque une importance plus grande. Elle devint la plus haute cour de justice du royaume. Elle s'appela exclusivement le *Parlement*.



La Sainte-Chapelle.

17. Saint Louis et les communes. — Saint Louis fut bienveillant pour les communes, mais il intervint dans leurs affaires et réprima les abus de leurs magistrats.

Sa bonne ville de Paris fut l'objet particulier de ses soins. Il choisit pour prévôt Etienne Boileau, qui purgea Paris des meurtriers et des voleurs, donna aux marchands et aux artisans leur charte dans son *Livre des Métiers de Paris*, et augmenta la population, en garantissant la sécurité des personnes et des biens.

Saint Louis n'épargna rien pour embellir la capitale de son royaume. Parmi ses créations, il faut citer au premier

rang : la Sainte-Chapelle, ce bijou gothique, destinée à recevoir la couronne d'épines du Christ, que l'empereur de Constantinople, Baudouin II, avait vendue au roi de France; la Sorbonne, fondée par le confesseur du roi, Robert de Sorbon, pour servir d'asile à des écoliers pauvres; et les Quinze-Vingts, hôpital d'aveugles, construit pour trois cents croisés auxquels les infidèles avaient fait crever les yeux.

18. **La huitième croisade; mort de saint Louis** (1270). — Cette œuvre intérieure, si sage et si heureuse, fut malheureusement interrompue par la huitième croisade. Charles d'Anjou, qui venait de conquérir le royaume de Naples et qui voulait étendre sa domination sur les côtes de l'Afrique du nord, persuada à saint Louis que le bey de Tunis désirait très vivement embrasser la foi chrétienne, et qu'il n'attendait pour se convertir qu'une occasion favorable. Le zèle religieux l'emporta dans l'âme du roi de France sur toute autre considération; en 1270, il s'embarqua à Aigues-Mortes et fit voile vers Tunis. On sait quelle fut la triste issue de cette lamentable expédition. Avant de mourir, le pieux roi remit à son fils Philippe les *Enseignements* qu'il avait écrits pour lui.

Saint Louis a plus fait pour la royauté que bien des rois batailleurs. Le peuple en a gardé le souvenir : il aime à se représenter le bon roi rendant la justice, assis sous le chêne de Vincennes.

19. **Philippe III le Hardi** (1270-1285). — Philippe III le Hardi commença son règne sous de tristes auspices. Il ramena en France plusieurs cercueils de princes ou de princesses de la famille royale; en quelques mois il avait vu mourir son frère Tristan, son père, sa sœur Isabelle, sa propre femme, son oncle Alphonse de Poitiers et sa tante Jeanne, femme du comte de Poitiers et héritière des comtes de Toulouse. Ces morts eurent du moins un heureux résultat pour le domaine royal. De son frère Tristan, Philippe III hérita l'apanage du Valois; de son oncle Alphonse de Poitiers, le comté de Toulouse avec le Poitou, l'Auvergne, le Rouergue, l'Albigeois, le Quercy, l'Agénois et la Provence. Il est vrai qu'il céda le comtat Venaissin au pape et l'Agénois au roi d'Angleterre; mais ce qui lui resta de ce magnifique héritage en était la plus grande et la meilleure part; désor-

mais la domination du roi de France atteignait presque les Pyrénées.

Enfin Philippe III fit épouser à son fils Philippe, Jeanne, l'héritière de la Champagne et de la Navarre.

20. Les Vêpres siciliennes (1282). — Charles d'Anjou, oncle du roi, avait conquis Naples et la Sicile, avec l'appui du pape. Il se rendit bientôt odieux à ses nouveaux sujets par sa rapacité et sa tyrannie; à son exemple, ses officiers et ses fonctionnaires outragèrent et pressurèrent à l'envi les Italiens. Une conspiration se forma pour secouer le joug des Français. Le lundi de Pâques de l'an 1282, à l'heure des vêpres, les Siciliens surprirent à Palerme les Français et les massacrèrent. Ce massacre prit le nom de Vêpres siciliennes. L'insurrection se propagea dans l'île tout entière qui se donna au roi d'Aragon, Pierre III.

21. Expédition en Espagne. — Le roi de France s'empressa de déclarer la guerre au roi d'Aragon. Son armée passa les Pyrénées et pénétra en Catalogne; mais elle y fut bientôt décimée par les maladies. Philippe III, atteint lui-même de la fièvre, battit en retraite et vint mourir à Perpignan (1285).

22. Philippe IV le Bel (1285-1314). — Le fils et successeur de Philippe III, Philippe IV, n'avait que dix-sept ans. C'était un jeune homme d'une figure belle et froide, d'un caractère taciturne. Il s'entoura de légistes, tels que Guillaume de Nogaret, Guillaume de Plassian, Pierre de Flotte, Enguerrand de Marigny, qui donnèrent à la royauté un caractère nouveau.

« Ces légistes travaillent à rendre la royauté absolue en matière de lois, en matière de justice, en matière de finances. Ils n'ont souci, ni des droits des nobles, ni de ceux de l'Eglise, ni de ceux du peuple. Ils n'ont en vue que les droits du souverain, tels qu'ils sont consignés dans les lois de l'empire romain. Ces lois, ils s'en inspirent comme jurisconsultes; ils les appliquent comme juges; au besoin, ils les font exécuter comme guerriers. Le règne de Philippe le Bel est vraiment le règne des légistes. C'est avec des procès qu'il brise toutes les grandes puissances du temps : procès contre Edouard Ier, roi d'Angleterre, auquel il enlève la Guyenne;

procès contre le comte de Flandre, qu'il retient en prison; procès contre le pape Boniface VIII, que les agents du roi vont appréhender au corps dans Anagni; procès contre les Templiers, dont les biens immenses sont confisqués et qui expirent sur le bûcher[1]. »

23. Fin de la guerre d'Espagne. — Philippe le Bel continua sans vigueur la guerre d'Espagne que son père avait si malheureusement commencée. C'est pourquoi, fatigué de cette lutte sans résultats, il signa la paix qui laissait la Sicile aux Espagnols et l'Italie méridionale aux Angevins (1291).

24. Guerre en Guyenne. — Philippe aima mieux employer toutes ses forces à des conquêtes utiles, faites en deçà des frontières naturelles de la France, et qui, tout en satisfaisant son ambition, remplissaient son trésor.

La Guyenne appartenait à Edouard Ier, roi d'Angleterre. Philippe profita d'une querelle obscure, qui avait éclaté à Bayonne entre matelots anglais et français, pour demander réparation. A la suite de pourparlers préliminaires, il occupa les places de Guyenne avec l'autorisation d'Edouard Ier lui-même; puis aussitôt il déclara Edouard félon et privé de ses fiefs pour n'avoir pas comparu en personne devant la cour du parlement.

La lutte se réduisit à quelques faits d'armes. En 1299, le pape Boniface VIII fit signer la trêve de Montreuil; Philippe le Bel rendait la Guyenne et mariait sa fille Isabelle avec l'héritier de la couronne d'Angleterre, fatal mariage d'où sortit la guerre de Cent ans.

25. Guerre en Flandre. — Philippe le Bel espérait se dédommager en Flandre de son insuccès en Guyenne. La Flandre était alors le pays le plus riche de l'Europe. Gand, Bruges, Ypres, avaient des fabriques de draps sans rivales au monde. L'Angleterre fournissait à la Flandre les laines nécessaires pour alimenter ses métiers. Les villes flamandes, enrichies par le commerce et par l'industrie, étaient de véritables républiques. Elles étaient fières de leurs franchises et elles avaient, pour les défendre, des milices bourgeoises, la meilleure infanterie de l'époque.

Guy de Dampierre, comte de Flandre, allié des Anglais,

1. Rambaud, *Histoire de la civilisation française.*

avait fiancé sa fille au fils d'Edouard Ier. Philippe le Bel le fit arrêter comme traître et le retint prisonnier au Louvre. Puis il envahit la Flandre, remporta la victoire de Furnes et annexa toute la Flandre wallonne.

En 1300, Philippe le Bel et la reine firent un voyage dans le pays pour visiter leurs nouveaux sujets. Les Flamands étalèrent toutes leurs richesses. « Je croyais, dit la reine avec dépit, qu'il n'y avait qu'une reine en France ; j'en vois ici plus de six cents. » Philippe le Bel fut saisi de



La Flandre et le nord de la France sous Philippe le Bel.

convoitise à l'aspect de toutes ces richesses et il nomma gouverneur de la Flandre, avec mission de lever des subsides et des impôts, Jacques de Châtillon, qu'il savait capable de comprendre et de réaliser ses véritables désirs.

26. Bataille de Courtrai (1302). — Mais bientôt les Flamands, rançonnés sans miséricorde par les agents du roi, se révoltèrent. Bruges s'indigna, se souleva à la voix du tisserand Pierre Kœnig, massacra sa garnison française, fut imitée par les autres villes, et la Flandre fut perdue pour Philippe parce qu'il avait mieux aimé la tyranniser que la gouverner. Une armée de quarante-huit mille hommes, sous le commandement du connétable Raoul de Nesle et du comte Robert d'Artois, partit pour la reconquérir et vint livrer bataille près du canal de Courtrai. La noblesse, méprisant cette *ribaudaille*, se jeta en avant avec une folle témérité et se précipita pêle-mêle dans le canal. Les Flamands

firent un massacre de tous ces nobles chevaliers. C'est la première grande défaite des troupes féodales par les bourgeois.

Philippe passa deux ans à préparer sa revanche; il la prit à Mons-en-Puelle (1304). Mais, le lendemain de sa victoire, quarante mille Flamands vinrent de nouveau lui présenter la bataille. Le roi céda à cette obstination : il se contenta de la Flandre française ou wallonne comprise entre la Lys et l'Escaut (1305).

27. Nouvelles acquisitions. — Philippe le Bel compléta cet agrandissement du domaine royal par des acquisitions plus durables. Son mariage avec Jeanne de Navarre lui avait donné la Champagne et la Brie. Il acheta Montpellier à l'évêque de Maguelonne, et la ville de Lyon à son archevêque. Enfin il annexa les comtés de la Marche et d'Angoulême.

Le roi de France était alors le souverain le plus puissant de l'Europe. Suzerain du roi d'Angleterre, allié du roi d'Ecosse, parent des rois de Naples et de Hongrie, il aspirait à une sorte de suprématie universelle. Alors éclata la lutte avec le pape Boniface VIII.

28. Boniface VIII et Philippe le Bel. — Boniface VIII avait une idée très élevée des droits de l'Eglise. Comme ses illustres prédécesseurs, Grégoire VII et Innocent III, il pensait que le Saint-Siège était au-dessus de toutes les puissances temporelles et que le pape était suzerain des rois et des princes. Cette ambition, qui avait déjà provoqué les redoutables conflits du sacerdoce et de l'empire, ne pouvait manquer de soulever de nouvelles difficultés avec un roi comme Philippe le Bel, tout pénétré de sa puissance et peu disposé, par son caractère violent et tyrannique, à des ménagements.

Les causes de ce conflit ne manquaient pas. Le pape et le roi voulaient lever des impôts sur le clergé de France, l'un comme chef de l'Eglise, l'autre comme souverain du royaume. Philippe le Bel prétendait que le pape ne pouvait pas imposer ses sujets sans son consentement.

D'autre part, les causes portées par les tribunaux de l'Eglise étaient portées en appel devant la cour de Rome. Philippe le Bel, appuyé par ses légistes, prétendait que tous

les appels des tribunaux devaient être déférés devant la cour du roi.

La lutte était inévitable.

29. Démêlés de Philippe le Bel avec Boniface VIII. — Elle éclata à l'occasion des impôts. Pendant la guerre de Flandre le roi établit un impôt général qui pesait sur les biens ecclésiastiques. Le pape protesta par la bulle *Clericis laïcos* et menaça d'excommunier à la fois ceux qui lèveraient l'impôt et ceux qui le payeraient. Philippe le Bel de son côté défendit d'exporter du royaume l'or et l'argent. Le trésor pontifical, qui chaque année recevait de France des subsides considérables, fut très affaibli par cette mesure. Cependant les évêques de France s'interposèrent et la querelle s'assoupit.

Elle recommença à l'occasion de l'évêque de Pamiers (1301). Cet évêque, Bernard de Saisset, avait été nommé par le pape malgré le roi, dont il était un ennemi personnel. Philippe le fit arrêter comme coupable d'avoir voulu livrer Pamiers au roi d'Aragon. Boniface VIII prit avec ardeur la défense de l'évêque. Il publia contre Philippe le Bel la nouvelle bulle *Ausculta Fili*, dans laquelle il lui reprochait ses exactions, ses altérations de monnaies, sa tyrannie. Enfin il convoqua à Rome un concile pour juger le roi et réformer le royaume. Philippe le Bel interdit aux évêques de sortir de France, et il fit appel à l'opinion publique.

30. Premiers états généraux (1302). — Le 10 avril 1302, Philippe le Bel réunit à Notre-Dame de Paris un grand parlement, où, à côté des seigneurs et des prélats, siégeaient pour la première fois les députés des villes. L'apparition du tiers état dans les assemblées du royaume était un fait d'une grande importance. Le chancelier Pierre de Flotte dénonça les prétentions du pape à la suprématie temporelle. La noblesse et la bourgeoisie jurèrent de défendre le roi et déclarèrent qu'il ne devait reconnaître aucun souverain en son royaume « fors Dieu ». Le clergé, plus réservé, se contenta de faire des vœux pour la paix, en conjurant le pape de ne point convoquer le concile dont il avait menacé Philippe le Bel (1302).

31. Attentat d'Anagni (1303). — Le pape répondit

aux états généraux en maintenant la convocation du concile. Malgré la défense du roi, beaucoup de prélats français se rendirent à Rome. Philippe le Bel venait d'être battu à Courtrai (juillet 1302). Cette défaite donna confiance à Boniface VIII. Il fit proclamer par le concile de Rome la supériorité des papes sur les rois et il confirma cette suprématie dans la bulle *Unam sanctam;* puis il prépara contre Philippe le Bel une sentence d'excommunication, qui devait en même temps délier les sujets du roi de leur serment de fidélité.

Philippe le Bel résolut de prévenir le pape. Un légiste, Guillaume de Nogaret, fils d'un hérétique autrefois brûlé, intenta une accusation d'hérésie à Boniface VIII et demanda au roi de le traduire devant un concile général. Il se chargea de proter lui-même à Rome l'appel au concile.

Nogaret s'entendit à Rome avec Colonna, ennemi personnel de Boniface VIII. Tous deux, accompagnés d'une bande d'aventuriers, pénétrèrent dans Anagni, où le pape résidait alors. Ils forcèrent les portes du palais pontifical et arrivèrent jusqu'au pape aux cris de : « Mort à Boniface, vive le roi de France ! » Le pontife, malgré ses quatre-vingt-six ans, ne faiblit pas devant les menaces. Assis sur son trône, portant sur les épaules le manteau de saint Pierre, tenant à la main la croix et les clefs, il resta inébranlable : « Voilà ma tête, dit-il, je mourrai dans la chaire où Dieu m'a assis. » Pendant deux jours, il refusa toute nourriture. Enfin, délivré par le peuple d'Anagni, il put revenir à Rome. Mais, brisé par cette scène violente, il y mourut presque aussitôt, emporté par une fièvre ardente (1303).


Palais des papes à Avignon.

32. Les papes à Avignon (1309-1378). — Rome fut

alors livrée aux intrigues de Philippe le Bel qui parvint à faire élire un évêque dévoué à sa cause. Le nouveau pape prit le nom de Clément V. Il n'alla pas en Italie, mais, après avoir erré pendant quatre ans dans le Languedoc et la Guyenne, il s'établit à Avignon (1309). La papauté y resta soixante-dix ans, loin de Rome, sous la main de la France, dans une sorte d'exil qui a été appelé la *captivité de Babylone*.

33. Philippe le Bel et les Templiers. — Clément V dut bientôt payer à Philippe le Bel l'appui qu'il en avait reçu pour son élection pontificale. S'il n'osa pas condamner la mémoire de Boniface VIII, il fut du moins obligé de révoquer tous ses actes. Enfin, il dut livrer aux rigueurs de Philippe le Bel l'ordre des Templiers.

Les Templiers étaient accusés d'hérésie et de débauches; mais leur principal crime, aux yeux de Philippe le Bel, prince spoliateur et despote, était de posséder d'immenses richesses et d'être indépendants.

Le grand-maître de l'ordre, Jacques de Molay, fut arrêté et, en même temps que lui, tous les Templiers en France. Leur procès fut instruit aussitôt. La torture leur arracha des aveux qui furent rétractés. Le roi convoqua à Tours les états généraux; ils se prononcèrent pour l'abolition de l'ordre.

En même temps Clément V, se conformant à la décision du concile de Vienne, supprima l'ordre des Templiers (1312). Le roi confisqua tous les trésors du Temple et les deux tiers de ses biens; le reste fut donné aux Hospitaliers.

Deux ans plus tard, le grand-maître de l'ordre, Jacques de Molay, fut extrait de sa prison et condamné à être brûlé vif. Il mourut en véritable martyr. Une tradition populaire prétendit que du haut du bûcher le grand-maître avait cité le pape et le roi à comparaître dans l'année au tribunal de Dieu. Philippe le Bel et Clément V moururent en effet cette même année (1314).

34. Gouvernement de Philippe le Bel. — Philippe le Bel continua l'œuvre qu'avaient entreprise ses prédécesseurs; mais il usa de moyens différents. Philippe-Auguste et saint Louis avaient respecté les droits de la féodalité et de l'Eglise. Philippe le Bel, inspiré par les

légistes, voulut les détruire. Il chercha à concentrer dans les mains du roi la souveraineté que le régime féodal avait morcelée. Ce fut un roi novateur.

35. Administration centrale. — Une des conséquences de la politique de Philippe le Bel fut la création d'un personnel administratif plus nombreux, avec des attributions mieux définies. L'ancienne cour du roi forma désormais trois conseils : le *conseil du roi* ou *grand conseil*, pour les affaires politiques et administratives; le *parlement*, pour les affaires judiciaires; enfin la *chambre des comptes*, pour les affaires financières.

36. Les revenus du roi. — Pour suffire aux dépenses de toutes ses guerres, de ses relations extérieures et de son administration, Philippe le Bel avait besoin de ressources nouvelles.

Les revenus du roi consistaient : 1° dans les revenus du domaine royal; 2° dans les redevances payées par les seigneurs pour se racheter du service militaire; 3° dans les ressources extraordinaires, telles que la spoliation des Templiers, les impôts sur les juifs, les produits des amendes et enfin l'altération des monnaies. Philippe le Bel abusa de cette dernière ressource; il fut faux monnayeur. Le peuple de Paris, irrité de la perturbation que de telles pratiques jetaient dans les relations commerciales, fit une émeute et brûla la maison du maître des monnaies. Le roi fut obligé de se réfugier dans la tour du Temple.

37. Appréciation. — Philippe le Bel a fait faire à la royauté des progrès considérables. Et cependant, il n'a pas laissé comme saint Louis un souvenir populaire. Ses violences, ses fourberies, ses exactions ont fait déchoir la royauté de cette suprématie morale que lui avaient acquise les vertus du saint roi.

38. Les fils de Philippe le Bel (1314-1328). — Philippe le Bel laissait trois fils qui régnèrent successivement, Louis X le Hutin, Philippe V le Long et Charles IV le Bel. Cette période fut marquée par une réaction féodale. Le surintendant des finances, Enguerrand de Marigny, fut pendu au gibet de Montfaucon, qu'il avait fait construire.

Avec Charles IV disparut la famille des Capétiens directs, qui occupait le trône de France depuis 987. Cette dynastie, qui avait compté plusieurs souverains remarquables, laissait dans le royaume tous les éléments d'une grande puissance, une royauté bien assise, une noblesse guerrière, un peuple nombreux.

La guerre de Cent ans allait compromettre ces brillants résultats. L'incurie des Valois devait précipiter notre pays dans les effroyables désastres de l'invasion anglaise.

LECTURE. — **Philippe le Bel et Enguerrand de Marigny.**

Vers la fin de sa vie, Philippe le Bel investit de la plus haute faveur un gentilhomme normand, ancien chambellan de la reine. Enguerrand de Marigny, financier habile et surtout dévoué, qui atteignit un degré de puissance extraordinaire. Le roi finit par ne plus voir que par les yeux de son ministre, ce qui excita la jalousie des princes du sang, surtout de Charles de Valois.

Cette animosité donna même naissance à une piquante anecdote : la cour était au château de Vincennes; le roi de Navarre, Louis le Hutin, qui était entré dans le complot contre Marigny et à qui tout semblait permis, annonça un divertissement auquel il pria le roi d'assister avec son ministre et toute sa cour. Il s'agissait d'une représentation de marionnettes sous la direction d'un jongleur habile.

Le théâtre représentait la chambre royale, tendue de tapisseries fleurdelisées. « Il y avait, dit un chroniqueur, un lit paré de drap d'or, sur lequel gisait un personnage fait à la semblance du roi. Puis avait ledit jongleur plusieurs images fait et ordonné à la semblance de plusieurs grands seigneurs, lesquels vinrent pour parler au roi l'un après l'autre. Premier y vint Charles de Valois, qui heurta à l'huis de la chambre, et dit qu'il voulait parler au roi; le chambellan lui répondit : « Monseigneur, vous ne pouvez parler; car le roi l'a défendu, » dont se partit de l'huis tout courroucé. Puis y vinrent les autres frères du roi, et puis Louis de Navarre et Charles de la Marche, à qui on répondit tout pareillement. Après ceux-ci vint Enguerrand de Marigny, auquel on ouvrit la chambre en disant : « Monseigneur, soyez le bienvenu; le roi a grand désir de vous parler », puis s'en alla jusqu'au lit du roi. Quand Enguerrand de Marigny, qui était à la fenêtre, s'aperçut que l'on se moquait de lui, moult en fut irrité. Louis de Navarre et Charles dirent que c'était leur fait. Le roi s'emporta et punit son fils Louis. »

(Boutaric, *la France sous Philippe le Bel.* — Paris, Plon, 1861.)

Livres à consulter : H. Martin, Michelet, Dareste, Bordier et Charton, V. Duruy, *Histoire de France.* — Lavisse et Rambaud, *Histoire générale.* — G. Picot, *Histoire des états généraux.* — Aug. Thierry, *Histoire du tiers état.* — Luchaire, *Manuel des institutions monarchiques sous les Capétiens directs.* — Ch.-V. Langlois, *le Règne de Philippe le Hardi.* — Boutaric, *la France sous Philippe le Bel.* — Kervyn de Lettenhove, *Histoire de la Flandre.*

CHAPITRE XII

ANGLETERRE : **La conquête normande. — La grande charte. — Le Parlement.**

SOMMAIRE

1. La Bretagne. — Dans l'antiquité, l'Angleterre s'appelait la Bretagne. Habitée par des populations de race celtique, elle fut soumise en partie par les Romains, mais elle subit très peu l'influence de leur civilisation. L'Irlande et l'Ecosse étaient restées indépendantes.

2. L'heptarchie anglo-saxonne. — A l'époque des grandes invasions, les pirates saxons fondèrent les quatre royaumes de Kent, de Sussex, de Wessex et d'Essex. Les Angles, à leur tour, fondèrent les trois royaumes de Northumberland, Est-Anglie et Mercie. Ces sept royaumes formèrent l'heptarchie anglo-saxonne; Egbert le Grand en fit un seul Etat (800).

3. Alfred le Grand (871-901). — Alfred le Grand, le plus illustre des princes saxons, repoussa une invasion des Danois, imposa le baptême à tous ses peuples, gouverna avec habileté l'Angleterre et commença la prospérité de Londres. Ses successeurs furent impuissants à vaincre les Danois.

4. Invasion danoise. — Les Danois, sous la conduite de Suénon, s'emparèrent de tout le pays. Son fils Canut le Grand (1014-1033) régna avec sagesse. Mais les Saxons, irrités par la tyrannie de ses successeurs, rappelèrent l'ancienne dynastie avec Edouard le Confesseur (1041).

5. Conquête de l'Angleterre par les Normands. — Sous le roi Harold, successeur d'Edouard le Confesseur, les Normands, conduits par leur duc Guillaume le Bâtard, débarquèrent en Angleterre, et s'emparèrent du pays par la victoire d'Hastings (1066). Guillaume prit le titre de roi d'Angleterre.

6. Organisation de la conquête. — Les vainqueurs dépouillèrent les anciens habitants et se partagèrent leurs domaines. Guillaume créa une féodalité plus disciplinée que celle du continent et constitua à son profit une royauté très forte. Une nouvelle période s'ouvrit alors dans l'histoire de l'Angleterre.

7. Les successeurs de Guillaume le Conquérant. — Les successeurs de Guillaume le Conquérant, Guillaume II le Roux, Henri Ier Beau-Clerc, Etienne de Blois, furent en lutte continuelle contre leurs vassaux. La maison d'Anjou, avec Henri Plantagenet, remplaça la dynastie normande.

8. Henri II Plantagenet (1154-1189). — Epoux d'Eléonore d'Aquitaine, Henri II Plantagenet fut le plus puissant prince de son temps. Il voulut imposer son autorité despotique au clergé anglais. Mais il rencontra un adversaire acharné dans son ancien ami, Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry. Il s'en débarrassa par le crime, mais il dut

s'humilier devant le Saint-Siège. Après avoir fait la conquête de l'Irlande (1172), il vit la fin de son règne troublée par les révoltes de ses fils.

9. Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre. — Richard Cœur de Lion (1189-1199) passa presque tout son règne hors de l'Angleterre. Il fit la troisième croisade, revint de Palestine pour défendre ses possessions de France attaquées par Philippe-Auguste et mourut au siège du château de Chalus.

Jean sans Terre (1199-1216), meurtrier de son neveu Arthur, perdit, dans sa lutte avec Philippe-Auguste, la Normandie, le Maine, l'Anjou et une partie du Poitou.

10. La Grande Charte (1215). — Les crimes et les fautes de Jean sans Terre provoquèrent l'union de tous ses sujets contre lui. En 1215, il fut obligé d'accorder aux barons anglais la Grande Charte. C'était un pacte entre les barons et le roi, destiné à garantir tous les sujets contre l'arbitraire et le despotisme du pouvoir royal. La Grande Charte peut être considérée comme l'origine de toutes les libertés anglaises. Jean sans Terre mourut en 1216.

11. Henri III (1216-1272). — La minorité d'Henri III fut troublée par les tentatives du fils de Philippe-Auguste, Louis, pour s'emparer de la couronne d'Angleterre, et par les rivalités des barons anglais. Plusieurs interventions en France furent malheureuses; la dernière se termina par les défaites de Taillebourg et de Saintes.

12. Les statuts d'Oxford et le parlement. — La politique malheureuse de Henri III souleva la réprobation de tout son peuple. Les barons anglais, commandés par Simon de Montfort, duc de Leicester, imposèrent au roi les Statuts d'Oxford; quelques années plus tard, en 1265, le premier parlement anglais était organisé.

RÉCIT

1. La Bretagne. Populations primitives. — L'île que nous appelons aujourd'hui la Grande-Bretagne fut habitée de très bonne heure par des populations de race celtique. Ces populations se partageaient en deux groupes : les Gaëls qui occupaient la partie septentrionale de l'île, la montagneuse Calédonie, et les Bretons, maîtres du sud. Les Gaëls se divisaient eux-mêmes en deux grandes familles : les Pictes (du latin *Picti*, qui signifie *tatoués*) et les Scots (Ecosse). Tous ces peuples vivaient de la vie pastorale, et n'étaient pas sortis de la barbarie quand les Romains apparurent dans la Grande-Bretagne.

2. Les Romains dans la Grande-Bretagne. — César fit deux expéditions dans la Grande-Bretagne; il se contenta de prendre des otages pour empêcher les Bretons de porter secours aux Gaulois. Ce fut seulement sous l'empereur Claude que les Romains revinrent en Bretagne, cette

fois pour la conquérir. La conquête ne fut achevée que sous l'empereur Domitien, par le génie d'Agricola (86 ap. J.-C.).

La Bretagne fut occupée militairement par des troupes romaines, mais elle ne subit que très peu l'influence des conquérants. La domination de Rome ne laissa de traces durables ni dans les institutions, ni dans les mœurs, ni dans la langue des Bretons.

En 410, lorsque l'empire fut envahi de tous côtés par les barbares germaniques, les légions romaines quittèrent la Bretagne.

3. L'invasion des Angles et des Saxons. — Les



Pictes et les Scots profitèrent du départ des légions romaines pour envahir la Bretagne méridionale. Les Bretons, après avoir essayé en vain de se défendre contre les incursions de

ces tribus pillardes, firent appel à deux chefs de pirates saxons, Henghist et Horsa. Ceux-ci demandèrent pour prix de leurs services l'île de Thanet, à l'embouchure de la Tamise. Puis ils s'établirent de leur propre autorité dans tout le pays de Kent. Ils y fondèrent, malgré la résistance des Bretons, un royaume dont Cantorbéry fut la capitale (455).

Ce fut la première des invasions saxonnes en Bretagne; désormais elles se succédèrent avec rapidité. Elles fondèrent successivement les royaumes de Sussex, de Wessex et d'Essex dont Londres fut la capitale.

D'autres tribus germaniques, les Angles, suivirent les Saxons. Conduits par le chef de guerre Ida, surnommé l'Homme de Feu, et par ses douze fils, ils fondèrent les royaumes de Northumberland, Est-Anglie et Mercie.

Les quatre royaumes saxons et les trois royaumes angles formèrent un ensemble de sept Etats, auquel on donna le nom d'heptarchie anglo-saxonne.

4. L'heptarchie anglo-saxonne. — Ces sept royaumes sentirent très vite la nécessité de rester étroitement unis. Les Bretons opposaient aux nouveaux maîtres de leur pays une résistance acharnée, et les Anglo-Saxons ne purent pénétrer ni en Ecosse, ni dans le pays de Galles, ni en Cornouailles. La légende nous a transmis le nom d'un des chefs bretons qui dirigèrent avec le plus de bravoure la lutte contre les envahisseurs germaniques : ce fut le roi Arthur, souvent chanté par les poètes du moyen âge.

La conversion des Anglo-Saxons au christianisme, entreprise sous le pontificat de saint Grégoire le Grand par le moine Augustin, et poursuivie avec succès après sa mort, contribua encore à unir les sept Etats germaniques. Au commencement du neuvième siècle, le roi de Wessex, Egbert le Grand, contemporain et ami de Charlemagne, avait imposé son autorité à toute l'heptarchie. Le royaume d'Angleterre était fondé.

5. Les invasions danoises en Angleterre. — La domination anglo-saxonne était à peine établie et solidement organisée en Angleterre, qu'une nouvelle invasion vint ravager ce pays. Dès le règne d'Egbert le Grand, au commencement du neuvième siècle, les Normands et les Danois com-

mencèrent à assaillir, les uns, l'Angleterre, les autres, la France.

Les Danois débarquèrent à l'embouchure de l'Humber. Le roi de ce pays les vainquit une première fois, s'empara de leur chef Ragnar Lodbrog, et le fit périr en le jetant vivant dans un cachot rempli de serpents et de vipères. Cet échec exalta la fureur des Danois, qui revinrent en grand nombre et s'emparèrent, en 861, des trois royaumes de Northumberland, d'Est-Anglie et de Mercie.

6. **Alfred le Grand** (871-901). — Maîtres du nord de l'Angleterre, les Danois se tournèrent contre les Etats du sud. Leur chef Gothrun vainquit le roi de Wessex, Alfred le Grand. Celui-ci dut se cacher pendant six mois dans les forêts de la Cornouailles. Il trouva un asile dans la cabane d'un bûcheron et fut réduit, pour vivre, aux plus rudes travaux. Puis il sortit de sa retraite, rallia ses partisans restés fidèles, et attaqua les Danois près d'Ethandund. La victoire qu'il remporta lui permit de remonter sur le trône (878).

Il se préoccupa alors de réparer les désastres de l'invasion et de fortifier son royaume. Il organisa la levée en masse ; du contingent militaire, il fit deux parts, dont l'une devait le service actif, tandis que l'autre était consacrée à la défense des places fortes. En outre, il donna un sage gouvernement à ses Etats. Il habitua ses sujets à la pratique de la liberté. Dans chaque comté, le comte ou shérif administrait avec l'assistance d'une assemblée locale, librement élue. Aucun homme libre ne pouvait être condamné que par un jury. La justice fut ainsi équitablement rendue. Ce roi, qui était instruit et lettré, favorisa l'instruction. La grande école d'Oxford l'honore comme son fondateur. Il fit traduire les ouvrages latins et créa de nombreuses écoles. Il mérita d'être appelé le Charlemagne de l'Angleterre.

7. **Les successeurs d'Alfred le Grand.** — Le règne d'Alfred le Grand ne fut qu'un moment de répit dans la lutte entre les Anglo-Saxons et les Danois. Sous les successeurs de ce prince, la guerre redoubla d'acharnement et de fureur. Ethelred tenta d'acheter à prix d'argent la retraite des Danois, et il leur versa le *Danegeld* (tribut des Danois). Cette faiblesse ne fit qu'attirer en plus grand nombre les envahisseurs. Ethelred voulut alors s'en délivrer par la tra-

hison. Il fit massacrer, le jour de la Saint-Brice (13 novembre) de l'année 1002, tous les Danois qui, sur la foi d'un traité, étaient venus en Angleterre.

Une nouvelle invasion vengea cette perfidie. Un chef danois, Suénon, s'empara de toute l'Angleterre, obligea Ethelred à se réfugier en Normandie et fonda la dynastie danoise.

8. **La dynastie danoise** (1013-1041). — Le fils de Suénon, Canut, réunit en 1017 sous sa domination l'Angleterre, la Norvège et le Danemark. Il gouverna avec beaucoup de modération. Sa justice resta proverbiale, même chez les Saxons qu'il traita avec douceur. Quand il sortait en public, tous s'écriaient : « Que la bénédiction du Seigneur soit sur Canut, roi des Anglais ! »

Il favorisa l'œuvre des missionnaires en Scandinavie. Lui-même, dans un voyage qu'il fit à Rome, fit preuve d'une grande piété. On raconte que, pour montrer à ses courtisans la fragilité de sa puissance, il s'assit un jour au bord de la mer et ordonna au flot de s'arrêter. Comme le flot montait toujours : « Voyez, dit-il; il n'y a que Dieu qui soit fort, lui qui commande à la mer et aux éléments ! »

Les fils de Canut exercèrent une violente tyrannie, et les Anglo-Saxons rappelèrent l'ancienne dynastie avec Edouard le Confesseur (1041).

9. **Edouard le Confesseur** (1041-1066). — Edouard, surnommé le Confesseur, à cause de sa piété, était fils de l'ancien roi saxon Ethelred. Il n'avait d'anglais que l'origine. Elevé en Normandie durant un long exil, il était devenu Normand et il n'aimait que les Normands parmi lesquels il avait toujours vécu. Lorsqu'il fut rappelé à Londres, il fit partager sa fortune par ses anciens compagnons. Il choisit parmi eux ses chapelains, ses évêques, ses ministres. « Quiconque sollicitait en langue normande, disait-on, n'essuyait jamais un refus. »

Quand Guillaume, duc de Normandie, vint en 1051 visiter le roi Edouard, il put croire qu'il était encore en Normandie. « Des Normands commandaient la flotte qu'il trouva en station au port de Douvres; à Cantorbéry, des soldats normands formaient la garnison d'un fort bâti sur le penchant d'une colline; d'autres Normands vinrent le saluer, en habits

de grands officiers ou de prélats. » Comme Edouard le Confesseur n'avait point d'enfants, le duc de Normandie se persuada que l'Angleterre devait lui revenir. Cependant Edouard en vint à se repentir de sa partialité pour les Normands et prit le Saxon Harold pour son favori. Il le pressa de se défier du duc Guillaume qu'il voulait aller visiter. « Il t'arrivera malheur à toi et à notre pays, dit-il; je connais ce Normand et ses ruses. »

10. **Voyage de Harold en Normandie.** — Harold s'embarqua néanmoins pour aller chercher son frère et son neveu, otages de Guillaume. Le duc de Normandie le traita avec honneur, l'arma chevalier et l'amena avec lui dans une expédition contre les Bretons. Au retour, les deux princes chevauchaient côte à côte : « Autrefois, dit le duc, quand nous vivions, Edouard et moi, sous le même toit, il me promit de me laisser son royaume. Il faut que tu m'aides, Harold, à assurer l'exécution de cette promesse : fais fortifier pour moi le château de Douvres, afin de le livrer à mes gens d'armes; épouse ma fille Adèle et donne ta sœur à un de mes chefs; je te ferai riche et puissant quand je serai roi. »

Le Saxon étourdi, confondu, se sentant en la puissance du duc, promit tout, et huit jours après, dans une grande assemblée tenue à Bayeux, devant tous les barons normands, il répéta son serment, la main sur les Evangiles. Aussitôt Guillaume fit enlever le drap d'or sur lequel reposait le livre sacré, et découvrit une grande cuve remplie de reliques : tous les saints de Normandie étaient désormais témoins et garants de la foi jurée.

11. **Le roi Harold** (1066). — Lorsque le roi Edouard se sentit mourir, il conseilla aux chefs saxons d'élire Harold, qui reçut et accepta la couronne. Guillaume apprit cette nouvelle à Rouen. Sa colère et son agitation furent grandes. Il s'assura de l'assentiment des barons, commença ses préparatifs et les poussa avec autant d'activité que de secret. En même temps, il envoya au roi des Anglo-Saxons un message pour lui rappeler son serment. « Il est vrai que j'ai juré, dit Harold; mais j'ai juré par force, étant au pouvoir du duc. » Guillaume jura qu'il viendrait dans l'année punir le parjure.

12. **Guillaume le Conquérant** (1066-1087). — Au

mois d'août 1066, Guillaume réunit une flotte nombreuse à l'embouchure de la Dives. Les vents contraires retinrent les vaisseaux sur la côte pendant près d'un mois. Guillaume fit promener dans son camp les reliques de saint Valery : le vent se leva dans la nuit, et le lendemain quatre cents navires



Guillaume le Conquérant.

et un millier de barques emportèrent les conquérants vers l'Angleterre. Ils débarquèrent sans résistance à Pevensey, près d'Hastings. Guillaume somma Harold de lui donner le royaume, de soumettre la querelle à l'arbitrage du pape, de la vider en combat singulier, ou enfin de lui céder la moitié de l'Angleterre : Harold ne répondit pas.

13. Bataille d'Hastings (1066). — Cependant les chefs saxons étaient inquiets; ils craignaient que le jugement de Dieu ne se prononçât contre le parjure; ils supplièrent le roi de les laisser combattre seuls, eux qui n'avaient pas juré. Harold, tout ému, refusa, et le 14 octobre au matin la



Guerriers normands (d'après la Tapisserie de Bayeux).

bataille s'engagea. Elle fut longue et acharnée : trois fois les Normands, entonnant la chanson de Roland, attaquèrent sans succès le camp saxon. Déjà ils pliaient; ils se disaient que le duc était tué, lorsqu'il s'avisa de simuler une fuite. Les Saxons s'élancèrent en désordre hors de leur camp, les fuyards se retournèrent brusquement, surprirent les assaillants fatigués et dispersés par la course, et remportèrent enfin la victoire. Harold et ses deux plus jeunes frères furent tués au pied de leur étendard.

14. Conquête de l'Angleterre. — Guillaume marcha sur Londres et s'y fit couronner roi d'Angleterre, le jour de Noël 1066. Il fit aussitôt construire la forteresse qui devait brider la ville : la fameuse Tour de Londres. Peu à peu, il

soumit par la force ou par la ruse les chefs saxons et il repoussa une attaque des Danois. Il prit successivement Oxford, Derby, Nottingham, York, et remporta sous les murs de cette ville une victoire aussi décisive que celle d'Hastings. En 1073, il envahit l'Ecosse qui avait favorisé les Saxons. Le roi de ce pays dut reconnaître sa suzeraineté.

15. Les Outlaws. — Désormais les Saxons ne firent plus que des résistances partielles. Ils se retirèrent par bandes dans les lieux sauvages, les marais, les forêts. On les appela Outlaws, c'est-à-dire mis hors la loi. Ces proscrits ne reconnaissaient aucune des autorités établies par la conquête et tuaient sans pitié les Normands qu'ils pouvaient surprendre. Longtemps ils restèrent populaires et ils furent les héros des premiers chants nationaux de l'Angleterre. Walter Scott a rendu célèbre l'un de ces proscrits, Robin Hood, dans son roman d'*Ivanhoé*.

16. Partage des terres. — Les vainqueurs se partagèrent les terres des vaincus. Il en résulta que les anciens habitants furent à peu près partout dépossédés, et que les compagnons d'armes de Guillaume devinrent des gentilshommes et des propriétaires. Les derniers des soldats furent récompensés, et tel, qui, la veille encore, était bouvier ou paysan, devint un grand seigneur. Hugues le Tailleur, Guillaume le Charretier, Guillaume le Tambour furent les ancêtres de la plus fière aristocratie qui soit au monde.

Quand l'œuvre de la spoliation fut accomplie, Guillaume le Conquérant voulut la régulariser. Il fit dresser le cadastre de toutes les terres occupées par les vainqueurs : ce fut le grand terrier de l'Angleterre, que les Saxons flétrirent du nom de Doomsday-Book, ou livre du jugement dernier.

17. Le clergé saxon et le clergé normand. — L'ancien clergé saxon fut destitué en masse, et Guillaume distribua les bénéfices ecclésiastiques comme il avait distribué les fiefs laïques. Il accorda de grands privilèges à la juridiction de l'Eglise; il combla de biens les évêchés et les monastères. Grâce à ces libéralités, il trouva dans le clergé un auxiliaire puissant contre les vaincus. Enfin les saints de race saxonne furent eux-mêmes proscrits et poursuivis, parce qu'ils rappelaient des souvenirs nationaux : partout ils furent remplacés par les saints de Normandie.

18. Lois répressives. — Les vainqueurs craignirent que toutes ces spoliations ne fissent éclater d'incessantes révoltes; aussi promulguèrent-ils plusieurs lois répressives d'une rigueur inusitée, pour prévenir de tels soulèvements. La loi du *couvre-feu* obligea tous les habitants à rentrer dans leurs maisons et à éteindre toute lumière à partir d'une certaine heure après le coucher du soleil : elle avait pour but d'empêcher les réunions et les conjurations nocturnes. Les lois sur la *chasse* avaient surtout pour objet d'interdire le port des armes aux vaincus. Par la loi d'*anglaiserie*, étaient rendus responsables du meurtre de tout Normand les habitants du canton où le crime avait été commis.

19. Conséquences de la conquête normande. — De l'ensemble de ces mesures il résulta que la nouvelle royauté, constituée en Angleterre par Guillaume de Normandie, fut une royauté très puissante. Le roi était le plus riche seigneur de son royaume. Il continuait à percevoir des nouveaux propriétaires de fiefs toutes les redevances que payaient les anciens propriétaires saxons. Il n'avait aliéné aucun de ses droits de souveraineté. Tous les seigneurs étaient ses vassaux directs et lui devaient le service militaire. Dans tous les comtés, les juges rendaient la justice et les shérifs administraient en son nom.

Bien que le nombre des Normands et des Français qui passèrent en Angleterre fût relativement peu considérable, le génie normand exerça sur l'Angleterre une grande influence. « Pendant trois siècles, le français resta la langue du roi, de la cour, des nobles, des juges. Encore à la fin du seizième siècle, on compose des poèmes français, et un auteur de ballades françaises s'excuse de ses fautes de langage en disant : « Pardonnez-moi, je suis Français[1]. »

La conquête de l'Angleterre par les Normands a exercé aussi une influence considérable sur les rapports de la France et de l'Angleterre. Les rois d'Angleterre, comme ducs de Normandie, étaient vassaux des rois de France. Ceux-ci cherchèrent à affaiblir un vassal dont la puissance était redoutable. De leur côté, les rois d'Angleterre cherchèrent à maintenir et à accroître leur autorité en France. Telle fut la cause de la rivalité qui éclata entre les deux pays et qui a duré pendant tout le moyen âge.

1. Seignobos.

20. Mort de Guillaume le Conquérant. — La lutte entre la France et l'Angleterre commença sous le règne même de Guillaume le Conquérant. Son fils aîné, Robert Courte-Heuse, réclama le gouvernement de la Normandie et obtint le secours de Philippe Ier, roi de France. Guillaume soumit son fils rebelle, se réconcilia avec lui et se vengea de Philippe Ier en lui réclamant la ville de Mantes et le Vexin français.

Il entra avec une armée sur le territoire contesté, prit Mantes et la pilla avec une fureur sans égale. Il chevauchait au milieu de l'incendie, lorsqu'il tomba et se fit une blessure au ventre. On le transporta à Rouen, où il languit six semaines, cherchant à réparer par ses largesses le mal qu'il avait fait. Il fut enseveli dans l'église Saint-Etienne de Caen (1087).

21. Guillaume II, le Roux (1087-1100). — Guillaume le Conquérant, avant de mourir, avait laissé la Normandie à son fils aîné, Robert Courte-Heuse, l'Angleterre à son second fils, Guillaume le Roux, et le duché de Mortain à son troisième fils, Henri Beau-Clerc.

Guillaume II n'avait hérité de son père que le tempérament violent et brutal. Il exerça envers et contre tous une cruelle tyrannie. Il ne fut pas moins terrible aux barons normands qu'aux Saxons assujettis. Il ne ménagea pas plus le clergé que la féodalité laïque; il déposséda de l'archevêché de Cantorbéry saint Anselme, le successeur du savant Lanfranc, lui-même très savant et très pieux.

Sa passion favorite était la chasse. Un jour qu'il poursuivait un cerf dans une forêt, il tomba frappé d'une flèche. On ne sait pas si la flèche avait été lancée par un de ses chevaliers ou par un outlaw embusqué dans le bois.

22. Henri Ier Beau-Clerc (1100-1135). — Guillaume le Roux ne laissait pas d'enfants. Son frère, Henri Ier Beau-Clerc, se hâta de se faire proclamer par les chefs normands. Robert Courte-Heuse, revenu de Jérusalem, réclama vainement la couronne et dut se contenter de son duché de Normandie; mais les Normands, mécontents de la prodigalité de leur duc, appelèrent le roi. Henri battit son frère à Tinchebray, l'emmena prisonnier et l'enferma dans le château de Cardiff; après une tentative d'évasion, il lui fit crever les yeux; le malheureux vécut encore vingt-sept ans.

Le fils de Robert Courte-Heuse, Guillaume Cliton, revendiqua vainement la Normandie; malgré le secours de Louis VI, roi de France, il fut vaincu au combat de Brenneville; il dut renoncer à la Normandie qui resta réunie à la couronne d'Angleterre.

23. Le naufrage de « la Blanche-Nef ». — La fin du règne de Henri Ier fut attristée par une catastrophe épouvantable. Au mois de décembre 1120, Henri Ier et son fils aîné se trouvaient en Normandie. Ils résolurent de s'embarquer à Barfleur, pour revenir en Angleterre.

Un patron de barque, nommé Thomas, dont le père avait été pilote du Conquérant, vint demander au roi la faveur de le conduire sur son navire, *la Blanche-Nef*. Henri avait déjà choisi son vaisseau, mais il promit à Thomas qu'il emmènerait ses deux fils, sa fille et tout le cortège. Le roi partit le premier; les matelots de *la Blanche-Nef*, animés par le vin que leur avaient donné les princes, voulurent le rejoindre. Ils faisaient force de rames, lorsque le navire toucha dans le raz de Barfleur et s'entr'ouvrit : les passagers, au nombre de trois cents, furent jetés à la mer, et deux hommes purent seuls saisir une vergue, un boucher de Rouen et un jeune gentilhomme, nommé Godefroy de l'Aigle. Thomas, le patron de *la Blanche-Nef*, revint sur l'eau : « Où est le fils du roi? demanda-t-il aux deux survivants. — Il n'a pas reparu. — Malheur à moi ! » s'écria Thomas, et il se laissa volontairement couler. Le jeune Godefroy, épuisé par le froid et la fatigue, lâcha la vergue; le boucher survécut seul à cette lugubre tragédie. « Et oncques depuis ne vit-on le roi sourire, » dit la chronique.

24. Etienne de Blois et Geoffroy Plantagenet (1135-1154). — Henri Ier, après le désastre de *la Blanche-Nef*, n'avait plus qu'une fille, Mathilde, veuve de l'empereur Henri V; il la remaria à Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, et mourut peu après (1135).

Mathilde se fit proclamer reine. Mais Etienne de Blois, petit-fils du Conquérant par sa mère Adèle, revendiqua le trône comme seul héritier mâle. Une horrible guerre civile commença et fit souffrir aux Anglais des maux inouïs. En 1147, Etienne parut définitivement vainqueur et obligea sa rivale à passer sur le continent.

L'intervention de Henri Plantagenet, fils de Geoffroy et de Mathilde, changea tout. En 1152, ce jeune prince épousa Eléonore d'Aquitaine ; par ce mariage il devint maître de l'Anjou, de la Touraine, du Maine, de la Normandie, du Poitou et de la Guyenne. Il passa alors en Angleterre et attaqua Etienne. Celui-ci, vieilli et fatigué par tant de luttes, désolé de la perte récente de son fils aîné, reconnut Henri pour son successeur. En 1154, la maison d'Anjou ou des Plantagenets succéda à la dynastie normande.

25. **La dynastie des Plantagenets.** — La dynastie des Plantagenets a régné sur l'Angleterre pendant plus de trois siècles ; elle a donné à ce pays plusieurs rois très glorieux. Deux grands faits dominent l'histoire du royaume anglais sous les princes de cette maison : à l'intérieur, la monarchie absolue cède la place à une constitution politique nouvelle, à la royauté parlementaire ; à l'extérieur, c'est surtout à la guerre contre la France que seront consacrées l'activité et les forces de l'Angleterre. Cette guerre peut se diviser en deux périodes principales : la première, qui commence à l'avènement de Henri II pour se terminer en 1259, sous le règne de saint Louis, est la lutte des Plantagenets contre les Capétiens ; la seconde, qui embrasse la fin du quatorzième et la première moitié du quinzième siècle, est célèbre sous le nom de guerre de Cent ans.

26. **Henri II Plantagenet** (1154-1189). — Henri II était, à son avènement, le plus puissant prince de la chrétienté.

Enorgueilli par sa puissance, il voulut exercer dans son royaume et dans tous ses domaines une autorité absolue. En Angleterre, il fit abattre, la première année de son règne, cent quarante châteaux, et il reprit toutes les terres qui avaient été aliénées par ses prédécesseurs. En France, il fit valoir sa suzeraineté sur la Guyenne, sur la Gascogne, et il voulut s'emparer du comté de Toulouse. Mais Louis VII ne le lui permit pas : il se jeta bravement dans Toulouse, et Henri II, n'osant pas combattre son suzerain, se contenta d'occuper le Quercy.

27. **Henri II et Thomas Becket.** — Les prétentions de Henri II à l'autoriré absolue rencontrèrent dans le clergé

anglais une vigoureuse résistance. Thomas Becket fut l'âme de cette résistance.

Thomas Becket était, dit-on, fils d'un croisé saxon et d'une musulmane. Précepteur du jeune roi, il était devenu son confident et son favori; il avait approuvé sa politique autoritaire. Henri II l'avait fait nommer archevêque de Cantorbéry et primat d'Angleterre, et il croyait, grâce à lui, triompher aisément des résistances du clergé anglais. Mais, quand Thomas Becket fut élevé à cette haute dignité ecclésiastique, il changea sa manière de vivre; le courtisan devint un pieux évêque, très charitable, dévoué corps et âme aux intérêts temporels et spirituels dont il avait la charge.

28. Les Statuts de Clarendon (1164). — Henri II fut surpris et irrité de ce changement; mais il ne renonça pas à ses projets. Il réunit une assemblée du clergé dans la ville de Clarendon, et fit voter par elle des statuts, connus sous le nom de *Statuts de Clarendon* (1164).

Les articles principaux de ces statuts étaient les suivants : Le roi devait avoir la garde et percevoir les revenus des évêchés vacants; l'élection d'un évêque par le haut clergé du diocèse n'était valable qu'après le consentement du roi. — Tout clerc accusé d'un crime devait comparaître devant la cour du roi. Enfin, aucun membre du clergé, quel qu'il fût, ne pouvait sortir d'Angleterre sans la permission du roi.

Sous la pression des évêques, qui étaient presque tous des créatures du roi, Thomas Becket avait d'abord consenti à signer les Statuts de Clarendon. Mais bientôt il se rétracta, souleva la colère de Henri II par ses déclarations énergiques, et fut obligé de se réfugier en France, d'où il lança l'excommunication contre les évêques anglais partisans du roi. Louis VII le reçut avec empressement, et, après plusieurs années d'efforts et de négociations, le réconcilia, au moins en apparence, avec Henri II.

29. Meurtre de Thomas Becket (1170). — Becket se montra aussi intraitable gardien de ses droits que par le passé, et, comme pour braver de nouveau Henri II, il renouvela l'excommunication qu'il avait déjà lancée contre les usurpateurs des biens de l'Eglise. Henri II apprit cette nouvelle en Normandie; saisi d'une rage aveugle, il mordait son lit et poussait des cris sauvages : « Misérable! disait-il,

il est venu à ma cour sur un cheval boiteux, il a mangé mon pain, et il ose me braver! Pas un de ceux que je nourris ne me délivrera donc de lui? » Quatre chevaliers normands partirent sans délai pour l'Angleterre, et massacrèrent l'archevêque au pied du maître-autel de son église (1170).

30. Conquête de l'Irlande (1172). — La papauté lui adressa les plus graves menaces. Pour les écarter, Henri II dut se soumettre à plusieurs conditions. L'une d'elles fut la conquête de l'Irlande qui refusait de payer au pape le denier de saint Pierre. Henri II passa en Irlande. Dublin et toute la partie orientale de l'île furent soumises et acceptèrent la suzeraineté anglaise. L'Eglise irlandaise fut rattachée à celle d'Angleterre, et placée sous la haute direction de l'archevêque de Cantorbéry.

31. Pénitence de Henri II. — La conquête de l'Irlande ne satisfit ni la papauté ni les ennemis du roi en Angleterre. Pour désarmer le Saint-Siège, le roi consentit à abroger les Statuts de Clarendon. Pour calmer les partisans et les admirateurs de Thomas Becket, il glorifia la mémoire de l'archevêque et fit, à son tombeau, devenu un lieu de pèlerinage, une pénitence publique. Nu-pieds, couvert d'une simple tunique de laine, il alla s'agenouiller sur le tombeau de son ancien ennemi, et y passa vingt-quatre heures en prière, sans prendre aucune nourriture.

32. Henri II et ses fils. — Ce fut dans sa propre famille que Henri II rencontra ses ennemis les plus redoutables. Il passa la fin de son règne à combattre la révolte de ses quatre fils, Henri Court-Mantel, Richard, Geoffroy et Jean. Ces jeunes princes, soutenus par le roi de France, Louis VII, et plus tard par Philippe-Auguste, revendiquaient tous les territoires que le roi d'Angleterre possédait sur le continent : la Normandie, la Bretagne, l'Aquitaine.

Le vieux roi épuisa ses forces dans cette guerre impie. Il mourut de douleur en apprenant que son plus jeune fils, Jean sans Terre, son préféré, s'était joint aux rebelles. « Maudit soit le jour où je suis né! s'écria-t-il, maudits soient de Dieu les fils que je laisse! » La légende raconte que, lorsque Richard Cœur de Lion vint au monastère de Fontevrault voir le cadavre de son père, il vit couler du sang

de la narine et de la bouche du mort. C'était le signe de la malédiction.

33. Richard Cœur de Lion (1189-1199). — Richard Cœur de Lion passa tout son règne à guerroyer d'abord contre les Sarrasins en Palestine, puis en France contre le roi Philippe-Auguste. Il ne vint en Angleterre que pour y



Sceau de Richard Cœur de Lion.

chercher des soldats et de l'argent; il y souleva un mécontentement général. Aussi, tandis qu'il se signalait un peu partout par des exploits fabuleux et par des aventures romanesques, également inutiles à son pays et au pouvoir royal, la féodalité et le clergé d'Angleterre s'affermissaient dans leurs biens et consolidaient leur puissance. Richard Cœur de Lion mourut sans enfants. Il eut pour successeur son frère Jean sans Terre, le dernier des fils de Henri II.

34. Jean sans Terre (1199-1216). — Jean sans Terre est un des princes les plus méprisables, une des physionomies les plus odieuses de tout le moyen âge. C'était un homme à la fois lâche et cruel, d'une perversité sans égale, d'une barbarie inouïe et d'une révoltante immoralité. L'An-

gleterre assista sous son règne à la première victoire de l'aristocratie et à l'établissement des premières libertés publiques.

Sa politique extérieure fut déplorable. Meurtrier de son neveu Arthur de Bretagne, vaincu par Philippe-Auguste, il perdit la moitié de ses domaines en France. Il pressura le peuple pour rassembler de nouvelles forces et souleva par ses cruautés et ses spoliations la haine et le mépris de tous.

35. La Grande Charte (1215). — Les barons et le haut clergé d'Angleterre, las de subir un gouvernement aussi despotique qu'il était faible, se liguèrent sous la direction du primat Etienne Langton. Le jour de Noël 1214, ils se présentèrent en armes devant le roi qui tenait sa cour à Worcester, lui remirent une charte que le roi Henri Ier Beau-Clerc avait jadis donnée à sa noblesse et l'invitèrent à la confirmer. « Que ne me demandez-vous mon royaume? » s'écria-t-il emporté par la colère, et il refusa de signer.

La noblesse quitta Worcester, se déclara *armée de Dieu et de la sainte Eglise*, et occupa Londres où elle fut reçue par les habitants avec de grandes démonstrations. Jean se reconnut incapable de lutter, et il signa solennellement la *Grande Charte.*

Par cet acte célèbre, les trois classes de la nation anglaise obtenaient d'importantes garanties contre le despotisme royal.

1° Le clergé faisait reconnaître les libertés de l'Eglise d'Angleterre. Il recouvrait son droit d'élection et ses tribunaux particuliers;

2° Les barons imposaient des limites aux droits féodaux du roi. Les droits de relief, de tutelle, de mariage, étaient rigoureusement fixés;

3° Les bourgeois ne pouvaient plus être imposés arbitrairement. Tous les impôts devaient être votés par le commun conseil du royaume, origine du Parlement. Aucun homme libre ne pourrait désormais être emprisonné qu'en vertu d'un jugement rendu par ses pairs, et suivant la loi du pays. C'est là l'origine du *jury*.

La Grande Charte stipulait, en outre, que les barons éliraient à leur gré vingt-cinq barons du royaume, chargés de veiller au maintien et à l'exécution de la Charte.

36. Mort de Jean sans Terre (1216). — Jean sans

Terre avait juré malgré lui la Grande Charte qui portait atteinte à son autorité royale. Il résolut de la détruire. Il se mit en campagne avec ses routiers, avides de pillage. Les barons offrirent la couronne à Louis de France, fils de Philippe-Auguste. Le prince français passa le détroit, débarqua à Douvres et entra à Londres, où il fut proclamé roi.

Mais la mort de Jean sans Terre détruisit ses espérances. A un prince étranger qui pouvait s'appuyer sur les forces d'un puissant royaume, les grands préférèrent le jeune Henri, fils de Jean, qu'ils comptaient élever dans le respect de leurs droits. Henri III, fils de Jean sans Terre, fut reconnu roi.

37. Henri III (1216-1272). **La Charte des forêts.** — Les barons profitèrent de la minorité du roi pour obtenir de nouveaux privilèges. Ils firent signer par le régent, Guillaume de Pembroke, la Charte des forêts (1217). Cette charte, ainsi que son nom l'indique, avait pour but d'assurer aux barons la possession de leurs propriétés, de prévenir l'extension illimitée des forêts royales et de fixer le droit de chasse.

Mais Henri III ne tarda pas à suivre une politique toute contraire; il gouverna avec des étrangers, Poitevins et Provençaux; il se fit battre par saint Louis à Taillebourg et à Saintes; enfin il révoqua la Grande Charte. Ainsi il provoqua un nouveau soulèvement de la féodalité anglaise.

38. Les Statuts d'Oxford (1258). — Les barons prirent les armes et se donnèrent pour chef Simon de Montfort, comte de Leicester, l'un des fils du vainqueur des Albigeois. Le roi promit de leur donner satisfaction et de s'entendre avec eux pour mettre fin aux abus du royaume.

Une commission de réforme fut nommée; elle était composée de vingt-quatre barons, dont douze étaient choisis par le roi. Elle se réunit à Oxford, et fut surnommée le *Parlement enragé*. C'est la première assemblée anglaise qui ait porté le nom de Parlement.

Ce Parlement adopta les Statuts d'Oxford, qui donnaient la plus grande part de la souveraineté au conseil des barons. A eux appartenaient le droit de nommer annuellement le chancelier, le trésorier, les juges, la garde des châteaux royaux, le pouvoir de désigner douze d'entre eux pour constituer une commission permanente. Le roi était tenu de convoquer trois parlements par an.

39. Organisation du Parlement (1264). — Plus tard, Simon de Montfort compléta cette organisation du Parlement en y appelant deux ou quatre bourgeois de chacune des principales villes d'Angleterre. Ce fut l'origine de la *Chambre des communes*. Dès lors étaient créés les deux éléments principaux du célèbre Parlement d'Angleterre : la Chambre des seigneurs ou Chambre des lords et la Chambre des bourgeois ou Chambre des communes.

LECTURES

PREMIÈRE LECTURE. — **Les Normands au onzième siècle.**

Les Normands étaient alors la race la plus éminente de la chrétienté. Ils avaient embrassé le christianisme, et avec le christianisme avaient appris à peu près du clergé tout ce qu'il pouvait enseigner. Ils abandonnèrent leur langue nationale et adoptèrent la langue française, dont le latin était l'élément prédominant. Ils la trouvèrent à l'état de jargon barbare, et ils en firent une langue écrite qu'ils employèrent à la législation, à la poésie, aux romans de chevalerie.

Ils renoncèrent à cette brutale intempérance à laquelle toutes les autres branches de la grande famille germanique avaient trop d'inclination. Le luxe élégant des Normands présentait un frappant contraste avec l'ivrognerie et la gloutonnerie grossière de leurs voisins danois et saxons. Le Normand aimait à montrer sa magnificence, non par de larges entassements de mets et de tonneaux remplis de lourds breuvages, mais par de vastes et beaux édifices, de riches armures, des chevaux élégants, des faucons de choix, des tournois bien ordonnés, des banquets délicats plutôt qu'abondants, des vins plus exquis et plus savoureux qu'enivrants. Cet esprit chevaleresque, qui a exercé une influence si puissante sur la politique, les mœurs et les manières de toutes les nations européennes, avait trouvé son plus haut point d'élévation dans la noblesse normande. Les nobles normands se distinguaient par leur tenue gracieuse, leurs manières insinuantes, leur habileté dans les négociations politiques, et une éloquence naturelle qu'ils cultivaient assidûment. Aussi un de leurs historiens dit-il avec orgueil que tous les gentilshommes normands étaient orateurs dès le berceau. Mais ils tiraient la plus grande part de leur renommée de leurs exploits militaires. Chaque pays, depuis l'Atlantique jusqu'à la mer Morte, fut témoin des prodiges opérés par leur discipline et leur valeur. Un chevalier normand, à la tête d'une poignée de guerriers, dispersa les Celtes du Connaught. Un autre fonda la monarchie des Deux-Siciles, et vit les empereurs d'Orient et d'Occident fuir devant ses armes. Un troisième, l'Ulysse de la première croisade, fut revêtu par ses camarades du titre de prince d'Antioche; et un quatrième, ce Tancrède, dont le nom vit immortel dans le grand poème du Tasse, fut célébré dans toute la chrétienté comme le plus brave et le plus généreux des champions du Saint-Sépulcre.

(Macaulay, *Histoire d'Angleterre.* — Introduction.)

DEUXIÈME LECTURE. — **La bataille de Hastings.**

Une charge générale de l'infanterie normande commença la bataille. En avant chevauchait le ménestrel Taillefer, qui lançait en l'air et rattrapait son épée en entonnant la chanson de Roland. Ce fut lui qui le premier frappa l'ennemi; ce fut aussi lui qui tomba le premier. Mais les Normands se ruaient en vain contre la puissante palissade derrière laquelle les combattants anglais maniaient la hache et la javeline aux cris sauvages de « Arrière! Arrière! »; ils furent repoussés. La cavalerie lancée en avant dut reculer; le duc rallia de nouveau ses troupes et les ramena à la fatale barrière. Toute l'ardeur guerrière qui fermentait dans cet homme du Nord, toute la valeur déchaînée qui l'avait jadis entraîné sur les pentes du Val des Dunes quand il châtia ses vassaux rebelles, s'unit en ce jour avec le sang-froid, l'opiniâtre persévérance, l'esprit inépuisable en ressources qu'il avait montrés contre le roi de France à Mortemer et à Varaville...

Exaspéré par la résistance des Anglais, le duc lança son cheval droit vers l'étendard du roi Harold. Quoique désarçonné, il frappa de sa terrible massue Gyrth, frère du roi, et coucha à ses côtés un autre fils de Godwin, Léofwine. Démonté pour la seconde fois, il jeta à terre un cavalier qui avait refusé de lui céder son cheval. Au milieu du tumulte et des cris de cette bataille, il réussit à changer en moyen de victoire la fuite qu'il avait déjà une fois arrêtée. Dans leur attaque désespérée, les Normands avaient réussi à briser la barrière; mais ils étaient tenus en échec par une véritable muraille de boucliers. Guillaume, par un semblant de fuite, entraîna une partie des forces anglaises à quitter ce poste avantageux. Se retournant alors contre ses ennemis débandés, il les met en pièces... A trois heures la bataille semblait gagnée; à six heures le combat continuait encore avec acharnement autour de l'étendard d'Harold. Un ordre du duc réunit alors ses archers à l'avant-garde, et les flèches se mirent alors à pleuvoir sur les combattants massés autour de leur roi. Au moment où le soleil se couchait, un trait atteignit l'œil droit d'Harold; il tomba au milieu des enseignes royales, et la bataille se termina par une mêlée désespérée autour de son corps. Quand la nuit vint protéger la fuite des Anglais, le Conquérant planta sa tente à l'endroit même où son rival était tombé, et il « s'assit pour manger et boire au milieu des morts ».

(GREEN, *Histoire du peuple anglais;* trad. Monod. — Paris.)

Livres à consulter : GREEN, *Histoire du peuple anglais* (trad. Monod). — G. GUIZOT, *Alfred le Grand ou l'Angleterre sous les Anglo-Saxons.* — Aug. THIERRY, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands.* — LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale.* — G. CARRÉ, *le Moyen Age*, choix de lectures historiques.

CHAPITRE XIII

ITALIE ET ALLEMAGNE : **Papauté et empire. Othon le Grand. — Grégoire VII.**

SOMMAIRE

1. Conquête de l'Italie par les Lombards. — La domination byzantine en Italie ne fut pas de longue durée. Elle fut renversée par les Lombards et par les progrès de la papauté.

Les Lombards affermirent leur conquête sous le roi Autharis, dont l'épouse, la reine Théodelinde, les convertit au christianisme, avec l'aide du pape saint Grégoire le Grand.

2. La papauté. — Dès les premiers temps du christianisme, l'évêque de Rome avait joui d'une grande autorité morale. Mais la suprématie du pape ne fut vraiment reconnue par toute la chrétienté que sous le pontificat de saint Grégoire le Grand.

3. Saint Grégoire le Grand (590-604). — Saint Grégoire le Grand ramena à l'orthodoxie les Lombards et les Visigoths; il introduisit la religion chrétienne en Angleterre. Il fut puissamment aidé dans cette œuvre par les moines bénédictins.

Il assura définitivement l'autorité politique du pape dans Rome, et jeta les fondements de la puissance temporelle du Saint-Siège.

4. Progrès de la papauté. — La papauté, affranchie de tout lien avec Constantinople, victorieuse des Lombards par l'épée des Francs, disposant de la couronne impériale au profit de Charlemagne, devint la plus grande puissance de l'Europe.

5. L'empire et la papauté. — Mais alors se dressa devant la papauté l'empire allemand. Le conflit de ces deux puissances remplit le moyen âge.

6. L'Allemagne sous les Carolingiens. — Définitivement séparée, après la diète de Tribur (887), de la France carolingienne, l'Allemagne vit l'élection se substituer à l'hérédité pour le choix de ses souverains. Ses premiers rois furent encore des descendants de Charlemagne. Puis la couronne passa dans la famille saxonne et y resta plus d'un siècle.

7. La famille saxonne (919-1024). — Henri Ier, l'Oiseleur ou le Fondateur, chef de la dynastie saxonne, fonda les institutions militaires de l'Allemagne; il remporta sur les Hongrois la grande victoire de Mersebourg (933).

8. Othon le Grand (936-973). — Othon Ier, le Grand, vainquit la féodalité, arrêta les Hongrois par la victoire d'Augsbourg, et rétablit l'empire d'Occident (962). Ses successeurs consacrèrent leur règne à faire valoir les droits de l'empire germanique sur Rome et sur l'Italie.

9. La famille franconienne (1024-1125). — La dynastie franconienne succéda à la dynastie saxonne et conserva la couronne pendant un siècle.

10. Henri III (1039-1056). — Henri III, le plus puissant des empe-

reurs allemands, tint sous sa domination l'Allemagne, l'Italie et l'Eglise. Il fit déposer trois papes et fut le véritable maître de la papauté.

11. Grégoire VII et la querelle des investitures. — Ce fut alors que le moine Hildebrand voulut régénérer l'Eglise et l'affranchir de la domination impériale. A son instigation, les papes profitèrent de la minorité du fils de Henri III, Henri IV, pour assurer au Saint-Siège l'appui des Normands et de la comtesse de Toscane, Mathilde, et pour fonder le collège des cardinaux, auquel fut attribuée l'élection des papes.

Devenu pape sous le nom de Grégoire VII (1073), il interdit le trafic des dignités ecclésiastiques et le mariage des prêtres. Il empêcha les princes laïques, et en particulier l'Empereur, de donner aux prélats l'investiture ecclésiastique. Ce décret fit éclater avec l'Empereur une terrible guerre, connue sous le nom de Querelle des investitures.

12. Henri IV et Grégoire VII. — Henri IV (1056-1105) et Grégoire VII commencèrent cette lutte mémorable. Le pape fut déposé à Worms, mais l'empereur fut excommunié et obligé de venir s'humilier devant Grégoire VII à Canossa (1077). Remonté sur le trône, Henri IV vint assiéger Rome, et le pape alla mourir en exil à Salerne, chez les Normands (1085).

13. Concordat de Worms (1122). — Les successeurs de Grégoire VII continuèrent la lutte; ils armèrent contre leur père les fils de Henri IV; et le malheureux empereur, détrôné pour la seconde fois, mourut dans la misère.

Enfin le pape et l'empereur signèrent le concordat de Worms (1122), qui était une trêve plutôt qu'une paix durable.

RÉCIT

1. L'Italie et les Lombards. — Après la défaite des Ostrogoths et la chute de leur domination, l'Italie était devenue une province de l'empire d'Orient. Puis elle fut de nouveau envahie par un peuple d'origine germanique, les Lombards.

Leur armée, conduite par le roi Alboin, franchit les Alpes sans rencontrer de résistance et parcourut la riche vallée du Pô. Alboin se fit couronner roi à Milan, et vint mettre le siège devant la ville forte de Pavie. Pavie succomba après une résistance de trois ans, et devint la capitale du nouveau royaume (573).

2. Les duchés lombards. — Maîtres du pays, les nouveaux conquérants spolièrent les habitants et les réduisirent en servitude. Après la mort du roi Kleph, les Lombards ne lui donnèrent point de successeur; les principaux chefs, au nombre de trente-six, s'établirent dans les villes les plus importantes, et constituèrent autour d'elles des

duchés indépendants. Les plus puissants de ces duchés furent ceux de Frioul, de Spolète et de Bénévent. Toute la vallée du Pô et toute la Toscane étaient tombées au pouvoir des Lombards. Les Grecs s'étaient maintenus dans le reste de l'Italie.



L'ITALIE AU VIIIe SIÈCLE
.... *Limites entre les possessions des Lombards et celles de l'empire d'Orient.*

L'Italie fut alors en proie à une épouvantable anarchie. Grecs et Lombards étaient partout en lutte ouverte. L'empereur d'Orient appela contre ses ennemis les Francs austrasiens, qui, par leurs invasions, ajoutèrent à la confusion générale.

3. Conversion des Lombards au christianisme. — Les Lombards comprirent alors la faute qu'ils avaient commise en ne se donnant pas un chef unique. Ils élurent roi Autharis, qui se montra digne de la couronne. Il vainquit les Grecs en plusieurs rencontres et chassa les Francs de la péninsule. Aidé par sa femme Théodelinde, fille d'un duc des Bavarois, il affermit la conquête lombarde en la régularisant, et il commença la conversion de son peuple au christianisme.

Théodelinde fut aidée dans cette entreprise par l'évêque de Rome, saint Grégoire le Grand, qui fonda à cette époque la puissance spirituelle de la papauté.

4. Saint Grégoire le Grand. — La papauté ne prit vraiment son essor et n'apparut comme une grande puissance qu'avec Grégoire Ier, plus connu sous le nom de saint Grégoire le Grand (590-604). C'était un homme d'une remarquable intelligence, d'une instruction très étendue, à la fois énergique et habile, ferme et souple. Pendant les quatorze ans que dura son pontificat, il s'efforça de ramener les ariens au christianisme orthodoxe, de convertir au christia-

nisme les peuples de l'Europe occidentale demeurés païens et de faire de Rome le centre d'une très active propagande religieuse. Il réussit de même à donner au Saint-Siège une importance politique considérable non seulement dans Rome, mais encore dans l'Italie tout entière. C'est de lui que date l'incontestable autorité spirituelle de la papauté, et l'on peut faire remonter jusqu'à lui la première origine de son pouvoir temporel.

5. Conversion des peuples barbares : les moines. — Parmi les peuples barbares qui avaient envahi l'empire d'Occident et qui y avaient fondé des royaumes, deux professaient encore l'arianisme : les Lombards en Italie et les Visigoths en Espagne. Saint Grégoire le Grand réussit à ruiner partout l'arianisme.

Il entreprit avec le même succès la conversion des païens. Il dirigea d'abord ses efforts vers la Grande-Bretagne ; les Anglo-Saxons, maîtres de la plus grande partie de l'île, n'avaient pas renoncé à la farouche religion d'Odin. Le pape envoya chez eux des missionnaires pour les convertir au christianisme. L'un d'eux fut nommé archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre.

Dans son œuvre il fut puissamment aidé par les moines.

Au début de l'ère chrétienne, les moines avaient vécu surtout en ermites, loin du monde et dans la solitude. Au sixième siècle, une importante révolution se produisit en Occident dans la vie monastique. Saint Benoît de Nursie, le fondateur du couvent du Mont-Cassin, promulgua pour tous les moines une règle fondamentale. Cette règle prescrivait le travail sous toutes ses formes et imposait la discipline la plus stricte. Par l'effet de ce double principe, les moines formèrent bientôt autour du Saint-Siège une armée active, instruite, admirablement organisée.

6. Progrès de l'autorité pontificale en Italie. — En même temps qu'il acquérait la prééminence spirituelle dans l'Occident, le pape jouait à Rome et en Italie un rôle politique de plus en plus important.

Ce furent le clergé catholique et son chef, le pape, qui prirent en main les intérêts de la cité romaine ; par leurs grandes propriétés foncières, par leur influence intellectuelle et morale, ils devinrent chaque jour davantage les protecteurs

et les chefs de la population romaine. Saint Grégoire le Grand fonda, sur les ruines de l'antique cité, une Rome nouvelle, la Rome ecclésiastique : les basiliques chrétiennes remplacèrent les temples, le palais des papes se substitua aux palais impériaux construits sur le Palatin ; les anciens quartiers de la Rome impériale disparurent, et la ville fut divisée en circonscriptions ecclésiastiques.

Hors de Rome, l'Eglise romaine possédait de vastes territoires, qui lui avaient été donnés ou légués, et qui constituaient le patrimoine de saint Pierre; ces territoires, qui étaient très nombreux surtout en Italie, étaient pour la papauté un élément de puissance considérable.

Saint Grégoire le Grand, malgré les progrès de la puissance pontificale, resta pourtant en théorie sujet fidèle de l'empire d'Orient et ne cessa de recommander aux populations l'obéissance à l'empereur.

7. Relations des papes avec l'empire d'Orient ; les Iconoclastes. — Pendant un siècle encore après le pontificat de saint Grégoire le Grand, les papes restèrent en relations pacifiques et régulières avec les empereurs. Ces relations ne furent interrompues que par la querelle des Iconoclastes ou Briseurs d'images. L'empereur Léon III l'Isaurien, pour mettre un terme aux superstitions idolâtriques provoquées par le culte des images, promulgua deux édits par lesquels il ordonnait que les images fussent détruites. Aussitôt de grands troubles éclatèrent en Italie. Le pape Grégoire II refusa d'observer les édits et d'obéir aux ordres impériaux ; à sa voix les Romains prirent les armes et chassèrent l'exarque qui avait voulu faire exécuter les volontés de Léon III. L'insurrection gagna Ravenne et la domination byzantine fut, de fait, abolie dans l'Italie du nord.

8. La papauté et les Lombards. — Tandis que le pape secouait le joug byzantin, la puissance lombarde faisait de très grands progrès.

Le roi Luitprand nourrissait l'ambition de réunir sous son sceptre l'Italie tout entière. Cette ambition, très dangereuse pour la papauté, effrayait aussi les Italiens du centre de la péninsule, qui ne s'étaient pas délivrés de la tyrannie byzantine pour accepter le despotisme d'un roi plus voisin et plus

puissant. Le pape se mit à leur tête pour faire échouer les projets de Luitprand. Mais, trop faible pour résister à un ennemi redoutable, il fit appel à l'amitié des Francs.

9. La papauté et les Francs. — Les papes Grégoire II et Grégoire III sollicitèrent l'intervention de Charles Martel; mais celui-ci, retenu au nord des Alpes par ses nombreuses guerres contre les Arabes et les Germains, n'avait pu leur prêter un appui efficace. Zacharie, en favorisant l'avènement de Pépin le Bref, avait assuré au Saint-Siège l'alliance future du roi franc. En 753, le pape Etienne II franchit lui-même les Alpes, afin d'implorer le secours de Pépin le Bref. Il sacra Pépin roi des Francs et lui offrit le titre de patrice ou protecteur de Rome. Lorsqu'il revint en Italie, il avait conclu un pacte décisif pour l'avenir de la papauté, de la monarchie franque et de l'Occident tout entier. Une forte épée était mise au service du Saint-Siège.

Ce fut l'épée de Charlemagne. L'illustre chef des Francs mit fin au royaume des Lombards, donna au pape le territoire autour de Rome et fonda ainsi le pouvoir temporel du Saint-Siège. Puis, en l'an 800, il se fit couronner empereur d'Occident.

Le pape, qui avait couronné l'empereur, pensa que son autorité était supérieure à celle de l'empire et que désormais il avait le droit de disposer des couronnes. Fatale erreur qui allait provoquer le conflit du sacerdoce et de l'empire!

10. L'Allemagne en 887. — Comme la France et comme l'Italie, ce fut seulement après la diète de Tribur que l'Allemagne eut vraiment sa vie propre et son histoire séparée. Après la déposition de Charles le Gros, les chefs germains s'accordèrent pour élire le Carolingien Arnulf de Carinthie.

Arnulf montra de l'activité et du courage. Il battit les Normands près de Louvain. Moins heureux contre les Slaves, il fit appel pour se venger aux Magyars et déchaîna sur l'Europe centrale les terribles invasions hongroises. Il intervint en Italie et fut couronné empereur.

Sous le règne de son fils, Louis l'Enfant, les Hongrois pénétrèrent en Allemagne, ravagèrent la Bavière, la Bohême, la Thuringe, la Saxe, et remportèrent sur les troupes germaniques la victoire d'Augsbourg. Louis l'Enfant mourut

en 911. Avec lui la famille carolingienne s'éteignit au delà du Rhin.

11. L'Allemagne féodale. — Ce fut alors que la féodalité allemande, qui s'était peu à peu constituée sous le règne des derniers princes carolingiens, prit sa forme défi-



L'ALLEMAGNE AU Xe SIÈCLE

nitive. Chacun des grands fiefs ecclésiastiques et laïques devint un Etat pour ainsi dire autonome, et les chefs de ces Etats disposèrent souvent d'une puissance plus grande que le roi.

Les principaux fiefs ecclésiastiques étaient : les archevêchés de Mayence, Cologne et Trèves, dans la région du Rhin ; les évêchés de Strasbourg et de Constance sur le Rhin, d'Augsbourg en Bavière, de Brême, près de la mer du Nord ; l'abbaye de Fulda en Westphalie.

Les cinq grands fiefs laïques étaient les duchés de Lorraine, sur la rive gauche du Rhin et dans la vallée de la Moselle; de Souabe ou Alamanie, dans les hautes vallées du Rhin, du Neckar et du Danube; de Bavière, au nord et au sud du Danube, depuis les monts de Thuringe et de Bohême jusqu'aux Alpes; de Saxe, dans les plaines traversées par l'Ems et le Weser, jusqu'à la rive gauche de l'Elbe.

12. La dynastie saxonne (919-1024). — Après le règne très court de Conrad de Franconie la couronne fut donnée à Henri de Saxe. Elle resta dans la famille saxonne pendant un siècle.

13. Henri Ier le Fondateur (919-936). — Henri Ier l'Oiseleur, que les Allemands ont appelé avec plus de raison le Fondateur, fut le véritable créateur de la puissance militaire de l'Allemagne. Il passa les neuf premières années de son règne à mettre son royaume en état de défense : il fit entourer les villes de solides murailles, défendit de tenir des marchés et de construire des églises ailleurs que dans les enceintes fortifiées; il ordonna que sur neuf familles une au moins habiterait derrière ces nouveaux remparts; enfin il exerça la cavalerie allemande par des tournois et par des manœuvres d'ensemble.

Quand ces précautions furent prises, Henri Ier reprit l'œuvre de Charlemagne, la croisade contre les païens. Il battit les Slaves, conquit sur eux les régions marécageuses où Berlin devait s'élever plus tard; il envoya des missionnaires en Scandinavie et sur les côtes de la Baltique. Il eut plus de peine contre les Hongrois. Ces barbares, campés sur les bords de la Theiss et du Danube, étaient l'effroi de l'Allemagne. Leur cavalerie insaisissable franchissait d'immenses distances, se répandait sur toute une région et pillait tout : depuis l'avènement de Louis l'Enfant, les rois de Germanie leur payaient tribut.

Henri Ier cessa de payer tribut aux Hongrois, et il répondit aux réclamations du khan en lui envoyant un chien mort. Le khan entra en Saxe et rencontra Henri et son armée rangée autour de l'étendard de saint Michel. Après une lutte de deux jours, les Hongrois furent mis en fuite (933).

Henri Ier fut, non pas le plus grand, mais le plus raisonnable des souverains de l'Allemagne; sans pensées chimé-

riques, sans rêves ambitieux, il affermit sa couronne et défendit son pays.

14. Othon Ier le Grand (936-973). — Henri Ier désigna pour son successeur son second fils, Othon. Le couronnement d'Othon eut lieu à Aix-la-Chapelle avec le plus pompeux apparat. Les grands feudataires étaient autour du trône ; l'archevêque de Mayence lui mit la couronne d'argent sur la tête, le sceptre dans la main gauche, la sainte lance dans la droite, le manteau de pourpre sur les épaules, puis les princes lui prêtèrent hommage et le servirent au grand banquet qui suivit la cérémonie.

15. Othon et la féodalité. — Othon eut d'abord besoin de toute sa vigueur et de toute son activité pour maintenir son pouvoir. Ses frères jaloux songeaient à le renverser; les ducs de Franconie et de Lorraine voulaient rester indépendants. Othon enferma dans Mayence les ducs révoltés, assiégea son frère Henri dans Augsbourg, et lui pardonna sur les instances de l'évêque.

Vainqueur de la féodalité, Othon comprit néanmoins quelle puissance avait en Allemagne le gouvernement patrimonial des hauts barons, et il songea à faire servir la féodalité elle-même à l'affermissement de son autorité; par d'habiles mariages, il plaça les principaux fiefs laïques dans sa famille ou dans sa clientèle : son frère Henri épousa la fille du duc de Bavière, son fils Ludolf l'héritière du duché de Souabe; il donna sa fille au duc de Franconie, Conrad, qu'il investit également du duché de Lorraine. L'un de ses frères monta sur le siège archiépiscopal de Cologne ; plus tard, l'un de ses fils devint archevêque de Mayence.

Ce fut là le secret de sa politique intérieure. Il gouverna l'Allemagne en chef de famille plutôt qu'en véritable souverain.

16. Othon et les invasions. — A l'est et au nord, contre les Slaves et les Hongrois, Othon prit hardiment l'offensive. Il entra en Bohême, prit Prague, força les Polonais à recevoir des missionnaires, pénétra dans le Jutland, et planta sa lance sur le cap Skagen, comme pour marquer la limite de ses Etats. La Bohême, la Pologne, la Prusse, le Danemark, étaient donc sous sa domination et recevaient la

croix protégée par les épées. La création de nouveaux évêchés (Aarhus, Ripen, Sleswig, Havelberg, Branibor ou Brandebourg) assura l'œuvre de la conversion et consolida l'influence germanique.

Pendant ce temps, cent mille cavaliers hongrois se répandaient en Bavière. Othon les anéantit à la grande bataille d'Augsbourg (955), rejeta ceux qui restaient au delà de la Leitha, et organisa, pour les arrêter, la marche d'Autriche.

17. Intervention d'Othon Ier en France et en Italie. — Hors d'Allemagne Othon Ier intervint en France et en Italie.

En France, Othon Ier se prononça en faveur de Louis VI d'Outremer, contre le puissant duc de France, Hugues le Grand. Il vint en personne au secours du roi. Il prit Reims, atteignit la Seine et la descendit jusqu'à Rouen; puis il retourna en Allemagne.

L'Italie était troublée par toutes sortes de désordres. Béranger de Toscane venait de tuer le roi Lothaire et voulait forcer la reine Adélaïde, sa veuve, à un mariage qui l'indignait. Celle-ci se réfugia dans le château de Canossa, d'où elle offrit à Othon sa main et sa couronne. Le roi de Germanie se hâta de réunir ses troupes, fit venir au-devant de lui les évêques italiens, épousa Adélaïde et ceignit à Milan la couronne de fer des rois lombards.

18. Othon le Grand, empereur (962). — De nouvelles guerres civiles le rappelèrent bientôt. Le pape Jean XII invoqua son aide. Othon descendit en Italie et se dirigea sur Rome. Il y entra le 31 janvier 962, et le surlendemain se fit couronner empereur dans l'église Saint-Pierre.

Le couronnement d'Othon n'eut pas le même caractère que celui de Charlemagne. En 800, la papauté venait d'être élevée très haut par une suite de papes habiles, actifs et vertueux : ce fut Léon III qui *donna* l'empire au roi des Francs. Au contraire, au dixième siècle, Rome avait été pleine de désordres et de misères, et la papauté était impuissante : ce fut Othon qui *exigea* le rétablissement de l'empire et qui mit la papauté dans sa dépendance.

Ainsi fut créé le Saint-Empire romain germanique. Cette union des deux pouvoirs temporel et spirituel provoqua des luttes sanglantes et eut des conséquences déplorables pour l'Allemagne et pour l'Italie, pour l'empire et pour la papauté.

Othon Ier voulut encore augmenter sa puissance impériale en nouant des relations avec l'empire byzantin. Il maria son fils Othon, déjà couronné « César et Auguste » avec la princesse Théophanie, fille de l'empereur Nicéphore Phocas. Par ce mariage, Othon Ier espérait assurer à l'empire l'acquisition future de l'Italie méridionale.

19. Les lettres sous Othon Ier; sa mort. — Il voulut enfin rendre un peu d'activité et d'éclat aux études littéraires. Il y fut aidé par son frère Bruno, l'archevêque de Cologne, plein d'enthousiasme pour les lettres, et surtout par Gerbert, le futur Sylvestre II, qu'il avait amené d'Italie et qu'il avait nommé précepteur de son fils. Sous son règne, des écoles monastiques furent fondées à Magdebourg, Hildesheim et Halberstadt, dans la Saxe orientale; des savants étrangers furent attirés à la cour d'Allemagne, et les grandes abbayes, entre autres celle de Saint-Gall, devinrent des foyers d'activité littéraire.

Othon Ier mourut en 973; il voulut être enterré debout, les yeux ouverts, le visage tourné vers l'Orient, afin que son cadavre menaçât encore les païens qu'il avait vaincus.

20. Les Othonides. — Les successeurs d'Othon Ier, Othon II, Othon III et Henri II le Saint, négligèrent l'Allemagne pour l'Italie. Ils cherchèrent à s'emparer de l'Italie méridionale, à consolider leur autorité à Rome. Henri II fut moins un soldat qu'un moine : il ressemblait par son caractère au roi Robert le Pieux. Avec lui s'éteignit la dynastie saxonne.

21. La dynastie franconienne (1024-1125). — Les princes allemands choisirent alors pour roi Conrad, duc de Franconie, appelé quelquefois Conrad le Salique, parce qu'il prétendait descendre des Francs Saliens.

Le premier souverain de la maison franconienne se montra actif et habile. Il imposa son autorité à tous les seigneurs allemands et rechercha surtout l'appui de la petite féodalité contre les grands vassaux.

Maître de l'Allemagne et de l'Italie, Conrad acquit en 1032, sous le nom de royaume d'Arles, toute la partie de l'ancien royaume de Bourgogne, située à l'est du Rhône et de la Saône. Besançon, Genève, Lyon et Marseille devinrent villes d'empire.

22. Henri III le Noir (1039-1056). — A Conrad II succéda son fils Henri III, qui fut le plus puissant des empereurs allemands. Il domina sans conteste les principautés germaniques, imposa sa volonté aux nations slaves, tint en échec la France et l'Angleterre, traita l'Italie en pays conquis, éleva et déposa les papes et commença la réforme de l'Eglise.

Rome était le théâtre des mêmes désordres qu'au dixième siècle. Les principales familles féodales se disputaient à main armée la tiare pontificale. En 1046, trois papes étaient en présence. Henri III profita de cette anarchie pour s'emparer du Saint-Siège. Appelé en Italie par le clergé romain, il convoqua un concile à Sutri, déposa les trois papes, et fit élire un prélat allemand, Clément II. Dès lors et jusqu'à sa mort, l'empereur se chargea de désigner les souverains pontifes. Maître dans l'Etat, il était aussi devenu le maître de l'Eglise.

23. L'Eglise au onzième siècle. — Depuis que d'immenses domaines étaient attachés aux dignités d'évêque et d'abbé, l'Eglise était entrée dans la féodalité, et ainsi elle était devenue la vassale de la puissance temporelle. Le souverain choisissait le plus souvent les évêques sans le contrôle du pape, et, comme il cherchait des vassaux fidèles et non des pasteurs d'âmes, il laissait les plus instruits et les plus pieux pour prendre les plus dévoués et les plus riches, ceux dont il pouvait espérer le concours le plus efficace. De plus en plus, l'empereur s'était arrogé le droit de nommer à toutes les charges ecclésiastiques.

Il en résultait : 1° que l'Eglise était tombée en Italie et en Allemagne dans la sujétion de l'empire; 2° que les dignités ecclésiastiques étaient devenues l'objet d'un véritable trafic et que les mœurs du clergé s'étaient corrompues.

24. Réforme de Cluny. — L'Eglise songea alors à remédier aux maux dont elle souffrait. L'idée d'une réforme partit du monastère de Cluny. Ce monastère, fondé au dixième siècle, avait conservé toute l'autorité de la règle bénédictine. Les abbés déploraient les vices de la société, le trafic des dignités ecclésiastiques, flétri du nom de simonie, la corruption des mœurs. Ils avaient une haute opinion de la mission de l'Eglise, et, loin de penser qu'elle pouvait

être la vassale de l'empire, ils voulaient l'élever au-dessus de la société laïque.

C'est de Cluny que sortit le moine Hildebrand, plus tard pape sous le nom de Grégoire VII, qui, par son énergie et sa ténacité, personnifie la double lutte de la papauté contre les vices de l'Eglise et contre l'autorité impériale.

25. Le moine Hildebrand. — Hildebrand, né en Toscane d'une humble famille, élevé à Rome, vécut quelque temps en Allemagne, puis se retira dans le monastère de Cluny. L'austérité de ses mœurs, l'étendue de son intelligence, la fermeté indomptable de son caractère, le désignèrent pour les plus hautes dignités. Il fut élu prieur du couvent. L'archevêque de Toul, qui venait d'être nommé pape sous le nom de Léon IX, l'emmena avec lui à Rome et lui donna le titre de cardinal-diacre de l'Eglise romaine. Désormais Hildebrand dirigea la politique pontificale jusqu'au moment où il monta lui-même dans la chaire de saint Pierre.

26. Premiers actes d'Hildebrand. — Le cardinal Hildebrand rendit un premier service à la papauté; il lui assura deux puissants alliés : les Normands et la comtesse Mathilde.

Quelques chevaliers normands, fils de Tancrède de Hauteville, petit seigneur du pays de Coutances, étaient venus guerroyer dans l'Italie méridionale contre les Sarrasins. L'un d'eux, Robert Guiscard ou le Rusé, résolut de conquérir le pays. Le pape Léon IX, sur les conseils d'Hildebrand, leva une armée contre les Normands, mais il fut vaincu au combat de Civitella. Cette défaite fut aussi heureuse qu'une victoire. Robert Guiscard, pour légitimer ses conquêtes, se déclara le vassal du pape. Les Normands, maîtres de Naples et de la Sicile, devinrent les alliés du Saint-Siège.

Au nord de Rome, le fief le plus important était la Toscane; à la fin du onzième siècle, les vastes domaines qui le constituaient appartenaient à la comtesse Mathilde. Celle-ci mit à la disposition du Saint-Siège toutes les ressources de ses Etats, et mérita le titre de fille de Saint-Pierre.

Rome était ainsi soutenue par deux Etats puissants : Naples au sud et Florence au nord.

Hildebrand put alors commencer la réforme de l'Eglise.

Sous son inspiration, le pape Nicolas II réunit un grand concile à Latran. Il fit décréter que désormais les papes seraient élus par les cardinaux. L'élection des papes ne devait plus être soumise à l'arbitraire de la puissance impériale.

En 1073, Hildebrand fut élu et prit le nom de Grégoire VII.

27. Grégoire VII (1073). — En assumant le gouvernement de l'Eglise, Grégoire VII avait une haute idée de ses devoirs et de ses droits; il ne voyait rien dans la société civile et religieuse qu'il ne fût obligé de surveiller et d'amender.

Il se mit aussitôt à l'œuvre; il convoqua un concile à Rome et renouvela les décrets de ses prédécesseurs contre le mariage des prêtres et la simonie. Tout clerc devait prêter le serment d'observer le célibat. Les membres du clergé, arrachés à leurs familles mondaines, étaient rendus tout entiers à la grande famille spirituelle, à l'Eglise. Un autre décret les dégagea des liens de la féodalité; il interdit à tout clerc de recevoir aucune dignité ecclésiastique de la main d'un laïque, et à tout laïque de conférer aucune dignité ecclésiastique à un clerc. Le pape se déclarait ainsi le seul suzerain des évêques, et par conséquent des domaines du clergé.

Partout Grégoire VII envoya ses légats pour faire exécuter ses volontés. Il réclama à Guillaume d'Angleterre le tribut qu'il avait promis, revendiqua l'hommage des rois de Pologne et de Bohême, excommunia Robert Guiscard pour avoir pris sans permission le titre de duc de Sicile, chassa de la Toscane Godefroy de Lorraine qu'il trouvait indocile, appela à son tribunal Henri IV et ses vassaux, reprocha à l'empereur ses désordres et ses désobéissances, et lui écrivit :

« Au roi Henri, salut et bénédiction, s'il obéit au Saint-Siège. »

28. La querelle des investitures. — Cette politique audacieuse et cette attitude autoritaire de Grégoire VII devaient fatalement déchaîner la lutte entre le pape et l'empereur, entre le sacerdoce et l'empire. Cette lutte, ayant éclaté à propos du droit de nomination, ou investiture, aux charges ecclésiastiques, a gardé dans l'histoire le nom de *Querelle des investitures.*

29. Grégoire VII et Henri IV. — Henri IV, irrité des reproches de Grégoire VII, convoqua à Worms un concile, sous la présidence d'un cardinal interdit, et rédigea un acte d'accusation des plus violents, terminé par une sentence de déposition contre « le moine Hildebrand ». Grégoire présidait dans l'église Saint-Jean-de-Latran une de ces grandes assemblées d'évêques qu'il se plaisait à réunir autour de lui, lorsque le moine Roland de Parme vint apporter les lettres de l'empereur et du concile. Aussitôt le pape monta en chaire, et lut une sentence d'excommunication contre l'empereur.

Pas un prince ne songea à protester contre cette sentence, et l'Allemagne s'y soumit. Les moines la portèrent, les évêques la reçurent, les princes l'acceptèrent et l'empereur la subit. Abandonné de ses partisans, attaqué par ses ennemis, il convoqua à Worms une diète où personne ne vint.

30. Henri IV à Canossa (1077). — Henri, accablé, ne vit de salut que dans une prompte soumission à l'autorité pontificale. Accompagné de sa femme, Berthe de Savoie, qui lui restait dévouée, de son enfant en bas âge et de quelques serviteurs, précédé d'une longue file d'évêques allemands excommuniés, il descendit en Italie et se dirigea vers la Toscane, où Grégoire VII recevait l'hospitalité de la comtesse Mathilde.

Arrivé au château de Canossa, il trouva les portes fermées et attendit trois jours, dans la cour de l'enceinte extérieure, à jeun, pieds nus dans la neige, qu'il plût au pape de l'admettre en sa présence. Les instances de la comtesse Mathilde et de l'abbé de Cluny obtinrent enfin que l'empereur parût devant le souverain pontife. Grégoire lui donna son absolution, mais refusa de lui rendre sa couronne; il se réserva de juger cette affaire à la diète d'Augsbourg.

31. Nouvelles luttes. — Deux mois après, les princes allemands, dans une diète tenue à Worms, élurent Rodolphe de Souabe, de l'aveu des légats, et le nouvel empereur déclara qu'il tenait sa couronne de l'Eglise, que la dignité impériale serait désormais élective et l'élu soumis à la confirmation du pape. Henri protesta et contre le couronnement de l'anticésar et contre l'abaissement de l'empire; les princes allemands revinrent à lui, le prirent pour chef national, et

commencèrent contre Rodolphe une guerre qui se termina par la mort de ce dernier.

32. Exil et mort de Grégoire VII (1085). — Maître de l'Allemagne et fier de son triomphe, le vainqueur passa en Italie, réunit un concile qui déposa Grégoire VII, et vint assiéger Rome. La ville fut prise, et le pape, bloqué dans le château Saint-Ange, vit introniser son ennemi personnel, l'archevêque de Ravenne, sous le nom de Clément III et couronner Henri IV.

Grégoire VII appela à son aide le roi de Naples, Robert Guiscard, son vassal. Celui-ci réunit quelques troupes, poussa sur Rome, délivra le pape, pilla les maisons et emmena le pontife dans les rangs de ses soldats. Quand il le tint à Salerne, moins comme un hôte que comme un prisonnier, il lui demanda le titre de roi ; Grégoire VII refusa. L'empereur offrit de traiter ; il refusa encore. Mourant et indomptable, le souverain pontife tint tête à la fortune jusqu'à la fin.

Avant de mourir, il prononça cette parole, qui marque à la fois la tristesse de son âme et sa conviction dans son droit :

« J'ai aimé la justice et j'ai haï l'iniquité, c'est pourquoi je meurs en exil » (1085).

33. Mort de Henri IV (1106). — La mort de Grégoire VII ne fit pas triompher Henri IV. Les papes renouvelèrent la lutte, excommunièrent l'empereur et soulevèrent contre lui ses enfants, qui le déposèrent à la diète de Mayence.

Le vieil empereur ne put obtenir sa grâce ; privé de tout, réduit pour vivre à demander une place de chantre dans l'église de Spire, il se retira sur les terres de l'évêque de Liège, sa créature, et périt de misère sur les marches d'une église qu'il avait fondée. L'excommunication le poursuivit jusqu'après le tombeau ; son corps fut déterré, et pendant cinq ans on laissa ses restes maudits dans un cercueil de pierre, en dehors de l'église de Spire.

34. Concordat de Worms (1122). — Après de nouvelles luttes entre le pape et l'empereur, les deux adversaires firent la paix. Le pape Calixte II et l'empereur Henri V signèrent le Concordat de Worms. Par ce concordat,

Henri rendit à l'Eglise l'investiture religieuse par l'anneau et par la crosse; il accorda que, dans toutes les églises de ses Etats, les élections seraient faites d'après les règles canoniques, et que les prélats élus seraient librement consacrés. Il s'engageait, en outre, à rendre ou à faire rendre à l'Eglise romaine les terres de Saint-Pierre qui lui avaient été enlevées depuis le commencement de la querelle.

D'autre part, l'empereur conservait l'investiture féodale par l'épée, c'est-à-dire qu'il conservait la suzeraineté de tous les biens temporels dont les évêques étaient bénéficiers.

Il était impossible de terminer le débat par une transaction plus équitable. Mais la guerre ne tardera pas à éclater de nouveau sur un autre terrain et sous une autre forme. En réalité, le concordat de Worms ne fut qu'une trêve dans la lutte du sacerdoce et de l'empire.

LECTURE. — **L'entrevue de Canossa.**

Le 25 janvier 1077, publiquement, en chemise de laine, nu-pieds, comme un pénitent, Henri IV se présenta dans la première enceinte du château, quelques autres pénitents avec lui. C'était alors un homme dans la force de l'âge, « d'une taille et d'une beauté, dit un contemporain, dignes d'un empereur ». Il avait les genoux dans la neige épaisse et dure, et y resta à jeun jusqu'au soir, sans voir s'ouvrir les portes de la miséricorde; il revint ainsi le lendemain et le surlendemain. Hugues de Cluny, la comtesse Mathilde, la belle-mère du roi imploraient le pontife avec larmes, s'étonnaient de sa dureté inaccoutumée, et parfois s'échappaient en plaintes amères contre cette cruauté et cet orgueil tyranniques, si éloignés de la vraie prudence, de la sévérité apostolique.

Dans la nuit du troisième jour enfin, le pape céda et promit de donner l'absolution qu'on lui demandait, mais en prenant ses garanties pour conserver son intervention dans les choses politiques. Six cardinaux pour le pape, un archevêque, deux évêques, l'abbé de Cluny et le marquis d'Este pour Henri IV, dressèrent un acte par lequel celui-ci s'engageait à se présenter à la diète des princes, au jour fixé par le pape, pour y être reconnu innocent ou coupable; — à protéger le pape dans sa vie, dans ses membres, dans son honneur; — et, jusqu'au prononcé de la diète sur son sort, à ne porter aucune marque de la dignité royale et à s'abstenir de tout acte de gouvernement, à peine pour Henri, s'il manquait à une seule de ces conditions, de retomber par le fait sous l'anathème... Ceux qui répondaient pour le roi jurèrent, et Hugues de Cluny donna sa parole « devant Dieu qui voit tout ».

Le lendemain 28 janvier, les portes s'ouvrirent devant le royal pénitent. Le pape était sur le seuil de la chapelle du château avec ses cardinaux. Il vit, non sans quelques larmes dans les yeux, étendu à ses pieds, les bras en forme de croix et fondant en sanglots, le fils de

l'empereur Henri III; il l'entendit à la fois demander grâce et pardon, le délia des liens de l'anathème, le ramena par la main dans l'église, lui donna le baiser de paix, et célébra solennellement lui-même la messe de réconciliation.

(J. ZELLER, *Henri IV et Grégoire VII.*)

Livres à consulter : J. ZELLER, *Histoire d'Italie; — Histoire d'Allemagne; — Entretiens sur l'histoire du moyen âge.* — ROCQUAIN, *la Papauté au moyen âge.* — VOIGT, *Histoire du pape Grégoire VII.* — LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale.* — G. CARRÉ, *le Moyen Age*, choix de lectures historiques.

CHAPITRE XIV

ITALIE ET ALLEMAGNE : **Papauté et empire. Frédéric Barberousse. — Innocent III.**

SOMMAIRE

1. Les Guelfes et les Gibelins. — Après le règne du Saxon Lothaire II, deux grandes familles allemandes se disputèrent l'empire : celle des Guelfes, ducs de Bavière et de Saxe, et celle des Gibelins, ducs de Souabe. De là la lutte si célèbre des Guelfes et des Gibelins qui troubla l'Allemagne et l'Italie.

2. Conrad III (1138-1152). — Conrad III, de la famille gibeline, fut élu et commença la glorieuse maison de Souabe. Il dépouilla de ses duchés le Guelfe Henri le Superbe et partit pour la seconde croisade.

3. Frédéric Barberousse (1152-1190). — Frédéric Ier Barberousse fit revivre les prétentions de l'Allemagne sur l'Italie et le Saint-Siège. Il réclama les droits de souveraineté sur les villes lombardes qui s'étaient constituées en république et sur Rome où s'agitait le tribun Arnaud de Brescia.

4. Les Gibelins en Italie. — Les villes lombardes et le pape Alexandre III se soulevèrent contre ces prétentions. Milan fut détruite. Mais l'empereur fut vaincu à son tour à la bataille de Legnano et il fut obligé de signer avec le pape et les Lombards la trêve de Venise (1177), qui devint plus tard la paix de Constance.

5. Les Gibelins en Allemagne. — Frédéric Barberousse, vaincu en Italie, fut tout-puissant en Allemagne. Il dépouilla Henri le Lion de ses duchés de Saxe et de Bavière. Enfin il prépara, par le mariage de son fils, les droits de sa famille sur le royaume des Deux-Siciles.

La mort de Frédéric Barberousse dans la troisième croisade augmenta encore la gloire et le prestige de son nom.

6. Henri VI (1190-1197). — Henri VI passa son règne à conquérir et à opprimer le royaume des Deux-Siciles. Il eut plus d'ambition et moins de génie que son père.

A sa mort, deux candidats se disputèrent la couronne allemande, le Guelfe Othon de Brunswick et le Gibelin Philippe de Souabe.

7. Innocent III (1198-1216). — Pendant que l'empire s'affaiblissait, la papauté se relevait sous le pontificat d'Innocent III. Ce pape, plus ambitieux que Grégoire VII, imposa son autorité aux rois d'Occident, Philippe-Auguste et Jean sans Terre, prêcha deux croisades contre les musulmans, combattit les Arabes en Espagne et les Albigeois en France.

En Allemagne, Innocent III se prononça pour Othon de Brunswick, puis pour Frédéric II, fils de Henri VI.

8. Frédéric II. — Frédéric II devint seul empereur, après la défaite d'Othon à Bouvines; il fut proclamé à Aix-la-Chapelle (1215). Cette

même année, Innocent III termina son pontificat par le concile de Latran.

9. NOUVELLE LUTTE DES GUELFES ET DES GIBELINS. — Frédéric II entra en lutte avec le pape, partit pour la croisade et, à son retour, délivra son royaume de Naples, menacé par Jean de Brienne. Il signa avec le pape la paix de San-Germano (1230).

Pendant que Frédéric gouvernait le royaume de Naples, l'Allemagne se révolta. Il soumit cette insurrection, et, à son retour en Italie, il écrasa la ligue lombarde à Corte-Nuova, assiégea Grégoire IX dans Rome, et s'empara des évêques venus au conclave de Rome.

10. INNOCENT IV. — L'élection d'Innocent IV et la déposition de l'empereur au concile de Lyon firent éclater une dernière lutte, la plus sanglante de toutes, entre les Guelfes et les Gibelins d'Italie. Frédéric II vaincu mourut en 1250.

11. RÉSULTATS DE LA LUTTE. — L'Eglise et l'empire sortaient affaiblis de cette lutte. L'Allemagne était livrée à l'anarchie du grand interrègne. La papauté allait subir la captivité d'Avignon.

RÉCIT

1. Etat de l'Allemagne et de l'Italie au douzième siècle. — La lutte de l'Allemagne et de l'Italie, de l'empire et de la papauté, un moment interrompue par le concordat de Worms, recommença au douzième siècle. La première période de lutte avait été marquée par la Querelle des investitures; la seconde fut marquée par la lutte des Guelfes et des Gibelins. Pour en comprendre le caractère et l'importance, il faut d'abord étudier l'état de l'Allemagne et de l'Italie.

En Allemagne, la couronne impériale était élective. Les grandes familles féodales qui se disputaient le pouvoir entraient en rivalité à chaque élection nouvelle. Aussi les empereurs devaient-ils défendre leur autorité en Allemagne, en même temps qu'ils cherchaient à établir leur domination en Italie.

En Italie, le morcellement féodal et communal était extrême. Deux Etats seulement y avaient conservé une certaine importance : au sud, le royaume de Sicile, fondé par les Normands, et, au centre, les Etats du Saint-Siège. Partout ailleurs, on ne voyait que de petits fiefs laïques ou ecclésiastiques et des communes qui étaient de véritables républiques. Parmi ces républiques, Milan, Pavie, Plaisance, Vérone, Venise, Gênes, Pise, Florence, étaient les plus importantes.

Ce régime de liberté ne fut pas sans inconvénients. Ces petits Etats se jalousaient les uns les autres.

Profiter de ce morcellement et de ces discordes pour soumettre à leur domination l'Italie et la papauté, telle fut la politique des empereurs, dans cette seconde période de la lutte.

2. Lothaire II (1125-1137). — A la mort de Henri V, dernier empereur de la maison de Franconie, les princes allemands, à l'instigation de l'archevêque de Mayence, donnèrent la couronne à Lothaire, duc de Saxe. Le nouvel empereur fit preuve de faiblesse. En Italie, où il fit deux expéditions, il mit le pouvoir impérial au service du Saint-Siège; en Allemagne, il ne sut ni maintenir son autorité sur les villes libres et sur la petite noblesse des chevaliers et des burgraves, ni arrêter les accroissements des deux grandes maisons de Souabe et de Bavière. Après sa mort, les électeurs allemands ne voulurent pas laisser dans la famille saxonne la couronne impériale dont il avait compromis le prestige.

3. Maison de Souabe (1138-1250). — Après la mort de Henri V, le dernier franconien, et après le règne du faible Lothaire II, de la maison de Saxe, deux puissantes familles se disputèrent l'empire, celle des Welfs, représentée par Henri le Superbe, gendre de Lothaire II, duc de Bavière, de Saxe et de Toscane, et celle des Hohenstaufen, représentée par Conrad, seigneur de Weiblingen, duc de Souabe et de Franconie.

L'Allemagne fut divisée en deux partis : les Guelfes, partisans de Henri Welf, et les Gibelins, partisans de Conrad de Weiblingen. Ce dernier fut élu à la diète de Mayence (1137).

4. Les Guelfes et les Gibelins en Italie. — Les noms de Guelfes et de Gibelins, employés en Allemagne pour désigner les deux factions qui se disputaient le pouvoir, passèrent les Alpes et prirent en Italie une signification plus générale. Les Gibelins furent les partisans de la domination impériale; les Guelfes, qui en étaient les ennemis, furent les défenseurs de la papauté et de l'indépendance italienne. Ainsi la vieille lutte du sacerdoce et de l'empire allait recommencer sous des noms nouveaux.

5. Frédéric Barberousse (1152-1190). — Conrad III,

le premier empereur gibelin, affermit son autorité en Allemagne contre Henri le Superbe, son rival, et son fils Henri le Lion. Il prit part à la seconde croisade et, avant de mourir, il désigna au choix des électeurs son neveu, Frédéric Barberousse.

Frédéric Ier, que les Italiens ont surnommé Barberousse, à cause de la couleur de sa barbe, a été le plus populaire des empereurs d'Allemagne. Sa haute stature, sa force fabuleuse, la beauté de ses traits, sa bravoure chevaleresque, l'avaient rendu célèbre parmi tous les princes allemands. Il était plus instruit qu'aucun homme de son temps et il aimait à s'entourer de savants légistes qui, s'inspirant du droit romain, affirmaient la puissance absolue de l'empire. Lui-même avait pris pour modèle Charlemagne, qu'il fit canoniser.

Aussi tout son règne fut-il consacré à maintenir les droits de l'empire sur les princes allemands, sur les papes et sur l'Italie. Il passa six fois les Alpes, et aucun prince, depuis Othon le Grand, ne prit plus au sérieux son titre de chef du Saint-Empire romain germanique.

6. Sa puissance en Allemagne. — Frédéric assura d'abord son autorité en Allemagne et y joua le rôle d'un sévère justicier. Il termina par la force les différends de l'archevêque de Mayence et du comte palatin du Rhin. Il protégea le peuple des campagnes contre la tyrannie de la petite noblesse; il réduisit à l'obéissance les burgraves qui, du haut de leurs donjons, vrais repaires de bandits, répandaient la terreur dans toute la vallée du Rhin. Bientôt l'empereur se crut assez fort pour traiter généreusement la famille des Guelfes, rivale de la sienne. Il rendit la Bavière à Henri le Lion et il érigea le margraviat d'Autriche en duché héréditaire.

Au dehors, il sut imposer son autorité : les rois de Bohême et de Pologne lui prêtèrent hommage. Il épousa Béatrix, héritière de la Franche-Comté, et il étendit ainsi l'autorité de l'empire sur une partie de la vallée de la Saône.

7. Première expédition en Italie (1154). **Arnaud de Brescia.** — L'empereur était trop puissant en Allemagne pour ne pas faire valoir ses droits sur l'Italie. Les Italiens eux-mêmes provoquèrent son intervention. Dans la Lombardie, Crème et Lodi se plaignaient de la tyrannie de

Milan; à Rome, le pape Adrien IV invoquait le secours de l'empereur contre le tribun Arnaud de Brescia; enfin, à Naples, les seigneurs se révoltaient contre le roi des Deux-Siciles, Roger.

Frédéric Barberousse franchit les Alpes, détruisit Tortone, alliée de Milan, et prit la couronne lombarde à Pavie. Puis il marcha sur Rome, où l'appelait Adrien IV.

Rome était, depuis quinze ans, en république. Un disciple d'Abélard, Arnaud de Brescia, la gouvernait. Il avait fait revivre les anciennes institutions romaines, le sénat, les consuls, les tribuns, l'ordre équestre. Il voulait enlever à l'Eglise toute autorité temporelle. Frédéric Ier fit arrêter Arnaud de Brescia et le livra à la vengeance du pape. Le tribun fut brûlé vif devant les portes de Rome (1154).

Frédéric fut couronné empereur par le pape; mais les Romains se révoltèrent le jour même du couronnement, en apprenant le supplice d'Arnaud de Brescia. Un combat sanglant s'engagea dans les rues de Rome. Frédéric fut vainqueur; puis il quitta l'Italie et retourna en Allemagne.

8. Frédéric Barberousse et Adrien IV. — L'alliance du pape et de l'empereur ne fut pas de longue durée. Adrien IV avait disposé du royaume de Naples sans consulter Frédéric; celui-ci, de son côté, avait donné à plusieurs de ses vassaux l'investiture de biens ecclésiastiques, comme ses prédécesseurs. Le pape se plaignit de la violation du concordat de Worms. Ainsi recommençait encore une fois la vieille querelle du sacerdoce et de l'empire.

Cette querelle se compliqua de la lutte de l'empire contre les républiques italiennes. Les Milanais, malgré les menaces de Frédéric, avaient soumis Pavie et ruiné Lodi. L'empereur franchit les Alpes pour la seconde fois en 1158.

9. Seconde expédition en Italie. — Frédéric entraînait avec lui la plus formidable armée qu'on eût encore vue en Italie. Les Milanais, abandonnés par les petites cités lombardes qu'ils avaient voulu dominer, demandèrent la paix et consentirent à payer une rançon.

L'empereur voulut alors établir par le droit la puissance qu'il venait de conquérir par l'épée. Il convoqua à Roncaglia une diète où parurent les vassaux nobles, les députés des villes et les docteurs en droit les plus renommés. L'arche-

vêque de Milan, qui présidait, déclara que la volonté de l'empereur était la suprême loi. L'empereur, profitant aussitôt de ces déclarations dangereuses, envoya dans toutes les villes des *podestats* chargés d'exercer en son nom l'autorité. L'institution des podestats aurait porté un coup mortel aux libertés municipales, si l'Italie avait subi sans résistance le joug de Frédéric.

10. Troisième expédition. Ruine de Milan (1162). — Mais les prétentions de l'empereur furent combattues par Milan, par la plupart des cités lombardes et par le successeur d'Adrien IV, Alexandre III. L'empereur, apparaissant de nouveau en Italie, incendia Crême, et marcha sur Milan qu'il avait juré de détruire.

Cette ville subit pendant deux ans toutes les horreurs d'un siège; trahie par les cités voisines, elle demanda à se rendre.

A une lieue des portes, l'empereur, assis sur son trône, fit défiler devant lui les malheureux vaincus, pieds nus, en chemise et un cierge à la main, selon la coutume du moyen âge. Il ne leur accorda que la vie, ordonna que leur ville serait détruite, à l'exception des églises, et confia aux citoyens de Pavie, de Lodi et de Crémone, le soin de raser les murs de leur rivale.

11. La ligue lombarde. — Après le départ de Fré-



La Lombardie au temps de Frédéric Barberousse.

déric pour l'Allemagne, à la voix du pape Alexandre III, se forma la ligue des principales villes lombardes.

Douze cités s'engagèrent les unes envers les autres à mourir pour la liberté et à garder contre l'empereur et ses descendants une haine éternelle. Leur premier acte fut de rebâtir Milan : des ouvriers, venus des villes voisines, creusèrent des fossés, élevèrent des murailles, bâtirent des maisons, et les Milanais dispersés revinrent, jurant de défendre mieux la patrie qui leur était rendue.

Le pape Alexandre III vint se mettre à la tête des confédérés et apparut ainsi comme le défenseur de l'indépendance italienne. Les Lombards reconnaissants donnèrent le nom d'Alexandrie à la forteresse qu'ils bâtirent, sur le Tanaro, dans une admirable position stratégique (1168).

12. Bataille de Legnano (1176). — Frédéric avait convoqué le ban de l'empire, et, à la tête d'une nombreuse armée, il franchit les Alpes. Les Allemands vinrent mettre le siège devant Alexandrie, qu'ils appelaient par dérision *Alexandrie la Paille.* La ville résista, et l'empereur dut se retirer sur Pavie. Au lieu de combattre les Italiens, il conclut un armistice.

Lorsqu'il reprit les armes, Henri le Lion et ses chevaliers refusèrent de combattre, prétextant que les soixante jours du service féodal étaient expirés. Frédéric essaya vainement de le retenir. « Soutiens dans sa détresse, lui dit-il, ton maître, ton parent et ton ami, et tu me trouveras toujours prêt à te rendre tous les services. » Henri le Lion demanda la cession de la ville de Gozlar. Il descendit de cheval et embrassa les genoux de son vassal. L'inflexible Guelfe ne le releva pas. Alors l'impératrice, qui assistait à cette scène, s'écria : « Relevez-vous, mon cher époux, vous et Dieu vous garderez le souvenir de cet abaissement. » Cependant le duc allait céder, lorsqu'un de ses vassaux lui dit : « Prends garde! tu verras bientôt sur ta tête cette couronne que tu vois à tes pieds. »

Malgré la défection de Henri le Lion, Barberousse voulut combattre l'armée italienne. La rencontre eut lieu près du village de Legnano. L'empereur fit des prodiges de valeur, et pénétra deux fois jusqu'au *carroccio* des Milanais : un corps italien, qui s'appelait la compagnie de la mort, le repoussa. Blessé et jeté à bas de son cheval, il fut foulé aux pieds, et ses soldats périrent en foule dans les flots du Pô et du Tessin. Il ne reparut qu'au bout de trois jours à Pavie,

où on le croyait mort et où sa femme avait déjà pris le deuil.

13. Trêve de Venise (1177). — L'empereur vaincu demanda la paix. Une entrevue eut lieu à Venise entre Frédéric, le pape Alexandre III et les délégués des villes lombardes. L'empereur était relevé de l'excommunication; Alexandre III était reconnu comme seul pontife légitime. Les villes lombardes accordaient à Frédéric la suzeraineté politique de l'Italie, le droit de se faire couronner à Pavie et à Rome; elles s'engageaient à lui fournir des vivres ainsi qu'à sa suite, à entretenir les ponts et les routes, à lui prêter serment de fidélité; en retour, les villes obtenaient la nomination de leurs magistrats. Sur ces bases, on conclut une trêve de six ans, qui fut transformée en paix définitive à Constance (1183).

14. Frédéric Barberousse et Henri le Lion. — L'empereur avait hâte de revenir en Allemagne pour se venger de la trahison des Guelfes. Henri le Lion fut cité à la diète de Wurtzbourg : accusé de félonie, il fut mis au ban de l'empire et condamné à la perte de ses biens.

Henri le Lion, pour sauver au moins ses domaines patrimoniaux, alla se jeter aux pieds de l'empereur. Frédéric, ému jusqu'aux larmes en voyant la ruine de celui qui avait été son ami d'enfance, eût volontiers pardonné. Mais il était lié par ses engagements avec les princes allemands. « C'est toi qui l'as voulu ! » dit-il tristement.

Henri se retira en Angleterre auprès du roi Henri II dont il avait épousé la fille, la pieuse Mathilde. Son fils, Guillaume de Brunswick-Hanovre, fut la tige de la maison de Hanovre, qui règne aujourd'hui en Angleterre.

15. Puissance de Frédéric Barberousse. — Désormais Frédéric eut en Allemagne une puissance incontestée. Sa grandeur éclata à la diète de Mayence, où des fêtes extraordinaires furent célébrées pour la pacification de l'Allemagne et de l'Italie. Quarante mille chevaliers, venus de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre, s'y donnèrent rendez-vous. Pour recevoir cette brillante noblesse, on bâtit une ville de bois dans la plaine qui s'étend entre le Rhin et le Mein. Barberousse, entouré de ses cinq fils, servi par des

ducs et des princes, apparut dans un tournoi, et, malgré ses soixante-trois ans, rompit une lance avec les jeunes chevaliers. C'est là aussi que se firent entendre les troubadours allemands, au milieu d'une noblesse que les expéditions en Italie et en Provence avaient préparée au charme de la poésie.

Deux ans plus tard, une fête aussi brillante fut célébrée à Milan. Le fils aîné de l'empereur, Henri, épousait Constance, unique héritière de Naples et de la Sicile. L'Allemagne, qui paraissait renoncer à la domination de l'Italie du nord, allait élever des prétentions plus sérieuses sur l'Italie méridionale.

16. Mort de Frédéric Barberousse (1190). — Frédéric finit sa vie par une croisade; il fut le chef de la troisième. On sait qu'il mourut en Cilicie, après s'être baigné dans les eaux froides du Selef.

Sa fin inspira une légende à l'esprit rêveur des Allemands. Comme il avait péri loin de son pays, le peuple espéra longtemps qu'il reviendrait: on disait qu'un berger s'était engagé dans une caverne de la Cilicie, et que, ébloui tout à coup par une brillante clarté, il avait vu un guerrier endormi, dont la barbe rousse faisait trois fois le tour de la table sur laquelle il reposait : c'était l'empereur. Il s'éveilla, et demanda si les corbeaux volaient encore autour de la montagne. « Oui, » répondit le berger. « Je puis donc dormir encore. » Cette légende fut fort populaire, surtout au moment du grand interrègne. Lorsque l'empire n'eut plus de chef, on aima à se rappeler celui qui l'avait si bien gouverné.

17. Henri VI (1190-1197). — Henri VI, fils et successeur de Frédéric Barberousse, n'avait que vingt-six ans à la mort de son père. Mais il était depuis longtemps rompu aux affaires, habitué à tout examiner de sang-froid, ignorant les sentiments généreux et chevaleresques de la jeunesse. Plus ambitieux et moins grand que son père, il chercha à affermir son pouvoir en Allemagne et en Italie.

Après la mort de Guillaume, son beau-père, Henri VI réclama, au nom de sa femme Constance, la couronne des Deux-Siciles. Avec l'aide des Génois et des Pisans, il vainquit la flotte sicilienne à Catane, et le royaume fut soumis en quelques jours. Pour conserver sa conquête, Henri VI

gouverna le pays avec la dernière rigueur. La noblesse normande fut bannie et massacrée. L'empereur prit à tâche de mériter le surnom de Cruel que les Italiens lui ont donné.

La mort le surprit à Messine, à l'âge de trente-deux ans; elle jeta l'Allemagne et l'Italie dans un grand trouble. Les papes allaient en profiter pour exercer leur suprématie.

18. Anarchie en Allemagne. — Henri VI en mourant ne laissait qu'un fils âgé de quatre ans, Frédéric-Roger, élevé en Sicile et couronné roi des Romains. Les Guelfes proposèrent l'empire à Othon de Brunswick, troisième fils de Henri le Lion. Les archevêques de Trèves et de Cologne se prononcèrent pour lui, et le roi d'Angleterre, Richard Cœur de Lion, son oncle, le soutint de ses subsides.

Mais les Gibelins lui opposèrent un rival. Ils reconnurent comme empereur le frère de Henri VI, Philippe de Souabe, et le couronnèrent à Mayence. Philippe-Auguste, roi de France, se déclara son allié. La guerre civile désola l'Allemagne pendant dix ans.

19. Innocent III (1198-1216). — A ce moment montait dans la chaire de saint Pierre le plus célèbre des successeurs de Grégoire VII, Innocent III.

A peine âgé de trente-sept ans, il était le plus jeune des cardinaux quand il fut élu. Il n'avait pas d'ambition pour lui-même, et se croyait indigne du fardeau de la papauté; il supplia avec larmes le sacré collège de le laisser à ses études, et il fallut que le cardinal-doyen lui attachât presque de force sur les épaules le manteau de cérémonie. Il fut salué du nom d'Innocent III.

Le nouveau pape était un homme de taille moyenne, d'un extérieur ouvert et prévenant, d'une complexion délicate. A des mœurs sévères, à une piété profonde, il joignait l'esprit le plus orné et la science la plus variée. Il avait étudié aux universités de Paris et de Bologne les lettres anciennes, la philosophie, le droit romain et le droit canonique.

Chef de l'Eglise, Innocent III voulut gouverner l'Europe chrétienne.

20. Innocent III et Othon de Brunswick. — In-

nocent III hésita quelque temps entre les deux rivaux qui se disputaient l'empire. Othon et Philippe cherchaient à le gagner en rivalisant de soumission. Au bout de trois ans, il se déclara pour Othon IV, dont la soumission paraissait sans réserve.

Mais Othon IV était trop fier pour supporter longtemps cette suprématie du Saint-Siège. Il se souvint des droits de l'empire qu'il avait juré de défendre. Le Guelfe se fit Gibelin.

Innocent III, déçu dans ses espérances et trahi par son protégé, résolut d'abattre celui qu'il avait élevé. Il excommunia l'empereur qu'il venait à peine de couronner, et à ce Guelfe qui s'était fait Gibelin il opposa un Gibelin qu'il croyait avoir converti à la politique guelfe. Il somma les princes de reconnaître le fils de Henri VI, Frédéric Roger.

21. Frédéric II (1215-1250). — Frédéric, roi de Sicile, avait alors dix-sept ans. Fils d'un Souabe et d'une Sicilienne, élève d'un cardinal, il joignait à l'ambition ordinaire des Hohenstaufen la ruse d'un Italien et l'instruction d'un moine. Le pape le reconnut pour légitime empereur, à la condition expresse que les couronnes de Germanie et de Naples ne seraient jamais placées sur la même tête. Frédéric partit pour l'Allemagne. Il distribua aux princes les sommes considérables que lui envoyait Philippe-Auguste, son allié; il séduisit le peuple par son audace, sa libéralité, sa beauté, toutes les qualités héréditaires de sa race.

Frédéric II fut couronné empereur à Mayence, pendant que son rival, Othon de Brunswick, vaincu à Bouvines par Philippe-Auguste, mourait obscurément au château de Hartzbourg.

22. Mort d'Innocent III (1216). — Ainsi la politique d'Innocent III triomphait. Tous les rois s'humiliaient devant lui. En France, Philippe-Auguste avait été contraint par l'interdit de reprendre sa femme Ingeburge, qu'il avait répudiée. En Angleterre, Jean sans Terre avait inféodé son royaume à l'Eglise. Le roi de Norvège avait été excommunié comme usurpateur; le roi d'Aragon, comme faux monnayeur. Innocent III avait dirigé deux croisades en Orient, la quatrième et la cinquième; en France, celle des Albigeois; en Espagne, celle des rois chrétiens contre les Maures.

Enfin il avait fortifié l'Eglise par la création des ordres mendiants, les Franciscains, fondés par l'Italien saint François d'Assise, et les Dominicains, institués par l'Espagnol saint Dominique.

La puissance d'Innocent III apparut tout entière au grand concile de Latran, où siégèrent les deux patriarches de Jérusalem et de Constantinople, soixante et onze archevêques, quatre cents évêques, plus de huit cents abbés et les ambassadeurs des rois et des princes. En ouvrant le concile, Innocent III prononça cette parole : « J'ai voulu célébrer la Pâque avec vous avant de mourir. »

Il mourut l'année suivante. Aucun souverain pontife n'éleva si haut l'autorité de l'Eglise.

23. Ambition de Frédéric II. — Après la mort d'Innocent III, Frédéric II, n'ayant plus de ménagement à garder, révéla toute son ambition. Il différait sans cesse son départ pour la croisade. Il s'était engagé à renoncer au gouvernement de la Sicile. Il chercha au contraire à y affermir sa puissance, transportant une colonie de soixante mille Arabes afin de s'assurer des soldats qui ne craignissent pas l'excommunication.

Les Lombards, effrayés pour leur indépendance, formèrent contre ce nouveau Barberousse une nouvelle ligue.

24. Frédéric II et Grégoire IX. — L'avènement du pape Grégoire IX fut un malheur pour la puissance impériale. C'était un énergique vieillard de quatre-vingt-cinq ans. Il somma Frédéric de partir pour la Terre Sainte, censura la licence de ses mœurs, et le menaça de l'excommunication. Frédéric, se croyant tenu de faire honneur à un engagement pris en face de l'Europe, partit pour la croisade. En Orient, il eut contre lui le clergé, le peuple, les Templiers ; il fut contraint de se couronner lui-même roi de Jérusalem dans l'église du Saint-Sépulcre, et, au lieu de combattre le sultan d'Egypte, il fit avec lui un traité de paix.

Pendant que Frédéric II était à la croisade, Grégoire IX soulevait contre lui l'Allemagne et l'Italie. Jean de Brienne envahissait le royaume de Naples à la tête des soldats du pape et des Lombards. En Allemagne, les Guelfes s'agitaient pour nommer un anticésar.

Frédéric II revint en toute hâte, chassa de Naples les soldats pontificaux et signa avec Grégoire IX la paix de San-Germano : l'empereur pardonnait à tous ses ennemis, et le pape annulait l'excommunication qu'il avait prononcée.


Grégoire IX (d'après une fresque de la basilique romaine de Saint-Paul-hors-les-Murs).

Frédéric, en paix avec le pape, courut en Allemagne où il n'avait pas paru depuis quinze ans, et réduisit aisément son fils rebelle : il l'enferma dans la forteresse napolitaine de Saint-Félix, et le remplaça par son second fils Conrad.

25. Frédéric II et la ligue lombarde. — Après avoir pacifié l'Allemagne, Frédéric II repassa les Alpes pour soumettre la ligue lombarde.

Les Milanais furent vaincus, leur *carroccio* fut pris, et les trophées conquis sur l'Italie allèrent orner le Capitole.

Grégoire IX, rompant la paix de San-Germano, excommunia de nouveau l'empereur et fit alliance avec Venise et les Lombards. La lutte entre les deux chefs de la chrétienté prit dès le début un caractère d'extrême violence. L'invasion des Mongols, qui menaçait alors l'Europe entière d'une ruine commune, n'arrêta pas les hostilités.

Le pape et l'empereur continuèrent leur guerre au milieu des alarmes de leurs peuples. Grégoire IX, étroitement bloqué dans Rome, convoqua un concile à Saint-Jean-de-Latran, pour s'entourer dans sa détresse de toute la majesté de l'Eglise. Le fils de l'empereur, Enzio, roi de Sardaigne, battit à la Méloria, en face de Livourne, la flotte génoise qui transportait les prélats. Plus de cent archevêques,

évêques et abbés, jetés à fond de cale et chargés de chaînes, furent transportés au château de Naples, d'où les tirèrent les énergiques réclamations de saint Louis. Rome allait être prise d'assaut, lorsque le pape mourut à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans.

26. Innocent IV (1243-1254). — Frédéric empêcha pendant deux ans l'élection d'un pape; enfin les cardinaux donnèrent leurs suffrages au Génois Sinibaldo Fieschi, qui prit le nom d'Innocent IV. Jusqu'alors ami de l'empereur, Innocent devint aussitôt son adversaire déclaré. « Je perds un ami, disait Frédéric, et je ne gagne pas un pape. » Habile, énergique et ambitieux, le nouveau pontife résolut de convoquer un concile, mais hors de l'Italie, loin des atteintes de son ennemi.

Il s'enfuit à Lyon, ville neutre, qui ne dépendait que de son archevêque et de sa municipalité, et y convoqua un concile œcuménique, qui jugerait définitivement la querelle des deux pouvoirs.

27. Concile de Lyon (1245). — Le concile ne s'occupa que de la condamnation de l'empereur. L'excommunication fut prononcée. Les prélats, debout et des cierges à la main, répétèrent la sentence; le pape entonna le *Te Deum* au son de toutes les cloches, et prononça la dissolution du concile. « J'ai fait mon devoir, dit Innocent; que Dieu fasse sa volonté. »

Frédéric s'attendait à tout, sauf à une condamnation si prompte et si complète. « Cet homme, dit-il avec emportement, prétend me précipiter du trône, moi, le premier parmi les princes! moi, qui ne connais point de supérieur, ni même d'égal! Croit-il déjà m'avoir ravi mes couronnes? » Et, se faisant apporter le coffre qui les renfermait, il en mit une sur sa tête : « La voici, je la possède encore, et, quoi qu'il fasse, je ne la perdrai pas! »

28. Mort de Frédéric II. — Frédéric II fit appel à tous ses partisans, en Allemagne et en Italie.

A force de supplices, l'empereur à Naples, Eccelino en Lombardie, maintinrent deux ans le pays dans la terreur. Mais tout à coup les soulèvements éclatèrent. Les Bolonais battirent le fils de Frédéric II, Enzio, et le firent prisonnier.

Frédéric II, trahi et vaincu, commença à regarder l'avenir avec angoisse. Il demanda les bons offices de saint Louis. Innocent fut inflexible et répondit qu'il poursuivrait l'anéantissement de cette race de vipères.

Frédéric II, découragé, miné par la fièvre, mourut en 1250. Il avait lutté pendant trente-six ans contre des puissances plus fortes que son génie, l'aristocratie allemande, la démocratie italienne et la monarchie de l'Eglise. Ecrivain élégant, poète gracieux, législateur sagace, administrateur actif, diplomate souple et habile, il poursuivit sans relâche la domination de l'Italie et de l'Allemagne et l'abaissement de la papauté, et il mourut laissant ses royaumes en désordre, sa famille en péril et sa politique ruinée.

29. La maison d'Anjou à Naples. — Frédéric II laissait pour héritier son fils Conrad IV. Celui-ci, après avoir vaincu un anticésar en Allemagne, se préparait à passer en Italie pour prendre la couronne de Naples. Mais il mourut subitement, ne laissant qu'un enfant en bas âge, Conradin. Un fils naturel de Frédéric II, Manfred, se fit reconnaître roi de Naples et vainquit les troupes pontificales.

Le pape Urbain IV, désespérant de vaincre Manfred, fit appel à saint Louis, roi de France, puis à son frère Charles d'Anjou. Celui-ci accepta, fit une expédition en Italie, vainquit et tua Manfred. Il fit une entrée triomphale à Naples.

Les Napolitains ne tardèrent pas à détester les vainqueurs; ils appelèrent d'Allemagne le jeune Conradin. Celui-ci accourut à l'appel des Gibelins d'Italie, avec son cousin Frédéric d'Autriche. Les deux princes furent vaincus à Tagliacozzo. Charles d'Anjou les fit comparaître devant un tribunal qui les condamna à mort. Les deux jeunes gens périrent sur l'échafaud.

Ainsi disparut l'héroïque race des Hohenstaufen. La légende a célébré cette fin si cruelle de Conradin. Elle racontait que l'aigle de Souabe avait plané au-dessus de l'échafaud et qu'il avait disparu au moment même où la tête du jeune prince tombait sous la hache du bourreau. Elle racontait encore que Conradin, avant de mourir, avait jeté son gant dans la foule, et que le gant avait été porté au roi d'Aragon, gendre de Manfred. En effet, quelques années plus tard, la maison d'Aragon disputait la possession de Naples à la maison d'Anjou.

30. Fin de la lutte du sacerdoce et de l'empire. — La mort de Frédéric II et l'extinction de la dynastie des Hohenstaufen déterminent la fin de la lutte entre le sacerdoce et l'empire. Cette lutte fut fatale à l'empire qui tombait dans une longue anarchie, et aussi à la papauté dont la puissance spirituelle avait été affaiblie.

LECTURE. — **Arnaud de Brescia.**

La renaissance de la liberté municipale en Italie fut l'occasion d'un des plus curieux événements de cette époque révolutionnaire. Un moine italien, Arnaud de Brescia, disciple du Breton Abélard, avait tiré les conséquences pratiques des doctrines théologiques du célèbre dialecticien de Sainte-Geneviève. De retour en Italie, il avait commencé d'abord à Brescia, sa patrie, puis dans les villes lombardes, à prêcher contre la puissance politique et territoriale de l'Eglise; il contestait aux clercs le pouvoir de posséder des fiefs, aux évêques les droits régaliens, aux moines la propriété. L'autorité sur les âmes et la dîme des fruits de la terre devaient être leur seule part. Il distinguait le temporel du spirituel, comme son maître avait essayé, sous les formes de l'école, de distinguer la raison de la foi; il séparait le gouvernement laïque des intérêts du gouvernement ecclésiastique des consciences, et voulait affranchir le premier du joug du second, comme son maître Abélard avait cherché à affranchir la logique de la théologie. Sa parole ardente apportait un secours et une sanction à l'affranchissement des vassaux et des villes du pouvoir des évêques : elle flattait leur avidité en leur montrant une proie dans le reste des possessions cléricales; à Rome, où Arnaud alla prêcher en 1138, elle fit une révolution.

Arnaud de Brescia tonna contre le gouvernement des prêtres, contre leurs richesses, et proposa de rendre à Rome sa liberté et sa grandeur en y rétablissant la république. Cela convenait à toutes les factions qui pouvaient se partager les biens du Saint-Siège; il ne fut bientôt plus question que de rétablir l'ancienne constitution. Le pape Innocent II réunit un concile à Latran (1139), fulmina contre cette hérésie politique et condamna son auteur à sortir d'Italie. L'exil d'Arnaud ne fit que retarder l'explosion. Elle eut lieu à la première occasion. L'an 1141, nobles et peuple, mécontents que le pape eût fait la paix avec la ville de Tivoli, coururent au Capitole et y installèrent une commission de gouvernement sous le nom glorieux de sénat. Le pouvoir politique du pape fut anéanti et l'on crut à une ère nouvelle.

(D'après J. Zeller, *Histoire d'Italie.* — Paris, Hachette.)

Livres à consulter : J. Zeller, *Histoire d'Allemagne; — Histoire d'Italie.* — Lavisse et Rambaud, *Histoire générale.* — De Cherrier, *Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe.* — Rocquain, *la Papauté au moyen âge.* — De Sismondi, *Histoire des républiques italiennes.* — G. Carré, *le Moyen Age*, choix de lectures historiques.

CHAPITRE XV

LES CROISADES

SOMMAIRE

1. Les croisades. — A la fin du onzième siècle, l'Eglise fit appel à la société féodale pour lutter contre les infidèles d'Orient. Les grands feudataires, les rois eux-mêmes et les empereurs répondirent à cet appel et dirigèrent plusieurs expéditions contre les Arabes et les Turcs. Ces expéditions s'appellent les croisades.

La croisade fut favorisée : 1° par la foi religieuse de ce temps; 2° par l'activité guerrière des barons; 3° par les souffrances du peuple.

2. La première croisade. — Urbain II et Pierre l'Ermite prêchèrent la première croisade au concile de Clermont (1095).

La croisade, sous la direction de Godefroy de Bouillon, se réunit à Constantinople. Elle s'ouvrit la route de la Terre Sainte par le siège et la bataille de Nicée, par la victoire de Dorylée, par la conquête de Tarse et d'Edesse, par le siège et la bataille d'Antioche.

Elle s'empara de Jérusalem (1099), et Godefroy de Bouillon, élu roi de Jérusalem, consacra sa conquête par la victoire d'Ascalon.

3. Le royaume de Jérusalem. — La féodalité fut le régime du nouveau royaume, qui comprit les grands fiefs d'Antioche, d'Edesse, de Tibériade et de Tripoli.

Le royaume de Jérusalem fut défendu par trois ordres religieux, modèles de la chevalerie guerrière de ce temps, les Hospitaliers, les Templiers et les Chevaliers teutons.

4. La seconde croisade. — La prise d'Edesse par les Turcs provoqua la deuxième croisade (1147). Elle fut prêchée à Vézelay par saint Bernard. Elle fut dirigée par l'empereur Conrad III et par le roi de France, Louis VII. Les croisés échouèrent au siège de Damas.

5. La troisième croisade. — La prise de Jérusalem par Saladin (1187) provoqua la troisième croisade. Elle fut prêchée par Guillaume de Tyr et elle fut dirigée par Frédéric Barberousse, Richard Cœur de Lion et Philippe-Auguste.

Frédéric Barberousse mourut au passage du Cydnus. Philippe et Richard rejoignirent les débris de l'armée allemande sous les murs de Ptolémaïs et s'emparèrent de cette ville. Philippe-Auguste retourna en France et Richard ne put qu'assurer aux chrétiens les villes du littoral de la Palestine, par ses victoires de Césarée et d'Ascalon.

6. Caractère des dernières croisades. — Le sentiment religieux avait inspiré les premières croisades; les raisons politiques et les intérêts commerciaux dominent dans les dernières.

7. La quatrième croisade. — La quatrième croisade, prêchée sur l'ordre d'Innocent III par Foulques, curé de Neuilly, fut détournée de son but par la politique de Venise qui conduisit les croisés à Zara, puis

à Constantinople. Un empire latin s'établit à Constantinople à la place de l'empire grec.

8. La cinquième et la sixième croisade. — La cinquième croisade, encore inspirée par Innocent III, par André II, roi de Hongrie, Jean de Brienne, roi de Jérusalem, et le légat Pélage, alla échouer en Egypte (1217).

La sixième croisade, conduite par l'empereur Frédéric II, ouvrit Jérusalem aux chrétiens par un traité conclu avec le sultan d'Egypte (1229).

9. La septième et la huitième croisade. — Les deux dernières croisades furent entreprises par saint Louis.

Saint Louis conduisit une croisade en Egypte. Il s'empara de Damiette, mais il fut vaincu et fait prisonnier à la bataille de Mansourah.

La huitième et dernière croisade fut dirigée, à l'instigation de Charles d'Anjou établi à Naples, contre le roi de Tunis. Saint Louis mourut sur les ruines de Carthage (1270).

10. Résultats des croisades. — Ces expéditions ont produit de grands résultats : 1° elles ont favorisé les progrès de la royauté et de la bourgeoisie; 2° elles ont développé le commerce et l'industrie en ouvrant l'Asie aux voyageurs chrétiens; 3° elles ont créé toute une littérature (histoire et poésie) et elles ont provoqué le réveil des beaux-arts.

11. Croisades et missions religieuses dans l'Europe orientale. — La chrétienté entreprit vers la même époque une croisade contre les peuples encore païens de l'Europe orientale. Les Chevaliers Teutoniques furent les héros de cette lutte. Les Polonais, les Russes et les Lithuaniens furent convertis au christianisme.

12. Les croisades d'Espagne. — Enfin à l'autre extrémité de l'Europe, en Espagne, la lutte fut incessante pendant tout le moyen âge entre les Arabes, maîtres de presque toute la péninsule ibérique, et les chrétiens, réfugiés dans les montagnes des Asturies. Les chrétiens repoussèrent peu à peu les musulmans vers le sud, et fondèrent les royaumes de Navarre, de Castille et d'Aragon.

RÉCIT

1. Les croisades. — Les croisades ont surtout consisté dans la lutte du christianisme contre l'islamisme. Elles furent ainsi nommées, parce que les soldats chrétiens portaient sur leurs vêtements la croix pour laquelle ils allaient combattre.

Les croisades ont duré plusieurs siècles. Les unes furent dirigées contre les infidèles de Palestine, ce sont les plus importantes, d'autres contre les païens de l'Europe orientale; d'autres enfin contre les Arabes établis en Espagne.

2. Les croisades de Palestine. — Au onzième siècle, les musulmans possédaient toute l'Asie occidentale, le nord de l'Afrique et le sud de l'Espagne. Les plus dange-

reux pour la chrétienté étaient certainement les musulmans d'Asie. Le khalifat de Bagdad avait été envahi par les hordes guerrières du Turkestan, les Seldjoucides. Leur chef, Malek-Schah, avait conquis toute l'Asie occidentale, jusqu'aux frontières de la Chine. A sa mort (1002), son empire s'était démembré en cinq principautés indépendantes : les sultanies de Nicée, de Perse, de Kerman, d'Alep et de Damas. Cette division avait affaibli la puissance des Seldjoucides ; mais elle était encore redoutable, et l'Europe n'était protégée contre elle que par l'empire byzantin, de plus en plus impuissant. L'empereur, qui n'avait pour se défendre ni armée, ni flotte, ni trésor, fit entendre aux chrétiens d'Occident un cri de détresse. Il implora surtout le secours de l'Eglise latine, que dirigeait alors la papauté, régénérée et devenue toute-puissante. La papauté fit appel à toute l'Europe chrétienne et cet appel fut entendu.

3. Enthousiasme pour les croisades. — Aussi bien la croisade répondait aux deux sentiments qui animaient les hommes de cette époque, la foi religieuse et la passion de la guerre.

Depuis l'an 1000, la ferveur s'était ranimée : on bâtissait partout des églises; on allait en pèlerinage vers les lieux consacrés par le séjour ou la sépulture des apôtres et des saints. Malgré l'éloignement et les dangers de la route, des foules pieuses prirent le chemin de la Palestine, de la Terre Sainte où le Christ était mort. Ces pèlerinages étaient de véritables expéditions. Robert de Normandie, Foulques d'Anjou, des seigneurs d'Allemagne, étaient ainsi partis à la tête de plusieurs milliers de pèlerins. Longtemps les Arabes se contentèrent de tirer profit des pèlerinages; mais les Turcs Seldjoucides, maîtres de Jérusalem, se montrèrent plus avides et plus cruels. Désormais les chrétiens furent en butte à toutes les vexations et à tous les outrages. Le pèlerinage se changea alors en croisade.

L'Eglise, qui avait eu tant de peine à imposer aux barons la trêve de Dieu, fut plus aisément obéie quand elle prêcha la guerre de Dieu. Elle montra aux chevaliers les infidèles à pourfendre, et leur tendit l'épée qu'elle leur avait arrachée. Alors les descendants des Germains, emprisonnés dans le donjon ou la chaumière, sentirent se réveiller en eux le goût des aventures. Leur sang bouillonna, à la pensée de courir

le monde, de visiter les grandes cités de l'Orient conduits cette fois par la main des évêques.

4. Concile de Clermont (1095). — Le grand pape Grégoire VII avait eu le premier l'idée de la croisade; Urbain II la réalisa. Il réunit au mois de mars 1095 un concile à Plaisance. Deux cents évêques y parurent, avec quatre mille clercs, trente mille laïques et les ambassadeurs de l'empereur grec, Alexis Comnène. Une grande expédition fut résolue.

La même année, au mois de décembre, un concile général fut convoqué à Clermont, en Auvergne. Plusieurs milliers de chevaliers et une multitude innombrable accoururent à l'appel du pape et campèrent autour de la ville. Urbain II parut devant la foule assemblée, entouré de quatorze archevêques, deux cent vingt-cinq évêques, et quatre-vingt-dix abbés. « Hommes de France, s'écria-t-il, peuples élus et chéris de Dieu entre tous, unissez vos forces pour résister aux païens qui ont résolu de détruire le nom chrétien. Prenez la route du Saint-Sépulcre et partez assurés de la gloire impérissable qui vous attend dans le royaume des cieux! » A ces mots, un immense cri de *Dieu le veut! Dieu le veut!* se fit entendre. Adhémar de Monteil, évêque du Puy, demanda le premier à entrer dans les *voies de Dieu*, et reçut la croix des mains du pape. Alors tous les assistants placèrent sur leur épaule une croix rouge, signe de leur engagement.

5. Pierre l'Ermite. — De nombreux prédicateurs répandirent dans les campagnes la parole du pape. Le plus célèbre fut Pierre l'Ermite. Il avait fait le pèlerinage de la Terre Sainte et il avait vu les outrages dont les chrétiens étaient accablés. Il marchait tête nue, pieds nus, couvert d'une robe et d'un manteau de bure, vénéré partout où il passait. Sa prédication était puissante par sa simplicité même. Les populations étaient émues par l'horreur de ses récits.

Alors un enthousiasme ardent s'empara de ces foules naïves et croyantes. « Chacun délaissait sa maison, sa vigne, son patrimoine, les vendait à bas prix et partait joyeux. Rien de plus touchant que de voir ces pauvres croisés ferrer leurs bœufs comme des chevaux, les atteler à une charrette

à deux roues sur laquelle ils mettaient leurs pauvres bagages et leurs petits enfants. »

6. La croisade populaire. — « Le peuple partit sans rien attendre, laissant les princes délibérer, s'armer, se compter ; hommes de peu de foi ! Les petits ne s'inquiétaient de rien de tout cela : ils étaient sûrs d'un miracle. Dieu en refuserait-il un à la délivrance du saint sépulcre?

» Pierre l'Ermite marchait à la tête, pieds nus, ceint d'une corde. D'autres suivirent un brave et pauvre chevalier qu'ils appelaient Gauthier sans Avoir. Quelques Allemands imitèrent les Français et partirent sous la conduite d'un des leurs, nommé Gottesschalk. Tous ensemble descendirent la vallée du Danube, la route d'Attila, la grande route du genre humain.

» Chemin faisant, ils prenaient, pillaient, se payant d'avance de leur sainte guerre. Tout ce qu'ils pouvaient trouver de juifs, ils les faisaient périr dans les tortures. Ils arrivèrent ainsi, farouches, couverts de sang, en Hongrie et dans l'empire grec. Ces bandes féroces y firent horreur ; on les suivit à la piste, on les chassa comme des bêtes fauves. Ceux qui restaient, l'empereur leur fournit des vaisseaux et les fit passer en Asie, comptant sur les flèches des Turcs[1]. »

7. La croisade féodale (1096). — Ce grand désastre n'arrêta pas la croisade, et dès lors les expéditions régulières succédèrent aux émigrations tumultueuses. L'armée des croisés, composée en grand nombre de chevaliers français, se divisa en trois corps et se dirigea vers Constantinople par trois routes différentes.

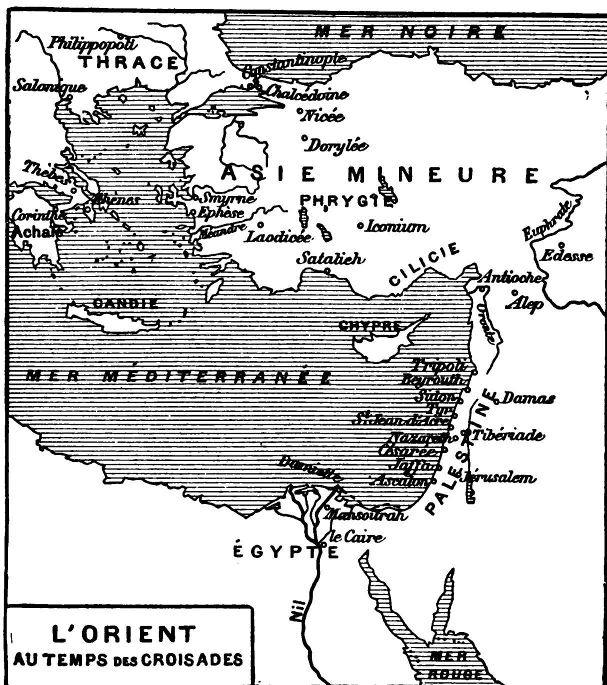
Godefroy de Bouillon, duc de Basse-Lorraine, suivit avec cent mille hommes la route des premiers croisés, la vallée du Danube.

Hugues de Vermandois, frère du roi de France Philippe Ier, Robert Courte-Heuse, fils aîné de Guillaume le Conquérant, Robert, comte de Flandre, et Etienne, comte de Blois, se rendirent en Italie et s'embarquèrent à Bari. Ils avaient été rejoints pendant l'hiver par Bohémond, prince de Tarente, fils de Robert Guiscard, et par son cousin Tancrède qui avaient conduit avec eux l'élite des chevaliers normands des Deux-Siciles.

1. Michelet.

Enfin Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, et Adhémar de Monteil, légat du pape, franchirent les Alpes avec les Français du Midi et gagnèrent Constantinople par la Dalmatie, l'Esclavonie et la Thrace.

8. Les croisés à Constantinople. — Les Grecs



furent saisis d'effroi quand ils virent arriver ces innombrables chevaliers. La mésintelligence ne tarda pas à éclater entre eux. L'empereur Alexis se plaignait de la brutalité des croisés, et ceux-ci de la perfidie des Grecs. Il réclama le serment féodal de tous les barons. Dans une cérémonie où il recevait l'hommage de plusieurs notables français, un certain Robert de Paris alla s'asseoir à côté de l'empereur. Bau-

douin de Hainaut le tira par le bras et lui dit : « Vous devez savoir que, lorsqu'on est dans un pays, on doit en respecter les usages. — Vraiment, répliqua Robert, voilà un plaisant rustre qui est assis pendant que tant d'illustres capitaines sont debout ! »

L'empereur se hâta de faire passer le Bosphore à des alliés aussi menaçants.

9. Les croisés en Asie. — Au printemps de



Prise de Nicée (d'après un vitrail de Saint-Denis).

l'année 1097, tous les croisés se trouvèrent réunis sur la terre asiatique. Le siège de Nicée les retint près de quatre semaines. Cette ville allait capituler, quand l'empereur Alexis traita secrètement avec les habitants et enleva ainsi aux croisés le fruit de leur victoire. Dans la Bithynie, près de Dorylée, ils furent attaqués par cent cinquante mille cavaliers turcs que commandait le sultan de Nicée. Bohémond, qui subit le premier assaut, fut défait, mais Godefroy accourut et rétablit le combat.

Alors les musulmans, désespérant de ne pouvoir résister aux chrétiens, ravagèrent le pays jusqu'au Taurus. Aussi les croisés, en traversant les déserts de la Phrygie et de la

Cilicie, furent exposés à d'intolérables souffrances; la chaleur, la faim et la soif les accablaient; les chevaux tombaient épuisés; les hommes se couchaient sur cette terre sèche et brûlante pour y attendre la mort; en un jour cinq cents personnes périrent de soif.

Après avoir traversé les épaisses montagnes de la Cilicie, quelques chevaliers, sous la conduite de Baudouin de Flandre, allèrent s'emparer d'Edesse; le gros de l'armée passa l'Oronte et arriva devant la grande ville d'Antioche. Plusieurs attaques prématurées furent infructueuses; la place était ceinte d'une haute muraille et garnie de trois cent soixante tours. Déjà les soldats se décourageaient, lorsqu'une ruse de Bohémond fit ce que le courage n'avait pu faire: un renégat arménien l'introduisit dans la place par un égout. Maîtres de la ville, les croisés y furent assiégés à leur tour par une nombreuse armée turque; mais ils mirent leurs ennemis en déroute.

Les croisés restèrent plus d'un an à Antioche. Ce séjour leur fut plutôt funeste. De nombreuses désertions se produisirent; et pendant ce temps Jérusalem était fortifiée par les soldats du sultan d'Egypte.

10. Prise de Jérusalem (1099). — Quand l'armée se remit en marche, elle était réduite à cinquante mille soldats. Mais des hommes qui avaient résisté à tant de marches, survécu à tant de combats, et persisté dans leur entreprise, étaient invincibles.

Le 7 juin 1099, ils arrivèrent en vue de Jérusalem. Le but du grand voyage était enfin atteint : la montagne de Sion, le torrent de Cédron, la tour de David, le Golgotha, tous ces lieux sacrés qui rappelaient tant de souvenirs étaient là. Les croisés, au cri de *Jérusalem ! Dieu le veut !* brandissaient leurs épées; ils se jetaient à genoux; ils embrassaient cette terre bénie.

Un premier assaut général fut repoussé. Il fallut construire des machines de guerre, tandis que l'armée souffrait de la chaleur et de la disette. Gaston de Béarn amena les tours roulantes et les béliers, Godefroy fit combler un ravin et un furieux assaut fut livré, le vendredi 15 juillet 1099. Les chefs sautèrent de leurs tours sur les remparts, et les soldats se précipitèrent dans les rues. Le carnage fut horrible; dans la mosquée d'Omar le sang s'élevait jusqu'aux genoux; soixante-dix mille musulmans furent massacrés.

Enfin, à la voix de Godefroy de Bouillon, la lutte cessa, et les croisés, sans armes, pieds nus, la tête couverte de cendres, allèrent se prosterner au Calvaire.

11. Le royaume de Jérusalem. — Après leur victoire, les croisés songèrent à organiser leur conquête. Godefroy de Bouillon fut élu roi de Jérusalem. Mais il ne prit que le titre de baron et défenseur du Saint-Sépulcre, « ne voulant pas porter couronne d'or là où Jésus-Christ avait porté couronne d'épines. »

Le royaume de Jérusalem fut divisé en cinq grands fiefs qui relevaient directement de la couronne : la seigneurie de Jérusalem, qui fut donnée à Godefroy de Bouillon ; le comté d'Edesse, qui échut à Baudouin de Lorraine ; la principauté d'Antioche, qui fut attribuée à Bohémond de Tarente ; la principauté de Galilée et de Tibériade, que reçut le Normand Tancrède de Hauteville ; enfin le comté de Tripoli, qui appartint au Languedocien Raymond de Saint-Gilles. Chacun de ces fiefs était subdivisé en un grand nombre de seigneuries vassales.

La législation fut féodale. Le code du nouveau royaume, rédigé par ordre de Godefroy de Bouillon, fut appelé les Lettres du Saint-Sépulcre ou les Assises de Jérusalem. C'est un des plus anciens codes écrits de la féodalité ; on y retrouve les coutumes de la vieille France.

12. Les ordres religieux et militaires. — Pour défendre le royaume de Jérusalem, cet avant-poste de la chrétienté, il fallait une milice particulière, établie en Orient et vouée à une guerre sans trêve ni merci avec les infidèles. L'Eglise tira de la chevalerie deux grandes institutions : les ordres religieux et militaires des Hospitaliers de Saint-Jean et des Templiers.

L'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean fut fondé en 1100 par le Provençal Gérard de Martigues. Les Hospitaliers portaient une croix de toile blanche à huit pointes, sur un manteau noir en temps de paix et sur une cotte d'armes en temps de guerre. Dans les batailles, ils marchaient à gauche de la croix. Ils avaient pour mission d'escorter les pèlerins et de soigner les blessés. Après la chute du royaume de Jérusalem, les Hospitaliers s'établirent à Rhodes, plus tard à Malte, et rendirent encore des services à la chrétienté.

L'ordre des Templiers fut fondé en 1118 par le Français Hugues de Payens. Le roi Baudouin II les établit dans la partie de son palais qui confinait à l'ancien temple de Salomon ; de là leur nom de Templiers. Leur vêtement était blanc, leur croix était rouge. Dans les batailles, ils marchaient à la droite de la croix. Les Templiers, enrichis par les donations des fidèles, possédèrent en Europe et surtout en France de vastes domaines. Leurs richesses les désignèrent plus tard à la cupidité jalouse de Philippe le Bel, qui détruisit l'ordre en 1312.

Un peu plus tard, à l'époque de la troisième croisade, les Allemands fondèrent l'Ordre Teutonique. Au treizième siècle, cet ordre fut établi en Europe, vers les bouches de la Vistule ; il fit la conquête et la conversion de la Prusse.

13. Les successeurs de Godefroy de Bouillon.



Bataille d'Ascalon (d'après un vitrail de Saint-Denis).

— Godefroy de Bouillon eut à défendre son royaume contre les attaques des infidèles. L'année même de la prise de Jérusalem, deux cent mille musulmans, commandés par le khalife du Caire, envahirent la Palestine. Godefroy les arrêta et les vainquit à la bataille d'Ascalon, qui termina glorieusement la première croisade.

Deux ans après, il mourut, âgé seulement de trente-huit

ans. Le premier roi de Jérusalem méritait d'être le héros de la croisade. Animé d'une piété ardente et naïve, il s'oubliait souvent à prier dans les églises; modeste et désintéressé, il avait vendu tous ses biens et n'avait jamais tiré profit de ses conquêtes; enfin, doué d'une force fabuleuse, il avait été la terreur des musulmans. Les exploits de son bras, qui d'un coup d'épée fendait un Turc en deux, sont restés légendaires en Orient. Godefroy de Bouillon avait été le type accompli du chevalier et du chrétien.

Sous les premiers successeurs de Godefroy de Bouillon, Baudouin Ier, Baudouin II et Foulques d'Anjou, le royaume de Jérusalem se défendit vaillamment contre les sultans turcs de Damas et du Caire. Avec l'appui des flottes de Pise, de Gênes et de Venise, ces rois s'emparèrent des villes de la côte, Césarée, Saint-Jean-d'Acre, Tripoli, Beyrouth, Sidon et Tyr. Le royaume chrétien avait atteint ses limites extrêmes; mais il allait courir les plus graves dangers.

14. **Cause de la seconde croisade.** — Au commencement du douzième siècle, la puissance des Turcs, affaiblie par la première croisade, s'était relevée. Un lieutenant du sultan de Mossoul profita de la minorité du roi de Jérusalem, marcha sur Edesse, s'en empara et massacra trente mille chrétiens. Le roi de Jérusalem invoqua le secours de l'Occident. La seconde croisade commença.

15. **Saint Bernard et la seconde croisade** (1147-1149). — A l'appel des chrétiens d'Orient, le pape chargea saint Bernard de prêcher la guerre sainte. Saint Bernard, abbé de Cîteaux et fondateur du monastère de Clairvaux, était alors l'homme le plus puissant de l'Eglise. Sa science, sa piété, son éloquence, l'avaient rendu célèbre. Au concile de Vézelay, il excita l'enthousiasme de la foule par le feu de sa parole. Le roi Louis VII et la reine Eléonore reçurent la croix : le frère du roi, Robert de Dreux, les comtes de Toulouse, de Flandre et de Champagne, les évêques de Noyon, de Langres et de Lisieux imitèrent leur exemple.

En Allemagne, où saint Bernard alla ensuite prêcher la croisade, l'enthousiasme fut aussi ardent. A la diète de Spire, l'empereur Conrad III, ému par l'éloquence du prédicateur, s'écria « qu'il reconnaissait la voix de Dieu », et prit la croix. Frédéric de Souabe, neveu de l'empereur, les ducs

de Lorraine, de Bavière, de Bohême, les margraves de Styrie et de Carinthie se laissèrent entraîner avec lui.

16. Louis VII et Conrad III d'Allemagne. — L'armée allemande partit la première. Elle descendit le Danube, traversa la Hongrie et la Bulgarie et arriva à Constantinople. L'empereur Manuel Comnène se hâta de lui faire passer le Bosphore. En Asie, les croisés, trahis par leurs guides grecs, harcelés par les Turcs, privés de tout dans un pays désert, périrent en grand nombre. Conrad dut battre en retraite sur Nicée avec les débris de son armée.

C'est là que l'armée française, qui avait eu, elle aussi, à souffrir de la perfidie des Grecs, vint la rejoindre. Louis VII et Conrad III suivirent la côte de l'Asie Mineure par Smyrne et Ephèse. Dans cette ville, Conrad III abandonna l'expédition, et partit pour Constantinople d'où il gagna Jérusalem par mer.

Les Français continuèrent leur route, culbutèrent les Turcs sur le Méandre, traversèrent Laodicée et s'engagèrent dans les gorges de la Phrygie. Pendant douze jours ils furent harcelés par les Turcs, et ils ne purent sortir de ces défilés redoutables qu'après avoir éprouvé des pertes sanglantes. Ils arrivèrent enfin à Satalieh, où le roi et les chevaliers s'embarquèrent pour Antioche.

A Antioche, le roi fut reçu par Raymond de Poitiers. Mais il quitta aussitôt cette ville pour aller visiter Jérusalem. Il y retrouva Conrad III. Les deux rois, après avoir accompli leur vœu par la visite au Saint-Sépulcre, tentèrent en commun une expédition contre la ville de Damas. Mais, abandonnés par les chrétiens d'Orient, et trahis par les Grecs, ils échouèrent et ne songèrent plus qu'au retour. La seconde croisade n'avait eu aucun résultat.

17. La troisième croisade (1187-1192). — Après le départ des croisés, la situation du royaume chrétien de Jérusalem devint de plus en plus critique.

Saladin, successeur de Noureddin, venait de placer sous sa domination les khalifats du Caire, d'Alep, de Mossoul et de Damas. Il profita des divisions des chrétiens pour les attaquer. Vainqueur de Guy de Lusignan, à la bataille de Tibériade, il le fit prisonnier et s'empara de Jérusalem (1187).

A cette nouvelle, l'Europe chrétienne fut consternée : le

pape Urbain III mourut de douleur. Guillaume, archevêque de Tyr, prêcha une nouvelle croisade. Le pape établit un impôt qui devait être levé sur tous les biens, même sur ceux du clergé; ce fut la dîme saladine. L'ardeur était générale : les conciles se multipliaient; les troubadours faisaient entendre partout leurs chants de guerre. Les trois plus puissants princes de la chrétienté, Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, Philippe-Auguste, roi de France, et Frédéric Barberousse, empereur d'Allemagne, prirent la croix.

18. Croisade et mort de Frédéric Barberousse (1190). — Frédéric Barberousse partit le premier avec une armée de cent soixante mille hommes. Il suivit la route du Danube, traversa la Bulgarie et dut s'ouvrir par la force l'entrée de Constantinople. Le perfide empereur Isaac l'Ange, intimidé, lui donna des vaisseaux pour traverser le Bosphore. En Asie, les croisés vainquirent les Turcs à la bataille d'Iconium, franchirent le Taurus et pénétrèrent en Cilicie. Le glorieux empereur allait enfin toucher au but de son expédition lorsqu'il trouva la mort, en se baignant dans les eaux glacées du Sélef. Son fils Frédéric de Souabe conduisit à grand'peine jusqu'à Saint-Jean-d'Acre les débris de l'armée, démoralisée par la mort de son chef.

19. Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion. — Pendant ce temps, les rois de France et d'Angleterre avaient fait leurs préparatifs de départ. Ils résolurent de prendre la route de mer, plus courte et moins dangereuse que celle de terre. Philippe-Auguste s'embarqua à Gênes et Richard à Marseille. Ils passèrent l'hiver en Sicile, où leur union se rompit. Les croisés allaient en venir aux mains, lorsqu'ils furent réconciliés par l'intervention des Hospitaliers et des Templiers.

Les deux rois partirent ensemble; en route, Richard s'arrêta à Chypre et s'empara de cette île qu'il vendit à Guy de Lusignan. Le rendez-vous des croisés était la ville de Saint-Jean-d'Acre.

20. Siège de Saint-Jean-d'Acre. — Le siège de cette place dura un an. Six cent mille hommes se pressaient sous ses murs. D'un côté, l'armée des croisés avec les Allemands de Frédéric de Souabe, les Anglais de Richard, les

Français de Philippe-Auguste; de l'autre, toutes les populations musulmanes sous la conduite de Saladin. Dans les deux camps on fit assaut de courage et de courtoisie. « Dans l'intervalle des combats, on se visitait, on jouait, on trafiquait, on banquetait ensemble; les troubadours et les jongleurs mêlaient leurs *canzones* aux *gazzels* des lauréats du Caire, la métropole des lettres orientales. Les rois d'Occident pouvaient recevoir de Saladin des leçons de politesse et de générosité[1]. » Enfin, la ville pressée par la famine dut capituler. Saladin n'ayant pas payé dans le délai fixé la rançon convenue, Richard fit égorger un jour deux mille six cents prisonniers.

Philippe-Auguste ne fut pas témoin de cette barbarie. Epuisé par la fièvre, irrité de l'orgueil et de la violence de Richard son rival, il s'était embarqué, impatient de reprendre le gouvernement de ses Etats.

21. Exploits et captivité de Richard. — Richard resta deux ans encore en Palestine et s'y distingua par de brillants exploits. Il vainquit Saladin aux combats de Césarée et d'Ascalon, mais il ne put prendre Jérusalem. Arrivé près de la ville sainte, il détourna les yeux : « Ils ne sont pas dignes de la ville sainte, s'écria-t-il, ceux qui n'ont pas su la conquérir. » Puis, apprenant que Philippe-Auguste avait envahi ses provinces en France, il signa un traité avec Saladin, et se décida à quitter, non sans regret, la Palestine.

A son retour, Richard fut jeté par la tempête sur la côte de Dalmatie. Léopold d'Autriche, dont il avait foulé aux pieds la bannière sous les murs de Saint-Jean-d'Acre, le fit arrêter et le vendit à l'empereur Henri VI. Celui-ci le retint prisonnier pendant plus d'un an et ne le relâcha que moyennant le payement d'une forte rançon.

22. Caractère des dernières croisades. — Le sentiment religieux avait inspiré les premières croisades : les raisons politiques et les intérêts commerciaux dominent dans les dernières. « L'abandon de la route de terre pour celle de mer fut le signal de ce changement, dont la quatrième croisade nous laissera voir toute l'importance. En prenant la voie de la Méditerranée, les croisés s'adressèrent pour le passage, à défaut de marine, aux villes italiennes qui

1. Henri Martin.

y dominaient. Gênes et Marseille louèrent des flottes à Philippe-Auguste et à Richard, et Venise fera son affaire de la quatrième croisade. Ces expéditions deviendront une merveilleuse source de richesse pour les ports de la Méditerranée. »

23. La quatrième croisade (1202-1204). — Le pape Innocent III, un des pontifes qui, avec Grégoire VII, ont le plus illustré la chaire de saint Pierre par leur autorité morale, leur science et leur vertu, avait résolu d'arracher Jérusalem aux mains des infidèles. Il chargea Foulques, curé de Neuilly, de prêcher la croisade. A la voix de l'ardent missionnaire, un grand nombre de chevaliers français prirent la croix.

Parmi eux, les plus illustres étaient Baudouin, comte de Flandre, Thibaut de Champagne, Simon de Montfort, Geoffroy de Villehardouin et Boniface, marquis de Montferrat. Une réunion générale eut lieu à Compiègne. Les croisés résolurent de prendre la route de mer et d'aller demander des vaisseaux à Venise.

24. Les croisés à Venise. — Venise était à cette époque la ville la plus florissante de l'Italie. Bâtie dans les lagunes de l'Adriatique, elle s'était développée à l'abri des invasions et des guerres qui avaient troublé le reste de la péninsule. Le littoral de l'Istrie et de la Dalmatie lui appartenait. Son commerce avec l'Orient, facilité par les premières croisades, l'avait enrichie. Elle était gouvernée par un doge et un sénat et elle apportait dans le maniement des affaires cet esprit avisé et prudent qui devait faire des Vénitiens les plus fins diplomates et les plus habiles politiques de l'Europe.

Quand les six chevaliers, délégués des croisés, se présentèrent à Venise, ils furent reçus avec honneur par le vieux doge, Henri Dandolo. Les Vénitiens manifestèrent un grand enthousiasme pour la croisade et s'engagèrent à fournir tous les vaisseaux nécessaires au succès de l'expédition. Dandolo lui-même, malgré ses quatre-vingt-dix ans, voulut prendre la croix.

Mais cet enthousiasme apparent ne leur fit pas perdre de vue les bénéfices de l'entreprise. Les croisés devaient payer avant le départ 85 000 marcs d'argent, et partager également avec les Vénitiens toutes les conquêtes qu'ils feraient.

Au printemps de l'année 1202, les croisés arrivèrent en foule à Venise. Vainement ils donnèrent tout ce qu'ils possédaient en argent, en vaisselle et en bijoux; ils ne purent trouver une somme assez forte pour acquitter le prix du passage. Le rusé Dandolo trouva un heureux accommodement.

25. Les croisés à Zara. — La ville de Zara, sur l'Adriatique, avait été enlevée aux Vénitiens par le roi de Hongrie. Dandolo proposa aux croisés d'aller reprendre cette ville : ce serait le prix du passage. En vain les légats du pape déclarèrent qu'on ne pouvait commencer la croisade par une guerre contre un prince chrétien. Les croisés, impatients de partir, acceptèrent l'engagement. La ville de Zara fut prise. On y passa l'hiver.

26. Les croisés à Constantinople (1204). — Bientôt les croisés furent dupes d'une nouvelle ruse des Vénitiens. Ils virent arriver à leur camp Alexis, fils de l'empereur de Constantinople, Isaac l'Ange. Ce prince raconta que son père venait d'être renversé du trône par son propre frère et il implora le secours des croisés. Dandolo s'apitoya sur son sort et prit sa défense. Une expédition à Constantinople ne pouvait qu'être avantageuse aux Vénitiens. Ils pourraient ruiner en Orient les comptoirs des Pisans, leurs rivaux, et s'assurer ainsi le monopole du commerce dans ces riches contrées. Les croisés, malgré l'opposition de quelques chevaliers et les menaces du pape, se laissèrent convaincre encore une fois et se détournèrent vers Constantinople.

La vue de cette ville merveilleuse frappa les croisés d'admiration. Villehardouin, dans sa chronique de la quatrième croisade, nous en a conservé le naïf témoignage. Constantinople fut prise sans résistance; Isaac l'Ange fut rétabli sur le trône. Peu de temps après, une nouvelle révolution ayant éclaté dans la ville, les croisés la prirent une seconde fois et la pillèrent pendant plusieurs jours.

27. Empire latin de Constantinople. — L'empire grec était détruit; les croisés s'en partagèrent les dépouilles. Baudouin, comte de Flandre, fut élu empereur. Le territoire fut divisé en fiefs. Le marquis de Montferrat eut le royaume de Thessalonique; le comte de Blois, le duché de Nicée et l'Asie Mineure; le comte du Perche, le duché de Philippo-

poli; Villehardouin fut élu maréchal de Roumanie; son neveu devint prince d'Achaïe. D'autres seigneurs furent nommés ducs d'Athènes, comtes de Thèbes, marquis de Corinthe. Ainsi le régime féodal fut établi à Constantinople, comme il l'avait été, un siècle auparavant, à Jérusalem.

Mais les Vénitiens tirèrent de la croisade le profit le plus avantageux et le plus durable. Ils s'attribuèrent les trois quartiers les plus riches de Constantinople, les îles et les côtes de l'Adriatique, les Cyclades et les côtes de la mer de Marmara et de la mer Noire. Désormais ils étaient maîtres du commerce de l'Orient. Le doge de Venise porta fièrement le titre de seigneur d'un quart et demi de l'empire romain.

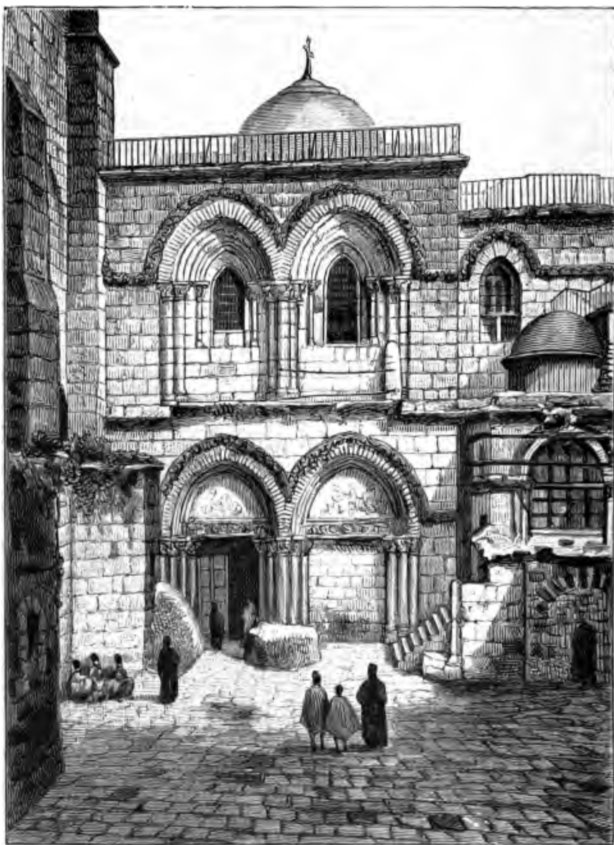
28. Ruine de l'empire latin (1261). — L'empire latin de Constantinople eut une existence éphémère. La corruption rapide des croisés, les attaques des Grecs et des Bulgares, l'indifférence de l'Europe chrétienne, expliquent sa rapide décadence. Cinq empereurs se succédèrent sur le trône dans l'espace d'un demi-siècle. Ils furent peu à peu dépouillés de leurs Etats et réduits pour vivre à vendre aux chrétiens les reliques des églises. C'est Baudouin II qui livra à saint Louis la couronne d'épines pour laquelle le saint roi bâtit la Sainte-Chapelle.

En 1261, Michel Paléologue chassa de Constantinople le dernier empereur latin et fonda une nouvelle dynastie grecque qui dura jusqu'en 1453.

29. La cinquième croisade (1217-1221). — Cependant le royaume chrétien de Jérusalem était de plus en plus menacé par les infidèles. Privé de sa capitale, il était réduit à quelques villes, Saint-Jean-d'Acre, Césarée, Jaffa. Le roi Jean de Brienne fit de vains efforts pour obtenir les secours des chrétiens d'Occident. En 1215, Innocent III prêcha la croisade au concile de Latran. André II, roi de Hongrie, et Hugues Ier, roi de Chypre, conduisirent une armée à Saint-Jean-d'Acre. Mais la mort subite du roi de Chypre força le roi de Hongrie à repartir pour l'Europe. Jean de Brienne dirigea une expédition en Egypte. La ville de Damiette fut assiégée et prise. Les croisés marchèrent sur le Caire. Une inondation subite du Nil leur fit éprouver les plus grandes pertes. La cinquième croisade avait été inutile.

30. La sixième croisade (1228-1229). — Malgré

l'insuccès de la croisade, les papes avaient résolu de tenter un nouvel effort pour délivrer Jérusalem. Ils avaient obtenu de Frédéric II, empereur d'Allemagne, la promesse qu'il



L'église du Saint-Sépulcre.

prendrait la croix. Celui-ci hésita longtemps à remplir ses engagements et fut excommunié. Il se décida enfin à partir; mais, au lieu de combattre le sultan, il fit avec lui un traité

de paix. Il obtint la restitution de Jérusalem, à condition que les musulmans conserveraient la mosquée d'Omar dans la ville sainte.

Frédéric II, qui avait épousé la fille de Jean de Brienne, prit le titre de roi de Jérusalem. Mais, quand il voulut se faire couronner dans l'église du Saint-Sépulcre, les chevaliers de Saint-Jean et du Temple s'éloignèrent avec horreur. « Aucun prêtre ne voulut chanter devant l'empereur la messe solennelle; aucun patriarche, aucun évêque, ne voulut lui présenter la couronne. Frédéric la saisit lui-même sur l'autel, se la posa sur la tête, et fit entonner par ses clercs allemands le chant d'actions de grâces. »

Quelques jours après, l'empereur apprit que le pape faisait prêcher une croisade contre lui, et que Jean de Brienne venait d'envahir son royaume de Naples. Il quitta aussitôt la Palestine pour venir défendre ses Etats.

31. La septième croisade (1248-1254). — A peine les croisés avaient-ils quitté la Palestine qu'une horde de peuplades asiatiques, les Karismiens, envahissait le pays et le dévastait. Jérusalem fut prise; les habitants furent massacrés. La chrétienté, à cette nouvelle, poussa un cri de douleur. Le pape Innocent IV, au concile de Lyon, prêcha la guerre sainte. Saint Louis répondit à son appel.

32. Saint Louis. — Saint Louis n'avait pas attendu l'appel des pères du concile pour prendre la croix. Durant la maladie qui le mit aux portes du tombeau en 1244, il fit vœu d'aller en Terre Sainte. Sa mère et ses conseillers combattirent en vain cette résolution imprudente. Louis laissa le pouvoir à la reine Blanche et s'embarqua à Aigues-Mortes. Il était accompagné du sire de Joinville, qui fut le chroniqueur de la croisade.

33. Saint Louis en Egypte. — Saint Louis débarqua en Egypte, centre de la puissance musulmane. Damiette, à l'une des bouches du Nil, fut enlevée, mais on perdit un temps précieux avant de marcher sur le Caire. Les croisés mirent un mois à parcourir les quinze lieues qui les séparaient de la ville de Mansourah. Un combat mal engagé dans cette même place coûta la vie à un grand nombre de chevaliers et au comte d'Artois, frère de saint Louis.

Bientôt l'armée fut enveloppée par les ennemis et décimée par la peste.

La retraite fut désastreuse; il fallut enfin se rendre. « Le bon saint homme de roi » honora sa captivité par son courage et inspira à ses ennemis mêmes le respect de ses vertus. Ils le relâchèrent pour une grosse rançon.

Saint Louis passa trois années en Palestine, employant son ascendant et son zèle à maintenir la concorde entre les chrétiens, et ses ressources à réparer les fortifications des places qu'ils occupaient encore.

34. Croisade des Pastoureaux. — La nouvelle de ces désastres ne fit qu'accroître en France la popularité du roi. Les prélats et les seigneurs l'abandonnent et le trahissent, disait-on, c'est aux petits à le délivrer; et une foule de serfs, de paysans, s'assemblèrent pour passer la mer et aller au secours du roi. Ce fut la croisade des Pastoureaux.

Ces gens vécurent, sur la route, de pillage. On les chassa comme des bêtes fauves.

35. Retour de saint Louis en France (1254). — La nouvelle de la mort de la régente rappela enfin saint Louis en France.

En passant près de Chypre, la galère du roi toucha contre un rocher « qui emporta bien trois toises de la quille ». On conseillait à Louis de passer sur un autre navire : « Si je
» descends de la nef, dit-il, cinq ou six cents personnes qui
» sont céans, et qui aiment autant leur corps comme je fais
» le mien, n'oseront rester après moi, descendront dans l'île
» de Chypre et jamais n'auront plus espoir ni moyen de
» retourner en leur pays. J'aime mieux mettre moi, la reine
» et mes enfants en danger et en la main de Dieu que de
» faire un tel dommage à si grand peuple. »

» Belles paroles! belle action[1] ! »

36. Huitième croisade (1270). — Saint Louis, malgré l'insuccès de son expédition, n'avait pas renoncé à l'idée de faire une nouvelle croisade. Sur les conseils de son frère, Charles d'Anjou, devenu roi de Naples, il s'embarqua pour Tunis. Celui-ci lui avait persuadé que le sultan de

1. Victor Duruy.

cette ville désirait se faire chrétien. En réalité, il voulait s'assurer la possession de cette partie de l'Afrique, située en face de son royaume de Sicile.

37. Mort de saint Louis. — « Saint Louis devait attendre à Carthage son frère Charles d'Anjou, avant de marcher sur Tunis. La plus grande partie de l'armée resta sous le soleil d'Afrique, dans la profonde poussière du sable soulevé par les vents, au milieu des cadavres et de la puanteur des morts. Tout autour rôdaient les Maures qui enlevaient toujours quelqu'un. Point d'arbres, point de nourriture végétale; pour eau, des mares infectes, des citernes pleines d'insectes rebutants. Cependant le roi et ses fils étaient eux-mêmes malades : le plus jeune mourut sur son vaisseau, et ce ne fut que huit jours après que le confesseur de saint Louis prit sur lui de le lui apprendre. C'était le plus chéri de ses enfants; sa mort, annoncée à un père mourant, était pour celui-ci une attache de moins à la terre, un appel de Dieu, une tentation de mourir. Aussi, sans trouble et sans regret, accomplit-il cette dernière œuvre de la vie chrétienne, répondant les litanies et les psaumes, dictant pour son fils une belle et touchante instruction, accueillant même les ambassadeurs des Grecs qui venaient le prier d'intervenir en leur faveur auprès de son frère Charles d'Anjou, dont l'ambition les menaçait. Il leur parla avec bonté, il leur promit de s'employer avec zèle, s'il vivait, pour leur conserver la paix; mais, dès le lendemain, il entra lui-même dans la paix de Dieu[1]. »

38. Résultats des croisades d'Orient. — Les croisades n'eurent pas les résultats que les chrétiens en avaient espérés. Jérusalem resta aux mains des infidèles. Mais ces expéditions lointaines, qui pendant près de trois siècles mirent aux prises les peuples de l'Occident avec ceux de l'Orient, exercèrent une grande influence sur la civilisation du moyen âge. Elles hâtèrent l'évolution qui se préparait dans l'état politique et social de cette époque; elles donnèrent à l'industrie et au commerce une impulsion nouvelle; elles préparèrent la renaissance des lettres et des arts.

39. Résultats politiques et sociaux. — Les croi-

1. Michelet.

sades ont contribué à l'émancipation des classes rurales et à l'affranchissement des communes. En partant pour la Palestine, les seigneurs avaient aliéné beaucoup de leurs droits et même de leurs terres aux paysans ; aux habitants des villes ils avaient vendu l'exemption de certaines redevances.

La croisade avait eu aussi pour effet de rapprocher dans des souffrances et des périls communs le noble chevalier et le roturier armé.

40. Résultats économiques. — L'agriculture fit des progrès à l'époque des croisades. Certaines plantes furent pour la première fois connues en France, telles que le maïs ou blé turc, le sarrasin, l'échalote, l'artichaut, l'épinard, l'estragon, l'aubergine, dont les noms sont d'origine arabe.

L'industrie emprunta à l'Orient des procédés jusqu'alors inconnus. C'est à partir des croisades qu'on commença à fabriquer du sucre de canne, à tisser le coton et la soie. On fit pour la première fois des étoffes de velours, de « damas », des crêpes, des mousselines (dont le nom vient de Mossoul, ville d'Asie). Nos premiers tapis, imités des tapis de l'Orient, s'appelaient « des tapis sarrasinois ». Les armes furent fabriquées comme à Damas et à Tolède. La corroierie, la poterie, la verrerie fournirent à nos artisans des types nouveaux de fabrication.

Le commerce de la Méditerranée commença à revivre avec les croisades. Un mouvement inouï d'échanges se fit entre l'Europe et les ports de l'Orient. Alors commença la prospérité des cités maritimes de l'Italie, Tarente, Brindisi, Palerme, Naples, Gaëte, Amalfi, mais surtout Pise, Gênes, Venise.

Notre grande ville méditerranéenne, Marseille, fut entraînée dans le mouvement.

Avec le commerce se développa l'art naval. L'instrument essentiel de la navigation, la boussole, apparaît précisément dans les premières croisades.

41. Les lettres, les sciences et les arts. — C'est à l'époque des croisades qu'apparaissent nos premiers poèmes épiques et que pour la première fois l'histoire est écrite en français et par des laïques. Nos premiers écrivains en prose française sont deux croisés qui ont raconté ce qu'ils ont vu : Villehardouin et Joinville.

Alors aussi les sciences firent leurs premiers progrès. C'est à cette époque que s'introduisirent en Occident les chiffres dits arabes, qui remplacèrent les chiffres romains. L'algèbre, que les Arabes avaient perfectionnée, est un mot de leur langue. Les Arabes furent nos premiers maîtres en astronomie, en physique, en chimie, en médecine. L'Université de Salerne, en Italie, celle de Montpellier, en France, durent leur célébrité au voisinage des Arabes d'Espagne.

Dans les arts, l'Occident dut beaucoup à la fréquentation des Grecs et surtout des Arabes. Nous leur avons emprunté une infinité de motifs d'ornementation : arabesques, grecque, mosaïques, peintures murales, tentures, poteries. L'architecture de nos églises s'est modifiée ; et le style roman est devenu le style byzantin[1].

C'est la France qui a joué le principal rôle dans les croisades. Aussi c'est elle qui en a retiré le plus grand honneur. En Orient, le nom de « Francs » a servi longtemps à désigner tous les peuples de l'Occident. Les historiens des croisades intitulent leur récit : les guerres des Francs.



L'Europe orientale au temps des croisades.

42. Le christianisme dans l'Europe orientale. — Vers l'époque où l'Europe chrétienne échouait dans ses efforts pour reconquérir la Palestine sur les musulmans, le christianisme remportait, au contraire, d'éclatantes victoires sur le paganisme dans l'Europe orientale.

Après avoir épouvanté l'Europe par leurs invasions, les Magyars se fixèrent, à la fin du neuvième siècle, sur les bords du Danube et de la Theiss. Là ils formèrent un Etat et se convertirent au christianisme. Cette transformation politique

1. Voir Rambaud, *Histoire de la civilisation française*. (Paris, A. Colin.)

et religieuse fut surtout l'œuvre d'Etienne Ier (995-1038), qui fut canonisé et qui est devenu le saint national de la Hongrie.

Les Bulgares, qui fondèrent, au neuvième et au dixième siècle, un puissant empire dans la vallée inférieure du Danube, reçurent la religion chrétienne de Byzance et non de Rome. Aussi l'Eglise bulgare est restée jusqu'à nos jours à peu près indépendante.

43. Conversion des Slaves. — Les Slaves de la Moravie furent convertis au christianisme par deux missionnaires, Cyrille et Méthode, qui seront considérés avec raison comme les apôtres des Slaves. Leur apostolat s'accomplit à la fin du neuvième siècle.

Au nord des Carpathes, sur les bords de l'Oder et de la Vistule, s'était établie une autre branche de la famille slave, la branche polonaise. Menacés par les empereurs d'Allemagne, qui continuaient toujours leur marche vers l'est, les Polonais se convertirent au christianisme à la fin du dixième siècle. Boleslas le Vaillant réussit même à fonder un royaume étendu, qui rappelait par son importance et son unité l'empire morave détruit par les Hongrois.

Enfin, au delà de la Pologne, dans les plaines de la Russie centrale, commençait à se former le futur empire des tsars. Les Russes subirent en matière religieuse l'influence des Byzantins. Ils se convertirent à la fin du dixième et pendant le onzième siècle. Les deux règnes de Vladimir (972-1015), que l'on a pu appeler le Clovis de la Russie, et de Iaroslav le Grand (1015-1054), ouvrent une ère nouvelle dans l'histoire des Russes.

44. Le christianisme en Prusse. — Le christianisme éprouva plus de difficultés et mit plus de temps à pénétrer chez les Lithuaniens. Les Borusses ou Prussiens firent aux missionnaires chrétiens un accueil souvent cruel. Ils tuèrent l'évêque de Prague, Adalbert, et un moine bénédictin, Bruno, qui avaient tenté de les convertir vers l'année 1000. Les Polonais essayèrent aussi, mais en vain, de leur imposer le christianisme.

Une véritable croisade fut alors organisée contre eux. Elle dura plusieurs siècles. La lutte fut d'abord soutenue par l'ordre à la fois religieux et militaire des Chevaliers Porte-

Glaive ou Chevaliers de Livonie, qui suivaient la règle des Templiers. Impuissants à triompher seuls des Prussiens, ils appelèrent de Palestine, à leur secours, vers 1230, les Chevaliers Teutoniques. La croisade n'en fut pas moins longue et pénible; elle se prolongea pendant cinquante ans. Le christianisme ne fut définitivement maître de la Prusse qu'à la fin du treizième siècle.

Ainsi, au moment où les croisades de Palestine se terminaient par un échec complet, la religion chrétienne avait, en revanche, conquis presque tous les peuples qui habitaient l'Europe orientale, et elle s'avançait chaque année davantage vers l'est.

45. Les Arabes en Espagne. — Ce n'était pas seulement vers l'Orient que le christianisme avait lutté. La guerre qu'il entreprit en Espagne contre l'islamisme fut la plus difficile de toutes les croisades.

En 711, la bataille de Xérès avait mis fin au royaume des Visigoths et livré l'Espagne aux Arabes. En 756, le khalifat de Cordoue, avait été fondé. L'Espagne jouit, sous le gouvernement des khalifes, d'une grande prospérité. Les Arabes établirent dans le pays des manufactures de soie, de coton et de drap; ils exploitèrent les mines, construisirent des aqueducs, et transformèrent par une savante culture les provinces de Valence et de Grenade en un véritable jardin. Le commerce prit une extension considérable. La soie et la laine, les métaux, les armes de fine trempe, fabriqués à Tolède et à Cordoue, trouvaient des débouchés dans tous les ports de l'Orient. La population s'accrut avec rapidité. Cordoue, Grenade, Séville, Tolède, Valence, Murcie, Saragosse étaient parmi les villes les plus peuplées et les plus riches de l'Europe.

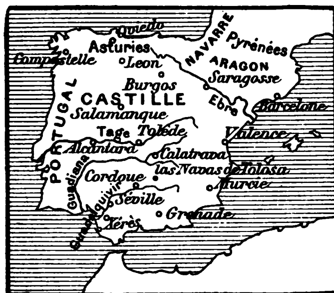
Au onzième siècle, le khalifat fut démembré. L'Espagne fut divisée en une foule de petites royautés musulmanes.

46. Les chrétiens en Espagne. — Les chrétiens profitèrent de cette anarchie pour reconquérir sur les Maures une partie du terrain qu'ils avaient perdu. A l'époque de la bataille de Xérès, un officier du dernier roi visigoth, nommé Pélage, s'était retiré avec quelques braves compagnons dans les montagnes inaccessibles des Asturies. Il y fonda le

royaume des Asturies, qui devait être le berceau de la monarchie espagnole.

Au huitième siècle, Charlemagne avait fondé les marches d'Espagne et de Gascogne, qui donnèrent naissance au royaume de Navarre.

Un peu plus tard, quelques seigneurs visigoths s'établirent entre la Navarre et les Asturies : ce fut l'origine du royaume de Castille.



L Espagne au moyen âge.

Enfin, au onzième siècle, deux nouveaux Etats chrétiens, le royaume d'Aragon et le comté de Barcelone, complétèrent dans le nord de l'Espagne le faisceau des principautés chrétiennes.

47. Croisades des chrétiens contre les Arabes. — Cette lutte se prolongea pendant plus de trois siècles. Les musulmans africains firent trois invasions en Espagne : les deux principales furent celles des Almoravides et des Almohades.

Les Almoravides, vainqueurs de Ferdinand Ier, roi de Castille, à la bataille de Zalacca, soumirent tous les Etats musulmans. Mais les chrétiens ne perdirent pas courage. Un seigneur français, Henri de Bourgogne, fonda le royaume de Portugal (1090). Des ordres religieux et militaires, ceux de Calatrava, de Saint-Jacques de Compostelle et d'Alcantara, se vouèrent à la guerre sainte contre les infidèles.

Au douzième siècle, une invasion nouvelle, celle des Almohades, arrêta pour la seconde fois les progrès des chrétiens. Mais, en 1212, les rois de Castille, de Navarre et d'Aragon remportèrent la brillante victoire de Las-Navas-de-Tolosa, qui mit fin à la domination des Almohades en Espagne. A la fin du treizième siècle, les Arabes ne possédaient plus que le royaume de Grenade

LECTURES

PREMIÈRE LECTURE. — **Enthousiasme populaire pour la première croisade.**

Aussitôt que fut terminé le concile de Clermont, il s'éleva un grand mouvement par toute la France. Pour suivre la voie de Dieu (on désignait ainsi l'expédition projetée), chacun sollicita l'aide de ses parents et de ses amis. Les comtes et les chevaliers commençaient à peine leurs préparatifs, que déjà les pauvres s'y portaient avec une ardeur que rien ne pouvait arrêter. Chacun délaissait sa maison, sa vigne, son patrimoine, les vendait à bas prix comme s'il se fût agi de se racheter de la plus dure captivité. Il régnait, à cette époque, une disette générale causée par de mauvaises récoltes. Des marchands cupides spéculaient, suivant leur coutume, sur la misère de tous. Il y avait peu de pain et il était très cher. Les pauvres gens essayaient de manger des racines et des herbes sauvages. Tout à coup, « comme si eût soufflé le vent impétueux qui brise les vaisseaux de Tharsis », le cri de la croisade, retentissant partout en même temps, brisa les serrures et les chaînes qui fermaient les greniers; ce qui se vendait très cher, quand personne ne bougeait, se vendit à vil prix quand tout le monde se leva; on vit se vendre sur le marché sept brebis pour cinq deniers. La famine se changea ainsi en abondance. Chacun s'empressant de prendre la voie de Dieu, on se hâtait de convertir en argent tout ce qui ne pouvait pas servir au voyage. Ce qui coûtait cher, c'étaient les objets nécessaires à la route; mais le reste était vendu pour rien. Mais voici une chose aussi étonnante. Quelques-uns de ceux qui n'étaient pas encore décidés au voyage se moquaient de ceux qui vendaient ainsi à vil prix, et le lendemain ils vendaient eux-mêmes, pour quelques écus, leurs biens et devenaient les compagnons de ceux dont ils s'étaient moqués. Les enfants, les vieilles femmes, les vieillards se préparaient au départ. Ils savaient bien qu'ils ne combattraient pas; mais ils espéraient être martyrs. Ils disaient aux guerriers : « Vous combattrez avec l'épée, nous gagnerons le Christ par nos souffrances. »

(GUIBERT DE NOGENT, *Gesta Dei per Francos.*)

DEUXIÈME LECTURE. — **Impression produite sur les croisés par la vue de Constantinople.**

Constantinople était alors la plus belle ville du monde. Faute de mots pour rendre leurs impressions, les pèlerins qui l'ont visitée se répandent en exclamations : « O quelle cité! combien noble! combien plaisante! combien pleine d'églises et de palais d'un merveilleux travail! » Foucher de Chartres ajoute : « Sur les places et dans les rues que d'œuvres admirables! il serait fastidieux de faire l'inventaire de cette opulence en toute sorte de richesses, or, argent, vêtements aux formes diverses, reliques des saints... » Un seul des voyageurs nous apporte un peu de précision : c'est Robert de Clari, chevalier amiénois. Il a profité de ses loisirs entre les deux sièges pour visiter

en tous sens la cité souveraine. Il ouvre de grands yeux devant les boutiques des changeurs et des orfèvres, « les grands monts de besants et les grands monts de pierres précieuses ». Il nous promène à travers le grand palais du Boucoléon qui, comme le Kremlin à Moscou, était plutôt un amas de palais et d'églises dans une enceinte fortifiée. Il y trouve cent cinq « maisons », trente chapelles grandes ou petites, et parmi elles la Sainte Chapelle. « Elle était si riche et noble qu'il n'y avait ni gonds ni verrous qui ne fussent d'argent, ni colonne qui ne fût de jaspe ou de porphyre ou de riches pierres précieuses; et le pavé de la chapelle était d'un marbre si lisse et si clair, qu'il semblait qu'il fût de cristal. » Dans le « moustier Sainte-Souphie » chaque colonne guérissait de quelque maladie ceux qui s'y frottaient; la table de l'autel, longue de quatorze pieds, était d'or et de pierres précieuses fondus ensemble; cent lampadaires étaient formés chacun de vingt-cinq lampes, dont chacune valait bien 200 marcs d'argent. Partout des statues équestres en bronze des empereurs. Sur la *spina* de l'Hippodrome, « si avait-il images d'hommes et de femmes et de chevaux et de bœufs et de chameaux et d'ours et de lions et de beaucoup d'autres bêtes jetées en cuivre, qui étaient si bien faites et si naturellement formées qu'il n'y a si bon maître en paganisme ni en chrétienté qui sût mieux pourtraire ni si bien former images. » Ces images, ce sont les chefs-d'œuvre dont Nicétas nous a dressé le catalogue... c'était, Bellérophon chevauchant Pégase; c'était l'Hercule du grand statuaire Lysimaque qui, ramassé sous sa peau de lion, le coude sur le genou et le menton dans la main, méditait sur sa rude destinée .. Au reste, les Byzantins commençaient à perdre le sens de l'art antique : pour eux Bellérophon était Josué arrêtant le soleil. Une Minerve fut détruite par les Grecs eux-mêmes, parce qu'elle avait une main tendue vers l'Occident : ils l'accusaient d'avoir appelé l'armée latine.

(D'après Lavisse et Rambaud, *Histoire générale.* — Paris, Colin.)

Livres à consulter : H. Martin, Michelet, Dareste, Bordier et Charton, V. Duruy, *Histoire de France.* — Lavisse et Rambaud, *Histoire générale.* — Michaud, *Histoire des croisades.* — L. Léger, *Histoire de l'Autriche-Hongrie.* — Rambaud, *Histoire de la Russie.* — Lavisse. *Etude sur les origines de la monarchie prussienne.* — Rosseeuw Saint-Hilaire, *Histoire d'Espagne.* — G. Carré, *le Moyen Age*, choix de lectures historiques.

CHAPITRE XVI

LA SOCIÉTÉ AU MOYEN AGE : **Le château. Le chevalier. — L'hommage. — Les paysans.**

SOMMAIRE

1. LA FÉODALITÉ. — Sous les premiers Capétiens, le rôle de la royauté fut très effacé. Ce qui caractérise cette époque, c'est le régime féodal. Le dixième et le onzième siècle marquent l'apogée de la féodalité.

2. ORIGINES DE LA FÉODALITÉ. — Tout seigneur féodal est propriétaire foncier. Il est suzerain ou vassal. Les seigneurs suzerains possèdent leurs terres en toute propriété; les vassaux les possèdent à titre de fiefs. Les propriétaires de fiefs usurpèrent sur leurs terres les droits de souveraineté. Ils furent ainsi de véritables souverains.

3. LE SUZERAIN ET LE VASSAL. — Le suzerain et le vassal étaient liés l'un à l'autre par un contrat. Le vassal se déclarait par l'hommage l'*homme-lige* du suzerain, lui prêtait serment de fidélité, et recevait de lui l'investiture de son fief : ses devoirs étaient le service militaire, le service de cour et de justice et les aides.

4. LES VILAINS ET LES SERFS. — Les vilains ou non-nobles ne faisaient point partie de la société féodale. Ils devaient à leurs seigneurs les droits seigneuriaux, taille, cens, corvées; ils dépendaient de la juridiction féodale. La condition des serfs était plus misérable encore.

5. L'ÉGLISE. — Le clergé, qui possédait de vastes domaines, faisait partie de la société féodale. Les évêques et les abbés étaient des seigneurs temporels; ils exerçaient tous les droits féodaux.

6. RÉSULTATS DE LA FÉODALITÉ. — La féodalité, en attachant les populations au sol et en améliorant le sort des serfs, rendit des services; mais elle se perdit par ses abus.

RÉCIT

1. La féodalité. — L'empire de Charlemagne s'était démembré en plusieurs royaumes; en même temps chacun de ces royaumes se démembrait à son tour en une foule de petites souverainetés locales. Alors « chaque point de l'espace, dit Michelet, devient indépendant; la vallée devient un royaume; la montagne, un royaume. Il n'y a plus pour les hommes d'idées générales, d'intérêts communs. Celui-ci perche avec l'aigle, l'autre se retranche derrière le torrent. L'homme ne sait bientôt plus s'il existe un monde au delà

de son canton, de sa vallée. Il prend racine, il s'incorpore à la terre ».

Ces petites souverainetés locales, qui avaient remplacé tout gouvernement central, s'appelaient fiefs.

2. Le fief. — Le fief est toujours une propriété foncière, car l'un des principes du régime féodal est qu'il n'y a pas de seigneur sans terre. Il a son origine dans les donations de terres que les rois barbares firent à leurs compagnons d'armes pendant et après les invasions. Ces terres, ou bénéfices comme on les appelait, devinrent toutes des propriétés héréditaires. Désormais elles s'appelèrent des fiefs: leurs possesseurs étaient astreints au service militaire.

3. La recommandation. — Dans la société troublée de cette époque, l'indépendance complète était impossible pour les moyens et les petits propriétaires, exposés sans cesse aux convoitises et aux empiétements de leurs puissants voisins. Pour sauvegarder sa terre, l'homme libre invoqua la protection d'un grand seigneur, de celui-là même dont il redoutait la violence; il se recommanda à lui.

Par la *recommandation*, il engageait sa terre à ce seigneur, qui la lui rendait sous condition du service militaire. Il devenait dès lors son vassal.

Le fief et la recommandation : tels sont les deux principes sur lesquels s'est fondée la société féodale.

4. Le seigneur. — Tout propriétaire de fief est noble; il est seigneur. A l'origine, le seigneur possédait seulement sur son domaine les droits que confère la propriété. Peu à peu, à mesure que l'autorité royale s'affaiblit, il usurpa les droits de souveraineté. Il gouverna son domaine comme s'il en avait été le roi. Il rendit la justice, perçut des impôts, leva des hommes d'armes. Les habitants de son domaine devinrent ses sujets. Il habita, comme les rois, un palais, le château féodal; il eut des gardes, une cour. Enfin il transmit à ses enfants son pouvoir devenu héréditaire. Ainsi chaque fief était devenu un petit royaume et chaque seigneur un petit roi.

5. La noblesse. — Les seigneurs, possesseurs de fiefs, constituaient la classe noble. Parmi les seigneurs, les uns

étaient suzerains, les autres étaient vassaux. Le seigneur suzerain avait sur le fief et sur la personne du vassal des droits fixés par le contrat féodal. Le roi était le seigneur suzerain du royaume. Au-dessous du roi étaient les grands feudataires qui relevaient directement de sa suzeraineté, tels que les six pairs laïques de France et les six pairs ecclésiastiques. Ces grands feudataires formaient la haute noblesse.

La moyenne noblesse comprenait les vassaux, seigneurs encore puissants et possesseurs de vastes fiefs, mais placés sous la souveraineté des grands feudataires.

La petite noblesse comprenait les vassaux inférieurs, possesseurs d'un simple manoir, ou attachés, comme chevaliers, à la personne des nobles.

6. Le contrat féodal. — Les relations féodales entre le suzerain et le vassal étaient réglées par une sorte de contrat, qui comprenait les trois cérémonies de l'hommage, du serment de fidélité et de l'investiture.

Pour rendre l'hommage, le vassal enlevait son épée, sa ceinture, ses éperons ; il se plaçait tête nue et un genou en terre, devant son seigneur ou suzerain, qui lui prenait les mains.

Après avoir prêté hommage à raison de la terre qu'il tenait du suzerain, le vassal lui engageait sa foi; il lui jurait de le servir fidèlement envers et contre tous.

Le serment de fidélité une fois prêté, le suzerain donnait au vassal l'investiture du fief, lui remettant une motte de gazon ou une branche d'arbre, ou une poignée de terre, ou tel autre symbole. Alors seulement le vassal était en pleine possession de son fief : alors seulement il était réellement devenu l'*homme* de son seigneur.

7. Les relations féodales. — Comme souverain de son vassal, le suzerain a le droit d'exiger de lui des services.

Le premier de tous les services, le plus connu, le plus général, celui que l'on peut considérer comme la source et la base même de la relation féodale, c'est le service militaire. Le vassal, sur la réquisition de son seigneur, était tenu de le suivre, tantôt seul, tantôt avec tel ou tel nombre d'hommes, tantôt dans les limites du territoire féodal, tantôt partout, tantôt pour la défense seulement, tantôt pour l'attaque comme

pour la défense. La durée de ce service militaire était ordinairement de quarante ou cinquante jours.

Le second service dû par le vassal à son suzerain était l'obligation de servir son suzerain dans sa cour, dans ses plaids, toutes les fois qu'il convoquait ses vassaux, soit pour



Cérémonie de l'hommage féodal (d'après un sceau du treizième siècle).

leur demander des conseils, soit pour qu'ils prissent part au jugement des contestations portées devant lui.

Il y avait une autre obligation féodale un peu plus irrégulière. Ce sont les aides. Les aides étaient les secours pécuniaires que, dans certains cas exceptionnels, les vassaux devaient à leur seigneur.

En retour, le suzerain devait sa protection à son vassal. A ce titre il avait encore des droits. Il pouvait administrer son fief pendant la minorité des enfants : c'était le droit de garde noble. Il avait la garde des enfants mineurs : c'était le droit de tutelle. Il pouvait choisir un époux aux filles de son vassal : c'était le droit de mariage.

8. La féodalité ecclésiastique. — Les membres du

clergé faisaient partie, comme des laïques, de la société féodale. Les évêques, chefs des diocèses, et les abbés, chefs de monastères, étaient de puissants seigneurs. Ils exerçaient les droits et remplissaient les devoirs féodaux.

La juridiction des seigneurs ecclésiastiques devint de plus en plus étendue et leurs tribunaux s'emparèrent bientôt de tous les procès qui, directement ou indirectement, touchaient à la religion. La féodalité ecclésiastique ne joua pas au moyen âge un rôle moins important que la féodalité laïque.


Abbé.

9. Les vilains. — La noblesse et le clergé formaient ainsi la classe privilégiée. Tous ceux qui n'étaient ni nobles ni clercs étaient confondus dans la classe des *vilains*. Tel était le nom des paysans qui habitaient les domaines (en latin, *villæ*) des seigneurs.

Parmi les vilains, les uns étaient *francs* ou libres; les autres étaient esclaves ou serfs. Leur condition était à peu près la même.

10. Condition des vilains. — Les vilains cultivaient la terre qui leur avait été cédée par le seigneur. Ils la possédaient à titre héréditaire; ils la transmettaient à leurs enfants. Le seigneur ne pouvait la reprendre que s'ils ne s'acquittaient pas des obligations qui leur étaient imposées. Les vilains étaient donc possesseurs de leur terre comme les vassaux l'étaient de leurs fiefs. Mais, de même que le vassal devait à son suzerain certains services, le vilain devait à son propriétaire des redevances. Les charges des vilains étaient lourdes.

1° Ils devaient au propriétaire un droit de fermage (le cens), des taxes (la taille), et des redevances en blé, en avoine, en œufs, en poules. Ces redevances s'appelaient des *coutumes*.

2° Ils devaient aller sur la terre du seigneur labourer, moissonner, engranger, faucher, faner, abattre du bois, apporter de la paille : c'étaient les corvées.

3° Ils devaient porter leur blé au moulin du seigneur, leur



Serfs laboureurs (d'après une miniature d'un manuscrit du douzième siècle).

pain au four du seigneur, leur vendange au pressoir du seigneur, et, pour le service qui leur était imposé, ils devaient payer une redevance.

4° Ils étaient soumis à la justice du seigneur. S'ils commettaient une contravention, le seigneur leur faisait payer une amende à son profit ; s'ils avaient commis un crime, le seigneur les faisait mettre à mort et confisquait tous leurs biens.

La condition des vilains, quoique préférable à celle des esclaves de l'antiquité, était encore bien mauvaise. Ils restaient entièrement sous la dépendance du seigneur. Les vilains serfs étaient même taillables et corvéables à merci. Les seigneurs méprisaient les vilains : aussi leur nom est resté comme un terme de mépris[1].

1. Seignobos.

11. Autres droits seigneuriaux. — Cette énumération des droits du maître sur les vilains est longue, et cependant elle est prodigieusement incomplète.

Les droits de chasse, de garenne et de colombier n'appartenaient qu'à la noblesse, qui saccageait ainsi les terres du paysan et lui défendait, sous peine de mort, de tuer une bête noble : sous le règne de saint Louis, le sire de Coucy fit pendre trois étudiants, coupables d'avoir tué des lapins sur ses terres. Par le droit de gîte, le seigneur s'établissait dans la maison de ses sujets. Par celui de pourvoierie, il s'emparait de tout ce qui lui convenait, charrettes, chevaux, matelas, provisions de bouche. Par celui de péage, il rançonnait les voyageurs à l'entrée des ponts ou aux barrages établis dans les rivières. Le droit d'épave lui donnait la propriété de tous les objets trouvés sur sa terre ; celui de bris, la confiscation des vaisseaux naufragés sur ses côtes, avec les passagers et la cargaison ; celui d'aubaine, le droit de réduire en servage tout étranger établi chez lui depuis un an et un jour.

12. Le château féodal. — Les devoirs du seigneur se réduisaient à un seul : il était tenu de protéger ses sujets. La protection ! voilà ce que demandait le malheureux exposé aux rapines des brigands, aux violences des puissants, aux incursions des barbares. Ce furent des mains plébéiennes qui bâtirent ces châteaux massifs, qu'elles devaient plus tard démolir.

On choisissait le bord escarpé d'une rivière, un rocher à pic, un monticule au milieu d'une plaine ; on creusait des fossés, on élevait une muraille épaisse, percée de meurtrières et garnie de créneaux et de mâchicoulis. Dans cette enceinte on bâtissait le manoir du seigneur : c'était d'ordinaire une construction carrée ou à pans coupés, divisée en trois étages. Le rez-de-chaussée servait de cave, de cellier et d'arsenal. Le premier étage, auquel on arrivait par une échelle extérieure, était la demeure du maître et de sa famille ; c'était une grande chambre garnie d'une vaste cheminée, mal close et mal éclairée ; des troncs d'arbres flambaient dans l'âtre sans pouvoir réchauffer les habitants ; de la paille hachée étendue sur le sol tenait lieu de tapis. Au-dessus, la plate-forme, où montaient les hommes d'armes en cas de siège. A l'un des angles s'élevait une guérite de pierre pourvue d'une grosse cloche et gardée par le guetteur du château. Le

guetteur interrogeait du regard l'horizon, et, s'il apercevait l'ennemi, il sonnait la cloche d'alarme, et le branle-bas du combat commençait. Alors le paysan quittait sa vigne ou son champ, il accourait vers son hameau, blotti au pied du donjon féodal; il emmenait sa femme et ses enfants, il poussait devant lui son bœuf de labour, il entrait dans la



Château féodal.

cour du château, et venait lutter derrière le pont-levis pour la défense commune.

13. La vie féodale. — Tout noble est soldat. Il combat à cheval. Il est armé d'une épée d'acier et d'une longue lance en bois de frêne; pour parer les coups, il porte un long bouclier de bois et de cuir, l'écu. En bataille, il se revêt d'une chemise de mailles de fer qui descend jusqu'au genou et monte jusqu'au menton: c'est le haubert; la tête est préservée par le heaume d'acier. Un domestique aide le seigneur à porter son écu: c'est l'écuyer.

La guerre remplissait toute la vie des seigneurs. Aussi leurs mœurs étaient brutales, violentes, souvent féroces.

Les barons, incapables de supporter l'ennui du château, tyrannisaient leurs serfs pour se distraire, ravageant les

moissons, courant la campagne avec leurs chiens et leurs chevaux, et se querellant entre eux pour les plus futiles motifs. Les barons, incapables de prendre les maisons fortes, se vengeaient sur le plat pays, et les serfs payaient de la ruine et de la mort les folies de leurs maîtres. Le fils du sire de Coucy, Thomas de Marle, pour mieux



Guerriers du dixième siècle (d'après la Tapisserie de Bayeux).

vexer ses adversaires, empalait, écorchait, mutilait leurs paysans.

14. Misère des campagnes. — La conséquence fatale des guerres privées, ce fut la famine, une famine terrible pendant laquelle on mangeait l'écorce des arbres, l'herbe des champs, les cadavres des cimetières. « Le voyageur, dit le moine Raoul Glaber, assailli sur la route, succombait sous les coups de ses agresseurs; ses membres étaient déchirés, grillés au feu et dévorés; d'autres, fuyant leur pays pour fuir aussi la famine, recevaient l'hospitalité sur les chemins, et leurs hôtes les égorgeaient pendant la nuit pour les manger. Quelques-uns présentaient à des enfants un œuf ou une pomme pour les attirer à l'écart, et ils les immolaient à leur faim. »

15. La chevalerie. — L'Eglise chercha à adoucir ces mœurs féodales. Elle contribua à former la chevalerie.

La chevalerie exerça une grande influence sur les classes élevées de la société du moyen âge. Elle s'emparait de l'enfance et de la jeunesse par l'éducation, de l'homme par les devoirs qu'elle lui imposait et par les sentiments qu'elle lui inspirait.

16. Education d'un chevalier. — Dès l'âge de sept ans, le futur chevalier était enlevé aux femmes et confié à quelque vaillant baron qui lui donnait l'exemple des vertus chevaleresques.

17. Le page. — De sept à quatorze ans, l'aspirant à la chevalerie accompagnait le châtelain et la châtelaine, comme page, varlet et damoiseau ou damoisel. Il les suivait à la chasse, lançait et rappelait le faucon, maniait la lance et l'épée, s'endurcissait aux plus rudes exercices, et, par cette activité incessante, se préparait aux fatigues de la guerre et acquérait la force physique nécessaire pour porter les lourdes armures du temps. L'exemple d'un seigneur qu'on présentait comme un modèle de chevalerie; les hauts faits d'armes et d'amour que l'on racontait pendant les longues veillées d'hiver dans la salle où étaient suspendues les armures des chevaliers et qui était pleine de leurs souvenirs; parfois aussi les chants d'un troubadour qui payait l'hospitalité du seigneur par quelque *canzone* en l'honneur des paladins de Charlemagne et d'Arthur : voilà l'éducation morale et intellectuelle que recevait le jeune homme. Elle gravait dans sa pensée un certain idéal de chevalerie qu'il devait chercher un jour à réaliser.

18. L'écuyer. — A quinze ans, il devenait écuyer. Il y avait des écuyers de corps ou d'honneur qui accompagnaient à cheval le châtelain et la châtelaine, des écuyers tranchants qui servaient à la table du seigneur, des écuyers qui portaient sa lance et les diverses pièces de son armure. Les idées du temps ennoblissaient ces services domestiques. Un noble seul pouvait faire l'essai du vin et des mets à la table seigneuriale, et accompagner la châtelaine dans les courses à travers les forêts.

La religion et la guerre, qui avaient une influence domi-

nante dans la vie du moyen âge, se réunissaient pour consacrer l'initiation de l'écuyer. Il était conduit à l'autel au moment où il sortait de l'enfance pour entrer dans la jeunesse. Son éducation physique, militaire et morale se continuait par des exercices violents. Couvert d'une pesante armure, il franchissait des fossés, escaladait des murailles ; et les légendes de la chevalerie développaient de plus en plus dans son esprit cet idéal de courage et de vertu, que, sous les noms d'Arthur, d'Amadis, de Roland, d'Olivier et de tant d'autres héros, la poésie offrait aux imaginations.

19. Sacre d'un chevalier. — Lorsque l'écuyer avait vingt et un ans et qu'il paraissait digne par sa vaillance



Armement d'un chevalier sur le champ de bataille.

d'être fait chevalier, il se préparait à cette initiation par des cérémonies symboliques. Le bain, signe de la pureté du corps et de l'âme, la veillée d'armes, la confession, la communion, précédaient la réception du nouveau chevalier. Le seigneur qui devait armer le chevalier le frappait de l'épée, en lui disant : « Je te fais chevalier au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Il lui faisait jurer de consacrer ses armes à la défense des faibles et des opprimés. Puis il lui donnait l'*accolade* et lui ceignait l'épée. Les parrains d'armes couvraient le nouveau chevalier des diverses pièces de l'armure, et lui chaussaient les éperons dorés, signe distinctif de la

dignité de chevalier. La cérémonie se terminait souvent par un tournoi[1].

20. Les tournois. — Le divertissement favori des chevaliers était le combat simulé, soit le combat entre deux adversaires, appelé la joute, soit le combat entre deux troupes, le tournoi. Le combat se passait dans un espace entouré de barrières, le champ clos. A l'origine, on se battait avec de vraies armes, et souvent les combattants tombaient frappés à mort. C'était le combat à outrance. Plus tard on se servit d'armes courtoises, la lance sans pointe ou l'épée émoussée. On se contentait de rompre une lance. Les dames encourageaient les chevaliers qui portaient leur couleur et décernaient au plus brave le prix de la victoire.

21. Les ordres de chevalerie. — L'amour des armes et le sentiment religieux, qui étaient le principe même de la chevalerie, inspirèrent la fondation des ordres militaires à l'époque de la croisade. Tels furent les ordres des Hospitaliers et des Templiers en Palestine, des chevaliers Teutoniques en Allemagne, de Saint-Jacques de Compostelle, de Calatrava et d'Alcantara en Espagne.

Plus tard, les ordres de chevalerie perdirent leur caractère primitif. Ils ne furent plus qu'une marque de distinction. Ainsi l'ordre de la Jarretière en Angleterre, de la Toïson d'or en Autriche, et, en France, ceux de l'Etoile, de Saint-Michel, du Saint-Esprit et de Saint-Louis, n'étaient plus que des récompenses données au mérite ou des insignes de la faveur royale.

22. Résultats du régime féodal. — Tel était dans son ensemble le régime féodal. A l'origine, il fut certainement populaire. Les souverainetés locales ont défendu, alors que la royauté était impuissante, le sol national contre les invasions. Elles ont fixé au sol les populations encore dispersées, et les domaines des seigneurs ont été l'origine de nos villages.

La féodalité a amélioré le sort des serfs, préférable à celui de l'esclave antique. Elle a institué les libres relations des nobles entre eux par le contrat féodal; et, ainsi, elle a

1. Chéruel.

préparé les libertés politiques. Elle a accru la moralité humaine par le culte du devoir et de l'honneur. Enfin elle a relevé la condition de la femme; elle lui a donné la place d'honneur au château, dans les fêtes et dans les tournois.

Mais la féodalité ne tarda pas à se perdre par ses abus. En faisant peser sur les faibles toutes les charges, en désolant les campagnes par les guerres privées, elle devint intolérable et odieuse. Le serf, qui avait vu dans le seigneur un protecteur, sentit en lui un despote capricieux et dur. Il regarda avec un sentiment de haine ce château qui n'était plus que le symbole de la tyrannie. Le maître fut l'ennemi; et, pour se débarrasser de lui, le serf tourna ses regards vers le roi et mit son espoir dans la monarchie.

LECTURE. — **La féodalité devant l'ennemi.**

Après tant de siècles d'invasions, voici dans chaque canton des bras armés, une troupe sédentaire capable de résister à l'invasion nomade; on ne sera plus en proie à l'étranger; au bout d'un siècle, cette Europe, que saccageaient des flottilles de barbares à deux voiles, va jeter deux cent mille hommes armés sur l'Asie, et désormais au nord, au midi, en face des musulmans, en face des païens, au lieu d'être conquise, elle conquiert. Pour la seconde fois, une figure idéale se dégage; après celle du saint, celle du héros, et le nouveau sentiment, aussi efficace que l'ancien, groupe aussi les hommes en une société stable. — Celle-ci est une gendarmerie à demeure où, de père en fils, on est gendarme. Chacun y naît avec son grade héréditaire, son poste local, sa solde en biens-fonds, avec la certitude de n'être jamais abandonné par son chef, avec l'obligation de se faire tuer au besoin pour son chef. En ce temps de guerre permanente, un seul régime est bon, celui d'une compagnie devant l'ennemi, et tel est le régime féodal : par ce seul trait, jugez des périls auxquels il pare et du service auquel il astreint. — « En ce temps-là, dit la chronique générale d'Espagne, les rois, comtes, nobles, et tous les chevaliers, afin d'être prêts à toute heure, tenaient leurs chevaux dans la salle où ils couchaient avec leurs femmes. » Le vicomte, dans la tour qui défend l'entrée de la vallée ou le passage du gué; le marquis, jeté en enfant perdu sur la frontière brûlée, sommeille la main sur son arme, comme le lieutenant américain dans un block-haus du Far-West, au milieu des Sioux. Sa maison n'est qu'un camp et un refuge; on a mis de la paille et des tas de feuilles sur le pavé de la grande salle; c'est là qu'il couche avec ses cavaliers, ôtant un éperon quand il a chance de dormir; les meurtrières laissent à peine entrer le jour; c'est qu'il s'agit avant tout de ne pas recevoir de flèches... Des hommes dans les rangs pour combler les vides, des hommes dans les postes pour monter la garde, voilà le cri qui sort à ce moment de toutes les poitrines, comme l'appel d'une voix d'airain.

(H. Taine, *les Origines de la France contemporaine*. — Paris, Hachette.)

Livres à consulter : H. MARTIN, MICHELET, DARESTE, BORDIER et CHARTON, V. DURUY, *Histoire de France*. — LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale*. — PFISTER, *Etudes sur le règne de Robert le Pieux*. — LUCHAIRE, *Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens*; — *Manuel des institutions françaises, période des Capétiens directs*. — GUIZOT, *Histoire de la civilisation en France*; — *Histoire de la civilisation en Europe*. — RAMBAUD, *Histoire de la civilisation française*. — CHÉRUEL, *Dictionnaire des Institutions*. — GASQUET, *Précis des institutions politiques et sociales de l'ancienne France*. — DONIOL, *Histoire des classes rurales en France*. — ROY, *l'An mil*. — L. GAUTIER, *la Chevalerie*. — SEMICHON, *la Paix et la Trêve de Dieu*. — G. CARRÉ, *le Moyen Age*, choix de lectures historiques.

CHAPITRE XVII

LA SOCIÉTÉ AU MOYEN AGE : **L'Église. — L'excommunication. — Les pèlerinages. — Les fêtes religieuses. — Les hérésies. — La croisade des Albigeois. — L'Inquisition.**

SOMMAIRE

1. Rôle de l'Eglise. — L'Eglise exerça sur le régime féodal une influence bienfaisante en établissant la trêve de Dieu et en usant contre les seigneurs de l'excommunication.
2. Pratiques religieuses. — La peur de l'enfer, alors très répandue, avait multiplié les pratiques religieuses telles que les pèlerinages, les confréries de flagellants, etc.
3. La foi religieuse. — La foi religieuse était excitée par le culte de la Vierge et des saints, la vénération des reliques, les fêtes nombreuses.
4. Ordres mendiants. — Les ordres mendiants prirent une grande part au mouvement intellectuel du treizième siècle.
5. Les hérésies. — Toutefois l'autorité de l'Eglise ne fut pas universellement reconnue. De nombreuses hérésies apparurent. La plus célèbre fut celle des Albigeois.
6. Croisade des Albigeois. — Elle donna lieu à la croisade des Albigeois, dirigée par Simon de Montfort et les seigneurs du Nord contre le comte de Toulouse et les seigneurs du Midi.
7. L'Inquisition. — Le Midi fut vaincu. Le Languedoc fut réuni au domaine royal et les populations opprimées par l'Inquisition furent replacées sous le joug de l'Eglise.

RÉCIT

1. Rôle de l'Eglise. — L'Eglise s'efforca de remédier aux abus de la société féodale. Elle avait d'abord souffert elle-même des excès de la vie féodale; des évêques et des abbés avaient mené la vie brutale, violente, sanguinaire des seigneurs laïques. Dans maintes abbayes, les mœurs étaient devenues licencieuses. Mais, dès le onzième siècle, l'Eglise entreprit de se réformer : les règles monastiques furent restaurées par les fondateurs des ordres de Cluny, de Cîteaux et des Chartreux. Elle voulut ensuite faire cesser les

guerres privées qui désolaient les campagnes, et elle réussit à imposer à la féodalité la Trêve de Dieu (1041).

2. L'excommunication. — Si le clergé n'échoua pas dans cette œuvre de paix, c'est qu'il avait entre les mains une arme alors redoutable, l'excommunication.

Quand le peuple était réuni dans l'église, après la lecture de l'évangile, le prêtre, debout à l'autel, prononçait la formule : « Qu'ils soient excommuniés ceux qui n'ont pas voulu ou qui ne voudront pas promettre la paix et la justice ! Maudits eux et leurs fauteurs pour le mal ! Maudites soient leurs armes, maudits leurs instruments de guerre ! Que leur joie s'éteigne à la face des saints anges, de même que ces cierges s'éteignent à vos yeux ! » Alors les évêques et les prêtres renversaient les cierges qu'ils tenaient à la main et les jetaient à terre.

De telles cérémonies frappaient vivement les imaginations, et donnaient aux serfs le courage de refuser l'obéissance au baron excommunié. Des récits effrayants passaient de l'église à la chaumière et remontaient jusqu'au donjon. On racontait qu'un seigneur du Quercy, ayant péri excommunié, avait été enterré par ses hommes, sans la permission du clergé, auprès d'une chapelle de Saint-Pierre. Le matin, son corps gisait hors du cimetière consacré, nu et face contre terre. Ses gens l'ensevelirent de nouveau et couvrirent le tombeau d'une masse de terre et de pierres. Le lendemain, ils retrouvèrent encore le cadavre au loin et le tombeau intact. Ces prodiges, auxquels tout le monde ajoutait foi, faisaient trembler les seigneurs au fond de leurs forteresses, et ils s'humiliaient devant des adversaires qui ne craignaient pas les épées.

3. La peur de l'enfer[1]. — Pour les populations barbares de ce temps, la crainte du diable et de l'enfer était un stimulant religieux plus puissant que l'amour de Dieu et que l'espoir même du paradis. L'Eglise, qui sentait la nécessité de dompter par la terreur le seigneur farouche et le paysan sauvage, a multiplié à cette époque, dans les sermons, dans les légendes pieuses, dans les peintures et les sculptures des cathédrales, les scènes effrayantes du juge-

1. La première partie de ce chapitre a été empruntée à l'*Histoire de la civilisation* de Rambaud.

ment dernier, les horreurs de l'enfer, les tortures réservées aux damnés.

C'est cette peur du diable qui, à la fin, triomphait de la férocité d'un Robert le Diable et d'un Foulque le Noir, les jetait tout tremblants aux pieds du prêtre, les courbait sous les plus rudes pénitences, leur faisait dépouiller l'armure seigneuriale pour prendre les haillons du mendiant, les envoyait en pèlerinage à Rome ou en Terre Sainte, le dos meurtri de flagellations volontaires. C'est cette peur qui a fait opérer, au lit de mort, tant de restitutions et qui a fait élever, en matière d'expiation, tant de monastères et d'églises. Dans l'ignorance générale, on voyait partout la main du démon : les orages, les éclipses, les pestes, les famines étaient son œuvre.

4. Les pèlerinages. — Les pèlerinages étaient, à cette époque, une des pratiques religieuses le plus répandues. Les vrais pèlerins s'en allaient à pied par le monde, avec le bâton et la besace du pauvre, parfois montant à genoux, la chair meurtrie par les cailloux, les sentiers abrupts qui conduisaient aux chapelles, ou bien s'imposant la loi de reculer de deux pas chaque fois qu'ils faisaient trois pas en avant. Des pèlerins de profession, pour quelque aumône, se chargeaient d'accomplir les vœux formés par autrui.

Les pèlerinages les plus en renom étaient alors les sanctuaires de Jérusalem et de Rome, Saint-Jacques-de-Compostelle, Saint-Gall en Suisse, la Sainte Robe de Trèves, les trois rois mages de Cologne, Saint-Nicolas-du-Port, en Lorraine, Saint-Martin de Tours. Parmi les Notre-Dame, les plus célèbres étaient celles de Chartres, du Puy, d'Auray, de Fourvières, de Rocamadour, celle de Liesse, à Laon.

5. Les Flagellants. — Au treizième et au quatorzième siècle, il se forma dans les cités d'Allemagne des troupes de gens, hommes et femmes, qui parcouraient les villes et les campagnes, presque nus, se déchirant à coups de fouet les épaules. Ce sont ces compagnies de « flagellants » qui apparurent en France, excitant la pitié ou le scandale, et contre lesquelles sévit la police de l'Eglise et des rois. D'autres confréries d'exaltés se livraient à des danses furieuses en l'honneur de saint Guy, jusqu'à tomber d'épuisement.

6. Pratiques religieuses. — Certaines pratiques religieuses ont pris au Moyen Age un développement considérable. Au premier rang, il faut placer le culte de la Vierge et des Saints.

Le culte de la Vierge répondait à l'importance nouvelle que la femme avait prise dans la société féodale, à l'idéal chevaleresque des classes militaires. C'est à elle que l'on dédie les grandes cathédrales de la France et qu'on élève des sanctuaires sur le rivage escarpé des mers, sur les cimes neigeuses des Alpes.

On faisait d'elle une véritable reine féodale, dont la statue était habillée de riches étoffes, parée de joyaux précieux, couronnée d'un diadème où étincelaient les diamants et les pierreries, avec le sceptre royal et le globe du monde en main.

Le culte des saints répondait aussi à de vieux instincts populaires. Il y avait des saints dont la protection s'étendait sur la France entière, comme saint Martin de Tours. Saint Denis patronnait les domaines du roi, saint Nicolas surtout la Lorraine, saint André la Bourgogne. Saint Georges était plutôt anglais et saint Michel plutôt français. Au sein même d'une ville, chaque quartier avait son patron particulier. Chaque corps de métier avait le sien.

7. Les reliques. — Les reliques des saints étaient également l'objet d'une vénération particulière. La plupart des reliques avaient été conservées dans les lieux mêmes où les saints souffrirent le martyre dans les temps anciens ; d'autres venaient des catacombes de Rome, concédées par le pape aux églises de France; tels ossements précieux étaient un présent de l'empereur de Constantinople, la ville qui, après Rome, possédait le plus de reliques. Lors du siège d'Antioche, un songe avait révélé à un prêtre de Marseille où gisait la Sainte Lance. Saint Louis avait acquis de l'empereur Baudouin la Couronne d'épines.

On prêtait serment sur les reliques des saints et cet usage donnait souvent lieu à des faits singuliers.

Quand Guillaume, tenant à sa cour l'Anglo-Saxon Harold, lui fit jurer que, s'il devenait roi d'Angleterre, il ferait de lui son héritier, il ne lui présenta pour recevoir son serment que deux petits reliquaires. Harold, croyant avoir affaire à des saints sans importance, prêta volontiers le serment

exigé. Quand il l'eut prêté, on enleva les reliquaires, et il se trouva qu'il y avait dessous une grande cuve, pleine des os des saints les plus vénérés. Alors seulement Harold comprit la portée de son engagement et pâlit.

8. Les fêtes. — Les fêtes étaient devenues nombreuses au treizième siècle. L'énumération faite par le concile de Toulouse, en 1229, montre qu'avec cinquante-deux dimanches et cinquante jours de fête, plus du quart de l'année était ainsi consacré au service du culte.

Notons qu'à la différence de ce qui se passe aujourd'hui presque toutes ces fêtes étaient effectivement chômées, non seulement sous des peines canoniques, mais sous des peines temporelles : amende ou prison.

Les fêtes étaient célébrées au son des cloches. C'est pour elles qu'on éleva ces hauts clochers, tantôt séparés de l'église, tantôt la surmontant. On bâtit des clochers de plus en plus solides, car on ne tarda pas à fondre des cloches de plus en plus énormes; puis on les multiplia de façon à former « des carillons ».

Les orgues commencèrent à accompagner les chants sacrés vers le septième siècle. En 757, Pépin le Bref reçut de l'empereur grec Constantin Copronyme un orgue magnifique, qu'il fit placer dans l'église de Compiègne[1].

9. Caractère de la religion au moyen âge. — La religion d'alors n'était point austère et triste : il n'y avait rien de profane, puisque la religion embrassait toute l'existence de l'homme. On suivait gaiement le chemin du salut : les pèlerinages étaient souvent des parties de plaisir. Les *assemblées*, les *pardons*, comme on les appelle encore en Bretagne, étaient de bruyantes et nombreuses réunions, où les marchands, les chanteurs ambulants, les saltimbanques, ouvraient leurs échoppes ou dressaient leurs tréteaux. On ne se composait pas le visage pour entrer dans l'église; car l'église c'était la continuation de la rue et la vraie maison commune. Le chœur était réservé au culte, mais la nef appartenait au peuple. On y réunissait des conciles et aussi des conseils de guerre, même des conciliabules d'insurgés communiers. On allait s'y promener, échanger des nouvelles, causer de ses affaires. On y tenait la foire les jours de pluie,

1. Voir Rambaud, *Histoire de la civilisation française*. (Paris, A. Colin.)

ou faute de quelque autre local. La cloche sainte sonnait pour le marché, pour l'assemblée municipale, pour l'émeute, aussi bien que pour les offices.

10. Le clergé et le peuple. — Les gens d'église se mêlaient davantage à la vie du peuple.

Rien n'était plus populaire que les franciscains, par exemple. Avec leur costume qui nous semble étrange aujourd'hui, mais qui différait peu des costumes d'alors, ils allaient prêchant, quêtant, mendiant, entrant dans les maisons, s'informant de la femme et des enfants, donnant des conseils, prescrivant des remèdes, distribuant des bénédictions. Mêlés au peuple, ils en partageaient tous les instincts, même l'instinct de révolte contre les hauts dignitaires ecclésiastiques. Ils étaient volontiers du parti de la commune contre le prince-évêque[1].

11. Les ordres mendiants; le mouvement philosophique. — Les ordres mendiants, récemment créés, prirent une grande part au mouvement intellectuel du treizième siècle. Ils étaient au nombre de quatre : les franciscains, fondés par saint François d'Assise, en 1208; les Dominicains, institués en 1216 par l'Espagnol saint Dominique; les Carmes, d'abord installés sur le mont Carmel et introduits en France par saint Louis en 1238 ; enfin les Augustins.

Les ordres mendiants engagèrent une lutte acharnée avec l'Université de Paris et lui disputèrent le monopole de l'enseignement; le conflit se termina par un accommodement. Les ordres mendiants furent admis en 1260 dans l'Université; mais ils y occupèrent le dernier rang.

L'Université et les ordres mendiants se partagent la gloire d'avoir présidé au grand mouvement à la fois philosophique et religieux de la scolastique. C'est à Paris qu'étudient ou qu'enseignent avec éclat les grands docteurs du treizième siècle, et la plupart d'entre eux appartiennent à l'un ou à l'autre des ordres mendiants. Tels sont : l'Allemand Albert le Grand, qui s'occupe à la fois de théologie, de morale, de politique, de sciences naturelles et d'astronomie; l'Italien saint Thomas d'Aquin, surnommé l'Ange de l'Ecole ; le philosophe écossais Duns Scot; le savant anglais Roger Bacon,

1. Rambaud.

qui pressentit, pour ainsi dire, quelques-unes des grandes découvertes modernes; saint Bonaventure, Jean de Parme, Raymond Lulle, etc.

12. Les hérésies. Les Albigeois. — Cependant, même à cette époque de foi religieuse, l'autorité de l'Eglise n'était pas unanimement reconnue. Les hérésies commencèrent de bonne heure. Au onzième et au douzième siècle, apparurent les Cathares ou *Catharins*, c'est-à-dire les « purs ». Puis vint l'hérésie des *Beghards* ou *Picards*, nés au sein de la confrérie des *Béguins* et *Béguines*. C'étaient des gens d'une piété exaltée, mais indépendante, et qui rejetaient l'autorité de l'Eglise pour mener une vie religieuse, à leur idée, plus parfaite.

Les deux grandes hérésies du treizième siècle sont: 1° dans la vallée du Rhône, celle des *Vaudois* ou « pauvres de Lyon », fondée par un marchand lyonnais appelé Pierre Valdus, ou Pierre de Vaux; elle présente beaucoup d'analogie avec le protestantisme, avec lequel, dès l'apparition de celle-ci, elle se confondra; 2° dans le Languedoc, l'hérésie des *Albigeois*, qui semble une continuation de celle des Cathares et qui se rattachait à la doctrine antique des Manichéens. Elle admettait l'existence des deux principes, un dieu bon et un dieu mauvais. C'était le dieu bon qui avait créé l'âme, et le dieu mauvais qui avait créé le corps. Tous rejetaient les sacrements, les œuvres et l'autorité de l'Eglise. »

Les communications fréquentes des populations du Midi avec l'Orient et le voisinage des Arabes contribuaient à l'invasion de ces doctrines orientales. L'état politique et social de la France méridionale en facilitait encore la diffusion.

13. La France méridionale. — La domination des comtes de Toulouse et des seigneurs du Midi n'était pas, comme presque toujours celle des barons du Nord, brutale, ignorante et oppressive. Le régime municipal s'était conservé dans les cités, véritables républiques. La bourgeoisie s'était enrichie par le commerce et l'industrie. La noblesse était polie, instruite, éprise des plaisirs de l'esprit. Nulle part la poésie gracieuse et délicate des troubadours n'était plus goûtée que dans les cours seigneuriales.

Aussi « l'esprit et les goûts de la noblesse avaient fait naître un esprit de tolérance religieuse unique dans le monde du moyen âge. A la faveur de cette tolérance, dont

bénéficiaient même les juifs, la prédication et la propagande de toutes sortes de doctrines ne souffraient aucune restriction. »

« Les populations du Midi étaient hostiles à l'Eglise catholique. Les prêtres n'osaient laisser voir leur tonsure dans la rue. L'évêque de Toulouse ne pouvait toucher que 96 sous sur ses revenus épiscopaux et ne se risquait pas à envoyer ses mulets sans escorte à l'abreuvoir public. Quand saint Bernard vint prêcher à Carcassonne, le peuple couvrit sa voix, en criant et en frappant aux portes de l'église. Quand saint Dominique parut, on lui attacha des bouchons de paille dans le dos. »

14. La croisade des Albigeois. — Le pape Innocent III résolut d'arrêter ces progrès de l'hérésie. Il envoya dans les villes du Midi des moines de Cîteaux et l'évêque espagnol Dominique, le fondateur de l'Inquisition. Mais les prédications n'eurent aucun résultat. En 1208, le légat Pierre de Castelnau, entraîné par son zèle, excommunia Raymond VI, comte de Toulouse, accusé d'être favorable aux Albigeois. Quelques jours après, un chevalier du comte joignit Pierre de Castelnau sur le Rhône et le poignarda.

A cette nouvelle, Innocent III fit prêcher la croisade dans tout le nord de la France par les moines de Cîteaux. Leur appel fut entendu. Une foule de seigneurs prirent la croix. Parmi les croisés, le plus illustre, sinon le plus puissant, celui du moins qui a attaché son nom à cette terrible guerre, fut Simon de Montfort, surnommé le nouveau Macchabée. L'enthousiasme fut grand parmi tous ces barons qui ne voyaient pas seulement dans cette croisade une guerre sainte, mais une fructueuse expédition dans les campagnes et les cités opulentes du Languedoc.

15. Sac de Béziers et de Carcassonne (1209). — Les croisés attaquèrent d'abord le bas Languedoc, Béziers, Carcassonne, où les hérétiques étaient plus nombreux. « Le pape eût risqué d'unir tout le Midi contre l'Eglise et de lui donner un chef, s'il eût d'abord frappé le comte de Toulouse. Il feignit d'accepter sa soumission et l'admit à la pénitence.

» Raymond de Toulouse s'abaissa devant tout son peuple, reçut des mains des prêtres la flagellation dans l'église même où Pierre de Castelnau était enterré. Mais la plus horrible

pénitence, c'est qu'il se chargeait de conduire lui-même l'armée des croisés à la poursuite des hérétiques, lui qui les aimait dans le cœur, de la mener sur les terres de son neveu, le vicomte de Béziers, Raymond Roger, qui osait persévérer dans la protection qu'il leur accordait.

» L'armée assemblée devant Béziers était guidée par l'abbé de Cîteaux et par l'évêque même de la ville qui avait dressé la liste de ceux qu'il désignait à la mort. Les habitants refusèrent de les livrer, et, voyant les croisés tracer leur camp,



Cité de Carcassonne.

ils sortirent hardiment pour les surprendre[1]. » Ils furent repoussés par les croisés qui entrèrent dans la ville pêle-mêle avec les fuyards. La plus grande partie de la population fut massacrée.

L'effroi fut tel, que toutes les places furent abandonnées sans combat. Les habitants s'enfuirent dans les montagnes. Il ne resta que Carcassonne, où le vicomte était enfermé. La ville fut emportée d'assaut. Cinquante prisonniers furent, dit-on, pendus ; quatre cents, brûlés.

16. Mort de Raymond Roger, vicomte de Béziers. — Simon de Montfort fut investi par les légats du pape des fiefs enlevés au vicomte de Béziers et s'empara d'Albi, la dernière place qui résistait. Ce malheureux prince, prisonnier de Montfort depuis la prise de Carcassonne, mourut bientôt, peut-être empoisonné. Le comte de Foix voulut

1. Michelet, *Histoire de France*. (Paris, Rouff et Cie.)

le venger. Simon de Montfort marcha sur ses terres et enleva les villes de Foix et de Pamiers.

17. Croisade contre le comte de Toulouse. — Bientôt l'armée de Simon, grossie par un grand nombre de chevaliers lorrains et allemands, menaça le comte de Toulouse lui-même. Celui-ci, dans son effroi, courut à Rome s'humilier devant le pape. Cité à comparaître devant les conciles de Saint-Gilles et d'Arles, on lui imposa de si dures conditions qu'il préféra en appeler au sort des armes.

18. Bataille de Muret (1213). — Le comte de Toulouse fit appel au roi d'Aragon, Pierre II, qui venait de se couvrir de gloire à la grande victoire de Las-Navas-de-Tolosa sur les Almohades. Celui-ci envoya défier Simon de Montfort. « Le chef des croisés, toujours humble et prudent autant que fort, fit demander d'abord au roi s'il était bien vrai qu'il l'eût défié, et en quoi, lui vassal fidèle de la couronne d'Aragon, il avait pu démériter de son suzerain. En même temps, il se tenait prêt.

» Montfort s'étant trouvé en présence des ennemis, à Muret, près de Toulouse, feignit de vouloir éluder le combat, puis, tombant sur eux de tout le poids de sa lourde cavalerie, il les dispersa, et en tua, dit-on, plus de quinze mille : il n'avait perdu que huit hommes et un seul chevalier. Plusieurs des partisans de Montfort s'étaient entendus pour attaquer uniquement le roi d'Aragon. Ils le percèrent de coups. »

19. Mort de Simon de Montfort (1218). — Le concile de Saint-Jean de Latran enleva au comte de Toulouse tous ses Etats, qui furent donnés à Simon de Montfort. A cette nouvelle, Raymond VI et son fils, ainsi que les autres seigneurs du Midi, vinrent se jeter aux pieds d'Innocent III. Le pontife, en voyant les larmes de toute cette noblesse, se sentit troublé, et on raconte même qu'il donna sa bénédiction au jeune comte de Toulouse, et qu'il l'autorisa à reconquérir son héritage par les armes.

Quand Raymond et son fils reparurent dans le Midi, ils furent accueillis avec enthousiasme. Avignon, Beaucaire, Toulouse ouvrirent leurs portes. Simon de Montfort voulut reprendre cette dernière ville. Le siège durait depuis neuf mois quand il fut tué sous les murs par une pierre lancée,

dit-on, par une des machines de guerre que faisaient manœuvrer les dames de Toulouse. Son fils Amaury leva le siège et se retira à Carcassonne, où il emporta le corps de son père pour le faire ensevelir.

20. Intervention du roi de France. — Le pape Honorius III, prévoyant la défaite certaine des croisés, fit appel au roi de France, Philippe-Auguste. Mais celui-ci refusa d'intervenir, et permit seulement à son fils de conduire une armée dans le Midi. Cette expédition n'eut aucun succès. Désespéré, le fils de Simon de Montfort renonça à la croisade et céda au roi de France tous ses droits sur le Languedoc.

21. L'Inquisition. — Innocent III, en 1204, avait établi contre la secte albigeoise « une Inquisition » à la tête de laquelle fut placé, vers 1215, saint Dominique. L'hérésie vaincue, Grégoire IX organisa définitivement, en 1229, ce redoutable tribunal qui, en 1235, s'établit aussi dans la France du Nord. Blanche de Castille établit, à Toulouse, le cachot des « immurés » dans lequel les hérétiques étaient murés tout vivants.

Une tyrannie effroyable pendant trois siècles pesa sur le Midi. Ce n'étaient que procès, emmurements, bûchers, cadavres arrachés à la sépulture chrétienne, traînés sur la claie, jetés à la voirie. Toute maison où l'on découvrait un hérétique était abattue. Contre l'accusé on employait la procédure secrète, la torture. On acceptait contre lui tout témoignage, toute dénonciation, même de malfaiteurs et de condamnés, même de sa femme et de ses enfants.

L'Inquisition de France ne peut rivaliser avec l'Inquisition espagnole qui, dans l'espace de trois siècles, avait fait périr 300 000 personnes ; le nombre de ses victimes ne fut encore que trop considérable et la pression qu'elle exerça détruisit dans le Midi toute liberté du peuple.

LECTURE. — **Un épisode de la croisade des Albigeois : les massacres de Lavaur.**

Lavaur était une ville si forte que jamais en aucun royaume personne du monde ne vit plus forte en plaine ni qui fût munie de meilleurs remparts. Au dedans il y avait beaucoup de chevaliers bien armés, et parmi eux Aimerigat, le frère de dame Giraude, qui était la dame de

la ville. Il n'y avait pas dans le Toulousain de plus riche chevalier, ni plus large dépensier, ni de plus grande naissance...

Les croisés firent avancer des machines de guerre, jetèrent des matériaux pour combler le fossé, et sapèrent tellement les remparts que les défenseurs de Lavaur se rendirent étant pris et forcés. Là fut fait si grand massacre que jusqu'à la fin du monde je crois qu'il en sera parlé. Seigneur, les hérétiques devraient bien toujours désormais s'amender; car, je l'ai vu et ouï, ils ont eu trop à souffrir pour n'avoir pas fait ce qu'ordonnaient les clercs et les croisés; à la fin ils le feront, lorsqu'ils seront dépouillés, ainsi que firent ceux-ci, et ils n'auront point gré de Dieu en ce monde.

On brûla bien quatre cents hérétiques, en un feu, dans un pré, et cela fit grande clarté. Là fut pendu Aimerigat, et jamais en la chrétienté si haut baron ne fut, je crois, pendu avec tant de chevaliers à ses côtés; car, de chevaliers seulement, on en pendit quatre-vingts, comme on fait les larrons, et on les mit aux fourches, l'un ici, l'autre là.

Dame Giraude fut prise, qui criait et pleurait et braillait; ils la jetèrent dans un puits, bien le sais-je; ils la chargèrent de pierres, c'était horrible. Ce fut deuil et péché; car jamais homme du monde, sachez-le véritablement, ne l'aurait quittée sans qu'elle l'eût fait manger. Quant aux autres dames, un Français courtois et aimable les fit toutes échapper, en homme pieux et loyal. Ils prirent en la ville maint destrier clair et bai, et force riches armures de fer, force blé et force vin, force drap, dont ils sont joyeux, et force riches vêtements...

(D'après la *Chanson de la croisade contre les Albigeois*, trad. Paul Meyer.)

Livres à consulter : Henri MARTIN, MICHELET, DARESTE, BORDIER et CHARTON, V. DURUY, *Histoire de France*. — LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale*. — GUIZOT, *Histoire de la civilisation en France*. — RAMBAUD, *Histoire de la civilisation française*. — LUCHAIRE, *Philippe-Auguste*. — DARESTE, *Histoire de l'administration en France depuis Philippe-Auguste*. — Ch. MOLINIER, *l'Inquisition dans le midi de la France*. — G. CARRÉ, *le Moyen Age*, choix de lectures historiques.

CHAPITRE XVIII

LA SOCIÉTÉ AU MOYEN AGE : **Les villes. La bourgeoisie. — Les communes.**

SOMMAIRE

1. PROGRÈS DE LA BOURGEOISIE. — Au douzième siècle, les classes rurales et urbaines firent leurs premiers progrès dans la voie de l'affranchissement. La bourgeoisie des villes réussit alors à obtenir les libertés communales.

2. ORIGINES DIVERSES DU MOUVEMENT COMMUNAL. — Le mouvement communal, suivant les régions de la France, fut différent. Dans toutes les villes il dépendit beaucoup des circonstances locales et de l'histoire des siècles précédents.

3. LES MUNICIPALITÉS DU MIDI. — Dans le Midi, les anciennes municipalités romaines retrouvèrent leurs traditions oubliées et revinrent, avec l'assentiment des seigneurs et pacifiquement, au régime municipal : Toulouse, Nîmes, Avignon.

4. LES COMMUNES DU NORD. — Dans le Nord, les cités, irritées par les exactions de la féodalité, demandèrent à l'insurrection la liberté qu'elles n'obtenaient pas autrement : Laon, Amiens, Vézelay.

5. LES VILLES DE BOURGEOISIE. — Dans le Centre, les villes subirent l'action du pouvoir royal. Les habitants devinrent les bourgeois du roi. Ils n'avaient pas l'indépendance communale; mais ils jouissaient de la protection du roi.

6. LA ROYAUTÉ ET LES COMMUNES. — La royauté n'eut pas à l'égard de toutes les communes une politique unique et invariable. Tantôt elle favorisa le mouvement communal pour faire échec aux grands feudataires, ses rivaux; tantôt, au contraire, en particulier dans le domaine royal, elle y fut hostile et ne consentit qu'à l'établissement des villes de bourgeoisie.

RÉCIT

1. Les populations rurales. — Au douzième siècle, la condition des classes inférieures commença à s'améliorer. Jusqu'alors les populations rurales se composaient de serfs, attachés à la terre du seigneur. Bien que leur situation fût préférable à celle des esclaves, elle était encore bien précaire. Le maître pouvait exiger d'eux autant d'argent qu'il voulait : ils étaient taillables et corvéables à merci. Le maître pouvait, à leur mort, reprendre le champ qu'ils avaient cultivé : ils

étaient mainmortables. Exposés à toutes les violences des guerres privées, ils voyaient leur champ ravagé, leur maison incendiée. La famine et les épidémies décimaient ces populations misérables.

Plus d'une fois elles essayèrent par la révolte de secouer un joug insupportable. Les paysans normands firent, à la fin du dixième siècle, une formidable insurrection. Un peu plus tard, les serfs bretons se soulevèrent. Mais toutes ces révoltes furent noyées dans le sang.

2. Affranchissement des populations rurales. — Cependant les seigneurs, soit pour se procurer de l'argent au moment de la croisade, soit pour retenir sur leurs terres des paysans laborieux, consentirent à reconnaître à leurs serfs certains droits. Ils fixèrent les redevances annuelles qui leur étaient dues et renoncèrent à la mainmorte. C'est ce qu'on appela l'affranchissement ou l'abonnement. Les serfs devinrent ainsi les vilains francs.

Les rois multiplièrent les affranchissements des serfs sur le domaine royal ; ils attirèrent, sur les terres incultes, des paysans auxquels ils donnèrent la franchise. Ils fondèrent ainsi des centres de population qui prirent le nom de *villes franches* ou *villes neuves*. Les seigneurs imitèrent la conduite du roi. A la fin du quatorzième siècle, le servage avait à peu près disparu. Cependant, dans quelques provinces, des serfs, mais en petit nombre, sont restés jusqu'au dix-huitième siècle.

3. Les populations urbaines ; le mouvement communal. — A la même époque, les populations urbaines firent des progrès plus importants encore et conquirent leur liberté. Les villes, au moyen âge, étaient ou d'anciennes villes d'origine romaine, ou des villes de fondation plus récente qui s'étaient formées autour d'une *villa* seigneuriale (d'où le nom de villes), ou autour de quelque abbaye. Les unes et les autres étaient tombées au pouvoir soit du roi, soit d'un évêque, soit d'un seigneur.

Leur condition était à peu près la même partout. Le seigneur ou son prévôt prélevait arbitrairement des taxes, jugeait les habitants, exerçait un gouvernement absolu.

Au douzième siècle les habitants des villes, les bourgeois, devenus plus riches par le développement de l'industrie et

du commerce, cherchèrent à améliorer leur condition et à établir un régime plus régulier.

L'ensemble de ces efforts et de ces tentatives constitue le mouvement communal.

4. Région du Midi. Les municipalités. — L'émancipation des villes fut plus facile et plus rapide dans le Midi que dans le Nord. La plupart d'entre elles, si elles n'avaient pas conservé les anciennes institutions municipales romaines, n'en avaient pas perdu le souvenir. Elles avaient participé,



Sceau de la ville de Nimes.

comme les villes italiennes, à cette activité commerciale et industrielle que la croisade avait provoquée et elles en avaient recueilli tous les avantages. Elles étaient, en général, plus riches et plus civilisées. La féodalité y était moins fière et moins oppressive que dans le Nord. Aussi les villes comme Marseille, Avignon, Nîmes, Montpellier, Carcassonne, Toulouse, conquirent de bonne heure leur liberté municipale. Elles nommaient leurs officiers municipaux ou consuls, qui, avec l'assistance d'un conseil élu, administraient les affaires urbaines, jugeaient les citoyens, commandaient la milice.

Elles formaient comme autant de petites républiques indépendantes. Elles avaient leurs armoiries, elles frappaient monnaie, elles faisaient la guerre, elles signaient des traités de paix. Les seigneurs avaient facilité par leurs concessions cette émancipation politique. Aussi étaient-ils populaires. Ils recherchaient avec les riches bourgeois l'honneur des charges municipales.



Hôtel de ville et beffroi.

5. Région du Nord. Les communes. — Dans le Nord la féodalité était toute-puissante. Les seigneurs, barons ou évêques, gouvernaient despotiquement les villes. Non seulement les bourgeois n'avaient pas l'administration de leur cité, mais ils n'avaient aucune garantie contre l'excès des impôts et les abus des justices seigneuriales.

Cependant les artisans et les marchands, groupés en corporations, se servirent de leurs associations professionnelles pour former une association municipale. Ils s'engageaient à se

défendre les uns les autres contre la tyrannie du seigneur. C'est ce qu'on appela *jurer la commune.*

Les bourgeois ainsi associés obtinrent, soit à prix d'argent, soit les armes à la main, des concessions stipulées dans un contrat qui était la charte de la commune. Les chartes livraient à la cité les droits de justice, réglaient le service militaire et les redevances dues par les bourgeois, assuraient à ceux-ci le droit d'élire leurs magistrats et de se gouverner suivant leurs propres lois. Amiens, Beauvais, Saint-Quentin, Soissons, Noyon, Laon, obtinrent ainsi, après des luttes sanglantes, ces précieuses franchises municipales.

La commune, affranchie, élit ses magistrats municipaux, les échevins, présidés par un maire. « Elle a sur tous ses membres le droit de haute, moyenne et basse justice; elle a son pilori, sa potence, son bourreau. Elle a le droit de paix et de guerre comme un baron souverain; elle a sa milice, dont font partie tous les citoyens en âge de porter les armes; elle a son enceinte fortifiée pour la défendre contre l'ennemi du dehors, son hôtel de ville qui bientôt rivalisera de magnificence avec sa cathédrale, sa tour du beffroi, du haut de laquelle le guetteur surveille ce qui se passe dans la campagne. Elle a sa clocle communale, qui sonne pour convoquer les municipaux au conseil, ou pour annoncer l'heure du couvre-feu, ou pour appeler aux armes les citoyens. Elle a son trésor alimenté par les contributions des habitants et par les amendes de sa justice, son sceau qui représente parfois le maire en costume de chevalier; ses armoiries, signe de sa haute seigneurie[1]. »

6. Région du Centre. Les villes de bourgeoisie. — Les villes du Centre subirent généralement l'action de la politique royale. Dans cette région, « le roi a été assez fort pour empêcher presque toujours l'émancipation complète, assez sage pour accorder aux bourgeois les libertés les plus indispensables. Les villes de cette région n'ont ni magistrats élus, ni beffroi, ni sceau communal. Leurs milices sont commandées, les impôts sont perçus, la justice est rendue par des officiers du roi. Seulement, l'ancien arbitraire dans les impôts et dans la justice a cessé. »

7. Région de l'Ouest. — « La région de l'Ouest,

1. Rambaud, *Histoire de la civilisation.*

Normandie, Poitou, Saintonge, Aunis, présente une grande ressemblance avec celle du Centre. Là aussi a dominé une autorité très forte : celle du roi d'Angleterre. Aussi ne faut-il pas s'attendre à y rencontrer des villes souveraines. On n'y trouve également que des libertés octroyées; mais elles sont octroyées un peu plus largement que dans le Centre. Cela tient sans doute à ce que le pays a été souvent disputé entre le roi de France et celui d'Angleterre, et que chacun d'eux a cherché à s'attacher les bourgeois, sans diminuer cependant sa propre autorité. »

8. Région de l'Est. Les villes du Saint-Empire. — « Certaines cités du nord de la France, comme les trois villes épiscopales de la région lorraine, Metz, Toul, Verdun, comme Strasbourg et les villes d'Alsace, comme Besançon en Franche-Comté, avaient suivi une tout autre destinée que celles qui avaient le roi pour souverain ou pour suzerain. Leur histoire avait été mêlée non à celle de la France, mais à celle du saint-empire allemand.

» Les villes françaises qui relevaient du saint-empire conquirent leur liberté beaucoup plus tard que celles du royaume; mais, dès qu'elles furent en possession de la liberté, elles la possédèrent plus complètement. Etant « villes impériales », elles ne relevaient que de l'empereur, c'est-à-dire d'un souverain éloigné et presque toujours impuissant. Elles furent, dans la pleine acception du mot, des Etats souverains[1]. »

9. La royauté et les communes. — La royauté n'adopta pas à l'égard des communes une politique unique et immuable. Hors de leurs domaines, les rois favorisèrent souvent l'établissement des communes, soit pour affaiblir la féodalité, soit pour augmenter leurs revenus : car les villes payaient au roi une forte somme d'argent pour obtenir de lui une charte communale. Dans leur domaine, au contraire, les rois furent toujours hostiles à l'établissement des communes. A mesure que la souveraineté royale s'étendit sur la France entière, le régime des communes se transforma. Elles perdirent leur souveraineté et furent placées sous l'autorité des prévôts royaux.

1. Rambaud, *Histoire de la civilisation.*

10. Les inconvénients et les avantages du régime communal. — « Le régime des républiques indépendantes avait ses inconvénients. La liberté qu'elles établissaient était une liberté étroite et toute locale. Elles n'étaient qu'une nouvelle variété d'Etats féodaux venant s'ajouter aux anciens. Les citoyens de Cambrai ou de Laon ne regardaient comme des concitoyens que ceux qui faisaient partie de la commune. Dans leurs guerres, ils traitaient les paysans du plat pays aussi cruellement que pouvaient le faire les barons eux-mêmes. Dans leurs propres murs, une classe privilégiée tendait à faire des charges municipales sa propriété, en excluait tous les citoyens étrangers à la coterie, faussait ou supprimait les élections, rendait les dignités héréditaires ou vénales.

» Pourtant ces républiques rendirent un grand service. A l'abri de leurs remparts, à l'école de la liberté municipale, grandit un peuple de bourgeois fiers, courageux, habitués à la discussion. Elles furent le rude berceau du tiers état français. » (Rambaud.)

LECTURE. — Histoire de la commune de Laon.

L'histoire de la commune de Laon est très dramatique. Les habitants de cette ville profitèrent d'un voyage de leur évêque, le Normand Gaudry, et, pendant qu'il était en Angleterre, ils jurèrent entre eux une commune sur le patron de celle de Noyon. L'évêque, à son retour, se laissa toucher par les offres de dédommagement pécuniaire que lui firent ses riches bourgeois, et il voulut bien jurer de respecter les privilèges qu'ils s'étaient attribués. Louis VI les sanctionna de son côté, moyennant une forte somme. Mais trois ans plus tard, en 1112, l'argent sans doute étant épuisé, Gaudry se repentit de la concession qu'il avait faite; il invita le roi à venir à Laon pour les fêtes de Pâques, et le pria de se joindre à lui pour retirer leurs promesses. Les gens de la ville, avertis de ce qui se tramait, proposèrent au roi quatre cents livres d'argent pour les maintenir; mais l'évêque lui en promit sept cents, dont il comptait bien se rembourser, lorsque la ville de Laon serait redevenue taillable à merci. Louis VI accepta le marché, et se retira dès qu'on eut publié par la ville l'abolition de la charte.

Trois jours après, les habitants de Laon se soulevaient aux cris de *Commune! Commune!* envahissaient la maison épiscopale et, au milieu du désordre, l'évêque ayant été découvert au fond d'une cave, blotti dans un tonneau, fut massacré à coups de hache. Leur colère satisfaite, les révoltés eurent peur de ce qu'ils avaient fait; ils crurent pouvoir échapper à la vengeance du roi en achetant la protection d'un seigneur du voisinage, célèbre par son courage brutal et par ses rapines, Thomas de Marle. Thomas, n'ayant pas assez de troupes pour défendre une ville comme Laon, donna le conseil aux

habitants d'abandonner leurs murs et de le suivre dans son château de Crécy et son bourg de Nogent, où il les défendrait selon son pouvoir. Les plus compromis le suivirent en effet, et la ville, en partie abandonnée, fut d'abord pillée par ses voisins; Thomas de Marle lui-même y conduisit ses vassaux; ensuite tous les bourgeois que les partisans de l'évêque purent saisir furent mis à mort; enfin l'armée royale arriva et le sire de Marle, après avoir bravement défendu ses protégés, se trouva réduit à les livrer. Ils furent tous pendus. Louis VI déclara la commune de Laon entièrement abolie. Mais, en 1128, elle était déjà restaurée.

(BORDIER et CHARTON, *Histoire de France.* — Paris, bureaux du *Magasin pittoresque.*)

Livres à consulter : H. MARTIN, MICHELET, DARESTE, BORDIER et CHARTON, V. DURUY, *Histoire de France.* — LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale.* — GUIZOT, *Histoire de la civilisation en France.* — Aug. THIERRY, *Essai sur la formation et les progrès du tiers état.* — LUCHAIRE, *Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens;* — *les Communes françaises à l'époque des Capétiens directs.* — RAMBAUD, *Histoire de la civilisation française.*

CHAPITRE XIX

LA CIVILISATION AU MOYEN AGE : **L'industrie. — Le commerce. — Les métiers. — Les foires. — L'habitation. — Le costume. — L'armement. — Les inventions des quatorzième et quinzième siècles. — Les monuments romans et gothiques.**

SOMMAIRE

1. Le treizième siècle. — Le treizième siècle est pour la France le plus grand siècle du moyen âge. La civilisation française s'épanouit alors dans tout son éclat.

2. Industrie, commerce. — Dans les villes, de nombreuses industries s'étaient développées, toutes organisées en corps de métiers ou corporations. Les produits fabriqués étaient vendus sur place ou dans de grandes foires qui se tenaient chaque année; les échanges de pays à pays se faisaient par l'intermédiaire d'associations commerciales, appelées *hanses*.

3. L'Université de Paris. — Cette prospérité économique provoqua un très réel progrès intellectuel. Des écoles s'ouvrirent partout, sous le patronage du clergé séculier et du clergé régulier. Plusieurs universités furent créées : la plus célèbre est l'Université de Paris, qui attira bientôt les étudiants de toute l'Europe.

4. Les lettres. — La poésie et la prose française prirent à la même époque un très vif essor : dans le Midi, les troubadours s'adonnèrent, dans la langue d'oc, à la poésie lyrique; dans le Nord, la langue d'oïl servit à composer des chansons de geste, des poèmes allégoriques et satiriques, des fabliaux, enfin des mystères, les premières œuvres dramatiques écrites en français. Quant à la prose, elle abandonna le latin. Villehardouin et Joinville écrivirent les premiers en français, et firent du dialecte national une langue littéraire.

5. Les arts. — En même temps les arts atteignaient leur apogée. L'architecture, sous ses deux formes, romane d'abord, puis ogivale ou gothique, couvrit la France d'édifices superbes, que la sculpture, la peinture, l'orfèvrerie embellirent encore.

6. Le siècle de saint Louis. — Ce fut sous le règne de saint Louis que cette civilisation, à la fois économique, littéraire et artistique, fut le plus brillante; aussi a-t-on pu dire avec raison que le treizième siècle était le siècle de saint Louis.

RÉCIT

1. Prospérité de la France au treizième siècle. — Le treizième siècle est certainement pour la France le

plus grand siècle du moyen âge. L'habile politique de Louis VI, de Suger et de Philippe-Auguste, continuée par Blanche de Castille et par son fils, porte alors tous ses fruits.

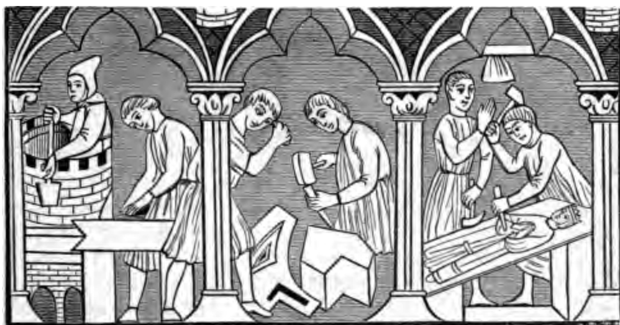
Le mouvement communal a favorisé, dans toutes les villes, l'essor d'une classe sociale jusque-là opprimée : la bourgeoisie, qui vit non point de la guerre ni des combats, comme les seigneurs féodaux, mais du travail pacifique et fécond. Les croisades, en ouvrant les routes de l'Orient, ont facilité les relations commerciales et excité la curiosité des voyageurs. L'autorité royale, en réprimant les guerres privées et le banditisme de quelques barons, a donné au commerce une sécurité relative. Ces progrès économiques ont eu naturellement pour conséquence l'éclosion des arts de la paix.


Vanniers (vitrail de la cathédrale de Chartres).


Marchands de draps (vitrail de la cathédrale de Chartres).

2. L'industrie. — Pendant les premiers siècles du moyen âge, l'industrie s'était bornée à fabriquer des objets usuels, armes et objets de sellerie pour les chevaliers, étoffes communes pour le peuple. Mais bientôt son champ d'action s'étendit ; on apprit à mettre en œuvre les matières premières importées d'Orient, à la suite des croisades ; on

prit modèle sur les fabriques, très prospères, des musulmans de l'Espagne, de la Sicile et du Levant. Alors, dans les principales villes de France naquirent des filatures de coton, des manufactures de soieries et de tapis, des verreries, des



Sculpteurs et tailleurs de pierres (vitrail de la cathédrale de Chartres).

teintureries. L'accroissement du bien-être et du luxe dans les villes donna une grande impulsion à certaines industries, en particulier à celles de la fourrure, de la pelleterie, de la ganterie. La renaissance et le progrès des arts ne furent pas non plus sans influence sur la prospérité industrielle de la France au treizième siècle : orfèvres, ciseleurs et ivoiriers furent les collaborateurs des architectes, des sculpteurs et des peintres de vitraux.

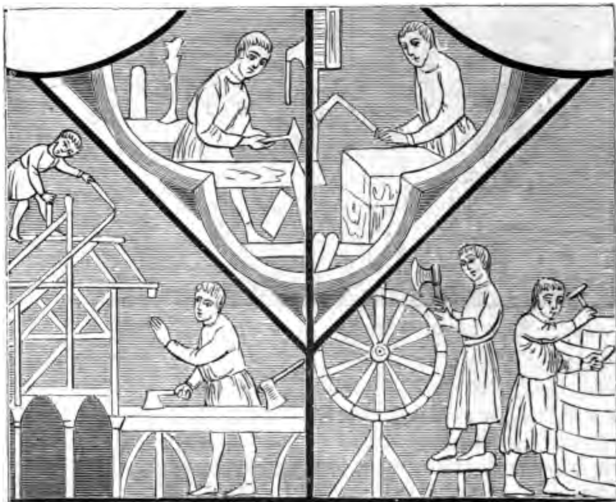


Vignerons (vitrail de la cathédrale de Chartres).

3. Organisation de l'industrie : corporations et métiers. — Toutes ces industries étaient constituées en *corps de métiers* ou *corporations*. Le principe de cette organisation n'était autre que

celui de l'association. Les artisans avaient éprouvé le besoin de s'unir entre eux, pour s'assurer protection mutuelle.

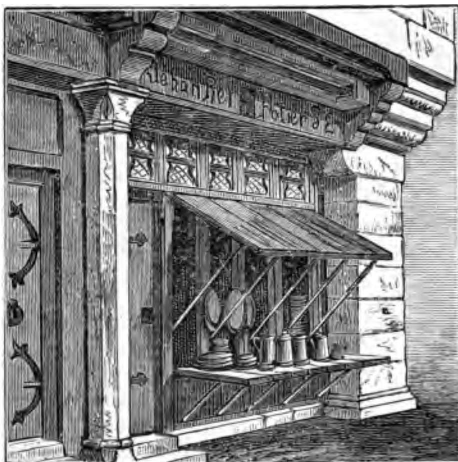
Chaque corporation était un groupe fermé, dans lequel on ne pouvait être admis qu'après un certain temps d'apprentissage; les membres du groupe s'appelaient *ouvriers*, *compagnons* ou *valets;* ils ne pouvaient devenir *patrons* ou *maîtres*, qu'après avoir subi un examen devant les maîtres et avoir justifié de leur habileté par un *chef-d'œuvre*. Les règlements ou *statuts* de chaque corporation étaient appliqués et sauvegardés par la *maîtrise* ou *jurande*, conseil composé de maîtres.


Charpentiers, menuisiers, charrons et tonneliers (vitraux de la cathédrale de Chartres).

Chaque corporation avait son trésor commun, qui jouait souvent le rôle d'une caisse de secours mutuels; elle prévenait les fraudes, jugeait les différends, et assurait une protection efficace à tous ses membres. A Paris seulement, il y avait sous saint Louis cent cinquante corporations, dont les intérêts étaient souvent opposés. De là des contestations, des rivalités, des luttes même, auxquelles le pouvoir royal

s'efforça de mettre fin, en confiant au prévôt de Paris, Etienne Boileau, la publication du fameux *Livre des métiers.*

4. Les foires. — Les progrès de l'industrie contribuèrent à la prospérité du commerce. Jadis les produits fabriqués dans chaque ville pour la vie quotidienne se ven-



Une boutique au treizième siècle.

daient sur place au fur et à mesure des besoins de la population locale. Au douzième et au treizième siècle, le commerce devint international, et certaines villes devinrent en quelque sorte le rendez-vous des marchands de tous les pays. C'était dans ces villes ou auprès de ces villes que se tenaient les grandes foires du moyen âge.

Les principales foires de France étaient celles du Landit, entre Saint-Denis et Paris, de Beaucaire, sur le Rhône ; de Narbonne, de Lyon, et surtout les foires de Champagne, dont les deux plus importantes étaient les deux grandes foires de Troyes, qui duraient chacune près de deux mois.

5. Les associations commerciales ou hanses. — Le commerce avait été pendant longtemps entravé par le manque de sécurité et par la multitude des péages établis

sur les routes et les ponts; aussi les marchands avaient-ils éprouvé le besoin de s'unir entre eux pour se défendre contre les dangers qui les menaçaient et contre les obstacles de toutes sortes qu'ils rencontraient. Ils avaient formé des associations commerciales appelées *hanses*.

Dans le nord de la France, l'une des plus importantes était la hanse parisienne des *Marchands de l'eau*, l'ancienne association des *Nautes de la Seine*, qui existait déjà sous l'empire romain. Ces marchands de l'eau avaient obtenu du roi le monopole de la batellerie sur la Seine moyenne.

A Rouen, une association semblable s'était constituée sous le nom de *Compagnie normande*. D'autres hanses étaient formées par une fédération de villes commerciales; ainsi les principales cités de Champagne, de Picardie et de Flandre formaient la *hanse de Londres*, qui négociait surtout avec l'Angleterre; dans la Méditerranée, au douzième siècle, Narbonne, Barcelone et Gênes; au treizième siècle, Marseille, Montpellier, Pise, s'étaient unies et avaient constitué une véritable ligue.

En Allemagne, où l'ordre et la sécurité manquaient plus que partout ailleurs, s'étaient développées des hanses très puissantes : la *Ligue du Rhin*, à laquelle adhéraient de nombreuses villes rhénanes, entre autres Bâle, Strasbourg, Mayence et Cologne; et la *Hanse teutonique*, dont le noyau principal était formé par les ports de l'Allemagne septentrionale, mais qui étendait de nombreuses ramifications sur toute l'Europe du nord, jusqu'en Suède et en Norvège.

Toutes ces associations commerciales avaient leurs milices et leurs bateaux de guerre. Elles ne craignaient pas d'entrer en lutte avec les pirates de terre et de mer, qui infestaient les principales voies du négoce. Elles contribuèrent puissamment à répandre en Europe un peu de sécurité et à faciliter les communications de pays à pays.

6. Progrès social. Les mœurs. — Ces progrès de l'industrie et du commerce exercèrent une grande influence sur l'état social de la France. Une classe nouvelle se forma, composée de tous ces bourgeois, artisans et négociants, que le travail enrichissait ou du moins faisait vivre. Cette classe nouvelle fut le tiers état.

En même temps le bien-être commença à se répandre. Les bourgeois habitèrent des maisons plus saines, plus élé-

gantes. Les vêtements devinrent plus commodes et plus riches. Les relations sociales furent rendues plus faciles par le mouvement même des échanges. Les mœurs dépouillèrent leur rudesse barbare. On commença à s'intéresser aux choses de l'esprit. Les nobles mêmes, comme Thibaut de Champagne, goûtèrent les plaisirs de la culture intellectuelle.

7. Les écoles. — Beaucoup d'écoles avaient été détruites ou s'étaient fermées pendant les troubles du neuvième et du dixième siècle. A partir du douzième siècle, les écoles se multiplièrent de nouveau. Chaque cathédrale importante, chaque abbaye considérable en renfermait une; en outre, dans beaucoup de petites villes et même de simples bourgades, existait une école publique. Guibert de Nogent, qui vivait au début du douzième siècle, rapporte que de son temps il n'y avait pas en France une seule localité où les enfants de basse extraction ne pussent se faire instruire. Dans les écoles primaires ou petites écoles, on apprenait à lire, à écrire, à compter et à chanter. Dans les *grandes écoles*, qui correspondaient à peu près aux collèges d'aujourd'hui, on enseignait la grammaire, la littérature, la rhétorique et la poétique.

8. Les universités; l'Université de Paris. — Enfin dans quelques grandes villes existaient des universités, dont la plus célèbre était alors l'Université de Paris. Elle comprenait de très nombreux étudiants, divisés, suivant leur origine, en nations : la nation de France, la nation de Picardie, la nation de Normandie et la nation d'Angleterre. Elle était partagée en quatre facultés : la théologie, le droit canon, la médecine, les arts.

Créée par Philippe-Auguste, l'Université de Paris avait reçu d'importants privilèges. Elle formait une puissante corporation. Elle tenait des assemblées générales; elle élisait ses dignitaires et son recteur; elle avait sa juridiction particulière. Au treizième siècle, elle était le foyer de lumières le plus brillant de toute l'Europe occidentale, et elle attirait les hommes les plus distingués de tous les pays : Etienne Langton, Dante, le pape Innocent III vinrent compléter et terminer leurs études sur les bancs de l'Université de Paris.

D'autres universités se fondèrent bientôt en France et hors de France. Les plus importantes furent celles de Toulouse

et de Montpellier; d'Oxford, de Salamanque, de Bologne, de Naples et de Salerne. Elles prirent toutes pour modèle l'Université de Paris.

9. Les collèges; fondation de la Sorbonne. — Les étudiants des universités étaient le plus souvent très pauvres. Pour se créer des ressources, les uns devenaient mendiants, d'autres dévalisaient les passants ou pillaient les boutiques. Afin de mettre un terme à cette situation lamentable, quelques pieux personnages fondèrent des collèges et y créèrent des bourses. A l'origine, ces collèges étaient comme des maisons de charité où l'on accueillait les jeunes étudiants pauvres. Le plus célèbre fut la Sorbonne, fondée en 1254 par Robert de Sorbon, chapelain et confesseur de saint Louis, pour les étudiants en théologie.

Plus tard ces collèges, dont le nombre augmenta beaucoup, reçurent, à côté de pauvres boursiers, de riches jeunes gens qui payaient pension. C'est ainsi que se développèrent les collèges d'Harcourt, du Plessis, de Navarre, de Montaigu, etc.

10. Renaissance littéraire; langue d'oc et langue d'oïl; la poésie. — Sous l'influence de ces remarquables progrès intellectuels, les lettres prirent en France un très vif essor. La France se trouvait alors divisée, au point de vue de la civilisation et de la langue, en deux régions bien distinctes : la France méridionale et la France septentrionale. La Loire formait à peu près la limite. Au sud, la langue était restée plus voisine du latin ; elle avait reçu moins d'apports germaniques ; elle avait conservé plus de douceur et la prononciation en était plus harmonieuse : c'était la langue d'oc. Au nord, on parlait une langue plus rude, où le latin s'était mêlé de termes et d'accents introduits par les barbares venus des pays situés à l'est du Rhin : c'était la langue d'oïl. A ces deux langues correspondent deux littératures différentes, dont les caractères respectifs sont originaux : la littérature provençale et la littérature française proprement dite.

11. La littérature provençale. — La littérature provençale a surtout produit des poésies lyriques.

Les poètes provençaux ou troubadours récitaient eux-mêmes leurs œuvres; ils allaient de château en château,

pour égayer les fêtes brillantes qu'aimaient à donner les seigneurs du Midi. Ces seigneurs étaient souvent poètes : tels le comte de Poitiers, Guillaume IX, et le fameux Bertrand de Born.

12. La littérature française. — Dans la France du nord, la littérature fut plus variée et plus riche. Au douzième siècle elle donna naissance à la magnifique épopée des chansons de geste, groupées en trois cycles principaux : le cycle de France, dont le héros est Charlemagne, entouré de ses barons et de ses preux ; le cycle de Bretagne, dont les héros sont le roi Arthur et les chevaliers de la Table-Ronde ; le cycle de Rome, où furent surtout chantés les exploits des héros antiques, Hector, Enée, Alexandre, etc.

Peu à peu la poésie épique fit place à des poésies plus légères ; l'esprit gaulois, hardi et moqueur, s'aiguisa de plus en plus dans les petits fabliaux, petits tableaux de mœurs bourgeoises ou populaires, et dans les longs poèmes allégoriques et satiriques comme le Roman de Renard, où la société tout entière est dépeinte avec ses défauts, ses vices, ses ridicules.

Enfin, c'est dans la France septentrionale que naquit la poésie dramatique. L'origine en fut surtout religieuse. Les premiers drames représentés furent des mystères, ou scènes tirées de la Bible, de la Passion, de la Vie des Saints. Les représentations avaient lieu d'abord à l'intérieur de l'église ; puis, quand elles attirèrent le peuple en foule, on craignit que cette affluence ne troublât la célébration du culte, et les mystères furent représentés hors de l'église, sur le parvis. Alors se créèrent des associations ou confréries pour jouer ces drames à la fois religieux et populaires. La plus célèbre de ces confréries fut la Confrérie de la Passion.

13. La prose française ; Villehardouin et Joinville. — La prose française naquit au treizième siècle. Avant cette époque, les prosateurs avaient toujours employé la langue latine, considérée, à l'exclusion de toute autre, comme la langue savante. Les chroniqueurs du onzième et du douzième siècle, les philosophes, les théologiens, avaient écrit leurs ouvrages en latin.

Ce furent deux historiens, Villehardouin et Joinville, qui, les premiers, racontèrent en français les événements dont ils

avaient été les acteurs ou les témoins. Villehardouin prit part à la quatrième croisade. De retour dans sa patrie, il écrivit la relation de cette croisade. Son récit est vif et animé, sans détails superflus; il est parfois très dramatique, dans sa concision même.

Joinville fut un des compagnons fidèles de saint Louis. Après la mort du bon roi, il voulut raconter sa vie dont il avait été le témoin loyal, sincère, plein d'enjouement et de naïveté.

14. **Les arts en France.** — En même temps que la littérature, les arts brillèrent d'un très vif éclat. Après l'an 1000, lorsque les terreurs inspirées par l'approche de cette année eurent disparu, lorsque les esprits furent rassurés, on éprouva le besoin de relever les monuments écroulés; comme la foi religieuse était alors plus vive que jamais, ce fut elle qui devint la grande inspiratrice de tous les arts. Architectes, sculpteurs, peintres, émailleurs, orfèvres, consacrèrent à l'envi leur génie, leur habileté, leurs ressources, à construire et à décorer ces églises. Les temples s'élevèrent en foule dans tout l'Occident. « On eût dit que le monde en se secouant avait rejeté ses vieux habillements pour se couvrir d'un banc vêtement d'églises. » (Raoul GLABER.)

15. **L'architecture romane.** — L'architecture du moyen âge traversa deux périodes que l'on peut distinguer nettement : la période dite romane qui se place au onzième siècle et dans la première moitié du douzième, et la période dite gothique ou ogivale, qui commence vers la fin du douzième siècle et qui atteint son apogée pendant le treizième.

L'élément principal d'une église romane, c'est l'arc en plein cintre. De là découlent les caractères distinctifs de l'architecture romane. « Le poids énorme de la nef a forcé les constructeurs à augmenter l'épaisseur des murs et à substituer aux colonnes plus ou moins sveltes des édifices précédents, des piliers courts et trapus. » Aussi la plupart des églises romanes ont-elles un aspect massif et lourd, mais aussi, grandiose et sévère. L'architecture romane a surtout laissé des traces dans le centre et dans le midi de la France, en Auvergne, par exemple, ainsi qu'à Poitiers, à Angoulême, à Toulouse, à Arles.

16. L'architecture gothique ou ogivale. — L'architecture gothique, tout à fait distincte de l'art roman, en découle pourtant. Plus hardie et plus savante, elle élève les voûtes des nefs, qui s'élancent audacieusement vers le ciel, elle allège la masse des piliers, elle élargit les baies par



Cathédrale de Reims.

où le jour pénètre dans le sanctuaire. La pierre est alors sculptée, percée à jour comme une fine dentelle; les galeries, les balcons, les balustrades, les colonnettes, les chapiteaux, acquièrent une sveltesse et une grâce infinies.

De l'Ile-de-France où il est né, l'art gothique se répand au loin, porté par nos architectes et par nos artistes au delà du Rhin, des Alpes et des Pyrénées, plus loin encore, jusqu'à Chypre et en Orient par les croisés.

C'est au treizième siècle que l'architecture gothique pro-

duit ses œuvres les plus admirables et les plus pures : les cathédrales de Paris, d'Amiens, de Chartres, de Reims, et enfin la Sainte-Chapelle.

Toutes ces églises sont ornées de statues et de magnifiques vitraux. Sculpteurs et peintres, guidés par les architectes et inspirés par la foi chrétienne, réalisent, sous des formes simples et élégantes, l'idéal le plus élevé. Les statues sont vivantes, expressives ; les compositions des bas-reliefs, bien ordonnées ; les vitraux sont presque toujours des chefs-d'œuvre de coloris.

17. Architecture civile. — L'architecture civile grandit en même temps que l'architecture religieuse. C'est alors que s'élèvent ces châteaux féodaux avec leur enceinte continue, flanquée de tours et garnie de créneaux. A l'intérieur, les habitations, les citernes, l'arsenal, la chapelle, les prisons, le donjon avec ses archives et son trésor. Parmi les plus redoutables châteaux de ce temps, il faut citer le château Gaillard, en Normandie, construit sous la direction même de Richard Cœur de Lion, et surtout le château de Coucy, dont les murs avaient plus de sept mètres d'épaisseur.

Grand nombre de marchands et d'artisans avaient des maisons bien construites, d'un aspect élégant et pittoresque. Les riches bourgeois possédaient de véritables hôtels. Les bourgeois font aussi construire leur maison commune ou hôtel de ville, avec le beffroi municipal dont les cloches appellent les citoyens aux assemblées. C'est surtout dans la Flandre, si riche par son industrie et son commerce, que s'élevèrent les beaux hôtels de Gand, Bruges, Bruxelles.

18. Le siècle de saint Louis. — Le treizième siècle a donc été pour la France une période prospère et brillante; la civilisation dont elle était alors le foyer et qui rayonnait sur toute l'Europe, s'épanouissait en tous sens et sous toutes les formes de l'activité nationale. L'industrie, le commerce, les lettres et les arts, rivalisaient de succès et d'éclat. D'autre part, il est à cette époque un homme dont le nom est universellement respecté et vénéré : saint Louis.

LECTURE. — **Un marchand au moyen âge.**

Le marchand du douzième siècle sacrifiait peu au luxe et à l'ostentation. Rien n'était plus modeste que ces boutiques étroites et sombres,

avec leurs enseignes qui se balançaient au-dessus de la porte ou qui tournaient au vent sur leurs gonds rouillés, leurs fenêtres grillées, leurs auvents qui interceptaient l'air et la lumière, et leurs étalages qui empiétaient sur la voie publique. Quelques vieilles rues de Lisieux, de Rouen, de Limoges ou de Morlaix, aux maisons de bois à pignon pointu, aux étages supérieurs en saillie, aux poutres bizarrement sculptées, aux façades cuirassées d'ardoises, peuvent seules nous donner une idée de ce qu'étaient, au moyen âge, les rues commerçantes de toutes nos grandes villes, encore serrées par leur ceinture de remparts.

(H. PIGEONNEAU, *Histoire du commerce de la France.*)

Livres à consulter : H. MARTIN, MICHELET, DARESTE, BORDIER et CHARTON, V. DURUY, *Histoire de France.* — LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale.* — GUIZOT, *Histoire de la civilisation en France.* — RAMBAUD, *Histoire de la civilisation française.* — PIGEONNEAU, *Histoire du commerce de la France.* — G. FAGNIEZ, *Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au treizième siècle.* — THUROT, *l'Organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris au moyen âge.* — GRÉARD, *Nos adieux à la vieille Sorbonne.* — G. PARIS, *la Poésie française au moyen âge; — la Littérature française au moyen âge.* — PETIT DE JULLEVILLE, *les Mystères.* — BAYET, *Précis de l'histoire de l'art.* — P. LACROIX, *les Arts au moyen âge.* — CHÉRUEL, *Dictionnaire des institutions de la France.* — VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française.*

CHAPITRE XX

LES VALOIS ET LA GUERRE DE CENT ANS : **Les défaites. — Les états généraux. — Etienne Marcel.**

SOMMAIRE

1. Philippe VI de Valois (1328-1350). — Philippe VI, chef de la branche des Valois, fut reconnu roi en vertu de la loi salique. Son premier acte fut d'aller, avec une armée féodale, venger à Cassel, sur les bourgeois flamands, le désastre de Courtrai.

2. La guerre de Cent ans. — Mais bientôt la terrible guerre de Cent ans éclata entre la France et l'Angleterre. Les causes furent à la fois politiques et économiques.

Les premières hostilités, qui eurent lieu en Flandre et en Bretagne, furent terminées par des trêves.

3. Bataille de Crécy (1346). — Edouard III envahit la France avec des troupes bien armées et bien disciplinées. Il remporta à Crécy une victoire complète sur la chevalerie féodale de Philippe VI, et l'année suivante il s'empara de Calais après un long siège.

4. Fin du règne de Philippe VI. — La fin du règne de Philippe VI fut marquée non seulement par ces désastres, mais encore par une peste qui fit de nombreuses victimes et par une augmentation considérable des impôts.

5. Jean le Bon (1350-1364). — Jean le Bon avait le même caractère et les mêmes défauts que son père. Prodigue et rapace, il gaspilla les finances, altéra les monnaies, demanda des subsides aux états généraux. Soupçonneux, vindicatif et cruel, il fit mettre à mort plusieurs seigneurs, et s'attira l'hostilité du roi de Navarre, Charles le Mauvais.

6. Bataille de Poitiers (1356). — Edouard III profita des embarras du roi de France pour reprendre la guerre. Le royaume fut ravagé. Jean le Bon entra en campagne; mais il fut battu et fait prisonnier à Poitiers, par le prince Noir, fils du roi d'Angleterre.

7. Les états généraux. -- Pendant la captivité du roi, le dauphin Charles convoqua les états généraux. Ceux-ci, où dominait la bourgeoisie guidée par Etienne Marcel, le prévôt des marchands de Paris, votèrent les subsides, mais à la condition que le gouvernement du royaume serait réformé et que les états y auraient désormais une grande part. La grande ordonnance de 1357 donna satisfaction à ces demandes.

8. Etienne Marcel et le Dauphin. — Mais bientôt le dauphin Charles voulut suivre les anciens errements. Etienne Marcel employa alors la violence contre lui. Il fit massacrer, sous ses yeux, par la populace parisienne, ses principaux conseillers, et donna le signal de la guerre civile. Le dauphin Charles quitta Paris et se mit à la tête de la noblesse, tandis qu'Etienne Marcel faisait alliance avec Charles le Mauvais et avec les paysans révoltés.

9. **La Jacquerie** (1358). — Les paysans s'étaient en effet soulevés. Opprimés par les seigneurs, dépouillés et violentés par les bandes de soldats mercenaires, les *Jacques* ou habitants des campagnes voulurent se venger de leurs souffrances. La Jacquerie fut une guerre atroce.

10. **Traité de Brétigny** (1360). — La mort d'Etienne Marcel et le retour du dauphin à Paris mirent fin à la guerre civile. Une nouvelle expédition des Anglais en France se termina par le traité de Brétigny, qui nous enlevait de nombreuses provinces. Jean le Bon mourut quatre ans plus tard.

RÉCIT

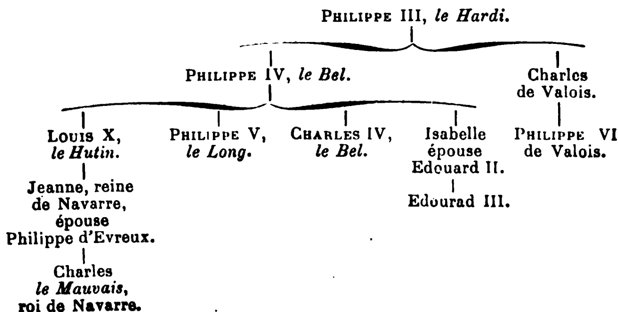
1. Philippe VI de Valois (1328-1350). — Charles IV, en mourant, ne laissait qu'une fille, âgée de deux ans, Marie de France. Elle fut exclue du trône. Philippe, comte de Valois, cousin germain des trois derniers rois, neveu de Philippe le Bel et petit-fils de Philippe III le Hardi, fut reconnu roi.

Le roi d'Angleterre, Edouard III, petit-fils de Philippe le Bel par sa mère Isabelle, réclama vainement la couronne; Philippe d'Evreux, qui avait épousé la fille de Louis X, reçut la Navarre, comme compensation [1].

Philippe VI ne continua pas l'œuvre des derniers Capétiens. Fastueux comme un haut baron, il méprisa le manant qui le faisait vivre; besogneux comme un prodigue, il ruina son royaume sans profit.

Vrai roi de théâtre, il prenait le plaisir pour le devoir,

1. TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES VALOIS



l'éclat de la cour pour la puissance, les chevauchées pour la grande guerre, et s'enivrait des applaudissements des seigneurs, sans se soucier du murmure populaire qui grondait déjà sourdement.

2. Guerre de Flandre. — En commençant son règne, Philippe VI voulut illustrer sa royauté par « apertises d'armes ».

Le comte Louis de Flandre venait d'être chassé par ses terribles sujets, les bourgeois des grandes communes de Bruges, Ypres, Gand et Courtrai. Il vint demander vengeance à son suzerain. L'avis unanime des barons fut qu'il fallait punir cette ribaudaille rebelle, ennemie de toute « gentillesse », qui osait chasser les nobles et les battre, et qui possédait tant d'or, d'argent, de joyaux précieux et de belles pièces de drap. Pour la noblesse, toute expédition dans ce gras pays de Flandre était une affaire d'honneur et une bonne affaire.

Cependant, quelques-uns conseillaient d'attendre au printemps suivant; mais leurs paroles déplurent fort au roi. Il se tourna vers Gauthier de Châtillon, connétable de France, vieux gentilhomme éprouvé dans les armes: « Et vous, connétable, qu'en dites-vous? — Qui a bon cœur trouve toujours bon temps pour la bataille ! » s'écria Gauthier. Le roi, plein de joie, l'embrassa en disant: « Qui m'aime me suive ! » Et rendez-vous fut donné à Arras.

3. Bataille de Cassel (1328). — Seize mille Flamands, cuirassés comme des chevaliers, étaient retranchés sur le mont de Cassel; ils se croyaient si sûrs de vaincre, qu'ils avaient élevé sur la porte de la ville un immense coq de toile peinte, avec ce défi:

Quand ce coq chanté aura,
Le roi trouvé ci entrera!

Les Français se mirent à incendier les villages sans attaquer le camp. A la vue de leurs biens qui s'en allaient en fumée, le *sang mua* aux Flamands; leur chef, Collin Zannekin, bourgmestre de Bruges, « hardi homme et outrageux durement », alla reconnaître le quartier ennemi, déguisé en marchand de poisson, et mena les siens à l'attaque des Français, « qui s'esbattoient en leurs belles robes ». Le roi

fut surpris et se sauva pour s'armer; mais les comtes de Bar et de Hainaut soutinrent l'effort de cette bande de taureaux furieux; toute la cavalerie accourut et perça à coups de lances la pesante infanterie écrasée du poids de ses armures : treize mille Flamands restèrent morts en trois gros monceaux. Les fils des vainqueurs de Courtrai n'avaient pas demandé de quartier, et les fils des vaincus n'en avaient point fait. La Flandre resta pour quelque temps sous le dur gouvernement du comte Louis.

4. Hommage d'Edouard III. — A son retour, le roi somma Edouard III de venir lui rendre hommage pour le duché de Guyenne; le prince anglais, surpris de la grande victoire de Cassel, n'osa refuser; la cérémonie eut lieu dans la cathédrale d'Amiens; elle fut accompagnée de tournois, joutes et spectacles sans fin. Edouard en fut émerveillé, et à son retour, dit Froissart, le peintre de cette turbulente société, « recorda assez à sa femme, et du grand estat qu'il avait trouvé, et comment on l'avait accueilli et festoyé grandement, et des honneurs qui étaient en France, auxquels faire ni de les entreprendre à faire nul autre pays ne s'accomparage ».

5. Gouvernement tyrannique de Philippe VI. — Mais ces fêtes coûtaient cher, et c'était le peuple qui les payait. Philippe altérait quatre fois les monnaies en deux ans, taxait le taux des salaires, le prix des denrées, forçait les marchands à porter leurs produits aux marchés pour les soumettre à son *minimum*, établissait à perpétuité l'odieuse gabelle, dispensait les débiteurs de payer leurs dettes, dépouillait les négociants italiens, proscrivait ensuite les agents du fisc pour apaiser le peuple et enrichir le trésor. Voilà ce qui payait les frais des cours plénières, des brillants tournois et de ces belles chasses à courre à grand renfort de chiens, de chevaux et de piqueurs, que le paysan et le bûcheron voyaient passer, comme un ouragan, sur les hautes terrasses de Meudon et de Saint-Germain.

6. La guerre de Cent ans. — Si encore cette royauté prodigue et rapace avait su protéger la France contre ses ennemis! Bien au contraire, elle attira sur elle d'effroyables misères.

Ce fut, en effet, sous le règne de Philippe VI que commença la guerre de Cent ans, cette lutte terrible et sanglante entre la France et l'Angleterre. Pendant cette longue période, la France fut souvent envahie par les Anglais et faillit plusieurs fois être entièrement conquise par eux. Les maux de la guerre civile la plus atroce vinrent s'ajouter aux désastres de l'invasion étrangère. La fin du quatorzième siècle et le début du quinzième siècle forment une des époques les plus sombres qu'ait traversées l'histoire de notre pays.

7. **Philippe VI et Edouard III.** — Edouard III avait été proclamé roi d'Angleterre en 1327. Les premières années de son règne avaient été troublées. Aussi ce prince, non moins habile politique que capitaine expérimenté, sut attendre patiemment des circonstances plus favorables pour faire valoir ses prétendus droits à la couronne de France.

Philippe VI lui en fournit bientôt l'occasion. Edouard III soutenait alors une guerre difficile contre les Ecossais, auxquels il s'efforçait d'imposer sa suzeraineté. Le roi de France se déclara le protecteur des ennemis d'Edouard, et leur fournit, pour soutenir la lutte, des hommes et de l'argent. Le roi d'Angleterre se plaignit de cette ingérence continuelle de Philippe VI dans les affaires d'Ecosse. La querelle, depuis longtemps menaçante entre les deux princes, éclata enfin en 1334, à propos d'un seigneur français, Robert d'Artois.

8. **Robert d'Artois.** — Robert, comte de Beaumont-le-Roger, cousin et beau-frère de Philippe VI, revendiquait le comté d'Artois. Condamné par le Parlement, il se réfugia en Angleterre et excita l'ambition d'Edouard III.

Philippe VI somma Edouard de lui livrer son vassal rebelle ; le roi d'Angleterre répondit en sommant Philippe de lui livrer l'Ecossais David Bruce. Ni l'un ni l'autre des deux adversaires ne voulut céder. Le roi de France enjoignit alors à ses sénéchaux du Languedoc d'occuper la Guyenne et la Gascogne. En même temps il ordonnait au comte de Flandre, en vertu de son droit de suzeraineté, d'arrêter et d'expulser tous les Anglais établis dans ses États.

9. **Affaires de Flandre.** — C'était là une faute énorme. Edouard III s'empressa d'en profiter. Il riposta en prohibant l'exportation des laines anglaises et l'importation

dans son royaume des draps flamands. Il provoqua par là, en Flandre comme en Angleterre, une haine formidable contre Philippe VI. Les lords anglais, dont les troupeaux formaient presque toute la richesse, étaient appauvris si le



La Flandre et le nord de la France sous Philippe VI.

marché de Bruges leur était fermé. Les artisans de Flandre, dont le tissage était la principale industrie, étaient ruinés si les laines anglaises ne venaient plus alimenter leurs métiers. « Toute Flandre, dit Froissart, est fondée sur draperie ; or, sans laine, on ne peut draper. »

Les Flamands s'insurgèrent aussitôt. Le chef et l'âme du soulèvement fut un grand brasseur de Gand, Jacques Arteveld. Il se jeta dans le parti anglais ; il fit reconnaître Edouard III comme roi légitime par les villes de Flandre, le détermina à accepter ce titre et l'engagea vivement à passer sur le continent.

10. Premières hostilités en Flandre (1337-1340). — Edouard se laissa convaincre, et commença les hostilités en attaquant le comte de Flandre. Il débarqua à Anvers et fut accueilli par les Flamands avec enthousiasme.

La flotte anglaise remporta la victoire de l'Ecluse. Ce succès ne fut pourtant pas décisif. Edouard III mit en vain le siège sous les murs de Tournai ; il ne put réussir à s'emparer de cette place.

Les deux rois signèrent une trêve de six mois, qui fut ensuite prorogée pour un an.

11. Guerre de Bretagne (1341-1343). — **La guerre,** suspendue en Flandre, fut bientôt rallumée en Bretagne, après la mort du duc Jean. Son héritage fut disputé les armes à la main par Charles de Blois, soutenu par Philippe VI, et par Jean de Montfort, allié d'Edouard III. Alors



Bretagne et Normandie pendant la guerre de Cent ans.

commença cette longue guerre de Bretagne, qui causa tant de maux, vit tant de prouesses et suscita tant de héros, dont le plus célèbre fut Duguesclin.

Jean de Monfort fut fait prisonnier et enfermé dans la tour du Louvre. Mais sa femme, Marguerite de Flandre, qui avait un courage chevaleresque, ne se laissa pas abattre; elle prit la direction de son parti. Elle défendit avec succès la place d'Hennebont contre les troupes de Charles de Blois. Edouard III vint lui-même en Bretagne ; mais il n'y remporta aucun succès éclatant, et il consentit, sur les sollicitations du légat du pape, à signer la trêve de Malestroit. De nouveau la paix était rétablie entre les deux rois de France et d'Angleterre. Elle ne devait pas être de longue durée.

12. Déclaration de guerre d'Edouard III à Philippe VI (1345). — En 1344, Philippe VI, soupçonnant plusieurs chevaliers bretons de vouloir abandonner le parti de Charles de Blois pour celui de la comtesse de Montfort, les fit traîtreusement arrêter, puis décapiter sans jugement. Parmi les victimes se trouvait Olivier de Clisson.

Edouard III jura qu'il le vengerait, lui et ses compagnons. Il déclara la guerre à Philippe VI, et se prépara à descendre lui-même en France.

13. L'armée anglaise et l'armée française. — Le roi d'Angleterre ne négligea rien pour s'assurer la victoire. Il fit lire au peuple la liste de ses griefs ; il ordonna que tout homme prît les armes de seize à soixante ans ; il organisa des signaux sur les côtes, rassembla des vaisseaux et des provisions, loua des fantassins gallois, se procura des canons, profitant ainsi le premier de cette terrible invention. Il prépara une guerre moderne faite par une armée moderne : infanterie, cavalerie, artillerie, intendance.


Un chevalier au quatorzième siècle.

Philippe VI ne fit pas tant de préparatifs. Il se contenta de faire appel à ses vassaux comme aurait fait Louis le Gros, et prépara une chevauchée féodale. Les barons demandèrent, en échange de leurs services, le droit de guerre privée et une forte solde, et le roi accorda tout. La défaite était inévitable.

14. Bataille de Crécy (1346). — Edouard III avait d'abord songé à entrer en France par la Flandre ; mais la mort de Jacques Arteveld, assassiné par ses ennemis, l'obligea à renoncer à son projet. Geoffroy d'Harcourt, seigneur français qui s'était réfugié auprès de lui, lui conseilla de descendre en Normandie. Les Anglais débarquèrent à Saint-Waast, prirent Caen, échouèrent devant Rouen, remontèrent la rive gauche de la Seine jusqu'à Saint-Germain et brûlèrent tout le pays. A l'approche de Philippe, ils traver-

sèrent la Seine, forcèrent le passage de la Somme au gué de Blanche-Tache et s'arrêtèrent sur les hauteurs de Crécy en Picardie.

La chevalerie française arriva en désordre, toute à l'avant-garde; elle chargea sous une pluie battante et au milieu de la boue, une infanterie bien reposée et bien postée, passa brutalement sur le corps de ses auxiliaires génois, et se fit battre à force d'indiscipline et de témérité. Le vieux roi de Bohême, aveugle, avait fait attacher son cheval à ceux de ses chevaliers et était mort bravement au milieu de la mêlée. Avec lui tombèrent onze princes et douze cents chevaliers. Le soir de la bataille, Philippe VI alla frapper à la porte d'un château voisin : « Ouvrez, dit-il, c'est l'infortuné roi de France. »

15. Perte de Calais (1347). — La victoire de Crécy donna Calais à l'Angleterre : cette ville, assiégée pendant un an, défendue par le courage de son gouverneur Jean de Vienne et l'obstination patriotique de ses habitants, fut enfin forcée de se rendre. Edouard, furieux d'une si longue résistance, voulait passer au fil de l'épée toute la population. Il consentit enfin à laisser aux assiégés la vie sauve, à condition que six des plus notables bourgeois viendraient, nu-pieds et la corde au cou, lui apporter les clefs de la ville et seraient livrés au bourreau.

Eustache de Saint-Pierre et cinq autres Calaisiens s'offrirent pour le salut commun. A leur arrivée, Edouard ordonna d'aller chercher le « coupe-têtes ». Mais les prières de la reine obtinrent leur grâce. Elle les habilla, leur donna à chacun une pièce d'or et les renvoya. Le roi d'Angleterre expulsa de la ville tous ceux qui lui refusèrent le serment, la repeupla d'Anglais, et eut ainsi une porte toujours ouverte sur le continent. Calais resta ainsi aux Anglais pendant plus de deux siècles.

16. Nouveaux échecs de Philippe VI en Ecosse et en Bretagne. — Ce ne fut pas seulement à Crécy et à Calais que les armes de Philippe VI furent battues.

En Ecosse, David Bruce, notre allié, fut vaincu et fait prisonnier.

En Bretagne, le protégé de Philippe VI, Charles de Blois, n'était pas plus heureux. Jean de Montfort était mort; mais

sa veuve continuait la guerre, au nom de son jeune fils, avec l'aide d'une armée anglaise. Elle remporta la victoire de la Roche-Derrien. Charles de Blois, tombé au pouvoir de ses ennemis, alla rejoindre David Bruce à la tour de Londres.

17. Fin du règne de Philippe VI (1347-1350). — Aux malheurs de la guerre succédèrent bientôt d'autres malheurs plus terribles encore. C'est alors que sévit la fameuse peste de Florence ou peste noire « qui bien enleva, dit Froissart, la tierce partie du genre humain ». La famine suivit la peste, et le peuple, rendu furieux par l'excès de la misère, massacra les juifs et se livra à la folie des *flagellants* : c'étaient des fanatiques qui parcouraient le pays, à demi nus, et qui se frappaient à coups de verges, pour apaiser la colère divine. Enfin le roi, toujours à court d'argent, établit de nouveaux impôts et surtout la *gabelle* ou impôt sur le sel, qui est resté si impopulaire.

Cependant, à la fin de ce règne, le domaine royal s'agrandit du Dauphiné, cédé par Humbert II, comte de Vienne, à condition que le titre de *Dauphin* serait porté par l'héritier du trône, et du comté de Montpellier, cédé par Jayme, roi de Majorque : faible compensation pour de si grands désastres.

18. Jean le Bon (1350-1364). — Philippe VI eut pour successeur son fils Jean, surnommé le *Bon*, c'est-à-dire le *Brave* et aussi le *Généreux*, le *Libéral*. Jean fut, en effet, un des plus courageux chevaliers de son temps : il fit preuve envers ses amis et ses courtisans d'une excessive générosité ; il leur prodigua follement l'argent du trésor royal. Comme son père, il était imprévoyant et aveugle.

Ses premiers actes firent voir que la défaite de Crécy ne lui avait rien appris ; il autorisa ses barons à ne point payer leurs dettes, doubla leur solde, renouvela la promesse de tolérer les guerres privées, et institua, en faveur des chevaliers, l'ordre de l'Etoile, comme le roi d'Angleterre, Edouard III, avait créé l'ordre de la Jarretière; mais il le distribua avec tant de facilité, que l'ordre de l'Etoile tomba dans le plus complet discrédit.

Le gaspillage des finances fut porté au comble : un jour, le roi donna cinquante mille écus à un chevalier pour la seule

raison qu'il était pauvre. En vain, les états généraux lui adressèrent-ils de vives réclamations. Il promit des réformes,



Jean le Bon.

mais continua à ne pas payer ses créanciers et à faire de la fausse monnaie.

19. Perfidie et cruautés de Jean le Bon; Charles le Mauvais. — Jean le Bon souleva contre lui une partie de la noblesse par ses perfidies et ses cruautés. Aussi passionné dans ses vengeances que capricieux dans son gouvernement, il avait fait mettre à mort sans jugement, dès la première année de son règne, le connétable Raoul de Nesle, et il avait donné sa charge à son favori Charles d'Espagne, comte de La Cerda. Le nouveau connétable reçut encore le comté d'Angoulême, qui appartenait de droit à Charles de Navarre, petit-fils de Louis X le Hutin. Pour se venger de cette spoliation, Charles de Navarre, surnommé le Mauvais, fit poignarder le comte de La Cerda. Jean le Bon, après avoir feint de pardonner au meurtrier, se saisit perfidement de sa

personne, et fit décapiter à Rouen quatre de ses barons. Cette cruauté déchaîna en France la guerre civile.

20. Reprise de la guerre contre les Anglais. — Edouard III profita de ces troubles pour recommencer la guerre. Son fils aîné, le prince de Galles, dit le prince Noir à cause de la couleur sombre de son armure, pénétra dans le Languedoc; il ravagea tout le sud de la France, et pilla Castelnaudary, Carcassonne, Limoux et plus de cent villages ou châteaux; il ramena à Bordeaux mille chariots pleins de butin et plusieurs milliers de prisonniers, sans que le comte d'Armagnac, gouverneur de Toulouse, eût osé sortir de cette ville pour lui barrer le chemin ou pour lui livrer bataille.

21. Etats généraux de 1355. — Jean le Bon avait gaspillé les finances, et il ne lui restait plus aucune ressource pour faire la guerre. Il fut obligé de convoquer les états généraux pour en obtenir des subsides. Les députés, dirigés par Etienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, se montrèrent pleins de défiance, et réclamèrent des garanties contre un gouvernement aussi dilapidateur. Ils demandèrent un conseil de neuf membres, tirés des états, pour assister le roi; la répartition des impôts sur toutes les classes de la population; le droit de percevoir eux-mêmes les taxes et d'en surveiller l'emploi, enfin la création d'une milice nationale. Jean accorda tout.

22. Bataille de Poitiers (1356). — Au début de l'année 1356, les hostilités redevinrent générales. Le prince Noir recommença sa fructueuse campagne du Midi. Il était à Vierzon près de Bourges, avec dix mille Anglais et Gascons, lorsqu'il apprit l'arrivée des Français. Les Anglais firent retraite vers Bordeaux, mais ils furent atteints et cernés près de Poitiers, sur la colline de Maupertuis. Si les Français se contentaient d'attendre, la troupe ennemie était perdue; la faim la leur livrait. Jean aima mieux perdre chevaleresquement la bataille que de prendre l'ennemi sans combat. Il ordonna à sa gendarmerie de gravir ventre à terre un sentier escarpé, embarrassé de branchages et bordé de haies, derrière lesquelles étaient embusqués les archers gallois : les cavaliers furent percés et égorgés sans avoir même pu se défendre, et ceux qui échappèrent furent emportés en arrière par leurs chevaux effarouchés.

Le prince de Galles descendit alors de la colline en bon ordre. Jean mit tous ses hommes à pied pour recevoir en plaine le choc de la cavalerie anglaise. Le premier rang fut



culbuté; le second, que commandait le dauphin Charles, quitta le champ de bataille ; le troisième, où était le roi et son plus jeune fils, Philippe, résista. Armé de sa hache, Jean le Bon s'était jeté au plus fort de la mêlée. « Père, gardez-vous à droite ! Père, gardez-vous à gauche ! » disait Philippe, qui mérita ce jour-là le surnom de Hardi. Mais que pouvaient les coups de hache de Jean au milieu du désordre et de la fuite ? Le roi fut pris, conduit à Bordeaux et transféré en toute hâte à Londres.

23. Etienne Marcel. — La bataille de Poitiers était

pour la France un désastre plus terrible encore que la défaite de Crécy. Le roi était prisonnier; la noblesse avait été exterminée ou s'était déshonorée en fuyant le combat. Le gouvernement du royaume tombait entre les mains du dauphin Charles, jeune prince âgé de dix-neuf ans, qui avait abandonné son père dans la journée de Poitiers.

Arrivé à Paris, le dauphin se hâta de prendre en mains le pouvoir, avec le titre de lieutenant général du roi. Il convoqua les états généraux. Les députés étaient, en majorité, des représentants de la bourgeoisie; les élus des communes composaient plus de la moitié de l'assemblée. Deux hommes surtout jouèrent un rôle prépondérant : Robert Le Coq, évêque de Laon, et Etienne Marcel, prévôt des marchands de Paris.

Le prévôt des marchands était le véritable chef de la cité parisienne. Il prit d'habiles mesures pour la défense de Paris. Il fit tracer une enceinte plus vaste que celle de Philippe-Auguste, et il protégea les murs par des fossés, des tours et des bastilles. Il forma la population parisienne en milices. Etienne Marcel apparut d'abord comme l'énergique organisateur de la défense nationale.

Mais il ne borna pas là son ambition. « Il conçut le projet de transférer le gouvernement aux états généraux, d'assurer dans les états généraux la prépondérance au tiers état, de faire diriger le tiers état par la population parisienne, enfin d'animer ce gouvernement populaire de sa haute intelligence. »

24. Les états généraux. — Dès leur première réunion, les états généraux manifestèrent l'intention très nette de contrôler et de réformer le gouvernement. Ils nommèrent un comité de quatre-vingts membres pour examiner la situation du royaume. Puis, à la requête de ce comité, ils demandèrent au dauphin que les ministres coupables de malversations fussent traduits en justice, que le roi de Navarre fût mis en liberté, que les monnaies devinssent « stables et bonnes », enfin qu'un conseil, composé de prélats, de chevaliers et de bourgeois choisis parmi les députés, aidât désormais le prince dans l'administration de l'Etat.

L'année suivante, Etienne Marcel et Robert Le Coq présentèrent un cahier de doléances qu'ils avaient rédigé et qui

fut approuvé par toutes les provinces. Ce cahier, dont les revendications avaient ainsi un caractère national, fut présenté au dauphin par l'évêque de Laon. Le dauphin Charles comprit que toute résistance était impossible, et il fit droit aux demandes des états généraux par la grande ordonnance de mars 1357.

25. La grande ordonnance de 1357. — Cette ordonnance avait tout le caractère d'une constitution politique. Elle touchait à toutes les parties du gouvernement. Elle était animée d'un véritable esprit démocratique. Comme le demandait le cahier de doléances, elle donnait aux états généraux non seulement ce que nous appelons aujourd'hui le pouvoir législatif, mais encore une grande partie du pouvoir exécutif.

Voici les articles les plus importants : « Les états généraux se réuniront deux fois par an à époques fixes ; dans l'intervalle de leurs sessions, un conseil de trente-six élus assistera le prince dans l'administration du royaume. — Les impôts seront votés et levés par les états, qui surveilleront l'emploi des deniers publics. — La monnaie en cours dans le royaume sera désormais invariable. — Les guerres privées seront désormais interdites aux nobles; et les soldats ne seront plus payés que par les états. — Les juges devront être chaque jour en séance au parlement, dès le soleil levant, afin d'expédier les affaires sans retard et aux moindres frais possible. — Le *droit de prise*, c'est-à-dire le droit de prendre, dans les voyages du roi, les choses nécessaires à sa maison, est formellement aboli. — Enfin, toute aliénation du domaine de la couronne est interdite. »

26. Le dauphin Charles et Etienne Marcel. — Le dauphin avait subi les conditions des états généraux pour en obtenir une armée et des subsides. Mais, quand l'assemblée se fut séparée, il oublia toutes ses promesses.

Pour répondre à la duplicité du dauphin, Etienne Marcel eut recours à la révolution. Il commença par délivrer le roi de Navarre, Charles le Mauvais, qui sortit de prison plus ennemi que jamais de la maison de Valois. Puis, il assembla en armes tous les corps de métiers et les conduisit à l'hôtel Saint-Paul, résidence du dauphin.

Le prévôt prit la parole, et, d'un ton âpre, pressa le prince

de pourvoir à la défense du royaume. « C'est à ceux qui reçoivent les profits qu'il appartient de pourvoir à la défense du royaume, » répondit le dauphin avec aigreur. Alors Marcel dit : « Monseigneur, ne vous étonnez de rien de ce que



Etienne Marcel (d'après sa statue de Paris).

vous allez voir, car il faut qu'il en soit ainsi. » Et se tournant vers ses compagnons : « Faites en bref ce pour quoi vous êtes venus. » Aussitôt la foule se précipita sur les maréchaux de Normandie et de Champagne, principaux conseillers du dauphin, et les massacra sous les yeux du prince. Celui-ci, éperdu, implora Marcel pour lui-même. « Ne craignez rien, » lui répondit-il, et il le coiffa de son chapeau rouge et bleu aux couleurs de la ville de Paris. Puis il ajouta : « Ne vous affligez pas, tout s'est fait de par la volonté du peuple ! »

27. Le dauphin quitte Paris (1358). — La violence perdit la cause d'Etienne Marcel. Beaucoup de députés des

provinces quittèrent Paris pour se soustraire à l'autorité du prévôt des marchands, qui prenait de plus en plus les allures d'un dictateur. Le dauphin sortit de sa capitale et transféra à Compiègne les états généraux. A son appel répondirent une foule de seigneurs et les députés d'un grand nombre de villes. Etienne Marcel et ses partisans furent déclarés rebelles. Le dauphin rassembla des troupes et marcha sur Paris.

28. La Jacquerie. — Tandis qu'Etienne Marcel et le dauphin se disputaient le pouvoir, les paysans se soulevèrent et firent la *Jacquerie*. Ruinés par les Anglais, par les bandes de soldats mercenaires et par leurs propres seigneurs, outragés et violentés par tout le monde, les *Jacques* (c'est ainsi que l'on désignait alors les habitants des campagnes) entreprirent de se venger. Ils élurent pour chef un d'entre eux, Guillaume Callet; « ils pensaient, dit Froissart, détruire tous les nobles et gentilshommes du monde. » Ils parcoururent l'Ile-de-France, la Champagne, la Picardie, brûlant châteaux, archives et châtelains.

Toute la noblesse s'unit contre eux sans distinction de parti. Charles le Mauvais invita leur chef à une entrevue, le lia avec ses compagnons, et se divertit à le couronner d'un trépied de fer rouge. Il surprit ensuite les Jacques à Montdidier et les massacra.

29. Mort d'Etienne Marcel (1358). — Etienne Marcel avait compté sur la Jacquerie, et la Jacquerie était écrasée. Se sentant perdu, il voulut tenter un dernier effort. Il songea à sauver sa vie et son œuvre par un changement de dynastie ; il offrit à Charles le Mauvais la ville de Paris et la couronne. Mais les bourgeois murmurèrent et refusèrent d'admettre dans leurs murs le roi de Navarre. Etienne Marcel se préparait, malgré cette résistance, à livrer aux troupes de Charles le Mauvais l'une des portes de Paris, lorsqu'il fut tué soit par l'échevin Jean Maillard, soit par les soldats qui gardaient la porte. Ses partisans furent poursuivis pendant plusieurs jours et subirent le même sort que lui. Le dauphin Charles rentra alors dans Paris aux acclamations de la foule.

30. Le gouvernement du dauphin. — Le dauphin gouverna dès lors avec une très habile modération. Au milieu

des épreuves qu'il avait subies, son caractère était devenu sérieux, calme et avisé.

Une occasion se présenta bientôt dans laquelle il eut à faire preuve d'énergie et de sagacité. Son père Jean le Bon, las de sa captivité, avait signé avec Edouard III un traité par lequel il recouvrait sa liberté, moyennant le paiement d'une forte rançon et l'abandon à l'Angleterre de la moitié occidentale du royaume; les Anglais devenaient les maîtres des embouchures de la Seine, de la Loire et de la Gironde. Le dauphin refusa d'exécuter un pareil traité.

31. Traité de Brétigny (1360). — Edouard III, furieux et dépité, jura de se venger. Il débarqua à Calais, ravagea l'Artois et la Champagne, essaya en vain de surprendre Paris, et s'avança jusqu'en vue de Chartres. Mais là, dit-on, surpris par un orage qui inonda son camp, il fit vœu de signer la paix si Notre-Dame de Chartres le sauvait du péril: quelques semaines plus tard, il conclut le traité de Brétigny.

Ce traité désastreux, qui abandonnait les conquêtes de saint Louis et de Philippe le Bel, ne fut pas accueilli sans protestations dans les provinces livrées à la domination anglaise. « Nous avouerons les Anglais des lèvres, disaient les habitants de la Rochelle; mais les cœurs ne s'en mouvront jà. » (FROISSART.)

32. Mort de Jean le Bon (1364). — Délivré, Jean le Bon rentra en France. A peine y était-il de retour, que la fortune lui offrit une magnifique compensation: le jeune Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne, dernier descendant du roi Robert, mourut sans postérité, et son duché fit retour à la couronne. Malheureusement le roi se hâta de l'aliéner en faveur de son fils Philippe le Hardi; en même temps il cédait l'Anjou à Louis, le Berry et l'Auvergne à Jean, et reconstituait ainsi par de vastes apanages une féodalité princière plus redoutable que l'ancienne.

Après avoir pris ces funestes décisions, Jean le Bon retourna en Angleterre, soit qu'il voulût y remplacer l'un de ses fils, qui s'était évadé, soit plutôt qu'il ne pût supporter l'ennui d'un royaume dévasté; il y mourut la même année. Edouard le fit enterrer dans la cathédrale de Saint-Paul en grand appareil; en France, la nouvelle de cette mort fut accueillie avec une parfaite indifférence.

LECTURES

PREMIÈRE LECTURE. — Etienne Marcel.

Etienne Marcel et son parti s'étaient écartés de la grande voie des destinées de la France : en cherchant un roi des bourgeois à opposer au roi des nobles, en se livrant à Charles de Navarre, ils avaient attaqué la loi salique, alors et pour longtemps garantie de la nationalité française. Mais, sans nier que leur chute ait été inévitable, l'histoire, qui plane aujourd'hui de plus haut que ne faisaient les historiens de la monarchie sur l'ensemble des destins de la patrie, doit relever de l'anathème la mémoire de l'homme qui a été le premier représentant du génie politique de Paris et qui a dirigé le premier essai du gouvernement représentatif en France. Les mœurs violentes d'un temps où l'on qualifiait de *Jehan le Bon* un roi qui avait inauguré son règne en égorgeant son connétable sans forme de procès, ne justifient pas, sans doute, mais expliquent l'acte violent auquel se portèrent les chefs du parti populaire, dans l'effervescence d'une crise terrible, contre des adversaires qui leur préparaient le même sort : le sang a expié le sang; le pacte conclu avec Charles le Mauvais a été puni avant d'être consommé; mais le souvenir de ce qu'avaient voulu faire Etienne Marcel et ses amis ne doit pas périr. Marcel reste la grande figure du quatorzième siècle. Marcel ne mourut pas tout entier; il n'échoua même pas entièrement : les grands coups qu'il avait portés à la monarchie féodale laissèrent de profondes traces. Le régime qu'il avait mutilé ne fut pas complètement restauré, et Charles V lui-même, puis d'autres rois encore, exécutèrent de leurs mains royales une partie de l'œuvre du démocrate dont ils proscrivaient la mémoire.

(H. MARTIN, *Histoire de France.* — Paris, Furne, Jouvet et Cie.)

DEUXIÈME LECTURE. — La Jacquerie.

L'effroi était tel à Paris, que les bourgeois avaient offert à Notre-Dame une bougie qui, disait-on, avait la longueur du tour de la ville. On n'osait plus sonner dans les églises, si ce n'est à l'heure du couvre-feu, de crainte que les habitants en sentinelle sur les murailles n'entendissent pas venir l'ennemi. Combien la terreur n'était-elle pas plus grande dans les campagnes! Les paysans ne dormaient plus. Ceux des bords de la Loire passaient les nuits dans les îles, ou dans des bateaux arrêtés au milieu du fleuve. En Picardie, les populations creusaient la terre et s'y réfugiaient. Le long de la Somme, de Péronne à l'embouchure, on comptait encore au dernier siècle trente de ces souterrains. C'était là qu'on pouvait avoir quelque impression de l'horreur de ces temps. C'étaient de longues allées voûtées de 7 ou 8 pieds de large, bordées de vingt ou trente chambres, avec puits au centre, pour avoir à la fois de l'air et de l'eau. Autour du puits, de grandes chambres pour les bestiaux. Le soin et la solidité qu'on remarque dans ces constructions indiquent assez que c'était une des demeures ordinaires de

la triste population de ces temps. Les familles s'y entassaient à l'approche de l'ennemi. Les femmes, les enfants y pourrissaient des semaines, des mois, pendant que les hommes allaient timidement au clocher voir si les gens de guerre s'éloignaient de la campagne.

(MICHELET, *Histoire de France.* — Paris, A. Le Vasseur.)

Livres à consulter : H. MARTIN, MICHELET, DARESTE, BORDIER et CHARTON, V. DURUY, *Histoire de France.* — FROISSART, *Chroniques.* — Christine DE PISAN, *Histoire de Charles V.* — G. PICOT, *Histoire des états généraux.* — Aug. THIERRY, *Essai sur l'histoire du tiers état.* — PERRENS, *Etienne Marcel.* — Siméon LUCE, *Histoire de la Jacquerie.* — LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale.*

CHAPITRE XXI

LES VALOIS ET LA GUERRE DE CENT ANS : **Un roi réparateur et un grand capitaine. — Charles V et Duguesclin.**

SOMMAIRE

1. Charles V (1364-1380). — Charles V, par sa prudente politique, Duguesclin, par sa bravoure, relevèrent la France abattue.

2. Victoires de Duguesclin. — La victoire de Cocherel délivra la Normandie des Navarrais; le traité de Guérande, malgré la défaite d'Auray, ferma la Bretagne aux Anglais; l'expédition d'Espagne délivra la France des grandes compagnies; l'alliance du roi de Castille donna à Charles V l'appui précieux d'une flotte; l'orgueil des Anglais et la fiscalité du prince de Galles firent désirer à l'Aquitaine le rétablissement de la domination française.

3. La guerre anglaise. — Alors le roi reprit la guerre nationale : en vain le prince Noir et le duc de Lancastre essayèrent tour à tour une invasion; ils ruinèrent leurs armées et ne trouvèrent pas à livrer de bataille.

Le connétable Duguesclin et Charles le Sage moururent la même année (1380).

4. Administration de Charles V. — Charles V mérita le surnom de Sage par sa politique et son administration. Il rendit le parlement sédentaire à Paris; il créa une armée régulière, réforma les impôts et favorisa les lettres et les arts. Paris fut agrandi et embelli.

RÉCIT

1. Etat de la France en 1364. — Après les deux règnes désastreux de Philippe VI et de Jean le Bon, la France était dans un misérable état. « C'est à peine si je l'ai reconnu, écrivait alors Pétrarque, ce royaume jadis si opulent, maintenant en ruine. Point de maison debout, si ce n'est dans les villes fermées. Où est ce Paris autrefois si magnifique? Où sont les essaims des étudiants? Où sont les richesses des citoyens? On n'entend plus que le fracas des gens de guerre; on n'est point en sûreté, même derrière les murailles. Nulle part, au monde, il n'y a si peu de sécurité. »

Charles V avait donc beaucoup à faire. Il fallait réduire

Charles le Mauvais et ses Navarrais, qui continuaient la guerre en Normandie et menaçaient d'éterniser le désordre dont ils profitaient ; terminer la lutte qui se perpétuait en Bretagne entre les maisons de Blois et de Montfort et qui tenait une porte toujours ouverte sur la France ; chasser les soldats d'aventure qui pillaient le pays ; chercher en Espagne des alliés contre le roi de Navarre et contre le prince de Galles, gouverneur de Guyenne ; enfin expulser les Anglais et donner au royaume délivré les bienfaits d'une administration bien ordonnée.

2. Charles V (1364-1380). — Le nouveau roi ne fut pas



Charles V.

au-dessous de cette tâche. Formé jeune à la patience et à la ruse dans une situation difficile et périlleuse, il ignorait

la fougue violente et chevaleresque de ses devanciers, mais il avait un sens froid et pratique. Ce fut un roi réparateur, habile et persévérant. Il vivait dans son hôtel de Saint-Paul, entouré de savants et de *clercs solennels*, dirigeant tout sans porter les armes et battant ses ennemis sans les frapper. Faible de corps, pâle et maladif, il ne pouvait tenir une lance et ne montait point à cheval. Mais il savait distinguer les bons serviteurs, choisir le moment de les lancer sur l'ennemi, leur imposer ses ordres et leur faire remporter de ces succès sans éclat qui sauvent les causes compromises et ne remettent rien au hasard.

3. Duguesclin. — Charles V restait dans son palais; mais son esprit et sa volonté étaient partout. Duguesclin se chargea de comprendre cet esprit et d'exécuter cette volonté; il fut, pour ainsi dire, le bras droit du roi.

Né dans les environs de Rennes vers 1314, Bertrand Duguesclin était, par sa naissance, un pauvre gentilhomme breton, et par son physique, un fort disgracieux personnage, à la tête grosse, aux épaules larges et voûtées, au nez camus, au teint noir, à l'air maussade,

Le plus laid qu'il y eût de Rennes à Dinan.

Mais c'était le plus vigoureux et le plus hardi chevalier de son temps. Elevé au milieu des rudes combats de son pays, il figura dans un tournoi dès l'âge de quinze ans; puis, à la tête d'une troupe de partisans, il acquit bientôt la réputation d'un redoutable champion. En 1357, il entra au service de la France.

Lorsque Charles V monta sur le trône, Duguesclin était gouverneur de la petite ville de Pontorson et avait sous ses ordres une compagnie de cent lances. Le roi s'empressa de mettre cette force à profit. Duguesclin, d'ailleurs, était fait pour s'entendre avec Charles V. Il ne ressemblait pas aux chevaliers de Crécy et de Poitiers. Il était avisé autant que brave. Retors dans sa rudesse, il aimait une bonne ruse de guerre tout autant qu'une belle prouesse, et il n'engageait ses hommes d'armes dans une aventure que s'il était bien sûr de les en tirer.

4. Victoire de Cocherel (1364). — Les batailles commencèrent avant même le jour du sacre. Le captal de

Buch, Jean de Grailly, capitaine au service de Charles le Mauvais, avait juré qu'il irait troubler les fêtes de Reims, et il campait près d'Evreux avec six mille soldats gascons et anglais. Duguesclin alla lui barrer la route de Champagne, et le rencontra à Cocherel.

Le captal était établi sur une colline abrupte, couvert par la rivière d'Eure, dont le séparait une prairie assez étroite. Duguesclin se retrancha dans la prairie, et, apprenant que l'ennemi attendait des renforts le lendemain, il résolut de le forcer à combattre. Il fit sonner la retraite, passa l'Eure dans un désordre apparent et attira les Anglais par son stratagème. Jean Joël, qui les commandait, descendit la colline en criant : « En avant, saint Georges! » et tomba tout essoufflé sur les Français déjà reformés. Il fut tué, le captal pris et la bataille gagnée (16 mai 1634).

Charles V apprit l'heureuse nouvelle la veille du sacre ; ce fut l'étrenne de sa royauté. Duguesclin reçut l'office de maréchal de Normandie; puis il fut envoyé en Bretagne.

5. Fin de la guerre de Bretagne (1365). — Il y avait vingt-trois ans que les maisons de Blois et de Montfort se disputaient la Bretagne. Le prince Noir venait d'envoyer à Jean de Montfort deux des meilleurs capitaines de l'Angleterre, Jean Chandos et Robert Knolles; Charles V envoya Duguesclin à Charles de Blois.

Les deux armées se trouvèrent en présence à Auray. Les Français étaient *en si bel arroi*, que Chandos en fut surpris : « Que Dieu m'aide, dit-il, comme il y a ici fleur de chevalerie, grand sens et bonne ordonnance! » Mais l'armée obéissait à Charles de Blois; elle ne sut pas conserver ses rangs; les comtes de Joigny et d'Auxerre, qui commandaient l'avant-garde, se ruèrent sur l'ennemi; Charles de Blois fut tué avec son fils; Duguesclin et Beaumanoir furent faits prisonniers.

Le roi sut réparer par d'habiles négociations cette défaite de ses armes. Il signa avec Jean de Montfort le traité de Guérande. Jean de Montfort fut reconnu duc de Bretagne, mais à la condition qu'il ferait hommage pour son duché au roi de France et non au roi d'Angleterre. La veuve de Charles de Blois obtint le comté de Penthièvre, avec la vicomté de Limoges. Quant à Duguesclin, Charles V le racheta moyennant une forte rançon.

Vers le même temps, la paix fut conclue entre le roi de France et Charles le Mauvais.

6. Les grandes compagnies. — Ces deux traités ne rétablirent pas le calme ni la sécurité dans le royaume. Les soldats mercenaires, qui ne trouvaient plus à s'enrôler, se mirent à piller les campagnes, à massacrer les paysans, à se jeter sur les villes. Ces bandes de soldats, qu'on appelait



Gens de trait au quatorzième siècle.

les *Grandes Compagnies*, répandirent la terreur dans toute la France. « Il n'y avait, dit le continuateur de Guillaume de Nangis, aucune province qui ne fût infestée de brigands. Les uns occupaient des forteresses, les autres se logeaient dans les villages ou dans les maisons des champs, et l'on ne pouvait pas parcourir les chemins sans un extrême danger. Des chevaliers, dont je n'ose dire les noms, se prétendaient amis du roi et de la majesté royale tout en tenant ces bandits à leurs ordres. J'ai su qu'une nuit qu'ils se trouvaient à Paris, ils essayèrent de piller des maisons du faubourg Saint-Germain. » Ces bandes étaient le fléau laissé par la guerre, fléau plus cruel que la guerre même. Une occasion se présenta de s'en débarrasser en utilisant leur courage.

7. Duguesclin et les grandes compagnies en Espagne. — Pierre le Cruel, roi de Castille, avait excité contre lui une indignation universelle. Le pape Urbain V l'excommunia. Le roi de France, qui avait payé la rançon de Duguesclin, le chargea de mener les grandes compagnies en Espagne.

Duguesclin réussit à entraîner toutes ces bandes. Il se mit à leur tête, descendit la vallée du Rhône et força le pape à donner à ses compagnons, outre l'absolution, 200 000 florins d'or. Puis il continua sa marche vers l'Espagne.

En débouchant des ports des Pyrénées, les grandes compagnies reçurent dans leur camp Henri de Transtamare, frère de Pierre le Cruel et prétendant au trône de Castille. Le royaume se souleva contre son tyran, qui enterra son trésor et se sauva à Bordeaux. Le prince Noir vint le rétablir. Duguesclin, battu à Navarette, fut fait prisonnier. Mais bientôt il sut obtenir sa délivrance en piquant l'orgueil du prince de Galles. « Comment allez-vous, Bertrand? » lui demandait un jour le prince. « Je vais à merveille, Monseigneur », répondit Duguesclin, « car on dit que je suis le premier chevalier du monde, puisque vous ne voulez pas me permettre de me racheter. » Le prince piqué dit aussitôt : « Fixez vous-même la rançon. » Duguesclin la fixa à 100 000 livres. « Mais où prendrez-vous cet argent? » dit le prince. Et Duguesclin répondit fièrement : « Il n'y a pas de fileuse en France qui ne voudrait filer une quenouille pour payer ma rançon. »

Libre, Duguesclin réunit de nouveaux soldats et battit Pierre le Cruel à Montiel. On dit que les deux frères, en se rencontrant sous la tente de Duguesclin, se jetèrent l'un sur l'autre. Pierre tenait Henri par terre et cherchait son poignard pour le tuer, lorsque l'un des assistants le tira par les pieds. Henri se releva vivement et égorgea son frère. Ce fut le dénoûment de cette longue tragédie des frères ennemis : le trône fut assuré à Henri de Transtamare.

8. Reprise de la guerre anglaise. — Cependant Charles V songeait à recommencer la guerre contre les Anglais.

« Tout coi en ses chambres et déduits, dit Froissart, il reconquérait ce que ses prédécesseurs avaient perdu sur le champ de bataille, la tête armée et l'épée au poing. »

épargnait l'argent du peuple, remplaçait à sa cour le faste par l'économie, envoyait sa vaisselle à la Monnaie au lieu de faire des emprunts forcés, et se ménageait la reconnaissance et l'affection des Français. Le prince de Galles, au contraire, se rendait odieux dans le Midi par sa fiscalité. « Ceux de Poitou, Limousin, Quercy et Rouergue, dit Froissart, sont de cette nature, qu'ils ne peuvent aimer les Anglois, et les Anglois aussi, qui sont orgueilleux et présomptueux, ne les peuvent aussi aimer, mais les tiennent en grand dépit et vileté. » Aussi, quand le prince de Galles demanda des impôts à la noblesse pauvre et indépendante des Pyrénées, elle s'indigna et résolut de porter plainte devant le roi de France.

9. Déclaration de guerre. — Le roi reçut l'appel des Gascons, et somma son neveu, « le prince de Galles et d'Aquitaine, de se présenter devant lui au plus hâtivement, pour ouïr droit sur les complaintes et griefs émus par lui. » Le vainqueur de Poitiers et de Navarette répondit : « Nous irons volontiers en votre ajournement, mais ce sera le bassinet en tête et soixante mille hommes à notre compagnie. » Charles V envoya son défi à Londres par un *varlet de cuisine*.

10. Succès des Français. — Aussitôt, les villes se soulevèrent contre la domination anglaise. Abbeville ouvrit ses portes, le Ponthieu se soumit, le Rouergue et le Quercy écoutèrent les *prédications françaises* de l'archevêque de Toulouse. Jean Chandos mourut, et Duguesclin s'avança jusque sous les murs de Bordeaux.

Le prince de Galles emporta Limoges, que son évêque avait livrée, brûla la ville et massacra tous les habitants; mais, de plus en plus malade, il dut s'embarquer pour l'Angleterre. Robert Knolles, qui le remplaça dans le commandement, partit de Calais et s'avança vers Paris, ne trouvant devant lui que des villes fermées et des villages abandonnés. Duguesclin, qui venait de recevoir l'épée de connétable, accabla son arrière-garde près du Mans et le contraignit à licencier le reste de ses troupes.

Le comte de Pembroke essaya de débarquer à la Rochelle; il fut battu par la flotte castillane, et le Poitou fut conquis.

Le duc de Lancastre vint à son tour avec une armée for-

midable; elle comptait plus de trente mille cavaliers. Il traversa la France entière, des bords de la Somme à ceux de la Garonne; mais, en arrivant, il lui restait à peine six mille hommes, et ses cavaliers, hâves, exténués, mendiaient un pain qu'on ne leur donnait pas.


Duguesclin (d'après son tombeau).

Le duc d'Anjou attaqua les Anglais quand ils n'étaient plus capables de se défendre, et soumit tout le pays jusqu'aux Pyrénées. Edouard III fléchit son orgueil et demanda la paix. Charles V n'accorda qu'une trêve de quelques jours et son connétable occupa toutes les villes de Guyenne, sauf Bordeaux, Bayonne.

11. Mort de Duguesclin et de Charles V (1380). — Le roi, fier de ses succès, voulut annexer la Bretagne pour punir le duc de son alliance avec les Anglais. Mais les Bretons tenaient à leur indépendance nationale; ils rappelèrent Jean de Montfort, qui s'était réfugié en Angleterre. Duguesclin lui-même, se rappelant qu'il était breton, renvoya l'épée de connétable.

Il ne la reprit que sur les instances du roi, et fut envoyé dans le midi de la France, où des troubles avaient éclaté. Ce fut là qu'il mourut en assiégeant Châteauneuf-de-Randon, dans les Cévennes. Le gouverneur anglais, qui avait promis de se rendre à jour fixe, apporta les clefs de la forteresse sur le lit de mort du vieux soldat. Charles V fit transporter les restes du bon connétable dans les caveaux de Saint-Denis, et le peuple s'empressa autour du cercueil. La postérité n'a pas été plus ingrate que les contemporains; Duguesclin est resté dans les souvenirs populaires comme le modèle des chevaliers.

Charles V ne survécut que quelques mois à son fidèle

serviteur. Il mourut la même année, âgé seulement de quarante-quatre ans.

12. Gouvernement de Charles V. — Charles V ne fut pas moins sage dans l'administration intérieure qu'habile dans la défense nationale. Il reprit et consolida l'œuvre de Philippe-Auguste, de saint Louis et de Philippe le Bel. Le conseil du roi devint le centre du gouvernement et prit une importance plus grande. Le roi y appela des bourgeois instruits et des gens de petite noblesse, mais dévoués à la royauté.

C'est dans le conseil du roi que furent préparées les ordonnances qui fixaient la majorité des rois à treize ans révolus, pour éviter les troubles des régences, et qui interdisaient la funeste coutume des apanages : désormais, les fils de France devaient recevoir des pensions et non plus des provinces.

13. Le parlement. — Charles V donna au parlement son organisation définitive et détermina ses attributions. Il en fit un corps permanent. Le parlement siégea désormais dans le palais de saint Louis, qui devint le Palais de Justice. Une ordonnance lui donna le droit de casser les arrêts des autres cours de justice, ce qui assura sa suprématie judiciaire.

Ce fut de même sous Charles V que le parlement fut appelé pour la première fois à enregistrer les ordonnances royales. Cette coutume devint un droit, appelé droit d'enregistrement. Le parlement en profita pour faire quelquefois des remontrances. Mais Charles V s'assura sa docilité en créant les *lits de justice*. C'étaient des séances présidées par le roi en personne et dans lesquelles la volonté royale était souveraine.

14. Impôts et armées. — Le roi convoqua à Chartres une assemblée de notables pour avoir des subsides réguliers. Ceux-ci accordèrent un impôt sur le prix des denrées, la gabelle du sel, une aide sur les vins, un droit par feu dans chaque ville fermée.

Peu après le roi établit la permanence de ces impôts sans demander le consentement des états généraux. Il fit lever ces aides par les trésoriers ou commissaires généraux, au-

dessous desquels étaient les *élus* (percepteurs) et les receveurs. Les trésoriers généraux formèrent ce qu'on appela la cour des aides.

L'impôt permanent servit à payer une armée permanente. Le roi nommait les capitaines de chaque compagnie.

15. Paris au quatorzième siècle. — Au quatorzième

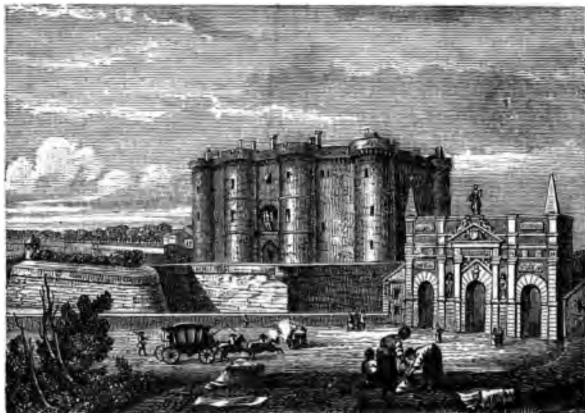


Paris au quatorzième siècle.

siècle, Paris forme déjà une cité considérable. « Elle a dès cette époque la constitution physique qu'elle a conservée jusqu'à nos jours et qui résulte de sa situation même. Au centre, dans l'île de la Cité, berceau de la ville, la cathédrale, le palais, que les rois, à partir de Philippe le Bel, avaient abandonné au parlement; tout près de là, sur la rive droite, la citadelle de la monarchie, le Louvre, et le sombre Châtelet, forteresse de la justice royale. Sur la rive gauche, escaladant la montagne Sainte-Geneviève, et venant heurter l'antique abbaye de Saint-Germain des Prés, la ville des clercs, l'Université et ses quarante-trois collèges où des milliers d'écoliers vieillissaient dans les controverses acharnées de la rue du Fouarre, de la Sorbonne et du Clos-Bruneau. Sur la rive droite, tout un peuple de marchands et d'artisans,

s'accroissant sans cesse, remplissait et franchissait toutes les enceintes, s'emparant peu à peu de la plaine jusqu'au pied des hauteurs de Montmartre. Les divisions de Paris étaient donc déjà celles qui subsistent encore : le pouvoir au centre, la science au sud, les affaires au nord[1]. »

16. Monuments de Charles V. — Paris fut encore



La Bastille.

embelli et agrandi sous Charles V. Par les soins d'Etienne Marcel et de son successeur Hugues Aubriot, l'enceinte de Philippe-Auguste, trop étroite sur la rive droite, fut élargie. Elle était percée de six portes : les portes Saint-Antoine, du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis, Montmartre et Saint-Honoré. Charles V fit achever le Louvre, commencé par Philippe-Auguste. Il construisit l'hôtel Saint-Paul, sa résidence favorite, et, à côté, la forteresse qui protégeait la porte Saint-Antoine, la Bastille.

La population de Paris s'accroissait rapidement. On peut l'évaluer à cette époque à 300 000 habitants. Les étrangers y affluaient, attirés par la réputation de son Université et aussi par l'importance de son commerce. La foire célèbre du Landit, qui se tenait à Saint-Denis, au mois de juin, était la plus ancienne et la plus célèbre des foires parisiennes.

1. Jallifier, *Histoire des états généraux.*

17. Christine de Pisan et Froissart. — Charles V protégea les lettres et les arts. Lui-même était, dit Christine de Pisan, « sage homme, grand clerc, droit artiste et deviseur de beaux maçonnages ». Il rassembla au Louvre jusqu'à neuf cents manuscrits précieux qui formèrent la *librairie* royale. Il encouragea les lettrés et les savants. Deux écrivains méritent à cette époque une place à part : Christine de Pisan et Froissart.



Froissart.

Christine de Pisan, fille de l'astrologue Thomas de Pisan, fut accueillie jeune à la cour. Elle écrivit une biographie du roi, qui l'avait comblée de ses bienfaits. Son livre, *Des faits et bonnes mœurs de Charles le Sage*, est précieux pour l'histoire.

Froissart, né en Flandre, près de Valenciennes, en 1337, mort en 1410, a laissé dans ses *Chroniques* un tableau vivant de son époque. Il a été l'historien de la chevalerie. Il se complaît aux belles apertises d'armes, il les raconte avec naturel et avec une certaine naïveté qui fait le charme du récit. C'est le Walter Scott du quatorzième siècle.

18. Conclusion. — Ainsi Charles V a rendu de grands services à la France. Les Anglais chassés du territoire, le pays purgé des grandes compagnies, l'administration réorganisée, Paris agrandi et embelli, les lettres et les arts encouragés : telle est l'œuvre qui assure à ce règne une des premières places parmi les meilleurs de notre histoire.

LECTURE. — **Le roi Charles V.**

Il me semble utile de réciter la belle manière de vivre mesurément en toute chose de notre sage roy Charles, comme exemple à tous possesseurs d'empires, royaumes et seigneuries.

L'heure de son lever était comme de six à sept heures; après, lui peigné, vêtu et ordonné, allait à la messe, laquelle était célébrée glorieusement chaque jour à chant mélodieux et solennel; à l'issue de sa chapelle, toutes manières de gens, riches ou pauvres, dames ou damoiselles, femmes veuves ou autres qui eussent affaire, pouvaient là présenter leurs requêtes; et lui, très débonnaire, s'arrêtait à ouïr leurs supplications, desquelles octroyait charitablement les raisonnables et piteuses; les plus douteuses les remettait à un maître de ses requêtes.

Après ce, aux jours réglés pour cela, allait au conseil; après lequel s'asseyait à table; son manger n'était pas long et il ne se chargeait de diverses viandes, car il disait que les qualités de viandes diverses troublent l'estomac et empêchent la mémoire; vin clair et sain, sans grand bouquet; le buvait bien trempé et non à foison, ni de divers crus.

Lui levé de table, à la conversation vers lui pouvaient aller toutes manières d'étrangers ou autres venus pour une affaire; là trouva-t-on souvent maintes manières d'ambassadeurs de pays étrangers et seigneurs, divers princes, chevaliers de diverses contrées, dont souvent il y avait telle presse, que, en ses chambres grandes et magnifiques, à peine se pouvait-on tourner; et sans faute, le très prudent roy tant sagement et de si bonne mine recevait tous et donnait réponse de si belle manière, et si dûment rendait à chacun l'honneur qui lui appartient, que tous s'en tenaient pour très contents et partaient joyeux de sa présence.

Là, lui étaient apportées nouvelles de toutes manières de pays, ou des aventures ou faits de ses guerres, ou d'autres batailles, et ainsi de diverses choses; là, ordonnait ce qui était à faire, selon le cas que on lui proposait, on donnait commission d'en déterminer au conseil, défendait le contraire de raison, passait grâces, signait lettres de sa main, donnait dons raisonnables, octroyait offices vacants ou licites requêtes. Et ainsi, en telles ou semblables occupations travaillait comme l'espace de deux heures, après lesquelles il se retirait et son repos durait une heure. Après son dormir, était un peu de temps avec ses familiers et cette récréation prenait, afin que le soin de trop grandes occupations ne pût affaiblir sa santé.

Puis allait à vêpres, après lesquelles, si c'était en été, aucunes fois entrait en ses jardins où (si le roy était en son hôtel de Saint-Paul), aucunes fois venait la reine, et on lui apportait ses enfants. En hyver, s'occupait souvent à ouïr lire de belles histoires, de la Sainte-Écriture ou des faicts des Romains ou moralités de philosophes et d'autres sciences jusqu'à l'heure du souper, auquel s'asseyait d'assez bonne heure et qui était léger; et ainsi par continuel ordre, le sage roi bien morigéné usait le cours de sa vie.

(Christine DE PISAN.)

Livres à consulter : Henri MARTIN, MICHELET, DARESTE, BORDIER et CHARTON, V. DURUY, *Histoire de France*. — FROISSART, *les Chroniques*. — Christine DE PISAN, *Des faits et bonnes mœurs de Charles le Sage*. — CUVELIER, *Chronique de Bertrand Duguesclin*. — Siméon LUCE, *Histoire de Duguesclin*. — RAMBAUD, *Histoire de la civilisation française*. — LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale*.

CHAPITRE XXII

LES VALOIS ET LA GUERRE DE CENT ANS : **La guerre civile. — La détresse de la France.**

SOMMAIRE

1. Charles VI (1380-1422). — Charles VI, trop jeune pour gouverner, fut placé sous la tutelle de ses oncles, qui dilapidèrent le trésor, provoquèrent par de nouvelles taxes la révolte des Maillotins, et se vengèrent des insurrections populaires par la prise de Rouen, la victoire de Roosbecque sur les Flamands et la suppression des franchises de Paris.

2. Les Marmousets. — Arrivé à l'âge d'homme, Charles remplaça ses oncles par les anciens ministres de son père, petits gentilshommes que les princes traitaient de Marmousets.

3. La maison de Bourgogne. Jean sans Peur. — La démence du roi mit fin à leur sage administration, et le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, leur succéda. Son fils Jean sans Peur voulut hériter de son pouvoir. Il fit assassiner son rival Louis d'Orléans, frère du roi, et s'appuya pour gouverner sur la bougeoisie flamande et parisienne.

4. Armagnacs et Bourguignons. — La France fut alors ensanglantée par une affreuse guerre civile. Les Armagnacs (partisans du duc d'Orléans), et les Bourguignons se disputèrent le royaume au milieu de luttes sans merci et d'horribles massacres. A Paris, les Cabochiens commirent d'épouvantables excès.

5. Défaite d'Azincourt. — Le roi d'Angleterre, Henri V, profita de ces discordes pour envahir la France; il battit les Armagnacs à Azincourt (1415). L'assassinat de Jean sans Peur par les serviteurs du dauphin Charles, au pont de Montereau, jeta son fils Philippe le Bon dans l'alliance anglaise.

6. Traité de Troyes. — Henri V, époux de Catherine de France, fut déclaré, au traité de Troyes, héritier du trône au mépris de la loi salique (1420).

RÉCIT

1. Charles VI (1380-1422). — En 1380, deux enfants, Richard II et Charles VI, régnaient en Angleterre et en France, et dans les deux pays des troubles intérieurs suspendirent la guerre.

En France, les oncles du roi, les ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne et de Bourbon, s'emparèrent du gouverne-

ment, dilapidèrent le trésor et augmentèrent les impôts. Les bourgeois prirent les armes, tendirent des chaînes dans les rues, établirent des postes, et entretinrent une active correspondance avec Rouen et Gand, qui étaient alors en pleine révolte.

La prise de Rouen encouragea les princes ; ils revinrent à Paris et frappèrent d'une taxe toutes les marchandises. Aussitôt le peuple égorgea les percepteurs, s'empara des maillets de fer déposés à l'Arsenal et ouvrit les prisons. Ce fut la révolte des *Maillotins*. Le roi traita avec les insurgés, et le duc d'Anjou partit, chargé de dépouilles et d'exécrations, pour prendre possession du royaume de Naples comme héritier de la reine Jeanne (1382).

2. Bataille de Roosbecque (1382). — Tandis que Paris et Rouen se soulevaient contre l'autorité royale, les communes de Flandre s'étaient révoltées contre leur comte, Louis de Mâle, qui ne cessait de violer leurs franchises municipales. Louis de Mâle avait donné sa fille, Marguerite de Flandre, en mariage au puissant duc de Bourgogne, Philippe le Hardi. Celui-ci engagea Charles VI dans la lutte que soutenait son beau-père contre la commune de Gand. A la tête d'une brillante noblesse, Philippe le Hardi, accompagné par le jeune roi, vint attaquer les Gantois, près de Courtrai, à Roosbecque.

Les Flamands, au nombre de soixante mille, s'étaient retranchés sur une hauteur ; ils étaient commandés par Philippe Artevelde, fils de Jacques Artevelde. Pour être sûrs de charger ensemble et de ne pas être séparés par la gendarmerie, ils s'étaient liés les uns aux autres. Cette masse, toute hérissée d'épieux, s'avança en silence sur les chevaliers français. Le premier choc fut terrible. Mais le connétable de Clisson fit tourner et envelopper les Flamands. Les bataillons furent alors culbutés, refoulés les uns sur les autres. Une foule d'hommes périrent étouffés.

Les Parisiens, qui avaient entretenu des correspondances avec les Gantois, furent punis par des supplices ou des confiscations. Les bourgeois de Rouen, de Reims, d'Orléans et de plusieurs autres villes subirent les mêmes traitements.

3. Hostilités contre l'Angleterre. — Encouragés par

ces premiers succès, les oncles du roi poussèrent Charles VI à attaquer l'Angleterre qui avait soutenu les Gantois. Une seconde expédition, dirigée encore par le duc de Bourgogne, eut lieu en Flandre. Les Anglais furent battus dans toutes les rencontres; la ville de Gand fut prise et livrée au pillage. Philippe le Hardi profita seul de ces victoires. A la mort de Louis de Mâle, il réunit à son apanage les fiefs de sa femme, c'est-à-dire la Flandre, l'Artois et le comté de Rethel; il devenait le plus puissant vassal du roi de France; ses successeurs devaient être, pendant trois générations, les plus terribles ennemis de la couronne.

En 1386, après son mariage avec Isabeau de Bavière, Charles VI voulut recommencer la guerre contre les Anglais. Il projeta une descente en Angleterre et fit équiper à très grands frais une flotte de plus de mille vaisseaux. Des sommes immenses furent gaspillées. Finalement l'expédition échoua.

4. Les Marmousets. — Ces échecs et ces folles dépenses portèrent au comble l'irritation générale. Charles VI comprit qu'il devait apaiser le mécontentement de ses peuples. Lorsqu'il eut atteint l'âge de vingt et un ans, il déclara qu'il voulait prendre en main la direction de son royaume. Il appela auprès de lui les anciens conseillers de son père, Olivier de Clisson, Jean de Montaigu, Jean Lemercier, sire de Novian, Pierre de Vilaines et Bureau de la Rivière. Il remercia ses oncles « des peines et travaux qu'ils avaient eus touchant sa personne et les affaires de l'Etat »; puis il les renvoya dans leurs seigneuries.

Le gouvernement de ces simples gentilshommes, que les princes appelaient avec dédain les *Marmousets*, fut mesuré et honnête : les impôts furent diminués, les largesses aux grands, les franchises de Paris rétablies; le peuple donna au roi le nom de *Charles le Bien-aimé*, et il espéra un nouveau Charles V. C'était un autre Jean le Bon. Il se jeta tout entier dans les fêtes coûteuses et les plaisirs violents; sa santé s'altéra et sa vie fut une succession d'emportements et de prostrations, d'ardeur pour le bien et de dégoût de toutes choses, de fièvre et de langueur. La folie ou la mort attendait le malheureux : ce fut la folie qui le prit.

5. La folie de Charles VI (1392). — Le connétable

Olivier de Clisson était un ennemi irréconciliable de Jean de Montfort, duc de Bretagne : une nuit il fut attaqué à Paris par Pierre de Craon, parent du duc, et laissé pour mort sur la place. « L'affaire est mienne! » dit le roi, et il leva des troupes pour aller châtier le duc de Bretagne, à la cour duquel Pierre de Craon s'était réfugié.

Charles VI, à la tête de son armée, traversait la forêt du Mans ; le soleil tombait d'aplomb sur sa tête couverte d'une toque de velours rouge ; il était songeur et mélancolique. Tout à coup un homme sortit d'un fourré, saisit le cheval du roi, et s'écria : « Ne chevauche pas plus avant, noble sire ; tu es trahi ! » On l'écarta, mais il suivit longtemps le cortège, en répétant son avertissement, Charles, encore tout ému par cette rencontre, continuait sa route, lorsqu'un page qui sommeillait sur sa monture laissa tomber sa lance sur le casque de son voisin. Au bruit du fer, le roi sembla se réveiller ; ses yeux s'égarèrent ; il tira l'épée, il courut sur ses gardes, en criant : « A mort les traîtres ! » On l'arrêta quand il fut las, on le lia sur une charrette, et on le ramena au Mans. Le roi était fou.

6. La chute des Marmousets. — Les princes s'empressèrent de reprendre le pouvoir. Le duc de Bourgogne devint tout-puissant. Les Marmousets furent, les uns, chassés de la cour, les autres, emprisonnés. Le désordre et le gaspillage, qui avaient signalé les premières années du règne, recommencèrent. Le roi perdit dans les fêtes et les orgies les dernières lueurs de sa raison. La reine Isabeau, par ses déportements, Louis d'Orléans, le frère du roi, par ses prodigalités et ses débauches, se rendirent odieux dans tout le royaume. La noblesse féodale, déjà déshonorée par les batailles de Crécy et de Poitiers, compromit ce qui lui restait de prestige dans la désastreuse croisade de Nicopolis, dirigée contre le sultan Bajazet. De tous les seigneurs français qui étaient partis pour combattre les Turcs, il en revint seulement vingt-cinq ; et ce fut le peuple qui dut payer leurs rançons. Toutefois, pendant plus de dix ans, la guerre civile, qui menaçait souvent d'éclater, fut conjurée par la prudence du duc de Bourgogne. Mais sa mort, en 1404, la déchaîna.

Louis d'Orléans avait été jusqu'alors écarté du gouvernement. Après la mort de Philippe le Hardi, il déclara que, s'il

avait consenti à céder le pas à son oncle, il n'entendait pas se soumettre à son cousin Jean de Bourgogne, surnommé Jean sans Peur. Jean sans Peur, de son côté, aspirait à prendre dans les conseils du roi la place que son père y avait occupée.

7. Louis d'Orléans. — Le duc d'Orléans parut d'abord l'emporter, d'accord avec la reine Isabeau. Il ne manquait pas d'ailleurs de qualités, et ses défauts le rendaient même séduisant. Il avait la grâce avec la beauté, la légèreté avec la science; c'était le plus brillant et le plus aimable cavalier de la cour, et il embarrassait les docteurs de la Sorbonne quand il argumentait avec eux en latin. La nature l'avait traité en enfant gâté, et il montrait tant d'esprit qu'il avait l'air d'avoir du cœur. Bon compagnon, beau danseur et joyeux convive, il aimait tout le monde, pourvu qu'on lui cédât en toutes choses.

8. Jean sans Peur. — Tout autre était le nouveau duc de Bourgogne, Jean sans Peur. Si Louis d'Orléans pouvait faire beaucoup de mal sans méchanceté naturelle, Jean de Bourgogne était capable de tout par ambition. C'était le plus puissant représentant de la féodalité. La cour de Bourgogne était alors la cour la plus brillante de l'Europe féodale. Les chevaliers y accouraient en foule pour assister aux festins, aux tournois, aux fêtes de toute sorte qui s'y donnaient.

9. Rivalité de Jean sans Peur et du duc d'Orléans. — La rivalité des deux princes ne tarda pas à éclater. Le premier, élégant, dépensier, prodigue, était le roi des gentilshommes. Le second, rude de forme et d'aspect, était éclipsé dans les fêtes de la cour par son heureux rival. Maître de la Flandre, il était obligé de ménager le peuple des communes. Ce fut le roi des bourgeois.

Dès son avènement, Jean sans Peur défendit à ses sujets de payer une nouvelle taxe établie par le duc d'Orléans, dont il blâmait hautement toutes les mesures administratives. Puis il se dirigea vers Paris où il fut reçu avec enthousiasme, tandis que le duc d'Orléans et Isabeau de Bavière se retiraient à Melun. Les deux rivaux semblaient prêts à en venir aux mains, lorsque les ducs de Berry et de Bour-

bon réussirent à les réconcilier. Les deux princes mangèrent et communièrent ensemble.

10. Assassinat du duc d'Orléans (1407). — Trois jours plus tard, le duc d'Orléans tombait, dans la rue Barbette, sous les coups de dix-sept spadassins.

Jean sans Peur alla comme les autres pleurer sur le cadavre et lui jeter de l'eau bénite; mais quand le prévôt de Paris déclara qu'il trouverait les assassins, si on lui permettait de fouiller les hôtels des princes, le meurtrier pâlit, et, se penchant à l'oreille de son oncle le duc de Berry : « C'est moi qui ai fait le coup, dit-il, le diable m'a tenté. » Il s'enfuit en Flandre, et revint en se vantant de son crime. Le peuple eut peur de ce brigand audacieux et si fort; le cordelier Jean Petit fit devant la cour l'apologie du meurtre, et les enfants d'Orléans reçurent l'ordre de pardonner. Leur mère, la belle Valentine de Milan, mourut de douleur, en répétant : « Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien ! »

11. Armagnacs et Bourguignons. — Le pardon imposé aux fils et aux parents de la victime ne pouvait être sincère. Le meurtre du duc d'Orléans fut le signal d'une épouvantable guerre civile. Le fils aîné de Louis d'Orléans, Charles d'Orléans, était trop jeune et d'humeur trop douce pour devenir chef de parti; ce fut Bernard d'Armagnac, son beau-père, qui se mit à la tête des ennemis du duc de Bourgogne : de là le nom d'Armagnacs, donné aux partisans du duc d'Orléans, tandis que les compagnons de Jean sans Peur étaient nommés les Bourguignons.

La lutte des Armagnacs et des Bourguignons ne fut pas seulement la lutte des deux maisons rivales; ce fut aussi une guerre de classes et une guerre de races.

Autour de Bernard d'Armagnac se groupèrent les grands seigneurs et les chevaliers; le parti des Armagnacs fut le parti de la noblesse. Jean sans Peur fut soutenu, au contraire, par la population des villes, en particulier par les communes flamandes et par la capitale du royaume, Paris.

D'autre part, Bernard d'Armagnac avait amené avec lui la noblesse de l'Aquitaine et du Languedoc, c'est-à-dire la féodalité de la France méridionale. L'armée du duc de Bourgogne se composait principalement de Bourguignons et de Flamands; c'étaient les milices communales de la France du nord et de l'est.

12. Les Cabochiens. — Les Bourguignons étaient maîtres de Paris. Les Armagnacs s'avancèrent à travers la Beauce pour les en chasser. La capitale fut bientôt réduite à la famine. L'Université intervint et réussit à faire signer entre les princes le traité de Bicêtre. Mais ce traité fut aussitôt violé que conclu, et Paris devint le théâtre de scènes hideuses.

L'agent du duc de Bourgogne, le comte de Saint-Pol, rechercha l'appui de la populace. La puissante corporation des bouchers mit à sa disposition une troupe de cinquante mille hommes, composée de tueurs, d'assommeurs et écorcheurs. Cette bande était commandée par l'écorcheur Caboche. On les appela les *Cabochiens*. Ils commirent les plus violents excès. « Terribles et horribles meurtres, dit un chroniqueur contemporain, voleries et pilleries se faisaient à Paris contre ceux qu'on tenait être du parti du duc d'Orléans. Et suffisait pour tuer un notable bourgeois de dire et crier : « Voilà un Armagnac ! »

13. L'Université de Paris. — Cependant quelques hommes plus modérés résolurent de mettre fin à ces désordres en donnant satisfaction aux vœux de la bourgeoisie parisienne. L'Université de Paris joua en ces circonstances un rôle important. Elle était alors très puissante; elle comptait plus de vingt mille étudiants. Elle exerçait, par la science de ses docteurs, par le nombre de ses élèves, une grande influence sur l'opinion publique. Alliée à la bourgeoisie, elle voulut faire une réforme. Ses commissaires, à la tête desquels étaient Eustache de Pavilly et Jean de Troyes, rédigèrent la grande ordonnance appelée ordonnance Cabochienne (1413).

Cette réforme organisa l'administration avec plus d'ordre et de régularité. L'administration politique devait aboutir au parlement, qui contrôlerait les sénéchaux et les baillis, et l'administration financière à la chambre des comptes.

14. Les Armagnacs à Paris (1414). — Cependant les Cabochiens continuaient leurs désordres. L'Université et la haute bourgeoisie appelèrent les Armagnacs. Jean sans Peur se sauva en Flandre. Maîtres de Paris, les Armagnacs y commirent autant de crimes que les Bourguignons. Ils abolirent l'ordonnance Cabochienne et mirent à mort tous les chefs de la populace. La France était tombée dans une

extrême anarchie. Ce fut le moment que choisirent les Anglais pour envahir le royaume.

15. Bataille d'Azincourt (1415). — Un roi sage et habile, Henri V, venait de monter sur le trône d'Angleterre. Pour occuper l'activité de son peuple et pour assurer son pouvoir, il songea à la guerre de France, où les barons et les soldats d'Edouard III avaient jadis tant gagné. Il débarqua à Harfleur avec trente mille hommes. Le connétable d'Armagnac courut le combattre avec toutes les forces du parti; mais la chevalerie française subit un nouveau désastre à Azincourt. Toute l'armée était entassée dans une plaine étroite, boueuse, détrempée par la pluie. Les chevaux ne purent avancer. Les Anglais, postés sur les hauteurs, criblèrent de traits les chevaliers, qui demandèrent à se rendre. Sept princes, cent vingt seigneurs et dix mille soldats français restèrent sur le champ de bataille. Les vainqueurs emmenèrent en Angleterre de nombreux prisonniers, parmi lesquels Charles d'Orléans, dont la captivité ne dura pas moins de vingt-cinq années.

16. Les Bourguignons à Paris. — Au lieu de songer à réparer ce désastre, les Français se jetèrent avec plus de violence encore dans la guerre civile. La domination des Armagnacs devenait odieuse à Paris; on leur attribuait les projets les plus sanguinaires et les plus sinistres. Un jeune homme, Perrinet Leclerc, livra la ville aux Bourguignons. Rentrés dans Paris, ceux-ci massacrèrent le connétable d'Armagnac, le chancelier et tous ceux qui passaient pour être hostiles au duc de Bourgogne. Les Cabochiens, redevenus maîtres de la ville, se vengèrent des Armagnacs par d'atroces cruautés. Jean sans Peur fit son entrée solennelle dans Paris, approuva tout ce qui avait été fait, et même serra la main du bourreau Capeluche, un des héros du massacre.

La situation devenait de plus en plus critique. La cour était divisée. La reine, Isabeau de Bavière, était avec le parti de Jean sans Peur; son fils, le dauphin Charles, avait pris la direction des Armagnacs. Pendant ce temps, les Anglais s'emparaient de la Normandie et réduisaient Rouen, après un long siège. Le chef de la milice bourgeoise, Alain Blanchard, avait résisté jusqu'à la dernière extrémité. Henri V le fit pendre.

17. Assassinat de Jean sans Peur (1419). — Cependant Jean sans Peur, menacé à la fois par les Anglais et par les Armagnacs, essaya de se réconcilier avec le dauphin Charles, et accepta une entrevue au pont de Montereau. Une altercation subite éclata entre les gens du duc et ceux du dauphin. Dans cette lutte que rien ne faisait prévoir, Jean sans Peur fut tué à coups de hache par les serviteurs du prince, que Tanneguy-Duchâtel emporta dans ses bras.

18. Traité de Troyes (1420). — Le nouveau duc de Bourgogne, Philippe le Bon, voulut venger son père. Aveuglé par la haine, il signa avec le roi d'Angleterre, Henri V, le honteux traité de Troyes.

Par ce traité, Henri V épousait Catherine de France, fille de Charles VI. La loi salique était abolie; le dauphin Charles était déclaré déchu du trône; après la mort de Charles VI, la couronne et le royaume de France devaient appartenir à Henri V et à ses successeurs. Isabeau de Bavière avait signé le traité, en même temps que le duc de Bourgogne : elle avait détrôné son fils ! La France devenait anglaise.

19. Mort de Charles VI (1422). — Henri V ne porta pas longtemps cette couronne de France que la trahison lui avait livrée. Après avoir fait son entrée dans Paris et avoir soumis presque entièrement tous les pays situés au nord de la Loire, il mourut, jeune encore, à Vincennes, au mois d'août 1422.

La même année, le malheureux Charles VI, abandonné par sa femme, rongé par la vermine et couvert de haillons, termina sa longue agonie. La multitude suivit en pleurant son cercueil : touchante sympathie d'un peuple misérable pour un roi plus misérable encore !

LECTURE. — **Assassinat du duc d'Orléans.**

Le 23 novembre 1407, le duc d'Orléans avait dîné chez la reine Isabeau. Il en revenait vers huit heures du soir, le long de la vieille rue du Temple, chantant et jouant avec son gant, et suivi seulement de deux écuyers montés sur le même cheval et de quatre ou cinq valets de pied portant des flambeaux. La nuit était sombre; personne dans les rues. Quand le duc fut environ à cent pas de l'hôtel de la reine, dix-huit ou vingt hommes armés, qui s'étaient embusqués devant une maison nommée *l'Image de Notre-Dame*, s'élancèrent tout à coup; le

cheval des écuyers eut peur et les emporta; les assassins se ruèrent sur le duc d'Orléans, s'écriant : « A la mort! à la mort! — Qu'est ceci? dit-il; je suis le duc d'Orléans. — C'est ce que nous demandons; » et ils le jetèrent à bas de sa mule. Il se releva sur les genoux; mais ces gens frappaient sur lui à grands coups de hache et d'épée. Un jeune homme de sa suite essaya de le défendre et fut aussitôt abattu; un autre, blessé grièvement, n'eut que le temps de se réfugier dans une boutique voisine. La femme d'un pauvre cordonnier ouvrit sa fenêtre, et, voyant l'assassinat, cria : « Au meurtre! au meurtre! — Taisez-vous, mauvaise femme! » lui dit-on de la rue. D'autres tiraient des flèches sur les fenêtres d'où l'on voulait regarder. Un grand homme, vêtu d'un chaperon rouge qui lui descendait sur les yeux, dit à haute voix : « Eteignons tout et allons-nous-en. » Les assassins s'enfuirent grand train en criant : « Au feu, au feu! » et en faisant par menaces éteindre les lumières qu'on allumait çà et là dans les boutiques.

(GUIZOT, *Histoire de France*. — Paris, Hachette.)

Livres à consulter : HENRI MARTIN, MICHELET, DARESTE, BORDIER et CHARTON, V. DURUY, *Histoire de France*. — JUVÉNAL DES URSINS, *Histoire de Charles VI*. — *Chroniques* de MONSTRELET. — DE BARANTE, *Histoire des ducs de Bourgogne*. — COVILLE, *l'Ordonnance cabochienne*. — LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale*.

CHAPITRE XXIII

LES VALOIS ET LA GUERRE DE CENT ANS : **La délivrance du royaume. — Jeanne d'Arc.**

SOMMAIRE

1. CHARLES VII (1422-1461). — Au début de son règne, Charles VII ne possédait pas la moitié du royaume de son père. C'était un prince indolent; mais bientôt, grâce à Jeanne d'Arc et à de vaillants capitaines, il réussit à reconquérir toute la France sur les Anglais.

2. JEANNE D'ARC. — Le parti français allait perdre Orléans, la clef du Midi, lorsque parut Jeanne d'Arc. Inspirée par le plus noble patriotisme, Jeanne surmonta tous les obstacles pour accomplir son œuvre.

3. VICTOIRES DE JEANNE D'ARC; SACRE DE CHARLES VII. — Jeanne convainquit le peuple et la cour de sa mission, força les Anglais à lever le siège d'Orléans, les poursuivit et les battit à Patay; puis elle s'empara de Troyes, et enleva Reims où elle fit sacrer le roi : désormais Charles VII fut le vrai roi de France aux yeux de tous les Français.

4. PROCÈS ET MORT DE JEANNE D'ARC. — Contrariée par les politiques du conseil, Jeanne échoua devant Paris et fut faite prisonnière à Compiègne. Les Anglais firent instruire son procès par une commission ecclésiastique, que présidait l'évêque de Beauvais; elle fut condamnée à mort et brûlée vive à Rouen (1431).

5. EXPULSION DÉFINITIVE DES ANGLAIS. — Le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, abandonna les Anglais pour se réconcilier avec Charles VII au traité d'Arras (1435); l'année suivante, Paris ouvrit ses portes au roi.

Chassés de l'Ile-de-France, les Anglais perdirent ensuite la Normandie au combat de Formigny, et la Guyenne à la bataille de Castillon (1453). Ils ne gardèrent en France que Calais.

6. L'ŒUVRE INTÉRIEURE DE CHARLES VII. — Charles VII ne se contenta pas de chasser les Anglais de son royaume; il entreprit aussi de guérir les autres maux dont la France souffrait.

Il réprima d'abord la révolte féodale de la Praguerie; puis il débarrassa le pays des bandes de brigands ou écorcheurs qui le ravageaient.

7. INSTITUTIONS DE CHARLES VII. — Charles VII donna à la France des institutions durables. Par la création des compagnies d'ordonnance et par l'organisation de l'infanterie des francs archers, il fournit à la royauté une armée permanente; il rendit l'impôt régulier et fut aidé dans ses réformes financières par Jacques Cœur. Il régla, par la *Pragmatique Sanction* de Bourges, les rapports de l'Eglise de France avec le Saint-Siège.

Charles VII, en mourant, laissait le royaume délivré de l'étranger, tranquille et doté d'une administration monarchique. La France était, en 1461, la nation la plus puissante de l'Europe.

RÉCIT

1. Henri VI et Charles VII (1422-1461). — A la mort de Charles VI, la France eut deux rois : Henri VI et Charles VII.

Henri VI, proclamé roi de France et d'Angleterre conformément au traité de Troyes, fut reconnu par le parlement et par l'Université de Paris. Agé seulement de dix mois, il régna sous la tutelle de ses oncles, le duc de Bedford et le duc de Glocester. Le parti anglais dominait dans tout le nord de la France ; au sud, il était maître de la Guyenne et de la Gascogne. La maison de Bourgogne, avec la vaste étendue de son territoire, lui donnait une force considérable.

Charles VII avait été reconnu par quelques partisans dans les provinces du centre, le Berry, l'Orléanais, la Touraine et le Poitou. On l'appelait par ironie le *roi de Bourges*.


Charles VII.

Agé de dix-neuf ans, timide, peu courageux, indolent, supportant avec peine le poids d'une armure, il paraissait peu fait pour relever sa fortune. Il errait de château en château, entouré de favoris et de capitaines d'aventures. Il laissait les Ecossais et les Gascons combattre pour lui et dépensait sur les bords de la Loire ses faibles ressources en attendant qu'il fût contraint de passer en Dauphiné. Il perdait gaiement son royaume.

2. Défaites de Cravant et de Verneuil (1423-1424).

— Aussi la guerre traîna en longueur. Les mercenaires étrangers, Ecossais et Lombards sous le commandement de braves capitaines, Dunois, Xaintrailles, La Hire, ne tentaient que des coups de main sur le parti anglais. Les premiers combats de Cravant-sur-Yonne et de Verneuil nous furent défavorables.

La faiblesse de Charles VII aggrava les revers. Il accorda toute sa confiance à La Trémoille, qui fit écarter le connétable Arthur de Richemont de la cour et du commandement de l'armée. Son éloignement fut fatal à la France.

3. Siège d'Orléans (1428). — Les Anglais, profitant de cette faiblesse, résolurent de frapper un grand coup. Ils mirent le siège devant Orléans, « la clef du Midi ». Cette ville prise, la France devenait anglaise. Mais l'héroïque cité se défendit avec vaillance, comme si elle avait eu conscience qu'elle tenait les destinées de la France. Chaque habitant se fit soldat. Trente-quatre compagnies défendirent les trente-quatre tours qui garnissaient les remparts. Cinq cents vieux routiers vinrent prêter main forte aux habitants.

4. Le patriotisme. — Mais ce qui sauva Orléans et la France, ce fut l'éveil du sentiment national. Pour la première fois, les Français commencèrent à se sentir citoyens d'une même patrie, soutiens d'une même cause, ennemis d'un même adversaire. De toutes parts arrivèrent des secours aux Orléanais : Angers, Tours et Bourges envoyèrent des vins, Poitiers et La Rochelle, de l'argent ; le Bourbonnais, l'Auvergne et le Languedoc, du salpêtre, du soufre et de l'acier. A travers ces dévouements épars, ces déchirements et ces souffrances, on sent déjà palpiter l'âme d'une France nouvelle, l'âme de la patrie.

5. Journée des harengs (1429). — Cependant une nouvelle défaite vint accabler le parti de Charles VII. Sir Falstaff amenait un convoi de vivres aux Anglais campés devant Orléans, lorsque le comte de Clermont vint l'attaquer. Les Français avaient quatre canons ; il leur était facile d'accabler les ennemis retranchés derrière leurs barriques de harengs. Mais les chevaliers ne voulurent pas que le canon gagnât la bataille ; ils se jetèrent à bas de leurs chevaux, et, couverts de leurs lourdes armures, ils coururent folle-

ment à l'assaut. Ils se firent tuer sans profit ; une armée fut battue par une escorte. Les railleurs d'Orléans s'en moquèrent et ils appelèrent cette bataille *la journée des harengs*.

6. Jeanne d'Arc, son enfance. — Alors parut Jeanne d'Arc. La fille du peuple entraîna le peuple avec elle, et entreprit de mettre l'Anglais hors de France. Elle naquit au village de Domrémy, en Lorraine, sur les confins de la Champagne. Les habitants de Domrémy étaient Armagnacs, et soutenaient des luttes incessantes contre leurs voisins bourguignons. Les Anglais profitaient du désordre pour venir piller le pays, et Jeanne voyait souvent ses frères et ses amis revenir couverts de sang. Elle eut pitié du royaume de France, et peu à peu elle fut prise du désir de le sauver.



Jeanne d'Arc.

C'était une pieuse fille, laborieuse, simple d'esprit, grande par le cœur. A treize ans, elle entendit des voix qui lui disaient de sauver le royaume. Jeanne s'effraya de ses visions ; elle trouva l'entreprise au-dessus de ses forces, et ne parla de rien à ses parents, jusqu'à ce que, pressée par un sentiment impérieux, elle se décidât. Elle s'ouvrit de son projet à son père, qui s'écria qu'il la noierait plutôt de ses mains. Elle alla trouver son oncle qui l'accueillit et se laissa persuader. Le capitaine Baudricourt, qui commandait

à Vaucouleurs, et qu'elle pria de l'aider, s'écria brusquement : « C'est une folle ; il faut la reconduire chez ses parents, en la fouettant tout le long du chemin ! » Il n'en fut pas moins subjugué par l'énergique résistance de la jeune fille ; il lui donna une petite escorte pour aller rejoindre la cour à Chinon.

7. Jeanne d'Arc à Chinon. — Jeanne partit donc pour Chinon et y parvint en franchissant tous les dangers. Elle étonna tout le monde par des actions qui semblaient surnaturelles. Le roi, pour l'intimider, l'avait reçue en grand appareil et s'était dissimulé au milieu de ses courtisans. Jeanne alla droit à lui : « Gentil dauphin, lui dit-elle, le roi des cieux vous mande par moi que vous serez sacré et couronné en la ville de Reims. » Elle le prit à part et le rassura, car Charles VII se demandait s'il était vraiment l'héritier du trône. « Je te dis, de la part de Messire (le Christ), que tu es vrai héritier de France et fils du roi. »

Jeanne gagna le simple peuple à Chinon comme partout ; elle réduisit les rieurs au silence, les débauchés au repentir, les raisonneurs à la foi ; puis elle partit pour la délivrance d'Orléans.

8. Délivrance d'Orléans (8 mai 1429). — Les Orléanais se défendaient bien et se moquaient de leurs ennemis. Ils avaient une artillerie nombreuse et bien servie. Un jour un canonnier quitta sa place pour aller prendre son repas ; son jeune fils mit le feu en son absence, et le boulet alla frapper au visage le comte de Salisbury, commandant du siège, au moment où lord William Glasdale lui disait : « Sire, vous voyez votre ville. »

Des secours étaient arrivés à Orléans. Les hommes d'armes y étaient nombreux. Les Anglais, au contraire, commençaient à être affaiblis par ce long siège. Philippe le Bon s'était retiré depuis que Bedford avait refusé de lui livrer cette ville.

L'arrivée de Jeanne d'Arc excita un grand enthousiasme. Les hommes d'armes, pleins de confiance, la suivirent partout, unis et disciplinés. Le 6 et le 7 mai, elle dirigea une attaque sur les bastilles des Augustins et des Tournelles, au sud de la Loire. William Glasdale, qui l'avait appelée « ribaude et sorcière », fut jeté dans la Loire. Le lendemain, Suffolk et Talbot levèrent le siège. Orléans était délivré.

9. Jeanne d'Arc à Reims (1429). — Jeanne d'Arc chassa les Anglais des bords de la Loire, atteignit l'armée anglaise à Patay, la battit et fit prisonnier lord Talbot. Puis elle décida qu'on irait à Reims. Idée supérieure dans sa simplicité et dans sa hardiesse ! C'est à Reims que le roi devait être sacré, et, aux yeux du peuple, le sacre de Charles devait prouver son droit.

L'armée arriva sous les murs de Troyes, qui possédait de solides retranchements, une garnison anglaise et bourguignonne, une population hostile aux Armagnacs. La ville résista ; les politiques du conseil se moquaient de l'héroïne. Jeanne, qui n'avait pas été admise aux délibérations, entra dans la salle et demanda trois jours. « Nous attendrions bien six jours, si nous pouvions croire au succès ! — Six ? Vous y entrerez demain. » Elle courut aux fossés, sa bannière à la main ; le peuple la suivit ; on jeta des fascines, des branchages, des pierres, des tables ; on remplit le fossé, et Jeanne commanda l'assaut. La garnison, surprise et éperdue, parlementa et se rendit.

Six jours après, l'armée était à Reims, et, le dimanche 17 juillet, le *gentil dauphin* devenait par le sacre le roi Charles VII. Debout près de l'autel, Jeanne tenait à la main sa bannière blanche semée de fleurs de lis. « Après avoir été à la peine, devait dire plus tard Jeanne d'Arc, il était juste que mon étendard fût à l'honneur. » Le jour du sacre de Charles VII fut pour l'héroïne nationale un jour de triomphe et de gloire sans mélange.

10. Captivité de Jeanne d'Arc (1430). — Mais autour d'elle l'ingratitude et la jalousie commençaient leur œuvre.

Elle réclamait toujours la guerre contre les Anglais et elle voulait entraîner l'armée vers Paris. Les conseillers du roi hésitaient. On préféra prendre une à une les places de la Champagne et de l'Ile-de-France. Enfin, quand l'armée se présenta devant Paris, c'était trop tard. La ville avait eu le temps de préparer sa résistance. Jeanne voulut tenter une attaque du côté de la porte Saint-Honoré ; elle fut blessée et l'attaque échoua.

Jeanne d'Arc revint assiéger les villes qui avaient abandonné le roi ; elle se jeta dans Compiègne menacée. Un jour de sortie, elle fut prise, en couvrant la retraite des siens,

par un archer au service de Jean de Luxembourg. Celui-ci la vendit aux Anglais.

11. Jeanne d'Arc à Rouen, son procès (1431). — Jeanne fut conduite à Rouen, et les Anglais se hâtèrent de commencer son procès, dans l'espoir de déshonorer avec elle la cause qu'elle avait si vaillamment défendue.

Elle fut accusée d'hérésie et de sorcellerie. L'évêque de Beauvais, sur le territoire duquel Jeanne avait été prise, fut chargé de présider la cour ecclésiastique qui devait la juger. Il était dévoué aux Anglais dont il espérait obtenir l'archevêché de Rouen. Le tribunal fut composé d'un inquisiteur, de jurisconsultes, de docteurs et de médecins.

L'accusée fut touchante et admirable ; la fière et naïve simplicité de ses réponses confondait le tribunal. « Jeanne, croyez-vous être en état de grâce? — Si je n'y suis, Dieu veuille m'y mettre ! Si j'y suis, Dieu veuille m'y tenir ! — Les gens d'armes ne se faisaient-ils pas des étendards à la ressemblance du vôtre ? Ne les renouvelaient-ils pas ? — Oui, quand la lance en était rompue. — N'avez-vous pas dit que ces étendards leur porteraient bonheur? — Non, je disais seulement: Entrez hardiment parmi les Anglais, et j'y entrais moi-même. — Mais pourquoi cet étendard fut-il porté en l'église de Reims au sacre, plutôt que ceux des autres capitaines? — Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur. — Quelle était la pensée des gens qui vous baisaient les pieds, les mains et les vêtements ? — Les pauvres gens venaient volontiers à moi, parce que je ne leur faisais point déplaisir ; je les soutenais et défendais selon mon pouvoir. »

On lui promit de la mettre dans une prison d'église, si elle quittait les habits d'homme et abjurait ses erreurs. Elle consentit et fut ramenée dans la prison laïque. Là ses gardes lui retirèrent ses habits de femme, et, quand elle voulut se lever, elle dut reprendre ceux qui lui étaient interdits. Elle fut condamnée à mort comme hérétique et relapse.

12. Supplice de Jeanne d'Arc. — On la lia sur un chariot, et on la conduisit sur la place du Vieux-Marché de Rouen, où le bûcher était élevé. Elle demanda la croix ; un Anglais lui passa une croix de bois qu'il fit avec un bâton ; elle ne la reçut pas moins dévotement, elle la baisa, et la

mit, cette rude croix, sous ces vêtements et sur sa chair. Mais elle aurait voulu la croix de l'église, pour la tenir devant ses yeux jusqu'à la mort. Le bon huissier Massieu et Frère Isambart firent tant, qu'on la lui apporta de la paroisse Saint-Sauveur. Comme elle embrassait cette croix et qu'Isambart l'encourageait, les Anglais commencèrent à trouver cela bien long... Ils firent monter deux sergents pour la tirer des mains des prêtres. Au pied du tribunal, elle fut saisie par les hommes d'armes qui la traînèrent au bourreau, lui disant : « Fais ton office. » Cette furie des soldats fit horreur.

« Elle n'accusa ni son roi, ni ses saintes. Mais, parvenue au haut du bûcher, voyant cette grande ville, cette foule immobile et silencieuse, elle ne put s'empêcher de dire : « Ah ! Rouen, j'ai grand'peur que tu n'aiès à souffrir de ma mort ! » Celle qui avait sauvé le peuple et que le peuple abandonnait n'exprima en mourant (admirable douceur d'âme !) que de la compassion pour lui.

» Elle fut liée sous l'écriteau infâme, mitrée d'une mitre où on lisait : « hérétique, relapse, apostate, ydolastre. » Et alors le bourreau mit le feu. Elle le vit d'en haut et poussa un grand cri. Puis, comme le Frère qui l'exhortait ne faisait pas attention à la flamme, elle eut peur pour lui, s'oubliant elle-même, et le fit descendre.

» ... Cependant la flamme montait. Au moment où elle la toucha, la malheureuse frémit. Mais, se relevant aussitôt, elle ne nomma plus que Dieu, que ses anges et ses saintes. Elle leur rendit témoignage : « Oui, mes voix étaient de » Dieu, mes voix ne m'ont point trompée ! »

» Vingt ans après, les deux vénérables religieux, simples moines, voués à la pauvreté et n'ayant rien à gagner ni à craindre en ce monde, déposent ce qu'on vient de lire : « Nous l'entendions, disent-ils, dans le feu invoquer ses » saintes, son archange ; elle répétait le nom du Sauveur. » Enfin, laissant tomber sa tête, elle poussa un grand cri : » Jésus ! »

» Dix mille hommes pleuraient. Un secrétaire du roi d'Angleterre disait tout haut en revenant : « Nous sommes » perdus, nous avons brûlé une sainte [1]. »

13. Revers des Anglais. — Cet assassinat, d'autant

1. Michelet, *Histoire de France*, t. V.

plus odieux qu'il avait été entouré de formes juridiques, ne profita en rien aux Anglais. En vain le duc de Bedford et le cardinal de Winchester firent-ils sacrer à Notre-Dame de Paris le jeune roi d'Angleterre, Henri VI; ce sacre ne fit pas sur les Français l'impression que celui de Charles VII à Reims avait faite quelques années auparavant.

Quand la guerre reprit, Dunois s'empara de Chartres, les Anglais perdirent la bataille de Gerberoi, en Picardie, et beaucoup de places fortes qu'ils occupaient leur furent enlevées.

La mort de Jeanne d'Arc, loin d'effrayer ou d'étouffer le patriotisme, l'avait surexcité, et les capitaines français, Dunois, La Hire, Xaintrailles, le connétable de Richemont, suivaient l'exemple de la vierge héroïque.

14. **Traité d'Arras** (1435). — Enfin les Anglais s'aliénèrent le duc de Bourgogne au moment où ils avaient le plus besoin de son alliance, et Charles VII engagea des négociations avec Philippe le Bon. Le congrès d'Arras réunit, sous la présidence des légats du pape, les représentants de toutes les puissances européennes; et la réconciliation du roi avec celui qu'on appelait le *grand duc d'Occident* s'accomplit malgré les efforts des ambassadeurs anglais.

Charles se déclarait innocent du meurtre de Jean sans Peur, promettait de fonder une chapelle expiatoire sur le pont de Montereau, éloignait de sa personne Tanneguy-Duchâtel et ses complices, cédait les villes de la Somme et exemptait de l'hommage le duc Philippe sa vie durant. La France crut ne pas acheter trop cher la neutralité ou l'appui de la Bourgogne.

L'année suivante, Paris se rendit au roi national. Charles VII rentra dans le palais de ses ancêtres.

15. **Expulsion des Anglais** (1453). — Les Anglais perdirent successivement toutes les villes qu'ils possédaient au centre de la France. Bientôt ils ne possédèrent plus que la Normandie et la Guyenne.

Après une courte trêve, la guerre recommença. La Normandie fut conquise; Rouen et toute la basse Seine redevinrent français. Les Anglais essayèrent une descente; ils débarquèrent à Cherbourg, mais ils furent vaincus par Richemont à la bataille de Formigny (1450).

L'année suivante, la Guyenne fut occupée par Dunois, et Bordeaux ouvrit ses portes ; mais bientôt, mécontente de la domination française, la province rappela les Anglais : Dunois revint en toute hâte, força lord Talbot à accepter la bataille près de Castillon, et le défit complètement. Talbot, âgé de quatre-vingts ans, périt dans le combat. Bordeaux capitula et Charles VII y fit une entrée triomphale. Les Anglais ne possédaient plus en France que Calais (1453).

16. Fin de la guerre de Cent ans. — La guerre de Cent ans était finie. La dernière des grandes luttes de l'époque féodale se terminait l'année même où les Turcs prenaient Constantinople. L'Angleterre et la France sortaient de cette longue guerre également épuisées. Les deux nations avaient usé toutes leurs forces, l'une pour conquérir de vastes provinces, l'autre pour garder intact le sol national. Mais la France allait réparer ses désastres, sous l'administration sage et féconde de Charles VII ; en Angleterre, au contraire, une affreuse guerre civile devait succéder à la lutte étrangère.

17. L'œuvre intérieure de Charles VII.— A la fin de la guerre de Cent ans, les Anglais n'étaient pas les seuls ennemis du royaume. Il ne suffisait pas de les vaincre et de les « bouter dehors », pour rendre à la France la paix et la prospérité. Il fallait encore faire cesser les troubles, les violences et les brigandages qui épuisaient les campagnes.

Pour accomplir une telle œuvre, un roi sage et prudent était nécessaire. Charles VII parut vouloir suivre l'exemple de son aïeul. L'ancien « roi de Bourges » devint un roi vraiment national.

Il eut surtout le bonheur de s'entourer de conseillers habiles : aussi fut-il surnommé le Bien Servi. Parmi ces collaborateurs du roi à qui la France dut son relèvement, il faut citer les deux frères Juvénal des Ursins, l'un archevêque de Reims, l'autre chancelier de France ; les deux frères Jean et Gaspard Bureau, les créateurs de l'artillerie française ; enfin, le connétable de Richemont pour l'organisation militaire, et Jacques Cœur pour les finances.

Dans cette seconde partie de son règne, Charles VII rendit deux grands services à la France. Il réprima le brigandage des grands et créa des institutions durables.

18. La Praguerie. — Pendant la guerre de Cent ans, les nobles et les chevaliers, souvent abandonnés à eux-mêmes, étaient devenus plus cruels et plus indociles que jamais. Charles VII voulut faire la police du royaume: il se réserva le droit de nommer désormais les capitaines, les rendit responsables des désordres de leurs compagnies, et menaça des peines les plus sévères les seigneurs ou les gens d'armes qui dépouilleraient à l'avenir les bourgeois et les manants.

Les nobles protestèrent, réclamant leurs anciens privilèges. Le fils du roi, le jeune dauphin Louis, se mit à leur tête. Bientôt ils prirent les armes. Cette révolte fut appelée la *Praguerie*, par allusion aux troubles qui venaient d'éclater en Bohême.

Les principaux rebelles, conduits par les ducs d'Alençon et de Bourbon, le comte de Vendôme et Dunois, se fortifièrent dans le château de Saint-Maixent, en Poitou. Le roi partit de Poitiers avec son connétable Richemont et son maître de l'artillerie, Jean Bureau ; il s'empara de Saint-Maixent et reçut la soumission des rebelles.

Un agent de Philippe le Bon, le comte de Saint-Pol, fut vaincu en Champagne, et son complice, le bâtard de Bourbon, fut cousu dans un sac et jeté à la rivière. Ce fut la fin de la Praguerie. Le dauphin Louis dut implorer le pardon de son père.

19. Les Ecorcheurs. — Charles VII s'occupa ensuite de débarrasser la France des aventuriers de toutes sortes, mercenaires, routiers, pillards et brigands, qui, la guerre étrangère finie, mettaient le pays à feu et à sang. On les avait surnommés les Ecorcheurs. Le roi usa envers eux du procédé dont Charles V s'était servi à l'égard des grandes compagnies.

Il en conduisit lui-même une partie en Lorraine pour soumettre Metz, révolté contre le duc René d'Anjou. Il donna le reste à son fils, qui les mena contre les Suisses et en fit tuer plusieurs milliers à la bataille de Saint-Jacques-sur-la-Birse, près de Bâle (1444).

20. L'armée permanente. — Charles VII, pour éviter les pillages des gens de guerre et pour opposer aux Anglais une force organisée et disciplinée, voulut avoir une armée

régulière et permanente. Par l'ordonnance de 1445, il institua quinze compagnies d'ordonnance de cent lances chacune. Une lance comprenait six hommes, c'est-à-dire l'homme d'armes qui portait la lance, trois archers pour le soutenir, un coutilier et un page pour le défendre et le servir. Tous ces hommes étaient à cheval. Ces compagnies d'ordonnance s'élevèrent à neuf mille hommes.

En 1448, le roi créa une infanterie permanente : ce fut la milice des francs archers. Chaque paroisse devait fournir un archer, choisi parmi les hommes les plus habiles à manier l'arc. Les francs archers recevaient une solde et ils étaient affranchis des tailles publiques : de là leur nom. Les compagnies de francs archers formèrent un corps d'environ vingt mille hommes.

Enfin, Charles VII créa une artillerie redoutable, la plus puissante de l'Europe. Ce fut l'œuvre particulière des frères Bureau. Ils remplacèrent des boulets de pierre par les boulets de fer et munirent les canons d'affûts mobiles. La création de l'armée permanente marque un progrès décisif de la royauté.

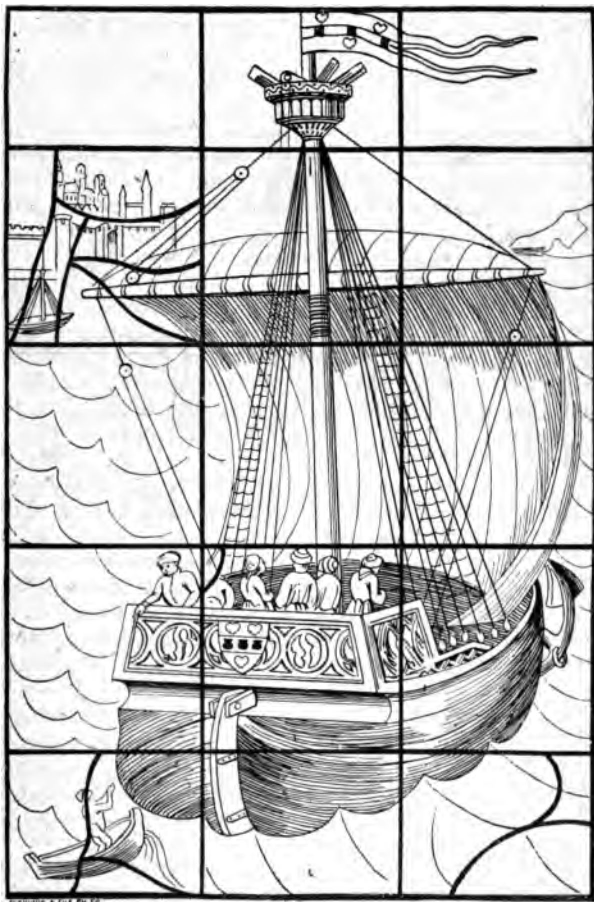
21. L'impôt permanent. — Pour solder cette armée, il fallait de l'argent. Aussi le roi continua à lever la taille votée par les états généraux comme si elle eût été votée à tout jamais. La taille ne fut payée que par les paysans et les bourgeois. De même le roi transforma en un impôt public, régulier et permanent, les anciennes aides féodales. Ainsi furent créés les impôts indirects, qui frappaient les objets de consommation, et dont le plus célèbre fut la gabelle, ou impôt sur le sel.

Pour percevoir ces impôts, Charles VII créa une administration nouvelle à la tête de laquelle il plaça Jacques Cœur.

22. Jacques Cœur. — Jacques Cœur, né au commencement du quinzième siècle, était alors le plus puissant des négociants français. Marchand de Bourges, il avait étendu ses relations dans le monde entier. Il avait trois cents agents dans la Méditerranée. Les mers étaient couvertes de ses vaisseaux ; à lui seul, il dirigeait plus d'affaires que tous les négociants réunis de France et d'Italie ; aussi le proverbe disait-il : *riche comme Jacques Cœur*.

Charles VII le nomma d'abord maître de la monnaie de

Bourges, puis il en fit son argentier, c'est-à-dire le controleur général des finances. Ses richesses et sa puissance excitèrent



Un vaisseau de Jacques Cœur, d'après un vitrail de Bourges.

l'envie. Il fut calomnié, accusé de trahison et de concussion et, après un procès inique, condamné à mort.

Le roi aurait dû défendre un serviteur aussi dévoué ; il se contenta de commuer la peine en celle de la détention. Jacques Cœur fut retenu prisonnier dans le couvent des cordeliers de Beaucaire; il put s'évader et se retira à Rome, où



Maison de Jacques Cœur, à Bourges.

le pape lui donna le commandement d'une flotte contre les Turcs. Il mourut dans l'île de Chio.

La devise de Jacques Cœur était : *A cœur vaillant rien d'impossible.*

23. La justice. — Charles VII entreprit aussi de réformer la justice. Il installa à Paris le parlement, et, pour rendre la justice plus rapide, il créa une nouvelle chambre, la chambre criminelle de la Tournelle. Enfin les arrêts rendus par le parlement de Paris furent déclarés exécutoires dans toute la France.

Afin de mettre la justice royale à la portée de tous les sujets dans les provinces, Charles VII créa le parlement de Toulouse en 1447 ; six ans plus tard, son fils fonda celui de Grenoble, dans son apanage du Dauphiné.

24. Pragmatique Sanction de Bourges (1438). —

Enfin, Charles VII voulut faire cesser le désordre qu'avait introduit dans l'Eglise le grand schisme d'Occident. Il réunit à Bourges une grande assemblée d'évêques, de conseillers du roi, de docteurs de l'Université, et, à la suite de nombreuses délibérations, il publia la *Pragmatique Sanction.*

Par cet acte célèbre, inspiré des décrets du concile de Bâle, le roi décidait que les évêques seraient librement élus par les chapitres de chanoines. Il limitait les appels en cour de Rome, et abolissait les impôts levés par le Saint-Siège. La Pragmatique Sanction de Bourges fut plus tard considérée par Bossuet comme le fondement des libertés de l'Eglise gallicane.

25. Charles VII et la féodalité. — L'œuvre intérieure du roi Charles VII avait pour but d'affermir le pouvoir royal et de régulariser l'administration monarchique. Aussi n'est-il pas étonnant qu'elle ait été combattue par la féodalité, dont elle ruinait l'indépendance turbulente. Charles VII dut lutter jusqu'à ses derniers jours contre les révoltes des seigneurs, auxquelles était toujours mêlé son propre fils, le dauphin Louis. Il fut plusieurs fois d'une sévérité terrible pour les coupables : le sire de Lesparre fut décapité ; le comte Jean d'Armagnac fut condamné au bannissement ; le duc d'Alençon, quoique prince du sang, fut jeté dans une prison où il resta toute sa vie. Quant au dauphin, « qui subtiliait jour et nuit et inventait maintes étrangetés », le roi le relégua en Dauphiné. Puis, comme il continuait ses intrigues contre son père, le comte de Chabannes marcha contre lui et le força de se réfugier chez le duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Charles VII ne réclama pas le fugitif; il se contenta de dire : « Le duc de Bourgogne nourrit à sa cour un renard qui mangera ses poules. »

26. Mort de Charles VII. — Les dernières années de Charles VII furent attristées par la rébellion de son fils aîné, Louis. On dit même que le roi se laissa mourir de faim, craignant d'être empoisonné. Il est plus probable qu'il fut étouffé par un abcès à la gorge.

Charles VII a sans doute mérité bien des reproches : il est difficile d'excuser son indolence, son égoïsme et surtout son ingratitude envers Jeanne d'Arc et Jacques Cœur. Il laissa condamner l'héroïque jeune fille, sans essayer de l'arracher au supplice.

Quelles qu'aient été les fautes de Charles VII, il les a réparées par les grandes œuvres qui ont illustré son règne. Il a reconquis la France sur les Anglais, et il a donné au royaume pacifié une administration régulière, durable et forte. Grâce à lui, les maux causés par la guerre étrangère et par les discordes civiles ont été rapidement guéris. On appréciera mieux encore la grandeur de son œuvre en examinant quelle était à la même époque la situation intérieure de l'Angleterre.

LECTURES

PREMIÈRE LECTURE. — **La vocation de Jeanne d'Arc.**

Ce fut entre la Lorraine des Vosges et celle des plaines, entre la Lorraine et la Champagne, que naquit, à Domrémy, la belle et brave fille qui devait porter si bien l'épée de la France.

Cette marche de Lorraine et de Champagne avait en tout temps cruellement souffert de la guerre; longue guerre entre l'est et l'ouest, entre le roi et le duc, pour la possession de Neufchâteau et des places voisines; puis guerre du nord au sud, entre les Bourguignons et les Armagnacs. Le souvenir de ces guerres sans pitié n'a pu s'effacer jamais.

Tandis que les autres enfants allaient avec le père travailler aux champs ou garder les bêtes, la mère tint Jeanne près d'elle, l'occupant à coudre ou à filer. Elle n'apprit ni à lire ni à écrire, mais elle sut tout ce que savait sa mère des choses saintes. Son village était à deux pas des grandes forêts des Vosges. De la porte de la maison de son père, elle voyait le vieux bois *des chênes*. Les fées hantaient ce bois : elles aimaient surtout une certaine fontaine près d'un grand hêtre qu'on nommait l'arbre des fées, des *dames*.

Jeanne naquit parmi ces légendes, dans ces rêveries populaires. Mais le pays offrait à côté une tout autre poésie, celle-ci sauvage, atroce, trop riche, hélas! la poésie de la guerre...

Jeanne eut sa part dans ces romanesques aventures. Elle vit arriver les pauvres fugitifs, elle aida, la bonne fille, à les recevoir; elle leur cédait son lit et allait coucher au grenier. Ses parents furent aussi une fois obligés de s'enfuir. Puis, quand le flot des brigands fut passé, la famille revint et retrouva le village saccagé, la maison dévastée, l'église incendiée.

Un jour d'été, jour de jeûne, à midi, Jeanne étant au jardin de son père, tout près de l'église, vit de ce côté une éblouissante lumière, et entendit une voix : « Jeanne, sois bonne et sage enfant; va souvent à l'église. » La pauvre fille eut grand'peur.

Une autre fois, elle entendit encore la voix, vit la clarté, mais dans cette clarté, de nobles figures dont l'une avait des ailes et semblait un sage prud'homme. Il lui dit : « Jeanne, va au secours du roi de France, et tu lui rendras son royaume. » Elle répondit, toute tremblante : « *Messire*, je ne suis qu'une pauvre fille; je ne saurais chevaucher, ni

conduire des hommes d'armes. » La voix répliqua : « Tu iras trouver M. de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, et il te fera mener au roi. Sainte Catherine et sainte Marguerite viendront t'assister. » Elle resta stupéfaite et en larmes, comme si elle eût déjà vu sa destinée tout entière.

(MICHELET, *Histoire de France.* — Paris, A. Le Vasseur.)

DEUXIÈME LECTURE. — **L'unité nationale.**

Les progrès de l'autorité royale sont arrêtés un moment par la guerre anglaise. La noblesse devient plus indisciplinée; la bourgeoisie cherche, en 1337, avec Etienne Marcel, à prendre le gouvernement des affaires. La royauté se relève avec Charles V le Sage et avec Charles VII le Victorieux. Elle dispose d'une force désormais invincible. Elle a une armée permanente et, par l'impôt définitivement établi, des ressources régulières.

Mais, pendant la guerre de Cent ans, un grand fait s'est produit. Sous la menace de l'occupation étrangère, la nation a pris conscience d'elle-même. Les rois avaient fait l'unité politique et administrative; les épreuves et les souffrances du peuple firent l'unité morale. C'est une femme qui a conçu cette sublime idée de la patrie, qui l'a réalisée et qui est morte pour elle. Jeanne d'Arc mérite d'être appelée la première des Françaises. Avant elle, il y avait un royaume de France; après elle, il y a une patrie française.

D. B.

Livres à consulter : H. MARTIN, MICHELET, DARESTE, BORDIER et CHARTON, V. DURUY, *Histoire de France.* — *Chroniques* de MONSTRELET. — *Journal d'un bourgeois de Paris.* — LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale.* — WALLON, *Histoire de Jeanne d'Arc.* — DE BARANTE, *Histoire des ducs de Bourgogne.*

CHAPITRE XXIV

L'ANGLETERRE A LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE : **Les Tudors.**

SOMMAIRE

1. L'Angleterre a la fin de la guerre de Cent ans. — A cette époque, l'Angleterre vit commencer une période de troubles et de guerres civiles. Les revers des armées anglaises en France, la faiblesse du roi Henri VI et les fautes de la reine Marguerite provoquèrent plusieurs soulèvements. Enfin, éclata la guerre des Deux-Roses.

2. La guerre des Deux-Roses (1455-1485). — Cette guerre, qui pendant trente ans désola l'Angleterre, mit aux prises deux branches différentes de la famille royale : la maison d'York et la maison de Lancastre. Elle fut marquée par les batailles de Saint-Albans, de Northampton et de Wakefield, de Towton et de Barnet ; elle ne fut définitivement terminée qu'en 1485, à l'avènement de Henri VII Tudor.

3. Henri VII Tudor (1485-1509). — Sous le règne d'Henri VII Tudor, l'aristocratie anglaise, affaiblie par la guerre des Deux-Roses, perdit ses privilèges et sa puissance au profit de l'autorité royale.

4. Prospérité de l'Angleterre. — Henri VII favorisa par d'utiles mesures l'industrie et le commerce, et donna à la marine anglaise son premier essor. L'Angleterre jouit alors d'une grande prospérité.

RÉCIT

1. L'Angleterre pendant la guerre de Cent ans. — Pendant presque toute la guerre de Cent ans, l'Angleterre avait joui d'une prospérité très brillante, malgré de nombreuses guerres civiles et de graves discordes religieuses. « Tandis que la France était désolée par la guerre, dit lord Macaulay, et qu'elle en était réduite à trouver dans sa propre détresse un moyen de défense contre l'invasion, les Anglais récoltaient et rentraient leurs moissons, ornaient leurs cités, discutaient, commerçaient et étudiaient en toute sécurité. Pendant que des bataillons anglais, laissant derrière eux les provinces dévastées de la France, entraient triomphants dans Valladolid et portaient la terreur aux portes de Florence, des poètes anglais peignaient avec de vives couleurs l'infinie

variété des mœurs et des vicissitudes humaines, et des penseurs anglais aspiraient à connaître, alors que partout on se contentait de s'extasier et croire. Le même siècle qui produisit le prince Noir et Derby, Chandos et Hewkwood, produisit aussi Geoffroy Chaucer et Jean Wiclef. C'est de cette façon royale que le peuple anglais entra dans le monde et prit rang parmi les nations. »

2. Revers de l'Angleterre. — Mais à la fin de la guerre de Cent ans, sous le règne du faible Henri VI, les revers remplacèrent les triomphes, et, sauf Calais, l'Angleterre perdit tout ce qu'elle possédait sur le continent. La noblesse, le peuple, l'armée, toutes les classes sociales furent également frappées dans leurs intérêts et dans leur orgueil. Vaincus en toutes rencontres, les Anglais crurent qu'ils étaient trahis et accusèrent le gouvernement de Henri VI.

Le caractère doux et timide du roi était peu fait pour ces temps de troubles; sa faible raison acheva même de s'égarer au milieu des guerres civiles, et Henri VI devint le jouet des partis ennemis.

3. Marguerite d'Anjou. — La cour ne fit rien pour détourner le péril. Elle aggrava comme à plaisir le mécontentement du peuple. Lorsque la haine des Anglais contre la France était aigrie par tant de revers, on leur donna une reine française. La belle Marguerite d'Anjou, fille du roi René de Provence, devait porter en Angleterre l'esprit héroïque de sa famille, mais non ses douces vertus. Henri VI acheta sa main par la cession du Maine et de l'Anjou; au lieu de recevoir une dot, il en donnait une. Moins d'un an après ce mariage, l'oncle du roi, le *bon duc* de Glocester, que la nation adorait parce qu'il voulait toujours la guerre, fut trouvé mort dans son lit. On crut qu'il avait été secrètement assassiné.

4. Les ennemis du roi. — L'orgueil national, si cruellement humilié, commença à chercher un vengeur.

Les regards se tournèrent vers Richard d'York, qui descendait par sa mère du second fils d'Edouard III, et dont les droits étaient supérieurs à ceux d'Henri VI, qui ne descendait que d'un troisième fils d'Edouard III. Tant que les Lancastre avaient été victorieux et populaires, le duc d'York,

loin de faire valoir ses prétentions, avait prêté à diverses reprises le serment de fidélité. Mais, quand il vit l'Angleterre pleine de mépris ou de haine contre un roi incapable, une reine étrangère et un gouvernement malheureux, il éleva ses espérances et chercha des alliés.

Il trouva un puissant appui dans le comte de Warwick, fils du comte de Salisbury, le plus célèbre représentant de la haute noblesse. Warwick avait une fortune royale et nourrissait journellement dans ses terres jusqu'à trente mille personnes. Il avait, en outre, tous les talents d'un chef de parti : sa puissance le fit surnommer le « Faiseur de rois ».

Richard d'York et Warwick furent pour la cour et pour Marguerite d'Anjou des ennemis dangereux et impitoyables.

5. Premiers soulèvements. — L'opinion publique, de plus en plus irritée, réclama une première victime, et le duc de Suffolk, le plus puissant des ministres, fut assassiné « au nom du peuple », tandis qu'il essayait de se réfugier à l'étranger.

Quelques semaines plus tard, les hommes du pays de Kent se soulevèrent à la voix d'un aventurier irlandais, John Cade, qui se faisait passer pour un cousin du duc d'York. Ils envahirent Londres, après avoir battu les troupes royales, et mirent à mort un autre ministre, lord Say. Mais, quand ces paysans commencèrent à piller les maisons, les bourgeois de la ville prirent les armes et les chassèrent après un rude combat de six heures. Cade fut saisi et décapité : ses complices confessèrent sur l'échafaud que leur but était de donner le trône au duc d'York.

6. La guerre des Deux-Roses (1455). — Richard d'York prit enfin les armes lui-même, en donnant pour prétexte que le duc de Sommerset, favori du roi, avait livré Rouen aux Français. Il attaqua l'armée royale à Saint-Albans et la battit : le duc de Sommerset, le comte de Northumberland et lord Clifford périrent; le roi fut blessé.

Tel fut le premier sang versé dans cette guerre qui allait se poursuivre pendant trente ans avec une fureur inouïe. La maison d'York avait dans ses armes une rose blanche, la maison de Lancastre une rose rouge : de là le nom de guerre des Deux-Roses.

7. Richard d'York protecteur (1460). — Henri VI était à la merci de ses ennemis ; il rentra avec eux à Londres et les déclara bons et fidèles sujets. Bientôt il fut saisi d'un accès de démence, et le duc d'York en profita pour se faire nommer protecteur. Il se contentait provisoirement de ce titre pour habituer le peuple à son pouvoir.

Mais la reine Marguerite ne se résignait pas à subir l'autorité de cet impérieux vassal. Elle trouva des soldats dans les comtés du nord, et livra une seconde bataille à Northampton ; battue de nouveau, elle s'enfuit avec son jeune fils à Chester, fut pillée par ses propres serviteurs, et parvint à s'embarquer pour l'Ecosse. Le roi, de nouveau prisonnier, fut conduit à Londres.

L'Angleterre pendant la guerre des Deux-Roses.

Le duc d'York n'osa cependant pas prendre la couronne pour lui-même. Il laissa le nom de roi au malheureux Henri VI, et garda le titre de protecteur ; mais il se fit reconnaître par le parlement héritier présomptif du royaume à l'exclusion du prince de Galles.

8. Bataille de Wakefield. — L'altière Marguerite ne s'abandonna pas. Elle assembla à York les lords qui lui étaient restés fidèles et leurs tenanciers. Le duc courut au-devant d'elle et la rencontra à Wakefield. Il l'attaqua avec des forces inférieures, ne voulant pas, disait-il, reculer devant une femme. Il fut vaincu, pris et décapité ; le comte de Salisbury fut saisi pendant la nuit et mis à mort le lendemain. Un fils du duc d'York, le comte de Rutland, âgé de dix-huit ans, fut poignardé tandis qu'il fuyait. Marguerite d'Anjou donna l'ordre d'exposer sur les murs de la ville d'York la tête de son ennemi couronnée d'un diadème de papier. « Cette barbarie sembla avoir ouvert un abîme entre les deux partis; les échafauds furent désormais dressés sur les champs de bataille et attendirent les vaincus. » (MICHELET.)

9. Avènement d'Edouard IV. — Le nouveau duc d'York, Edouard, vengea par des exécutions de prisonniers le meurtre de son père et de son frère. A son tour, Marguerite d'Anjou, victorieuse à Saint-Albans, fit trancher la tête à plusieurs chefs ennemis tombés entre ses mains. Ainsi le sang appelait le sang, les deux partis se décimaient, et la noblesse périssait, victime de fureurs qu'elle avait elle-même déchaînées.

Tandis que Marguerite ordonnait l'arrestation d'Edouard, ses soldats, gens de la frontière du nord, accoutumés à vivre de brigandages, refusaient de marcher et se répandaient autour de Londres pour piller le pays. Cependant Edouard et Warwick réunissant leurs forces entrèrent dans la capitale. Le jeune duc d'York avait vingt ans, il était beau et brave, il était aimé pour ses malheurs et ses succès récents. Il fut proclamé roi dans la salle de Westminster, sous le nom d'Edouard IV.

10. Edouard IV (1461-1483). — L'avènement d'Edouard IV ne mit pas un terme à la guerre civile. La reine Marguerite, toujours indomptable, ne renonça pas à la lutte. Vaincue à Towton, elle tenta de nouveau la fortune des armes à Exham ; elle fut encore battue, et dut se réfugier en France avec son fils, tandis que Henri VI, fait prisonnier, était enfermé à la Tour de Londres.

La trahison du comte de Warwick, jusque-là partisan de

la maison d'York, rendit à Marguerite ses espérances. Edouard IV avait épousé la fille d'un simple gentilhomme; les parents de la reine avaient été comblés de faveurs. Le comte de Warwick, jaloux de ces rivaux inattendus et déçu dans ses ambitions, se rapprocha de Marguerite et fit cause commune avec elle. Edouard IV fut obligé de s'enfuir en Bourgogne (1470).

Mais son exil fut de courte durée. L'année suivante, il reparut en Angleterre et vainquit ses ennemis à Barnet. Warwick périt dans le combat. Marguerite tenta une fois encore de reconquérir le trône ; mais elle fut battue et faite prisonnière avec son fils. Le jeune prince de Galles fut percé de coups, et Henri VI lui-même fut tué dans la Tour de Londres (1471).

Edouard IV régna désormais sans rival. Il mourut douze ans plus tard, épuisé par ses débauches ou peut-être empoisonné par son frère, le duc de Glocester.

11. Richard III (1483-1485). — Edouard IV laissait des fils encore jeunes. Leur oncle, le duc de Glocester, après s'être débarrassé par la ruse et le crime de leurs serviteurs et de leurs amis les plus dévoués, obligea le parlement à les déclarer fils illégitimes et il s'empara de la couronne. Il enferma ses neveux dans la Tour de Londres : puis, craignant qu'il ne se produisît un mouvement en leur faveur, il les fit assassiner par deux bandits.

Ce crime n'affermit pas son trône. Un prince de la maison de Lancastre, Henri Tudor, comte de Richmond, qui s'était réfugié en Bretagne, fut rappelé en Angleterre par de nombreux partisans. Il débarqua dans le pays de Galles, réunit une armée et marcha sur Londres. Richard III le rencontra à Bosworth. Henri Tudor fut vainqueur, et Richard mourut pendant la bataille (1485).

Le combat de Bosworth termina la guerre des Deux-Roses. Henri Tudor, proclamé roi, eut d'ailleurs l'habileté de réunir les droits des deux Roses en épousant la fille d'Edouard IV, Elisabeth.

12. Henri VII (1485-1509). — Les premières années du règne de Henri VII furent troublées par deux insurrections que fomentèrent les partisans de la maison d'York.

Un boulanger, Lambert Simnel, se fit passer pour le

jeune comte de Warwick, neveu d'Edouard IV ; vaincu près de Nottingham, cet aspirant à la royauté fut heureux de trouver un emploi dans les cuisines royales (1487).

Plus tard, un certain Perkins Warbeck, fils d'un juif converti, prétendit être le duc d'York, second fils d'Edouard IV; il raconta qu'il s'était évadé de la Tour de Londres, et qu'il avait ainsi échappé au poignard des assassins soudoyés par Richard III ; il recruta quelques partisans ; mais il fut pris par les troupes royales et exécuté en même temps que le comte de Warwick qui avait été son complice. Il n'y eut plus dès lors aucune tentative de soulèvement contre Henri VII. La guerre des Deux-Roses était définitivement terminée.

13. Puissance de Henri VII. — Le véritable vainqueur de cette longue lutte, ce fut le pouvoir royal. L'aristocratie anglaise, décimée dans les batailles, dépouillée par les proscriptions, fut incapable de résister à la politique de Henri VII Tudor.

Elle perdit d'abord le *droit de maintenance*. Ce droit, en vertu duquel chaque seigneur pouvait se mettre à la tête de ses vassaux et de ses serviteurs pour soutenir, les armes à la main, ses querelles personnelles, était une source constante de désordres et de violences. Henri VII l'abolit.

Elle perdit aussi le *droit de substitution*, d'après lequel les domaines patrimoniaux des grandes familles féodales étaient inaliénables. Les seigneurs profitèrent avidement de la permission qui leur fut ainsi donnée de vendre leurs propriétés. Ils quittèrent, pour venir vivre à la cour royale, le séjour de leurs châteaux antiques, où depuis la conquête ils régnaient en souverains.

Henri VII créa, sous le nom de *Chambre étoilée*, un tribunal de suprême justice, dont les membres étaient nommés par le roi, et qui jugeaient en dernier ressort sans l'assistance du jury.

Le parlement devint l'instrument docile des volontés du roi. Quant à la nation anglaise, fatiguée de toutes les luttes qu'elle avait traversées, elle sut gré à l'autorité royale de lui rendre, avec la paix, le repos et la sécurité.

C'est ainsi que se fonda l'autorité absolue des Tudors, et que, même dans la libre Angleterre, le pouvoir royal s'établit sur les ruines de l'aristocratie.

14. Prospérité de l'Angleterre sous Henri VII. Ce caractère nouveau de la royauté ne fut pas défavorable à la prospérité matérielle du pays. Bien au contraire, il l'accrut et la développa. Henri VII encouragea l'industrie et le commerce de l'Angleterre.

Il signa avec les Pays-Bas et le Danemark des traités qui ouvrirent la Baltique aux vaisseaux anglais. Il attira en Angleterre de nombreux ouvriers flamands, et les privilèges qu'il leur accorda donnèrent à l'industrie de la filature une très vigoureuse impulsion.

Ce fut sous ce roi que le Vénitien Sébastien Gabotto, qui était au service de l'Angleterre, s'empara de Terre-Neuve, et que plusieurs comptoirs anglais furent créés sur la côte de la Floride. Henri VII peut être considéré comme un des fondateurs de la marine anglaise.

Sa politique extérieure ne fut pas moins heureuse. Allié de l'empereur Maximilien et du roi Ferdinand le Catholique, il vendit la paix à Charles VIII pour la somme de 750 000 écus d'or, au traité d'Etaples (1492).

D'autre part, il conclut deux mariages, qui devaient avoir de grandes conséquences pour l'Angleterre. Sa fille Marguerite épousa Jacques IV d'Ecosse ; de cette union datent les droits des Stuarts à la couronne d'Angleterre. Son fils épousa la fille de Ferdinand le Catholique, Catherine d'Aragon ; la rupture de ce mariage devait être le prétexte de la réforme anglaise.

Henri VII mourut en 1509, laissant à son fils Henri VIII un royaume pacifié, une autorité solidement établie et puissamment respectée, un trésor bien rempli, une situation extérieure très brillante.

LECTURE. — **Assassinat des enfants d'Edouard IV.**

On a toujours couvert d'un profond secret la date du jour où périrent les deux jeunes fils d'Edouard IV et la façon dont on commit le crime. Le récit qui suit est le plus plausible et le plus probable : on l'a tiré des aveux faits par les meurtriers, sous le règne suivant. Peu après son départ de Londres, Richard III avait en vain tenté de séduire Brakenbury, le gouverneur de la Tour. Il envoya de Warwick sir Jacques Tyrrel, maître de ses écuries, avec l'ordre de prendre, pour vingt-quatre heures, les clefs et le commandement de la forteresse. Dans la nuit, Tyrrel, accompagné de Forest, un assassin connu, et de Dighton, un de ses palefreniers, monta l'escalier qui conduisait à la chambre où reposaient les deux princes. Tandis que Tyrrel veillait au

dehors, Forest et Dighton entrèrent dans la chambre, étouffèrent leurs victimes sous les couvertures, appelèrent celui qui les employait, afin qu'il vît les cadavres, et par ses ordres les enterrèrent au pied de l'escalier. Le lendemain matin, Tyrrel rendit les clefs à Brakenbury, et rejoignit le roi..... Certain de l'exécration à laquelle l'exposerait la publicité d'un aussi noir forfait, Richard fit tous ses efforts pour l'empêcher de transpirer; mais, quand il sut que ses ennemis prenaient les armes pour délivrer les deux princes, il laissa publier la nouvelle de cette mort, pour déconcerter leurs projets et réveiller leurs craintes.

(LINGARD, *Histoire d'Angleterre.*)

Livres à consulter : H. MARTIN, MICHELET, DARESTE, BORDIER et CHARTON, V. DURUY, *Histoire de France.* — DE BEAUCOURT, *Histoire de Charles VII.* — DANSIN, *Etude sur le gouvernement de Charles VII.* — P. CLÉMENT, *Jacques Cœur et Charles VII.* — DE BARANTE, *Histoire des ducs de Bourgogne.* — A. DUPUY, *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France.* — RAMBAUD, *Histoire de la civilisation française.* — D. HUME, LINGARD, *Histoire d'Angleterre.* — GREEN, *Histoire du peuple anglais.* — FLEURY, *Histoire d'Angleterre.* — LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale.*

CHAPITRE XXV

LOUIS XI ET LA MAISON DE BOURGOGNE : **La France à la fin du quinzième siècle.**

SOMMAIRE

1. ÉTAT DE LA FRANCE EN 1461. — A l'avènement de Louis XI, six grandes maisons féodales (Bourgogne, Orléans, Anjou, Alençon, Bourbon et Bretagne) réunissaient plus de la moitié du royaume contre la royauté.

La plus puissante de ces maisons était la Bourgogne, représentée par le duc Philippe le Bon et bientôt par son fils Charles le Téméraire.

2. PREMIÈRE LIGUE FÉODALE. — Louis XI, par son despotisme impatient et par ses réformes précipitées, irrita toutes les classes; il provoqua la ligue du Bien public; et, après la bataille indécise de Montlhéry, il subit les traités de Conflans et de Saint-Maur (1465).

3. DEUXIÈME LIGUE FÉODALE. — Louis fit casser les derniers traités par les états généraux de Tours; mais, en voulant jouer un double jeu avec Charles le Téméraire, il se laissa affaiblir et humilier par le traité de Péronne (1468).

4. TROISIÈME LIGUE FÉODALE. — Le traité de Péronne fut annulé par les notables de Tours; Louis XI donna à son frère la Guyenne au lieu de la Champagne. Il combattit avec habileté une troisième ligue, plus redoutable que les deux premières; il fut sauvé par la mort de son frère. Louis XI signa la trêve de Senlis (1473).

5. QUATRIÈME LIGUE FÉODALE. — Pendant que le duc de Bourgogne poursuivait ses projets ambitieux en Allemagne, Louis XI frappait les principales maisons féodales (Alençon et Armagnac); puis il déconcertait une dernière coalition féodale et étrangère par les traités de Soleure et de Pecquigny (1475).

6. ECHECS ET MORT DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE. — Charles le Téméraire se tourna contre les Suisses; il fut vaincu à Granson et à Morat, et alla mourir au siège de Nancy (1477).

7. LOUIS XI ET MAXIMILIEN. — Louis XI recueillit une partie de la succession de Bourgogne par le traité d'Arras, signé avec Maximilien d'Autriche (1482). Il mourut l'année suivante.

8. ADMINISTRATION DE LOUIS XI. — Louis XI fortifia le pouvoir royal par ses acquisitions territoriales et par son administration.

La justice royale se substitua aux juridictions féodales par la création des parlements de Grenoble, de Bordeaux, de Dijon.

Louis XI favorisa l'agriculture, l'industrie et le commerce; il encouragea les lettres; fonda les écoles de droit de Bourges et d'Orléans, et l'école de médecine de Paris. Deux écrivains célèbres vécurent sous ce règne : Villon et Commines.

9. CHARLES VIII ET ANNE DE BEAUJEU. — A l'avènement de Charles VIII

(1483), une réaction générale éclata, à la faveur de la minorité du roi. Anne de Beaujeu, sœur de Charles VIII, conserva la garde et la tutelle privée du roi.

10. **La guerre folle.** — Une ligue féodale s'organisa contre la royauté et prépara la guerre folle. Le chef en fut le duc d'Orléans. Il fut vaincu à Saint-Aubin-du-Cormier (1488).

A la mort de François II, duc de Bretagne, Anne de Beaujeu rattacha cette province à la couronne par le mariage du roi avec Anne de Bretagne (1491).

11. **Majorité de Charles VIII.** — Charles VIII, devenu majeur, sacrifia la politique de ses prédécesseurs à ses projets de conquêtes en Italie.

RÉCIT

1. Etat de la France en 1461. — A l'avènement de Louis XI, le domaine royal comprenait l'Ile-de-France, la Normandie, la Champagne, la Brie, le Vermandois, le Berri, le Poitou, la Saintonge, l'Aunis, la Touraine, le Lyonnais, le Dauphiné, la Guyenne et la Gascogne, la seigneurie de Montpellier et le comté de Comminges.

La féodalité, encore très puissante, était constituée par les anciennes maisons féodales et par les branches de la famille royale, qui avaient reçu des apanages.

Ces dernières étaient les plus redoutables.

1° *La maison de Bourbon*, issue de Robert, fils de saint Louis, était divisée en quatre branches, et ses domaines couvraient tout le centre de la France : Auvergne, Bourbonnais, Clermont-en-Beauvaisis, Forez et Beaujolais, Montpensier, Vendôme.

2° *La maison d'Orléans*, issue de Louis Ier, fils de Charles V, possédait le duché d'Orléans, le comté de Blois, le comté de Valois et une partie du comté de Soissons.

3° *La maison d'Anjou*, issue de Louis, fils de Jean le Bon, possédait l'Anjou, le Maine, la Provence, le comté de Pau, le duché de Lorraine.

4° *La maison de Bourgogne*, issue de Philippe le Hardi, fils de Jean le Bon, était la plus puissante. Ses provinces françaises étaient : le duché de Bourgogne, la Flandre, l'Artois, la Franche-Comté, le Charolais, les comtés de Mâcon, d'Auxerre, de Bar-sur-Seine, de Boulogne, de Ponthieu, les villes de la Somme cédées à Philippe le Bon par le traité d'Arras.

Ses provinces flamandes étaient : le marquisat de Namur;

les duchés de Brabant et de Limbourg, le marquisat d'Anvers; les comtés de Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Frise, le duché de Luxembourg.

5° *La maison d'Alençon*, issue de Philippe le Hardi (Alençon et Perche).

Les anciennes seigneuries féodales étaient surtout : le *duché de Bretagne*, les comtés de Penthièvre, de Foix, d'Armagnac, d'Albret, de Comminges, de Nevers, de Saint-Pol, les principautés de Bouillon et de Sedan, etc.

Enfin, des maisons étrangères possédaient encore un certain nombre de provinces. La Navarre française, la Cerdagne et le Roussillon dépendaient de l'Aragon; le comtat Venaissin, du pape; la Bresse, le Bugey et le Valromey, de la Savoie; l'Alsace, de Sigismond d'Autriche.

La royauté avait donc un rude combat à livrer à toutes ces maisons féodales pour préparer l'unité territoriale et politique de la France. Ce fut l'œuvre de Louis XI.

2. Avènement de Louis XI (1461). — Louis XI était réfugié dans le Brabant, lorsqu'il apprit la mort de son père, Charles VII. Il récompensa richement le courrier, qui avait crevé trois chevaux pour lui annoncer plus vite l'heureuse nouvelle de son avènement. Il assista, à Avesnes, à un service funèbre pour le repos de l'âme de son père, et se couvrit de deuil à cette occasion; mais, après la messe, il revêtit des habits de pourpre, afin de montrer qu'il y avait un roi en France. Il partit le plus tôt qu'il put pour Reims et Paris, impatient de prendre en main cette puissance qu'il désirait depuis si longtemps.

Le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, qui voulait se montrer en France comme le protecteur du roi, convoqua les nobles et les bourgeois de la Picardie et des Pays-Bas pour servir d'escorte « au roi Loys le onzième ». Quatre mille cavaliers entrèrent dans Reims : le duc couvert de soie, d'or et de pierreries, paraissait le vrai maître du royaume; le roi, vêtu d'un habit serré, brun et mesquin, semblait accompagner piteusement son fastueux vassal.

A Paris, Philippe fit le même étalage de magnificence; Louis affecta la même simplicité. Le bon duc tenait table ouverte, donnait des tournois et des passes d'armes, jetait des pièces d'or, et payait sa joyeuse entrée en écoutant toutes les demandes. Quant au roi, lorsqu'il voyait approcher les

doyens des métiers, les syndics des corporations ou les docteurs de la Sorbonne pour lui adresser quelque belle harangue, il disait d'un ton sec : « Soyez brefs. » Il était fatigué des cérémonies et des fêtes ; il attendait avec impatience le moment où, débarrassé du duc de Bourgogne, il pourrait régler tout à sa guise. Philippe ne s'y trompa pas : « Cet homme-là, dit-il, ne régnera pas longtemps en paix sans avoir un merveilleux grand trouble. »

3. Caractère de Louis XI. — Louis XI, qui avait



Louis XI.

attendu si longtemps la couronne, s'en saisit avec violence et emportement. Il voulait tout voir, tout savoir, tout faire ; « il portait avec lui tout son conseil, » suivant l'expression du sieur de Brézé. Son esprit, d'une mobilité incroyable, « subtiliait jour et nuit nouvelles pensées ». Point d'orgueil, pas même de dignité ; un grand goût pour les petites gens,

non par bonté d'âme, mais par haine des nobles et par désir de trouver dans ses créatures une soumission aveugle et servile. Il n'aimait personne, et n'estimait les hommes que d'après leurs services. Il savait flatter, caresser et payer, s'adressant aux plus habiles, non aux meilleurs; souvent trompé parce qu'il trompait souvent; souvent trahi parce qu'il méprisait ses agents.

4. **Premiers actes de Louis XI.** — Dès son avènement, le roi mécontenta tout le monde : le peuple, en augmentant les impôts; l'Université, en lui défendant de se mêler de politique; les parlements, en restreignant leurs attributions; l'Eglise, en abolissant la Pragmatique Sanction; la noblesse, en lui enlevant le droit de chasse; le duc de Bretagne, en soumettant à la juridiction du parlement de Paris les arrêts de son parlement de Rennes; le comte de Charolais, Charles le Téméraire, en rachetant au vieux duc Philippe le Bon les villes de la Somme qui avaient été cédées par Charles VII au traité d'Arras.

5. **Première ligue du Bien public.** — Tout le monde se tourna contre le roi, et la royauté se trouva en grand péril par sa témérité irréfléchie.

Le premier acte d'hostilité des seigneurs fut une alliance entre le jeune duc François de Bretagne et le comte de Charolais. Louis XI envoya à Lille son chancelier, pour se plaindre au duc Philippe de la félonie de son fils.

Le comte de Charolais dit à l'archevêque de Narbonne : « Recommandez-moi très humblement à la bonne grâce du roi, et lui dites que il m'a bien fait laver la tête ici par son chancelier, mais que, avant qu'il soit un an, il s'en repentira. »

Peu de temps après, plus de cinq cents princes et barons formèrent une ligue qu'ils décorèrent du nom de ligue du *Bien public*, « sous couleur que c'était pour le bien public du royaume ».

« Si nous avions consenti, dit Louis XI, à augmenter leurs pensions comme par le passé, ils n'auraient jamais pensé au bien public. »

6. **Bataille de Montlhéry** (1465). — Louis XI se tourna contre le duc de Bourbon et les conjurés du Midi. Le

Berry et le Bourbonnais furent occupés; Lyon, le Dauphiné, le Languedoc et la Guyenne contenus; les rebelles signèrent un traité.

Puis, à la tête de douze mille hommes, il repartit en toute



hâte vers Paris. Il rencontra à Montlhéry le comte de Charolais, qui lui barrait la route de la capitale. L'aile gauche de l'armée royale, impétueusement chargée par Charolais, fut rompue, et s'enfuit plus d'une demi-lieue au delà de Montlhéry; mais l'aile gauche des Bourguignons, que commandait le comte de Saint-Pol, fut battue par le roi et ses gens d'armes.

Le roi gagna Paris en toute hâte et se tint pour vainqueur,

puisqu'il avait réussi à y entrer. Toutefois, estimant que la population parisienne était peu sûre, il se décida à traiter.

7. Traités de Conflans et de Saint-Maur (1465). — Le roi signa les traités de Conflans et de Saint-Maur, et accorda toutes les demandes : à Charles de Berry, son frère, il céda la Normandie; à Charles de Bourgogne, la Picardie; à François de Bretagne, les droits régaliens dans son duché. « Au regard des autres seigneurs, chacun eut sa part du butin et emporta sa pièce. » Le comte de Saint-Pol eut l'épée de connétable; le duc de Bourbon, le gouvernement de la Guyenne; le duc de Calabre, six places en Lorraine et cent mille écus d'or. Ainsi les vainqueurs avaient assuré leur bien particulier, mais ils avaient oublié le bien public.

8. Deuxième ligue du Bien public. — En signant les traités, Louis songeait à les violer. Il détacha de la ligue le duc de Bourbon en lui donnant le gouvernement de toute la France méridionale; il fomenta la révolte de Liège contre son évêque, parent et protégé du comte de Charolais; enfin il s'empara sans coup férir de la Normandie qu'il venait de céder à son frère. Puis il s'adressa à la nation pour faire approuver sa conduite.

Les états généraux, réunis à Tours en 1467, furent unanimes pour déclarer que Louis XI ne pouvait céder la Normandie; ils rappelèrent l'édit de Charles V, qui avait aboli les apanages.

Charles le Téméraire se vengea sur Liège et Dinant des succès du roi. Les bords florissants de la Meuse furent ravagés par une guerre de trois années ; Dinant, que le travail du cuivre ou *dinanderie* avait enrichie, fut rasée; Liège perdit ses privilèges communaux et paya une énorme rançon. Enfin une seconde ligue fut formée contre le roi de France par son frère Charles, les ducs de Bourgogne, de Bretagne et d'Alençon.

9. Charles le Téméraire (1467-1477). — En ce moment le vieux duc de Bourgogne, Philippe le Bon, mourait, laissant à son fils ses vastes Etats, ses richesses, « quatre cent mille écus d'or comptant et soixante-douze mille marcs d'argent en vaisselle, sans les riches tapisseries, les bagues, la vaisselle d'or garnie de pierreries, et sa librairie moult

grande et bien étoffée ». Le nouveau duc, Charles le *Terrible* ou le *Téméraire*, était en tout l'opposé de son père : il n'aimait ni les festins ni les plaisirs; sa cour fut sévère comme ses mœurs, et il mit fin brusquement à la joyeuse orgie qui durait depuis trente ans. Plus de ces longs repas



Charles le Téméraire.

présidés par le bon duc au milieu des chevaliers de la Toison d'or, des bourgmestres de Flandre, des nobles dames et des bourgeoises vêtues de velours et de soie; la *kermesse* est terminée à l'avènement d'un maître qui ne boit que de l'eau et mange de la conserve de roses pour atténuer l'ardeur de son sang. Charles aime le faste, mais pour terrifier, non pour plaire; il a la parole brève et hautaine, le commandement rude d'un capitaine d'aventuriers; ses ordres se terminent par ces mots : « Sous peine de vie. »

C'est un baron féodal par sa rudesse, un chevalier par son mépris des manants, un élève des Italiens par sa per-

fidie, qui égale celle de Louis XI; c'est enfin l'héritier de l'orgueilleuse maison de Bourgogne par la violence de son ambition.

10. Entrevue de Péronne (1468). — Charles le Téméraire avait fait alliance avec le roi d'Angleterre, Edouard IV, dont il avait épousé la sœur. Il avait réuni une forte armée en Picardie et se préparait à marcher sur Paris.

Louis XI, redoutant l'issue d'une bataille, résolut de négocier. Sur les conseils du cardinal La Balue, il demanda au duc de Bourgogne une entrevue à Péronne. Charles lui écrivit de sa main que, « si son bon plaisir était de venir en la ville de Péronne, lui, Charles, promettait sur sa foi et son honneur que le roi pourrait venir, demeurer, séjourner et s'en retourner sûrement, et sans aucun empêchement pour quelque cas qui pût advenir ».

Louis embrassa le duc, qui était venu à sa rencontre, et lui mit la main sur l'épaule pour entrer en ville. Déjà, la finesse du roi et ses bonnes paroles commençaient à adoucir le duc, lorsque, le lendemain de la première conférence, des courriers arrivèrent du Brabant. « Les Liégeois ont surpris Tongres dans la nuit de la Saint-Denis. Ils ont tout tué, les chanoines, l'évêque, le sire d'Humbercourt, lieutenant du duc. Les émissaires du roi de France ont tout fait et étaient présents au massacre. »

Charles, à cette nouvelle, fut saisi d'un accès de colère folle : « Ce traître roi! il n'est donc venu que pour me tromper sous un faux semblant de paix! Par saint Georges, lui et ces mauvaises gens de Liège le paieront cher! » Aussitôt, ordre fut donné de fermer les portes de la ville et de mettre des gardes au château.

Le roi, emprisonné, voyait de sa fenêtre la tour où Herbert de Vermandois avait laissé mourir Charles le Simple. Mais, dans l'extrémité où son imprudence et sa perfidie l'avaient mis, il ne s'abandonna pas. Il gagna les serviteurs du duc et surtout le chambellan Philippe de Commines, qui s'attachèrent à apaiser leur maître.

Charles le Téméraire se radoucit et consentit à écouter les propositions du roi. Louis XI s'engageait à donner la Champagne et la Brie à son frère, et à aider le duc de Bourgogne contre les Liégeois.

11. Louis XI à Liège. — Louis XI accompagna son vassal au siège de Liège. Les habitants se battaient aux cris de : « Vive le roi ! » Et le roi répondait : « Vive Bourgogne ! » Une nuit, ils firent une sortie et mirent le camp en désordre : ce fut Louis XI qui garda son sang-froid et rétablit le combat. Enfin la ville céda et fut saccagée. Puis le roi partit.

Le duc le reconduisit une journée de chemin, devisant de toute autre chose que de politique, lorsque, sur le point de prendre congé, le roi se tourna brusquement et dit : « Si mon frère refuse la Champagne, que ferai-je ? » Charles repartit sans y penser : « Pourvu que vous soyez tous deux d'accord, tout sera bien. » Cette parole suffisait à Louis XI pour rompre le traité de Péronne.

12. Vengeance de Louis XI. — Louis XI revint de Liège, humilié de sa défaite et honteux de sa maladresse. L'homme le plus fin du royaume avait été pris dans ses pièges ; « l'universelle araignée » s'était posée imprudemment sous la griffe du lion de Bourgogne ! Il n'osa pas entrer dans sa capitale, ni s'exposer aux quolibets des Parisiens. Irrité contre lui-même, il ne voulait pas entendre d'autrui les reproches qu'il se faisait sans cesse ; il envoya même à Paris un commissaire chargé d'appréhender les pies, geais, corbeaux, sansonnets et tous oiseaux jaseurs et insolents, à qui leurs maîtres avaient appris à répéter : Péronne ! Péronne !

Puis il alla s'enfermer à Tours, cherchant un moyen de punir les conseillers qui l'avaient poussé à commettre une telle imprudence. Il surprit une correspondance secrète entre son frère Charles et le duc de Bourgogne, qui passait par les mains de ses propres confidents, Guillaume de Haraucourt, évêque de Verdun, et le cardinal La Balue. Les deux traîtres, arrêtés, dépouillés de leurs richesses mal acquises, furent enfermés dans des cages de fer de huit pieds carrés.

13. Violation du traité de Péronne. — En même temps, Louis XI cherchait à éluder les engagements du traité de Péronne. Il donna à son frère la Guyenne, en échange de la Champagne qui était trop voisine des Etats du duc de Bourgogne ; il créa l'ordre de *Saint-Michel* pour unir à sa personne les principaux seigneurs ; il noua ou renouvela d'utiles alliances avec les Ecossais ennemis d'Edouard IV,

le duc de Milan et les Suisses ennemis de Charles le Téméraire. Alors il se tourna vers les Bourguignons.

14. Troisième ligue féodale (1471). — Infatué de sa puissance, le grand duc d'Occident ne supposait pas que le prisonnier de Péronne pût avoir l'audace de l'attaquer; il fut pris au dépourvu. L'armée française entra en Picardie, prit Saint-Quentin, Roye, Montdidier, Amiens, et força le duc à se retirer à Arras pour y attendre sa cavalerie et son grand parc d'artillerie.

La victoire d'Edouard IV en Angleterre donna à la féodalité française un allié puissant. Ce fut l'occasion d'une troisième et plus redoutable ligue contre Louis XI. Elle se proposa de remplacer Louis XI par son frère et de démembrer la France. « J'aime plus le bien du royaume qu'on ne pense, disait le Téméraire ; car, pour un roi qu'il y a, j'en voudrais six. »

15. Mort du duc de Guyenne (1472). — Un seul événement pouvait sauver Louis XI en déconcertant les conjurés du Midi ; c'était la mort de son frère. Son frère tomba malade. Louis fit prier pour lui dans toutes les églises et envoya des troupes sur les frontières de la Guyenne ; le duc languit longtemps et s'éteignit à Bordeaux.

Les ennemis du roi répandirent le bruit qu'il avait fait empoisonner son frère par l'abbé de Saint-Jean-d'Angely et par un valet de cuisine. Cette accusation, rendue croyable par les mœurs du temps, fortifiée par la joie dénaturée que laissa paraître Louis XI, a été reproduite par Brantôme, un siècle plus tard. Il n'est cependant pas probable que Louis XI ait commis ce crime.

16. Siège de Beauvais. — Charles le Téméraire envahit aussitôt la France et mit le siège devant Nesle. Il prit d'assaut cette petite ville, et, entrant à cheval dans l'église inondée de sang, il s'écria « qu'il voyoit moult belles choses, et qu'il avoit avec lui moult bons bouchers ».

Bientôt il se présenta devant Beauvais, comptant surprendre cette ville mal fortifiée et privée de garnison. Mais les habitants, qui craignaient le sort de Nesle, prirent les armes et se rangèrent sur les remparts; les femmes apportaient les munitions et jetaient sur les assaillants des pierres

et de l'eau bouillante. L'une d'elles, une jeune fille nommée Jeanne Laîné, armée d'une hache, prit à la bataille une part héroïque : elle saisit la bannière ennemie déjà plantée sur la muraille et l'arracha, méritant ainsi de laisser un nom populaire après celui de Jeanne d'Arc : elle fut surnommée Jeanne Hachette.

Après un siège de dix jours, Charles le Téméraire fut obligé de battre en retraite; il échoua encore devant Dieppe et Rouen, tandis que le roi occupait la Champagne, entamait la Bretagne et enlevait au Téméraire son plus sage conseiller, Philippe de Commines.

17. Trêve de Senlis (1473). — Le duc de Bourgogne avait plus d'opiniâtreté que de constance; il abordait de front les obstacles ; mais, si la résistance était plus forte que l'attaque, il aimait mieux tout abandonner que de changer ses batteries. Placé entre la France qu'il voulait démembrer, et l'Allemagne qu'il prétendait dominer, il tendait à la fois la main à l'ouest et à l'est. Vaincu d'un côté, il se tourna de l'autre, signa avec Louis XI la trêve de Senlis, et alla se heurter « contre les Allemagnes, qui sont chose plus grande et plus redoutable que l'on ne pourrait croire ».

18. Louis XI et les seigneurs. — Le roi sut mettre à profit le temps que lui laissait son ennemi; il frappa ou réduisit les principaux membres de l'aristocratie française. Le duc d'Alençon fut emprisonné, le sire d'Albret exécuté, le vicomte de Fezensac mis à la Bastille; le comte d'Armagnac, assiégé dans Lectoure, fut poignardé par un archer. Dans le même temps, le duc de Bourbon recevait un grand gouvernement, le duc d'Orléans épousait Jeanne, seconde fille de Louis XI, et le sire de Beaujeu obtenait la main de l'aînée, Anne de France.

19. Echecs de Charles le Téméraire.— La diplomatie de Louis était aussi active que ses vengeances étaient sévères. Charles le Téméraire venait de saisir sans raison le jeune René de Vaudemont, duc de Lorraine : le roi l'obligea à relâcher son prisonnier.

Charles promettait la main de sa fille à Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III; mais il demandait d'avance le titre de roi des deux Belgiques et de vicaire de l'Empire. Louis XI fit échouer ces négociations.

Charles se flattait de conserver l'Alsace, et comptait sur la pénurie de l'archiduc Sigismond : le roi fournit les sommes nécessaires pour dégager la province. Enfin Charles menaçait en même temps les villes impériales d'Alsace, les princes allemands de la Souabe et les cantons suisses : le roi fit conclure une alliance entre ces adversaires de la Bourgogne.

20. Quatrième ligue féodale (1474). — Le duc, ainsi attaqué, pressé, contrecarré dans ses desseins, forma une quatrième ligue. Mais, tandis que ses alliés se préparaient, il crut qu'il avait le temps d'occuper l'électorat de Cologne, et il alla assiéger Neuss avec soixante mille hommes. Le Landgrave de Hesse-Cassel s'enferma dans la place; Robert de la Marck, *le Sanglier des Ardennes*, leva vingt mille hommes pour la défendre ; l'Empereur même accourut avec quatre-vingt mille Allemands, et Charles, après un siège opiniâtre de onze mois, fut contraint de se retirer avec une armée ruinée.

21. Traités de Pecquigny et de Soleure (1475).— Les alliés du duc de Bourgogne ne furent pas plus heureux. Lorsque le roi Edouard IV d'Angleterre débarqua à Calais pour « reprendre son royaume de France », Louis se rendit de sa personne en Picardie, fit dévaster la province, et affama les Anglais : puis il envoya un héraut pour négocier la paix avec Edouard IV. Les lords reçurent des cadeaux et des pensions, les soldats furent nourris par les soins de Louis XI, et tous « trouvèrent ces ouvertures très bonnes ». Le traité fut signé à Pecquigny (1475).

La même année, le Téméraire consentit à la trêve de Soleure, par laquelle il livra le connétable de Saint-Pol en échange de la neutralité de Louis XI dans les affaires de Suisse et de Lorraine. Le connétable, attiré à Paris par les avances perfides de Louis XI, fut traduit devant le Parlement, condamné à mort comme coupable de haute trahison et de lèse-majesté, et décapité en place de Grève.

22. Charles le Téméraire et les Suisses (1476). — Les Alsaciens et les Suisses avaient mis à mort le sire de Hagenbach, gouverneur du Brisgau, et vaincu à Héricourt le maréchal de Bourgogne : Charles le Téméraire résolut de

punir l'insolence de ces paysans. Les Suisses envoyèrent au duc des députés, qui lui dirent: « Monseigneur, vous n'avez rien à gagner contre nous: notre pays est pauvre et stérile; les éperons et les mors de vos chevaux valent plus d'argent que tous les hommes de notre territoire n'en sauraient payer pour leurs rançons. »

Charles n'écouta rien et passa le Jura. Il mit le siège devant Granson défendu par huit cents hommes, démolit les murs à coups de canon et multiplia les assauts sans résultat. Une trahison lui livra la place, et, malgré la capitulation, il fit jeter dans le lac ou pendre aux arbres tous ceux qui se rendirent.

23. Défaite de Granson. — Quelques jours après, arriva la vengeance. Vingt mille hommes de tous les cantons s'assemblèrent à Granson. Le duc, placé derrière le ruisseau d'Arnon, entre le lac et des marais, protégé par une formidable artillerie, n'avait qu'à les attendre. Mais il ne voulut point laisser à des vilains l'honneur de la première attaque, et s'avança dans un chemin étroit où ne pouvaient se ranger ni les canons, ni les lignes de cavalerie. Les gens de Berne se présentèrent les premiers, formés en bataillons carrés, poussant devant eux des piques de dix-huit pieds. Les chevaliers bourguignons furent rompus.

Le duc s'efforçait de rétablir l'ordre, quand tout à coup retentit sur la gauche de la montagne le mugissement du *taureau d'Uri* et de la *vache d'Unterwalden*: c'étaient deux trompes gigantesques de cornes d'aurochs, données, disaient les montagnards, par l'empereur Charlemagne. A leur approche, l'armée se dissipa « comme fumée épandue par vent de bise », et le duc s'enfuit avec cinq cavaliers jusqu'à seize lieues du champ de bataille. Tout fut pris, sauf les hommes: l'artillerie, la tente de velours, la riche chapelle, les joyaux, le sceau ducal, le chapeau orné de pierreries et le collier de la Toison d'or. Les tapisseries d'Arras furent coupées et partagées à l'aune; le gros diamant du duc, *le Sancy*, qui fait aujourd'hui partie du trésor de France, fut vendu un florin.

24. Défaite de Morat (1476).— Tandis que Louis XI recevait à Lyon cette nouvelle avec des transports de joie, Charles assembla une nouvelle armée et vint assiéger Morat. Le Bernois Adrien de Bubenberg se jeta dans la ville; le duc

de Lorraine vint joindre les montagnards, et Hans de Hallwyl, leur chef, les mena à l'attaque. Une pluie torrentielle inondait la terre depuis le matin, lorsque tout à coup le soleil perça les nuages. « Il est temps, s'écria Hallwyl ; à genoux, mes amis ! Dieu nous envoie la clarté de son soleil. Pensez à vos femmes et à vos enfants ; allons ! » Les montagnards répondirent en répétant : « Granson ! Granson ! », pour s'animer à la vengeance, et descendirent des collines.

La bataille fut longue et sanglante, et les chevaliers bourguignons luttèrent en désespérés pour la « recouvrance de leur honneur ». Mais, attaqués de tous côtés, pris par derrière par la garnison de Morat, ils plièrent. Les Suisses ne firent quartier à personne : le duc réussit à percer leurs rangs, et ne s'arrêta qu'à Morges, sur le lac de Genève. Les vainqueurs jetèrent douze mille cadavres dans une fosse qu'on emplit de chaux vive, et, quand les corps furent consumés, on entassa les ossements dans une chapelle qui fut nommée *l'ossuaire des Bourguignons.*

25. Mort de Charles le Téméraire à Nancy (1477). — Le vaincu, sombre et désespéré, resta deux mois enfermé au château de La Rivière, près de Pontarlier, demandant partout des secours et réclamant de ses sujets le quart de leur avoir : tout le monde refusa. Sa puissance, qui reposait sur la terreur, s'écroula tout d'un coup. Quand il apprit le soulèvement de la Lorraine et la prise de Nancy par le duc René, il quitta sa retraite et vint mettre le siège devant la ville avec six mille hommes. René accourait avec vingt mille Suisses. Lorsque Charles demanda l'avis de ses lieutenants, tous proposèrent de se retirer : « Aujourd'hui l'assaut, répondit-il, et demain la bataille. » L'assaut fut repoussé et la bataille fut perdue. Le surlendemain on trouva sur le bord d'un étang glacé un cadavre nu et mutilé, traversé de coups de lance et dont la tête était à moitié dévorée par les loups : c'était le grand duc d'Occident.

René lui fit de magnifiques funérailles : « Beau cousin, dit-il, Dieu ait votre âme ; vous nous avez fait moult maux et douleurs. »

Louis XI ne fut pas si généreux ! Informé au château de Plessis-lez-Tours du résultat de la bataille, il donna 300 écus au messager et promit à saint Martin une grille d'argent massif pour orner son tombeau.

26. La succession de Bourgogne. — Le duc de Bourgogne laissait entre les mains de sa fille Marie ses Etats de Bourgogne et de Franche-Comté, de Gueldre, de Picardie, d'Artois, de Flandre, de Luxembourg et des Pays-Bas. Tant de couronnes sur la tête de cette jeune fille de vingt ans! Louis XI résolut de la dépouiller.

Prisonnière des Gantois, qui se vengeaient par une insolence inouïe du despotisme de son père, la jeune duchesse abolissait les taxes, restituait les privilèges, promettait d'éloigner les conseillers du Téméraire, Hugonnet et Humbercourt, et de régler sa conduite sur l'avis des trois états de Flandre. Et cependant, désireuse d'échapper à la tyrannie de ses sujets, elle envoyait comme ambassadeurs à Louis XI ces mêmes conseillers, pour traiter de la paix et remettre des lettres qui les accréditaient comme ses seuls amis et confidents. Le roi abusa indignement de sa confiance; il remit ces lettres de créance aux magistrats de Gand. Ceux-ci, furieux, firent arrêter Hugonnet et Humbercourt. Marie, qui les avait perdus, fit les derniers efforts pour les sauver. Seule, à pied, vêtue de deuil, elle sortit de son palais ; elle implora les juges qui siégeaient à l'hôtel de ville et la foule qui attendait sur la place; ses prières et ses larmes furent inutiles; les ministres furent exécutés.

27. Louis XI et Maximilien d'Autriche. — Pour avoir un protecteur, Marie de Bourgogne se décida à accorder sa main à Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III. Celui-ci commença aussitôt contre Louis XI une guerre souvent interrompue par des négociations. Les troupes royales, commandées par le sire d'Esquerdes, livrèrent à l'archiduc la seule bataille importante, celle de Guinegate, qui fut indécise. Lorsque Marie de Bourgogne fut morte des suites d'une chute de cheval, Maximilien signa le traité d'Arras. Il céda à Louis XI l'Artois et la Franche-Comté (1482).

28. Nouvelles acquisitions de Louis XI. — Dans le même temps, Louis XI poursuivait en France le cours de ses vengeances et de ses confiscations. Il livra au supplice le duc de Nemours, dont toute la vie s'était passée à trahir; il emprisonna le duc d'Alençon.

Sous ce règne, la France avait fait un pas immense vers son unité territoriale. Le domaine royal s'était agrandi de

onze provinces; la succession du Téméraire en avait donné quatre, la Picardie, l'Artois, le comté de Boulogne, le duché de Bourgogne avec le Charolais et Auxerre. Le testament de René d'Anjou lui en avait donné trois autres, l'Anjou, le Maine, la Provence. Un procès avait valu à Louis XI le duché d'Alençon et le Perche; la mort de son frère, la Guyenne; son intervention dans les affaires d'Espagne, le Roussillon et la Cerdagne.

29. Gouvernement de Louis XI. — Le roi avait fortifié son pouvoir, non seulement par ces agrandissements territoriaux, mais par son administration.

Il donna au Parlement de Paris une organisation nouvelle, et il institua trois nouveaux parlements provinciaux : Grenoble, Bordeaux et Dijon.

L'armée fut l'objet des soins de Louis XI. Il éleva à cinquante mille hommes les troupes régulières, prit six mille Suisses à sa solde et fit exercer les milices des villes.

Le commerce et l'industrie furent encouragés. Les principaux traités prirent le nom de trêves marchandes, à cause des stipulations qu'ils contenaient en faveur des marchands. La Rochelle et Bayonne devinrent ports francs; le nombre des foires fut multiplié. Le roi permit aux nobles de faire le commerce sans déroger, et il établit à Tours la première manufacture de soie. L'institution des postes, exclusivement réservée au service du roi, devait être plus tard pour le commerce un puissant auxiliaire.

Louis XI favorisa les lettres et les sciences. La première imprimerie qui ait existé à Paris date de son règne. Plusieurs universités nouvelles, comme celles de Bordeaux et de Bourges, furent fondées. Le roi institua à Paris une école spéciale de médecine.

Le premier de nos grands poètes, Villon, et le premier de nos grands historiens, Commines, vécurent sous ce règne.

30. Mort de Louis XI (1483). — Louis XI s'était retiré, pendant ses dernières années, à son château de Plessis-lez-Tours.

Sa santé déclina rapidement, et son effroi augmenta aux approches de la mort. Il avait suspicion de tous, en particulier de son fils, qu'il faisait garder étroitement. Il vivait avec Olivier le Diable, trésorier général des finances, Tristan

l'Hermite, son prévôt, chargé de faire pendre tout homme arrêté aux environs du château, et son médecin, Jacques Coictier, dont il supportait les brutalités. Il comblait de présents les églises; il demandait à Reims la sainte Ampoule; il faisait venir de Paola, en Calabre, un ermite appelé François, qui passait pour avoir le don des miracles; il fatiguait le pape de ses instances, et aurait voulu s'entourer des reliques de tous les saints, comme d'une armée capable de faire reculer la mort. « Il avait son chapeau tout plein d'images, la plupart de plomb ou d'étain, lesquelles il baisait à tout propos, se ruant à genoux, quelque part qu'il se trouvât, quelquefois si soudainement, qu'il semblait plus blessé d'entendement que sage homme. » Il ordonnait partout des prières pour son salut, non pas le vrai salut, celui de l'âme, mais celui du corps.

Les prières furent aussi impuissantes que la médecine à retenir la vie qui s'échappait. Le 25 août, il eut une seconde attaque d'apoplexie; il reçut les derniers sacrements et expira quelques jours après, en murmurant : « Notre-Dame d'Embrun, ma bonne maîtresse, ayez pitié de moi. »

31. Charles VIII. Réaction féodale. — La mort de Louis XI pouvait être en France le signal de grands désordres. A un maître dont la finesse soupçonneuse terrifiait jusqu'à ses conseillers, succédait un enfant de treize ans, sans esprit ni instruction. L'aristocratie crut que son heure était enfin venue : les agents les plus compromis du dernier règne tombèrent victimes des princes triomphants. Coictier eut ses biens confisqués et fut condamné à cinquante mille écus d'amende; Jean Doyat, jadis payé par Louis XI pour espionner le duc de Bourbon, son bienfaiteur, fut battu de verges et perdit les oreilles et la langue; enfin Olivier le Daim ou le Diable, l'ancien barbier devenu comte de Meulan, fut pendu au gibet de Montfaucon.

32. Anne de Beaujeu. — Mais la réaction s'arrêta bientôt. Louis XI avait laissé au jeune Charles une tutrice énergique et habile, Anne de Beaujeu. « Madame Anne, disait-il en donnant à son langage le tour sarcastique qui lui était habituel, est la moins folle femme que je connaisse; car de femme sage il n'y en a point. » Le duc d'Orléans, premier prince du sang et président du conseil du roi, n'avait

que l'apparence du pouvoir; il en voulut la réalité et demanda la convocation des états généraux.

33. Etats généraux de Tours (1484). — Anne consentit à la réunion des états généraux et sut se les rendre favorables.

Au lieu d'appeler seulement au vote les feudataires immédiats de la royauté, prélats, barons et représentents des bonnes villes, elle admit jusqu'aux paysans aux opérations électorales. Aussi l'assemblée qui se réunit à Tours était-elle très décidée à se prononcer contre les prétentions de l'oligarchie princière. Il y eut même des membres qui, non contents d'attaquer les fauteurs de ligues du Bien public, osèrent revendiquer les droits souverains de la nation, et inviter les états à prendre eux-mêmes la gestion des affaires. « L'histoire nous enseigne, dit Philippe de la Roche, sénéchal de Bourgogne, et j'ai appris de mes pères, qu'au commencement les rois furent créés *par la volonté du peuple souverain.* La république signifie la *chose du peuple*. J'appelle peuple, non la plèbe, mais les trois états réunis et j'estime les princes eux-mêmes compris dans les états généraux : ils ne sont que les premiers de l'ordre de la noblesse. »

Ces paroles ne pouvaient avoir à cette époque aucun résultat. Des princes égoïstes, des seigneurs légers, des bourgeois royalistes et des paysans ignorants n'étaient pas faits pour prêter l'oreille à ces échos des républiques antiques.

Les états applaudirent à la harangue de Philippe de la Roche, présentèrent au roi leurs cahiers de doléances, votèrent l'impôt, déclarèrent que le comte et la dame de Beaujeu se tiendraient près du roi comme auparavant, et se séparèrent sans même obtenir leur convocation périodique.

34. La guerre folle. — Le duc Louis d'Orléans, frustré dans ses espérances, essaya d'arracher Charles VIII aux mains de sa sœur, et d'entraîner dans son parti Paris, le parlement et l'Université. Le complot fut déjoué; le coupable, dépouillé de ses charges, dut signer le traité de Verneuil et reprendre au conseil sa place honorifique.

Un an après, il forma une seconde ligue avec les ducs de Bretagne et de Bourbon, et ne craignit pas de chercher des appuis chez les ennemis de la France, Richard III, roi d'Angleterre, et Maximilien, roi des Romains.

Anne souleva les barons bretons contre le duc François II; elle fomenta la révolte des gens de Bruges et de Gand contre Maximilien, leur souverain; elle donna des secours à Henri Tudor de Richmond contre Richard III, et poursuivit vivement le duc d'Orléans surpris et assiégé. Celui-ci consentit au traité de Beaugency.

L'infatigable artisan de tous ces troubles, le comte de Dunois, concerta contre la régente une troisième ligue. Madame de Beaujeu prit encore l'offensive. Louis de la Trémouille attaqua la principale armée des princes à Saint-Aubin-du-Cormier et fit le duc d'Orléans lui-même prisonnier. François de Bretagne se hâta de signer le traité de Sablé : il s'engageait à ne pas marier sa fille Anne sans le consentement du roi, son suzerain (1488).

35. Succession de Bretagne. — Bientôt la mort de François II, qui ne laissait que deux filles, ouvrit la succession de Bretagne, et suscita contre la France une nouvelle coalition. Maximilien, veuf de Marie de Bourgogne, demanda et obtint la main de la duchesse Anne de Bretagne. Mais occupé à guerroyer en Hongrie, et, comme toujours, sans argent, il ne put lui-même se rendre à Rennes. La régente de France profita avec décision de ces embarras. Elle fit entrer des troupes en Bretagne, assiégea la duchesse, et lui fit déclarer que son mariage avec Maximilien, conclu sans l'assentiment de son suzerain, était nul. Charles VIII l'épousa lui-même, réservant seulement par contrat l'indépendance administrative du duché.

36. Gouvernement personnel de Charles VIII (1491). — Lorsque Charles VIII prit des mains de sa sœur le pouvoir dont elle s'était si bien servie, la France semblait prête à jouer en Europe un rôle prépondérant. Sa noblesse était soumise, son peuple prospère, son armée nombreuse, aguerrie et bien commandée, son gouvernement sage et respecté.

Malheureusement, nourri de la lecture des romans de chevalerie, Charles VIII avait la tête pleine de chimères ; il rêvait la conquête de Naples, héritage de la maison d'Anjou, et, après Naples, celle de Constantinople et de Jérusalem. Il se hâta de faire la paix avec ses voisins, en leur cédant tous les objets en litige, afin d'être libre de partir pour

l'Italie. A Henri VII d'Angleterre, il paya un riche tribut; à Ferdinand d'Aragon, il rendit le Roussillon; à Maximilien



Charles VIII.

d'Autriche, il restitua l'Artois et la Franche-Comté. Ni Madame de Beaujeu, ni les états généraux n'avaient été consultés sur ces transactions désastreuses. Le roi n'avait pris conseil que de sa jeune noblesse, qui « frétillait d'entrer en Italie ».

LECTURE. — **Avènement de Louis XI.**

Le sacre de Reims fut le triomphe du duc de Bourgogne; le roi n'y brilla que par l'humilité. Le duc, du haut de son cheval et dominant la foule de ses pages, de ses archers à pied, avait la mine d'un empereur; le roi, pauvre figure et pauvrement vêtu, allait devant, comme pour l'annoncer. Il semblait être là pour faire valoir par le contraste cette pompe orgueilleuse. On démêlait à peine les nobles Bourguignons, les gras Flamands, enterrés qu'ils étaient, hommes et chevaux, dans leurs épais velours, sous leurs pierreries, sous leur pesante orfèvrerie mas-

sive. En tête, à la première entrée, sonnaient des sonnettes d'argent au cou des bêtes de somme, habillées elles-mêmes de velours aux armes du duc; ses bannières flottaient sur cent quarante chariots magnifiques, qui portaient la vaisselle d'or, l'argenterie, l'argent à jeter au peuple, et jusqu'au vin de Beaune qui devait se boire à la fête. Dans le cortège figurait, marchant et vivant, le banquet du sacre, petits moutons d'Ardennes, gros bœufs de Flandre; la joyeuse et barbare pompe flamande sentait quelque peu sa kermesse.

Le roi, tout au revers, semblait homme de l'autre monde. Il se montrait fort humble, pénitent, âprement dévot. Dès minuit, la veille du sacre, il alla ouïr matines, communia. Le matin, il était au chœur; il attendait la sainte Ampoule qui devait venir de Saint-Remi, apportée sous un dais. A peine sut-il qu'elle était aux portes, vite il y courut « et se rua à genoux ». A deux genoux, mains jointes, il adora. Il accompagna le saint vase jusqu'à l'autel et « il se rua encore à genoux... » Il endura en roi chrétien tous les honneurs du sacre. Les pairs prélats et les pairs princes l'habillèrent en roi et l'assirent sur son siège royal. Ce siège était élevé d'une hauteur de vingt-sept pieds. Tous se tinrent un peu en arrière, sauf le premier pair, le duc de Bourgogne, « lequel lui assit en tête son bonnet; puis il prit la couronne, et la levant en haut à deux mains afin que tout chacun la vit, la soutint un peu longuement au-dessus de la tête du roi, puis lui assit bien doucement au chef, criant : « Vive le roi! Montjoie et Saint-Denis! » La foule cria après le duc de Bourgogne.

(MICHELET, *Histoire de France*. — Paris, A. Le Vasseur.)

Livres à consulter : H. MARTIN, MICHELET, DARESTE, BORDIER et CHARTON, V. DURUY, *Histoire de France*. — Ph. DE COMMINES, *Mémoires*. — DUCLOS, *Histoire de Louis XI*. — DE BARANTE, *Histoire des ducs de Bourgogne*. — DE CHERRIER, *Histoire de Charles VII*. — A. DUPUY, *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*.

CHAPITRE XXVI

L'ESPAGNE A LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE : **Ferdinand le Catholique.**

SOMMAIRE

1. L'ESPAGNE AU QUINZIÈME SIÈCLE. — L'Espagne chrétienne était divisée en quatre royaumes : Navarre, Aragon, Castille et Portugal. Dans chaque royaume l'autorité du roi était affaiblie par les privilèges de la nation, des provinces et des communes. L'Aragon et la Castille étaient troublés par la guerre civile.

2. FERDINAND ET ISABELLE. — Le mariage de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille, et leur avènement en 1479, préparèrent l'unité territoriale de l'Espagne. La conquête du royaume de Grenade, en 1482, et la réunion de la Navarre complétèrent cette unité.

3. GOUVERNEMENT DE FERDINAND. — L'habileté de Ferdinand fonda l'unité politique. Servi par le tribunal de l'Inquisition, il fit disparaître les privilèges des grands; il plaça sous son autorité les ordres religieux. Ximénès, en Castille, poursuivit la même politique.

4. GRANDEUR DE L'ESPAGNE. — L'Espagne, après avoir conquis son unité, devint un des Etats les plus puissants de l'Europe. Ferdinand le Catholique intervint dans les guerres d'Italie et s'empara du royaume de Naples; Christophe Colomb découvrit l'Amérique. Enfin l'union de l'Espagne et de l'Autriche fut préparée par le mariage de Jeanne la Folle et de l'archiduc Philippe le Beau.

5. LE PORTUGAL A LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE. — Ce fut à la même époque que le Portugal monta à l'apogée de sa puissance. Jean II triompha de la noblesse par sa vigueur et favorisa les entreprises des navigateurs portugais. Son successeur, Emmanuel, continua son œuvre, et son règne fut appelé l'âge d'or du Portugal.

RÉCIT

1. L'Espagne et les Espagnols. — Pendant tout le moyen âge, l'Espagne avait vécu à part de l'Europe, enfermée dans la péninsule ibérique, tantôt unie pour une lutte séculaire à la fois nationale et religieuse, tantôt, au contraire, divisée et en proie à la guerre civile.

Les Espagnols avaient alors en face d'eux, sur leur propre sol, un ennemi toujours présent, avec qui ils ne voulaient faire que de courtes trêves, et qu'ils poursuivaient sans merci : la guerre de l'Hidalgo (descendant des Goths) et du

Maure fut un duel de sept cents ans. C'est dans cette longue croisade que se montra le caractère des Espagnols, à la fois cruel et chevaleresque, fanatique et intolérant.

La nature du pays qu'ils habitaient contribuait aussi à entretenir leur fierté sombre et farouche. La péninsule espagnole est un vaste quadrilatère; de trois côtés elle est baignée par la mer; la moitié du quatrième touche à la France, dont elle est encore séparée par la chaîne épaisse des Pyrénées. Dans l'intérieur, un chaos de montagnes, avec de longs et tortueux défilés, fait à toutes les vallées un infranchissable rempart; les cours d'eau tombent des *sierras* plutôt qu'ils n'en descendent, se heurtent à mille obstacles et se perdent dans la mer presque aussitôt qu'ils sont navigables; enfin, sur les plateaux silencieux de la Castille, s'étendent des plaines stériles, sans eau ni verdure, balayées par le vent comme le désert du Sahara.

Dans ces gorges et dans ces plaines, sur ces rocs et sur ces plateaux vécut de tout temps une population de bergers et de contrebandiers, sobres, secs et infatigables, taciturnes par habitude, belliqueux par goût et fanatiques par passion.

2. L'Espagne au quinzième siècle. — Au commencement du quinzième siècle, les quatre Etats chrétiens de la péninsule, la Navarre, l'Aragon, la Castille et le Portugal, soutenaient entre eux des luttes acharnées qui paralysaient leurs forces. Chaque pays avait ses *Cortès*, ou assemblées des trois ordres, qui discutaient les lois et votaient les impôts; chaque province avait ses privilèges ou *fueros*; chaque ville possédait ses coutumes locales et ses franchises.

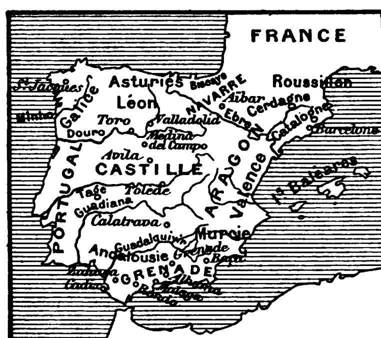
L'esprit provincial était favorable à ces libertés traditionnelles. L'opiniâtre Navarrais tenait à ses *fueros* comme à ses inaccessibles citadelles. L'Aragonais donnait raison au proverbe : « Donnez-lui un clou, il l'enfoncera avec sa tête mieux qu'avec un marteau. » Le Castillan, riche ou pauvre, se tenait pour noble et portait ses haillons avec la fierté d'un prince.

Toutes les familles avaient des traditions de bravoure, des souvenirs de prouesses accomplies contre les Maures; et ces souvenirs entretenaient cette opinion, que le roi n'était qu'un chef de guerre et que les Espagnols étaient ses compagnons, non ses sujets. A chaque changement de règne, les

Aragonais prêtaient le serment suivant : « Nous qui, séparément, sommes autant que vous, et qui, réunis, pouvons davantage, nous vous faisons notre roi, à condition que vous garderez nos privilèges ; sinon, non. »

Ce fut seulement sous Ferdinand et Isabelle que disparurent ces mœurs féodales, ces institutions anarchiques, et que le fanatisme de l'indépendance fut remplacé par un dévouement passionné à la royauté.

3. Troubles en Aragon. — Le roi d'Aragon, Jean II



L'Espagne à la fin du quinzième siècle.

(1458-1479), avait épousé Blanche de Navarre, héritière du roi Charles III, de la maison d'Evreux. A la mort de Blanche, la couronne de Navarre appartenait au fils que Jean lui avait donné, don Carlos. Mais, poussé par sa seconde femme, Jean II continua à traiter en sujet ce fils qui devait être roi.

Le jeune prince, humilié et maltraité, prit les armes. Il fut vaincu et fait prisonnier près d'Aïbar. Mis en liberté à la demande des Cortès d'Aragon, il fut plus tard perfidement arrêté ; poursuivi par son père et sa belle-mère avec un acharnement dénaturé, il mourut, tué par le chagrin ou le poison. Il laissait deux sœurs, Blanche, reine de Castille, et Léonore, comtesse de Foix. Léonore empoisonna sa sœur, et par ce crime elle acquit à son mari la couronne de Navarre.

Les Catalans, indignés de ces crimes, se révoltèrent. Jean II obtint de la France un secours de sept cents lances,

prit Barcelone et soumit la province révoltée. A sa mort, il laissa la Navarre à sa fille Léonore et l'Aragon à son fils Ferdinand.

4. Troubles en Castille. — En Castille, la faiblesse de Henri IV provoqua la guerre civile. Ce roi vivait dans une paresseuse indolence, livré aux plaisirs les plus coupables. La reine imita son mari, et la cour de Castille fut un théâtre de désordres et d'intrigues.

Un soulèvement général éclata en 1463. Les Castillans révoltés se réunirent dans la plaine d'Alvila, placèrent sur une estrade un mannequin assis sur le trône, paré des insignes de la royauté et couvert de voiles de deuil; puis ils firent lire par un greffier la liste des griefs reprochés à Henri IV. Cette lecture finie, les grands montèrent tour à tour sur l'estrade, et arrachèrent l'un le sceptre, l'autre l'épée, un autre la couronne; enfin l'archevêque de Tolède jeta sur le sol la statue même et déclara Henri déchu. Le frère du roi, Alphonse fut proclamé roi.

La guerre civile commença entre les deux frères, qui se livrèrent à Medina del Campo une bataille indécise. Ni l'autorité du pape, ni la mort d'Alphonse ne ramenèrent les rebelles. Enfin ils consentirent à laisser la couronne à Henri IV à la condition que sa sœur Isabelle lui succéderait. Isabelle donna sa main à Ferdinand d'Aragon.

5. Union de la Castille et de l'Aragon (1479). — Quelques années plus tard, Ferdinand le Catholique, par la mort de son père, Jean II, hérita de l'Aragon. Ainsi se trouvèrent réunies les provinces d'Aragon, de Biscaye, de Catalogne, de Valence, de Murcie, des Baléares, de Vieille et de Nouvelle-Castille, des Asturies, de Léon, de Galice et d'Andalousie. Ce fut le commencement de l'unité territoriale de l'Espagne.

6. Croisade contre les Maures. — La première pensée des nouveaux souverains fut de terminer enfin par la prise de Grenade la guerre contre les Maures, qui durait depuis sept siècles.

Le royaume de Grenade était gouverné par Muley-Hassan, despote violent, guerrier audacieux et sans pitié. Lorsqu'un chevalier castillan vint lui réclamer le tribut dans la grande

salle de l'Alhambra, il répondit : « Dites à vos souverains que les rois de Grenade, qui avaient l'habitude de payer un tribut en argent à la couronne de Castille, sont morts il y a longtemps. Aujourd'hui, notre fabrique de monnaie ne bat plus que des lames de cimeterre et des fers de lance. »

Muley était plus puissant que ses ancêtres; il possédait quarante villes, quatre-vingt-dix-sept forteresses et une multitude de bourgs défendus par des châteaux. Ses Etats touchaient à la Méditerranée et étaient protégés du côté de la Castille par des montagnes élevées et escarpées.

Au centre était la belle Grenade. Elle couvrait deux collines séparées par le vallon du Darro. L'une de ces collines portait le palais et la forteresse de l'Alhambra, qui pouvait abriter quarante mille hommes derrière ses retranchements. Sur les pentes s'allongeaient des rues étroites, pavées de dalles et bordées de soixante-dix mille maisons. Toutes avaient des cours intérieures, des fontaines ou des ruisseaux, des orangers, des citronniers et des grenadiers.

Le voyageur qui apercevait la ville en descendant les sentiers de la Sierra avait sous les yeux un vaste bosquet rafraîchi par la brise et parfumé de fleurs. La terre était si belle, l'air si doux, le ciel si brillant, que les Maures plaçaient le paradis au-dessus de la plaine de Grenade.

7. Victoire des chrétiens. — Muley-Hassan n'attendit pas l'attaque; il s'empara de la forteresse chrétienne de Zahara, et emmena les habitants captifs en les accablant de mauvais traitements. La vengeance ne tarda pas. Ponce de Léon, marquis de Cadix, surprit une nuit la place d'Alhama à huit lieues de Grenade, qu'on appelait la clef du royaume. En même temps le duc de Medina Sidonia souleva toute l'Andalousie, et força les Maures à la retraite.

Muley-Hassan vaincu se vit alors disputer le pouvoir par son fils Boabdil et par son frère Zagal. Ferdinand et Isabelle profitèrent de ces querelles; ils prirent les fortes villes de Ronda et de Loxa, le port de Malaga, la grande cité de Baça et cernèrent la capitale. Le vieux roi mourut de chagrin. Son successeur, Boabdil, à qui il ne restait plus que Grenade, s'y enferma.

8. Prise de Grenade (1492). — Les rois catholiques avaient, selon l'expression de Ferdinand, arraché tous les

grains de la grenade : restait à cueillir le fruit lui-même. La tente royale fut plantée dans la plaine à une lieue et demie de la ville. Les riches vergers des Maures furent impitoyablement détruits et soixante mille hommes commencèrent le siège. Isabelle se rendit à l'armée, et anima par sa présence le courage chevaleresque de ses soldats. Les sorties des Maures furent repoussées ; le camp de bois, détruit par un incendie, fut remplacé par une ville de pierre, *Santa-Fé*.

Boabdil, désespéré, envoya le gouverneur au camp des chrétiens pour traiter de la capitulation.

Le 6 janvier 1492, l'armée chrétienne prit possession de Grenade et planta l'étendard de Castille sur les tours de l'Alhambra. Boabdil alla au-devant de Ferdinand et lui remit les clefs : « Ce sont là, dit-il tristement, les restes de la souveraineté des Maures en Espagne. »

Puis il prit le chemin des Alpujarras, où il possédait un vaste domaine, afin de ne pas voir les vainqueurs entrer dans sa capitale. Mais le bruit des fanfares le poursuivait, et le vent apportait au fugitif les cris de joie de l'armée chrétienne. Il rejoignit ainsi sa famille, et tous, arrivés à un plateau d'où l'on découvrait toute la ville, s'arrêtèrent involontairement et tournèrent les yeux vers leurs mosquées profanées et leurs palais captifs. Tout à coup retentit le bruit du canon qui annonçait l'entrée de Ferdinand et d'Isabelle. « Allah est grand ! » dit Boabdil, et il éclata en sanglots en prononçant ces paroles de résignation. Sa mère méprisa cette faiblesse : « Vous faites bien, dit-elle, de pleurer comme une femme ce royaume que vous n'avez pas su défendre comme un homme. » Les Espagnols ont nommé la montagne où s'arrêta l'exilé « le dernier soupir du Maure ».

9. Politique intérieure de Ferdinand le Catholique. — L'unité territoriale de l'Espagne était faite ; restait une œuvre plus difficile à accomplir, celle de l'unité politique. Ferdinand poursuivit son but avec une habileté profonde, doux ou menaçant suivant les circonstances, s'appuyant toujours sur le zèle de la foi qui est le trait distinctif du caractère espagnol.

Il opposa les uns aux autres les différents éléments qui constituaient l'anarchie de l'Espagne. Il autorisa les villes à *former* une vaste ligue, la Sainte-Hermandad ; par cette

ligue, et aussi par les révoltes des petits vassaux, il obtint la soumission des grands seigneurs ; par les grands, celle des villes ; par l'Inquisition, celle des uns et des autres. La réunion des trois grandes maîtrises d'Alcantara, de Calatrava et de Saint-Jacques, qu'il eut l'adresse de se faire déférer par les chevaliers, lui donna une armée et des biens immenses.

10. L'Inquisition. — Mais l'instrument le plus puissant de ce règne fut l'Inquisition, vaste et puissante hiérarchie qui unissait la force régulière de l'autorité politique à l'ardeur des passions religieuses. Née en France pendant la guerre des Albigeois, elle s'était répandue sur toute l'Espagne. Ferdinand le Catholique lui donna des statuts et des règlements, qui augmentèrent son pouvoir; elle prit désormais le nom de *Saint-Office*. Un inquisiteur général eut la haute direction de l'œuvre ; le premier fut le célèbre Torquemada. Ce tribunal, odieux instrument de tyrannie religieuse et politique, fut cependant populaire en Espagne. Le titre de *familier de l'Inquisition* était recherché comme une grande faveur.

11. Expulsion des Juifs et des Maures. — Désormais la cause de la royauté et du *Saint-Office* fut la même ; l'Inquisition, pour fonder l'unité politique et religieuse, ne s'arrêta pas aux persécutions individuelles.

Les Juifs reçurent l'ordre de se convertir ou de sortir de l'Espagne dans un délai de quatre mois. Ces malheureux vendirent leurs effets à la hâte et s'enfuirent en exil. « *Alors on vit donner une maison pour un âne, une vigne pour un morceau de toile ou de drap.* »

Sept ans après, le même ordre était donné aux Maures, malgré la capitulation de Grenade. Une révolte éclata dans les Alpujarras, soutenue par les musulmans d'Afrique. Ferdinand dut reculer, acceptant la feinte conversion des Maures.

12. Politique extérieure. — L'influence de l'Espagne s'étendit au dehors, aussitôt que la situation intérieure fut affermie. Ferdinand obtint de Charles VIII, par le traité de Narbonne, la restitution de la Cerdagne et du Roussillon ; il signa avec Louis XII le traité de Grenade et resta bientôt

le seul maître au royaume de Naples. Enfin il envahit la Navarre en 1512, chassa du trône Jean d'Albret, époux de Catherine de Foix, et porta ainsi les frontières d'Espagne jusqu'aux Pyrénées.

Mais l'acte le plus important de sa politique extérieure, au point de vue des conséquences futures, fut le mariage de sa fille Jeanne, surnommée *la Folle*, avec Philippe le Beau, fils de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche. Ainsi était préparée l'union de l'Autriche et de l'Espagne, qui devait être si redoutable à la monarchie française et à l'indépendance de l'Europe. De ce mariage naîtra l'heureux héritier des maisons d'Aragon, de Castille, de Bourgogne et d'Autriche, Charles-Quint !

13. Mort d'Isabelle. — Isabelle n'avait pas vu tous les résultats de cette habile politique. Elle était morte en 1504, attristée par la perte de son fils, l'infant don Juan, et par la démence de sa fille, l'infante Jeanne.

Isabelle de Castille par la pureté de sa vie, par sa piété sincère, par sa noblesse castillane, par sa loyauté et son énergie, avait conquis le respect de ses peuples. Elle avait préparé par sa vaillance l'œuvre que Ferdinand fonda par son habileté.

14. Gouvernement de Ximénès. — La Castille fut gouvernée pendant deux ans par Philippe le Beau ; mais, ce prince ne laissant à sa mort que deux enfants en bas âge, Charles et Ferdinand, la Castille nomma Ferdinand le Catholique régent du royaume. Ce fut le célèbre cardinal de Tolède, Ximénès, qui fut chargé de l'administration. Les Castillans retrouvèrent dans ce génie élevé l'énergie et la fierté de leur grande reine. Leur enthousiasme fut sans bornes lorsqu'ils le virent pousser la guerre sainte en Afrique, conduire une flotte équipée à ses frais, enlever Oran, Tripoli, Alger et Tunis.

15. Mort de Ferdinand. — Ferdinand le Catholique mourut en 1516. L'Espagne constituée et affranchie, le pouvoir royal affermi, l'Italie en partie conquise, la maison d'Autriche attachée par un mariage à la fortune espagnole, l'Amérique découverte : tels furent les résultats heureux de ce règne. Ferdinand a été, dans ses qualités comme dans ses

défauts, le Louis XI de l'Espagne. Philippe II, à l'apogée de sa puissance, dira plus tard : « C'est à lui que nous devons tout. »

16. Le Portugal à la fin du quinzième siècle. — Des anciens royaumes espagnols, seul le Portugal était resté en dehors de l'Etat nouveau créé par Isabelle et Ferdinand. Il s'étendait sur la côte de l'océan Atlantique, depuis l'embouchure du Minho jusqu'à celle du Guadiana; il comprenait les vallées inférieures du Douro et du Tage.

Ce fut précisément à la fin du quinzième siècle qu'il atteignit l'apogée de sa puissance et de sa prospérité. Après le règne troublé d'Alphonse V, qui avait été l'un des adversaires de Ferdinand et d'Isabelle, son fils Jean II était monté sur le trône. Ce prince combattit avec énergie l'insubordination de la noblesse, réduisit les privilèges des grands et châtia sévèrement leurs tentatives de révolte. Il encouragea les progrès de l'industrie et du commerce, et ce fut sous son règne que les navigateurs portugais firent leurs premières grandes découvertes.

Le règne d'Emmanuel fut encore plus brillant. Ce roi, surnommé le Fortuné, fut également heureux dans toutes ses entreprises. A l'intérieur, il continua la politique de Jean II, obligeant tous ses sujets à respecter les lois et maintenant la noblesse dans le devoir; à l'extérieur, il s'efforça de faire pénétrer la foi chrétienne et la civilisation dans tous les pays où ses marins avaient établi la domination portugaise. Ce fut véritablement alors l'âge d'or du Portugal.

LECTURE. — Isabelle de Castille et les Maures

Les Maures avaient déjà éprouvé plus d'un échec et perdu plus d'une ville, quand Ferdinand vint mettre le siège devant la forte place de Baça. L'armée espagnole était admirablement disciplinée. La reine Isabelle avait pourvu à tous les besoins; elle avait organisé de véritables ambulances. « Il vaut la peine de voir, écrit un témoin oculaire, l'Italien Pierre Martyr d'Anghera, quatre grandes tentes-hôpitaux, imaginées par sa piété prévoyante pour soigner et guérir non seulement les blessés, mais toutes sortes de malades. Tel est le nombre des médecins, des pharmaciens et de tous leurs aides, telle est leur activité, telle est l'abondance des remèdes, qu'aucun hôpital de Milan ne l'emporte sur ceux-ci. » La fermeté d'Isabelle était à la hauteur de sa charité. Les Maures comptaient sur l'hiver pour rompre les chemins et affamer l'armée. Lorsqu'elle eut connaissance de ce calcul, elle fit ouvrir des routes, jeter des ponts sur les cours d'eau; enfin elle déclara

qu'elle viendrait prendre sa part des fatigues et des périls. « Elle parut, continue Pierre Martyr, entourée d'un cortège de vierges dans le même appareil que s'il se fût agi de célébrer le mariage de quelque infant. Son arrivée releva les troupes abattues par la fatigue, les veilles, le froid, la faim; elle les fortifia, elle les endurcit. » Le troisième jour, elle voulut faire le tour de la ville et la voir de ses yeux. Son ardeur enflamma tout. Les assiégés, sûrs d'être forcés, s'empressèrent de se rendre.

Quand, trois ans plus tard, l'armée chrétienne fut sous les murs de Grenade, le hasard se plut à éprouver cette grande âme. Un soir qu'Isabelle adressait au ciel les prières les plus ardentes, le feu se mit à la courtine de son lit. Le camp fut incendié. Ni cette catastrophe, ni la mort de son gendre, ni la maladie de sa fille ne purent lui faire lâcher prise. Du haut des Alpujarras, elle contempla l'intérieur de la ville, et montrant Grenade à l'ambassadeur de Charles VII : « La faim, dit-elle, nous les livrera. »

Cette tactique réussit. On ne pouvait songer à prendre Grenade de vive force : « Il faut lui couper peu à peu les membres, lui rogner les ailes, afin que de son propre poids elle tombe impuissante au pied des rois catholiques. » Alors on dévasta les champs, les maisons, les domaines. Cet incroyable système fut poursuivi avec la dernière rigueur. La force de la ville fut brisée par ces coups indirects, et le dernier boulevard des musulmans tomba.

(H. Mariéjol, *Pierre Martyr d'Anghera*. — Paris, Hachette.)

Livres à consulter : D. Hume, Lingard, *Histoire d'Angleterre*. — Green, *Histoire du peuple anglais*. — Fleury, *Histoire d'Angleterre*. — Hallam, *Histoire constitutionnelle d'Angleterre*.

Rosseeuw-Saint-Hilaire, *Histoire d'Espagne*. — Mariéjol, *l'Espagne sous Ferdinand et Isabelle*. — Himly, *Histoire de la formation territoriale des Etats de l'Europe centrale*. — J. Zeller, *Histoire d'Allemagne*. — L. Léger, *Histoire de l'Autriche-Hongrie*. — Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*.

CHAPITRE XXVII

L'ALLEMAGNE A LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE : **La maison de Habsbourg.**

SOMMAIRE

1. L'Allemagne; le grand interrègne. — Après la mort de Frédéric II, l'Allemagne fut livrée à l'anarchie; pendant plus de vingt ans, de 1250 à 1273, l'autorité impériale fut réduite au néant : ce fut le grand interrègne. Alors, pour assurer leur sécurité, les villes s'unirent entre elles par des associations : les deux plus célèbres de ces associations furent la *Ligue du Rhin*, et la *Hanse* ou *Ligue hanséatique.*

2. Avènement de la maison de Habsbourg. — En 1273, Rodolphe de Habsbourg fut élu empereur. Il s'efforça de rétablir l'ordre en Allemagne, et il fonda la puissance de sa maison en conquérant le duché d'Autriche sur le roi de Bohême, Ottocar. Mais, après sa mort, l'empire retomba dans l'impuissance, sous les règnes d'Adolphe de Nassau et d'Albert Ier (1291-1308).

3. Affranchissement de la Suisse. — Les cantons suisses profitèrent de cette faiblesse pour conquérir leur indépendance. Les ducs d'Autriche, suzerains de la Suisse, essayèrent en vain de la leur ravir : ils furent battus à Morgarten, à Sempach et à Næfels (1398). A la fin du quatorzième siècle, la Suisse formait un Etat libre, composé de huit cantons.

4. Maison de Luxembourg (1308-1438). — Après la mort d'Albert Ier, la maison de Luxembourg gouverna l'empire pendant plus d'un siècle, sauf une interruption de trente-quatre ans sous le règne de Louis de Bavière. Les princes de cette famille furent : Henri VII, Charles IV, Wenceslas l'Ivrogne et Sigismond. L'Allemagne fut alors troublée par la guerre des Hussites. L'institution de la *Bulle d'or* fut l'avènement capital de cette période.

5. La Bulle d'or. — La *Bulle d'or*, promulguée par Charles IV en 1356, fut l'acte célèbre qui établit la forme de l'élection impériale : elle fixait le nombre des électeurs, déterminait leurs pouvoirs, réglait toutes les cérémonies qui devaient accompagner et suivre l'élection.

6. Avènement définitif de la maison d'Autriche (1438). — A la mort de Sigismond, dernier prince de la maison de Luxembourg, la couronne impériale fut donnée à Albert d'Autriche. Elle ne devait plus sortir de la maison de Habsbourg.

7. Frédéric III, (1440-1493). — Frédéric III malgré la faiblesse de sa politique en Allemagne et en Italie, prépara la grandeur de sa famille. Il réunit dans ses mains tous les domaines des Habsbourg et il ménagea à ses successeurs de nouvelles acquisitions.

8. Maximilien (1493-1519). — Maximilien fut le fondateur de la puissance des Habsbourg. Il pratiqua la politique des mariages. L'union

de son fils Philippe le Beau avec Jeanne la Folle, fille de Ferdinand le Catholique, prépara la grandeur de la monarchie austro-espagnole.

9. RÉFORMES INTÉRIEURES. — Maximilien essaya de régulariser l'administration de ses Etats. En Allemagne, il créa la Chambre impériale et divisa le territoire en dix cercles; dans ses Etats autrichiens, il créa le Conseil aulique, et il organisa une armée permanente avec les lansquenets et les reitres.

RÉCIT

1. Allemagne, le grand interrègne (1250-1273). — Les deux derniers siècles du moyen âge furent pour l'Allemagne une longue époque de guerre et d'anarchie.

A la mort de Frédéric II (1250), l'empire n'existait plus que de nom. Conrad IV, son successeur, excommunié par le pape, abandonné de ses barons, toujours en garde contre le poison ou le poignard, mourut tristement en maudissant le jour de sa naissance. Son fils, le petit Conrad ou Conradin, comme l'appelaient les Italiens, finit sur l'échafaud les tragiques destinées de sa famille.

Les autres empereurs, Guillaume de Hollande, Richard de Cornouailles, Alphonse de Castille, n'exercèrent aucune autorité : Richard de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre, Henri III, ne vint qu'une fois en Allemagne; Alphonse de Castille n'y parut même pas. L'autorité impériale semblait anéantie. Cette époque d'anarchie a été justement appelée l'époque du grand interrègne.

Toutes les principautés allemandes profitèrent de cette faiblesse de l'empire pour se rendre indépendantes. Les barons pillèrent les villes, ravagèrent les campagnes et se conduisirent comme des chefs de brigands. Les peuples opprimés se liguèrent contre les oppresseurs et formèrent des associations dont les plus célèbres furent : la *Ligue du Rhin* et la *Hanse teutonique.*

2. La Hanse teutonique ou Ligue hanséatique. — Les évêques et les villes qui formaient la *Ligue du Rhin* s'engageaient à maintenir libre le cours du fleuve, à entretenir des flottilles et des corps de police, à garantir leur indépendance et leur sécurité commune.

La *Hanse teutonique* ou *Ligue hanséatique* était plus importante encore. Créée d'abord, vers le milieu du treizième siècle, entre les trois villes de Hambourg, Lubeck et Bruns-

wick, elle prit bientôt un développement considérable. Composée de plus de cinquante villes, elle se divisa en quatre arrondissements ou quartiers, dont les chefs-lieux étaient : Cologne, Brunswick, Lubeck et Dantzick.

Son but était triple : 1° Protéger le commerce sur terre et



L'Allemagne à la fin du moyen âge.

sur mer contre les péages vexatoires, le pillage et les pirateries; 2° maintenir la paix en Allemagne et supprimer le *Faustrecht*, ce droit de la force (mot à mot : *le droit du poing*), si préjudiciable au négoce pacifique ; 3° enfin, devenir la maîtresse absolue de la mer Baltique et des eaux environnantes.

Pendant le quatorzième siècle, la Hanse teutonique ne cessa de faire des progrès; elle devint alors la première puissance du nord de l'Europe. Elle posséda des flottes marchandes et des navires de guerre; elle eut des comptoirs à

Novgorod la Grande, à Londres, à Paris, à Lisbonne; son territoire commercial s'étendit du centre de la Russie au Portugal, et elle entretint d'actives relations avec l'Orient. Par là elle donna à l'industrie et au commerce un très vigoureux essor; elle montra jusqu'où peut aller la force de la libre association, même dans une époque de troubles et de désordre.

3. Avènement des Habsbourg. Rodolphe Ier (1273-1291). — Après la mort de Richard de Cornouailles et d'Alphonse de Castille, qui avaient porté simultanément le titre d'empereur d'Allemagne, les électeurs attribuèrent la couronne impériale à un seigneur allemand, assez énergique pour faire cesser l'anarchie, mais assez peu puissant par lui-même pour ne leur inspirer aucune inquiétude, Rodolphe de Habsbourg, possesseur d'un fief médiocre sur les bords de l'Aar, en Argovie (1273).

Pendant son règne de dix-huit ans, Rodolphe Ier se préoccupa de rétablir l'ordre en Allemagne et de fonder la grandeur future de sa maison.

4. Fondation de la maison d'Autriche (1282). — Rodolphe entra en lutte avec le puissant roi de Bohême, Ottocar, qui avait secoué la surezaineté impériale, et qui avait profité du grand interrègne pour usurper la marche d'Autriche, la Styrie, la Carinthie et la Carniole.

L'empereur, qui avait été jadis le sommelier d'Ottocar, lui réclama le serment d'hommage. « Que veut-il? répondit insolemment le roi de Bohême; je ne lui dois rien; je lui ai payé ses gages. » La guerre éclata. Ottocar, vaincu une première fois, consentit à prêter l'hommage, à huis clos, dans la tente impériale. Au milieu de la cérémonie, la tente fut enlevée, et le roi de Bohême parut aux regards des deux armées, à genoux, devant son ancien serviteur. Irrité de cette humiliation, il reprit les armes et fut tué dans la plaine de Marchfeld, près de Vienne (1278).

Rodolphe s'empara des dépouilles de son ennemi. Il investit son fils Albert des duchés d'Autriche, de Styrie et de Carniole, et fonda ainsi la maison d'Autriche-Habsbourg, dont les destinées devaient être si brillantes.

5. Nouvelle impuissance des empereurs. — A la

mort de Rodolphe, l'empire retomba dans son impuissance. Les seigneurs allemands se coalisèrent pour placer sur le trône un empereur qui fût incapable de leur imposer son autorité.

Ils écartèrent le fils de Rodolphe, Albert d'Autriche, qui leur parut trop puissant, et ils élurent un seigneur sans fortune et sans influence, Adolphe de Nassau.

Albert d'Autriche prit les armes, et, après plusieurs années de guerre civile, vainquit et tua son compétiteur au combat de Gelheim (1298). Il fut ensuite proclamé empereur.

Mais il ne sut pas restaurer l'autorité impériale, ni la conserver dans sa maison. Le pape Boniface VIII le contraignit à lui prêter serment de fidélité; le roi de France, Philippe le Bel, s'empara de la Franche-Comté; les princes de Bohême, de Thuringe, d'Alsace et de Souabe repoussèrent ses tentatives d'usurpation; les paysans de la Suisse se révoltèrent contre son autorité; enfin, son neveu, Jean de Souabe, le tua d'un coup de lance au passage de la Reuss.

6. Maison de Luxembourg (1308). — Les électeurs ne voulurent plus de cette famille ambitieuse des Habsbourg qui s'était élevée si vite. Ils choisirent Henri VII de Luxembourg, petit seigneur de la forêt des Ardennes, vaillant chevalier, esprit rêveur et chimérique, qui prétendit partager avec le pape le gouvernement du monde.

Henri VII passa les Alpes, souleva les Gibelins, et se préparait à attaquer le roi de Naples, lorsqu'il mourut subitement en Toscane.

Le seul résultat de ce règne fut d'assurer à la maison de Luxembourg le trône de Bohême par le mariage de Jean, fils de l'empereur, avec Elisabeth, fille du roi Wenceslas.

L'anarchie éclata de nouveau après la mort de Henri VII. Les électeurs partagèrent leurs suffrages entre Frédéric d'Autriche et Louis de Bavière. Les deux rivaux se disputèrent la couronne les armes à la main; enfin Louis de Bavière l'emporta en 1332 à la bataille de Muhldorf.

7. Louis de Bavière et la papauté. — Enorgueilli par sa victoire, Louis de Bavière voulut, comme Henri VII, reconquérir l'Italie. Appelé au delà des Alpes par la faction gibeline, l'empereur descendit en Italie, prit à Milan l'ancienne couronne de fer des rois lombards et arriva jusqu'à Rome où il se fit couronner.

Il déclara le pape déchu du trône pontifical et proclama un antipape. Mais, à l'approche du roi de Naples qui arrivait avec une armée, l'empereur se hâta de quitter Rome et de repasser les Alpes, tandis que l'antipape faisait sa soumission.

La lutte ne se termina pourtant pas ainsi. De retour en Allemagne, Louis de Bavière réunit la diète électorale à Rhens, près de Coblentz, et fit rédiger par elle l'acte connu sous le nom d'*Union électorale de Rhens*. Cet acte, qui fut ensuite transformé en loi d'empire, affirmait « que l'empire émanait seulement de l'élection, et que l'Empereur n'avait nullement besoin de la confirmation du pape » (1338).

Comme il fallait s'y attendre, le Saint-Siège répondit à cet acte en déposant Louis de Bavière, et en lui suscitant un rival, Charles de Luxembourg, petit-fils de l'empereur Henri VII. Une nouvelle guerre civile allait déchirer l'Allemagne, lorsque Louis de Bavière mourut subitement à la chasse. Charles de Luxembourg fut élu empereur.

8. Affranchissement de la Suisse (1307-1308). —

Le fait le plus important de cette triste période fut l'affranchissement de la Suisse. Les Habsbourg, originaires des cantons d'Argovie, avaient conservé dans ce pays des do-

maines qu'ils faisaient administrer par des baillis. Les procédés odieux de quelques-uns de ces baillis provoquèrent, en 1307, la révolte des trois cantons forestiers de Schwyz, d'Uri et d'Unterwalden, voisins du lac de Lucerne.

Pendant longtemps l'archer Guillaume Tell a été considéré comme le principal héros de cette révolte; aujourd'hui il semble prouvé que les actes et le personnage même de Guillaume Tell sont du domaine de la légende. Mais ce qui est certain, c'est le soulèvement de Schwyz, d'Uri et d'Unterwalden. Albert Ier mourut en allant combattre ses sujets révoltés; après sa mort, son fils Léopold, duc d'Autriche, fut vaincu par les Suisses à la bataille de Morgarten (1315). Cette victoire fonda l'indépendance helvétique.

Cinq autres cantons, ceux de Lucerne, Zurich, Glaris, Zug et Berne, se soulevèrent à leur tour, malgré les efforts des ducs d'Autriche pour les retenir dans leur obéissance. A la fin du quatorzième siècle, la liberté de la Suisse fut définitivement fondée par les deux victoires de Sempach et de Næfels (1386-1388). Les ducs d'Autriche purent signer la paix de Zurich, qui reconnaissait l'indépendance des huit cantons.

9. Charles IV de Luxembourg (1347-1378). — A la mort de Louis de Bavière, la dignité impériale était rentrée dans la maison de Luxembourg : elle y resta pendant près d'un siècle.

Charles IV ne fut ni plus habile ni plus heureux que ses prédécesseurs. Sa dignité ne fut pour lui qu'un moyen d'augmenter son trésor. Il fit deux voyages en Italie, et vendit tout ce qui pouvait s'acheter. Il vendit aux Vénitiens la souveraineté sur Padoue, Vérone et Vicence ; à la famille Visconti, les droits impériaux sur Milan ; aux Florentins, l'absolution de la sentence portée contre eux par Henri VII. « Plumant ainsi et débitant l'aigle impérial, » il parvint à Rome où il avait juré au pape de ne pas s'arrêter. De retour en Allemagne, il continua ses pillages, et, quand les princes se plaignirent, il leur donna pour les apaiser la fameuse *Bulle d'or*.

10. La Bulle d'or (1356). — Cet acte célèbre, ainsi appelé parce qu'il était scellé d'un sceau d'or, a été la constitution de l'empire pendant les temps modernes. En voici les principales dispositions :

Quand le trône impérial devient vacant, l'archevêque de Mayence, archichancelier de l'empire, doit convoquer dans les trois mois une diète électorale à Francfort. Après avoir prêté serment sur l'Evangile, les électeurs procèdent à l'élection, et il leur est interdit de quitter Francfort sans qu'elle soit consommée. Si, dans trente jours, tout n'est pas terminé, ils ne reçoivent pour toute nourriture que du pain et de l'eau.

Il y a sept électeurs de l'empire, dont trois ecclésiastiques (les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves) et quatre laïques (le roi de Bohême, le comte palatin du Rhin, le duc de Saxe et le margrave de Brandebourg).

L'héritier présomptif de l'empire, qui porte le titre de roi des Romains, est élu à Francfort, sacré par l'archevêque de Cologne à Aix-la-Chapelle, et il doit tenir sa première diète à Nuremberg.

Les électeurs, égaux aux rois, ont le pas sur tous les autres princes de l'empire, et jugent en dernier ressort sur leurs terres, sans qu'on puisse en appeler devant un tribunal étranger; les crimes contre leurs personnes sont crimes de lèse-majesté; ils ont le droit exclusif de battre monnaie et de percevoir des péages.

11. Wenceslas l'Ivrogne (1378-1410). — Pendant les dernières années de son règne, Charles IV avait fait élire roi des Romains son fils aîné Wenceslas; puis il avait partagé entre ses deux fils les domaines héréditaires de la maison de Luxembourg, donnant à Wenceslas la Bohême, et la Silésie à son autre fils Sigismond de Brandebourg.

Wenceslas, surnommé l'Ivrogne, déshonora par ses vices la puissance impériale. Débauché, cruel et paresseux, il fut un des plus méprisables empereurs que l'Allemagne ait connus.

Un voyage qu'il fit à Paris, en 1398, le peint tout entier. Le roi Charles VI, l'ayant invité à un grand repas, envoya les ducs de Berry et de Bourbon le prendre à son hôtel, pour lui faire honneur en l'accompagnant jusqu'au palais. Mais ils revinrent seuls et dirent au roi que « ce vilain, déjà ivre, dormait pour cuver son vin ».

A Prague, Wenceslas aida de sa propre main à torturer Jean Népomucène, vicaire général de l'archevêque, et le fit noyer dans le Moldau, parce que ce prêtre avait refusé de lui dévoiler la confession de l'impératrice.

Les habitants de la ville, lassés de ses fureurs, le jetèrent en prison. Il s'échappa et fut déposé par les électeurs comme incapable.

Wenceslas abdiqua, ne réclamant des villes impériales que quelques tonneaux de leurs meilleurs vins.

12. Sigismond (1410-1437). — Sigismond vit son règne troublé par de graves difficultés. A l'extérieur, les Turcs, vainqueurs à Nicopolis, faisaient des progrès redoutables! A l'intérieur, l'empereur voulut mettre fin au schisme religieux provoqué par l'élection de deux papes, l'un à Rome, l'autre à Avignon. Le concile de Constance réussit à faire cesser cette division religieuse; mais il ne put mener à bien la réforme de l'Eglise.

La Bohême écoutait alors les prédications de deux réformateurs, Jean Huss et Jérôme de Prague, qui, avant Luther, attaquaient les dogmes et la discipline de l'Eglise. L'empereur les fit arrêter au concile de Constance et, malgré leur sauf-conduit, les condamna à être brûlés vifs. Cette mort fit éclater en Bohême une terrible guerre religieuse, célèbre sous le nom de *guerre des Hussites*[1]. Elle dura quinze ans. Sigismond dut accorder aux Hussites une véritable autonomie religieuse et politique (1436).

Deux ans plus tard, Sigismond mourut. Après sa mort, les électeurs donnèrent la couronne impériale au duc d'Autriche, Albert II. La maison des Habsbourg remontait sur le trône de l'empire; elle ne devait plus en descendre.

13. Albert II (1438-1440). — Le nouvel empereur, Albert II, ne fit que passer sur le trône. Il fut enlevé prématurément, après deux ans de règne. Son fils, Ladislas le Posthume, né quatre mois après la mort de son père, fut dépouillé d'une partie de ses Etats héréditaires. La couronne de Bohême passa à Georges Podiébrad, et celle de Hongrie à Wladislas Jagellon, roi de Pologne.

14. Frédéric III (1440-1493). — La couronne impériale fut donnée par les électeurs à Frédéric, de la branche de Styrie. C'était un prince faible et irrésolu, d'un esprit borné et « de très petit cœur », comme dit Commines. En

1. Voir chapitre XXVIII.

Allemagne, il fut impuissant à faire respecter son autorité par ses vassaux. Le nouveau roi de Hongrie, Mathias Corvin, lui fit pendant vingt ans une guerre implacable, le chassa de Vienne, et le força pendant quelque temps à mener une vie errante et misérable. En Italie, où il parut à deux reprises différentes, on le vit s'humilier devant le Saint-Siège, revêtir un costume de diacre et chanter l'office.

15. Progrès de la maison d'Autriche. — Cependant ce fut sous ce règne que la maison d'Autriche fit ses premiers progrès territoriaux. Frédéric III réunit dans ses mains tous les domaines des Habsbourg. A la mort de Ladislas le Posthume, il acquit la haute et la basse Autriche; à la mort de son frère, Albert le Prodigue, il annexa la Styrie, la Carinthie, la Carniole et le Frioul; enfin, après l'abdication de son cousin Sigismond, il devint maître de l'Alsace, de la Souabe et du Tyrol. Ainsi les biens patrimoniaux de la maison d'Autriche formèrent dans la haute et moyenne vallée du Danube une masse compacte de territoires.

En outre, Frédéric III inaugura cette politique de mariages qui devait être si favorable à la grandeur de sa famille. Il maria son fils Maximilien avec Marie de Bourgogne. Ce mariage amena avec Louis XI une guerre qui fut marquée par le combat de Guinegate et qui fut terminée par le traité d'Arras (1482).

16. Maximilien Ier (1493-1519). — Le successeur de Frédéric III, son fils Maximilien Ier, avait des qualités remarquables : affable, bienfaisant pour ses sujets, brave sur le champ de bataille, ami des lettres et des arts, il sut mériter l'estime des Allemands. Cependant il eut deux graves défauts : il était léger, inconstant, ce qui explique les caprices de sa politique extérieure; il était prodigue, et toujours besogneux, ce qui lui valut le surnom de *Maximilien sans argent.*

17. Ses mariages. — Maximilien fut le véritable fondateur de la puissance des Habsbourg. Cette puissance, il la prépara, non par la guerre, mais par des mariages. Aussi le poète a-t-il pu dire avec raison : « A d'autres la guerre; toi, heureuse Autriche, fais des mariages; car Vénus te donne les royaumes que Mars donne aux autres. »

Le mariage de Maximilien avec Marie de Bourgogne avait doublé l'étendue de ses Etats. Veuf de Marie de Bourgogne,

il se remaria avec Blanche Sforza, fille de Ludovic le More, duc de Milan. Il put ainsi intervenir dans les affaires d'Italie. Il maria son fils Philippe le Beau avec Jeanne la Folle, héritière des royaumes d'Espagne et de Naples, et, un peu plus tard, son petit-fils Ferdinand avec la fille de Ladislas, héritière de la Bohême et de la Hongrie. Ainsi fut préparée la prépondérance de la maison d'Autriche au seizième siècle.

18. Sa politique extérieure. — La politique extérieure de Maximilien fut capricieuse et inconstante, plutôt celle d'un aventurier que d'un grand souverain. Après avoir signé avec Charles VIII le traité de Senlis, qui lui valut l'Artois et la Franche-Comté, il intervint dans toutes les guerres d'Italie. Malgré son hostilité contre la France, il avait en grande admiration notre pays. « Si j'étais Dieu, disait-il, et si j'avais deux fils, le premier serait Dieu et le second roi de France. »

19. La Chambre impériale. Les dix cercles. — A l'intérieur de l'empire et dans ses Etats héréditaires, Maximilien essaya de rétablir l'ordre et d'affermir son autorité. L'Allemagne était à cette époque troublée par les guerres privées des seigneurs et par les brigandages de la petite noblesse. Maximilien voulut mettre un terme à cette anarchie. En 1495, il créa la *Chambre impériale*, tribunal suprême, chargé de juger les conflits entre les différents Etats allemands; cette Chambre avait le droit de prononcer la *mise au ban de l'empire*, c'est-à-dire la déchéance civile et politique.

Pour assurer plus facilement le maintien de la paix, Maximilien divisa en dix cercles tout le territoire germanique. Chaque cercle dut entretenir un corps de troupes destiné à faire respecter les décisions de la Chambre impériale.

20. Le Conseil aulique. L'armée permanente. — En même temps Maximilien chercha à fortifier les Etats héréditaires de l'Autriche par une administration plus régulière. Il créa un conseil suprême, le *Conseil aulique*, pour les domaines autrichiens, comme la Chambre impériale avait été instituée par les Etats de l'Empire.

Enfin, à côté de l'armée impériale des cercles, il voulut avoir une armée autrichienne. Il substitua aux milices féodales l'infanterie permanente des *lansquenets* (défenseurs du pays) et les *reitres* ou lanciers à cheval.

Maximilien put ainsi consolider la puissance de la maison de Habsbourg. Mais il ne parvint pas à créer en Allemagne l'unité impériale. Souverains de la maison d'Autriche, les Habsbourg furent redoutables; empereurs d'Allemagne, ils restèrent impuissants.

LECTURE. — Mort de Jean Huss (6 juillet 1415).

Jean Huss fut abandonné au bras séculier. Le roi Sigismond le remit alors au comte palatin Louis, en lui disant de le traiter « comme un hérétique ». Celui-ci appela le prévôt de Constance : « Saisissez, lui dit-il, maître Jean Huss, et brûlez-le comme hérétique; » à son tour le prévôt le livra aux sergents et au bourreau, en leur ordonnant de le conduire au bûcher, mais sans lui ôter ses vêtements, ni ses souliers, ni sa ceinture, ni son couteau, ni rien enfin de ce qu'il portait sur lui. Comme il sortait de l'église, on brûlait ses ouvrages sur la place. Cette cérémonie le fit sourire, il cria au peuple qu'il allait mourir innocent, et que ses prétendues erreurs n'étaient que des inventions de ses ennemis mortels.

Cependant on se mit en marche; deux gardes du comte palatin entouraient, l'un à droite, l'autre à gauche, le prisonnier qui s'avançait libre et sans fers, précédé et suivi par deux sergents de Constance; la place était occupée par plus de trois mille soldats qui retenaient une foule innombrable. Durant le trajet, Jean Huss s'écria à plusieurs reprises : « Jésus-Christ, fils de Dieu, ayez pitié de moi; » mais quand on fut arrivé au lieu du supplice, et qu'il aperçut le bois, la paille et le feu, il tomba trois fois à genoux en poussant cette exclamation : « Jésus-Chris, fils de Dieu, qui avez souffert pour nous, ayez pitié de moi. » On lui demanda alors s'il voulait se confesser: à quoi il répondit affirmativement, en priant qu'on lui laissât plus de place..... Lorsque le prêtre voulut le faire renoncer à ses erreurs, « parce que sans cette condition, lui dit-il, il m'est impossible de vous absoudre, » le pénitent répliqua qu'on n'était pas obligé de se confesser quand on n'avait pas commis de péché mortel et il voulut alors commencer à prêcher en allemand : mais le comte palatin l'en empêcha en hâtant l'exécution.

On s'empressa donc de l'attacher au poteau avec une chaîne au cou; on lui mit un escabeau sous les pieds, et l'on entassa le bois et la paille autour de lui. Le maréchal de l'empire, Pappenheim, et le comte palatin l'exhortèrent encore une fois à se rétracter et à sauver sa vie; mais, comme il renouvelait ses protestations d'innocence, le comte Louis donna le signal d'allumer le feu. Pour abréger autant que possible cette tragique scène, on avait versé de la poix sur le bûcher..... Quand tout fut terminé, on jeta dans le Rhin les cendres et les débris de ses os, de sorte que la Bohême n'en put conserver aucun fragment.

(HÉFÉLÉ, *Histoire des Conciles.*)

Livres à consulter : HIMLY, *Histoire de la formation territoriale des États de l'Europe centrale.* — RILLIET, *les Origines de la Confédération suisse.* — J. ZELLER, *Histoire d'Allemagne* (t. VI et VII). — SISMONDI, *Histoire des républiques italiennes du moyen âge.* — J. ZELLER, *Histoire d'Italie.* — PERRENS, *Histoire de Florence* (t. V et VI). — LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale.*

CHAPITRE XXVIII

LA PAPAUTÉ ET L'ÉGLISE A LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE : **Les conciles.**

SOMMAIRE

1. Les papes a Avignon (1309-1378). — Après la lutte de Philippe le Bel et de Boniface VIII, les papes quittèrent Rome. Clément V se fixa à Avignon. Sept papes, tous français, y restèrent de 1309 à 1378. Les Italiens appelèrent cette période de l'histoire de la papauté : la *Captivité de Babylone.*

2. Le retour des papes a Rome; le grand schisme d'Occident. — En 1378, le pape Grégoire XI, craignant de voir le Saint-Siège perdre ses domaines et sa puissance en Italie, revint à Rome. Mais après sa mort deux papes furent élus, dont l'un résida à Rome et l'autre à Avignon. Ce fut le grand Schisme d'Occident, qui dura de 1378 à 1419.

3. Etat de l'Eglise a la fin du quatorzième siècle. — Pendant ce schisme, la chrétienté se divisa. Des Etats de l'Europe, les uns reconnurent le pape de Rome, les autres, celui d'Avignon. L'Eglise elle-même fut en proie à la discorde; des hérésies éclatèrent; beaucoup d'évêques et de docteurs furent d'avis qu'il fallait réformer l'administration pontificale et les mœurs ecclésiastiques.

4. La fin du schisme (1419). — On s'efforça d'abord de mettre fin au schisme. Le concile de Constance rétablit l'unité dans l'Eglise.

5. Les hérésies; Wiclef et Jean Huss. — Le concile de Constance combattit aussi très énergiquement les hérésies. La principale était celle des Hussites. Il prononça contre elles l'anathème, fit comparaître devant lui Jean Huss, et le déclara hérétique. Jean Huss fut brûlé vif en 1415.

6. La guerre des Hussites (1419-1436). — Le supplice de Jean Huss fut le signal d'une guerre épouvantable, la guerre des Hussites, dont le principal théâtre fut la Bohême. Les Hussites commandés par Jean Ziska, puis par Procope, vainquirent en plusieurs batailles les troupes envoyées contre eux. On n'eut raison d'eux qu'en les divisant. Le traité d'Iglau mit fin à cette guerre de religion.

7. Les grands conciles; la réforme de l'Eglise. — Tout en combattant avec vigueur les hérétiques, les membres du concile de Constance pensaient qu'il fallait introduire des réformes dans l'Eglise. Cette question, posée surtout par des docteurs français, entre autres par Gerson, fut longuement discutée au concile de Bâle. Aucune réforme sérieuse ne fut accomplie.

8. L'Italie. — La mort de Frédéric II avait délivré l'Italie de la domination allemande; pendant le quatorzième siècle, l'influence prépondérante appartint à la maison française d'Anjou, qui régnait à Naples.

9. Le morcellement en Italie. — L'Italie resta cependant très di-

visée. Dans le nord et dans le centre de la péninsule, chaque ville se proclama indépendante et fut agitée par de fréquentes dissensions intestines. A la faveur de ces dissensions, des podestats ou tyrans fondèrent leur pouvoir personnel : par exemple les Visconti à Milan.

10. FLORENCE ET VENISE. — Les deux principales cités italiennes furent alors Florence et Venise. Florence avait organisé une république démocratique qui fut gouvernée par la famille des Médicis. — Venise, république aristocratique, dont le principal organe était le redoutable Conseil des Dix, avait enfin triomphé de Gênes, sa rivale, et était devenue la première puissance maritime d'Italie.

RÉCIT

1. Les papes à Avignon. — Après la lutte de Philippe le Bel et de Boniface VIII, la papauté s'établit à Avignon. Clément V fut le premier pape qui y fixa sa résidence. Après lui, six autres pontifes séjournèrent à Avignon. Ils étaient d'origine française ; ils étaient même tous nés dans le sud de la France. Ils se montrèrent dévoués aux intérêts de leur pays. Ils nommèrent surtout des cardinaux français ; à plusieurs reprises, pendant la première partie de la guerre de Cent ans, ils intervinrent, pour rétablir la paix, entre la France et l'Angleterre.

A la même époque, une nouvelle lutte faillit éclater entre le Saint-Siège et l'empire germanique. La papauté entra en conflit avec Louis de Bavière. La mort subite de l'empereur termina les hostilités, avant qu'elles n'eussent pris un caractère trop grave.

2. Rome et l'Italie pendant le séjour des papes à Avignon. — A Rome et en Italie les intérêts du Saint-Siège souffrirent beaucoup du séjour des papes à Avignon. Les Italiens donnèrent à cette période de l'histoire de la papauté le nom de *Captivité de Babylone*.

A Rome, en principe, un vicaire nommé par le pape représentait l'autorité pontificale ; en réalité, les factions se disputaient le pouvoir. La ville était sans cesse en proie à la guerre civile ; les barons romains, les Colonna, les Orsini, les Savelli, la mettaient à feu et à sang. Aussi les Romains suppliaient-ils les papes de revenir au milieu d'eux. Comme leurs prières n'étaient pas écoutées, ils se laissèrent séduire par un jeune ambitieux, Nicolas ou Colas Rienzi.

Rienzi chassa les nobles de la ville, se fit nommer dictateur

par la multitude, et voulut établir sa domination sur l'Italie tout entière. Il avait été tout d'abord encouragé par le pape, mais il fut ensuite excommunié par lui et dut se réfugier en Allemagne. Une seconde tentative échoua plus complètement encore : Rienzi fut massacré par le peuple de Rome, qui l'avait autrefois acclamé.

Dans beaucoup de villes des Etats de l'Eglise, des troubles de même nature s'étaient produits, et des tyrans locaux s'étaient arrogé une autorité absolue. La puissance politique du Saint-Siège en Italie était donc très sérieusement menacée.

3. Retour des papes à Rome (1377). — Les papes le comprirent. Déjà le pape Innocent VI avait songé à remédier au mal et il avait envoyé au delà des Alpes le cardinal Albornoz, qui réussit à rétablir la tranquillité dans Rome, après la mort de Rienzi, et qui restaura presque partout l'autorité pontificale.

Le successeur d'Innocent VI, Urbain V, vint passer deux ans à Rome. Il y était revenu sur les instances de Pétrarque ; mais rien ne put l'empêcher de retourner à Avignon, lorsqu'il apprit que la guerre, un moment suspendue, avait de nouveau éclaté entre l'Angleterre et la France (1368).

Ce fut neuf ans plus tard, seulement, que Grégoire XI se décida à quitter pour toujours Avignon. Il rentra à Rome, et y fut accueilli par les acclamations de la foule.

4. Le grand schisme d'Occident. — La majorité des cardinaux, réunie à Rome, élut alors comme pape un Italien, l'archevêque de Bari, qui fut intronisé sous le nom d'Urbain VI. Pendant l'élection, le peuple de Rome s'était assemblé en tumulte, réclamant du conclave un pape qui ne fût pas français. Cette circonstance servit de prétexte, quelques mois plus tard, aux ennemis d'Urbain VI pour déclarer que son élection était nulle. Le nouveau pape était un prélat vertueux, mais d'un caractère violent et obstiné. Il souleva rapidement contre lui une opposition très vive.

Les cardinaux, qu'il avait mécontentés, se retirèrent à Anagni et, après l'avoir déclaré faux pape, élurent en son lieu et place le cardinal Robert de Genève. Celui-ci prit le nom de Clément VII.

Il y eut alors deux papes, Urbain VI à Rome, Clément VII à Avignon ; chacun d'eux eut autour de lui son Sacré-

Collège de cardinaux. C'est ce que l'on a appelé le grand schisme d'Occident.

5. Division de la chrétienté. — Le grand schisme ne divisa pas seulement la papauté; il divisa aussi toute l'Europe chrétienne. L'Italie septentrionale et centrale, l'Allemagne, l'Angleterre et les Etats Scandinaves restèrent fidèles à Urbain VI et reconnurent ses successeurs; la France, l'Ecosse, les royaumes de Castille et de Naples, se prononcèrent en faveur de Clément VII. L'Europe se trouva ainsi partagée en deux *obédiences*, l'*obédience* de Rome et l'*obédience* d'Avignon. Chacun des deux papes en présence se considéra comme le seul légitime, et excommunia l'autre avec tous ses partisans.

6. Etat général de l'Eglise vers l'an 1400. — A l'époque du grand schisme, l'Eglise présentait un spectacle singulièrement troublé. Depuis que la papauté était devenue une puissance temporelle, les souverains pontifes s'étaient vus obligés de suivre les errements des autres princes de l'Europe : ils avaient dû s'assurer des revenus abondants, acquérir des partisans en leur conférant des privilèges. Alors furent créés et prirent un développement considérable : les *annates*, ou droit que le pape s'était attribué de percevoir la première année des revenus d'un bénéfice, après chaque nomination nouvelle; la *réserve*, c'est-à-dire le droit pour le pape de se réserver un certain nombre de bénéfices et de les distribuer à son gré ; les *expectatives* ou *grâces expectatives*, promesses que le pape faisait, le plus souvent avec intérêt, de donner à tel ou tel ecclésiastique un bénéfice non encore vacant ; enfin les *dispenses*, ou permissions que le pape accordait à certains prêtres, évêques et abbés de ne pas observer les règles de l'Eglise, par exemple de cumuler plusieurs bénéfices, ou de ne pas résider dans leurs diocèses. « Alors on vit un évêque de plusieurs évêchés, un abbé de plusieurs abbayes, des évêques qui ne connaissaient pas leur diocèse et des abbés qui n'avaient jamais vu leur abbaye. Ce régime souleva des plaintes violentes. » (SEIGNOBOS.)

Les plaintes se traduisirent sous d ux formes : 1° des hérésies ; 2° des demandes de réformes.

7. Les hérésies. — A la fin du quatorzième et au

début du quinzième siècle naquit une redoutable hérésie qui ébranlait les fondements mêmes de l'Eglise chrétienne. Elle fut d'abord professée par un prêtre anglais, Jean Wiclef, professeur à l'Université d'Oxford. Wiclef voulait que l'Eglise fût dépouillée de toute autorité temporelle, que tous les biens du clergé fussent confisqués; il réclamait la suppression des moines, déclarait que le pape était l'Antéchrist, et refusait de croire à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Il eut beaucoup de partisans en Angleterre et fut d'abord soutenu par de puissants personnages. Mais ses adeptes commirent d'odieux excès. Ils furent exterminés. Wiclef, appelé à comparaître devant une assemblée composée des évêques d'Angleterre, dut abjurer ses doctrines. Il mourut en 1384.

Ses doctrines ne disparurent pas avec lui. Elles furent adoptées et professées, avec plus de vigueur encore, par Jean Huss, recteur de l'Université de Prague, en Bohême. Dans ce pays, la dissension religieuse fut rendue plus vive par une querelle de race. Les Slaves de Bohême ou Tchèques détestaient les Allemands; ce fut par haine contre eux qu'ils embrassèrent avec tant de ferveur l'hérésie nouvelle. Ils espérèrent, à la faveur de ces doctrines, fonder une Eglise tchèque, autour de laquelle se seraient ralliés tous les Slaves de Bohême.

Wiclef et Jean Huss furent les précurseurs de Luther.

8. Les idées de réforme. — En face de Wiclef et de Jean Huss, dans le sein de l'Eglise elle-même, quelques hommes comprirent qu'il était nécessaire d'y rétablir l'unité rompue par le grand schisme et d'y opérer des réformes. Ces désirs d'unité et ces idées de réforme se manifestèrent surtout en France, dans l'Université de Paris. Trois hommes jouèrent en ces circonstances un rôle éminent : Nicolas Clémengis, théologien et philosophe scolastique de grand renom, surnommé le *Cicéron* de son siècle; Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, dit le *Marteau des hérétiques*, et Jean Gerson, le chancelier de l'Université de Paris, peut-être l'auteur du beau livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

L'œuvre que ces hommes voulaient accomplir était triple : 1° faire cesser le grand schisme; 2° abattre les hérésies; 3° introduire des réformes dans les mœurs et dans le gouvernement de l'Eglise.

9. Le concile de Pise (1409). — Pour mettre fin aux divisions de la chrétienté, l'Université de Paris proposa



Jean Gerson.

de convoquer un concile universel. Le concile, réuni à Pise en 1409, déposa les deux pontifes rivaux et proclama pape, sous le nom d'Alexandre V, le cardinal de Milan. Mais ni Benoît XIII ni Grégoire XII ne voulurent céder ; il y eut donc trois papes au lieu de deux, et la confusion fut encore augmentée.

10. Le concile de Constance ; la fin du schisme. — En 1414, les efforts combinés du roi de France et de l'empereur d'Allemagne, Sigismond, aboutirent à la convocation d'un second concile universel, le concile de Constance. Celui-ci demanda leur abdication aux trois rivaux. Deux se soumirent ; le troisième, qui refusa, fut déclaré déchu et obligé de se réfugier dans un village d'Espagne. Les Pères

du concile proclamèrent alors pape le cardinal Colonna, qui prit le nom de Martin V (1419).

Le grand schisme d'Occident était enfin terminé.

11. La lutte contre les hérésies; les doctrines de Wiclef. — En même temps que le schisme, le concile de Constance combattit les hérésies. Les doctrines de Wiclef venaient de provoquer en Angleterre une grande insurrection politique et religieuse. A peine monté sur le trône, le roi Henri V avait dû prendre les armes pour dompter cette insurrection. Ecrasée en Angleterre, l'hérésie de Wiclef s'était répandue dans le centre de l'Europe, où Jean Huss, recteur de Prague, et ses adeptes, les Hussites, la propageaient avec une ardeur dangereuse. Le concile de Constance condamna solennellement les doctrines de Wiclef; puis il ordonna à Jean Huss de comparaître devant lui.

12. Jean Huss; sa mort (1415). — Jean Huss obtint de l'empereur Sigismond un sauf-conduit, par lequel tous les sujets de l'empire, quels qu'ils fussent, étaient invités « à le laisser librement et sûrement passer, demeurer, s'arrêter et retourner ». Jean Huss parut devant le concile; ses doctrines furent condamnées; lui-même fut sommé de se rétracter et de renoncer à ses prédications. Il refusa. Le concile le déclara alors déchu de sa dignité sacerdotale, et le livra au bras séculier. Le bras séculier, c'était l'empereur Sigismond. Au mépris du sauf-conduit qui lui avait été donné, Jean Huss fut condamné à mort et périt sur le bûcher. L'année suivante, son principal disciple et son ami, Jérôme de Prague, subit le même supplice.

13. Guerre des Hussites (1419-1436). — La mort de Jean Huss provoqua, en Bohême et dans tous les pays d'alentour, l'explosion d'une guerre terrible qui dura dix-sept ans, la guerre des Hussites. Cette lutte fut dirigée à la fois contre les catholiques romains et contre l'influence allemande; les Hussites ne combattaient pas moins pour la nationalité tchèque que pour les doctrines de Jean Huss. Commandés par un noble Bohémien, Jean Ziska ou le Borgne, les Hussites s'emparèrent de Prague, jetèrent par les fenêtres de l'hôtel de ville le bourgmestre et les douze sénateurs qui administraient la cité, et commirent les plus graves excès.

Après la mort de Jean Ziska, les Hussites, sous la conduite d'un autre chef plus féroce encore, Procope le Tondu ou le Rasé, envahirent les régions voisines de la Bohême; ils y mirent tout à feu et à sang. Une croisade dirigée contre eux échoua complètement. L'Allemagne était impuissante à les arrêter.

14. Fin de la guerre des Hussites (1436). — Pour vaincre ces sectaires fanatiques, il fallut les diviser. Deux partis s'étaient formés chez les Hussites : le parti modéré des *Calixtins* ou *Utraquistes*, qui réclamaient surtout le droit de communier sous les deux espèces (*utraque specie*), et le parti violent des *Thaborites*, qui ne voulaient se prêter à aucune transaction avec l'Eglise de Rome. Le concile de Bâle, qui avait succédé au concile de Constance, entra en négociations avec le parti des Utraquistes ; il leur accorda la communion sous les deux espèces et la liberté de la prédication. Les Utraquistes acceptèrent ces conditions, se réconcilièrent avec l'Eglise, et prirent les armes contre les Thaborites.

Le traité d'Iglau mit un terme à cette longue et sanglante guerre. Par ce traité, les Hussites reconnurent l'empereur Sigismond comme roi de Bohême; et de son côté l'empereur s'engagea à respecter les privilèges de l'université tchèque de Prague. Aucun des deux partis n'était ni complètement vainqueur ni entièrement vaincu ; mais du moins l'hérésie prenait fin.

15. La réforme de l'Eglise. — Le concile de Constance ne s'occupa pas seulement de terminer le schisme et de combattre les hérésies; à la voix de Jean Gerson, il voulut aussi introduire des réformes dans le gouvernement et la discipline de l'Eglise. La principale de ces réformes était d'une haute gravité; elle devait porter sur les droits du Saint-Siège et de la cour de Rome. Gerson demanda que l'on affirmât solennellement la suprématie des conciles sur les souverains pontifes. Les cardinaux s'y montrèrent hostiles, et, après l'élection du pape Martin V, le concile de Constance fut dissous, sans qu'aucune modification sérieuse eût été réalisée dans l'organisation ou les mœurs de la société ecclésiastique. Gerson quitta le concile, désespéré.

16. Le concile de Bâle (1431). — Avant de se sé-

parer, le concile de Constance avait décidé qu'un nouveau concile général se réunirait cinq ans plus tard. Ce nouveau concile s'ouvrit à Bâle. Un conflit très aigu s'éleva bientôt entre les Pères du concile et le Saint-Siège. La majorité des évêques et des docteurs réunis à Bâle était hostile à la toute-puissance pontificale. Eugène IV, au contraire, refusait d'admettre que l'autorité papale fût même seulement discutée.

Il prononça la dissolution du concile de Bâle et en convoqua un autre à Ferrare. La majorité des membres du concile refusa de se soumettre.

17. **Nouveau schisme** (1438-1449). — Un nouveau schisme se produisit alors dans l'Eglise. Tandis qu'Eugène IV transportait de Ferrare à Florence le concile qu'il avait convoqué, les Pères du concile de Bâle formulaient et décrétaient les trois points suivants : « Le concile général représentant l'Eglise universelle est supérieur au pape. — Le pape n'a point le droit de dissoudre ni de transférer ailleurs un concile général légitimement assemblé. — Est hérétique celui qui attaque ces deux propositions. » Puis le concile de Bâle prononça la déchéance d'Eugène IV et nomma pape le duc Amédée de Savoie. Celui-ci accepta et devint l'antipape Félix V; il fut reconnu par ses anciens Etats de Savoie, par les cantons suisses et par quelques portions de l'Allemagne.

18. **Fin du concile de Bâle** (1449). — Ce nouveau schisme ne cessa qu'après la mort d'Eugène IV. Les cardinaux romains lui donnèrent comme successeur un des hommes les plus remarquables du quinzième siècle, le savant Thomas de Sarzana, aussi habile politique que profond érudit, qui porta la tiare pontificale sous le nom de Nicolas V.

Nicolas V fut reconnu par le concile de Bâle, qui se sépara après avoir rétabli l'unité dans l'Eglise.

L'œuvre du concile restait imparfaite. Le Saint-Siège et la cour de Rome n'avaient pas compris que les abus dont l'Eglise souffrait étaient les véritables causes des hérésies. La persistance de ces abus et l'absence de toute réforme devaient provoquer au seizième siècle une nouvelle révolution religieuse, plus grave encore.

19. **L'Italie.** — Pendant ce temps, l'Italie continuait à être déchirée par des discordes intérieures. Des luttes inces-

santes éclatèrent entre les villes, qu'aucun danger commun ne rapprochait plus les unes des autres. Au sein même des cités, les partis rivaux se firent une guerre acharnée. Cet état de trouble perpétuel fut mis à profit par des chefs ambitieux qui, dans maintes villes, sous le nom de podestats, acquirent un pouvoir vraiment tyrannique. Tels furent les Visconti à Milan, les Della Scala à Vérone, les d'Este à Ferrare, les Gonzague à Mantoue, etc. Aux anciennes républiques du douzième et du treizième siècle succédèrent peu à peu des principautés.

20. Le royaume de Naples. — Le royaume de Naples, dont les papes avaient donné l'investiture à Charles d'Anjou, frère de saint Louis, avait été divisé en deux parties après les Vêpres siciliennes. La Sicile, soulevée contre la domination française, était passée sous l'autorité des rois d'Aragon; l'Italie méridionale seule était restée sous le sceptre des princes de la maison d'Anjou. Cette maison, pendant le règne de Robert le Sage, acquit une grande influence dans toute l'Italie. Après lui, le royaume de Naples fut, comme les autres Etats italiens, en proie à la guerre civile, et deux branches différentes de la maison d'Anjou se le disputèrent avec acharnement jusqu'au milieu du quinzième siècle.

21. Rome et les Etats de l'Eglise. — Le retour des papes à Rome n'avait pas rendu la tranquillité aux Etats pontificaux. Dans Rome même, les puissantes familles des Colonna, des Orsini, des Gaëtani, des Savelli, troublaient sans cesse, par leurs rivalités souvent sanglantes, la paix publique; des émeutes populaires menaçaient le palais du Vatican.

Hors de Rome, dans beaucoup de villes soumises à l'autorité politique du Saint-Siège, des aventuriers ou des chefs de parti s'étaient emparés du pouvoir : c'étaient en particulier, à Bologne, les Pepoli; à Ravenne, les Polenta. Il en fut ainsi pendant tout le grand schisme.

La papauté ne reconquit sa puissance morale et sa prééminence politique qu'au milieu du quinzième siècle, avec les papes Nicolas V et Pie II.

22. Florence. — Jusqu au milieu du treizième siècle,

la république de Florence ne joua pas un rôle important dans les affaires générales de l'Italie. A cette époque, elle fut déchirée par les factions des Guelfes et des Gibelins; puis, après la victoire des Guelfes, ceux-ci se divisèrent en deux factions, les Blancs et les Noirs. L'aristocratie florentine fut décimée par des guerres sans cesse renaissantes.

Cependant, au milieu de toutes ces révolutions, le peuple s'enrichissait par l'industrie et par le commerce. Il était fortement organisé en corporations, qui comprenaient les *arts majeurs* (le gros négoce et la grande industrie) et les *arts mineurs* (petit commerce et artisans). Chaque corporation avait son *prieur;* la réunion de tous les prieurés forma le conseil exécutif de la *seigneurie*. La population était divisée en vingt compagnies sous autant de *gonfaloniers*, commandés par un gonfalonier suprême.

Florence devint ainsi une république démocratique. Les nobles ne purent exercer une charge qu'à la condition de se faire inscrire dans une des corporations ouvrières.

Ce régime démocratique provoqua bientôt des excès et des troubles sanglants. Seuls les arts majeurs avaient d'abord participé au gouvernement de la cité; les arts mineurs voulurent à leur tour y être admis; à la suite d'un soulèvement populaire, la cité fut gouvernée pendant quelque temps par un simple cardeur de laine, Michel Lando. Celui-ci fut bientôt renversé par une conjuration.

La noblesse reprit pendant un demi-siècle la direction des affaires et, sous son gouvernement, Florence établit sa domination sur toutes les villes de la Toscane, Pistoie, Pise, Livourne.

En 1434, le parti populaire revint au pouvoir; il était dirigé par une opulente famille, celle des Médicis, négociants et banquiers, qui, sans titre officiel, devinrent les véritables maîtres de la république florentine.

23. Venise. — Au moyen âge, Venise avait été l'une des républiques les plus puissantes de la péninsule. Au douzième siècle, elle avait pris parti pour le pape Alexandre III, contre l'empereur Frédéric Barberousse. Le pape reconnaissant avait donné à la république un anneau que le doge devait tous les ans jeter à la mer, comme un symbole de mariage. « Epousez la mer, avait-il dit, afin que la postérité sache qu'elle vous appartient par le droit de la victoire. »

Les croisades ouvrirent à Venise le commerce de l'Orient.

La prise de Constantinople, en 1204, lui donna Candie, Négrepont, la plupart des îles de l'Archipel, les ports de la Morée et du Levant, les faubourgs de Péra, de Galata, à Constantinople. Aussi, le doge s'intitula fièrement « *seigneur d'un quart et demi de l'empire grec* ».

La rivalité de Gênes arrêta un moment, au quatorzième siècle, le développement de la péninsule vénitienne. Mais, au siècle suivant, la république reconquit toutes les provinces continentales qu'elle avait perdues. Sa marine comptait plus de trois cents navires, montés par trente mille matelots; ses comptoirs couvraient tout le littoral de la Méditerranée, et son port recevait toutes les marchandises de l'Orient. Son industrie était florissante; elle fut longtemps sans rivale pour la fabrication des glaces. Aussi, à cette époque, était-elle une des principales puissances de l'Europe : elle s'appelait la « dominante Venise ».

Le gouvernement de Venise était une république aristocratique. Les doges, qui avaient été primitivement de véritables souverains, avaient vu leur pouvoir amoindri par la création du Grand Conseil. Plus tard le Conseil des Dix et les trois inquisiteurs d'Etat exercèrent une surveillance jalouse sur le doge. Le livre d'or, sur lequel étaient inscrits les noms de la noblesse, fut fermé. Venise devint ainsi une oligarchie de plus en plus étroite. Ce fut la cause de sa décadence.

24. Milan. — Florence et Venise étaient assurément, au quatorzième siècle, les deux cités les plus prospères de l'Italie. Mais déjà Milan s'élevait à côté d'elles, au premier rang, et Gênes n'était pas encore complètement tombée en décadence.

Pendant tout le moyen âge, Milan avait combattu pour son indépendance, soit contre ses seigneurs, soit dans le parti guelfe contre les Allemands. Détruite par Frédéric Barberousse, en 1162, elle s'était vite relevée de ses ruines et elle était devenue la première des cités lombardes. Longtemps ville libre, elle tomba sous la domination des Visconti, qui s'intitulèrent ducs de Milan. En 1450, le chef d'une bande de mercenaires, Sforza, se mit au service de Philippe-Marie Visconti, épousa sa fille et, à sa mort, s'empara du duché de Milan.

Milan était à cette époque une des villes les plus riches de l'Europe par ses maisons de banque, par ses fabriques de drap et de soieries, par son agriculture qui avait transformé en un jardin les belles plaines de la Lombardie.

25. Gênes. — La puissance maritime de Gênes datait, comme celle de Venise, de l'époque des croisades. En 1261, Gênes aida les empereurs grecs à renverser l'empire latin et elle reçut en récompense d'importants privilèges. Elle se fit céder à Constantinople les faubourgs de Péra et de Galata; dans l'Archipel, les comptoirs de Scio, Mételin, Ténédos, Smyrne. Elle se fit payer tribut par les rois de Chypre; et par ses comptoirs de Caffa et d'Azov, dans la mer Noire, elle accapara tout le commerce de l'Orient.

Gênes chercha à détruire la concurrence maritime des autres républiques italiennes. Sa rivalité avec Venise dura tout le quatorzième siècle. Après avoir infligé aux Vénitiens de sanglantes défaites, les Génois s'affaiblirent par leurs querelles intestines. Troublée par les luttes du parti populaire et du parti aristocratique, faisant souvent appel à l'intervention de l'étranger, Gênes vit sa puissance dépérir. Elle perdit peu à peu toutes ses colonies et elle tomba elle-même, au milieu du quinzième siècle, sous la domination du duché de Milan.

LECTURE. — **Etat social de Florence au quatorzième siècle.**

A Florence, où l'on rêvait d'égalité, l'inégalité était partout. La hiérarchie des arts prouvait bien qu'on l'y reconnaissait nécessaire; mais elle n'en choquait pas moins, parce que les limites entre eux ne restaient pas immuables. Du moment que les arts moyens avaient obtenu leur part dans la vie publique, pourquoi refuser aux arts mineurs le même avantage? Et si les arts mineurs l'obtenaient à leur tour, ne voyait-on pas s'avancer derrière eux les métiers réputés vils? Ces métiers ne demandaient pour eux-mêmes que le nom et la dignité d'arts; mais qu'ils l'obtinssent, et leur ambition se porterait aussitôt à la conquête des droits civiques. Or, ils étaient presque innombrables : on n'en comptait pas moins de vingt-cinq relevant de la laine, entre autres les teinturiers et les cardeurs, corporations puissantes par le nombre de leurs membres, par leur organisation modelée sur celle des arts...

Enfin ces humbles et frémissants « sujets » des arts n'étaient pas les derniers dans l'échelle des déshérités : il y avait encore les *braccianti*, qui, pour un modique salaire, prêtaient le secours de leurs robustes bras; il y avait les *ciompi*, comme on les appelait, qui accomplissaient, au service de la laine, les plus abjectes besognes, qui n'avaient pas de consuls, qui étaient soumis à un officier dur et partial, punis de l'amende, frappés même de verges, comme ces esclaves que

l'on rencontrait encore dans les rues de la libre Florence. Sentant le besoin qu'on avait d'eux pour la prospérité des grandes industries, ces misérables nourrissaient d'amères rancunes, des haines vigoureuses contre les âpres marchands qui gagnaient sur leur travail comme sur les acheteurs.

Pour ces exploités du dernier échelon, le but, l'unique but, c'était alors de vivre moins malheureux. La question économique ou sociale, comme on dit aujourd'hui, pouvait seule les pousser à la révolte. Ils ne prenaient parti dans la question politique, dans la lutte des factions, que parce que, invariablement, l'une d'entre elles leur promettait monts et merveilles, leur laissait du moins espérer un avenir plus prospère.

(F.-T. Perrens, *Histoire de Florence*. — Paris, Hachette.)

Livres à consulter : Héfélé, *Histoire des conciles*. — Noël Valois, *la France et le grand schisme d'Occident*. — E. Denis, *Huss et la guerre des Hussites*. — Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*.

CHAPITRE XXIX

L'EUROPE ORIENTALE : **Les Magyars; les peuples slaves.**

SOMMAIRE

1. Le royaume de Pologne. — La prépondérance politique dans l'Europe orientale appartenait au royaume de Pologne. Victorieuse de l'ordre Teutonique et accrue de la Lithuanie sous le sceptre des Jagellons, la Pologne formait à la fin du quinzième siècle un Etat vaste et puissant, qui s'étendait, entre la mer Baltique et les Carpathes, depuis l'Oder jusqu'au Dniéper.

2. La Moscovie. — La Moscovie ou Russie, jadis convertie au christianisme sous le règne de Vladimir, avait traversé, du onzième au quinzième siècle, une longue période d'anarchie, pendant laquelle elle avait subi le joug des Mongols et celui des Tartares de la Horde d'Or. Ivan III le Grand (1462-1505) commença la grandeur de sa patrie, en rétablissant l'unité moscovite et en affranchissant la Russie de la domination tartare.

3. L'Europe septentrionale. — Les trois Etats scandinaves, Danemark, Suède et Norvège, avaient été convertis au christianisme vers le onzième siècle. En 1397, la reine de Danemark, Marguerite de Waldemar, leur avait fait signer un pacte d'alliance, l'Union de Calmar. Pendant le quinzième siècle, ce pacte fut rompu, et ces Etats entrèrent en lutte les uns contre les autres.

RÉCIT

1. L'Europe orientale. — Vers l'époque où la puissance ottomane, encore dans tout l'élan de son expansion première, créait, à l'extrémité sud-est de l'Europe, un empire considérable, dans l'Europe orientale, deux Etats nouveaux entraient en scène : la Pologne et la Moscovie ou Russie.

Dans l'un comme dans l'autre de ces Etats, la race dominante était la race slave. Tous deux, avant le quinzième siècle, avaient traversé une longue période de formation, troublée par des luttes extérieures et par des divisions intestines. A la fin du quinzième siècle, la Pologne avait presque atteint l'apogée de sa puissance ; la Russie, enfin unie et

délivrée de l'oppression étrangère, commençait ses progrès territoriaux et politiques.

2. La Pologne. — Convertie au christianisme dans les dernières années du dixième siècle, la Pologne, qui jusqu'alors n'avait été qu'un duché soumis à la prépondérance politique des empereurs d'Allemagne, fut érigée en royaume par Boleslas le Brave ou le Conquérant (992).

Le nouveau royaume fut longtemps en proie à l'anarchie; la Pologne subit au douzième siècle les terribles invasions des Mongols; plus tard, elle dut lutter sans répit contre les Chevaliers Teutoniques. Elle ne commença à jouer un rôle important dans l'est et le nord de l'Europe qu'à la fin du quatorzième siècle, lorsque le grand-duc de Lithuanie, Jagellon, en épousant la reine de Pologne, réunit sous son sceptre, en un seul Etat, le royaume de Pologne et le grand-duché de Lithuanie.

La dynastie des Jagellons régna jusqu'à la fin du seizième siècle; ce fut elle qui donna à la Pologne le plus vaste territoire qu'elle ait possédé. Limité à l'ouest par la Poméranie, le Brandebourg et la Silésie; touchant vers le sud aux Carpathes; séparé de la Moldavie par le cours du Dniester; atteignant presque le rivage de la mer Noire; dépassant même le Dniéper inférieur; embrassant au nord le bassin supérieur de la Duna; enfin possédant les embouchures de la Vistule, le royaume polonais domina pendant le seizième siècle toute la région comprise entre l'Oder et le Dniéper.

3. L'ordre Teutonique; le Brandebourg. — Tandis que la Pologne s'agrandissait et devenait l'Etat le plus considérable de l'Europe orientale, l'ordre des Chevaliers Teutoniques perdait au contraire la plupart des territoires qu'il avait acquis au cours de ses luttes contre les populations païennes de ces régions. Les rois polonais lui enlevèrent, en 1446, la Prusse occidentale avec les villes de Dantzick, Elbing, Marienbourg et Thorn. A la fin du quinzième siècle, les Chevaliers Teutoniques ne possédaient plus que la Prusse orientale avec Kœnigsberg.

Mais l'œuvre qu'ils avaient entreprise, la marche vers l'est de la domination germanique, le *Drang nach Osten*, survécut à la puissance de leur ordre. En 1511, Albert de Hohenzollern, d'une modeste maison féodale de la Souabe,

devint grand maître de l'ordre Teutonique. Quelques années plus tard, il se convertit à la Réforme et il sécularisa la Prusse orientale, qui dès lors devint un duché.

Un siècle plus tôt, en 1415, un prince de la même famille, Frédéric de Hohenzollern, avait reçu de l'empereur Sigismond la marche de Brandebourg avec la dignité électorale.

Le Brandebourg et la Prusse orientale devaient être réunis en un seul Etat en 1618; cette réunion fonda la grandeur de la maison de Hohenzollern et la puissance de la monarchie prussienne.

4. Origines de l'Etat russe. — Pendant les premiers siècles du moyen âge, les vastes plaines de la Russie étaient habitées par des tribus slaves qui étaient continuellement en lutte les unes contre les autres. Pour mettre fin à leurs divisions, elles appelèrent des Varègues ou Scandinaves. Ceux-ci, conduits par Rurik, s'établirent à Novgorod la Grande et y fondèrent le premier Etat russe. Les descendants de Rurik étendirent leur pouvoir sur presque toutes les peuplades de la Russie. Les plus célèbres furent Wladimir (980-1015), appelé le Clovis des Russes, parce que ce fut sous son règne et à son instigation que ce peuple fut converti au christianisme, par des prêtres venus de Constantinople; et Iaroslav le Grand (1015-1054), surnommé le Charlemagne de la Russie, à cause de ses conquêtes et des institutions qu'il donna à ses sujets.

5. Décadence et morcellement de la Russie. — Après cette première période de prospérité, la Russie subit trois siècles de décadence. L'Etat fondé par Rurik, accru et consolidé par Wladimir et Iaroslav, se morcela en un grand nombre de principautés, dont les plus importantes furent celles de Novgorod, de Moscou, de Smolensk, de Kiev. Ces principautés, dont les habitants professaient tous la même religion et parlaient la même langue, étaient cependant rivales les unes des autres, et leurs luttes firent naître l'anarchie en Russie.

Grâce à ces discordes et à cette anarchie, les Mongols de Gengis-Khan au treizième siècle et, cent ans plus tard, les hordes de Tamerlan purent établir facilement leur domination. Vaincus en plusieurs rencontres, les Russes durent

payer tribut à leurs vainqueurs, et les chefs de toutes les principautés furent tenus pendant tout un siècle de venir rendre hommage au souverain d'une horde tartare établie sur les rives de la mer Noire et connue sous le nom de Horde d'Or.

Cet état d'anarchie et de sujétion se prolongea pour la Russie jusqu'au milieu du quinzième siècle.

6. Restauration de l'Etat russe. Ivan III le Grand (1462-1505). Ce furent les princes de Moscovie qui firent des principautés russes un seul Etat et qui les délivrèrent du joug mongol et tartare. Les débuts de cette œuvre furent accomplis par Ivan III le Grand (1462-1505). Ce prince, descendant de Rurik, réunit à la Moscovie proprement dite les principautés voisines de Novgorod, Viatka, Tver et Kasan; il refusa de payer plus longtemps le tribut que réclamaient chaque année les souverains ou khans tartares, et il sut faire triompher cette prétention par les armes; il entra en lutte avec les grands-ducs de Lithuanie et remporta sur eux de nombreux succès; enfin il fit rédiger un code de lois russes, par lequel il créait l'unité de législation dans toutes les provinces russes.

Ce fut Ivan III qui prit pour armes l'aigle à deux têtes. Un de ses successeurs, son petit-fils Ivan IV, devait adopter le titre de tsar. L'empire russe était désormais fondé.

7. Les Etats scandinaves. — Les trois Etats scandinaves, Danemark, Suède et Norvège, n'ont commencé à avoir une histoire qu'à partir du onzième siècle, époque où ils furent convertis au christianisme. Le Danemark arriva le premier à une grande puissance. Sous le règne de Kanut le Grand (1016), il exerça sa souveraineté sur l'Angleterre et sur la Norvège. Sous le règne de Valdemar le Victorieux (1202), il fit la conquête du littoral de la Baltique, et la marine danoise fut prépondérante dans cette mer. Mais bientôt la royauté s'affaiblit et elle ne se releva que sous le règne de Marguerite de Valdemar, surnommée la *Sémiramis du Nord* (1387).

Cette reine fit conclure la fameuse *union de Calmar*, qui réunissait les trois royaumes scandinaves sous un même souverain. Cette union, qui aurait pu assurer aux Etats scandinaves la prépondérance dans le Nord, fut rompue en 1448

par la Suède, qui se donna un roi particulier. Le Danemark et la Norvège restèrent unis.

Pendant tout le quinzième siècle, l'histoire des trois Etats scandinaves ne fut qu'une longue suite de troubles et de sanglantes rivalités. Ce fut seulement après la Réforme et au commencement du dix-septième siècle que le Danemark et la Suède prirent une part importante à l'histoire générale de l'Europe.

LECTURE. — **Ivan III le Grand.**

Ce prince qui, né vassal d'un peuple nomade, fonda la grandeur de la Russie, peut se comparer à l'un de nos plus grands rois, Louis XI. Ce que celui-ci avait fait contre la féodalité apanagée, Ivan le fit contre les apanages princiers et, comme lui, frappa l'ancien système dans sa propre famille. Il fut impitoyable pour les petits dynastes russes, comme le roi de France pour les Armagnac ou les Saint-Pol. Il réussit à entamer la Lithuanie, comme son contemporain d'Occident à entamer la Bourgogne. Il mit fin aux invasions mongoles, comme celui-ci aux guerres anglaises; il repoussa sans coup férir la dernière incursion des khans, comme Louis XI éconduisit avec des caresses le dernier débarquement des Anglais sous Edouard IV. Ils eurent le même goût pour les étrangers, surtout pour les industrieux Italiens, pour les arts utiles. Tous deux firent rechercher les richesses métalliques de leurs Etats. Ils créèrent également une diplomatie, l'un avec Commines, l'autre avec des Grecs et des Russes aussi souples que les Grecs. Ils fortifièrent l'armée nationale et lui donnèrent un caractère permanent..... Louis XI, qui voulait mettre fin à l'anarchie des lois et aux pilleries de la chicane, méditait un véritable code, un *grand coustumier*, qui eût mis les anciennes lois en harmonie avec l'ordre de choses nouveau : c'est précisément ce que fit Ivan III dans son *Oulogénié* (1497), où l'on peut se rendre compte de l'influence exercée sur le droit national des Russes par les lois byzantines, l'exemple des Tatars et les progrès de l'autocratie. Les peines corporelles, notamment, ont pris un grand développement : pour les homicides, la mort; pour le vol, la flagellation en place publique. La torture fait son chemin dans la procédure. Le duel judiciaire est encore admis, seulement il ne peut guère être mortel. Chacun des combattants a une cuirasse et n'est armé que d'un gourdin. Les femmes, les mineurs, les ecclésiastiques peuvent se faire remplacer par un champion. De même que la politique d'Ivan III a eu pour but la suppression des apanages, son code a pour objet d'effacer les privilèges, les particularités légales et judiciaires des diverses provinces.

(A. Rambaud, *Histoire de la Russie.* — Paris, Hachette.)

Livres à consulter : A. de la Jonquière, *Histoire de l'empire ottoman.* — L. Léger, *Histoire de l'Autriche-Hongrie.* — A. Rambaud, *Histoire de la Russie.* — A. Geffroy, *Histoire des Etats scandinaves.* — Lavisse et Rambaud, *Histoire générale.*

CHAPITRE XXX

L'EUROPE ORIENTALE : **Les Turcs et la prise de Constantinople.**

SOMMAIRE

1. Décadence de l'empire grec. — Après quelques périodes de brillante prospérité, l'empire grec de Byzance tomba au moyen âge dans une décadence de plus en plus profonde. Attaqué sur toutes ses frontières, il fut bientôt réduit aux territoires voisins de Constantinople. L'empire latin, fondé par les croisés en 1204, fut incapable d'arrêter cette décadence. Après sa chute en 1261, les derniers empereurs d'Orient durent payer tribut aux Turcs ottomans, jusqu'au moment où Constantinople fut prise (1453).

2. Démembrement de l'empire grec : les États slaves et hongrois. — Les pays d'Europe qui avaient fait partie de l'empire d'Orient en furent détachés et formèrent des États nouveaux : le royaume bulgare, la principauté serbe, le royaume de Croatie, l'empire magyar ou hongrois; au nord du Danube se constituèrent à la même époque, les principautés de Moldavie, de Valachie, de Transylvanie, et le royaume tchèque de Bohême. La plupart de ces États durent subir, en même temps que l'empire grec démembré, le joug des Turcs ottomans.

3. Les Turcs ottomans. — Originaires de l'Asie centrale, les Turcs ottomans firent, au quatorzième et au quinzième siècle, de très rapides progrès en Asie et en Europe. Sous Othman (1294), ils s'emparèrent de Brousse; sous Orkhan (1326), ils traversèrent les Dardanelles et s'établirent en Europe; sous Amurath Ier (1360), ils conquirent la Thrace et gagnèrent sur les chrétiens la bataille de Kossovo (1389).

4. Bajazet Ier. — Bajazet Ier l'Eclair (1389) s'empara de toute la péninsule des Balkans, et gagna sur les croisés la bataille de Nicopolis (1396); il menaçait Constantinople quand il fut rappelé en Asie par l'invasion des Mongols conduits par leur chef redoutable Tamerlan.

Amurath II (1421) reprit la guerre sainte. Il fut arrêté par l'héroïque résistance de deux chrétiens, Jean Hunyade et Georges Castriot, surnommé Scanderbeg.

5. Mahomet II. — Mahomet II (1451) mit fin à l'empire d'Orient par la prise de Constantinople (1453), compléta les conquêtes des Turcs, mais fut arrêté sur le Danube par Mathias Corvin, et, devant Rhodes, par Pierre d'Aubusson. Il avait créé en Europe l'empire ottoman, qui devait y jouer désormais un rôle si considérable.

RÉCIT

1. Décadence de l'empire grec. — Pendant le moyen âge, l'empire grec avait traversé quelques périodes

brillantes et prospères, par exemple sous Justinien et ses successeurs, sous Héraclius et au dixième siècle. Mais ces périodes n'avaient été que des exceptions, que des temps d'arrêt dans la décadence.

L'empire était de plus en plus le théâtre de compétitions violentes et de basses rivalités; les discussions théologiques les plus subtiles passionnaient seules la foule et l'opinion; rarement les empereurs ou leurs ministres faisaient preuve d'énergie et d'intelligence politique. A la faveur de ces dissensions et de cet affaiblissement intérieur, les ennemis de l'empire byzantin s'étaient emparés de nombreuses provinces; à la fin du douzième siècle, les empereurs grecs ne possédaient plus qu'une partie de la péninsule des Balkans et le littoral de l'Asie Mineure.

2. L'empire latin de Constantinople. — L'empire latin, fondé par les croisés en 1204, après la prise de Constantinople, n'eut pas des destinées plus brillantes; le régime féodal, importé de l'Europe occidentale, fut aussi impuissant que l'ancienne organisation administrative de l'empire d'Orient. Cinq empereurs se succédèrent alors sur le trône byzantin en moins d'un demi-siècle : Baudouin Ier, Henri Ier, Pierre de Courtenay, Robert Ier et Baudouin II. Ils furent peu à peu dépouillés de leurs Etats et réduits pour vivre à vendre aux chrétiens les reliques des églises. Ce fut Baudouin II qui livra à saint Louis la couronne d'épines, pour laquelle ce roi fit construire la Sainte-Chapelle.

La corruption rapide des croisés, au contact des Grecs dégénérés; les attaques incessantes des Bulgares, des Albanais et des Turcs; enfin l'indifférence de l'Europe chrétienne, expliquent cette décadence d'un empire fondé sous l'inspiration de la croisade.

3. Les derniers siècles de l'empire grec.— Aussi, en 1261, le Grec Michel Paléologue n'eut-il aucune difficulté à chasser les princes latins de Constantinople et à s'emparer du trône. Avec lui commença la dernière des dynasties byzantines, la famille des Paléologues. Mais les empereurs qu'elle donna aux Byzantins ne surent pas mieux défendre l'empire que leurs prédécesseurs. De plus en plus démembré, cet empire fut bientôt réduit aux environs immédiats de Constantinople et à quelques territoires peu étendus dans la péninsule des Balkans et sur le rivage de la mer Noire.

Les derniers Paléologues payèrent tribut aux sultans turcs, accordèrent aux Turcs le droit d'entrer librement à Constantinople et d'y faire le commerce, enfin leur permirent d'y construire une mosquée.

4. Etats nouveaux de la vallée du Danube. — Dans les pays d'Europe que l'empire d'Orient avait autre-



L'Europe orientale à la fin du moyen âge.

fois possédés, et qu'il perdit pendant le moyen âge, s'étaient créés des Etats nouveaux.

Au nord des Balkans, sur la rive droite du Danube inférieur, le royaume bulgare avait, au début du dixième siècle, jeté un grand éclat sous le tsar Siméon (892); détruit un peu plus tard par les Byzantins, il s'était reconstitué en 1186 et avait fait une guerre acharnée aux empereurs latins.

Au delà du Danube, entre le fleuve, les Alpes de Transylvanie et le cours du Dniester, s'étaient fondées les deux principautés distinctes de Moldavie et de Valachie.

De bonne heure, la vallée moyenne du Danube avait été occupée par des populations de race slave. Un empire morave y avait existé au neuvième siècle ; mais il avait été rapidement détruit par l'invasion des Magyars ou Hongrois.

Au sud des plaines arrosées par le Danube et la Theiss, sur les premières pentes des Balkans et des Alpes de Dalmatie, les deux principautés de Serbie et de Croatie s'étaient tout d'abord maintenues indépendantes; mais bientôt la Croatie fut conquise par les Hongrois. Seuls les Serbes continuèrent à former un Etat distinct. Au nord et à l'est, les Tchèques de Bohême, les Slaves des Carpathes et de la Transylvanie s'étaient réfugiés dans les montagnes, où ils avaient su défendre leur liberté.

5. La Hongrie. — L'Etat hongrois, fondé par Arpad, consolidé et régularisé par saint Etienne, qui créa l'unité nationale des Magyars, et par Ladislas le Saint, fut au moyen âge l'un des royaumes les plus puissants de l'Europe centrale. Au treizième siècle, il avait subi l'invasion mongole. Plus tard, il avait été en proie à des luttes intestines violentes. Il était pourtant resté le souverain de tous les Etats slaves environnants, et ses princes possédaient dans toute l'Europe un très grand prestige.

Ainsi, tandis que l'empire grec s'affaiblissait et tombait dans une décadence de plus en plus profonde, sur ses débris et autour de ses frontières se développaient des Etats nouveaux, et deux races nouvelles, la race slave et la race magyare, prenaient une place considérable dans l'histoire européenne.

Mais, au quatorzième et au quinzième siècle, ces deux races et les Etats qu'elles avaient fondés furent attaqués, comme l'empire grec lui-même, par de redoutables conquérants, les Turcs ottomans.

6. Les Turcs ottomans. — Dans son ensemble, la race turque est originaire du plateau central de l'Asie. Elle se composait primitivement de hordes nomades et guerrières qui, au douzième siècle, envahirent l'Inde, la Perse, la Syrie et l'Asie Mineure.

Une de ces hordes, celle des Turcs ottomans, composée à peine de quatre cents cavaliers, s'établit en Asie Mineure, à la solde du sultan de Konieh. A la mort de ce sultan, la tribu, devenue indépendante, commença ses conquêtes, sous la direction d'un chef ou émir, nommé Othman, le véritable fondateur de la puissance turque. Tels furent les modestes débuts d'un peuple qui devait jouer un si grand rôle dans l'histoire de l'Europe (1294).

7. Causes des progrès des Turcs. — Le rapide développement de la puissance ottomane s'explique : 1° par l'état de l'Asie et de l'Europe ; 2° par le caractère des Turcs et par leurs institutions.

En Asie, les conquêtes des Turcs furent facilitées par le démembrement de la sultanie de Konieh, et, en Europe, par la décadence de l'empire grec de Constantinople; quant aux chrétiens d'Occident, ils étaient trop occupés de leurs intérêts particuliers pour recommencer une croisade.

Au contraire, les Turcs avaient tous les éléments d'une rapide fortune. Ils étaient animés, comme les premiers musulmans, du fanatisme religieux et de l'ardeur guerrière. Enfin, leur armée était bien supérieure aux milices féodales de cette époque.

8. Les Janissaires et les Spahis. — Le noyau de cette armée était constitué par une troupe régulière et permanente de quarante mille *janissaires*. Ces janissaires étaient des fils de chrétiens qui avaient été faits prisonniers et qu'on avait convertis à l'islamisme. Orphelins, sans autre métier que celui des armes, sans autre demeure que leur camp, ils avaient le fanatisme avec la discipline, la passion des combats avec la science de la guerre.

La force de l'armée fut augmentée encore par la création des *spahis*, cavaliers redoutables, et par la réserve militaire des *timarlis*. On donnait le nom de *timar* aux domaines pris aux vaincus et donnés en fiefs à des Turcs, appelés timarlis, qui devaient pendant toute leur vie le service militaire.

Si l'on ajoute à ces fortes institutions l'énergie et l'habileté des premiers sultans, on comprendra les progrès si rapides de la puissance ottomane.

9. Premières conquêtes des Turcs. Bajazet Ier.

— Pendant deux siècles, les Turcs ne cessèrent de s'agrandir en Asie, en Europe et en Afrique.

Othman (1294) s'empara de Brousse, l'ancienne *Prusa*, située à peu de distance de la mer de Marmara.

Orkhan (1326) traversa les Dardanelles, prit Gallipoli et s'établit fortement en Europe.

Amurath Ier (1360) s'empara de la Thrace ou Rouméllie, fixa sa capitale à Andrinople, battit les Grecs et les Serbes réunis sur la Maritza, acheva la conquête de l'Asie Mineure, puis revint en Europe pour écraser une nouvelle coalition des Serbes, des Hongrois et des Valaques. Après une lutte sanglante, Amurath fut vainqueur à Cassova ou Kossovo ; mais, comme il parcourait le champ de bataille, un noble serbe s'élança du milieu des morts et le tua d'un coup de poignard.

Bajazet Ier l'Eclair (1389) acheva de réduire la Thrace, la Macédoine, la Thessalie et la Bulgarie, imposa un lourd tribut aux Valaques, ferma l'Hellespont en établissant une flotte en station entre l'Archipel et la mer de Marmara, et prit le titre de *sultan*, comme plus en rapport avec sa puissance que celui d'émir.

Sigismond, roi de Hongrie, menacé par les armes de Bajazet, implora le secours de la chevalerie française. Cette armée, plus brillante que disciplinée, comptait dans ses rangs Philippe d'Artois, connétable de France, et elle était commandée par Jean sans Peur, fils du duc de Bourgogne. La bataille se livra dans les plaines de Nicopolis. La témérité et la bravoure des seigneurs ne purent résister à la discipline des Turcs. Les chrétiens furent tués ou faits prisonniers (1396).

Bajazet vainqueur alla mettre le siège devant Constantinople. La capitale de l'empire grec allait céder à la fortune des Turcs, lorsque le salut lui vint de l'Orient.

10. Invasion des Mongols. — Un descendant de Gengis-Khan, Tamerlan venait de fonder en Asie, un nouvel empire mongol. Ce farouche conquérant avait résolu de porter vers l'Occident « le vent destructeur de la désolation ». La Syrie, l'Egypte, l'Asie Mineure furent livrées au pillage. A Bagdad il avait élevé une pyramide de quatre-vingt-dix mille têtes.

Le sultan Bajazet accourut pour défendre ses conquêtes ;

les deux barbaries se choquèrent dans la plaine d'Angora (1402). Bajazet fut vaincu et fait prisonnier. Cette défaite arrêta pendant quelques années les progrès des Turcs.

11. Amurath II (1421-1451). — L'empire ottoman fut rétabli dans toute sa puissance, en Europe et en Asie, sous le règne d'Amurath II. Deux cent mille hommes assiégèrent de nouveau Constantinople. L'empereur Jean Paléologue ne sauva sa capitale qu'en cédant toutes les places de la Thrace et de la Macédoine, tous les ports de la mer Noire et de l'Archipel et en payant tribut. L'empire grec, réduit à l'enceinte de sa capitale, ne tardera pas à succomber.

En attendant, Amurath tourna ses efforts contre les populations du Danube qui, par leur courage, formaient un rempart à l'Europe chrétienne, les Hongrois et les Albanais.

Deux hommes surtout se distinguèrent dans ces luttes héroïques : Jean Hunyade, Valaque d'une origine obscure, à qui ses exploits valurent une brillante renommée; et l'Albanais Georges Castriot, que les Turcs appelaient *Scanderbeg* ou *seigneur Alexandre*. Le premier ferma à Bajazet la route de la Hongrie, malgré les deux victoires des Turcs à Varna et à Kossovo. Le second résista fièrement dans la petite ville de Croïa aux efforts de toute l'armée otttomane. Amurath II découragé dut revenir à Andrinople avec son armée épuisée. Il y mourut en 1451.

12. Mahomet II (1451-1481). — Le successeur d'Amurath, Mahomet II, résolut de tourner toutes ses forces contre Constantinople.

Une nuit, il fit appeler son vizir : « Regarde, lui dit-il, ce lit en désordre, où je me tords sous le feu qui me consume : plus de repos pour moi, plus de sommeil que dans la capitale des Grecs ! Donne-moi Constantinople! »

En trois mois, il fit construire sur la rive européenne du Bosphore le château appelé le *Coupe-gorge*, en face d'une forteresse bâtie par Bajazet sur la rive asiatique : dès lors, les communications de Constantinople avec la mer Noire étaient rompues. L'empereur Constantin Dragasès adressa quelques réclamations. « Les deux rivages sont à moi, répondit Mahomet : celui de l'Asie parce qu'il est habité par les Ottomans; celui de l'Europe, parce que vous ne savez pas le défendre. »

13. Siège de Constantinople. — En 1453, Mahomet, qui avait terminé ses préparatifs, arbora l'étendard du prophète en face la porte de Saint-Romain; l'aile droite, composée de cent mille Asiatiques, s'étendait jusqu'à la porte Dorée; l'aile gauche, qui comptait cinquante mille Européens, se prolongeait jusqu'au port de la Corne d'Or; au centre se tenait le sultan entouré de quinze mille janissaires; en seconde ligne étaient cent mille cavaliers. Une flotte de quatre cents bâtiments bloquait la rade : une formidable artillerie dressait partout ses batteries.

Contre tant d'ennemis, quels étaient les défenseurs de l'empire? Lorsque Constantin ordonna de faire le recrutement des citoyens en état de combattre, cinq mille Grecs à peine donnèrent leurs noms. Gênes, qui avait des intérêts à défendre, envoya Giustiniani avec quatre galères et deux mille hommes.

Foudroyée par l'artillerie, ébranlée par le gigantesque canon du renégat Orban, criblée de flèches, battue par les machines, minée par les galeries souterraines, incendiée par les torches qui partaient des tours roulantes, Constantinople résistait avec un courage qui excitait l'étonnement et la rage du sultan.

Il résolut d'attaquer le port où les murailles étaient moins élevées et moins épaisses : mais deux chaînes de fer défendaient l'entrée; il fit placer sur l'isthme de Galata un plancher enduit de graisse, et en une nuit quatre-vingts bâtiments furent tirés à force de bras et lancés dans le port. Au point du jour, les Grecs apercevant cette flotte, comprirent que leur ruine allait s'accomplir.

14. Prise de Constantinople (1453). — Le sultan, jurant que le Coran allait triompher, ordonna un assaut général pour le 29 mai; il fit illuminer son camp, qui retentit toute la nuit de clameurs sauvages. A une heure du matin, on entendit le bruit sourd d'une multitude qui s'avançait en silence et s'approchait des remparts. Pendant plusieurs heures, la défense fut aussi énergique que l'attaque. Mais quand les cadavres eurent comblé les fossés, Mahomet, à cheval, le bâton de commandement à la main, lança ses janissaires. La porte Saint-Romain s'écroula, l'artillerie des galères, celle des batteries couvrirent les murs de boulets, assiégeants et assiégés se mêlèrent sur les décombres, et

tout disparut dans un nuage de poussière et de fumée. Constantin, entouré des cadavres de ses parents et de ses amis, se jeta au milieu des janissaires et périt avec son empire.

Le massacre succéda à la victoire : quarante mille Grecs furent tués, soixante mille réduits en esclavage, et le sultan prit possession du palais impérial. A la vue de cette ruine immense, il ne put retenir un mouvement de pitié : « L'araignée, dit-il en citant un poète persan, s'établit comme gardienne dans le palais des empereurs, et tire un rideau sur la porte : la chouette fait retentir les voûtes royales de son chant lugubre. »

15. Vaine tentative de croisade. — Il était impossible que l'Occident n'entendît pas le bruit d'une si grande chute. L'émotion fut grande partout. Le pape Nicolas V conjura tous les Etats italiens de faire trêve à leurs discordes et de s'unir pour la défense commune ; il envoya ses légats au delà des monts pour soulever la chevalerie. Partout le cri de guerre se fit entendre comme au temps de Pierre l'Ermite.

Le pape leva une armée, mit en mer une flotte et l'envoya dans l'Archipel, sous le commandement de Jacques Cœur. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui se vantait d'être le le plus chevaleresque et le plus magnifique des souverains, assembla une cour nombreuse à Lille, et fit serment d'aller combattre le Turc. Au milieu d'un grand festin, après des intermèdes et allégories mythologiques, parut « une damoiselle, vêtue de deuil et représentant Sainte Eglise », qui implora l'appui du noble duc et de ses barons. Philippe, « suivant la coutume anciennement instituée par laquelle on prêtait vœu et serment sur quelque noble oiseau », jura sur le faisan qu'il présenterait son gage de bataille au sultan. Mais tout cet appareil n'était qu'une vaine mascarade, et tous les préparatifs restèrent sans résultat.

La France venait à peine de se délivrer des Anglais ; elle avait surtout besoin de repos ; Charles VII se montra hostile à la croisade. Quant aux Anglais, relégués dans leur île, ils se préparaient à tourner contre eux-mêmes leurs armes désormais impuissantes sur le continent. Les Portugais étaient attentifs aux premières découvertes de leurs navigateurs ; les Espagnols poursuivaient contre les Maures une

lutte sept fois séculaire. Les Allemands vivaient sous mille seigneurs indépendants et laissaient à la maison des Habsbourg une couronne sans pouvoir. Les Italiens, libres depuis deux cents ans, livraient à des princes ou à des aventuriers l'indépendance qu'ils avaient conquise sur leurs empereurs.

Ainsi l'Europe resta sourde à l'appel du pape. Le temps des croisades était bien passé. Constantinople resta au pouvoir des Turcs, et tous ceux que le danger ne menaçait pas directement revinrent à leurs affaires sans plus songer à l'ennemi.

16. Dernières conquêtes de Mahomet II. — Cet ennemi devenait pourtant de plus en plus redoutable; car le sultan ne tarda pas à poursuivre ses projets de conquête. Il échoua devant Belgrade, défendue par Jean Hunyade, mais partout ailleurs il fut victorieux. Il prit Athènes, soumit la Valachie, la Bosnie, la Serbie et le Péloponèse, détruisit en Asie l'empire de Trébizonde, occupa l'Epire après la mort de Scanderbeg et soutint dans l'Archipel une guerre heureuse contre les Vénitiens.

Cependant il échoua devant Rhodes, que défendit Pierre d'Aubusson, grand maître des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. D'autre part, il fut arrêté sur les bords du Danube par Mathias Corvin, fils de Hunyade, et, en Asie, par le roi de Perse.

Mahomet II mourut en 1481.

17. L'empire ottoman à la fin du quinzième siècle. — A la fin du quinzième siècle, l'empire grec était définitivement détruit. A sa place venait de se constituer l'empire ottoman. Les Turcs n'avaient pas seulement conquis les territoires que possédaient en Asie et en Europe les derniers souverains grecs de Constantinople; ils avaient encore établi leur domination sur presque tous les pays qui avaient fait partie de l'empire byzantin au temps de sa plus grande prospérité.

Au seizième siècle, l'empire ottoman s'étendit même hors de ces frontières. Sous le règne de Soliman le Magnifique, les Turcs s'emparèrent de presque toute la Hongrie, de la Croatie, de la Styrie; ils conquirent Rhodes, enlevèrent aux Vénitiens plusieurs de leurs possessions, forcèrent la Mol-

davie à reconnaître la suprématie ottomane et s'étendirent sur le rivage septentrional de la mer Noire.

Désormais, solidement établis en Europe, les Turcs prendront une part active à tous les événements de l'histoire européenne, ils y joueront un rôle très important.

LECTURE. — **Scanderbeg.**

Le despote de l'Albanie septentrionale avait été contraint de livrer ses quatre fils au sultan Amurath. Les trois aînés périrent en bas âge, empoisonnés, dit-on; le quatrième, Georges, élevé à la cour dans la religion musulmane, devint le favori d'Amurath, qui, à cause de sa valeur impétueuse, lui donna le nom de Iskender-bey (le prince Alexandre). C'est ce nom que les Européens ont transformé en celui de Scanderbeg.

Au milieu des faveurs du sultan, le jeune homme n'oubliait ni sa patrie ni son père dépouillé. La vengeance couvait dans son cœur. Une défaite des Ottomans lui parut l'occasion cherchée de mettre son projet à exécution. Profitant de la déroute subie par Amurath à Nissa, en 1443, Scanderbeg force un des ministres du sultan, le poignard sur la gorge, à lui signer un ordre enjoignant au commandant de la petite ville de Croïa, en Epire, de lui remettre cette place. Pour que son secret ne soit pas trahi, il tue le ministre dès qu'il a le firman, court à Croïa, se fait livrer les clefs de la place et égorge la garnison plongée dans le sommeil. Puis il appelle à lui les chefs des clans albanais, s'empare de plusieurs forteresses turques, et rentre en vainqueur dans les Etats de ses ancêtres. Tous les seigneurs épirotes le reconnaissent pour chef, et, à la tête de quinze mille montagnards, il bat complètement une armée ottomane de quarante mille hommes.

Amurath, à la tête de cent mille hommes, marche alors en personne contre l'audacieux qui ose le braver. Bientôt toutes les forces de l'empire ottoman sont dirigées contre Scanderbeg. Les troupes musulmanes inondent l'Epire. Croïa est investie et bloquée. Le commandant de la place, inaccessible à la crainte comme à la corruption, repousse dédaigneusement les présents du sultan, et brûle dans une sortie les machines de siège de l'ennemi. Scanderbeg harcèle continuellement les Turcs, et surprend plusieurs fois leur camp dans des attaques nocturnes. Lassé de cette guerre sans gloire, où il use son armée et perd ses meilleurs soldats, Amurath offre à Scanderbeg l'investiture des pays insurgés sous la suzeraineté de la Porte, et à condition de payer un tribut de cent mille ducats. Le prince d'Epire refuse, et le sultan, forcé de lever le siège de Croïa, reprend la route d'Andrinople. Mais Scanderbeg l'attendait dans les défilés des montagnes : le sultan ne réussit à se frayer un passage qu'au prix d'efforts surhumains et en perdant plus de la moitié des débris de ses troupes.

(De la Jonquière, *Histoire de l'empire ottoman.* — Paris, Hachette.)

CONCLUSION

LA FIN DU MOYEN AGE : **Caractère des temps nouveaux. — Les inventions.**

1. Caractère nouveau des Etats européens. — Les historiens ont placé avec raison à la fin du quinzième siècle le début des temps modernes. C'est alors, en effet, que tout ce qui avait caractérisé le moyen âge se transforme ou disparaît. Les deux grandes puissances temporelle et spirituelle, l'Empire et l'Eglise, ont perdu leur autorité. La féodalité elle-même est en pleine décadence. La royauté détruit peu à peu les institutions féodales; elle réunit autour du domaine royal les provinces conquises sur les seigneurs ou sur l'étranger, et elle concentre dans ses mains toute l'autorité. Alors se forme l'unité territoriale et politique des différents pays de l'Europe; alors apparaissent, au lieu de ces innombrables petites souverainetés féodales, nos grands Etats modernes, avec leurs armées permanentes, leurs impôts régulièrement établis, leur administration centralisée.

Ces progrès de pouvoir royal sont surtout sensibles en France, avec Louis XI, l'ennemi de Charles le Téméraire et de la féodalité; en Espagne, avec Ferdinand le Catholique, le fondateur de l'unité espagnole; en Angleterre, avec la dynastie des Tudors; et même en Allemagne, avec la maison des Habsbourg, uniquement préoccupée d'augmenter ses domaines et ses revenus. L'Italie seule, parmi les Etats de l'Europe occidentale, reste divisée, et c'est là ce qui fait sa faiblesse.

A la même époque, autour des monarchies plus fortes, se forment des nations qui ont, comme tout être constitué, leurs intérêts, leurs besoins, leurs passions. Les rapports des nations entre elles deviennent plus fréquents. Les souverains échangent entre eux leurs vues politiques, soit pour contracter des alliances, soit pour prévenir les guerres, soit pour les terminer. Ces relations extérieures constituent une œuvre nouvelle, la diplomatie.

2. Les inventions. — L'avènement des temps modernes est préparé par les grandes inventions du quatorzième et du commencement du quinzième siècle.

Ces inventions, qui provoquèrent de profonds changements dans la société, furent : la boussole, la poudre à canon, le papier de linge et l'imprimerie. En réalité, la boussole, la poudre à canon et le papier furent plutôt apportés de l'Orient en Europe et perfectionnés que réellement inventés.

3. La boussole. — Les anciens navigateurs suivaient timidement les côtes et ne s'aventuraient que rarement hors de la vue des terres. Les Chinois découvrirent que l'aimant se tourne toujours vers le nord, et ils se servirent d'une aiguille aimantée placée sur un morceau de liège dans un vase plein d'eau. L'Italien Flavio Gioja d'Amalfi suspendit l'aiguille sur un pivot d'acier, et il rendit ainsi les indications plus précises. Désormais le marin ne craignit plus de se lancer sur des mers inconnues, sûr de pouvoir trouver sa route au moyen de la boussole et du compas. L'ère des grands voyages d'explorations et des découvertes maritimes était ouverte.

4. La poudre à canon. — La découverte et l'emploi de la poudre firent une révolution complète dans l'art de la guerre.

L'invention de la poudre, quelquefois attribuée au moine allemand Schwartz, est due très probablement aux Chinois qui la transmirent aux Arabes. Les Arabes l'introduisirent à leur tour en Europe.

Les Anglais s'en servirent pour la première fois dans la guerre de Cent ans, à la bataille de Crécy, en 1346. Une histoire de cette époque dit que « les bombardes faisaient trembler la terre avec un tel fracas qu'il semblait que Dieu tonnât ».

On se servit d'abord de canons grossièrement fabriqués avec des lames de métal cerclées de fer. L'opération de la charge était un travail long et difficile. Le plus fameux canon de cette époque, celui avec lequel Mahomet II battit les murs de Constantinople, ne tirait que sept coups par jour ; encore éclata-t-il entre les mains des soldats. Mais bientôt l'artillerie fit des progrès ; on inventa les bombes, les boulets en

fer : on apprit à fondre des canons et à les placer sur des affûts à roues pour les manœuvrer plus facilement.

Désormais, les guerres ne furent plus, comme au moyen âge, des parades militaires, sortes de tournois, où les chevaliers, bardés de fer, lance au poing, faisaient assaut de force et d'adresse. L'invention de la poudre à canon en bouleversa les conditions. Il fallut opposer les unes aux autres des armées toujours plus nombreuses; modifier et perfectionner leurs armements; faire manœuvrer avec habileté ces masses de soldats sur le champ de bataille. La guerre devint une science; pour être grand capitaine, le courage ne suffit plus; il fallut connaître la tactique et la stratégie.

5. Le papier. — Au moyen âge on employait pour écrire soit le papyrus, tiré de la plante de ce nom, soit le parchemin, ou peau de mouton préparée. Après les croisades, on importa d'Orient du papier de coton. Mais le prix en était trop élevé, et l'usage ne s'en répandit pas. Au quatorzième siècle, on apprit à fabriquer du papier de chiffe, ainsi nommé parce qu'il était fait avec des chiffons. Le bon marché vulgarisa ce papier. Cette invention était précieuse au moment surtout où naissait l'art de l'imprimerie.

6. L'imprimerie. — La plus grande invention de cette époque si féconde fut l'imprimerie. Au moyen âge, les moines copiaient à la main les ouvrages qu'ils voulaient conserver : aussi ces *manuscrits* étaient-ils rares et chers. Une comtesse d'Anjou, au sixième siècle, paya pour un manuscrit deux cents brebis, un muid de froment, un autre de seigle, un troisième de millet et un certain nombre de peaux de martre. Les habiles copistes étaient considérés comme des hommes divins. Un vieil historien raconte qu'il y avait dans un couvent un frère qui s'était rendu coupable de beaucoup de fautes. Mais ce frère avait copié un volume considérable de la loi divine. Après sa mort, son âme fut appelée devant le souverain juge, et les malins esprits mirent au jour ses innombrables péchés; mais les anges montrèrent le livre qu'il avait écrit et comptèrent les lettres qu'ils opposaient à chaque péché. Il se trouva une lettre de plus, et le démon ne parvint à lui opposer aucun péché. C'est pourquoi la clémence divine épargna le frère.

Jean Gutenberg, né à Mayence et établi à Strasbourg,

inventa dans cette ville l'art de l'imprimerie. Il fondit des lettres mobiles en métal, de manière qu'on pût les assembler à volonté pour former des mots, des lignes, des pages. C'est en 1346 qu'il forma une société qui établit le premier atelier de typographie. Plus tard, il se transporta à Mayence, où il fit en 1450 une nouvelle société avec Furst et Scheffer, qui mirent leurs noms sur les plus anciennes éditions connues. Sur des pages de métal, enduites d'encre, ils appliquaient des feuilles de papier à l'aide d'une presse, et multipliaient indéfiniment les exemplaires du même ouvrage. Le premier livre imprimé fut la *Bible* (1455). Des imprimeries furent établies, à Rome, en 1465, à Venise et à Milan en 1469, à Paris en 1470. Le prix des livres diminua, et on put lire partout les écrivains grecs, latins, français, que les imprimeurs publiaient en grand nombre.



Gutenberg.

7. Conclusion. — L'imprimerie a été l'instrument le plus puissant des progrès de l'humanité. Elle a exercé une influence considérable sur la Renaissance et sur la Réforme. On peut dire qu'elle a créé dans les esprits une véritable révolution et qu'avec cette révolution commencent les temps modernes.

REVISION DES GRANDS FAITS

ET

SOMMAIRE GÉNÉRAL DU COURS

L'empire romain avait fait un seul État de toutes les régions voisines de la mer Méditerranée. Cette unité fut brisée au début du moyen âge. Tandis que l'empire d'Orient survivait pendant onze siècles encore, malgré les attaques répétées des barbares, des Arabes et des Turcs, l'empire d'Occident succombait en 476. De ses débris naissaient plusieurs royaumes : le royaume franc en Gaule, le royaume visigoth en Espagne, le royaume vandale en Afrique, et le royaume ostrogoth en Italie. De ces royaumes, un seul devait durer, le royaume franc, parce qu'il était soutenu par la plus haute puissance morale qui existât alors, l'Eglise chrétienne, et parce que le peuple franc avait conservé une grande énergie militaire. L'invasion arabe, en se répandant jusqu'aux Pyrénées, contribua, elle aussi, à placer le royaume franc au premier rang dans l'Europe occidentale. Sous Charlemagne enfin, l'alliance définitive des rois francs et de la papauté, les victoires des Francs sur les Lombards et les Arabes, la conquête de la Germanie aboutirent à la reconstitution, au moins partielle, de l'ancien empire d'Occident.

Cette reconstitution fut éphémère. Charlemagne avait su grouper et faire concourir au même but des forces très diverses. Après sa mort, ses faibles successeurs laissèrent son œuvre s'écrouler; le traité de Verdun consacra la division territoriale de l'empire carolingien, et, dans chacun des royaumes ainsi créés, l'unité nationale fut d'abord compromise par le triomphe de la féodalité. Les incursions des Normands portèrent le comble à l'anarchie et à la misère, et les peuples crurent que le monde entier finirait l'an 1000.

Mais bientôt l'Eglise chrétienne joua dans la société féodale un rôle prépondérant. Elle dirigea la croisade contre tous les infidèles et tous les hérétiques; elle voulut joindre

à sa primauté spirituelle la prééminence temporelle sur tous les princes de l'Europe. Cette dernière prétention provoqua la lutte séculaire du Sacerdoce et l'Empire entre le pape et l'empereur d'Allemagne, lutte dont les deux adversaires sortirent également affaiblis. Au moment où cette guerre se terminait, la France, après les règnes de Philippe-Auguste et de saint Louis, était redevenue, dans ses limites nationales, le plus puissant royaume de l'Europe. Elle était alors le centre et le foyer de la civilisation féodale, civilisation très pénétrée de christianisme, profondément différente des civilisations antiques, image fidèle de la société du moyen âge.

De la mort de saint Louis (1270) à la prise de Constantinople (1453), la plupart des Etats de l'Europe traversent une époque de crises et de troubles intérieurs, auxquels se mêlent les maux de la guerre étrangère. L'Angleterre et la France s'affaiblissent l'une l'autre par leur rivalité sans cesse renaissante; elles ne souffrent pas moins des guerres civiles. L'Espagne chrétienne, toujours divisée, lutte péniblement contre les Maures. En Allemagne et en Italie, l'anarchie et l'émiettement politiques favorisent les luttes intestines; les Turcs pillent et conquièrent la péninsule des Balkans, où l'empire byzantin agonise; dans les plaines de l'Europe orientale, les invasions des hordes tartares interrompent pour de longues années les progrès des jeunes Etats slaves. Partout la société féodale du moyen âge est en pleine décadence

---

REVISION GÉNÉRALE

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE DU MOYEN AGE JUSQU'EN 1498

395. Mort de Théodose.
406. La grande invasion.
410. Prise de Rome par Alaric.
451. Bataille des Champs Catalauniques.
455. Prise de Rome par Genséric.
476. Fin de l'empire d'Occident.
481. Avènement de Clovis.
486. Victoire de Clovis à Soissons.
489-493. Conquête de l'Italie par Théodoric.
496. Victoire de Clovis à Tolbiac.
507. Victoire de Clovis à Vouillé.
527. Avènement de Justinien.
534. Conquête de l'Afrique par Bélisaire.
554. Chute du royaume ostrogoth.
558. Clotaire Ier, seul roi en Gaule.
568-575. Conquête de l'Italie par les Lombards.
587. Pacte d'Andelot.
590-604. Pontificat de saint Grégoire le Grand.
611. Premières prédications de Mahomet.
613. Clotaire II, seul roi.
615. Constitution perpétuelle de Paris.
622. L'hégire.
628-638. Règne de Dagobert Ier.
660. Le khalifat des Ommiades.
687. Bataille de Testry.
732. Victoire de Charles Martel à Poitiers.
752. Pépin le Bref fonde la dynastie carlovingienne.
771. Charlemagne, seul roi des Francs.
800. Charlemagne empereur. — Erbert le Grand, seul roi d'Angleterre.
843. Traité de Verdun.
877. Edit de Kiersy-sur-Oise.
887. Diète de Tribur. Partage définitif de l'empire carlovingien.
912. Etablissement des Normands en France.
919. Avènement de la dynastie saxonne en Allemagne.
962. Othon le Grand empereur.
987. Avènement des Capétiens.
1024. Avènement de la dynastie franconienne en Allemagne.
1066. Conquête de l'Angleterre par les Normands.
1073. Grégoire VII pape.
1077. Henri IV à Canossa.
1095. Concile de Clermont. La première croisade.
1099. Prise de Jérusalem.
1122. Le concordat de Worms.
1130. Création du royaume des Deux-Siciles par les Normands.
1138. Avènement de la maison de Souabe en Allemagne.
1147. La seconde croisade.
1152. Divorce de Louis VII et d'Eléonore d'Aquitaine. — Avènement de Frédéric Barberousse.
1154. Avènement des Plantagenets en Angleterre.
1159. Alexandre III pape.
1177. Trêve de Venise.
1180. Avènement de Philippe-Auguste.
1187. La troisième croisade.
1198. Pontificat d'Innocent III.

Treizième siècle.

1204. La quatrième croisade.
1208-1229. Croisade contre les Albigeois.
1212. Victoire des chrétiens d'Espagne sur les Arabes à Las-Navas-de-Tolosa.
1214. Bataille de Bouvines.
1215. La grande Charte d'Angleterre. — Avènement de Frédéric II.
1216. Avènement d'Henri III en Angleterre.
1217. La cinquième croisade.
1226. Avènement de saint Louis.
1229. La sixième croisade.
1242. Batailles de Taillebourg et de Saintes.
1243. Innocent IV pape; concile de Lyon.
1248. La septième croisade.
1250. Mort de Frédéric II. Le grand interrègne en Allemagne.
1258. Les statuts d'Oxford.
1265. Le premier Parlement anglais.
1270. Mort de saint Louis. Avènement de Philippe III.
1273. Avènement de la maison de Habsbourg en Allemagne.
1282. Les Vêpres siciliennes.
1285. Avènement de Philippe le Bel.

Quatorzième siècle.

1302. Bataille de Courtray.
1304. Bataille de Mons-en-Puelle.
1315. Affranchissement de la Suisse.
1328. Avènement des Valois.
1337. Commencement de la guerre de Cent ans.
1346. Défaite de Crécy.
1347. Avènement de la maison de Luxembourg en Allemagne.
Prise de Calais.
1356. La Bulle d'or.
Défaite de Poitiers.
1360. Traité de Brétigny.
1380. Mort de Charles V et de Duguesclin.
1396. Bataille de Nicopolis.

Quinzième siècle.

1415. Défaite d'Azincourt.
1420. Traité de Troyes.
1429. Délivrance d'Orléans.
1431. Mort de Jeanne d'Arc.
1450. Bataille de Formigny.
1453. Bataille de Castillon. Fin de la guerre de Cent ans.
Prise de Constantinople par les Turcs.
1461. Avènement de Louis XI.
1468. Louis XI à Péronne.
1473. Siège de Beauvais. Jeanne Hachette.
1475. Traité de Pecquigny.
1476. Bataille de Granson.
Bataille de Morat.
1477. Siège de Nancy : mort de Charles le Téméraire.
1481. Réunion de la Provence à la couronne.
1482. Mort de Marie de Bourgogne.
Traité d'Arras.
1483. Mort d'Edouard IV.
Mort de Louis XI.
1484. Etats généraux.
1485. Bataille de Bosworth. Avènement des Tudors.
1488. Bataille de Saint-Aubin-du-Cormier.
Traité de Sablé.
1491. Mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES PRINCIPAUX RÈGNES DU MOYEN AGE JUSQU'EN 1498

France.

LES MÉROVINGIENS

Clodion, 448.
Mérovée, 448-458.
Childéric Ier, 458-481.
Clovis, 481-511.

Les quatre fils de Clovis.

Thierry Ier, roi de Metz, 511-534.
Clodomir, roi d'Orléans, 511-534.
Childebert Ier, roi de Paris, 511-558.
Clotaire Ier, roi de Soissons, 511-561.
Clotaire Ier, seul roi, 558-561.

Les quatre fils de Clotaire Ier.

Caribert Ier, roi de Paris, 561-567.
Gontran, roi de Bourgogne, 561-593.
Sigebert Ier, roi d'Austrasie, 561-575.
Chilpéric Ier, roi de Neustrie, 561-584.

Clotaire II, seul roi, 613-628.
Dagobert Ier, seul roi, 628-638.
Les rois fainéants, 638-752.

LES CAROLINGIENS

Les maires du palais :

Pépin d'Héristal, 687-714.
Charles-Martel, 714-741.
Pépin le Bref, 741-752.
Pépin le Bref, *premier roi de la dynastie carolingienne*, 752-768.
Charlemagne, 768-814, EMPEREUR en 800.
Louis le Débonnaire, 814-840.
Charles le Chauve, 840-877.
Louis II le Bègue, 877-879.
Louis III et Carloman, 879-884.
Charles le Gros, empereur, 884-887.
EUDES (origine des Capétiens), 887-898.
Charles le Simple, 898-922.
RAOUL DE BOURGOGNE (Capétiens), 923-936.
Louis IV d'Outremer, 936-954.
Lothaire, 954-986.
Louis V le Fainéant, 986-987.

LES CAPÉTIENS

Hugues Capet, 987-996.
Robert, 996-1031.
Henri Ier, 1031-1060.
Philippe Ier, 1060-1108.
Louis VI le Gros, 1108-1137.
Louis VII le Jeune, 1137-1180.
Philippe II Auguste, 1180-1223.
Louis VIII le Lion, 1223-1226.

Louis IX (saint Louis), 1226-1270.
Philippe III le Hardi, 1270-1285.
Philippe IV le Bel, 1285-1314.
Louis X le Hutin, 1314-1316.
Philippe V le Long, 1316-1322.
Charles IV le Bel, 1322-1328.
Philippe VI de Valois, 1328-1350.
Jean le Bon, 1350-1364.
Charles V le Sage, 1364-1380.
Charles VI, 1380-1422.
Charles VII, 1422-1461.
Louis XI, 1461-1483.
Charles VIII, 1483-1498.

Angleterre.

ROIS NORMANDS

Guillaume le Conquérant, 1066-1087.
Guillaume II le Roux, 1087-1100.
Henri Ier, Beau-Clerc, 1100-1135.
Etienne de Blois, 1135-1154.

ROIS PLANTAGENETS

Henri II, 1154-1189.
Richard Cœur de Lion, 1189-1199.
Jean sans Terre, 1199-1216.
Henri III, 1216-1272.
Edouard Ier, 1272-1307.
Edouard II, 1307-1327.
Edouard III, 1327-1377.
Richard II, 1377-1399.
Henri IV (Lancastre), 1399-1413.
Henri V, 1413-1422.
Henri VI, 1422-1461.
Edouard IV (York), 1461-1481.
Edouard V, 1481-1483.
Richard III, 1483-1485.
Henri VII (Tudor), 1485-1509.

Allemagne.

CARLOVINGIENS

Arnulf Ier, 887-899.
Louis IV l'Enfant, 899-911.

PREMIÈRE MAISON DE FRANCONIE

Conrad Ier, 911-919.

MAISON DE SAXE

Henri Ier, le Fondateur, 919-936.
Othon le Grand, 936-973.
Othon II, 973-983.
Othon III, 983-1002.
Henri II le Saint, 1002-1024.

MAISON DE FRANCONIE

Conrad II le Salique, 1024-1039.
Henri III, 1039-1056.
Henri IV, 1056-1106.
Henri V, 1106-1125.

MAISON DE SAXE

Lothaire II, 1125-1138.

MAISON DE SOUABE (HOHENSTAUFEN)

Conrad III, 1138-1152.
Frédéric Barberousse, 1152-1190.
Henri VI, 1190-1197.
Philippe de Souabe, 1197-1208.
Othon de Brunswick, 1208-1215.
Frédéric II, 1215-1250.

MAISONS DE LUXEMBOURG ET D'AUTRICHE

Le grand interrègne, 1250-1273.
Rodolphe de Habsbourg, 1273-1291.
Adolphe de Nassau, 1291-1298.
Albert Ier d'Autriche, 1298-1308.
Henri VII de Luxembourg, 1308-1313.
Louis V de Bavière, 1313-1347.
Charles IV de Luxembourg, 1347-1678.
Wenceslas, 1378-1400.
Sigismond, 1400-1438.
Albert II d'Autriche, 1438-1440.
Frédéric III, 1440-1493

TABLE DES MATIÈRES

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE BELIN FRÈRES.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06300 7994

